



3 1761 04114 2274

70
39
/

SERVE

WITHDRAWN FROM VICTORIA
UNIVERSITY LIBRARY



*The Library
of
Victoria University.*



Source

Accession No. 3 111

Class No.

Book No.

Presented
To The Library
of the University
of Victoria College

OEUVRES COMPLÈTES

Colou

DE DÉMOSTHÈNE cu

ET

D'ESCHINE.

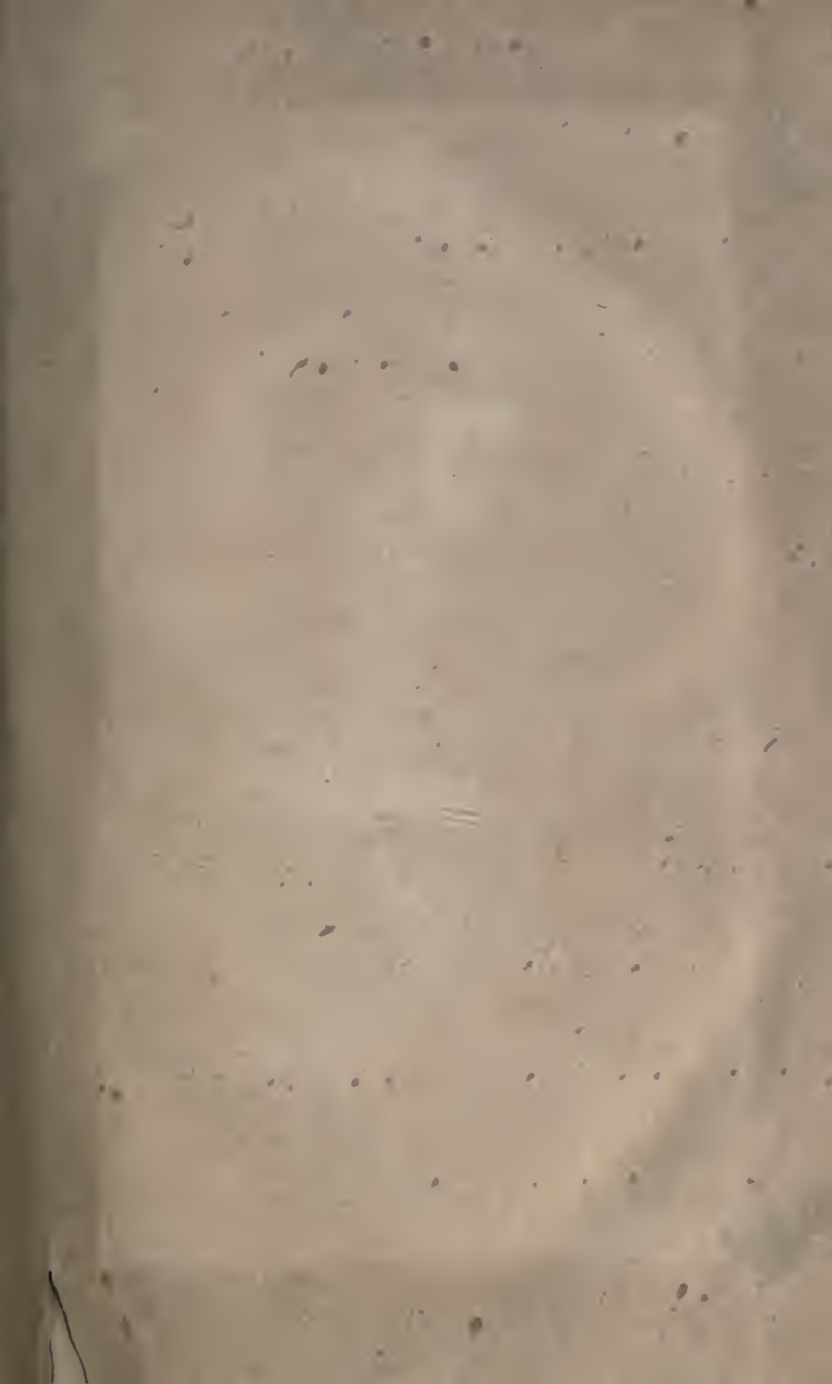
OZ

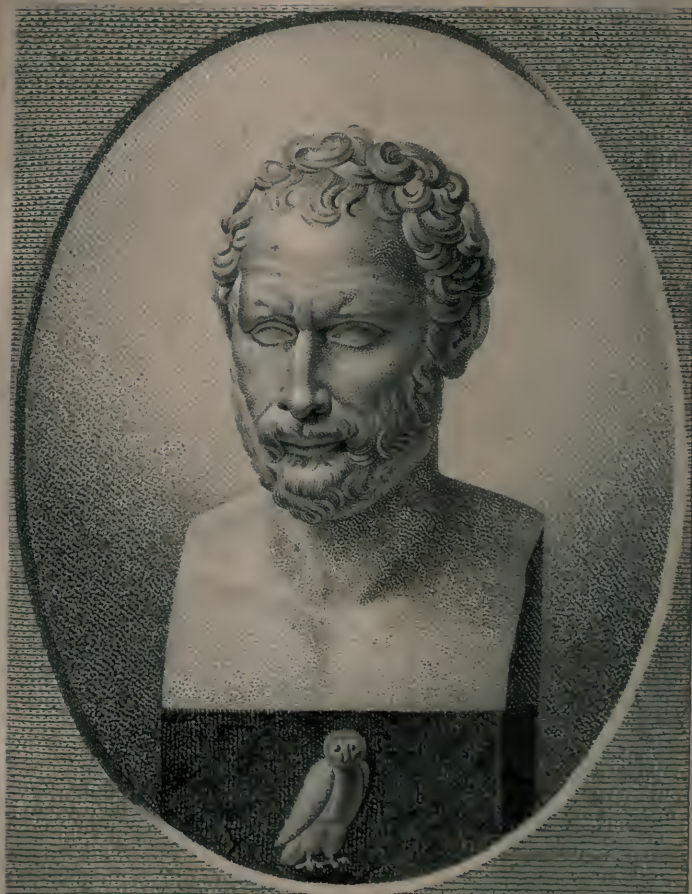
Wm. James Butterfield
Principal

Victoria Academy
Victoria

June 18/59 cu

IMPRIMERIE D'ABEL LAMOE, RUE DE LA HARPE.





DÉMOSTHÈNE

Gravé par Moreau d'après le Buste antique. Au Musée

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE DÉMOSTHÈNE

ET D'ESCHINE,

EN GREC ET EN FRANÇAIS.

Traduction de L'ABBÉ AUGER,

De l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

PAR J. PLANCHE,

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU COLLÈGE ROYAL DE BOURBON;

Ornée d'un portrait de Démosthène gravé d'après l'antique
par M. MÉCOU.

~~~~~  
*Τί δὲ, εἰ αὐτοῦ τοῦ Ἰηπίου ἀκροάσειε!*

(*Plin. II. Ep. 3.*)

~~~~~  
Que serait-ce donc, si vous l'aviez entendu lui-même!
~~~~~

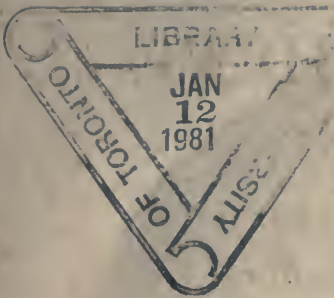
TOME PREMIER.

PARIS,

CHEZ { VERDIÈRE, Libraire, quai des Augustins, n.° 25.  
CAREZ, THOMINE ET FORTIC, Libraires  
rue St.-André-des-Arts, n.° 59.

—•••—  
ANNÉE 1819.

JAN 12 1981



PA

3931

F8

1819

V 1

3111

3111  
885.6

# AVERTISSEMENT

## DE L'ÉDITEUR.

ON chercherait en vain, dans nos bibliothèques publiques et particulières, une édition complète des Oeuvres de Démosthène et d'Eschine, accompagnée d'une traduction française. Il est étonnant que notre typographie ne nous ait pas encore donné un ouvrage, qui fut si nécessaire dans tous les temps, mais qui l'est bien davantage depuis les changemens survenus dans la forme de notre gouvernement. Démosthène et Eschine ont surtout brillé dans les harangues politiques. Or, ce genre d'éloquence étant aujourd'hui d'une application beaucoup plus fréquente qu'autrefois, l'étude, ou du moins la lecture de deux orateurs qui ont excellé dans ce genre, me paraît indispensable à tous ceux qui suivent la carrière politique, et en général à tous ceux qui exercent des fonctions où l'on doit être versé dans l'art oratoire. Cet ouvrage n'est pas moins nécessaire à tous les gens de lettres, et surtout aux instituteurs chargés de faire connaître à la jeunesse les plus beaux modèles de l'antiquité. Si la traduction française est inutile à la plupart d'entre eux, ou même à tous, il leur sera toujours avantageux d'avoir un texte pur et correct, imprimé avec le plus grand soin, et dans un format beaucoup plus commode que ces lourds in-folio, qui font gémir les pupitres.

La traduction de l'abbé Auger, qui accompagne le texte, jouit encore, malgré ses défauts, d'une estime bien méritée parmi tous les savans. Je l'ai revue avec la plus grande attention, et j'ai réformé tout ce qui m'a paru contraire au sens de l'auteur grec ou à la pureté de notre langue.

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

BOIL.

L'abbé Auger voulant éviter le défaut que Racine reprochait à Turreil, tombe dans le défaut opposé. Turreil donnait trop souvent de l'esprit à Démosthène, Auger lui en ôte quelquefois. Par exemple, si Démosthène, accusant certains magistrats vendus à Philippe, dit, *qu'ils sont dans Athènes les prytanes de Philippe*; Auger dit, *qu'ils font tourner toutes les forces et toutes les ressources de la république au profit de Philippe*. C'est bien là le sens, mais non pas l'esprit de l'original. Toutes les fois qu'Auger tombe dans de semblables fautes, j'ai soin d'en avertir dans mes remarques. Mais comme il est certains discours où ces fautes se représentaient trop souvent, et que les renvois continuels du texte aux remarques auraient pu fatiguer le lecteur, il m'a paru plus commode pour lui et pour moi de donner une nouvelle traduction de ces discours (1).

Un court passage, extrait de la harangue sur la couronne, suffira au lecteur pour connaître le système de traduction que j'ai suivi, et les raisons qui m'ont engagé à le suivre.

Démosthène, après avoir rappelé aux Athéniens l'avis qu'il proposa dans une situation alarmante où se trouvait la république, continue ainsi :

οὐκ εἶπον μὲν ταῦτα, οὐκ ἔγραψα δέ· οὐδὲ ἔγραψα μὲν, οὐκ ἐπρέσβευσα δέ· οὐδὲ ἐπρέσβευσα μὲν, οὐκ ἔπεισα δὲ Θεσπαιούς· ἀλλ' ἀπὸ τῆς ἀρχῆς διὰ πάντων ἄχρι τῆς τελευτῆς διεξῆλθον καὶ ἔδωκ' ἑμαυτὸν ὑμῖν ἀπλῶς εἰς τοὺς περιεστηκότας τῇ πόλει κινδύους.

» Je ne me contentai pas de proposer mon avis sans  
» rédiger le décret, ni de rédiger le décret sans

---

(1) Ce sont les quatre Philippiques, les trois Olynthiennes, et les deux Harangues d'Eschine et de Démosthène sur la Couronne.

» me charger de l'ambassade ; ni de me charger de  
 » l'ambassade sans persuader les Thébains ; mais  
 » depuis le commencement jusqu'à la conclusion de  
 » cette affaire , je fis tout ce qui pouvait en assurer  
 » le succès , et je me livrai sans réserve à tous les pé-  
 » rils dont la république était environnée.»

On voit que j'ai traduit littéralement , et sans rien chan-  
 ger à l'ordre des mots grecs , et voici mes raisons :

Démosthène se sert ici de la figure appelée *gradation* en  
 termes de rhétorique. La gradation , dit Cicéron , est une  
 figure où l'on monte d'un mot à l'autre , de telle sorte que  
 le sens croît et se fortifie , comme dans celle-ci :

« *Non sensi hoc et non suasi , neque suasi et non statim ipse*  
 » *facere cœpi , neque facere cœpi et non perfeci , neque perfeci*  
 » *et non probavi.*

Cicéron ajoute que la répétition du mot précédent donne  
 beaucoup de force à cette figure. Or , cette répétition ne peut  
 se conserver que dans une traduction littérale ; autrement  
 elle disparaît , et avec elle la figure ; comme dans cette  
 traduction de Laharpe :

« Il fallait un décret , je le rédigeai ; le décret ordonnait  
 » une ambassade vers les Thébains , je m'en chargeai ; l'ob-  
 » jet de l'ambassade était de leur persuader qu'ils devaient  
 » oublier toute division et se réunir à vous ; je les persua-  
 » dai. (1) Eh bien , Eschine , quel fut ton rôle ce jour-là ?

On ne retrouve , dans cette traduction , que le fonds de  
 la pensée de Démosthène : on retrouve dans l'autre ,  
 non-seulement la pensée , mais encore la forme sous la-  
 quelle l'orateur la présente ; et ce sont précisément ces

(1) Le lecteur aura remarqué sans doute une faute plus grave dans cette  
 traduction de Laharpe ; il a négligé absolument de traduire ce membre  
 de phrase si essentiel *ἀλλ' ἀπὸ τῆς ἀρχῆς διὰ πάντων* , etc. , etc. ,  
 lequel est le complément nécessaire de la phrase

formes oratoires que le traducteur doit rendre avec une fidélité scrupuleuse , afin de ne pas tromper le lecteur qui veut savoir exactement ce qu'a pensé Démosthène, et comment il a exprimé sa pensée.

Je me suis donc attaché à suivre pas à pas la marche de l'auteur grec. Mais je m'étendrai davantage sur cet article , dans l'avertissement qui précédera ma traduction des deux Harangues d'Eschine et de Démosthène sur la Couronne.

A l'égard du texte grec, j'ai suivi les éditions les plus estimées, celles de Wolf, de Reiske, et une certaine édition de Leipzig, de 1812. En corrigeant plusieurs fautes qui s'y rencontrent, j'ai apporté le plus grand soin à n'en pas commettre moi-même, et j'ose me flatter que désormais, en indiquant une bonne édition de Démosthène, on pourra dire : *voyez l'édition de Paris, de 1819.*

Ce qui m'inspire cette confiance, c'est qu'aucune page, aucune ligne n'a été livrée à l'impression, sans avoir été auparavant lue et relue par un collaborateur dont le mérite et les connaissances dans la langue grecque ont été depuis long-temps appréciés par le monde savant.

L'avertissement suivant, de l'abbé Auger, se rapporte à la seconde et dernière édition qu'il a donnée lui-même de sa traduction.

---



## AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

L'AVERTISSEMENT suivant de Monsieur AUGER se rapporte à la seconde et dernière édition qu'il a donnée lui-même de sa Traduction.

Je devrais ici rendre compte des changemens et additions importantes, faits à la nouvelle et troisième édition de cet ouvrage ; mais tout ce que j'ai à dire sur ce sujet me paraît mieux placé à la tête du second volume, où commence la traduction de M. Auger.





---

# AVERTISSEMENT

DU TRADUCTEUR

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

---

JE n'avais négligé aucun soin , j'avais pris toutes les peines convenables dans ma première traduction de Démosthène et d'Eschine , soit pour l'exactitude du sens, soit pour l'élégance du style; mais les observations d'amis sévères et mes propres réflexions m'y ont fait apercevoir des défauts que j'ai tâché de faire disparaître dans un second travail. Je ne me suis pas contenté de corriger quelques phrases défectueuses dans les discours ; je les ai travaillées de nouveau en les revoyant sur le texte. C'est surtout Isocrate qui m'a fait connaître tout l'art des phrases de Démosthène, et qui m'a appris avec quel soin elles doivent être travaillées pour ne rien perdre de leur naturel et de leur élégance, de leur simplicité et de leur noblesse, de leur précision et de leur harmonie.

J'ai toujours été persuadé , et je le suis encore ,

qu'on doit traduire exactement, sans se permettre de rien retrancher de son auteur ou d'y rien ajouter; mais il ne faut pas porter trop loin cette exactitude: il ne faut pas que l'attention à observer la lettre aille jusqu'à ruiner l'esprit. La vraie fidélité du traducteur est de rendre beautés pour beautés, et c'est à quoi il ne parviendra jamais par une exactitude trop scrupuleuse. J'avouerai ici, avec franchise, que, par un trop grand attachement à la lettre, le style de ma première traduction manquait, en général, d'élégance et de grâce, de cette aisance et de cette légèreté qui font lire les ouvrages avec plaisir, qui font que tout attache et rien n'arrête. Le lecteur jugera par lui-même si mes derniers efforts sont plus heureux que les premiers. La traduction de Démosthène est la partie de tout mon travail, sur les orateurs d'Athènes, que j'affectionne davantage, parce que ce grand homme a porté l'éloquence à un point de perfection qui doit le faire goûter dans tous les pays et dans tous les siècles.

Je dois reconnaître ici les nouvelles obligations que j'ai à M. l'abbé Arnaud et à M. Sélis, qui, tous deux, m'ont été fort utiles par la délicatesse et la

sévérité de leur goût. Je m'empresse de rendre un nouvel hommage d'estime, de respect et de reconnaissance, au prélat distingué à qui j'ai l'honneur d'être attaché particulièrement. Il a revu, avec tout l'intérêt qu'il prend à ma personne et à mes ouvrages, les principaux discours que je redonne aujourd'hui au public. Je dois aussi avertir qu'il en a traduit un lui-même ; c'est la seconde philippique ou première olynthienne : j'ai adopté sa traduction, qu'il m'a abandonnée, et, sans vouloir prévenir le goût des lecteurs instruits, j'ose assurer qu'ils en seront contents.

Le plus fort de mon travail, dans ma nouvelle traduction, a porté sur le style ; mais il s'est trouvé aussi quelques sens que j'avais manqués, et que j'ai rétablis. Je me flatte donc que cette seconde traduction sera en même temps et plus exacte et plus élégante.

Comme les préliminaires généraux étaient assez multipliés et assez étendus, j'ai pris le parti de les réunir en un seul volume, afin qu'ils n'embarrassent pas les autres, et en même temps pour la plus grande commodité des personnes qui voudront les consulter. Il n'est pas besoin que j'avertisse des

changemens que cet ordre, qui m'a paru le meilleur, a occasionnés dans les premiers volumes. J'ai revu avec soin tous ces préliminaires, et j'y ai fait, soit pour le fond des choses, soit pour le style, plusieurs corrections qui m'ont paru nécessaires.



---

---

# DISCOURS

## PRÉLIMINAIRE.



ON a lu mille fois dans les livres, on a entendu répéter mille fois dans les conversations savantes, que les Grecs, et principalement les Athéniens, ont excellé dans l'éloquence. La vivacité de leur esprit, la perfection de leur langue, la nature de leur gouvernement, ont dû faire naître chez eux beaucoup d'orateurs. Il en a paru en effet un grand nombre, surtout à Athènes, qui seule en a produit plus que toute la Grèce ensemble.

Dans cette foule, on en distingue deux qui sont fort connus dans le monde littéraire, et dont le nom a passé d'âge en âge jusqu'à nous, consacré par l'admiration des siècles : Eschine et Démosthène furent toujours regardés comme des orateurs célèbres, et d'excellens modèles de la véritable éloquence. Mais est-il beaucoup de savans qui se soient convaincus par eux-mêmes de leur mérite, qui aient lu, qui aient étudié tout ce qui nous reste de leurs ouvrages ? Ce Démosthène, surtout, dont l'éloquence brûlante et rapide enflammait et entraînait tous les Grecs ; ce Démosthène, dont Cicéron fait un si magnifique éloge dans ses préceptes

sur la rhétorique (1) ; qu'il avait pris pour maître et pour modèle : que connaît-on de lui ? On répète , avec complaisance , que c'est le plus grand orateur qu'ait enfanté la Grèce : on cite ses philippiques , ses olynthiennes , sa harangue sur la couronne ; mais parmi soixante discours , à-peu-près , qui nous restent de lui , et qui nous montrent toutes les ressources de son génie orateur et logicien , nous n'en connaissons guère plus de dix. Que de belles harangues , cependant , parmi toutes celles qui sont presque universellement ignorées ! que de bons modèles dans tous les genres !

Il faut convenir que , dans plusieurs de ses plaidoyers publics et particuliers , les altérations du texte , les allusions à des faits et à des usages inconnus , les rendent presque inaccessibles , et présentent des difficultés qui paraissent d'abord insurmontables. Mais lorsqu'on a eu la patience d'arracher ces épines , on est récompensé de sa peine par la satisfaction de lire des discours composés suivant toutes les règles de l'art oratoire ; dont toutes les parties sont conduites avec intelligence et détaillées avec intérêt ; qui offrent partout une éloquence simple , noble , piquante , rapide , harmonieuse ; des

---

(1) On verra , à la fin de ce discours préliminaire , un extrait des éloges que Cicéron donne à Démosthène dans ses livres sur la rhétorique. Entre autres choses , il dit de ce grand orateur , qu'il atteint à cette éloquence dont il s'est formé l'idée , et dont il ne trouve d'exemple que chez lui.



discours qui , travaillés par un habile maître , et roulant sur les grands intérêts , sur le droit public et civil , d'un peuple puissant , poli et ingénieux , renferment une foule d'instructions intéressantes pour l'histoire , pour la politique , pour la morale , pour la législation publique et particulière.

Personne n'avait encore entrepris de faire passer dans notre langue tout ce qui nous reste de cet illustre orateur : une telle entreprise paraissait téméraire ; elle était du moins hardie , et bien capable de rebuter par l'étendue et la difficulté du travail. Entraîné par le goût le plus vif pour la saine antiquité , animé par le désir d'être utile aux lettres , j'ai traduit avec courage , et je publie aujourd'hui toutes les productions de Démosthène , et de son digne rival , que le temps a épargnées.

Une traduction en général , et surtout la traduction des deux hommes les plus éloquens de la Grèce , semble demander quelques réflexions préliminaires : j'en hasarderai aussi quelques-unes sur l'éloquence et sur la traduction. Ce discours sera divisé en deux parties. La première renfermera des observations sur l'éloquence ; et en particulier sur l'éloquence chez les Français , chez les Athéniens , et chez les Romains ; sur celle d'Eschine , de Démosthène et de Cicéron , avec un précis de leur vie ; je ferai de ces deux derniers orateurs un parallèle que j'étendrai à toute leur personne : je citerai quelques-uns de nos orateurs et écrivains qui

approchent le plus de Cicéron, de Démosthène et d'Eschine, son rival; je parlerai des moyens d'acquérir la véritable éloquence, et je terminerai cette première partie par des conseils adressés à la jeunesse qui voudra se former au grand art de la parole. Dans la seconde partie, je donnerai quelques idées sur la traduction, et spécialement sur la traduction des orateurs; sur les différentes espèces de style, et principalement sur le style oratoire; sur les langues grecque, latine et française: je finirai par dire un mot de mon travail dans la traduction de Démosthène et d'Eschine.

Voilà une matière immense; mais sans doute on n'attend pas de moi, sur tous les objets que j'annonce, des traités approfondis: je me bornerai à présenter sur chacun, un petit nombre de réflexions simples que m'ont fournies l'étude et la pratique de l'art oratoire et de la traduction.



---

## PREMIÈRE PARTIE.

SANS entreprendre d'exposer les grands avantages de l'éloquence, qui sont connus de tout le monde, et que personne ne conteste, je vais examiner en peu de mots quelle est, suivant moi, sa nature, tâcher de montrer en quoi elle consiste véritablement.

---

### OBSERVATIONS SUR L'ÉLOQUENCE EN GÉNÉRAL.

JE définis l'éloquence, l'art de persuader par le discours, de déterminer sur-le-champ les volontés. Il faut distinguer le but qu'elle se propose d'avec les moyens qu'elle emploie pour y parvenir. Son but est de déterminer sur-le-champ les volontés; elle emploie, pour réussir, le raisonnement qui éclaire l'esprit, les tableaux qui frappent l'imagination, les sentimens qui touchent et remuent le cœur; trois moyens dont elle fait usage en les fondant souvent l'un dans l'autre, ou en les séparant quelquefois. Je ne parle pas des expressions simples ou figurées dont elle les accompagne. Le raisonnement est la partie solide et fondamentale; les sentimens et les images sont les

parties saillantes et remarquables. Mais, quelques moyens qu'elle mette en œuvre, son but ne change jamais, il est toujours le même; il est toujours vrai de dire que l'éloquence est l'art de persuader par le discours, de déterminer sur-le-champ les volontés. Pourquoi ajouté-je *sur-le-champ*? n'est-ce pas resserrer l'éloquence dans des bornes trop étroites? c'est plutôt, à ce qu'il me semble, en donner une idée plus précise et moins vague, qui empêche qu'on ne la confonde avec ce qui n'est pas elle. Un philosophe qui disserte sur des matières importantes, soit qu'il emploie le raisonnement pur, soit qu'il y mêle les images et les sentimens, a pour but de déterminer ceux qui l'entendent ou qui le lisent; mais ce n'est pas une détermination subite qu'il se propose pour l'ordinaire: c'est une détermination plus lente, mais plus durable, une détermination, pour ainsi dire, irrévocable; et c'est en quoi il diffère de l'orateur. (1)

D'après la définition que j'ai donnée de l'éloquence, je ne regarde comme éloquence propre-

---

(1) Puisque la détermination que produit l'orateur est une détermination subite, un orateur habile est donc un homme dangereux, s'il n'a beaucoup de probité et de droiture. Plus il a de talent, sans être essentiellement honnête homme, plus il peut faire illusion et déterminer ceux qui l'écoutent contre la vérité et la justice. Aussi Quintilien, ce rhéteur sensé, demande avant toute chose, que l'avocat soit honnête homme et reconnu pour tel.

ment dite, comme éloquence oratoire, que celle qui est dans les genres qu'on appelle délibératif et judiciaire (1), parce qu'alors l'orateur entreprend de déterminer ses auditeurs dans un temps précis, à faire ou ne pas faire une chose, à prononcer pour ou contre quelqu'un.

---

(1) On sait que les rhéteurs distinguent trois genres d'éloquence, le genre démonstratif, le délibératif et le judiciaire. Le démonstratif comprend la louange et le blâme d'une chose ou d'une personne; mais on le considère surtout comme renfermant la louange. On l'appelle démonstratif, et en grec *epideiktikon*, parce qu'on y fait montre de toutes les beautés de l'éloquence, qu'on y étale toute la pompe et toutes les richesses du style, ce qui nous l'a fait aussi nommer en français *le genre d'appareil*. Dans le genre délibératif, il est question de déterminer une ou plusieurs personnes à prendre un parti ou à ne pas le prendre, comme utile ou comme nuisible. Dans le judiciaire, on accuse ou on défend, on soutient son droit ou on attaque le droit prétendu d'un autre. Je ne vois pas que Cicéron ait admis la division des trois genres dans ses ouvrages sur la rhétorique, excepté dans un seul, qu'il avait sans doute composé étant fort jeune, et dans lequel il explique les sentimens des rhéteurs qui l'avaient précédé; plutôt qu'il n'expose le sien. Cet ouvrage d'ailleurs (ce sont les livres à Herennius) est-il vraiment de lui? Des savans dont l'autorité est d'un grand poids, l'attribuent à un autre. Dans ses autres livres sur la rhétorique, il ne parle point du genre démonstratif; ou bien il le rejette comme n'étant pas un genre de l'éloquence proprement dite, comme servant à former l'orateur, plutôt qu'il ne le constitue.

On peut écrire ou parler avec intérêt, et même avec chaleur, sur une ou sur plusieurs vérités physiques, morales, politiques; louer les talens et les vertus d'une façon noble et touchante, sans être pour cela orateur : on peut bien par-là en annoncer le génie; mais ce n'est point là ce qui le caractérise.

Ainsi donc ces discours ou ces traités magnifiques, dans lesquels on raisonne sur les différentes manières de gouverner les peuples, sur les effets admirables de la nature, sur les causes de ses effets, sur les vertus de l'homme et sur ses vices, sur les qualités de son esprit et de son cœur, sur son état présent et sa destinée future, et sur d'autres matières importantes, ces discours, dis-je, et ces traités, peuvent annoncer un écrivain habile, qui sait user à propos des moyens les plus frappans de l'éloquence; mais ils ne font pas l'orateur. Ils pourront déterminer les esprits; mais comme on ne s'y propose pas de les déterminer sur-le-champ, ils n'ont point cette adresse qui gagne, ni cette rapidité qui entraîne; adresse et rapidité qui sont les caractères propres de l'orateur.

Ces oraisons funèbres, où les morts sont loués pour instruire les vivans, où l'âme est élevée et transportée par la sublimité des pensées, par la noblesse des sentimens, par la grandeur des images, ne constituent pas encore l'orateur, tel que je le conçois, quoiqu'on y employe heureusement les grands moyens de l'éloquence, ceux par

lesquels on frappe l'imagination et on enflamme le cœur. Le panégyriste se propose, il est vrai, dans ses éloges, et doit se proposer, de déterminer les hommes à la vertu par les tableaux nobles et touchans qu'il expose à leurs yeux; mais cette détermination n'étant point assez précise ni assez marquée, n'est point celle qui me paraît constituer la véritable éloquence.

Les sermons, chez nous, quoiqu'ils soient susceptibles des plus grandes figures, des idées les plus sublimes, des mouvemens les plus animés, par l'importance des objets qu'ils traitent, et des vérités qu'ils annoncent, n'appartiennent à l'éloquence, telle que je la définis, qu'autant que le prédicateur y a pour but quelquefois, non-seulement d'instruire ceux qui l'écoutent, mais de changer *actuellement* la volonté du pécheur, de le déterminer au bien en le faisant renoncer au mal (1).

---

(1) Alors on peut dire que le sermon est dans le genre délibératif. L'orateur entreprend de déterminer ses auditeurs dans l'affaire qui les intéresse davantage, dans l'affaire de leur salut éternel, à se porter à tel bien et à éviter tel mal. Plus l'objet du discours est grand et sérieux, plus le style en doit être grave et solide : et on ne peut trop blâmer le prédicateur qui déshonore, disons-le, et qui profane son ministère, en cherchant à flatter l'oreille par les sons agréables d'une diction fleurie, au lieu de frapper l'âme par l'exposé simple, mais noble, des vérités les plus importantes. Un prédicateur qui cherche à plaire par les agrémens

La plupart de ses discours sont des espèces de dissertations morales : l'objet en est important, sans doute, puisqu'elles traitent de l'affaire unique et seule nécessaire, du salut éternel ; mais le but de celui qui parle, n'est pas toujours de déterminer ceux qui l'écoutent dans un temps aussi précis que je le demande : il ne s'agit pas toujours, dans un sermon, de faire prendre sur-le-champ, à ses auditeurs, la résolution qu'on désire, mais, plus ordinairement, de les instruire des vérités utiles qui intéressent leur destinée future, de les porter, en les instruisant, à régler *habituellement* leur conduite sur les grands principes de la morale chrétienne.

Nos prédicateurs les plus célèbres n'avaient, à ce qu'on rapporte, presque point d'action extérieure : immobiles, en quelque sorte, presque sans geste, ils annonçaient tranquillement, mais avec force, mais avec onction, les grandes vérités dont ils étaient persuadés eux-mêmes, et qu'ils voulaient persuader aux autres. Les auditeurs se retiraient tous convaincus et touchés de la grandeur de la religion, portés aux vertus qu'elle commande.

---

du langage, me paraît aussi ridicule qu'un homme que j'irais consulter sur une affaire où il s'agirait de toute ma fortune ou de mon honneur ou de ma vie, et qui me donnerait de belles phrases, au lieu de me donner des conseils utiles, simplement et clairement exprimés.



Cependant ce défaut d'action n'eût point convenu dans les orateurs de Rome et d'Athènes. Pourquoi ? ce n'est pas qu'ils eussent de plus grands sujets à traiter, mais c'est qu'ayant à déterminer, ou des citoyens, soit à prendre un parti comme utile, soit à le rejeter comme nuisible; ou des juges, à absoudre tel homme comme innocent, à condamner tel autre comme coupable, et cela dans un temps marqué, il fallait une vivacité plus pressante, une action plus entraînant dans le style, dans la voix, dans le geste, et par conséquent plus de ce que j'appelle éloquence. Mais je ne doute nullement que nos grands prédicateurs, suivant qu'ils se proposaient d'opérer une détermination plus ou moins prompte, n'animassent plus ou moins leur discours et leur action.

Voici un exemple qui prouve invinciblement, je crois, les principes que j'ai établis. Saint Augustin prêchait à Hippone à la place de l'évêque Valère : cet homme illustre dans l'église, aussi recommandable par la sincérité de sa pénitence et par la sainteté de sa vie, que par son talent pour la parole, annonçait au peuple les grandes vérités de la religion, d'une manière solide, touchante, et presque toujours efficace. La fête Saint Léonce, évêque d'Hippone, étant proche, les habitans de cette ville, qui se livraient en ce jour à des excès d'intempérance, pensant honorer par la débauche les vertus d'un saint, murmuraient de ce qu'on voulait les empêcher de célébrer cette fête avec les

réjouissances ordinaires. On sait combien le peuple tient à ces joies profanes qu'il croit consacrées par la piété. Saint Augustin entreprit de corriger cet abus, de faire renoncer le peuple d'Ilippone à un ancien usage auquel il était fortement attaché. Il épuisa toutes les ressources de son éloquence ordinairement victorieuse. Il parla trois fois, avec tout le feu et toute l'onction dont il était capable, et ne réussit que la troisième. Il ne fit d'abord qu'ébranler ses auditeurs; dans un second discours, il les toucha sans les changer. Il désespérait de pouvoir réussir. Il fit cependant un nouvel effort, et, revenant pour la troisième fois à la charge, il employa avec tant d'art la douceur et la force, le sublime et le pathétique, qu'il obtint ou plutôt qu'il arracha leur consentement avec leurs larmes: et ce succès est justement regardé comme le triomphe de son éloquence. Il n'avait pas alors néanmoins de plus grandes vérités à annoncer, mais il avait à déterminer, dans une circonstance précise, des volontés fortes et opiniâtres. Il fallait alors non pas simplement instruire des hommes disposés à se laisser instruire, mais amener où il voulait des cœurs obstinés, attachés, par inclination et par habitude, à des divertissemens criminels qu'ils croyaient innocens.

L'éloquence proprement dite, l'éloquence oratoire, consiste donc à déterminer dans un moment précis les volontés des hommes, à les amener où l'on veut par la force de la parole; et c'est là le but

principal de l'orateur dans les genres délibératif et judiciaire.

Les Grecs, et surtout les Athéniens, qui certainement connaissaient la nature et le vrai but de l'éloquence, étaient si convaincus de la vérité des principes que je viens d'établir, qu'ils n'appelaient orateurs que ceux qui, comme Eschine et Démosthène, entreprenaient de déterminer le peuple sur-le-champ, dans des occasions importantes : les autres étaient appelés philosophes ou sophistes (1), quoiqu'ils composassent et débitassent des discours sur toutes sortes de sujets physiques, moraux et politiques.

On me comprendrait mal, sans doute, si l'on pensait que par ma définition je restreins l'empire de l'éloquence. Je lui rends peut-être plus que je ne semble lui ôter : j'enferme dans son ressort toutes les circonstances publiques et particulières,

---

(1) Sophiste avait été d'abord un titre honorable ; il vient de *sophos* qui signifie un homme sage, instruit, éclairé : on le donnait à des savans qui pouvaient parler en beaux termes de toutes les sciences utiles. Mais il commença à s'avilir dès le temps de Philippe, et bientôt on ne regarda plus qu'avec mépris ces sortes de charlatans qui couraient de ville en ville pour faire parade d'érudition, pour trafiquer d'éloquence et de philosophie. Nous appelons chez nous sophistes ceux qui cherchent à faire illusion par de vaines subtilités et par des discours captieux. Cicéron, dans son traité de l'orateur, nomme sophistes ceux qui parlent, uniquement pour plaire, sur des sujets quelconques.

qui sont infinies, dans lesquelles il faut déterminer sur-le-champ, à quoi que ce soit, un homme seul, un certain nombre d'hommes, ou une grande multitude.

Quelques-uns pourront dire que je renverse toutes les idées reçues; qu'on est dans l'usage d'appeler éloquens certains endroits d'un écrit ou d'un discours, qui frappent l'âme par des images fortes et nobles, qui remuent le cœur par des sentimens pathétiques. J'appelle aussi ces endroits éloquens: il serait ridicule de vouloir changer les façons ordinaires de parler, comme il serait déraisonnable de prétendre marquer avec exactitude la nature des choses d'après des façons de parler qui ne sont pas toujours exactes. Mais ici on peut expliquer le mot d'*éloquens* donné à des discours ou à des écrits qui ne sont pas toujours dans le genre de l'éloquence oratoire: quand on dit qu'ils sont éloquens, on veut dire, sans doute, qu'on y a employé avec art les plus beaux moyens de l'éloquence: en ce sens, on peut, on doit même les appeler éloquens.

Dans les conversations ordinaires, on parle peut-être plus exactement de l'éloquence, on juge peut-être plus sûrement de sa nature précise, que dans les conversations savantes, ou même dans la plupart des livres qui en ont traité. Qui est-ce qu'on appelle ordinairement, et dans la vie civile, une personne éloquente? est-ce celle qui discourt en beaux termes sur des sujets relevés? non; mais

celle qui fait tourner sur-le-champ les volontés des autres, qui sait ou par la force ou par l'adresse d'une éloquence simple et naturelle, les amener où elle veut, les faire agir ou penser suivant ses désirs et ses intérêts.

On trouvera encore fort étrange que, tous les maîtres de rhétorique ayant toujours distingué trois genres d'éloquence, le délibératif, le judiciaire et le démonstratif, je n'admette que les deux premiers, je paraisse rejeter le troisième. Je ne rejette pas le genre démonstratif, mais je crois qu'il est moins un genre de l'éloquence proprement dite, qu'un des moyens qu'elle emploie pour réussir. Il comprend la louange et le blâme; l'orateur emploie souvent l'un et l'autre pour déterminer ses auditeurs. Par exemple, le discours *pour la loi Manilia* est presque tout entier à la louange de Pompée; je ne crois pas qu'il cesse pour cela d'être dans le genre délibératif. Cicéron ne fait le plus grand éloge de Pompée que pour déterminer le peuple romain à le nommer général dans la guerre contre Mithridate (1).

Enfin, on pourra m'objecter que, par mes principes, je réduis à bien peu de chose l'éloquence

---

(1) Ce n'est point par un esprit de singularité, mais par conviction, que j'ai adopté un système particulier sur l'éloquence. Je lisais Fléchier et Bossuet; je trouvais, surtout dans Bossuet, une éloquence pompeuse et magnifique, une foule d'idées sublimes, de sentimens élevés, d'images fortes et

française, dont les chefs-d'œuvres ne sont pas dans les genres délibératif et judiciaire, mais dans l'oraison funèbre et dans le discours moral.



### ÉLOQUENCE CHEZ LES FRANÇAIS.

Pour répondre à cette objection, il faut entrer dans quelques détails. Je vais faire voir que les Français sont peut-être le peuple de l'Europe qui

---

nobles ; j'y trouvais quelque chose de plus frappant que dans les plus belles harangues de Cicéron et de Démosthène, où je sentais néanmoins qu'il y avait plus de vraie éloquence, plus de cette adresse qui gagne et qui séduit, plus de ces mouvemens vifs et rapides qui entraînent, qui forcent et qui subjuguent les volontés. J'ai donc examiné en quoi consistait véritablement l'éloquence, quel était le vrai but de l'éloquence proprement dite : j'ai cru l'apercevoir et je m'en suis expliqué tout simplement. J'ai été étonné, en lisant l'*orateur* de Cicéron, d'y voir que mes principes étaient les siens. Il faut remarquer que l'*orateur* est un des derniers ouvrages que Cicéron ait faits sur la rhétorique ; que Brutus l'ayant prié de mettre par écrit ses véritables idées sur ce qui constituait le parfait orateur, il lui avait composé et adressé un livre intitulé *orator*, l'*orateur* : c'est donc dans ce livre qu'il faut chercher les vrais sentimens de Cicéron sur l'éloquence.

Or, qu'on lise les chapitres sixième, neuvième et dixième de cet excellent ouvrage, on y verra que cet illustre Romain, qui avait fait une étude si approfondie de l'éloquence, qui était si consommé dans la pratique de cet art, qui avait parlé si souvent et en tant d'occasions diverses ; on

a le plus de talent pour l'éloquence. Je montrerai ensuite pourquoi, malgré ce talent, ils sont cependant restés au-dessous des anciens orateurs.

---

verra ce qu'il pense du genre démonstratif, des poètes, des historiens, des philosophes et des sophistes qui passaient pour les plus éloquentes : on verra quel est, selon lui, l'homme vraiment éloquent, le véritable orateur. « Il y a » plusieurs genres d'écrire, dit-il, qui diffèrent entre eux, » et dont chacun forme un caractère particulier. Tel est le » style de l'histoire, des éloges, des déclamations, de ces » discours où l'on donne des avis et des conseils, comme » ont fait Isocrate et beaucoup d'autres sophistes ; en un » mot, de toutes ces compositions qui, n'étant que pour » l'apparat et pour le plaisir de l'oreille, sont absolument » éloignées de ce style vif et rapide qu'on emploie au barreau et dans la place publique. Je ne parlerai pas de tous » ces différens genres d'écrire : ce n'est point qu'il en faille » négliger l'étude, car ils doivent être considérés comme » le lait et la première nourriture de l'orateur que nous » voulons former, et dont nous voulons dire quelque » chose de plus approfondi que ce qu'on enseigne d'ordinaire ». *Sed quoniam plura sunt orationum genera, eaque diversa, neque in unam formam cadunt omnia; laudationum, scriptionum, historiarum, et talium suasionum, qualem Isocrates fecit panegyricum, multique alii qui sunt nominati sophistæ, reliquarumque rerum quæ absunt à forensi contentione, ejusque totius generis, quod græcè epideiktikon nominatur, quod quasi, ad inspiciendum, delectationis causâ comparatum est, formam non complectar hoc tempore: non quò negligenda sit; est enim illa quasi nutrix ejus oratoris quem informare volumus, et de quo molimur aliquid exquisitiùs dicere.*

Dans le neuvième chapitre que je serais tenté de copier,

L'idée que je me suis formée de la véritable éloquence, de l'éloquence oratoire, me fait définir le discours, une conversation (1) dans laquelle un

---

mais auquel je me contente de renvoyer le lecteur, pour ne pas trop allonger cette note qui n'est déjà que trop longue, après avoir prouvé que l'orateur ne doit pas être confondu, ni avec les philosophes, ni avec les sophistes, ni avec les historiens, ni avec les poètes, il conclut en disant : Voilà donc l'orateur distingué des philosophes, des sophistes, des historiens et des poètes ; il faut maintenant le faire connaître et montrer ce qu'il est véritablement. L'homme éloquent que nous cherchons, dit-il, dans le chapitre dixième, sera celui qui, dans les plaidoyers et dans les délibérations publiques, saura prouver, plaire, émouvoir ; qui, dans les différentes circonstances où il parlera, saura prendre le ton et le style les plus propres à déterminer ses auditeurs.

(1) Je me suis servi du terme de conversation, quoiqu'une conversation suppose au moins deux personnes qui parlent toutes deux et qui s'entretiennent, parce que je n'en ai pas trouvé d'autre dans notre langue pour rendre l'idée que je me suis faite d'un discours, d'après la manière dont j'ai conçu la vraie éloquence. L'expression cependant n'est pas aussi impropre qu'elle pourrait le paraître. Dans un discours, un seul homme parle, il est vrai, et tous les autres l'écoutent ; mais si l'auditeur ne parle pas, l'orateur le fait souvent parler ; il l'interroge, il le fait répondre ; il répond aux interrogations qu'il lui met dans la bouche : l'orateur converse donc, en quelque sorte, avec l'auditeur. On peut donc absolument définir le discours, la conversation d'un seul avec plusieurs. Il suit de là que le discours, pour faire impression, doit s'adresser aux



seul veut en persuader plusieurs, les déterminer sur-le-champ, dans une conjoncture plus ou moins importante, à agir ou à ne pas agir, à rendre un jugement contraire ou favorable.

Le discours est une conversation ; il doit être, comme celle-ci, familier, naturel, simple, agréable, facile, clair, raisonnable, vif et animé. Mais c'est une conversation d'un seul avec plusieurs, qui attendent d'un seul homme, qu'ils viennent tous écouter en silence, quelque chose au-dessus du commun ; il doit donc être en même temps noble, soutenu, harmonieux, grand quelquefois et sublime, mais s'éloignant toujours, le moins qu'il est possible, de la simplicité piquante d'une conversation ordinaire.

D'après ces idées, je dis que le Français trouve

---

personnes auxquelles on parle. Pour s'en convaincre, qu'on examine le prédicateur. Quel est le discours par lequel il produit plus d'effet sur ceux qui l'écoutent ? Est-ce celui dans lequel il exprime avec force des vérités grandes et sublimes, mais vagues et générales ? non ; mais celui dans lequel il converse en quelque façon avec ses auditeurs. Soit qu'il parle à des hommes de la cour, à des habitans des villes ou des campagnes, ou même à des enfans, il faut qu'il s'adresse aux personnes, qu'il converse avec elles, qu'il les entretienne d'elles-mêmes. On dit quelquefois, cet orateur a l'esprit trop relevé pour un tel auditoire : on doit dire, il n'est point assez éloquent. Un orateur vraiment éloquent doit savoir parler à tous les auditeurs, quels qu'ils soient, le langage qui leur convient.

dans son génie et dans sa langue, de quoi atteindre à la perfection de l'éloquence. Le Français est naturellement vif, spirituel, capable de toutes les sciences; il raisonne sur tous les objets avec autant d'agrément que de solidité. Son esprit, en général, n'est pas profond; mais il est pénétrant, fin, délicat, juste et méthodique, quoique frivole en apparence; attentif et réfléchi sans être lourd. La conversation des Français enchante tous les étrangers: aussi préfèrent-ils notre commerce à celui des autres peuples; ils nous attirent chez eux, s'ils ne peuvent venir chez nous; ils se plaisent en France plus qu'en aucun autre pays du monde; ils accourent à l'envi dans notre capitale: Paris est l'Athènes de l'Europe (1).

La langue des Français, conforme à leur génie,

---

(1) Qu'on n'aille pas croire cependant, d'après ce que nous venons de dire, que la ressemblance entre les Athéniens et les Français soit parfaite. Il y avait dans les Athéniens, quoique naturellement gais et spirituels, un fonds de sérieux qu'on ne trouve pas ordinairement dans nos Français qui, en général, sont trop légers, et folâtres jusqu'à la bouffonnerie. Nous avons déjà beaucoup d'ouvrages excellens dans le genre gai et agréable, avant que d'avoir rien de supportable dans le genre grave et noble; et il me semble que nos Français sont aussi inférieurs aux Grecs dans ce dernier genre, qu'ils leur sont supérieurs dans l'autre. Les beaux esprits de la France me paraissent avoir quelque chose de plus léger et de moins pédantesque que les beaux esprits de la Grèce. Je crois donc que les

est simple , naturelle , amie surtout de la clarté et de la netteté , ennemie des équivoques et de tout embarras . Facile et dégagée dans sa construction , tout se développe sans peine dans ses périodes , tout y marche avec ordre : douce , forte , précise , harmonieuse , peu hardie , mais sage , vive et animée dans ses tours , elle est des plus propres pour l'éloquence . Les Français ont donc tout ce qu'il faut pour réussir dans le grand art de la parole . Ils

---

Grecs auraient pu gagner à notre commerce , comme nous gagnerions infiniment au commerce des écrivains grecs . Voilà pourquoi je désirerais fort , pour le bien des lettres , que leur langue fût plus cultivée parmi nous . Au reste , je pense que Louis XIV est peut-être celui qui a fait le plus de bien aux lettres françaises , parce que , sans dénaturer le génie de la nation , et en lui laissant sa gaîté naturelle , il lui a inspiré un ton de sérieux , de réserve , de décence et de noblesse , qui a répandu dans tous les esprits de son siècle des grâces austères et une politesse pleine de dignité . Je suis persuadé , au contraire ( je le dirai avec cette franchise dont je me piquai toujours en écrivant ) , que Voltaire , esprit rare , aimable et superficiel , sans être dépourvu de connaissances et de philosophie , a fait le plus grand tort à notre littérature . Au lieu de rectifier le génie frivole , badin et folâtre de la nation , il l'a renforcé ; il lui a appris à se moquer et à rire de tout , de l'érudition et de la science , de la religion et de la vertu . Oui , je soutiens qu'il a fait un très-grand tort aux mœurs et aux lettres , et un tort d'autant plus grand qu'il avait des talens plus distingués , et qu'en reconnaissant ses vices et ses défauts , on doit convenir que c'est un des hommes les plus extraordinaires qui aient paru dans l'Europe .

ont réussi en effet ; ils ont excellé même dans tous les genres auxquels ils se sont appliqués : dissertations oratoires, éloges des personnages fameux, discours moraux, tragédie et comédie (1). Nous avons été fort loin dans tous ces genres, et peut-être plus loin que les anciens mêmes ; et si nous sommes restés au-dessous d'eux dans les genres délibératif et judiciaire, qui, selon moi, sont les seuls champs de la véritable éloquence, c'est que les occasions nous ont manqué.

Il faut des occasions (2) à l'orateur pour déployer ses talens ; il ne fera pas des discours

(1) La tragédie et la comédie, considérées par rapport aux détails de l'action, me semblent appartenir à l'éloquence telle que je l'ai définie, l'une dans le plus haut style, et l'autre dans le style le plus familier. Ce sont, dans l'une et dans l'autre, des hommes qui, affectés de passions plus ou moins fortes, plus ou moins sérieuses, cherchent à emporter sur le champ ce qu'ils désirent, par une éloquence plus ou moins relevée, plus ou moins simple. — *Nous avons été fort loin...* Que de chefs-d'œuvres admirables ne nous ont pas donnés dans la tragédie, Corneille, Racine et Voltaire ; dans la comédie, Molière et plusieurs autres ; Fléchier et Bossuet dans l'oraison funèbre ; Massillon et Bourdaloue dans le discours moral ; une infinité d'excellens écrivains dans toute espèce de dissertations !

(2) J'appelle occasions pour l'orateur, non-seulement de grands sujets à traiter, comme pour le poëte, mais encore ces circonstances heureuses où, en traitant des sujets qui intéressent le public, il travaille pour sa fortune et son élévation.

vagues, qui ne seraient après tout que de froides déclamations. La physique, la morale et la politique, fourniront toujours des matières vastes au philosophe éloquent. Les annales anciennes ou modernes, sacrées ou profanes, donneront toujours de grandes vertus à louer, de grands talens à vanter. La religion offrira toujours des vérités importantes à annoncer. L'histoire, la fable, la vie commune et civile, seront toujours fécondes en sujets intéressans pour les poètes tragiques et comiques. Le génie du poète crée les occasions; il faut qu'elles se présentent à l'orateur, et elles ne se présentent pas chez nous pour les genres dont je parle. Je m'explique.

Sans avoir approfondi la nature des gouvernemens, le peu de réflexions que j'ai faites sur cet objet, m'ont convaincu que le gouvernement le plus heureux est une monarchie douce dans laquelle le peuple est soumis au prince, et le prince aux lois; mais il faut avouer que la constitution monarchique est aussi peu favorable à l'éloquence qu'elle est propre pour le bonheur. L'orateur habile n'y peut signaler son talent, ni dans les délibérations communes pour le bien général, ni dans ces grandes causes qui tiennent à l'administration de l'état.

Dans la plupart des monarchies, le prince décide seul des affaires publiques. La guerre, la paix, les alliances, les lois et les finances, tout se traite dans son conseil. Là, un petit nombre de per-

sonnes qu'il a daigné choisir comme plus capables de l'aider de leurs avis, délibèrent tranquillement sous ses yeux ou par ses ordres, sur ses intérêts et sur ceux du peuple; le peuple exécute ce que le prince a réglé sans lui. Dans ces délibérations secrètes et privées, il n'est pas besoin d'un Démosthène, dont l'éloquence forte et véhémentement détermine au bien de la patrie les volontés de toute une multitude.

Par rapport aux grandes causes qui tiennent à l'administration de l'état, le prince, comme premier juge de son royaume, les rappelle ordinairement à lui. Il ne reste à l'avocat que des causes de particulier ou d'affaires particulières, dont quelques-unes peuvent occuper quelquefois et attacher le public, ou par la singularité des événemens et le fond de pathétique qu'elles renferment, ou par la qualité des personnes qu'elles regardent, mais qui sont presque toutes froides, et intéressantes seulement pour les intéressés à la décision. Cicéron accusait ou défendait sur des matières et dans des circonstances importantes, des hommes qui avaient été consuls ou préteurs, qui aspiraient au consulat ou à la préture, c'est-à-dire, les principaux d'une ville la maîtresse du monde. La position de nos avocats est-elle la même? Qu'on nous donne les mêmes causes qu'avaient les Romains, les mêmes personnes à accuser ou à défendre sur les mêmes matières et dans les mêmes circonstances, notre barreau produira des chefs-d'œuvres.



## ÉLOQUENCE CHEZ LES ATHÉNIENS.

Les occasions qui ont manqué aux orateurs français, se sont offertes, et de la manière la plus favorable, aux orateurs athéniens. Avec quel éclat, en effet, l'éloquence ne pouvait-elle pas briller à Athènes, surtout dans le genre délibératif, que je regarde comme plus grave, plus noble et plus intéressant que le genre judiciaire (1) ! Celui-ci même n'intéresse souvent, que parce qu'il participe de celui-là, puisque, pour l'ordinaire, une

---

(1) Il est vrai que les discours, dans le genre délibératif, intéressent beaucoup dans le moment ceux qui écoutent ; qu'ils demandent plus de gravité et de noblesse que d'autres, plus de force, de précision et de rapidité ; mais il faut avouer aussi que les sujets ordinairement en sont assez bornés et assez uniformes, qu'ils ne présentent pas une grande variété d'objets. Dans les grandes causes, l'orateur a bien plus occasion de déployer toutes les richesses du style, d'employer toutes les beautés de l'art, de montrer toutes les ressources de son génie. Les catilinaires et les philippiques de Cicéron offrent, sans doute, une éloquence plus vive, plus rapide, plus simple et plus naturelle que ses autres discours ; elles doivent intéresser extrêmement le sénat ou le peuple devant lesquels il les a prononcés : mais aujourd'hui que ces grands intérêts sont éloignés, ses verrines, par exemple, doivent peut-être nous intéresser davantage par la multiplicité des objets divers qu'elles nous présentent, et qui sont tous traités avec un art admirable.

cause attache d'autant plus qu'elle est plus liée avec les affaires de l'état et les intérêts de la patrie.

Le gouvernement d'Athènes était purement démocratique : le mérite, et surtout celui de l'éloquence, y faisait la noblesse, y conduisait aux premiers honneurs. Il suffisait d'être premier citoyen et éloquent pour haranguer le peuple. On voulait délibérer sur une affaire importante, on était assemblé dans la place publique ; un héraut s'avancait au milieu des Athéniens, et demandait à haute voix, au nom de la patrie, qui des citoyens assemblés voulait parler pour elle. Alors, comme si la patrie elle-même l'eût appelé, un citoyen, quel qu'il fût, pourvu qu'il eût du zèle et du talent pour la parole, se levait et montait à la tribune. Là, animé par les plus grands motifs, par le désir de sa gloire, par la considération de l'intérêt commun et du sien propre, il donnait avec ardeur l'avis qui lui semblait le plus utile. Dès qu'il avait parlé une ou deux fois, et qu'il avait plu, il était dès lors regardé comme un des principaux de l'état. La république l'élevait aux charges, l'employait dans ses négociations, l'envoyait en ambassade ; c'était un de ses ministres : orateur et ministre, étaient à Athènes deux mots synonymes.

Il était bien flatteur pour un citoyen, souvent d'une condition obscure, de se voir tout-à-coup considéré dans sa ville, de dominer dans la tribune, d'y régner en maître, par la parole, sur une foule d'hommes libres et de souverains, jaloux à



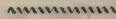
l'excès de leur liberté et de leur souveraineté ; d'exercer sur eux un empire d'autant plus absolu, que c'était l'empire du génie, et qu'en obéissant au génie qui parle et qui maîtrise, on croit n'obéir qu'à soi-même ; de fixer par son éloquence la légèreté d'un peuple volage ; de réprimer ses fougues ou d'exciter sa lenteur, selon qu'il le jugeait convenable ; enfin, de tourner seul du côté qu'il voulait, et comme il le voulait, toute une multitude, en faisant agir les grands ressorts, et, pour ainsi parler, les fortes machines de la persuasion ; car c'est surtout quand il faut déterminer une multitude, qu'on doit employer ces mouvemens rapides, ces figures véhémentes, seules capables de remuer un corps immense.

Dans une ville comme Athènes, constituée comme je viens de le dire, dont les habitans, d'ailleurs, étaient les plus spirituels de tous les Grecs, avaient le goût le plus fin, l'oreille la plus délicate (1), on dut voir paraître un grand nombre de bons orateurs. Il en parut, en effet, une foule d'excellens, distingués tous par un caractère particulier, mais

---

(1) Il ne faut pas juger du peuple d'Athènes, comme dans les autres états. Le peuple d'Athènes avait naturellement une pénétration, une vivacité, une délicatesse d'esprit même surprenante. On sait le fait de Théophraste ; il marchandait des légumes à une vieille femme : Non, étranger, lui dit-elle, vous ne les aurez point à meilleur marché. Il fut surpris de se voir traiter d'étranger, lui qui avait

réunis par un goût général pour le vrai beau, le beau simple et sans apprêt. Je ne parlerai que d'Eschine et de Démosthène, qui sont les deux plus célèbres, et que je dois montrer deux fois aux prises l'un avec l'autre : il faut auparavant jeter un coup d'œil sur l'éloquence chez les Romains.



### ÉLOQUENCE CHEZ LES ROMAINS.

Les Romains, occupés d'abord, soit à étendre leur empire en domptant les peuples voisins, et après eux des nations plus éloignées; soit à pacifier l'intérieur de leur ville, en apaisant les agitations violentes causées par les débats presque continuels des plébéiens avec les patriciens, n'avaient songé, pendant plusieurs siècles, qu'à rendre leur nom redoutable par la terreur de leurs armes, qu'à fixer la constitution de l'état par la sagesse de leurs réglemens. Les charmes des arts, des sciences et des lettres, et en particulier ceux de l'éloquence, leur étaient inconnus; insensibles à la

---

passé presque toute sa vie à Athènes, et qui se piquait de mieux parler que tout autre : cependant, c'est à son langage qu'elle reconnut qu'il n'était pas du pays. Quelle force ne devait pas avoir un orateur pour déterminer tout un peuple dans une conjoncture importante ! mais aussi quelle finesse et quel art pour parler devant le peuple le plus poli qui fut jamais, le plus difficile à contenter en matière d'éloquence !

gloire que donne le talent de la parole, ils n'étaient touchés que de l'éclat des exploits militaires. Mais enfin, quand ils furent plus tranquilles au dedans et au dehors, ils sentirent par eux-mêmes le pouvoir naturel que donne à un citoyen, dans les assemblées, le talent de persuader ceux qui nous écoutent, de les amener à un parti ou à un sentiment, ou de les en détourner par la force du discours; ils sentirent le crédit qu'on acquiert parmi le peuple, maître absolu des grâces et des honneurs, soit en accusant les hommes puissans et fiers qui l'oppriment, soit en défendant les faibles et les opprimés.

Les premiers orateurs romains suivirent leur propre génie, et nous voyons dans Cicéron qu'ils ne manquaient pas de vigueur : mais leur éloquence rude et barbare, sans ornement et sans finesse, avait besoin d'être polie et adoucie par le commerce d'une nation savante qu'ils avaient vaincue. Les Grecs enrichirent leurs vainqueurs des belles connaissances qui avaient fleuri et qui fleurissaient encore parmi eux : ils leur apprirent à perfectionner par l'art, les talens qu'on a reçus de la nature. Quelques-uns, profitant de leurs leçons, commencèrent à goûter les agrémens du style et l'harmonie oratoire; ils essayèrent même de les transporter dans leurs discours : mais il fallait que Cicéron parût pour montrer ce que la langue latine pouvait devenir entre ses mains, jusqu'où elle pouvait s'élever dans cette partie. En un mot, la jeunesse

romaine, instruite et dirigée par les Grecs, cultiva l'éloquence avec la plus grande ardeur, comme un nouveau moyen de parvenir : ceux qui se sentaient quelque génie, s'efforcèrent à l'envi de se distinguer, surtout au barreau, où un grand nombre de causes plus intéressantes les unes que les autres, ouvraient à leurs talens une illustre et vaste carrière.

Les avocats de Rome avaient, sans contredit, plus d'avantages que ceux d'Athènes : l'empire romain étant infiniment plus étendu, les grandes causes devaient être beaucoup plus multipliées. D'ailleurs, à Athènes, plusieurs causes étaient renvoyées au tribunal de l'aréopage, qui, par une sagesse très-louable, interdisait aux avocats les artifices et les mouvemens de l'éloquence ; il y a eu même des temps où les parties étaient obligées de plaider elles-mêmes. Enfin, dans tous les tribunaux, une horloge d'eau, nommée *clepsydre*, resserrait les plaidoiries dans des bornes assez étroites. Mais les orateurs romains avaient un champ beaucoup moins libre dans les délibérations communes, quand il fallait parler au peuple.

La constitution romaine était moitié aristocratique, moitié démocratique : le sénat, à Rome, était bien aussi puissant que le peuple. Les patriciens, les sénateurs, étaient presque les seuls qui parvinssent aux premières charges de la république ; l'accès en était fermé aux autres, ou du moins leur était fort difficile. On sait combien un

homme nouveau, malgré son mérite, son crédit et ses richesses, avait de difficultés à vaincre, d'obstacles à surmonter, pour s'élever à ces dignités qu'une noblesse superbe croyait n'être dues qu'à la naissance. Combien n'en coûta-t-il pas à Cicéron, né d'un père riche, et chevalier romain : le plus grand orateur sans doute qui eût jamais paru, mais homme nouveau; combien ne lui en coûta-t-il pas pour parvenir au consulat? L'éloquence seule n'eût pas conduit aux honneurs; il fallait y joindre une fortune considérable. Que de dépenses n'entraînait pas après elle l'édilité, par laquelle passait nécessairement quiconque aspirait aux premières places! Il fallait avoir autorité pour haranguer le peuple : un simple particulier ne pouvait pas, quand il voulait, parler dans la tribune pour le bien général.

Mais c'en est assez sur cet article : il faut nous occuper des trois orateurs célèbres qui ont honoré Rome et Athènes par leur éloquence : disons d'abord un mot d'Eschine.

---



## E S C H I N E.

DE SON ÉLOQUENCE, AVEC UN PRÉCIS DE SA VIE.



ESCHINE était fils d'Atromète et de Glaucothée. Si l'on en croit son rival, son père était esclave d'un maître d'école, sa mère ne faisait pas un commerce fort honnête. Il paraît certain qu'il était d'une condition peu relevée, et il semble qu'il n'aurait pas dû fournir à Démosthène des armes contre lui-même, en lui reprochant son origine. Il fut d'abord cleric de greffe; son goût pour la déclamation le rendit comédien, et le jeta dans une de ces troupes qui parcouraient les villes et les campagnes : Démosthène prétend qu'il n'y jouait que les troisièmes rôles. Dégoûté de ce métier, il fréquenta l'école de Platon (1); ce philosophe, dont la diction est si propre à former des orateurs, lui inspira du goût pour l'éloquence. L'éloquence qu'il étudia et dans laquelle il réussit, l'éleva bientôt aux premiers honneurs, et au rang des principaux citoyens; il fut employé plus d'une fois dans des négociations importantes.

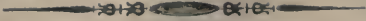
---

(1) Platon, disciple de Socrate, aussi éloquent que grand philosophe. L'élévation de son génie et la sublimité de son style, lui méritèrent le surnom de *divin*. On a remarqué que les plus grands orateurs s'étaient formés à son école.

Il avait un talent décidé pour la parole , une voix sonore , une mémoire fidèle , une élocution facile et soutenue d'une figure avantageuse. On a toujours fait grand cas de ses ouvrages. Nous lisons dans Photius , que trois de ses harangues méritèrent le surnom des trois grâces , et neuf de ses lettres , celui des neuf muses.

Rien de si doux en effet , rien de si gracieux que son style : simple , familier , mais noble et ingénieux , il a toutes les finesses de l'art avec les agréments de la nature ; châtié , pur , élégant , sans s'écarter néanmoins de la simplicité naïve du langage populaire ; harmonieux sans être lâche ; vif sans être impétueux , plein d'action , marchant à son but sans s'arrêter , précis et rapide dans quelques endroits , grand quelquefois et sublime , rempli de chaleur , mais d'une chaleur tranquille , il s'insinue adroitement dans l'âme en flattant l'oreille ; il la gagne insensiblement , lui fait une douce violence et s'en rend le maître : enfin , Eschine eût été sans contredit le premier des orateurs grecs , si Démosthène , par son éloquence victorieuse , n'eût dominé sur ses concurrens comme il dominait sur ses auditeurs.

---


  
**DÉMOSTHÈNE.**

DE SON ÉLOQUENCE, AVEC UN PRÉCIS DE SA VIE.

~~~~~

DÉMOSTHÈNE eut pour père un homme assez riche, qui faisait valoir des forges ; il le perdit de bonne heure , et resta fort jeune sous la conduite de Cléobule, sa mère, qui négligea absolument son éducation. Les tuteurs entre les mains desquels il tomba, étaient moins attentifs à cultiver l'esprit de leur pupille, qu'à s'enrichir de son bien. Abandonné à lui-même , Démosthène languit dans une telle mollesse, qu'il reçut de ses camarades le surnom de Batalus (1) ; mais son génie ardent et né pour l'éloquence, endormi dans le repos, se réveilla enfin, et voici à quelle occasion.

Il entendit parler un jour d'une cause célèbre où il s'agissait des intérêts de l'état, et qui faisait beaucoup de bruit dans la ville : il fut curieux d'y assister avec les autres. L'orateur, qui s'appelait Callistrate, parla d'une manière distinguée ; il fut écouté avec beaucoup d'attention, et après son discours il fut reconduit chez lui en cérémonie, au milieu d'une foule de citoyens qui applaudissaient à ses talents. Le jeune homme fut touché des honneurs rendus à Callistrate, et encore plus du

(1) Batalus était un joueur de flûte mou et efféminé.

pouvoir que l'éloquence a sur les esprits ; il ne put résister à ses charmes : l'attrait du génie et la passion de la gloire le tirèrent de son inaction. Renonçant dès lors à tout autre plaisir, il se livra tout entier au grand art de la parole. Disciple d'Isée, dont la diction forte et véhémence était plus de son goût que l'éloquence douce et paisible d'Isocrate (1), il le fut aussi de Platon, dont il admirait et dont il tâchait d'imiter le style noble et sublime.

Il essaya ses forces contre ses tuteurs, qu'il obligea de lui restituer une partie de son bien. Enhardi par ce succès, il se hasarda de monter à la tribune pour haranguer le peuple ; mais il ne fut point goûté : il y monta une seconde fois, et il ne fut pas mieux reçu. Entièrement découragé, il voulait renoncer à un emploi dont il se croyait incapable, vu ses défauts naturels qui semblaient incorrigibles. Une grande timidité, une voix faible et bégayante, une langue embarrassée, des gestes irréguliers, un haussement d'épaules désagréable,

(1) Isée et Isocrate, deux célèbres rhéteurs d'Athènes. Ils avaient chacun leur caractère particulier : l'un aimait la force et la véhémence ; l'autre la douceur et les grâces. J'ai remarqué, dans le discours préliminaire mis à la tête de ma traduction des œuvres complètes d'Isocrate, que, quoique Démosthène n'eût pas été disciple de ce rhéteur, il avait pris de sa manière beaucoup plus qu'on ne pense. Je renvoie au discours même, dans lequel on verra les raisons sur lesquelles je me fonde.

lui donnaient une déclamation (1) tout-à-fait choquante; et sans la déclamation il est impossible de réussir. Un de ses amis, comédien fameux, le lui fit aisément comprendre. Le voyant triste du désagrément qu'il avait essuyé, et se doutant de la raison qui avait fait mal recevoir sa harangue, il lui donna à déclamer de beaux vers de Sophocle. Démosthène s'en acquitta le mieux qu'il put. Satyrus, c'était le nom du comédien, les déclama à son tour : ils parurent tout autres à l'orateur dans la bouche de son ami. Il comprit donc que la déclamation est essentielle, que c'était par là qu'il avait déplu : il reprit un peu courage, et entreprit de vaincre les défauts qui avaient choqué.

Il n'épargna rien pour en venir à bout : trois maîtres lui apprirent l'art de la déclamation ; il était à lui-même un maître sévère. On sait les peines incroyables et extraordinaires qu'il se donna pour dompter et réformer la nature. Des cailloux dans la bouche, il gravissait contre des rochers escarpés, récitant plusieurs vers de suite, et prononçant avec effort les lettres et les syllabes qui lui coûtaient le plus à prononcer : il pliait peu à peu ses organes à une articulation nette et facile dans les plus longues périodes. Se promenant sur les bords de la mer, et là, haranguant les flots agités,

(1) Dans la *déclamation*, j'enferme la mémoire, la prononciation, et tous les mouvemens du corps qui accompagnent la prononciation.

il s'enhardissait et s'accoutumait au bruit tumultueux des assemblées populaires. Il ne s'exerçait point chez lui, qu'il ne suspendît sur ses épaules une épée nue, qui l'avertissait aussitôt de les baisser quand elles se haussaient. Un miroir devant lequel il déclamaient toujours, lui faisait découvrir les plus petits défauts qui avaient pu échapper à ses maîtres : il les combattait sans relâche dès qu'il les avait connus. Ces exercices pénibles lui réussirent ; et il se perfectionna tellement dans la déclamation, qu'Eschine, tout habile qu'il était, croyait défigurer les discours de son rival en les récitant (1). Démosthène, en un mot, s'était si bien convaincu que la déclamation est essentielle pour l'orateur, que quelqu'un lui ayant demandé quelle était la première, la seconde et la troisième partie de l'éloquence, il se contenta de répondre à chaque question qu'on lui fit, que c'était la déclamation. En effet, avec une déclamation avantageuse, l'orateur le plus médiocre plaît et plaira toujours ; sans elle, l'orateur le plus éloquent est à peine supportable.

Quoique Démosthène eût reçu de la nature les

(1) Eschine succomba dans son accusation : condamné à l'exil, il se réfugia à Rhodes, où il ouvrit une école d'éloquence. Il commença ses leçons par lire à ses disciples la harangue qui l'avait fait exiler ; ils lui donnèrent de grands applaudissemens : il lut ensuite celle de Démosthène ; interrompu par des acclamations continuelles, *Que serait-ce donc*, leur dit-il, *si vous l'eussiez entendu lui-même ?*

plus grands talens pour la composition , il ne négligea pas de les cultiver et de les perfectionner par l'étude. Infatigable , il se levait dès le point du jour , et il aurait été fâché que l'artisan le plus laborieux l'eût devancé dans le travail. Il se fit faire un cabinet souterrain , et s'y enfermait des mois entiers , se faisant raser la moitié de la barbe pour se mettre hors d'état de sortir. Dans ce réduit obscur , à la lueur d'une lampe , éloigné du bruit et du tumulte , il se livrait à l'étude sans craindre les distractions. Ses ennemis disaient de ses plus belles harangues, qu'elles sentaient l'huile : peu sensible à ce reproche , il était content de lui , s'il pouvait se flatter d'avoir fait avec peine quelque chose de bon et de parfait ; il ne se piquait pas de faire aisément du mauvais ou du médiocre. L'histoire de Thucydide , qu'il copia huit fois de sa propre main , lui avait rendu plus familier le style de cet auteur précis et nerveux.

Il se trouva dans la position la plus favorable pour faire valoir ses talens naturels et acquis. Philippe , prince ambitieux , politique habile , guerrier actif , ennemi du repos , faible d'abord , mais devenu puissant , avait projeté d'envahir la Grèce : la ruse , le parjure , l'injustice , la violence , rien ne lui coûtait pour parvenir à ses fins ; n'épargnant point l'argent pour se rendre maître des villes , il emportait , par le moyen de son or , celles dont la force ne pouvait lui ouvrir les portes. Il travaillait surtout à semer la division parmi les républiques

grecques, à les combattre les unes par les autres, et il ne réussit que trop souvent. Le plus grand obstacle qu'il trouva à ses projets, fut le zèle éloquent et intrépide de Démosthène; et si l'activité du Macédonien fournit matière à l'éloquence de l'Athénien, l'éloquence de l'orateur exerça plus d'une fois l'activité du monarque.

Démosthène, aussi zélé que courageux, consacra ses talens au bien de sa patrie et de toute la Grèce, et s'efforça de conserver, par la parole, la liberté d'une nation que Philippe voulait asservir par ses armes. Il épuisa toutes les ressources de son art pour réveiller l'indolence de ses concitoyens, pour les éclairer eux et tous les Grecs sur leurs vrais intérêts, pour les réunir tous, en leur faisant oublier leurs haines particulières, contre un ennemi dangereux qui cherchait à les opprimer tous. Tantôt il engageait les Athéniens à défendre ceux que Philippe attaquait; tantôt, voyageant chez les peuples amis de Philippe, il les animait de son esprit, et les portait à se détacher de ce prince, pour s'attacher aux Athéniens leurs amis véritables et leurs zélés défenseurs. Enfin, l'ambition de Philippe était réprimée et punie, si Démosthène eût été aussi bon général qu'il était grand orateur, ou si du moins Athènes eût eu alors un général dont l'habileté eût répondu à l'éloquence de Démosthène. Ce grand homme ne parla jamais, soit dans sa ville, soit dans les autres, sans persuader : ses auditeurs se retiraient

toujours convaincus de la vérité de ses discours, et déterminés à suivre ses conseils.

Qu'y a-t-il cependant chez lui d'extraordinaire ? rien de si simple et de si naturel que son éloquence : on n'y rencontre guère de ces figures (1) hardies qui prêtent la parole et le sentiment aux êtres muets et insensibles, qui font sortir les morts de leurs tombeaux pour les interroger ou les faire parler ; on y trouve peu de ces images frappantes qui élèvent l'âme et qui la transportent ; de ces pensées brillantes qui saisissent et qui éblouissent ; on y voit rarement cette pompe et cette magnificence de style, cet appareil de diction qui en impose d'abord aux yeux et à l'oreille des auditeurs. C'est une suite de raisonnemens familiers puisés dans le bon sens ; c'est de la raison qu'il emprunte toujours ce langage et ces idées qui paraissent si simples et si ordinaires, sans avoir rien cependant de commun et de trivial. Démosthène raisonne : oui, mais le raisonnement chez Démos-

(1) Il y a beaucoup de figures dans Démosthène, et il y en a d'autant plus que son langage est plus naturel : car, loin que les figures, suivant la définition vicieuse qu'on en donne, soient des façons de s'exprimer qui s'éloignent de la façon ordinaire de parler, on les emploie d'autant plus fréquemment, qu'on parle d'une manière plus naturelle. Le langage du peuple est plus figuré que celui des grands, parce qu'il est plus simple et plus dans la nature. Les figures qui se rencontrent chez Démosthène sont toujours celles que la nature inspire, et jamais celles que l'art enseigne.

thène est comme vivifié par le souffle puissant d'une imagination féconde : il a pris , pour ainsi dire , une âme et un corps ; il parle , il agit , il se meut , il s'avance à grands pas , il se montre sous les figures les plus sublimes et les plus imposantes : poussé dans sa marche par les mouvemens les plus rapides , la foudre à la main , le feu dans les yeux , il attaque , il ébranle , il renverse ; on ne peut résister à ses efforts , on cède ; mais on aime sa défaite , parce qu'on aime à céder à la raison qui commande. Parlons plus simplement : Démosthène raisonne , mais avec ce ton animé qui touche le cœur en éclairant l'esprit : ses raisonnemens simples et solides , mais toujours sensibles et frappans , échauffés toujours du feu de son génie , tournés quelquefois en figures , mais en figures qui sortent naturellement et sans effort du fond du sujet , sont comme lancées dans l'âme par une impulsion forte et presque irrésistible ; les idées qui les composent se pressent et se suivent avec rapidité , sans laisser aucun vide , et sans se confondre : ils nous subjuguent avec d'autant moins de peine , que nous éprouvons , avec plaisir , de la part de la raison , une violence qui nous instruit en nous maîtrisant.

Ce bel endroit de la harangue sur la couronne , dans lequel Démosthène veut prouver aux Athéniens qu'ils n'ont point fait une faute en livrant la bataille de Chéronée , ce morceau sublime , si justement vanté et si habilement expliqué par Longin , n'est autre chose qu'un raisonnement

fort simple, tourné en figure. Non, Athéniens, aurait pu dire simplement Démosthène, vous n'avez point fait une faute en livrant la bataille pour défendre les Grecs, vous avez suivi l'exemple de vos ancêtres : ils sont coupables, si vous l'êtes, leur conduite autorise la vôtre. Mais par un tour admirable et nouveau, il élève l'âme des Athéniens, et se représentant leurs ancêtres comme des dieux par lesquels il jure : *Non, dit-il avec force, non, vous n'avez point failli en vous exposant pour le salut et la liberté de tous les Grecs ; j'en jure par ceux de vos ancêtres qui ont exposé leur vie à Marathon....*

Je n'admire pas seulement Démosthène pour l'énergie et la véhémence qui le caractérisent, j'admire en lui la réunion des qualités qui paraissent incompatibles ; je suis frappé de ce discours également simple et sublime, noble et familier, précis et harmonieux, impétueux et méthodique, véhément et subtil, plein et rapide, travaillé et naturel, et, ce qui me surprend plus que tout le reste, énergique et délicat ; car Démosthène, ce génie ardent et vigoureux, avait toutes les grâces, toutes les finesses de l'atticisme. Cicéron prétend qu'Athènes elle-même n'était pas plus attique que cet illustre orateur : l'atticisme, selon lui, est compatible avec tous les genres, même avec le sublime ; il n'en exclut aucun (1).

(1) Il y avait des gens à Rome qui se donnaient pour des

L'atticisme, selon moi, n'est autre chose qu'une simplicité noble et piquante, une élégance continue, relevée par des traits qui frappent et qui réveillent. Il n'a rien d'extraordinaire pour le fond des pensées; il a dans les tours une finesse qui flatte par un certain charme dont on ne voit pas la cause: tout ce qu'on sait, tout ce qu'on peut savoir, quand on a lu les bons écrivains d'Athènes, c'est qu'on a été flatté, on a été charmé de la lecture. J'ai observé en les lisant, que, si l'on n'examine que le fond des choses, on croirait que ça été le seul objet de leur étude; et que, si l'on ne considère que le choix et l'arrangement des mots, on dirait qu'ils n'ont songé qu'à la justesse de l'expression et à l'arrondissement des phrases: l'esprit s'occupe ou s'amuse d'idées utiles ou gracieuses, tandis que l'oreille est flattée agréablement par une harmonie

orateurs attiques, qui croyaient que l'atticisme consistait à écrire d'un style simple et uni, fin et subtil, sans véhémence, sans élévation, sans sublimité: Cicéron prétend qu'on peut joindre la majesté et la force à la finesse et à la subtilité; il cite Démosthène pour exemple. « Je dois » avertir, dit-il en propres termes, certaines gens qui aspirent à l'atticisme, qui veulent déjà passer pour attiques, de regarder Démosthène comme le plus parfait » modèle, comme un orateur si attique, qu'Athènes elle-même ne l'était pas davantage. » *Itaque nobis monendi sunt ii qui aut dici desiderant se atticos, aut ipsi atticè volunt dicere, ut mirentur hunc maximè, quo ne Athenas quidem ipsas magis credo fuisse atticas.*

aussi belle que bien soutenue. J'ai remarqué, en un mot, chez eux, ce beau fini, simple et naturel, qui a toujours fait et qui fera toujours la perfection des ouvrages (1). Quoique Démosthène soit plein de force, il respire néanmoins partout cette finesse attique si vantée et si peu connue; et, tandis que chez la plupart des écrivains une certaine affectation et un art trop marqué décèlent presque toujours le soin et l'étude, tout ce que produisent chez Démosthène les veilles et le travail, c'est de cacher l'art, c'est de donner à sa phrase le tour et les mouvemens de la plus simple nature.

Je ne trouve dans toute l'antiquité que Cicéron qui puisse soutenir le parallèle avec cet orateur fameux. Avant de les comparer ensemble, considérons à part l'orateur latin.

(1) Celui de nos auteurs, selon moi, qui a le mieux saisi cette finesse attique, c'est La Fontaine. Rien de si simple et de si négligé en apparence que le style de ce fabuliste inimitable; rien de si parfait et de si fini, si l'on vient à l'examiner de près: il joint aux grâces de l'atticisme une gaiété naïve et ingénieuse que ne connaissaient pas les anciens.



CICÉRON.

DE SON ÉLOQUENCE, AVEC UN PRÉCIS DE SA VIE.



CICÉRON eut plus d'avantages que Démosthène dans ses premières années. Sa famille était honnête, quoiqu'elle ne fût ni patricienne, ni illustrée par les premiers honneurs : elle jouissait de biens assez considérables qui passèrent entre ses mains sans contestation. Il apporta en naissant le génie le plus heureux et le plus facile, qu'un père, aussi tendre qu'éclairé, prit soin de cultiver lui-même avec le secours de citoyens distingués par leur éloquence et par leur savoir. Crassus, orateur célèbre de ce temps-là, présidait à ses études, et en réglait le plan : les plus habiles maîtres qui fussent alors à Rome, lui donnèrent des leçons. Il s'appliqua aux sciences et aux lettres avec une ardeur avide et infatigable ; la poésie, l'histoire, la philosophie, firent les délices et les amusemens de sa jeunesse. Son frère Quintus croyait que la nature seule, aidée et soutenue par un fréquent exercice, suffisait pour former l'orateur : Cicéron pensait bien autrement ; il croyait que le talent de la parole était peu de chose, s'il n'était perfectionné par l'étude, et enrichi d'une vaste étendue de connaissances. Convaincu que, sans une application opiniâtre, on ne

pouvait rien faire de grand, il se donnait tout entier au travail. On en vit bientôt les fruits ; et dès qu'il parut au barreau, il s'attira un applaudissement général. Il avait un esprit fécond, vif et brillant, une imagination riche et pleine de feu, un style orné, abondant, étendu. Tout le monde était enchanté de son éloquence et frappé de ses talens : lui seul n'était pas satisfait. Moins occupé des qualités qu'on admirait en lui, que de celles dont il croyait manquer, il interrompit les exercices du barreau, et fit un voyage à Athènes (1) et dans l'Asie mineure, où, tout célèbre orateur qu'il était déjà, il se rendit le disciple des maîtres savans qui y enseignaient la rhétorique. Molon, le Rhodien, surtout, lui rendit un grand service, en lui apprenant à retrancher de cette superfluité et de cette abondance qui étaient l'effet de la vivacité de l'âge, en l'accoutumant à serrer davantage son style, à le retenir dans de justes bornes, à lui

(1) La gloire de l'éloquence et le goût du vrai beau se soutinrent long-temps à Athènes. Lors même que cette ville fut entièrement déchue de sa puissance, et qu'elle fut passée sous la domination des Romains, ses vainqueurs rendirent hommage à son goût et à ses talens; ils y voyageaient et y faisaient quelque séjour pour s'instruire et pour y prendre un certain ton de finesse et de délicatesse, qui était comme propre au terroir; les plus riches envoyaient leurs enfans pour y achever leurs études, pour y acquérir des connaissances sous d'habiles maîtres, et s'y perfectionner dans l'art de la parole.

donner plus de poids et de maturité. Notre illustre disciple, forna lui-même sa diction, travailla à la rendre plus ferme et plus vigoureuse, en traduisant les deux fameuses harangues de la couronne.

Il revint à Rome, et reparut tout autre au barreau. Excité par sa propre ardeur et par les grands succès d'Hortensius, dont il devint le rival, et dont il ne cessa jamais d'être l'ami, il conçut dès lors le dessein d'enlever à la Grèce, ou du moins de lui disputer la gloire de l'éloquence. Il en embrassa courageusement toutes les parties, sans en négliger aucune. Le style simple, le style orné, le style sublime, lui devinrent également familiers et naturels, et l'on trouve des modèles achevés de ces trois genres dans ses harangues.

Le caractère propre de Cicéron est de savoir prendre tous les caractères, et d'exceller en tous. Dans ses discours, c'est tantôt Isocrate; il en a toute la douceur, la correction, l'exactitude et l'harmonie: tantôt, c'est Eschine; il en a l'adresse et la finesse, l'habileté à faire valoir les plus petites choses, le tour subtil et ingénieux, l'art de jeter en passant du ridicule sur son adversaire: tantôt, c'est le divin Platon; on admire en lui cette fécondité de pensées grandes et magnifiques, d'images nobles et touchantes, qui nous transportent, qui nous élèvent au-dessus de nous-mêmes; cette abondance majestueuse qui charme et agrandit notre âme, en l'inondant d'un plaisir aussi doux

que sublime : tantôt, c'est Démosthène; c'est sa force et sa vigueur, son raisonnement serré et pressant, son style brusque et rapide, sa véhémence entraînante, ses foudres et ses éclairs. Il est une partie dans laquelle il prime sans avoir de rivaux; personne n'a connu, aussi bien que lui, l'art de remuer le cœur par les doux sentimens de la compassion. Attendri et touché, il laisse aller son style, qui prend naturellement, et de lui-même, cet air de désordre et de négligence, ce ton et ce langage de la douleur, si propres à toucher et à attendrir ceux à qui l'on parle. La plupart de ses péroraisons, et surtout celle de la Milonienne, sont des chefs-d'œuvres dans ce genre.

Il se trouva dans les circonstances les plus favorables : l'étendue de l'empire romain, qui était à son plus haut point de grandeur et d'élévation, fournissait une ample matière à son génie vaste, qu'on peut dire, d'après Tite-Live, avoir été égal à cet empire. Une multitude incroyable de causes différentes devait contenter son esprit fécond et varié : la république, dans un état de fermentation et de crise, exerça plus d'une fois son zèle républicain. Sans parler de Clodius dont la rage effrénée, secondée par les transports aveugles d'une populace ameutée, fournit à son talent, pour la parole, plus d'occasions qu'il n'aurait voulu; l'audace réfléchie de Catilina, les emportemens furieux d'Antoine, ces deux fiers ennemis de la patrie qu'ils voulaient opprimer, donnèrent du nerf

et du ressort à son éloquence, la rendirent plus vive et plus impétueuse. Par la vigueur de sa politique et la véhémence de ses discours, il força l'un de sortir de la ville; il écarta cet ambitieux qui, devenu forcené par les obstacles, voulait embrâser Rome pour la tyranniser; il le réduisit à périr sur un champ de bataille, les armes à la main, avec un courage et dans un désespoir inutiles : il enflamma, contre l'autre, le sénat et le peuple, le fit déclarer ennemi de l'état, s'éleva contre lui sans relâche avec une éloquence plus qu'humaine, et il eût réussi à soutenir la république sur le penchant de sa ruine, en la délivrant de son plus terrible adversaire, si le perfide Octave, qu'il avait trop loué, ne se fût ligué contre cette patrie dont il avait affecté d'abord de défendre vivement les intérêts, avec celui-là même qui les attaquait ouvertement, et n'eût fini par livrer à la haine cruelle d'un ennemi irrité, son panégyriste, son protecteur, son ami, celui qu'il appelait son père. Mais détournons les yeux de la mort déplorable de cet illustre Romain, pour ne nous occuper que de sa gloire.

Les affaires publiques et particulières, dont le nombre était presque infini dans Rome, ne pouvaient suffire à l'activité de ce génie prodigieux : il s'est appliqué à toutes les parties de la littérature, sans avoir été médiocre dans aucune. Poésie (1),

(1) Il y a une espèce de préjugé sur Cicéron par rapport

histoire, lettres familières, traités philosophiques, ouvrages didactiques, rien ne fut étranger pour lui; il trouvait du temps pour tout : son délassement était d'entretenir des savans de toutes les espèces, de composer des livres sur tous les sujets. Je ne dis pas qu'il savait encore goûter des douceurs, dans le sein de sa famille qu'il chérissait et dont il était chéri; au milieu de ses amis, au bonheur et aux infortunes desquels il prit toujours un tendre intérêt; dans la société, dont il faisait les délices par son humeur enjouée et agréable. En un mot, on voit dans Cicéron plusieurs grands hommes : quand il n'eût pas été le prince des orateurs latins, il eût été ou un des meilleurs poètes de son temps, ou le plus célèbre rhéteur, ou le plus profond philosophe, ou le plus fameux historien, ou le politique le plus habile, ou le littérateur le plus aimable.

Je dis littérateur aimable : Cicéron joignait à beaucoup de force et de vigueur, ce qu'on appelle

à la poésie. Parce qu'il s'est trouvé deux ou trois mauvais vers parmi un grand nombre d'autres qu'il avait composés, et que des esprits envieux et critiques ont pris à tâche de citer ces mauvais vers, sans parler des autres, on s'est imaginé que Cicéron n'avait aucun talent pour la poésie; ce qui me semble faux. Car, parmi les fragmens de sa poésie qui sont parvenus jusqu'à nous, on y voit de très-beaux vers, et qui ne le cèdent en rien à ceux des meilleurs poètes de son temps. Il faut remarquer qu'Horace et Virgile n'avaient pas encore paru.

l'urbanité romaine. L'urbanité romaine était un certain goût propre à la ville, une certaine politesse dans les manières et dans le style qui excluait toute rudesse : je ne la considère ici que dans le style. L'urbanité romaine, dit monsieur Rollin, répond à l'atticisme des Grecs, c'est-à-dire à ce qu'il y avait parmi eux de plus fin, de plus délicat, de plus spirituel, en un mot de plus achevé pour les pensées, pour les expressions, pour les tours : il y a néanmoins quelque différence entre l'un et l'autre. L'urbanité romaine supposait un esprit agréable, formé par le commerce d'un monde poli ; elle exigeait une diction flatteuse sans fadeur, élégante et ingénieuse sans affectation, fleurie et gracieuse sans afféterie, fine et délicate sans mystère, facile sans être négligée, châtiée sans être recherchée, piquante sans être trop acérée. Cicéron excellait dans cette diction ; il nous en a donné de parfaits modèles dans plusieurs de ses discours, et surtout dans les ouvrages de philosophie et de rhétorique, qu'il a traités par dialogues : ses contemporains cependant lui ont reproché de n'avoir pas le goût attique, et je crois qu'ils avaient quelque raison. L'urbanité romaine sans doute a beaucoup de rapports avec l'atticisme ; mais il est un beau simple, naturel, sans apprêt, négligé en apparence, qui flatte sans se laisser apercevoir, qu'il est plus facile de sentir que de définir ; c'est lui qui constitue l'atticisme : je le trouve assez dans Phèdre, dans Térence et dans Horace, mais non pas en

général dans Cicéron, à qui certainement on ne peut refuser l'urbanité romaine.

Quoiqu'il en soit de cette question, l'orateur romain était sans contredit plus universel, plus grand homme que l'orateur grec : et celui-ci ne peut lui disputer la palme que comme orateur et politique.

Quoique Eschine ait plus de naturel et de simplicité que Cicéron, plus d'esprit et de finesse que Démosthène, je ne crois pas néanmoins qu'il puisse entrer en parallèle avec ces deux orateurs qui, sans manquer des parties où il excellait, possédaient au plus haut degré d'autres parties plus importantes où il leur est inférieur. Ajoutez que le peu de discours qu'il a laissés, ne peuvent suffire pour nous prouver la force et la fécondité de son génie, comme le prouvent le grand nombre de harangues diverses qui nous sont restées des deux autres. Je ne comparerai donc que Cicéron et Démosthène. On ne sera peut-être pas fâché que j'étende le parallèle sur toute leur personne, que je montre ce qu'ils ont pu avoir en tout de commun et de différent.

PARALLÈLE DE CICÉRON ET DE DÉMOSTHÈNE.



DÉMOSTHÈNE avait reçu de la nature un génie vigoureux; un esprit délicat, juste et vif, précis et fécond; il était né pour l'éloquence: mais il éprouva, comme nous l'avons dit, les plus grandes difficultés pour la déclamation; il fallut vaincre des organes rebelles qui semblaient devoir résister à tous les efforts. Son éducation fut malheureusement négligée: ses premières années, années si précieuses, furent entièrement perdues; ses talens restèrent quelque temps cachés; il fallut qu'il les décelât lui-même, et qu'il les produisît. L'éloquence, dans sa ville, était heureusement fort honorée; en écoutant les autres orateurs, il ne tarda point à sentir, et à se dire à lui-même qu'il était aussi orateur: il se réveilla comme d'un profond sommeil, et se livra au travail avec une ardeur infatigable qu'il conserva toute sa vie. Au génie le plus facile, à l'imagination la plus brillante et la plus fleurie, la plus ardente et la plus féconde, Cicéron joignit l'avantage d'être élevé sous les yeux d'un père savant, qui lui servit de premier maître, et qui le mit ensuite sous la direction des maîtres les plus habiles, et des orateurs les plus distingués. Sa facilité incroyable, loin de le porter à la paresse, le rendit plus laborieux; plus il vit qu'il pouvait apprendre, plus il fut avide de s'ins-

truire. Nous avons vu tout ce qu'il a fait pour se perfectionner dans le grand art de la parole. Les Romains, quand il parut, commençaient à goûter la belle éloquence; mais il s'en fallait beaucoup qu'ils eussent le goût aussi fin et aussi formé que les Athéniens. En plaisant à ceux-ci, on était sûr d'avoir fait du vrai beau, qui seul avait droit de leur plaire; il fallait accoutumer ceux-là à des beautés qui étaient nouvelles pour eux. La complexion de l'un et l'autre orateur était naturellement faible; ils surent l'un et l'autre la fortifier par la sobriété la plus exacte, au point qu'ils pouvaient parler fort long-temps et avec la plus grande contention. Tous deux aussi habiles à réveiller dans le cœur des peuples l'ardeur des combats, que peu propres à commander les armées, ils ne se piquaient ni de la science ni de la bravoure militaire; tous deux, au reste, excellens politiques, fermes dans leurs principes, mais sachant se plier aux circonstances, aimant la patrie, zélés pour la liberté, ils les défendirent constamment contre ceux qui les attaquaient, et périrent enfin d'une mort violente, victimes de leur amour et de leur zèle (1) : ils prouvèrent en mourant qu'il est un

(1) Retiré dans l'île de Calaurie, et réfugié dans un temple de Neptune, Démosthène y fut investi par les gardes d'Antipater qui le pressaient de se fier à la clémence de leur maître : *Non*, dit-il, *je ne devrai jamais rien au tyran de ma patrie*; et s'étant mis à l'écart comme pour écrire

courage politique qui donne le même nerf et la même force à l'âme pour gouverner l'intérieur des états, que lui donne la valeur guerrière pour les défendre au dehors. L'Athénien paraît avoir eu moins besoin d'appui que le Romain, dont la fermeté, un peu dépendante, cherchait un soutien étranger, et s'étaya en effet d'abord de Pompée et ensuite d'Octave. Cette différence de leur caractère parut sensiblement, quand ils furent exilés. Cicéron, abandonné par Pompée, abattu et découragé, se retira en Macédoine où il resta oisif : Démosthène ne laissa pas ralentir son zèle actif ; il mit à profit sa disgrâce, et parcourait toutes les villes grecques pour les animer contre les Macédoniens ; mais ils témoignèrent tous deux la même impatience pour revenir et rentrer dans les affaires dont ils étaient éloignés ; ils ne supportèrent pas avec une tranquillité philosophique la rigueur

quelques mots, il avala le poison dont il tenait toujours son stylet abreuvé, pour en faire usage en cas de besoin. Lorsqu'il le sentit opérer et qu'il fut sûr de son effet, appelant Archias, capitaine des gardes : *Emmène ce corps à ton maître*, lui dit-il, *car pour Démosthène tu ne l'emmeneras pas.* Quant à Cicéron, proscrit par les Triumvirs, poursuivi et atteint par leurs satellites, il défendit aux esclaves qui l'accompagnaient de faire aucune résistance : alors jetant sur ses ennemis un regard tranquille et ferme qui déconcerta leur audace, et présentant sa tête hors de la litière où il était porté : *Prenez ce que vous demandez*, leur dit-il, *et achevez votre ouvrage.*

d'un exil dont la cause était bien différente. L'un fut obligé de sortir de Rome par la violence de l'audacieux Clodius , qui souleva contre lui la populace ; l'autre fut banni de sa ville , violemment soupçonné de s'être laissé corrompre par un des lieutenans d'Alexandre, réfugié à Athènes. Le désintéressement du premier était à toute épreuve : il signala son mépris pour les richesses dans les provinces où il fut envoyé comme questeur ou comme proconsul, en un temps où l'avarice et la cupidité des magistrats ne connaissaient point de bornes. Quoique le second n'ait pas eu les mêmes occasions d'augmenter sa fortune, on sait qu'il aimait l'argent, et il s'en faut bien qu'il fût à l'abri de tout soupçon pour l'intégrité. Celui-ci n'avait pas un caractère aussi droit, aussi honnête, aussi aimable que celui-là ; et les plus grands ennemis de la gloire de Cicéron ne purent jamais lui reprocher qu'un peu de faiblesse dans certaines conjonctures, et trop de jactance dans plusieurs de ses discours. Démosthène était peut-être aussi amoureux de la gloire, aussi avide de louanges ; mais il savait ne le point paraître, et ne parler de lui-même que lorsqu'il y était obligé. Quoiqu'il en soit, ils furent tous deux rappelés dans leur patrie, où ils furent reçus avec des démonstrations de joie et d'amour qui leur firent bénir un exil devenu pour eux la cause de si grands honneurs, et se féliciter du jour de leur rappel comme du jour de leur vie le plus glorieux. Ils furent obligés l'un et

l'autre de quitter une seconde fois la ville qui , à leur retour , avait manifesté sa satisfaction par des témoignages si éclatans ; mais ce fut pour n'y plus rentrer. Ils en sortirent avec la liberté, qui n'y entra point non plus, et avec laquelle du moins ils tombèrent honorablement, n'ayant pu la soutenir malgré tous leurs efforts.

Il est temps de comparer leur éloquence : on ne peut disconvenir qu'ils ne l'aient portée aussi loin qu'il était possible ; quand on veut parler d'orateurs parfaits, les noms de Cicéron et de Démosthène se présentent naturellement. Il faut qu'ils aient excellé dans toutes les parties de l'éloquence, pour avoir réuni, comme ils ont fait, les suffrages des siècles ; pour que leur nom soit passé d'âge en âge, honoré toujours de la même vénération, regardé toujours comme celui de l'éloquence même. Ils avaient tous deux une excellente dialectique et une connaissance profonde du cœur humain, sans lesquelles il nous est impossible de déterminer sur-le-champ, et quand il nous plaît, ceux qui nous écoutent ; détermination qui, comme je l'ai dit, constitue la nature de l'éloquence proprement dite. Une âme sensible, un esprit fin et juste, rempli de toutes les connaissances nécessaires, un fonds inépuisable de bon sens, une imagination forte et féconde, leur faisaient trouver, dans tous leurs discours, ce qui était le plus capable de convaincre l'esprit et de toucher le cœur ; leur faisaient disposer ce qu'ils avaient conçu, dans l'ordre le

plus favorable à leur dessein ; enfin leur indiquaient toutes les bienséances et toutes les précautions convenables. Leur style est dans cette manière étendue et harmonieuse qui amuse l'auditeur en l'instruisant , qui l'occupe sans le fatiguer , qui charme et séduit son oreille pour maîtriser sa volonté ; arrondi en périodes , brusque et coupé , simple et subtil , relevé et sublime , rapide et impétueux , gracieux et orné , toujours propre au sujet qu'ils traitent , au but qu'ils se proposent. Ils excellent l'un et l'autre dans le talent de narrer (1) ; ce talent si essentiel , qui est d'un si grand usage dans le discours , par lequel on prépare ses

(1) J'ai remarqué que tous les grands orateurs n'ont jamais été médiocres dans cette partie. Une narration bien faite , de quelque nature que soient les faits qu'elle expose , dans quelque endroit du discours qu'elle soit placée , attache l'auditeur , l'engage à écouter les preuves avec la plus grande attention , l'appaise ou l'anime pour ou contre ceux qui en sont les objets. On dit ordinairement qu'il est peu d'avocats qui racontent bien , parce que , sans doute , il est peu d'avocats qui soient vraiment orateurs. On sait quel avantage le talent de raconter donne dans les conversations : on ne peut être grand orateur sans y exceller. Démosthène , Eschine et Cicéron y ont excellé tous trois à peu près également : si l'avantage est de quelque côté , c'est , selon moi , du côté d'Eschine qui , dans les faits qu'il raconte , choisit toujours avec un art d'autant plus admirable , qu'il se cache sous un air plus naturel , les circonstances les plus propres à produire l'effet qu'il désire.

auditeurs aux preuves qu'on veut leur fournir, aux sentimens qu'on veut leur inspirer.

Malgré tous ces traits de ressemblance, nos deux orateurs en ont beaucoup qui les distinguent ; et je ne craindrai pas de le dire , quoiqu'il y ait peut-être de la témérité à prononcer sur une question que n'ont osé décider tant d'habiles écrivains , je crois que l'avantage est du côté de Démosthène. Cicéron, sans doute, maniait plus délicatement la plaisanterie que Démosthène; il savait, mieux que lui, émouvoir la compassion; sa diction est plus fleurie et plus agréable, plus moëlleuse et plus abondante, plus magnifique et plus harmonieuse: mais il est moins bon raisonneur, moins simple et moins naturel, moins fort et moins nerveux, moins rapide et moins entraînant; et ces qualités me paraissent bien plus importantes dans la véritable éloquence, que la plaisanterie et l'art d'exciter la compassion, que les fleurs, les agrémens, l'abondance, l'harmonie et la magnificence du style. Le raisonnement, chez Cicéron, est quelquefois embarrassé et embrouillé; il ne se présente pas assez tôt à l'esprit; chez Démosthène, il est toujours net et lumineux; il est clair, il frappe tout d'un coup. Cicéron plaît, mais il paraît trop occupé de plaire; on aperçoit l'art, on voit le rhéteur qui discourt avec complaisance; l'harmonie de ses phrases est une musique qui enchante, mais en général elle est trop étudiée; il s'affectionne pour certaines désinences qui reviennent trop sou-

vent. Démosthène plaît sans chercher à plaire; il ne paraît occupé que de son sujet; quoiqu'il flatte agréablement l'oreille par la justesse et la rondeur de ses périodes, on goûte ce plaisir sans y penser. Je pourrais étendre davantage ce parallèle, mais je ne pourrais rien dire de mieux que ce qu'a dit le célèbre archevêque de Cambrai : je vais le faire parler lui-même.

M. de Fénélon, dit M. Rollin, se déclare hardiment pour Démosthène; cependant, ajoute-t-il, ce n'est pas un écrivain qu'on puisse soupçonner d'être ennemi des grâces, des fleurs et de l'élégance du discours. Voici comme il s'en explique dans sa lettre sur l'éloquence :

« Je ne crains pas de dire que Démosthène me
 » paraît supérieur à Cicéron. Je proteste que per-
 » sonne n'admire Cicéron plus que je fais : il em-
 » bellit tout ce qu'il touche; il fait honneur à la
 » parole; il fait, des mots, ce qu'un autre n'en
 » saurait faire : il a je ne sais combien de sortes
 » d'esprits; il est même court et véhément, toutes
 » les fois qu'il veut l'être, contre Catilina, contre
 » Verrès, contre Antoine: mais on remarque quel-
 » que parure dans son discours; l'art y est mer-
 » veilleux, mais on l'entrevoit : l'orateur, en pen-
 » sant au salut de la république, ne s'oublie pas
 » et ne se laisse pas oublier. Démosthène paraît
 » sortir de soi, et ne voir que la patrie; il ne cher-
 » che point le beau, il le fait sans y penser; il est
 » au-dessus de l'admiration; il se sert de la parole,

» comme un homme modeste, de son habit pour
 » se couvrir; il tonne, il foudroie; c'est un torrent
 » qui entraîne tout : on ne peut le critiquer, parce
 » qu'on est saisi; on pense aux choses qu'il dit et
 » non à ses paroles; on le perd de vue; on n'est
 » occupé que de Philippe qui envahit tout. Je suis
 » charmé de ces deux orateurs, mais j'avoue que
 » je suis moins touché de l'art infini et de la ma-
 » gnifique éloquence de Cicéron, que de la rapide
 » simplicité de Démosthène. »

Il est une chose qui révolte également dans Démosthène et dans Cicéron, aussi bien que dans Eschine : ce sont les invectives violentes et grossières qu'ils se permettent dans plusieurs de leurs discours. On est surpris de voir Eschine et Démosthène s'accabler mutuellement d'injures, produire l'un contre l'autre des anecdotes indécentes, se renvoyer à l'envi les noms odieux de fourbe, de traître, de scélérat. On est étonné d'entendre Cicéron apostropher de la manière la plus dure les premiers hommes de la république; leur prodiguer les épithètes les plus injurieuses, les plus sanglantes ironies; les outrager de paroles sans aucun ménagement; les présenter partout comme des personnages vils et méprisables. On serait tenté, en lisant plusieurs discours de ces trois orateurs, de soupçonner de mauvais goût, et ces orateurs eux-mêmes qui déshonoraient leur éloquence par de tels excès, et les auditeurs qui se plaisaient à les écouter. Les uns et les autres étaient blâmables,

sans doute ; la raison, notre religion et nos mœurs, les condamnent ; mais enfin la liberté républicaine poussée souvent jusqu'à la licence ; cet amour de la patrie que ressentait un républicain zélé , et qui le remplissait d'indignation contre un adversaire qu'il voyait trahir l'état , ou nuire à ses intérêts ; cette inclination à médire, dont les hommes les plus sensés ne peuvent se défendre ; le plaisir d'entendre les médisances , naturel surtout à un peuple assemblé, quelque poli qu'il soit d'ailleurs , inclination et plaisir qui n'étaient retenus ni par le frein d'une religion aussi auguste, aussi sage que la nôtre, ni par la nature d'un gouvernement plus absolu et moins tumultueux ; le sentiment de la haine et de la vengeance, qui était permis dans le paganisme , et qu'on pouvait manifester sans honte : tout cela autorisait en quelque sorte, chez les Romains et chez les Grecs, ces excès vraiment condamnables. C'est d'après ces réflexions, et non d'après nos mœurs , qu'il faut lire, dans plusieurs discours des orateurs anciens , ces invectives qui offensent des oreilles françaises (1).

(1) Les avocats, chez nous, ont bien de la peine à se contenir, quoique chrétiens et français, quoiqu'ils parlent devant des magistrats respectables, dont la gravité leur en impose ; s'ils parlaient devant une multitude qui aimât les invectives, peut-être invectiveraient-ils avec autant de liberté que les orateurs grecs et romains : ils auraient tort sans doute, et plus tort qu'eux encore.

 ORATEURS ET ÉCRIVAINS FRANÇAIS,

 COMPARÉS A CICÉRON, A ESCHINE ET A DÉMOSTHÈNE.

APRÈS avoir hasardé mon jugement sur le mérite des premiers orateurs de l'antiquité, je vais donner, en peu de mots, mes idées sur quelques orateurs et écrivains modernes comparés à ces anciens.

Massillon est regardé ordinairement comme le Cicéron français, et c'est avec justice. Il avait, comme l'orateur de Rome, ce génie heureux et facile qui se plie aisément à tous les genres d'éloquence. Comme lui, brillant et solide, pompeux et magnifique, simple et précis quand il le voulait; je ne crois pourtant pas qu'il eût jamais été aussi nerveux et aussi rapide, aussi fort et aussi véhément, quand même il eût eu à parler dans les mêmes conjonctures.

Je ne trouve point chez nous d'orateur qui ressemble à Eschine; l'auteur seul des Lettres provinciales me paraît avoir toute sa finesse et tout son agrément. Il excelle, comme l'orateur grec, dans la narration; il raconte avec cette simplicité naïve

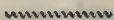
* NOTA. Je voulais mettre ici les jugemens de Cicéron sur Démosthène, de Longin, de Denys d'Halicarnasse, de Quintilien, sur le même Démosthène, sur Eschine et sur Cicéron; mais j'ai cru plus à propos de les renvoyer à la fin de ce discours préliminaire.

et piquante qui, par des traits naturels, mais pleins d'art, rend odieux ou ridicules ceux qu'il fait agir et parler. Il a, dans ses dernières lettres, toute la vigueur et toute la véhémence de son redoutable adversaire.

C'est à tort, suivant moi, qu'on a comparé souvent Bossuet à Démosthène : ils ont bien tous deux la même élévation de génie, mais leur éloquence est aussi différente que les genres dans lesquels ils se sont exercés. Bossuet a bien plus de rapports avec le plus éloquent des philosophes, avec Platon, soit pour la sublimité des idées, soit pour la pompe et la magnificence de l'expression. Ce serait avec beaucoup plus de fondement que l'on comparerait à Démosthène Bourdaloue, quoiqu'en général celui-ci n'ait pas autant de finesse que l'orateur grec, autant de vivacité ni de rapidité dans le style. La diction de Bourdaloue est forte et abondante, son langage pur et naturel. Avec ce ton de prophète qui lui est propre, avec cette autorité imposante qu'il reçoit du dieu au nom duquel il parle, il touche, frappe, remue les consciences, il entraîne ses auditeurs par un enchaînement admirable de raisonnemens solides et pressans.

Il est un homme parmi nous, qui me paraît ressembler à l'orateur d'Athènes, autant que deux esprits peuvent se ressembler : c'est un écrivain dont on admire l'éloquence en blâmant ses écarts et ses paradoxes, le citoyen de Genève. Je trouve

dans l'un et dans l'autre la même élévation, la même noblesse, le même nerf, la même énergie, avec de l'harmonie et des grâces. Le style de Rousseau n'est pas tout-à-fait aussi simple ni aussi rapide que celui de Démosthène; mais il ne devait pas l'être; le style d'une dissertation, même oratoire, doit différer de celui d'un discours, et surtout d'un discours fait pour entraîner la multitude. Peut-être Rousseau aurait-il parlé, aurait-il écrit comme le véhément antagoniste du roi de Macédoine, s'il eût eu les mêmes occasions.



MOYENS D'ACQUÉRIR LA VÉRITABLE ÉLOQUENCE.

Parlons maintenant des moyens d'acquérir la véritable éloquence. Je suis bien éloigné de regarder, comme inutile, la lecture des rhéteurs, et surtout de ceux qui ont joint les agrémens du langage à la solidité des préceptes; mais je suis persuadé que les préceptes seuls n'ont jamais rendu et ne rendront jamais personne éloquent; qu'on ne doit pas s'en passer, mais qu'on le pourrait absolument; qu'enfin une lecture réfléchie des orateurs célèbres, anciens et modernes, pourrait suffire. Voici la marche qui me paraît la plus sûre pour parvenir à l'éloquence. Qu'on lise d'abord attentivement les harangues des grands orateurs, grecs, latins et français; qu'on observe la clarté avec la-

quelle ils exposent leur sujet, le divisent et subdivisent, sans trop multiplier néanmoins, sans tracer avec une exactitude symétrique, les divisions et les subdivisions qui rendraient le discours peu naturel, désagréable et même obscur, contre l'intention de celui qui les emploie; qu'on remarque le jugement subtil et solide qui leur fait trouver, dans un sujet quelconque, les raisons les plus fortes, les plus capables de faire impression; qui les guide dans la manière la plus favorable de les disposer et de les présenter; qui leur fait dire tout ce qu'il faut et jamais plus qu'il ne faut; qui leur fait proportionner leur style aux matières qu'ils traitent, aux personnes devant lesquelles ou pour lesquelles ils parlent; qui leur fait observer toutes les bienséances, et employer toutes les précautions convenables; qu'on fasse attention, en lisant leurs écrits, à cette chaleur, à cette vivacité d'une imagination sage et réglée, qui échauffe, qui anime le raisonnement, qui sait unir et fondre les différentes parties, en faire un tout agréable; qui sait cacher, pour ainsi dire, les nerfs du discours, les recouvrir d'une enveloppe active, les embellir d'un coloris mâle et gracieux, donner à ce corps entier un air de vie, de santé, de noblesse et de majesté, qui intéresse, qui attache l'auditeur; qu'on étudie chez eux la manière ingénieuse dont ils se concilient la bienveillance; comment ils savent donner une idée avantageuse d'eux-mêmes, de leurs causes, de leurs clients; comment ils captivent l'at-

tention , et préviennent les dégoûts par l'harmonie des phrases , par le choix des expressions et des pensées, par la beauté et la variété des figures; que l'on considère l'art admirable avec lequel ils racontent les faits, soit à la tête, soit dans le cours de la harangue; l'adresse avec laquelle ils s'insinuent dans l'esprit des personnes auxquelles ils parlent, les flattent, les amusent pour en obtenir ce qu'ils souhaitent, adoucissent ce qui serait trop dur, augmentent ou diminuent ce qu'ils veulent leur faire admirer ou mépriser, louer ou blâmer, aimer ou haïr, désirer ou craindre; qu'on soit frappé de cette autorité imposante, de cette force impérieuse dont ils usent quelquefois pour vaincre la résistance de ceux qui les écoutent, pour subjuguier leurs volontés, ravir leur consentement, emporter leurs suffrages; qu'on examine enfin tous les ressorts, toutes les machines qu'ils font jouer pour remuer les cœurs et les déterminer à leur gré : qu'avant de lire aucune rhétorique, on en ait composé une dans sa tête, par toutes les observations qu'on aura faites en étudiant les orateurs les plus célèbres; qu'on lise alors les plus habiles rhéteurs, Aristote, Cicéron, Longin, Quintilien, le P. Rapin, Fénelon, Rollin, le P. Lamy, Gibert et les autres; qu'on joigne leurs observations aux siennes, qu'on apprenne à remarquer ce qui avait échappé; on les lira avec d'autant plus de fruit et de plaisir, qu'on sentira mieux la justesse de leurs remarques, que ce ne seront point

des idées vagues et abstraites qui causeraient de l'ennui, qui seraient plus capables de dégoûter de l'éloquence que d'en inspirer le goût, mais des idées claires et sensibles qu'on appliquera soi-même à des objets connus : qu'on reprenne ensuite la lecture des orateurs; que, la tête remplie de toutes les réflexions utiles qu'on aura faites, on les lise avec une nouvelle attention, et certainement on deviendra orateur soi-même, si on a quelque disposition pour le devenir (1). J'ai donc cru pouvoir être utile au public en mettant sous ses yeux les plus beaux modèles d'une éloquence noble, solide, simple et naturelle, dans un temps surtout où l'on paraît un peu s'en écarter.

Ce n'est pas à moi à donner des règles, je dois en recevoir : nous avons sans doute des écrivains excellens que j'admire avec tout le monde; mais

(1) On peut dire en général que, dans toutes les sciences et arts, quels qu'ils soient, il faut observer soi-même, réfléchir, connaître enfin les objets, avant que de lire et d'étudier les principes généraux que d'autres ont établis d'après leurs observations, leurs réflexions et leurs connaissances. Il suit de là, par exemple, qu'il faut connaître les langues par le commerce des personnes qui les parlent bien, et par la lecture des auteurs qui les ont bien écrites, avant que d'étudier les grammaires qui en donnent les principes : il suit encore, comme nous le remarquons ici, qu'il faut apprendre l'éloquence dans les orateurs qui l'ont cultivée avec le plus de succès, avant de lire les rhéteurs qui en développent les règles.

qu'il me soit permis de le dire, il règne parmi nous un goût d'éloquence ou *brillantée* et affectée, ou *échassée* et boursoufflée, aussi éloignée, selon moi, de l'éloquence simple et naturelle des anciens, et des modernes qui les ont suivis, que la vérité l'est du mensonge; on a introduit, surtout dans l'éloquence et dans la poésie, une langue tout-à-fait étrangère, qu'elles ne connaissent pas et qu'elles n'avoueront jamais. Rien de si commun, de nos jours, que d'employer, dans des poèmes et dans des discours, les termes de *calcul*, de *rapport*, d'*être*, d'*existence*, etc. Cette espèce de jargon métaphysique et barbare (qu'on me permette ces termes) était inconnue à nos bons poètes et à nos bons orateurs, qui travaillaient à rendre sensibles les idées les plus abstraites, et non à faire parler un langage abstrait au sentiment. On peut semer les fleurs de l'éloquence et de la poésie dans les déserts arides de la métaphysique: plusieurs de nos écrivains l'ont fait, et avec avantage; mais doit-on transporter les ronces et les épines de la métaphysique dans les jardins fleuris de la poésie et de l'éloquence? N'est-ce pas les défigurer l'une et l'autre, et les dénaturer?

C'est principalement par la lecture des anciens, et des modernes qui ont écrit dans le goût des anciens, qu'on pourra se garantir des défauts qui s'introduisent dans l'éloquence, et qui sont quelquefois autorisés par de grands noms. Mais il y a

des excès à éviter et des règles à suivre dans l'imitation des anciens auteurs.

Il fut un temps où l'on se permettait de remplir le discours, de citations fréquentes des écrivains grecs et latins qu'on avait étudiés : on faisait parade d'une érudition fastueuse qui chargeait et embarrassait le style plutôt qu'il ne l'ornait et ne l'embellissait ; on prouvait par une foule de longs passages, des vérités simples qui n'avaient besoin que d'être présentées, des vérités connues de tout le monde, et que personne ne conteste. Nous avons proscrit, et avec raison, ce mauvais goût qui, pour faire honneur aux anciens, s'éloignait de leur esprit. On citait des orateurs qui ne citent jamais ou fort rarement, qui n'arrêtent et ne ralentissent jamais la marche de leurs discours par l'attirail inutile d'une érudition déplacée. C'est l'esprit d'un orateur qu'il faut prendre, quand on l'imite, et non ses expressions et ses pensées. Il faut bien distinguer l'imitateur, du plagiaire. Le plagiaire est toujours un génie froid et stérile, qui cherche dans un fonds étranger, ce qu'il ne trouve pas dans son propre fonds ; qui, n'ayant point assez de force et de chaleur pour se soutenir dans sa marche, s'étaie de tout ce qu'il rencontre, se traîne sur les pas des écrivains qu'il prend pour modèles, copie servilement leurs pensées, leurs expressions, jusqu'à leurs défauts : l'imitateur est quelquefois un esprit fécond et riche, qui, déjà échauffé et animé par lui-même, s'échauffe et s'anime encore davantage

à la lecture d'un auteur célèbre, dont les pensées sublimes, dont les expressions toutes de feu le ravissent et l'enflamment. Pénétré de son génie, nourri de son style, familiarisé avec sa manière, enrichi de ses idées qu'il a fondues avec les siennes propres, il compose comme lui, sans cependant songer à lui lorsqu'il compose : car, après avoir étudié les grands maîtres, et avoir monté son imagination sur la leur, avant de travailler, il faut, quand on travaille, les oublier pour ne plus s'occuper que de son sujet.

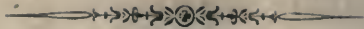
En lisant, en étudiant les anciens orateurs, c'est leur esprit, je le répète, qu'il faut tâcher de prendre plutôt que certaines beautés qui frappent; c'est cette simplicité et de noblesse qui leur est propre, cette éloquence toute de choses, intéressante néanmoins par la variété des figures, par la chaleur des mouvemens, et l'harmonie du style : cette éloquence toujours proportionnée à la nature des matières et à la qualité des personnes : c'est là, surtout, ce qui mérite notre attention dans la lecture des plus grands orateurs de l'antiquité. Tout n'est pas à imiter chez eux; nous ne devons point perdre de vue ce que comportent l'espèce de sujets que nous avons à traiter, et le genre de gouvernement sous lequel nous vivons. Quoiqu'on ne doive pas obéir aveuglément à son siècle, qu'on doive même quelquefois lui commander et l'entraîner plutôt que le suivre; cependant, il est des idées généralement reçues, auxquelles doit se prêter l'o-

rateur sans entreprendre de les contredire , qu'il doit adopter sans s'efforcer de les combattre, dont il doit même tirer parti pour parvenir à son but. Enfin un jugement solide , qu'aura perfectionné la lecture des orateurs anciens , nous dirigera dans la manière de les imiter ; nous apprendrons d'eux-mêmes à ne les pas suivre dans certaines occasions, parce qu'eux-mêmes, dans des occasions pareilles, auraient, sans doute, changé de système et de méthode, du moins pour certains objets. Lorsque nous avons à parler sur un sujet quelconque , demandons-nous, en le méditant, non pas ce qu'ont dit Démosthène et Cicéron dans les circonstances où ils se trouvaient, mais ce qu'auraient dit ces deux orateurs célèbres , s'ils eussent été dans la même position que nous.

J'ajoute à ces réflexions une observation qui semblera peut-être paradoxale, mais dont la vérité me paraît sensible; c'est que , pour se former au grand art de l'éloquence ou de la poésie, ce n'est pas dans les orateurs ou dans les poètes de sa langue qu'il faut principalement choisir ses modèles, mais dans les auteurs anciens ou étrangers. L'homme de génie puisera dans ces sources les richesses propres à son imagination ou à son style; il se formera une manière qui lui sera personnelle et originale : au lieu qu'en se familiarisant trop avec les pensées, les tours, les expressions des écrivains de son pays, il ne sera plus, même involontairement, que leur copiste, et, en quelque sorte, leur plagiaire; il ne

pensera plus, il ne parlera plus que dans leurs propres termes, et les lecteurs instruits reconnaîtront, dans presque tous ses ouvrages, les traits de nos poètes ou orateurs qu'il aura pris pour maîtres. Pourquoi Racine, Boileau, La Fontaine, Molière, et tout ce que nous avons d'excellens écrivains, d'écrivains classiques, ont-ils un caractère distinctif qui est à eux? N'est-ce pas que, n'ayant été précédés par aucun grand écrivain français, dans leur genre, ils ont enrichi notre langue des beautés anciennes des génies d'Athènes et de Rome? Je me persuade qu'il naîtrait encore des hommes de cette force, si, au lieu de jeter, pour ainsi dire, leur esprit dans le moule de nos écrivains les plus fameux, nos jeunes auteurs s'en occupaient moins, et les oubliaient quelquefois, pour choisir leurs maîtres et leurs modèles parmi les anciens surtout, et parmi les étrangers célèbres.

Il est temps de finir cette première partie du discours préliminaire, et de passer à la seconde; qu'on me permette auparavant de parler encore à la jeunesse, à laquelle j'ai parlé tant de fois, et toujours avec affection, toujours dans le dessein de lui être utile.



CONSEILS ADRESSÉS A LA JEUNESSE
QUI DÉSIRE SE FORMER A L'ÉLOQUENCE.



QUE les jeunes gens commencent par se convaincre de l'utilité et des avantages de l'éloquence. Quoique nous n'ayons pas en France les mêmes occasions et les mêmes motifs pour nous y exercer, que dans les républiques de Rome et d'Athènes, il est néanmoins, chez nous, beaucoup d'états dans lesquels un homme éloquent peut faire autant de bien aux autres, qu'il peut se procurer de gloire à lui-même. On peut se distinguer utilement par le talent de la parole, dans l'église, au barreau, dans les grandes compagnies du royaume. Quelle fonction auguste et importante que celle d'entretenir les rois et les peuples dans la chaire de vérité, sur leurs intérêts éternels; de leur parler au nom du Très-haut, comme son ambassadeur et son ministre; de leur intimer ses ordres; de leur annoncer ses préceptes; de leur faire sentir la dépendance où sont tous les hommes de l'être suprême; de leur montrer la voie qui mène à la vie, et celle qui conduit à la mort; de leur enseigner ce qu'ils se doivent à eux-mêmes; de faire valoir les grands motifs de la religion pour les rappeler à la vertu, malgré les résistances d'un cœur faible et opiniâtre, pour les arracher au vice, vers lequel ils sont entraînés, ou par de mauvais exemples, ou par des passions violentes, ou par des habitudes cri-

minelles ! Qu'il est beau de pouvoir éclairer les juges sur l'arrêt qu'ils ont à prononcer dans des causes qui intéressent la fortune , l'honneur , ou même la vie des citoyens ; de pouvoir déterminer leurs décisions par une discussion des lois aussi profonde que lumineuse , par des preuves solides et convaincantes , par ces mouvemens rapides et ces grandes figures , qui animent , embellissent et persuadent la vérité ! Qu'il est flatteur d'être comme le refuge même des premiers hommes de l'état , qui ont recours à nos talens , qui viennent nous confier leurs plus chers intérêts ! Qu'il est agréable , surtout pour une âme sensible et vertueuse , d'être le patron des faibles et des opprimés , de défendre leurs droits avec un zèle désintéressé contre les hommes injustes et puissans qui les attaquent ! Et combien n'est-il pas honorable d'être l'orateur d'une illustre compagnie ; de soutenir l'autorité du prince contre l'homme audacieux qui voudrait y donner atteinte ; de ramener , par ses discours , le peuple à l'obéissance et à la soumission , s'il voulait s'en écarter ; de rappeler au monarque , avec un courage respectueux , les devoirs et les droits de la royauté ; de lui exposer avec force les besoins du peuple qu'on lui cèle ou qu'on lui déguise ; de faire parvenir jusqu'à lui la vérité qu'on cherche à éloigner de son trône !

Je ne détaillerai pas toutes les circonstances de la vie dans lesquelles on peut faire usage du talent de la parole ; je remettrai devant les yeux

des jeunes gens qui auraient du goût pour l'éloquence, l'ardeur infatigable avec laquelle Démosthène et Cicéron, qui certainement ne manquaient pas de génie, se livraient au travail pour se perfectionner dans le grand art de la persuasion. Ils doivent s'y préparer de bonne heure, commencer à l'étudier et à s'y exercer, dès leur première jeunesse. Ils ne peuvent s'occuper trop tôt de la lecture des excellens orateurs grecs, latins et français; qu'ils se remplissent de leur esprit; qu'ils se nourrissent de leur style; qu'ils observent et qu'ils admirent chez eux la vérité-frappante des sentimens et des pensées, toutes les beautés d'une élocution noble et simple, forte et facile, précise et harmonieuse, le feu et l'intérêt qu'ils répandent dans toutes les parties de leurs discours. La lecture des bons historiens et des grands poëtes ne leur sera point inutile. Les premiers leur offriront, avec les agrémens du langage, une foule de faits intéressans qui orneront leur mémoire, et dont ils feront usage dans l'occasion. Les harangues des historiens grecs et latins, et principalement celles de Tite-Live, qui sont pleines d'éloquence, et d'une éloquence toujours propre aux personnages qu'il fait parler, leur serviront aussi beaucoup. En lisant les poëtes, ils formeront, ils accoutumeront leurs oreilles à la belle harmonie: l'élévation des idées, la chaleur des mouvemens, les grâces du style, les beautés de détail, qui sont plus sensibles chez les poëtes; la force et la hardiesse des expressions, la

rapidité de la marche ; tout cela imprimera dans leur âme encore tendre le goût du vrai beau, qui se fera remarquer en eux, soit qu'ils parlent, soit qu'ils écrivent.

Mais la lecture ne suffit pas ; il faut s'exercer à la composition. Dans tout art, quel qu'il soit, c'est en vain qu'on aura étudié les règles, et ceux qui ont le mieux opéré d'après les règles, si on n'opère pas soi-même. Pour devenir bon musicien ou bon peintre, il faut chanter et peindre souvent ; pour devenir bon écrivain, il faut souvent composer. Que les jeunes gens donc travaillent avec soin toutes ces traductions et compositions auxquelles on les applique pendant le cours de leurs études ; qu'ils n'en négligent aucune : à force de traduire et de composer, ils se formeront le style, et acquerront une grande facilité pour écrire. Qu'ils se livrent surtout au travail de la composition, lorsqu'on les occupera spécialement de l'étude de l'éloquence : il faut avoir beaucoup lu avant que de s'exercer dans cette partie ; il faut lire beaucoup, lorsqu'on s'y exerce. Mais, d'abord, qu'ils se piquent plutôt de lire avec réflexion un petit nombre de livres choisis, que de dévorer à la hâte une foule de livres de toute espèce, qui ne laissent pas plus de trace dans leur mémoire, que n'y en laisserait une multitude de tableaux qu'on ferait passer rapidement devant leurs yeux ; qu'ils s'interdisent absolument ces lectures frivoles ou dangereuses qui seraient aussi capables de corrompre leur

cœur, que de leur gâter le goût ; qu'ils prennent garde ensuite, même en lisant les meilleurs écrivains anciens et modernes, de négliger d'écrire et de mettre en pratique les grandes règles du style. Qu'ils emploient toute l'ardeur, toute l'application dont ils sont capables, pour traiter les différens sujets qu'on propose à leur imagination naissante, donnant à la lecture le temps seulement que leur laissera l'exercice de la composition, le plus utile de tous sans contredit.

Que dirai-je de leurs études philosophiques ? Aucune partie de la philosophie n'est à négliger pour eux ; elle achèvera de former leur jugement, et ornera leur esprit des plus belles connaissances : Cicéron était aussi grand philosophe que grand orateur ; Démosthène avait été disciple du divin Platon. Qu'ils s'occupent surtout de la science des mathématiques, qui est, selon moi, une logique-pratique, plus capable qu'aucune autre science de mettre de la justesse, de l'ordre et de la précision dans leurs idées, et qui réglera leur style sans le dessécher, s'ils sont vraiment éloquens. J'oubliais de leur parler de la déclamation, sans laquelle on ne peut réussir dans l'éloquence, sans laquelle tous les autres talens deviennent inutiles : Démosthène la regardait comme la partie la plus essentielle. Qu'ils n'oublient jamais les peines incroyables que s'est données cet orateur, pour vaincre des défauts naturels qui semblaient insurmontables ; qu'ils exercent fréquemment leur mémoire, qu'ils l'ac-

coutument à être facile et fidèle ; qu'ils profitent du temps où leurs organes sont encore souples et flexibles, pour les plier à une prononciation exacte, nette et distincte, pour faire prendre à leur voix des inflexions vraies et naturelles, et les tons les plus convenables ; qu'ils s'étudient à régler leurs gestes, tous les mouvemens de leur corps, tout leur extérieur enfin ; qu'ils s'habituent à conserver toujours un certain air de gravité, de noblesse et de dignité, maîtres d'eux-mêmes dans la plus grande chaleur de l'action. Je parcours rapidement ces différens objets sur lesquels les bornes que je m'étais prescrites, et que j'ai déjà franchies, ne me permettent pas de m'étendre.

Qu'il y aurait encore de choses à leur dire sur le travail qui doit les occuper après le cours de leurs études ! C'est alors que commence cette seconde éducation qui assure les avantages de la première. C'est alors qu'avec un jugement plus formé, qu'avec une tête plus ferme et plus mûre, ils doivent repasser sur tous les points d'instruction utiles ou agréables, que, jusqu'à ce temps, ils ont examinés plutôt avec des yeux étrangers, qu'avec les leurs propres. C'est alors que, réfléchissant seuls et sans le secours d'un maître, ils doivent recueillir et s'approprier les réflexions qu'on leur a fait faire sur l'art de la parole, et y en ajouter de nouvelles. C'est alors qu'ils doivent lire, avec une plus grande attention et un dessein plus marqué, les grands modèles et les habiles maîtres de

l'éloquence. C'est alors qu'ils doivent étudier le cœur de l'homme; il faut que l'orateur en connaisse tous les plis et replis, puisque son talent consiste à savoir le manier, le tourner comme il veut et du côté qu'il veut : ils doivent l'étudier dans les excellens livres de morale, et surtout dans leur propre cœur, dans le commerce d'un monde qu'ils verront pour l'observer, sans partager ses plaisirs frivoles. C'est alors qu'ils approfondiront les parties qui doivent exercer leurs talens, suivant l'état auquel la providence les appelle; ou l'écriture sainte et les pères, ou les lois et les coutumes, ou les intérêts des compagnies, des princes, des peuples et des nations, ou enfin toutes les matières quelconques qu'ils seront dans le cas de traiter; car on ne peut bien parler que de ce qu'on connaît bien. C'est alors qu'ils doivent commencer à essayer leurs forces. Qu'ils ne commencent pas trop tard (c'est dans la jeunesse qu'il faut se former; l'imagination vive et ardente de cet âge dévore sans peine les difficultés que présentent toujours les commencemens; l'amour de la gloire lui fait surmonter tous les obstacles) : mais qu'ils ne soient pas non plus jaloux de paraître trop tôt ou trop souvent; il ne faut pas être impatient de se montrer au grand jour, de se jeter dans le tumulte des affaires; il faut amasser tranquillement, à l'ombre et dans le silence du cabinet, la plus grande partie des connaissances dont on a besoin. Qu'ils travaillent sans relâche à se perfectionner, par l'exercice, dans la

composition et dans la déclamation ; qu'ils consultent, qu'ils écoutent les orateurs les plus distingués de leur temps ; mais qu'ils prennent pour modèles les orateurs célèbres de tous les siècles, et l'idée de perfection qu'ils se seront formée de l'éloquence, d'après une étude approfondie de cet art, et des grands hommes qui l'ont pratiquée avec le plus de succès.

Je finis par les exhorte, ce qu'il y a de plus essentiel, à épurer leur cœur en formant leur esprit ; qu'ils se proposent en cultivant leurs talens de les consacrer à la vertu et à la vérité ; qu'ils s'en fassent une loi et un devoir. L'éloquence est une arme qui peut être utile ou dangereuse, suivant les mains où elle se trouve ; qu'ils s'engagent à ne l'employer que pour l'utilité publique et le bien des particuliers ; qu'ils se persuadent, de bonne heure, que la plus douce satisfaction, pour une âme sensible, est de faire servir la parole à la défense des faibles, des opprimés et des indéfendus : les trésors après lesquels aspire la cupidité, dont ils doivent rejeter et mépriser les conseils, sont-ils comparables à ce plaisir pur et honnête ? Qu'ils évitent, en lisant et en étudiant les anciens orateurs, d'y prendre le goût des injures et des invectives que leur dicte une animosité blâmable ; goût aussi contraire à la raison, qu'à la politesse dont les Français se piquent plus qu'aucun autre peuple, et à la religion sainte que nous professons ; cette religion qui est toute charité, et qui condamne

en nous les ressentimens et les emportemens de la haine. En un mot, que chez eux, l'homme éloquent soit toujours conduit et dirigé par l'homme sage, le citoyen utile, le philosophe chrétien.

Cette première partie du discours préliminaire pourra paraître un peu longue ; j'ai été entraîné, malgré moi, par l'importance et la multitude des matières. La seconde partie sera beaucoup moins étendue.



SECONDE PARTIE.

J'AI annoncé, à la tête de ce discours, que la seconde partie renfermerait quelques idées sur la traduction, et spécialement sur la traduction des orateurs; sur les différentes espèces de style, et principalement sur le style oratoire; et que je finirais par dire un mot de mon travail dans la traduction de Démosthène et d'Eschine : voilà ce que j'ai annoncé, et ce que je vais tâcher d'exécuter le plus brièvement qu'il me sera possible.

RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION EN GÉNÉRAL.

On attend de tout écrivain qui traduit, quelques réflexions sur l'art de traduire; je vais donc examiner en peu de mots les qualités d'un bon traducteur. Une traduction, pour être parfaite, doit rendre avec fidélité son original, c'est-à-dire, faire passer dans une autre langue le fond des choses, et surtout le ton de l'écrivain, s'il s'agit d'un poète ou d'un orateur : un bon traducteur doit donc bien connaître la langue de laquelle il traduit; connaître encore mieux celle dans laquelle il traduit; avoir, sinon la même étendue, du moins la même

trempe de génie, que l'auteur qu'il traduit; enfin se donner toute la peine nécessaire pour bien traduire.

Il faut qu'il rende fidèlement le fond des pensées et les beautés du langage, mais il faut qu'il les comprenne et qu'il les sente lui-même, dans la langue étrangère, pour les faire comprendre et sentir aux autres dans la sienne : il doit donc bien posséder cette langue étrangère; connaître la valeur des mots, leur signification propre, leur force et leur délicatesse; saisir avec intelligence ces nuances fines qui échappent à bien des yeux, et qui font l'agrément du discours.

Obligé de transporter dans sa langue les pensées et le style qu'il a étudiés dans son original, quelle connaissance ne doit-il pas en avoir? J'ose dire que celui qui traduit, doit la connaître mieux que celui qui compose. Dans le feu de la composition, les pensées ordinairement sortent du cerveau de l'auteur, toutes revêtues de leurs expressions, comme les poètes feignent que Pallas sortit toute armée du cerveau de Jupiter. Si l'expression ne suit pas la pensée, si elle tarde trop, quand on l'appelle, on peut se rejeter sur une autre idée qui se présente aussitôt avec le terme convenable. L'auteur peut abandonner des idées qui sont à lui; c'est son propre bien qu'il abandonne. Il n'en est pas ainsi du traducteur; s'il a saisi la vraie pensée de son original, il faut absolument qu'il la rende; il s'est engagé à le faire, il ne peut l'abandonner sans

infidélité, sans manquer à ses engagements; il faut qu'il épuise toutes les ressources de sa langue, qu'il essaye sans cesse, qu'il cherche jusqu'à ce qu'il ait trouvé des mots et des tours qui représentent non-seulement telle idée de son auteur, mais encore le style et la manière de cet auteur, la force et les grâces de son élocution. Quiconque, faute de chercher ou d'avoir trouvé, ne donne que des à-peu-près, n'est qu'un copiste infidèle, n'est pas traducteur. Une traduction peu fidèle et peu exacte, mais dont la diction est coulante et facile, plaît davantage en général, qu'une traduction littérale et dure; oui, sans doute, elle doit être plus agréable à lire : mais une traduction parfaite, la seule vraie traduction, est celle qui joint la plus exacte fidélité à la facilité du style. Il faut qu'on lise la traduction seule avec le même plaisir qu'on lirait une belle composition, et qu'on soit encore plus frappé en approchant la copie de l'original. Quelle connaissance de la langue ne doit point avoir le traducteur pour réunir ce double avantage !

Mais en vain connaîtra-t-il parfaitement les deux langues, s'il ne sent point en soi quelque étincelle du génie de l'auteur qu'il veut traduire : sans une portion de ce génie, il ne donnera que des copies froides et inanimées. Surtout, s'il traduit un auteur plein de feu, quel feu ne doit-il pas avoir lui-même pour le rendre, sans lui rien faire perdre de sa chaleur ! Quel enthousiasme, quelle imagination, pour se pénétrer de l'esprit de son original, se

transformer en lui, s'élever avec lui, produire avec lui et comme lui plutôt que le traduire, lui faire parler la langue française, par exemple, comme il l'aurait parlée lui même s'il fût né en France, le naturaliser Français! Aussi je suis persuadé, et c'est un fait que l'expérience confirme, qu'on ne peut bien traduire que quand on est en état de bien écrire, et cela dans le genre à-peu-près des originaux qu'on traduit (1). Ne jugeons pas d'un écrivain qui traduit un poëme ou un discours, comme d'un peintre qui copie un tableau : l'art désigne au copiste les proportions qu'il doit suivre, les couleurs qu'il doit employer; il faut que le génie du traducteur trouve dans sa langue le ton et le style propres à chaque phrase de son original.

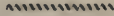
Avec la connaissance des deux langues, avec le génie de son auteur, le traducteur habile ne réussira pas encore, s'il n'est laborieux. Il en coûte beaucoup pour bien traduire; il n'y a que ceux qui se sont exercés dans ce travail pénible, qui le sachent : il faut l'avoir éprouvé par soi-même. Éclaircir les

(1) De ce que le traducteur doit avoir le même génie à-peu-près que son auteur, on pourrait conclure qu'il ne peut traduire qu'un auteur seul, le plus analogue à son génie. Aussi les traducteurs habiles se sont appliqués à traduire un auteur unique, ou s'ils en ont traduit plusieurs, sans doute ils ont choisi des écrivains qui ont tous travaillé dans le même genre, dans le genre le plus conforme à leur goût naturel : peut-être même n'en est-il qu'un dans la traduction duquel ils aient réussi complètement.

endroits difficiles , saisir par-tout le sens vrai ou du moins le plus vraisemblable , malgré les difficultés qui naissent ou du silence de l'histoire , ou de l'ignorance des usages , ou de la corruption du texte , ou de certains tours extraordinaires d'une langue qu'on ne parle plus , ou même du défaut de l'auteur qui peut-être ne s'est point expliqué assez clairement ; être obligé de rendre telle pensée , telle beauté ; ne rien dire qui ne soit conforme à la manière de son original ; rejeter tout ce qui lui est contraire ; unir l'exactitude la plus scrupuleuse avec le plus grand naturel , l'esprit avec la lettre ; allier , en traduisant , les qualités d'un poëte , par exemple , ou d'un orateur , qui paraissent incompatibles , la précision avec l'harmonie , la simplicité avec la noblesse , la douceur avec la force ; lutter sans cesse contre le génie différent des langues ; chercher dans la nôtre des mots pour rendre des idées inconnues chez nous : quel travail tout cela ne demande-t-il pas ?

Quoique les réflexions que je viens de faire sur la traduction soient générales , cependant elles regardent surtout la traduction des poëtes ou des orateurs. J'ai toujours été persuadé , et je le suis encore , qu'il faut traduire les poëtes en vers , parce que , sans doute , la mesure des vers étant une partie essentielle du poëte , on ne le traduit qu'en partie , lorsqu'on le traduit en prose. M. l'abbé Delisle , dans le discours préliminaire mis à la tête de son excellente traduction des Géorgiques de Virgile ,

a développé cette vérité, et l'a prouvée par des raisons invincibles et sans réplique. Je me borne à la traduction des orateurs dont je m'occupe.



RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION DES ORATEURS.

On ne doit pas considérer la traduction d'une harangue, comme celle d'une histoire ou d'une dissertation savante. Dans la traduction d'un historien ou d'un philosophe, c'est surtout le fond des choses que l'on recherche, on veut surtout s'instruire; on est à-peu-près content, pourvu que la traduction soit fidèle et claire, qu'elle soit écrite d'une façon supportable. Il est des historiens et des philosophes qui ont un style à eux, une élocution ou forte et précise, ou féconde et sublime, qu'on est bien aise de retrouver dans le traducteur; mais, si on ne l'y retrouve pas, on y voit toujours avec satisfaction, ou une suite de faits importans qui nous instruisent sur des peuples et des personnages que nous désirions de connaître, ou une multitude de réflexions utiles, propres à éclairer notre esprit, à épurer notre cœur, à diriger notre conduite, et qui par là ont toujours droit de nous intéresser. Il n'en est pas de même de la traduction des discours oratoires.

Un orateur doit avoir pour but non-seulement d'instruire ses auditeurs, mais de les déterminer. Quand il a à parler sur une grande affaire, ou à

plaider une cause importante , son discours peut renfermer certains faits intéressans pour l'histoire, des réflexions morales et politiques, utiles pour la conduite de la vie et pour le gouvernement des états ; mais, en général , on y rencontre beaucoup de détails et de faits particuliers que l'orateur ne devait pas omettre, qui pouvaient intéresser par eux-mêmes dans le moment , mais qui n'intéressent aujourd'hui que par la manière dont il les expose. Ce que nous cherchons, surtout, dans ses harangues, et ce que nous y trouvons avec plaisir, ce sont les moyens dont il a fait usage, pour déterminer ceux qui l'écoutaient. On détermine ses auditeurs en les amusant, en les séduisant, en les entraînant. On les amuse, surtout, par les agrémens et l'harmonie du style, par des transitions naturelles qui les font passer d'un objet à un autre, sans qu'ils s'en aperçoivent, par ce ton simple, varié, naïf et précis d'une conversation agréable; dans l'exposé des faits et des raisonnemens, qui les tient toujours attentifs. On les séduit, on les gagne principalement, par un langage flatteur, par des tours adroits et subtils, des expressions ménagées avec art; par cette adresse merveilleuse à se servir, contre eux-mêmes, de leur amour-propre, à entrer dans leurs sentimens pour les attaquer, à ridiculiser, à diminuer ce dont ils avaient une idée grande et magnifique, à adoucir ce qui serait trop dur par soi-même, à triompher de leurs préjugés sans les combattre de front. On les en-

traîne par ce ton d'autorité qui leur en impose, par cette marche du discours, rapide et impétueuse, qui emporte leurs suffrages, et qui répond si bien à la véhémence de celui qui parle, à l'impétuosité de ses mouvemens. Un discours ne perd déjà que trop à n'être point prononcé, à n'être que lu, absolument dénué de cette vie que lui communique l'action de l'orateur (1) : si vous lui ôtez encore la vie du style, pour ainsi parler, vous lui ôtez tout ou peu s'en faut ; il ne lui reste presque plus rien ; ce n'est plus enfin qu'un squelette inanimé dont la vue déplaît.

Le style, je ne crains pas de le dire, fait plus de la moitié de l'orateur ; c'est souvent lui seul, c'est lui qui presque toujours le caractérise. Otez à Démosthène sa précision harmonieuse, sa délicatesse attique, son tour simple, véhément et rapide ; ôtez à Cicéron cette élocution étendue sans être lâche, ces périodes nombreuses qui roulent avec tant d'harmonie, la légèreté et la rapidité de sa marche, son impétuosité dans quelques endroits : ôtez le style à l'un et à l'autre, vous leur ôtez plus de la moitié d'eux-mêmes, vous leur ôtez presque tout.

(1) Il faut du moins que le lecteur supplée à cet inconvénient, autant qu'il est possible, s'il désire que la plupart des beautés de la harangue la plus éloquente ne lui échappent pas ; il faut qu'il se représente l'orateur débitant avec feu, qu'il se mette à sa place, qu'il monte avec lui à la tribune, qu'il suive et prenne tous les mouvemens qui l'animent.

C'est la raison pour laquelle on lit avec quelque plaisir des traductions, quoique fort médiocres, d'historiens et de philosophes, et qu'on ne peut supporter la lecture de la plupart des traductions d'orateurs, qui, quoiqu'exactes et fidèles pour le fond des choses, ne rendent pas exactement et fidèlement les beautés du style.



RÉFLEXIONS SUR LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE STYLE,
ET PRINCIPALEMENT SUR LE STYLE ORATOIRE.

Mais quel est ce style oratoire qu'il est si essentiel de saisir en composant ou en traduisant un discours ? Qu'entend-on en général par style ? Je ne parle pas de la division ordinaire et si connue du style, en style sublime, simple et tempéré ; je me contente de dire que tout orateur doit savoir se plier à ces trois styles, les mêler adroitement dans ses harangues, faire dominer tantôt l'un, tantôt l'autre, suivant que le sujet l'exige ; j'ajoute que la simplicité est compatible avec le sublime, qui ne consiste bien souvent que dans un sentiment noble ou dans une pensée grande, exprimée dans les termes les plus simples (1) ; que la pompe et la

(1) *Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ?* QU'IL MOURUT, répond le vieil Horace. — *Comment voulez-vous que je vous traite ?* demande Alexandre à Porus ; EN ROI, répond-il. — DIEU DIT QUE LA LUMIÈRE SOIT, ET LA LUMIÈRE FUT. — TOUT ÉTAIT DIEU, EXCEPTÉ DIEU MÊME. Rien de si sublime que ces

magnificence des paroles, qui l'accompagnent quelquefois, ne lui sont point essentielles; que le style simple, proprement dit, est constitué, non-seulement par la simplicité de l'expression qui souvent convient au sublime, et qui même le fait sortir davantage, mais par la simplicité des objets dont il traite; que le style tempéré tient le milieu entre le style simple et le sublime; que, sans avoir l'élévation de celui-ci pour le sentiment et la pensée, sans être jamais aussi pompeux, aussi magnifique, il traite d'objets plus relevés que celui-là, et par conséquent s'exprime d'une manière moins simple et plus ornée: je ne parle pas du style propre à chaque écrivain, quel qu'il soit, qui, suivant son caractère, est plus ou moins pressé et rapide, plus ou moins fleuri et harmonieux: je ne parle pas du mauvais style, de la bassesse, de l'enflure et de l'affectation, qui sont les excès des styles simple, sublime et tempéré: je parle du style qu'on doit employer, suivant les positions différentes où l'on se trouve. Dans le monde, on converse, ou l'on

idées et ces sentimens; rien de si simple pour l'expression. *Tout était Dieu, excepté Dieu même; voilà le sublime simple: et le monde, ajoute Bossuet, que Dieu avait fait pour manifester sa puissance, semblait être devenu un temple d'idoles; voilà le sublime pompeux et magnifique.* Le sublime de Démosthène est presque toujours dans le genre simple. Cet orateur, et en général les anciens Grecs, n'employaient pas de grands mots pour dire des riens, mais disaient de grandes choses avec des expressions simples.

écrit des lettres, on compose des traités, des histoires, ou des discours; de là le style de la conversation, le style épistolaire, le style de la dissertation, le style historique, le style oratoire.

Le style de la bonne conversation doit être vif et animé, sans précipitation et sans impétuosité, à moins qu'on n'éprouve quelque passion violente; familier et simple, mais toujours décent, mais jamais bas ni grossier; prompt et naïf, il doit fuir toute étude et toute affectation, être enfin une image fidèle et naturelle de celui qui parle. Le style épistolaire ne diffère pas de celui de la conversation, parce qu'une lettre n'est autre chose qu'une conversation mise sur le papier. Aussi, comme les femmes conversent mieux, en général, et plus facilement que les hommes, en général aussi elles écrivent mieux et plus facilement une lettre. Le style de la conversation doit être clair, net, pur, dégagé; il faut éviter les phrases longues et périodiques; une dissertation est faite pour être lue et réfléchie, et non pour charmer l'oreille de ceux qui l'écoutent. Simple, tranquille et paisible, elle est cependant susceptible d'agréments, d'une chaleur modérée et d'une vivacité réglée suivant la nature des objets qu'elle discute. Le style historique est un style grave et sérieux. Un historien est un témoin qui rapporte, sous les yeux de la vérité qui l'observe, les faits qu'il a vus lui-même ou qu'il sait par d'autres, pour l'instruction des monarques et des peuples, des hommes pu-

blics et particuliers; il doit exposer les faits qu'il raconte, avec clarté et netteté; ses phrases, en général, doivent être courtes et coupées avec art, afin que les objets soient bien détachés et bien distingués; elles doivent être néanmoins soutenues et d'une certaine longueur, surtout, quand les faits sont importans. Le style d'un bon historien aura toutes les grâces et toute la chaleur nécessaires pour rendre son histoire intéressante.

Je crois que tout style doit participer, autant qu'il est possible, du style de la conversation, et qu'on écrit d'autant mieux qu'on en approche davantage (1), en observant le ton qui convient aux objets sur lesquels on écrit. Mais, après le style épistolaire, celui sans doute qui doit en approcher le plus, c'est le style oratoire, surtout, pour les discours qui sont dans le genre de l'éloquence proprement dite, de l'éloquence qui a pour but de déterminer sur-le-champ. Dans ces discours, sur-

(1) *Il faut écrire comme on parle* : on connaît cette maxime qui est vraie, mais qui a besoin de quelque explication. 1.º Il faut écrire comme ceux qui parlent bien, et dont la conversation s'élève et s'anime suivant les idées qu'ils conçoivent et les sentimens qu'ils éprouvent. 2.º Il est un ton propre aux sujets que l'on traite, qu'il ne faut pas manquer, sinon on manque son but. 3.º Enfin, et c'est là le point essentiel, on ne doit pas écrire sur tous les objets dont on parle; on ne doit prendre la plume que pour ceux qui méritent qu'on la prenne, que pour ceux qui peuvent intéresser et plaire.

tout, on converse, on doit converser avec son auditeur, afin qu'il prenne intérêt à ce que dit l'orateur; c'est à lui qu'on doit parler: le style oratoire doit donc avoir toute l'aisance de la conversation.

Par rapport au ton qui lui est propre, il est impossible à l'art de le régler; ce sont les circonstances qui le déterminent; circonstances du sujet, circonstances des personnes devant qui, contre qui, ou pour qui l'on parle (1), etc. Si le sujet est léger et peu important, le style, toujours clair et pur, doit être des plus simples; il s'élève plus ou moins élevé. C'est au sujet à inspirer l'orateur, à lui donner le ton; quiconque ne sait pas le hausser ou le baisser au commandement du sujet total ou des parties du sujet, n'est pas orateur. Remarquons

(1) Il serait trop long, il ne serait pas même possible, de marquer toutes les circonstances diverses qui doivent faire varier le ton du discours et le style. Celui qui parle doit se considérer lui-même, son âge, sa place, son rang, son pouvoir, son crédit, son autorité, le temps et les lieux où il parle. Que de choses il y aurait à dire sur toutes ces circonstances particulières, et, en général, sur les bienséances, sur les convenances qu'il est si essentiel d'observer, qui doivent régler, non-seulement le ton du discours et le style, mais la voix et les gestes de l'orateur! Ne voulant pas, ne pouvant pas même épuiser une matière aussi étendue; je me suis borné à ce qui m'a semblé le plus propre à mon objet principal.

néanmoins qu'on peut quelquefois, par la force de l'art, rendre intéressant un sujet qui l'était peu par lui-même, ou qui ne le paraissait pas; quelquefois aussi on nous rend plus attentifs aux personnes qu'on défend ou qu'on attaque, en nous inspirant pour elles plus ou moins de bienveillance ou de haine : mais, en général, on doit proportionner son style à la nature des matières, comme à la condition des personnes qui sont l'objet du discours. Le style varie (1) encore, eu égard à ceux devant qui l'on parle. Le langage sera différent, selon qu'on parlera devant des savans ou des ignorans, devant des ministres ou des particuliers, devant des magistrats ou des militaires, devant le peuple ou devant un monarque, devant un petit nombre d'auditeurs ou dans une assemblée nombreuse. L'orateur habile n'emploiera pas le même appareil d'éloquence devant quelques personnes seulement, qu'il emploierait devant une foule d'hommes qui seraient venus pour l'écouter lui seul sur un sujet qui les intéresserait tous. Il s'échauffe, il s'anime à la vue d'une grande assemblée; son style devient plus pompeux et plus harmonieux; il mesure ses phrases sur l'étendue de

(1) Indépendamment du style, qui est le seul objet dont je m'occupe dans ce moment-ci, l'orateur met plus ou moins de passion dans son discours, emploie des idées plus ou moins abstraites, suivant les personnes devant lesquelles il parle.

son auditoire (1) ; il cherche à fixer , par le plaisir , l'attention de toute cette multitude dont il se voit environné ; il les intéresse en amusant leur esprit par les grâces simples du langage , en flattant leur oreille par l'harmonie naturelle des périodes , et leur fait oublier le temps qu'ils mettent à l'entendre.

Les orateurs d'Athènes et de Rome traitaient des affaires importantes ou plaidaient de grandes causes , dans une place publique ou devant un peuple nombreux ; aussi leur style , sans cesser

(1) J'ai trouvé dans Démosthène et dans Eschine de très-longues périodes ; je leur ai laissé en français toute leur longueur , et sans entreprendre de les couper ; j'ai eu seulement attention d'en bien marquer les différens repos. J'aurais eu moins de peine de faire plusieurs phrases d'une seule ; cela m'aurait épargné l'embarras de compasser toutes les parties d'une seule phrase périodique ; mais je n'ai pas voulu être infidèle , et j'ai pensé que des orateurs devaient être rendus d'une façon oratoire : or , il n'y a point d'éloquence sans période. Le style lâche , haché et décousu , qui est si fort en usage de nos jours , n'a point , à mon avis , assez de poids , de mesure et de dignité. Des passages trop brusques et trop rapides d'une idée à une autre , un style qui va , pour ainsi dire , par sauts et par bonds , fatigueraient l'esprit des auditeurs ; comme une grande multitude de jets-d'eau et de cascades lasserait bientôt les yeux qui s'arrêtent avec plaisir sur un beau fleuve dont les eaux roulent majestueusement dans un cours réglé et tranquille. J'ai entendu dire à quelques-uns que notre langue ne comportait pas des phrases aussi longues que les langues grec-

d'être grave ou sérieux, est agréable et périodique. J'ai tâché, en les traduisant, de faire passer dans notre langue les agrémens de leur style, cette harmonie musicale dont ils étaient si jaloux, et dont ils faisaient une étude si particulière. La langue française en est susceptible, quoiqu'en disent quelques écrivains; nos grands orateurs l'ont prouvé dans leurs discours. Je suis bien éloigné d'avoir leurs talens; mais, j'ose le dire, je ne l'ai jamais trouvée rebelle, et je suis persuadé qu'elle peut rendre presque toutes les beautés, et même

que et latine : il me semble que c'est une erreur, du moins pour les discours; car peut-être cela est-il vrai pour le style historique, et en général dans les narrations. J'ai vu, dans Bossuet des phrases pour le moins aussi étendues que dans Eschine; et dans Démosthène, des périodes dont la noble harmonie, en flattant l'oreille, frappe par un air de majesté. Fléchier est, sans contredit, celui de nos orateurs qui a donné plus de nombre à la langue française; mais on lui a reproché, avec quelque raison, de n'avoir point assez varié la marche de ses phrases. Il faut du nombre sans doute dans le discours, mais il ne faut pas qu'il y règne partout uniformément; uniformité d'où résulte une monotonie qui endort. Il faut de temps en temps des cadences brusques et rompues qui réveillent. J'ai remarqué qu'ordinairement Démosthène termine ses périodes les plus nombreuses par ces sortes de cadences, et que, loin d'affecter de belles chutes de phrases, ainsi que Cicéron, il les évite au contraire. Il y a beaucoup d'art chez lui, mais il le cache, et il est d'autant plus sûr de parvenir à son but, qu'on l'écoute avec moins de défiance.

la précision et l'harmonie des langues grecque et latine (1). J'ai annoncé quelques réflexions sur ces trois langues, je vais satisfaire à ma promesse.



RÉFLEXIONS SUR LES LANGUES GRECQUE , LATINE
ET FRANÇAISE.

Je ne considérerai les langues grecque , latine et française , que par rapport à l'éloquence ; c'est aux poètes à les examiner relativement à la poésie : M. l'abbé Delisle , dans le discours préliminaire dont j'ai déjà parlé, l'a fait avec succès pour les

(1) J'admire autant que personne les orateurs grecs et latins ; une preuve non équivoque du cas que j'en fais , c'est que je m'exerce à les traduire ; mais on doit se défendre de toute admiration exclusive. Il est des hommes fort instruits qui prétendent que les orateurs grecs et latins sont intraduisibles ; on peut leur opposer ce raisonnement simple : Qu'est-ce que vous admirez, leur peut-on dire, dans ces orateurs ? n'est-ce pas la force, la précision, la noblesse, la vivacité, la véhémence, la douceur, l'harmonie ? Or n'avons-nous pas chez nous des écrivains, soit en prose, soit en vers, à qui on ne peut refuser ces qualités ? Notre langue en est donc susceptible : le traducteur qui emploie cette langue, peut donc absolument rendre les idées d'un auteur ancien avec le ton et la manière qui sont propres à cet auteur, lorsqu'il a bien saisi ses idées, lorsqu'il est échauffé et animé de l'esprit de son original. La chose est difficile, je l'avoue, mais elle n'est pas impossible, et par conséquent on peut l'entreprendre.

langues latine et française. Je commence par la langue française.

J'ai déjà dit quelques mots des avantages de notre langue par rapport à l'éloquence : plus je travaille dans cette partie, et plus je vois qu'elle est pleine de ressources pour celui qui sait la manier. Clarté (1), netteté, vivacité dans les tours, force, délicatesse, simplicité, noblesse, douceur, précision, harmonie, et même harmonie imitative, elle se prête à tout avec assez de facilité dans la composition, et jusque dans la traduction, quoiqu'avec plus de peine et de plus longs efforts. Il ne s'agit que de bien chercher, on trouve enfin ce qu'on cherche; et quand on n'écrit pas bien en français, soit que l'on traduise ou que l'on compose, c'est à soi-même qu'on doit s'en prendre. Aussi je déclare que, si je n'ai pas rendu toutes les beautés de mes originaux, il faut l'imputer à l'incapacité du traducteur, et non à la pauvreté de la langue.

Si l'on me demande en quoi la langue française l'emporte sur les autres langues vivantes, et pourquoi les étrangers l'apprennent et la parlent avec

(1) Notre langue ne le cède à nulle autre pour la clarté. Ennemie de l'obscurité et de toute équivoque, elle emploie peu ces mots généraux, *chose, ceci, cela*, etc., qui reviennent si souvent dans les langues grecque et latine. Elle préfère des termes qui spécifient les idées; ce qui donne plus de peine à l'écrivain; mais épargne au lecteur celle d'appliquer avec justesse des expressions vagues et indéterminées.

tant de plaisir ; je le dirai en deux mots : c'est qu'elle réunit la douceur à la force. La langue des Anglais est plus forte et plus énergique que la nôtre, mais est-elle aussi douce ? L'italien est plus doux et plus moëlleux que le français ; mais est-il aussi fort ? Or je pense que ce qui constitue la perfection de tout instrument, quel qu'il soit, qui est fait pour l'oreille, tel que la voix, le langage, les instrumens de musique, c'est la réunion de la douceur et de la force dans une proportion suffisante. Ce sont les voyelles qui font la douceur des langues ; ce sont les consonnes qui en font la force : or les mots de notre langue offrent un heureux mélange des unes et des autres. Toutes nos terminaisons sont douces ou harmonieuses (1) ; on n'y

(1) On a remarqué, avec raison, que les premiers écrivains, chez tous les peuples, furent toujours des poètes ; que les peuples, même les plus sauvages et les moins instruits, ont du moins des poètes qui, dans un langage rude et informe, mais figuré et mesuré, expriment le mieux qu'ils peuvent les mouvemens impétueux de leur âme. Ce sont les poètes qui font les langues ; comme ils ont plus besoin de mots que les autres, ils inventent, ils créent ceux qui leur conviennent, ceux qui sont les plus propres au rythme de la poésie. Je suis convaincu que le goût des rimes est un goût gothique et barbare ; mais, quoi qu'il en soit de cette opinion, qui a été celle de gens fort habiles, nos poètes les plus célèbres ont tiré le plus grand parti de la rime, par les terminaisons harmonieuses qu'ils ont introduites dans notre langue. Est-il rien qui sonne mieux à l'oreille que nos

rencontre aucune consonne dure : la lettre *M*, par exemple, que les grammairiens ont appelée une lettre mugissante , ne s'y montre pas. Notre *E*

désinences en *ant* , en *ante* , en *able* , en *eux* , en *euse* , en *oire* , etc. Le poëte qui chez nous à présent négligerait la rime , abandonnerait ce qui contribue peut-être le plus à l'harmonie du vers. Je choisis , entre mille autres , ces vers d'un de nos poëtes , de celui qui a été le plus jaloux de la beauté et de la richesse des rimes , et dont les vers en conséquence sont regardés comme les plus harmonieux.

Seigneur , dans ta gloire adorable
 Quel mortel est digne d'entrer ?
 Qui pourra , grand Dieu ! pénétrer
 Ce sanctuaire impénétrable ,
 Où tes saints inclinés , d'un œil respectueux ,
 Contemplant de ton front l'éclat majestueux ?

Qui ne voit pas , qui ne sent pas que la principale harmonie de ces vers est dans la rime ? Je dis la principale harmonie , car je ne prétends point que nos vers soient dépourvus d'une harmonie intérieure , quoique dans cette partie les langues grecque et latine aient de grands avantages sur la nôtre. Nous avons une véritable prosodie , des syllabes plus ou moins longues , plus ou moins brèves ; et encore que le poëte français ne soit pas asservi à des règles pour distribuer dans son vers les unes et les autres , le goût lui indiquera celles qu'il doit choisir dans certaines circonstances , lui apprendra à les mêler avec art pour varier ses nombres.

On peut s'en convaincre en lisant le traité de l'abbé d'Olivet sur la prosodie française , et le discours prélimi-

muet (1) à la fin des mots, s'unit également bien avec les consonnes ou avec les voyelles qui commencent les mots dont il est suivi. Un défaut de nos terminaisons, qui est essentiel, et qui embarrasse beaucoup ceux qui écrivent, c'est qu'elles ne changent jamais dans les noms substantifs et adjectifs, et presque jamais dans les verbes; c'est la cause principale de l'uniformité qui règne dans la construction de nos phrases, et dont au moins nous tirons parti pour la clarté du sens dont notre langue fait son principal mérite. Les articles que nous mettons à la tête des noms substantifs, à l'exemple des Grecs, contribuent beaucoup à cette clarté, et dans bien des circonstances donnent plus

naire de M. l'abbé Delisle, où il donne en même temps l'exemple et le précepte par ces vers :

Peins moi légèrement l'amant léger de Flore ,

.....

etc.

On ne rencontre dans nos terminaisons aucune consonne dure. La lettre *x*, qui termine certains mots, ne se prononce pas du tout, ou se prononce comme une *s* adoucie, comme un *z*, *di livres*, *diz ans*. Pour la lettre *q*, *cin livres*, *cing ans*, etc.

(1) Notre *E muet*.... Il faut avouer néanmoins qu'il revient trop souvent dans notre langue, et que nous avons à la fin de nos mots trop de syllabes muettes ou sourdes. Ceux qui parlent en public, doivent du moins avoir l'attention d'appuyer sur ces syllabes, s'ils veulent que l'auditeur ne perde pas tout le mot.

de précision au discours (1). Mais une source d'équivoques et d'obscurités dans notre langage, un tourment qu'il semble que nous ayons pris plaisir à donner à nos écrivains, c'est l'amphibologie fatigante de notre SON, SA, SES, de ce pronom qui est d'un usage si universel (2). Si notre QUE, entre deux verbes, nous sauve certaines amphibologies et ce langage ambigu que le retranchement de ce même QUE occasionne quelquefois dans la langue latine, ne nous cause-t-il pas, d'ailleurs,

(1) Bien des personnes s'imaginent, faute d'y avoir assez réfléchi, que les articles embarrassent nos phrases, et que la langue latine, qui n'en fait pas d'usage, est encore, dans cette partie, plus courte et plus précise que la nôtre. Il faut distinguer, je crois, la brièveté, de la précision; la brièveté consiste simplement à s'exprimer en peu de mots, et la précision, à renfermer en peu de mots beaucoup d'idées. *Donnez-moi du pain; donnez-moi un pain; donnez-moi le pain*: voilà trois façons de s'exprimer que les Latins rendent de cette unique manière, *da mihi panem*. L'expression latine est plus courte, mais elle est moins précise, parce qu'elle renferme moins d'idées. On peut donc quelquefois, c'est une vérité qui a l'air d'un paradoxe, on peut rendre une phrase plus précise en l'allongeant: on l'a éprouvé soi-même, pour peu qu'on se soit exercé à écrire.

(2) Cette seule phrase: *Horace, de retour à Rome, tua sa sœur qui gémissait sur sa victoire*, est susceptible de plusieurs significations différentes. *Sa sœur*, peut signifier ou sa propre sœur, ou la sœur de quelqu'un qui a été nommé plus haut. *Sa victoire*, est-ce la victoire de la sœur même d'Horace ou d'un autre? Quand nous n'aurions pas eu de mots

des embarras sans cesse renaissans? nous perdons peut-être plus que nous ne gagnons.

La rareté des particules et des conjonctions n'est pas un des moindres défauts de la langue française; elle est bien pauvre dans cette partie, en comparaison de la latine. Par exemple, la conjonction ET, unique en français, est quintuple en latin, *et, que, ac, atque, nec non*. CAR, EN EFFET, voilà tout ce que nous avons : les Latins ont *enim, etenim, enimverò, nam, namque, equidem, re-*

en français pour lever ces équivoques que rencontrent à chaque pas ceux qui écrivent, nous aurions dû en chercher ; mais nous en avons : *icelui, icelle, iceux, icelles, de soi, cettui-ci, cettui-là*, eussent été si commodes ! Nous aurions pu même nous exprimer plus clairement que le latin, qui, dans cette partie, a tant d'avantages sur le français ; nous aurions pu dire, selon l'exigence des cas : Horace de retour à Rome, *tua la sœur, ou d'icelui ou d'icelle*, qui gémissait sur la victoire *de cettui-ci, ou de cettui-là, ou de soi* (c'est-à-dire de lui Horace), ou *sur sa propre victoire*. Que de facilités pour écrire nous nous sommes ôtées nous-mêmes ! Au sujet d'*icelui, d'icelle, etc.*, que nous avons supprimés, qu'il me soit permis de me plaindre de ce que nous avons appauvri notre langue, en supprimant des mots expressifs que nous retrouvons dans nos vieux auteurs, et que nous regrettons : nous avons abandonné ces mots sans rien mettre à la place ; ou si nous en avons trouvé de nouveaux, pourquoi ne pas garder les anciens, afin qu'on eût à choisir quand on écrit ? — *Si notre QUE.....* Nous avons pris notre QUE des Grecs qui ont leur *oti*, mais cet *oti* ne les embarrasse point, parce qu'ils le retranchent quand ils veulent.

verâ, *reipsâ*, etc. Ils ont encore je ne sais combien de petites particules qui préparent à ce qu'on va dire, ou qui donnent au discours un ton que nous n'avons pas. Que dirai-je de nos pronoms ? les terminaisons en sont toujours les mêmes, comme celles des noms ; nous n'en avons point pour les différentes personnes : on sait, par expérience, quel embarras il en résulte pour ceux qui écrivent, et qui veulent écrire clairement. Je vois chez les Latins, les pronoms *hic*, *iste*, *ille*, qui sont pour les premières, secondes et troisièmes personnes, qui se déclinent aux singuliers et pluriels masculins, féminins et neutres (1) : quelle lumière cela jette dans leurs phrases ! La construction en est beaucoup moins monotone que celle des nôtres. Ils peuvent, par des inversions naturelles et

(1) Les pronoms en latin ont encore d'autres usages fort commodes. *Hic* est pour les objets présents et moins éloignés ; *ille*, pour les objets absens et plus éloignés. *Hic* marque souvent une personne vivante ; *ille* une personne morte. *Hic*, celui pour lequel on parle ; *iste*, celui contre lequel on parle. *Ille* se met par emphase, *iste* par mépris : *Pompeius ille*, le fameux Pompée ; *Clodius iste*, le méprisable Clodius. Les adverbes *hîc*, *istîc*, *illîc*, participent de la signification des pronoms auxquels ils appartiennent. *Hîc*, le lieu où je suis, où nous sommes ; *istîc*, le lieu où vous êtes ; *illîc*, le lieu où ils sont. *Hîc* est pour le lieu le plus voisin, *illîc* pour celui qui est le plus éloigné. Le pronom *is*, *eu*, *id*, s'emploie ordinairement lorsqu'il suit un QUI, QUÆ, QUOD.

qui ne nuisent pas à la clarté, tenir en suspens l'esprit du lecteur ou de l'auditeur, ce qui produit sans doute le meilleur effet, surtout dans les discours oratoires. Nous nous vantons de suivre la marche naturelle, la marche des idées : nous suivons celle que nous sommes forcés de prendre. N'ayant pas de terminaisons différentes pour les noms, nous n'avons pas à choisir; nous ne pouvons pas mettre le régime du verbe avant le nominatif. Au lieu de *Alexandre a vaincu Darius*, dirons-nous, *Darius a vaincu Alexandre*? Les Latins peuvent dire *Alexander vicit Darium* ou *Darium vicit Alexander* : l'un et l'autre est également clair et naturel. La vivacité de notre esprit qui saisit à-la-fois plusieurs idées, ne considère pas successivement, avec une lenteur froide, avec une exactitude philosophique, d'abord le sujet de l'action, l'action ensuite, et enfin le terme de l'action; il envisage tous les trois ensemble d'un coup d'œil rapide : il y a même des cas où il désire de connaître le terme de l'action avant le sujet. De plus, il sait souvent gré à celui qui parle ou qui écrit, de lui faire un peu attendre ce qu'il souhaite, d'exciter enfin sa curiosité pour la satisfaire. Il faut convenir cependant que la construction latine est quelquefois embarrassée dans les meilleurs écrivains, et que la nôtre ne l'est jamais quand on sait écrire. Remarquons aussi, par rapport à notre langue, que, malgré la monotonie et l'uniformité ordinaires de sa marche, elle souffre même en

prose des inversions qu'on n'a point assez remarquées, et qui font dans le style un effet d'autant meilleur qu'elles sont plus rares. Pour moi, il me semble qu'il y a des inversions propres à l'éloquence, comme il y en a de propres à la poésie. Je choisis un exemple entre mille; je crois que cette phrase, dans la première Catilinaire de Cicéron, *Catilinam verò orbem terræ cæde atque incendiis vastare cupientem, nos consules perfereamus!* peut, ou plutôt doit être rendue ainsi en français: « Et Catilina, qui veut ravager toute la » terre, la remplir de meurtres et d'incendies, des » consuls le supporteront (1)! »

(1) Convaincu de ce principe, j'ai hasardé, en traduisant, des inversions auxquelles j'ai cru que la langue française pouvait se plier, et qui m'ont paru rendre le discours plus vif. Parmi les gens instruits que j'ai consultés, les uns, loin d'en être choqués, ont trouvé qu'elles faisaient un bon effet; elles ont paru extraordinaires à d'autres dont j'estime fort le jugement. Pour moi, ces inversions me paraissent très-naturelles dans l'éloquence, surtout lorsque l'orateur est animé. Il en échappe dans la conversation un peu vive, qui mériteraient d'être recueillies; elles choqueraient peut-être la plupart de ceux même qui les emploient, si, les transportant sur le papier, on les leur faisait lire lorsqu'ils sont froids et tranquilles. Je ne doute pas que nos meilleurs avocats n'en fassent un grand usage dans le feu de la plaidoirie; j'en ai remarqué plusieurs dans les mémoires du célèbre Cochin: j'en vais citer quelques-unes pour servir d'exemples. « La résidence, la disposition des fruits, » toutes ces sources de relâchement, si expressément con-

Le latin paraît avoir un grand avantage sur le français pour la brièveté : outre que l'un ne connaît pas les auxiliaires, il peut, en mille circonstances, sous-entendre des noms et des verbes, ce que

» damnées : il demande qu'on les autorise en sa personne.»
 — « Ainsi le sieur Peisson qui a vu, lu et tenu le contrat
 » de mariage ; qui avait caractère pour se faire représen-
 » ter ; qui, sur la foi de cette pièce, n'a plus pensé à veil-
 » ler sur la grossesse d'Hiéronyme Caprioly, ni sur le fruit
 » qui en devait naître : a-t-on eu le moindre reproche à
 » alléguer contre lui ? » Voici encore une inversion d'un
 autre genre, je n'en citerai pas d'autres. « Que par-là on
 » pût dire, pour rendre cette clause absurde, que la bulle
 » accorde aux supérieurs de la congrégation, la collation
 » des bénéfices dont leurs religieux sont pourvus ; c'est ce
 » que personne ne peut penser. » Je ne parle que des in-
 versions un peu extraordinaires ; M. l'abbé le Batteux, dans
 son excellent traité de la construction oratoire, auquel je
 renvoie, a cité plusieurs exemples d'inversions plus ordi-
 naires et moins frappantes que celles que je cite. Qu'on me
 permette de rapporter une seule phrase de Fléchier, sans
 l'accompagner des réflexions dont cet écrivain judicieux et
 profond l'accompagne. « La valeur n'est qu'une force aveu-
 » gle et impétueuse, qui se trouble et se précipite si elle
 » n'est éclairée et conduite par la probité et par la pru-
 » dence ; et le capitaine n'est pas accompli, s'il ne renfer-
 » me en soi l'homme de bien et l'homme sage. Quelle
 » discipline peut établir dans son camp celui qui ne peut
 » régler ni son esprit ni sa conduite ? Et comment saura
 » calmer ou émouvoir, selon ses desseins, dans une ar-
 » mée, tant de passions différentes, celui qui ne sera pas
 » maître des siennes ? »

ne peut guère l'autre, que ses auxiliaires d'ailleurs embarrassent toujours (1) : mais aussi le français a un si grand nombre de tours vifs et précis; il est si ennemi de toute inutilité, que, tout calculé et tout compensé, il ne cède peut-être pas à la langue latine en précision. On admire, dans les auteurs de cette langue, des expressions fortes et métaphoriques qui ne peuvent être rendues dans la nôtre: mais ces expressions en grande partie ne sont-elles pas un peu dures et un peu forcées? et n'est-ce point un mérite à la langue française de ne pas les rendre, parce qu'elle rejette toute métaphore

(1) L'avantage de n'avoir pas d'auxiliaires et de pouvoir sous-entendre des noms et des verbes, donne sans contredit la supériorité au latin sur le français, pour certaines parties, et surtout pour ce qu'on appelle le style lapidaire. Mais je considère les deux langues par rapport à l'éloquence, et je crois que pour examiner régulièrement les choses, il ne faut pas prendre une phrase latine, et se demander si le français pourrait s'exprimer avec la même précision, mais il faut lire un ensemble de plusieurs phrases qui se suivent. Or, en lisant nos bons écrivains sans aucun préjugé, j'ai observé chez eux une infinité de tours vifs et précis que la langue latine aurait peine à rendre. — Quant aux expressions métaphoriques, qu'on lise Cicéron, par exemple, avec attention; qu'on examine, toute prévention à part, certaines métaphores, on les trouvera assurément peu naturelles, et on sera moins surpris qu'elles ne puissent pas être rendues dans notre langue: la langue grecque, qui ne le cède pas à celle des Latins, de leur propre aveu, ne les rendrait pas non plus.

qui peut paraître recherchée et tirée de loin? Je trouve, en général, dans le français, plus de douceur et de simplicité que dans le latin, soit pour les mots pris à part, soit pour la construction, soit pour les tours, bien plus de conformité avec le grec qui, selon moi, réunit lui seul les avantages du latin et du français, et d'autres encore qui lui sont propres.

Je ne considère la langue grecque que par rapport à l'éloquence, comme j'ai fait pour les langues latine et française. Henri Étienne, l'auteur des racines grecques, et plusieurs autres avant moi, ont déjà observé qu'il y avait une grande analogie entre le grec et le français : en lisant, et surtout en traduisant, j'ai aperçu moi-même, entre l'un et l'autre, une ressemblance qui m'a étonné (1) ; les

(1) La principale raison de cette ressemblance, c'est, je crois, que ceux qui ont commencé à écrire un peu régulièrement dans notre langue, avaient lu beaucoup de grec, et que même ils traduisaient des auteurs grecs. Comme le français n'était pas encore formé, ils lui ont fait prendre la forme grecque qu'ils avaient dans la tête et sous les yeux. — *La même simplicité dans les métaphores.* Dans tous les discours d'Eschine et de Démosthène, j'ai trouvé fort peu de métaphores qui ne pussent être transportées en français mot pour mot. Il n'en est pas de même de Cicéron : j'en ai rencontré une foule que notre langue m'a semblé ne devoir pas admettre, et ne pouvoir rendre que par des équivalens. Mais si le langage oratoire chez les Grecs, surtout dans le beau siècle de l'éloquence, a toujours été simple et naturel, sans manquer de force, le langage poétique, et prin-

mêmes tours à-peu-près, la même facilité dans la construction, la même simplicité dans les métaphores. Le grec varie ses terminaisons comme le latin, et par conséquent il peut varier la disposition des phrases; mais il n'abuse pas de cette liberté. Il peut, ainsi que le latin, sous-entendre des noms et des verbes. Ses conjonctions sont aussi multipliées, ses particules le sont beaucoup plus (1).

principalement celui de la poésie lyrique, dans les chœurs d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, dans les odes de Pindare et de plusieurs autres, offre des hardiesses auxquelles la timidité de notre langue ne peut guère atteindre. C'est, à mon avis, une perfection dans un idiome, que le langage de la poésie y soit distingué de celui de la prose, qu'il fasse, pour ainsi dire, un langage à part. L'idiome grec a cet avantage que n'a pas le nôtre. Quelles ressources les poètes ne trouvaient-ils pas dans les différens dialectes, qui n'étaient point des jargons, des langages vicieux, mais des façons de parler autorisées par le bon usage, et entendues dans toute la Grèce! Ils avaient chacun leur caractère particulier et leur perfection propre. Les poètes adoptaient celui qui était le plus analogue à leur génie, et au genre dans lequel ils écrivaient. Homère les a pris tous et les a mêlés dans ses poèmes; et lors même qu'il s'exprime le plus simplement, il emploie toujours une foule d'expressions qui étaient propres à la poésie, et que la prose n'admettait pas. Au reste, l'éloquence des premiers orateurs et sophistes, et celle des Grecs asiatiques n'avaient pas cette belle simplicité qui fait tant de plaisir dans les grands orateurs d'Athènes, et qui est si conforme au génie de notre langue.

(1) Inutilement voudrait-on chercher en grec la vraie

Sa douceur et sa fécondité sont incomparables. Que de mots simples il possède, presque tous d'une prononciation agréable, presque tous harmonieux ! Qui ne sait combien il peut aisément en unir deux ou plusieurs ensemble, dont se forme un mot expressif, qui participe de la signification des mots qui le composent (1) ? Il n'avait pas besoin d'adopter des termes étrangers ; fécond par lui-même et de

signification de toutes les conjonctions et particules ; plus inutilement encore on voudrait les faire passer dans notre langue. Contentons-nous de les remarquer en grec, et tâchons de deviner l'usage qu'en faisaient les écrivains. C'est faute de connaître cet usage, que Perrault, dans ses parallèles, faisait déraisonner l'orateur qui, sans contredit, raisonnait le mieux. En général, ce sont moins les conjonctions grecques qui doivent faire entendre les raisonnemens de Démosthène et des autres orateurs, que la suite de leurs raisonnemens qui doit conduire à l'intelligence de ces conjonctions.

(1) Le grec unit une ou plusieurs prépositions avec tous les mots qui peuvent composer une phrase, des noms avec des noms, des verbes avec des verbes, etc. Une infinité de termes, dans cette langue, sont la définition de la chose. Je prends les premiers qui s'offrent à ma mémoire : *Philarguros*, un homme qui aime l'argent, un avare ; *Cheirourgos*, un homme qui opère de la main, un chirurgien ; *Barometron* (mot nouvellement inventé), un instrument qui marque la pesanteur de l'air, un baromètre. Presque tous les arts et toutes les sciences ont emprunté leurs noms de l'idiome des Grecs. On peut encore tous les jours en créer de nouveaux en cas de besoin. Un physicien s'est adressé à

son propre fonds, il créait, quand il voulait, des mots nouveaux pour rendre des idées nouvelles. A présent même qu'on ne le parle plus, et qu'il n'est plus vivant pour nous, on pourrait encore l'enrichir en suivant son esprit, qui vit toujours, et qui lui donne une espèce d'immortalité.

J'ai observé, depuis que je m'applique à l'étude de la langue grecque, et je n'ai jamais trouvé cette observation en défaut, que la règle la plus générale de cette langue, la règle à laquelle elle fait céder toutes les autres, c'est le plaisir de l'oreille. Toutes les fois qu'en suivant les règles ordinaires, il en résulte quelque chose de dur et de désagréable, elle ajoute, retranche ou change une ou plusieurs voyelles ou consonnes. Les mots étant les instrumens arbitraires de la parole, et faits pour notre usage, elle les a obligés, avec raison, de se prêter toujours au plaisir de l'oreille, de contenter en tout sa délicatesse. Elle évite avec soin les rencontres de voyelles; et, pour sauver le choc désagréable de celles à la fin ou au commencement des mots qui se suivent, elle interpose la lettre *ν*, correspondant à notre *x*; cette lettre, dont le son coulant et facile aime à se marier avec celui des

moi, me priant de lui composer un terme qui pût dénommer une machine qu'il avait imaginée, et en exprimer les effets: j'ai trouvé ce terme sans peine en suivant l'esprit de la langue.

voyelles (1). Les Grecs ont des particules explétives, dont les unes s'ajoutent aux mots et s'identifient avec eux pour les étendre; les autres s'introduisent dans le corps de la phrase pour en compléter le nombre. Mais ce que je trouve de plus admirable dans leur langue, ce sont leurs verbes: ils paraissent très-complicqués, et ne le sont pas en effet. Les temps, les modes, les personnes y sont, il est vrai, fort multipliés; mais ils se déduisent les uns des autres par des principes clairs et faciles;

(1) Soit qu'on prononce *ambition injuste*, *ambition-n-injuste*, suivant ce qu'on appelle la prononciation normande, que je préférerais volontiers à toute autre, et qu'on est obligé de prendre en certaines occasions, soit qu'on fasse une petite pause après *ambition*; je trouve qu'il n'en résulte rien que de doux et d'agréable pour l'oreille, et je ne suis pas de l'avis de ceux qui sont choqués de l'hiatus ou bâillement que la rencontre des deux syllabes occasionne, disent-ils, dans le dernier cas. Si la rencontre de la lettre *n* avec une voyelle, produisait réellement un mauvais effet, de quelque façon qu'on la prononce, les Grecs qui avaient une oreille si délicate, n'auraient pas choisi cette consonne, pouvant en prendre une autre, pour l'ajouter aux mots qui finissent par une voyelle, quand ils se trouvent devant un mot qui commence par une voyelle. Remarquons, au reste, que nous avons ajouté la lettre *n* dans plusieurs mots pris du latin, *natio*, nation, *ambitio*, ambition, etc. Peut-être aurions-nous mieux fait de n'ajouter cette *n* que lorsque le mot se serait trouvé devant une voyelle: nous aurions suivi l'esprit des Grecs, et nous aurions eu moins de terminaisons sourdes et nasales.

c'est une machine étendue, dont les ressorts principaux sont des plus simples, et auxquels tiennent tous les autres par un enchaînement naturel. Quelle source inépuisable de facilités ils étaient pour les écrivains ! Le même verbe a plusieurs présens, plusieurs prétérits, plusieurs futurs, les uns plus courts, les autres plus longs ; quand on écrivait, on pouvait, en général, prendre celui qui accommodait davantage.

Il me reste à rendre compte de mon travail dans la traduction de Démosthène et d'Eschine ; et c'est par où je terminerai ce long discours préliminaire. Avant de passer à ce dernier article, j'observe, comme je l'ai fait en commençant, que je n'ai point prétendu donner des traités approfondis sur tous les objets que je viens de parcourir, mais seulement énoncer quelques-unes de mes réflexions que je soumets à l'intelligence du lecteur.



DE LA TRADUCTION D'ESCHINE ET DE DÉMOSTHÈNE.



(LE TRADUCTEUR REND COMPTE DE SON TRAVAIL DANS LA TRADUCTION
DE DÉMOSTHÈNE ET D'ESCHINE.)

D'HABILES écrivains ont traduit plusieurs des discours de Démosthène; M. de Turreil nous a donné les Philippiques et les deux harangues sur la couronne. M. de Turreil était un homme de beaucoup d'esprit, fort versé dans la littérature grecque et française, écrivant en sa langue avec intérêt : il avait étudié Démosthène; il l'entendait mieux assurément qu'aucun de ceux qui l'avaient précédé dans cette carrière. Il a accompagné sa traduction d'excellentes notes et de préfaces qui sont des chefs-d'œuvres; tout est beau dans son livre, excepté la traduction même qui est l'objet principal. Il établit sur l'art de traduire, de très-bonnes règles qu'il viole presque toujours; il manque, en traduisant, le génie d'Eschine et de Démosthène, qu'il dessine et peint savamment dans ses préfaces. La réputation bien méritée que lui avaient acquis ses talens et ses ouvrages académiques, a rejailli sur sa traduction, qui peut-être ne lui aurait fait aucun nom, s'il n'en avait eu déjà un. Je le dirai sincèrement comme je l'ai éprouvé; il traduit moins Démosthène qu'il ne le défigure : chez lui, la noble simplicité de l'orateur devient bas-

sesse, sa grandeur devient enflure; une élocution entortillée et embarrassée remplace une diction nette et claire; le nerf et la précision de l'orateur grec sont énervés quelquefois par une abondance stérile d'expressions triviales ou boursoufflées : il veut enfin ajouter à Démosthène, lui donner de l'esprit; et l'on ne peut s'empêcher, en le lisant, de se rappeler et d'approuver le mot de Racine. (1).

M. l'abbé Millot, connu par son mérite littéraire, et par plusieurs ouvrages justement estimés, a traduit les deux harangues sur la couronne, d'une manière, sans doute, plus satisfaisante que Tourreil. Son style est pur, simple, noble et précis : mais, en évitant le grand défaut de son prédécesseur, la prolixité, il me paraît tomber dans un autre, dans la sécheresse; et un style maigre et sec est presque aussi contraire au génie de Démosthène qu'un style lâche et diffus. Tourreil étouffe la vigueur de son original sous la multitude des mots; M. Millot me paraît l'étrangler à force de précision. Je ne trouve plus enfin chez lui l'harmonie de Démosthène, sa véhémence, sa rapidité, cette finesse attique qui caractérise tous les bons écri-

(1) Tourreil lisait sa traduction dans une compagnie d'hommes de lettres, parmi lesquels était Racine : celui-ci, indigné de voir que, dans plus d'un endroit, le traducteur défigurait la simplicité noble de Démosthène par de faux brillans et des ornemens étrangers, se tourna du côté de Boileau, auprès duquel il était, et lui dit tout bas : *Le boursouffleur ! il veut donner de l'esprit à Démosthène !*

vains d'Athènes. J'ai cru apercevoir les mêmes défauts, à-peu-près, dans les quatre philippiques que M. de Maucroix a traduites, et qu'on nous a données dans ses œuvres posthumes.

Nous avons les mêmes philippiques de la main de M. l'abbé d'Olivet, ce traducteur célèbre, recommandable par la pureté et l'exactitude de son style : mais, quoique rempli de respect pour la mémoire de cet académicien, je ne dissimulerai pas l'idée que m'ont laissée ses philippiques après les avoir lues. Cette traduction, à mon avis, est bien inférieure à celle des ouvrages philosophiques de Cicéron par le même auteur, qu'on peut proposer comme un chef-d'œuvre et un modèle en ce genre. Les catilinaires mêmes, qui m'ont paru mieux traduites que les philippiques, n'ont pas encore, suivant moi, la chaleur, la véhémence et la rapidité qui conviennent à de telles harangues.

Loin de prendre des sentimens de confiance en voyant que des écrivains habiles ont échoué, ou ont bien moins réussi dans la traduction de quelques discours de Démosthène, j'ai été effrayé, j'ai compris combien il était difficile de traduire ce grand orateur, et quelle tâche je m'étais imposée. Si je n'ai pas réussi dans l'ouvrage que je donne aujourd'hui au public, je n'ai rien négligé du moins pour réussir. Je demande dans un traducteur une grande connaissance de la langue de laquelle il traduit; une connaissance encore plus grande de celle dans laquelle il traduit; la même étendue, ou du

moins la même trempe de génie, à-peu-près, que l'auteur qu'il traduit, enfin une ardeur infatigable, qui lui fasse prendre toutes les peines nécessaires pour bien traduire : je ne me flatte pas d'avoir toutes ces qualités, mais du moins j'ai travaillé à les acquérir.

Les études que j'ai eu le bonheur de faire dans l'Université de Paris, sous les maîtres les plus habiles, m'ont mis à portée de prendre quelque teinture de la langue grecque : mais comme la connaissance qu'on en acquiert dans les collèges, n'est pas suffisante pour qu'on puisse sentir par soi-même les beautés des auteurs (1), je l'ai étudiée de

(1) Qu'il me soit permis d'exposer, en passant, quelques idées sur l'étude qu'on fait de la langue grecque dans l'université de Paris, où elle est plus cultivée que dans le reste du royaume. Le temps qu'on donne à cette étude, est pour l'ordinaire un temps perdu, parce que le peu qu'on en sait en sortant des collèges, est presque sur le champ oublié. Je désirerais donc qu'on fit marcher de front l'étude des langues grecque et latine ; qu'on appliquât également la jeunesse dans l'une et l'autre, à ce qu'on appelle thèmes et versions, et à des compositions soit en vers, soit en prose : ce qui est le seul moyen de bien apprendre une langue morte, quoiqu'en disent tous ceux qui ont raisonné sur les études, sans être guidés et éclairés par l'expérience. Mais il faudrait, dans cette étude suivie des deux langues, avoir toujours pour but de mieux connaître la langue française, en la comparant aux deux autres ; car on ne doit étudier les langues grecque et latine, que pour s'instruire parfaitement dans la sienne.

puis plus particulièrement, dans les orateurs, surtout ceux dont j'avais entrepris la traduction. En m'instruisant chez eux de leur langue, je me suis familiarisé avec leur caractère, j'ai goûté leur éloquence ; j'avouerai même qu'en général elle m'a plu davantage que celle de Cicéron ; je l'ai trouvée plus simple et plus naturelle : plus je les lisais, plus je sentais naître en moi le désir d'en transporter les grâces austères dans la langue française.

J'ai tâché de m'instruire dans celle-ci, en lisant avec la plus grande attention nos meilleurs écrivains ; je l'ai connue un peu plus particulièrement, en composant moi-même quelquefois. Mais ce qui me l'a fait connaître mieux que la composition et la lecture, c'est la traduction même. Rien n'instruit davantage du génie d'une langue, que l'obligation où l'on est de la comparer sans cesse au génie d'une autre : cette comparaison apprend à les approfondir toutes deux, et surtout celle dans laquelle on traduit (1). Je ne me suis pas fié, pour cette partie, à mes propres lumières ; j'ai consulté,

(1) Lorsqu'on traduit, qu'est-ce qui est fait ? qu'est-ce qui est à faire ? que trouve-t-on ? que cherche-t-on ? On trouve les mots et les beautés que la langue originale a fournis à l'auteur sur lequel on travaille : on cherche dans une autre langue les mots et les beautés qui y répondent ; et l'on apprend d'autant mieux à les connaître, on les inculque d'autant mieux dans sa mémoire, qu'ons'est donné plus de peine pour les trouver. Il n'y a qu'une façon de connaître parfaitement une langue, c'est de la parler et de l'écrire. Comme

et je consulte encore des personnes fort versées dans les beautés de notre langue, dont le goût délicat et sûr m'est du plus grand secours.

Il n'est pas nécessaire assurément d'avoir tout le génie de son auteur pour le bien traduire; mais, s'il faut l'aimer et l'admirer, s'il faut sentir pour lui un noble enthousiasme qui nous enflamme du désir d'imiter son style, si on avait à composer dans le même genre, ou de lui faire parler une autre langue, comme il a pu parler la sienne, j'ai pu ne pas défigurer Démosthène dans ma traduction. Les beautés simples et mâles, la rapidité sublime et majestueuse de ce grand orateur, m'ont toujours frappé : je le traduis avec le plus grand courage; sa force étoit ma faiblesse.

on ne parle point les langues mortes, il faut du moins les écrire, si on veut acquérir toute la connaissance qu'il est possible d'avoir d'une langue qu'on ne parle plus. Il suit de là qu'on a tort de se plaindre des compositions en vers et en prose qu'on fait faire à des jeunes gens dans la langue latine, dans une langue, dit-on, où la plupart n'auront jamais occasion de composer au sortir des études. Pour moi, ce dont je me plains, c'est qu'on ne les fasse pas composer, ainsi que je viens de le dire, dans la langue grecque, et que l'on se contente, pour cette langue, de versions qui ne la leur feront jamais bien apprendre. J'ai senti, par ma propre expérience, que traduire une langue pendant plusieurs années, même avec le travail le plus opiniâtre, la fait moins connaître que si on composait dans cette même langue pendant une seule année, surtout lorsqu'on est encore jeune.

Eschine, sans avoir la vigueur de Démosthène, m'a enchanté par sa finesse, son esprit naturel, sa noble simplicité, sa douceur flatteuse, qui n'est point dénuée d'action ni de chaleur : je me suis plu infiniment à le lire et à le traduire; je tâche de le montrer sous des traits qui lui soient propres, qui le fassent distinguer de son rival.

Par rapport au travail, je n'aurai, je pense, aucun reproche à me faire. Je me suis persuadé de bonne heure qu'on doit respecter le public, lorsqu'on lui présente quelque ouvrage, qu'on ne doit rien lui offrir, surtout quand on écrit librement, et sans y être forcé par les circonstances, qui n'ait été travaillé avec le plus grand soin; mais je crois que l'espèce d'ouvrage que je publie, demande, plus que tout autre, à être soigné. C'est la traduction d'orateurs grecs. Il n'y a que la pureté et la beauté du style qui puissent nous attacher en lisant des discours dont les sujets, en général, sont trop éloignés de nous pour être intéressans par eux-mêmes et par le fond des choses. Outre que je consulte des personnes d'un goût sûr, comme je viens de le dire, je ne néglige rien par moi-même pour faire passer dans notre langue cette finesse attique si vantée par les anciens, pour ne rien laisser qui choque l'oreille la plus délicate. On sait avec quel art les orateurs d'Athènes flattaient l'oreille de leurs compatriotes; leur langue, naturellement harmonieuse, se prêtait sans peine au

plaisir des auditeurs : j'ai tâché d'y faire prêter la nôtre.

Quoique Démosthène, au premier coup d'œil, paraisse assez facile à traduire, parce qu'il est plein de ces raisonnemens simples et solides, de ces vérités fortes et sensibles, qui frappent dans toutes les langues, il est néanmoins, dans la vérité, fort difficile. Il est si précis et si nerveux, qu'on ne peut souvent retirer d'une phrase, un mot, une syllabe, sans qu'il y ait un vide; qu'on ne peut y insérer un mot, une syllabe, sans lui faire violence, sans la gâter. Tout est pensée chez lui; il faut le reproduire en le traduisant, sans qu'il soit possible de rien ajouter; il faut la plus grande précision jointe à beaucoup d'harmonie. Aussi a-t-on besoin de tout l'enthousiasme que ce grand homme inspire, pour vaincre les difficultés qu'il offre presque à chaque ligne, quand on veut le rendre trait pour trait, avec toute sa force et tout son feu (1).

(1) Je me suis exercé à traduire Cicéron, et je pourrai le donner par la suite dans notre langue, en l'opposant seul à tous les orateurs grecs. Quoiqu'il soit plus abondant et plus étendu que Démosthène, il est pour le moins aussi difficile à traduire. Ces longues phrases qui roulent périodiquement, et qui remplissent l'oreille de sons flatteurs et harmonieux, offrent, quand on veut les rendre, des difficultés qui désespèrent quelquefois. Otez quelque chose, vous ôtez l'harmonie; ajoutez un seul mot, la période est lâche et diffuse. Il n'est pas plus possible de lui rien ôter

Quoiqu'il ne néglige pas l'harmonie des phrases; qu'il l'étudie au contraire avec la plus grande attention, on trouve néanmoins chez lui, et assez souvent, de ces cadences brusques et rompues, qui donnent à son discours un air plus naturel, et qui convenaient sans doute à son génie vif et tranchant. J'ai tâché de rendre, dans ma traduction, ces espèces de dissonances pour lesquelles je crois qu'Eschine, et d'autres après lui, ont reproché à Démosthène, peut-être avec raison, d'avoir quelquefois de la dureté dans le style: je n'ai sacrifié nulle part le nerf à l'élégance; j'ai fait mon possible pour les réunir partout.

Je m'étudie à ne m'écarter jamais dans ma version, de cette simplicité précieuse dont les Grecs, surtout, nous ont donné de si beaux modèles: mais qu'il en coûte pour faire en sorte qu'elle ne nuise jamais à la noblesse! Il y a, dans les harangues que j'ai traduites, des phrases qui pourront paraître simples et naturelles, et que j'ai re-

de lui rien ajouter, qu'à l'orateur grec: en ôtant ou en ajoutant à l'un ou à l'autre, ou vous rendez l'un sec et l'autre diffus, ou vous les privez tous deux de leur vigueur ou de leur harmonie. Ce qui embarrasse encore dans l'orateur latin, c'est la fécondité et la richesse de son élocution; il épuise sa langue, il faut épuiser la sienne quand on le traduit. Eschine n'est pas aussi difficile, à beaucoup près, que Cicéron et Démosthène: il n'est point aussi abondant, aussi étendu que le premier, ni aussi précis, aussi serré que le second.

maniées bien des fois avant de les mettre dans l'état où je désirais qu'elles fussent.

On croira peut-être que j'ai outré la simplicité dans quelques endroits; on pourra blâmer certaines phrases comme trop familières et point assez nobles; mais qu'on fasse attention à la nature des discours que j'ai traduits. Ils sont dans les genres délibératif et judiciaire; ils ont été composés pour le peuple, et débités devant le peuple. Dans ces discours, on est forcé d'entrer dans des détails qui demandent la plus grande simplicité; et, pour plaire au peuple à qui l'on parle, il faut employer souvent le langage le plus populaire, sans se permettre néanmoins ce ton bas et trivial que Tourreil prête quelquefois aux orateurs grecs. Nous ne connaissons guère ces sortes de discours si usités chez les anciens, dans lesquels l'orateur descend, pour ainsi dire, de la tribune, s'approche du peuple pour converser avec lui, lui parle avec cette familiarité noble dont usent les honnêtes gens dans leurs conversations, et dont pouvait user un républicain qui parlait à des républicains ses maîtres et ses égaux.

La marche du discours, si essentielle dans l'éloquence, ces transitions heureuses qui en unissent toutes les parties, présentent encore au traducteur de grandes difficultés: je les ai aperçues, je les ai senties, et je me suis efforcé de les vaincre.

En faisant parler français les orateurs anciens,

j'ai cru devoir leur laisser un certain air antique. Je n'ai rien omis nulle part; j'ai traduit tout, même ces détails trop longs et ces invectives trop fortes qui ne sont point dans nos mœurs : je pense qu'on doit faire connaître un auteur tel qu'il est, avec ses beautés et ses défauts. Je n'ai jamais substitué le mot de *Messieurs* aux *andrès Athénaïoi*, *andrès dikastai*, par lesquels les orateurs d'Athènes apostrophaient leurs auditeurs (1) : j'ai même francisé beaucoup de noms grecs, parce que je n'ai pas toujours trouvé des noms français qui y répondent, et que d'ailleurs des périphrases qui seraient revenues sans cesse, auraient fait languir le style. Pourquoi notre oreille ne s'accoutumerait-elle pas aux noms de chorège, de thesmothète, de monothète, etc., qui n'ont rien de dur et de désagréable, comme elle s'est accoutumée aux noms d'édile, de préteur, de tribun, etc.?

(1) J'ai examiné quel était l'usage de Démosthène. Dans les causes particulières, il apostrophe toujours ses auditeurs par les mots de *hommes* ou *hommes juges* : dans les causes publiques, il emploie alternativement les mots de *hommes juges*, ou de *hommes athéniens*, ou de *Athéniens* simplement; sans doute parce que, dans ces dernières causes, l'orateur s'adressait autant aux Athéniens en général qu'à ceux d'entre eux qui siégeaient pour juger. Comme le mot de *juges*, tout sec, ou celui de *hommes juges*, n'aurait pu se souffrir en français, et que notre mot de *Messieurs* n'aurait pas convenu, j'ai employé celui d'*Athéniens* qui est le moins impropre.

Chaque traducteur, suivant sa manière de traduire, a son système particulier sur les libertés qu'on peut prendre en traduisant; pour moi, persuadé qu'on doit être exact, et que, quand on cherche avec persévérance, on trouve enfin ce qu'on désespérait d'abord de pouvoir trouver, j'ai essayé partout la traduction littérale; et toutes les fois qu'elle m'a paru bonne, je l'ai admise; je ne l'ai abandonnée que lorsque le génie de notre langue, l'esprit de nos auteurs, les règles de l'harmonie, ou la noblesse du style, ne le souffraient pas, mais toujours le moins que j'ai pu, et en conservant ce que je pouvais retenir. Quelquefois même j'ai voulu forcer la langue française d'admettre certains tours et certains mots, qui m'ont paru plus vifs et plus expressifs que tous les autres que j'aurais pu employer: le lecteur jugera par lui-même de ces hardiesses.

Je ne parle pas du vrai sens de chaque phrase, pour lequel j'ai consulté les meilleurs commentaires, et principalement examiné le génie des orateurs, la suite et la liaison de leurs pensées et de leurs raisonnemens; car j'ai remarqué, en général, que pour entendre les auteurs anciens, dans les endroits les plus difficiles, il faut les expliquer par eux-mêmes, tâcher de ne pas perdre le fil de leurs discours, le suivre avec attention, le renouer avec adresse quand il paraît rompu, bien examiner ce qui est avant et après la phrase embarrassante; la rendre enfin de manière qu'elle se lie sans peine

avec le reste. Je ne ferai aucune remarque, dans le cours de mes traductions, sur mon travail dans cette partie; je serai content si rien n'arrête le lecteur attentif et judicieux, s'il trouve que tout est lié et bien suivi.

J'accompagne ma traduction de notes suffisantes pour que le texte soit éclairci, sans qu'on soit arrêté dans la lecture; j'ai consulté pour ces notes, les savans et les livres qui ont pu me fournir des éclaircissemens. Les recherches profondes et les remarques judicieuses de Turreil, Rollin et Reiske, sans parler de plusieurs autres, m'ont beaucoup aidé dans ce travail: je les ai suivis fidèlement, et même copiés quelquefois, pour une infinité d'articles qu'ils ont savamment discutés et habilement éclaircis. Quand je trouve une difficulté que je ne peux résoudre, j'ai du moins attention de l'indiquer et d'en avertir dans une note. Je profiterai volontiers des lumières que l'on me communiquera, ou pour corriger les remarques fautives qui m'auront échappé, ou pour faire usage des solutions que je n'aurai pu trouver.

Je n'ai entrepris nulle part d'expliquer, par des notes, les beautés des harangues que j'ai traduites: outre que cela aurait trop multiplié les remarques, une expression bien choisie, un tour bien saisi, valent mieux, selon moi, pour faire sentir l'art du discours et toutes les finesses de l'élocution oratoire, que les notes les plus étendues. Si l'on ne sent pas les beautés de l'original en lisant la traduction,

c'est la faute du traducteur ; de longues notes suppléeraient mal à son incapacité.

Les sommaires mis à la tête des discours, qui en renferment le sujet et l'analyse, sommaires que j'ai travaillés avec un soin particulier, serviront à instruire ceux qui liront ces discours, à leur faire mieux connaître le but et l'art de l'orateur, à leur faire mieux suivre ses raisonnemens dans les objets qu'il discute.

Je n'ai point mis le texte grec à côté de la traduction ; ce qui, doublant les volumes, en aurait beaucoup augmenté le prix, et aurait mécontenté le plus grand nombre de lecteurs qui ne veulent avoir que le français. Je me proposé de donner, par la suite, une édition grecque de Démosthène (1), dont le texte, bien épuré, sera éclairci par des notes courtes et substantielles. A l'aide de cette édition, de

(1) Le projet de donner une nouvelle édition grecque de Démosthène, m'a fait supprimer les remarques critiques et grammaticales sur le texte, dont j'ai accompagné ma première édition de la traduction française de cet orateur. Mais je crois devoir rappeler l'hommage que je rendais pour lors au travail et aux talens du savant Reiske. Celui qui m'a le plus servi pour ces remarques ; disais-je, est sans contredit le savant Reiske, de Leipsick, que la mort nous a enlevé il y a quelques années, et que les lettres regretteront long-temps. La liaison que nous avions contractée, quoique dans un grand éloignement, les secours que j'ai tirés de son ouvrage, et l'honneur qu'il m'a fait de m'en dédier la dernière partie, m'ont dû rendre sa mort plus

la version latine dont je l'accompagnerai, et de la traduction française dans laquelle je me pique d'exactitude, je me flatte qu'avec une légère connaissance de la langue grecque, on pourra lire sans peine les originaux, admirer par soi-même les beautés de cette langue, la plus parfaite, à mon avis, qu'aient jamais parlé les hommes, et reconnaître la vérité de ces vers d'Horace :

*Graius ingenium, Graius dedil ore rotundo
Musa loqui...*

Les Muses ont aux Grecs inspiré le génie,
Les Muses ont aux Grecs enseigné l'harmonie.

En un mot, pour ne pas continuer plus longtemps des détails qui pourraient devenir ennuyeux, je n'ai épargné aucune peine pour rendre Eschine et Démosthène agréables et intéressans dans no-

sensible qu'à personne. En profitant de son travail, je pense toujours, avec douleur, que c'est peut-être le zèle ardent avec lequel il s'y est livré, qui a abrégé sa vie, et qui a privé l'Europe savante de ses lumières. Il continuera du moins de l'éclairer par le beau monument qu'il a élevé à l'éloquence grecque. D'après l'étude que j'ai faite des orateurs de la Grèce, je puis assurer que ce savant a débrouillé et éclairci, autant qu'il était possible, avec une sagacité étonnante, les textes les plus obscurs et les plus embarrassés, et qu'il a bien saisi l'esprit, surtout de Démosthène. Sa veuve, femme rare, qui l'a aidé dans son travail lorsqu'il vivait, et qui, après sa mort, a publié les deux derniers tomes de l'édition des orateurs grecs, est bien digne de tous nos éloges.

tre langue. Si je n'ai pas atteint mon but, j'espère que les Français me sauront toujours quelque gré de leur avoir fait connaître tout ce qui nous reste des deux orateurs d'Athènes les plus célèbres, et d'avoir, par un long travail, frayé la route à de plus habiles.



JUGEMENS de Cicéron sur DÉMOSTHÈNE , de Longin , de Denys d'Halicarnasse , de Quintilien , sur DÉMOSTHÈNE , sur ESCHINE et sur CICÉRON.

(Voyez ce que nous avons dit plus haut dans le NOTE , au bas de la page 67).

LE jugement de Cicéron doit être d'un grand poids; il avait approfondi l'art de la parole par l'étude et par l'exercice. Il parle de Démosthène, dans plusieurs endroits de ses ouvrages sur la rhétorique, non-seulement comme du plus grand orateur qui ait jamais paru, mais comme d'un orateur parfait, qui excelle dans tous les genres d'éloquence, dans le sublime, dans le simple et dans le tempéré; comme d'un orateur qu'il se propose, et que tout homme qui aspire à la véritable éloquence, doit se proposer pour modèle, soit pour le tour et la beauté des pensées, soit pour la force et la justesse des expressions, soit pour l'arrangement des mots et l'harmonie des phrases, soit pour la rapidité et la véhémence du discours. Je m'arrête à deux endroits, dont l'un se trouve dans le dialogue intitulé *Brutus*, et l'autre dans le livre de l'*Orateur*.

« Aucune des qualités qui constituent l'orateur,

dit-il dans le *Brutus*, ne manque à Démosthène; il est parfait. On voit, dans les causes qu'il traite, tout ce que la pénétration d'esprit, tout ce que l'artifice et même la ruse peuvent fournir. Quant à la diction, faut-il de la délicatesse, de la précision et de la netteté? rien de plus châtié que son style. Faut-il de la grandeur et de la véhémence? il efface tous les autres par la sublimité des pensées, par la force et la majesté des expressions. »

« Je me souviens, dit-il dans le livre de l'*Orateur*, je me souviens que dans mon *Brutus*, où je n'ai pas épargné les louanges aux orateurs romains, soit par inclination pour mes compatriotes, soit par le désir d'exciter l'émulation, j'ai mis Démosthène au-dessus de tous les orateurs. Il atteint, suivant moi, à cette éloquence dont je me suis formé l'idée, et dont je ne trouve pas d'exemple (1). Nul n'a porté plus loin la perfection des trois styles; nul n'a été ni plus élevé dans le sublime, ni plus délicat dans le simple, ni plus sage dans le tempéré. Je dois donc avertir certaines gens qui aspirent à l'atticisme, qui veulent déjà passer pour attiques, de regarder Démosthène comme le plus parfait modèle, comme un orateur si

(1) « Puisque nous n'avons pas d'exemples, dit-il, dans un endroit du même livre, de cette éloquence puissante, tâchons de l'imaginer : ou si nous voulons des modèles, ayons recours à Démosthène. »

attique, qu'Athènes elle-même ne l'était pas davantage : qu'ils apprennent de lui ce que c'est qu'atticisme, et qu'ils jugent de l'éloquence par les forces de ce grand homme, et non par la faiblesse de leurs talens. »

Quintilien, estimateur non moins éclairé qu'équitable, en parle en ces termes : « Une foule d'orateurs vient ensuite; ils ont à leur tête Démosthène, qui les a tous surpassés de bien loin, et qui est regardé en quelque sorte comme la règle de l'éloquence, tant sa diction est vive et serrée, pleine et nerveuse, dans un si juste tempérament, qu'il n'y a rien de trop ni de trop peu. Eschine, plus abondant et plus étendu, paraît d'autant plus grand qu'il est moins ramassé : il a plus d'embonpoint et moins de nerf. »

On ne contestera pas sans doute à Denys d'Halicarnasse le goût, le jugement et les lumières; voici comme il s'exprime sur Démosthène et sur Eschine : « Ce qui caractérise, dit-il, l'éloquence de Démosthène, c'est la rapidité des mouvemens, le choix des expressions, la beauté de l'ordonnance, qui, toujours soutenue et toujours accompagnée de douceur et de force, attache et fixe continuellement l'esprit des auditeurs. Eschine, il est vrai, n'a pas autant d'énergie, mais il se distingue par la diction, que tantôt il orne des plus belles figures, et que tantôt il assaisonne des traits les plus vifs et les plus piquans. L'art et le travail ne s'y font pas sentir : une facilité heureuse, que la nature seule peut

donner, règne partout. Il est brillant et solide; il étend et il amplifie; mais souvent il serre et presse, en sorte que son style qui, au premier coup d'œil, ne paraît que coulant et doux, se trouve, lorsqu'on vient à le regarder de plus près, énergique et véhément; en quoi Démosthène seul le surpasse, mais de manière que, sans contredit, Eschine tient le second rang entre les orateurs. »

On trouve dans Quintilien, dont j'ai rapporté le jugement sur Démosthène, un beau parallèle de cet orateur et de Cicéron, qui doit avoir ici sa place. « Pour moi, dit-il, je les tiens semblables dans la plupart des grandes qualités qu'ils ont eues l'un et l'autre; semblables dans le dessein et l'économie du discours, dans la manière de diviser, de prouver, de préparer les esprits, en un mot, dans tout ce qui appartient à l'invention. Il y a quelque différence pour l'élocution: l'un est plus précis, l'autre plus abondant; l'un serre de plus près son adversaire; l'autre, pour le combattre, se donne plus de champ; l'un le perce, pour ainsi dire, par la vivacité de son style, l'autre l'accable par l'abondance et le poids de sa diction; on ne peut rien retrancher à l'un, ni rien ajouter à l'autre: on remarque dans Démosthène plus de soin et d'étude, dans Cicéron plus de naturel et de génie (1). Quant à

(1) Il est vrai que Cicéron avait un génie plus facile que Démosthène, qu'il travaillait plus aisément; mais le travail de l'orateur grec consistait surtout à cacher l'étude et

la raillerie et au talent d'exciter la compassion, deux choses infiniment puissantes, Cicéron l'emporte certainement... mais il lui cède d'un autre côté, en ce que Démosthène a été avant lui, et que l'orateur romain, tout grand qu'il est, doit une partie de son mérite à l'Athénien. Car il me semble que Cicéron, occupé tout entier à se former sur les Grecs, a composé son caractère de la force de Démosthène, de l'abondance de Platon, de la douceur d'Isocrate : et non-seulement il a extrait, par l'étude, ce qu'il y avait de meilleur dans ces grands modèles ; mais la plupart de ces mêmes perfections, ou plutôt toutes, il les a tirées de son propre fonds, par l'heureuse fécondité de son divin génie. Ce grand homme, pour me servir d'une expression de Pindare, ne ramasse pas les eaux du ciel pour remédier à sa sécheresse naturelle ; il trouve en lui-même une source d'eau vive qui coule sans cesse à gros bouillons ; et vous diriez que les dieux l'ont accordé à la terre, pour que l'éloquence fit en sa personne l'essai de toutes ses forces. Est-il possible, en effet, d'être ou plus exact quand il faut instruire, ou plus pressant quand il faut remuer ? Quel orateur a jamais eu plus de charmes ? Ce qu'il arrache, on croit le lui

le travail, pour ne montrer qu'une belle nature et une noble simplicité ; au lieu que, dans l'orateur romain, l'art, en général, paraît trop à découvert, comme le lui ont reproché quelques écrivains judicieux.

accorder ; les juges, emportés par sa véhémence, comme par un torrent, s'imaginent suivre leur mouvement propre, quand ils sont entraînés. D'ailleurs, il parle toujours avec tant d'autorité, qu'on a honte d'être d'un sentiment contraire : ce n'est pas le zèle d'un avocat qu'il apporte au tribunal, mais la foi d'un témoin ou l'équité d'un juge. Toutes ces qualités, dont une seule coûterait à un autre un travail infini, lui sont naturelles; en sorte que sa façon d'écrire, si belle et si inimitable, a le caractère de la plus heureuse facilité. Aussi, ce n'est pas sans raison que ses contemporains ont dit qu'il régnait au barreau; et c'est avec justice que les siècles suivans l'ont tellement admiré, que le nom de Cicéron est moins aujourd'hui le nom d'un homme que celui de l'éloquence même. Fixons donc sur lui nos regards, qu'il soit notre modèle; et soyons sûrs d'avoir beaucoup profité, quand nous aurons pris du goût pour Cicéron. »

Longin, dans son excellent traité du sublime, compare, avec Démosthène, Hypéride (1), orateur grec, qui paraît avoir eu bien des rapports avec Cicéron. « Si l'on doit juger, dit-il, du mérite d'un ouvrage par le nombre plutôt que par l'excellence de ses beautés, il s'ensuivra qu'Hypéride doit être entièrement préféré à Démosthène. En effet, outre qu'il est plus harmonieux, il a bien plus de parties

(1) On est fâché, d'après ce que Longin dit de cet orateur, qu'il ne soit resté aucun de ses discours.

d'orateur, qu'il possède toutes dans un degré presque éminent : semblable à ces athlètes qui sont universels, et qui peuvent réussir dans les cinq exercices, sans être les premiers dans aucun. Hypéride a imité Démosthène en tout ce qu'il a de beau, excepté dans l'arrangement des paroles; de plus il a pris de Lysias ses grâces naturelles et sans apprêt : il sait adoucir son style quand il faut de la simplicité, et ne dit pas tout du même ton comme Démosthène (1). Il excelle à peindre les mœurs : ses peintures, quoique simples et naïves, sont élégantes et fleuries. On trouve chez lui une infinité de choses plaisamment dites : sa manière de rire et de se moquer est aussi fine que noble. Il a une facilité merveilleuse à manier l'ironie; ses railleries ne sont point froides ni recherchées, comme celles de ces faux imitateurs du style attique, mais vives et pressantes. Il est adroit à ridiculiser les objections qu'on peut lui faire. Plaisant et comique, il est plein de saillies et de pointes d'esprit qui frappent toujours où il vise. Toutes ces qualités, dans Hypéride, sont assaisonnées d'un tour et d'une grâce inimitables. Il sait, quand il veut, émouvoir la pitié. Souple et flexible, il se

(1) Longin ne veut pas dire qu'il n'y a point de variété dans Démosthène : personne n'a mieux su mêler les trois styles ; nous avons vu Cicéron lui rendre cette justice : mais son ton, en général, est toujours grave ; austère et sérieux.

détourne, il se remet en chemin, lorsqu'il le juge à propos, comme on le voit dans cette digression de Latone, qui a toutes les richesses de la poésie. Il a fait une oraison funèbre avec tant de pompe et de magnificence, que jamais peut-être orateur ne l'a égalé en ce point. Démosthène, au contraire, ne s'entend pas à peindre les mœurs (1) : son style serré est un peu dur; il n'a rien de pompeux ni de magnifique : il ne possède en général aucune des parties dont nous venons de parler. S'il veut railer et badiner, il se rend ridicule plutôt qu'il ne fait rire, et il est d'autant moins plaisant qu'il tâche de l'être davantage. Cependant, parce que, à mon avis, les beautés diverses et multipliées qui sont dans Hypéride, n'ont rien de grand; que, dénuées d'action et d'enthousiasme, elles laissent leur auditeur froid et tranquille, on n'est pas fort transporté par la lecture de ses ouvrages. Au lieu que Démosthène, ayant réuni en lui seul toutes les qualités d'un orateur vraiment né pour le sublime, et perfectionné par l'étude, ce ton de grandeur et de ma-

(1) Ce qui domine dans Démosthène, c'est l'abondance, la force et la subtilité des raisonnemens, la véhémence et l'impétuosité des mouvemens. Il y a des mœurs dans ses discours; il connaissait bien les hommes, il savait les peindre; mais, en général, on trouve peu chez lui de ces peintures fines et délicates de la vie commune et civile : c'est dans ce sens, je crois, que Longin dit qu'il ne s'entendait pas à peindre les mœurs.

jesté, ces mouvemens animés, cette fécondité, cette adresse, cette rapidité, et, ce qui le distingue surtout, cette force et cette véhémence dont personne n'approcha jamais, par ces qualités rares, que je regarde comme un présent des dieux, et qu'il n'est pas permis d'appeler des qualités humaines. il a fait oublier celles qui lui manquaient; il a effacé les orateurs célèbres de tous les siècles, les laissant comme abattus et éblouis de ses tonnerres et de ses éclairs. Et, certes, il est plus facile d'envisager fixement les foudres qui tombent du ciel, que de considérer, sans en être ému, les passions violentes qui règnent en foule dans ses harangues. »

Voici un parallèle de Cicéron et de Démosthène, tiré du même Longin. « Démosthène est grand en ce qu'il est serré et concis; Cicéron, au contraire, en ce qu'il est abondant et étendu. On peut comparer l'un, à cause de la violence, de la rapidité, de la force et de la véhémence avec laquelle il ravage, pour ainsi dire, et emporte tout, à une tempête et à un foudre : pour l'autre, on peut dire que, comme un vaste incendie, il dévore et consume tout ce qu'il rencontre; son feu permanent et durable, se répand dans toutes les parties de ses harangues, et loin de s'éteindre, s'accroît toujours à mesure qu'il s'avance. La précision sublime et véhémente de Démosthène vaut mieux, sans doute, dans les exagérations fortes et dans les passions vives, quand il faut saisir et étonner l'auditeur; l'abondance est préférable quand on veut le ga-

gnier et l'adoucir : l'abondance, en un mot, est plus propre pour les lieux communs, les digressions et les péroraisons, pour tous les discours d'appareil, pour les histoires, les traités de physique, et d'autres matières semblables. »



PRÉCIS HISTORIQUE
POUR L'INTELLIGENCE
DES HARANGUES

D'ESCHINE ET DE DÉMOSTHÈNE.

LES Harangues de Démosthène et d'Eschine roulent en grande partie sur les affaires publiques d'Athènes ; ces affaires tiennent au gouvernement ; on ne peut parler des unes sans parler de l'autre : il faut donc s'instruire de la manière dont se gouvernait cette république , pour entendre avec quelque intérêt les deux célèbres rivaux que nous montrerons deux fois aux prises ; il faut se transporter à Athènes, et devenir Athénien pour quelques momens. Je vais donner d'abord une idée générale de la constitution de la Grèce, dont l'histoire est liée à celle d'Athènes, et dont les intérêts, dans les guerres contre les Perses et contre Philippe, étaient les mêmes.

TABLEAU PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE TOUTE LA GRÈCE ,
D'APRÈS MM. DE CONDILLAC ET DE TOURREIL.

M. l'abbé de Condillac, dans son cinquième tome du Cours d'étude pour l'instruction du duc de Parme, nous présente un tableau rapide, intéres-

sant et bien raisonné des Grecs et des Perses : il fait voir que ces Grecs qui méprisaient les autres peuples, qui les traitaient de barbares, avaient été eux-mêmes, dans l'origine, des barbares, ou plutôt des sauvages, errant sur les montagnes et dans les forêts, se nourrissant de glands comme les animaux, se dévorant les uns les autres, ne connaissant d'autres lois que la force; il montre comment d'abord les Titans, originaires d'Égypte, selon les conjectures les plus probables, essayèrent de les tirer de cet état de férocité où ils retombèrent bientôt; avec quelle peine ensuite ils furent policés et civilisés par des colonies égyptiennes et phéniciennes. L'Égyptien Cécrops dans l'Attique; le Phénicien Cadmus dans la Béotie; dans l'Argolide, Danaüs venu d'Égypte, jetèrent, parmi les Grecs, les premières semences de civilisation et de politesse. Ce même auteur établit, avec beaucoup de sagacité, l'origine véritable de la constitution de la Grèce, de cette multitude de petits états indépendans, de ces jeux solennels, et de ces assemblées générales qui achevèrent de polir les Grecs par une communication réciproque, et leur inspirèrent du mépris pour les autres peuples; le vrai principe de leur vif amour pour la liberté, de leur goût pour les fables et pour le merveilleux, pour les sciences, pour les lettres, et pour les arts qu'ils ont créés ou perfectionnés; enfin, les causes de leur puissance, de leur faiblesse et de leur destruction.

M. de Tourreil distingue dans la Grèce, comme

dans la vie des hommes, quatre différens âges. Le premier, dit-il, comprend près de sept cents ans, depuis la fondation des petits royaumes de cette contrée d'Europe jusqu'au siège de Troie; le second, environ huit cents ans, depuis la guerre de Troie jusqu'à la bataille de Marathon; le troisième, un peu moins de deux siècles, depuis cette bataille jusqu'à la mort d'Alexandre; le dernier compte un égal nombre d'années, depuis la mort d'Alexandre, où les Grecs commencèrent à déchoir, jusqu'à ce qu'enfin ils tombassent sous la domination des Romains. De ces quatre âges, ajoute-t-il, il n'y a que les trois premiers qui entrent dans mon dessein, le quatrième serait hors d'œuvre.

Je rapporte à l'enfance de la Grèce (c'est toujours M. de Turreil qui parle) la fondation d'Athènes, de Sparte, de Thèbes, d'Argos, de Corinthe et de Sycione, l'attentat des Danaïdes, les travaux d'Hercule, les aventures tragiques d'OE-dipe, l'expédition des Argonautes, celle des sept capitaines contre Thèbes, la guerre de Minos avec Thésée, et généralement tous les exploits de ces premiers héros, à qui la renommée conserve leur rang, par une raison qui ne vieillira jamais. La prééminence d'estime et de gloire où cette longue suite de siècles les a maintenus jusqu'à nous, ne vient pas tant d'un respect aveugle pour l'antiquité, que de la vénération naturelle aux hommes pour une valeur bienfaisante, qui protège la fai-

blesse , et qui , loin d'exercer des violences , ne se plaît et ne s'occupe qu'à les réprimer.

La Grèce , parvenue à l'adolescence , essaya ses forces unies à ce siège , où les Achille , les Ajax , les Nestor et les Ulysse , firent pressentir à l'Asie qu'elle obéirait un jour à leur postérité. Quatre-vingts ans après la ruine de Troie , on voit le retour des Héraclides ou descendans d'Hercule , qui se remettent en possession du Péloponèse , d'où Eurysthée , l'implacable ennemi d'Hercule et de toute sa race , les avait chassés un siècle auparavant. Leur droit sur les royaumes de Mycènes et d'Argos était incontestable : ils avaient déjà tenté deux fois inutilement de se rétablir ; mais enfin ils eurent la fortune aussi favorable qu'ils l'avaient jusqu'alors éprouvée contraire. Ils défirent les Pélopidés ou descendans de Pélops , aussi bien que les Néleïdes ou descendans de Nestor , et partagèrent les royaumes de Mycènes , d'Argos , de Messène et de Lacédémone. Une si grande révolution changea presque toute la face de la Grèce.

Les habitans du Péloponèse jusque-là se divisaient proprement en Achéens et en Ioniens : les premiers possédaient les terres que les Héraclides assignèrent aux Doriens et aux autres peuples qui les avaient accompagnés ; les derniers habitaient la partie du Péloponèse depuis nommée l'Achaïe. Ceux des Achéens qui descendaient d'Eolus , et que l'on chassa de Lacédémone , se retirèrent d'abord en Thrace , sous le commandement de Penthile ,

et après sa mort allèrent s'établir dans le canton de l'Asie mineure , qu'ils appelèrent *Eolide* , où ils fondèrent Smyrne et onze autres colonies. Quant aux Achéens de Mycènes et d'Argos , se voyant contraints d'abandonner leur pays , ils s'emparèrent aussitôt de celui des Ioniens. Ceux-ci se réfugièrent premièrement à Athènes , d'où , quelques années après , il partirent sous la conduite de Nélée , fils de Codrus , pour occuper cette côte de l'Asie mineure , qui prit d'eux le nom d'*Ionie*. Ils y bâtirent douze villes , Éphèse , Clazomène , Samos , etc.

Vers le même temps , les Doriens (1) , qui eux-mêmes avaient chassé les autres , furent en partie obligés de sortir aussi de la Grèce. Les Héraclides , en reconnaissance des secours qu'ils en avaient reçus , leur avaient donné la Mégaride , qu'ils avaient enlevée aux Athéniens : mais , cette province ne suffisant pas à leur subsistance , ils se répandirent dans les îles de Crète , de Rhodes , de Cos ; et , ayant passé dans l'Asie mineure , ils bâtirent Halicarnasse , Cnide , et plusieurs autres villes. Cette contrée fut nommée *Doride*.

Iphitus , roi d'Elide , et Lycurgue , roi de Lacédémone , trois cent vingt-huit ans après le retour des Héraclides , rétablirent les jeux olympiques ,

(1) Doriens , habitans de la Doride , qui originairement était une contrée voisine du Parnasse : elle était échue à Dorus , troisième fils d'Hellen , qui lui donna son nom.

institués par Hercule , en l'honneur de Jupiter , mais qui , jusqu'alors , n'avaient point eu de temps fixe , et qu'on ne célébrait qu'en certaines occasions. Ces deux rois établirent la coutume de les célébrer tous les quatre ans près la ville de Pise , appelée autrement Olympie.

En même temps que les Grecs s'exerçaient et se fortifiaient le corps dans ces jeux , et dans d'autres encore qui furent depuis institués , ils ne négligeaient pas l'esprit. La poésie avait ses héros qui ont immortalisé les grands hommes , et consacré leurs veilles à la gloire de leur nation (1). Mais , non contents de transformer leurs guerriers en demi-dieux , ils entreprirent , à l'imitation des Phéniciens et des Égyptiens , de s'approprier , pour ainsi dire , les dieux même , et de leur donner la Grèce pour patrie , ou du moins pour théâtre de leurs plus insignes exploits. La tranquillité dont elle jouissait alors , ne fut troublée que par les longues guerres de Lacédémone avec Messène. Les Messéniens , à la fin , chassés du Péloponèse , se transplantent en Sicile , et s'y rendent maîtres de Zancle , qui , du nom de ses nouveaux habitans , s'appela *Messine*. Les Grecs cependant se multiplièrent au point qu'il leur fallut chercher des habitations en pays étrangers ; ils fondent partout des colonies : Chalcédoine , Byzance , Syracuse , Mar-

(1) Homère vivait un peu avant Lycurgue , qui , le premier , publia les ouvrages de ce poëte.

seille, mais principalement en Italie, Tarente, Brindes, Naples, Rhège, Crotone, Sibaris, et d'autres en si grand nombre, que l'on donna le nom de grande Grèce à toute cette côte, qui s'étend depuis l'extrémité de la Calabre jusqu'à la Campanie. L'esprit de ce peuple, accoutumé par les poètes à se nourrir de vérités mêlées de fictions et de fables, ne put sitôt goûter la raison toute pure, qui ne parvint à gouverner cette nation qu'avec le secours de la philosophie. Sept philosophes, surnommés les sept sages, répandirent leurs dogmes dans la Grèce, et y semèrent une morale qui ne tarda pas à fructifier, et qui, dans un petit coin du monde, produisit l'élite du monde entier.

Le troisième âge des Grecs, ou leur jeunesse fort courte, mais très-brillante, ne renferme qu'environ 150 ans, depuis la victoire de Marathon, jusqu'à la mort d'Alexandre. On ne vit jamais ensemble tant de philosophes, d'orateurs et de capitaines excellens. Les grands événemens n'y manquent pas; ils se suivent de fort près. Darius, fils d'Hystape, et après lui son fils Xerxès, fondent sur la Grèce avec des armées formidables. Le nombre n'étonna point les Grecs: ils marchèrent à l'ennemi d'un pas assuré. On eût dit que, par eux, la vertu allait faire la loi à la mollesse, l'esprit au corps, et la raison à l'instinct. Le succès ne démentit pas leur confiance. Les Perses éprouvèrent à Marathon, à Salamine, à Platée, à Mycale, ce que peut la valeur disciplinée contre l'impétuosité

aveugle. On voit une poignée de Grecs mettre en fuite, à plusieurs reprises, battre et dissiper des armées innombrables de terre et de mer. M. l'abbé de Condillac explique très-bien pourquoi les Perses, qui n'avaient que du faste et un vain appareil de puissance, devaient être vaincus par les Grecs, qui avaient des forces réelles, qui combattaient dans leur pays pour leur propre liberté. On peut lire dans l'ouvrage même de cet écrivain distingué, l'histoire abrégée, mais intéressante, de la Grèce et de la Perse, avec les réflexions judicieuses dont il l'accompagne. Pour moi, je me borne à donner une idée générale de la constitution de la Grèce, telle que je l'ai annoncée.

Exposé succinct de la Constitution de la Grèce.

Toute la Grèce ne formait qu'une nation composée de plusieurs républiques indépendantes les unes des autres. Un intérêt commun réunissait tous les Grecs; leur liberté qu'ils avaient à défendre contre les rois de Perse qui voulaient les asservir. Un intérêt particulier les divisait; la prééminence ou primauté que chacune des principales villes désirait avoir sur toutes les autres, c'est-à-dire, le droit ou de régler les affaires les plus importantes de chaque ville en particulier, et de la nation en général, ou de commander les armées levées pour la défense commune. Trois républiques se dispu-

tèrent la prééminence , Lacédémone , Athènes et Thèbes.

La constitution sage que Lycurgue avait donnée à Lacédémone (1) , la rendit , pendant plusieurs siècles , l'arbitre de la Grèce , et lui assura une primauté qu'elle ne devait qu'à ses vertus et à son courage. Elle n'usa long-temps de son autorité sur les peuples , que , pour leur avantage , pour maintenir la liberté de tous , et s'opposer à la tyrannie. Mais son humeur rigide et militaire fit dégénérer son empire en une domination dure , qui dégoûta de son obéissance , et favorisa l'ambition d'Athènes sa rivale.

Athènes (2) , plus ancienne que Lacédémone ,

(1) Lacédémone , appelée originairement Lélégie , de Lélex , son fondateur et son premier roi , s'appela depuis indifféremment Lacédémone ou Sparte , du nom de Lacédémon , successeur de Lélex , et de Sparte , fille de Lacédémon. — Lycurgue , un de ces hommes nés pour gouverner les autres. Bon roi , et pour le moins aussi bon législateur , il entreprit la réforme de son état , et commença par celle des mœurs , qui , seule , peut maintenir l'ordre qu'elle établit. Il exécuta son plan ; et , après avoir fait jurer à ses sujets , qu'ils observeraient ses lois jusqu'à son retour , il se bannit à perpétuité. Ses établissemens n'avaient pour objet , ce semble , que la guerre , et ne tendaient qu'à faire un peuple de soldats des citoyens de la république : tout autre emploi , tout autre exercice leur était interdit.

(2) Cette ville s'appela d'abord Cécropie , du nom de Cécrops , son premier roi , et prit ensuite le nom d'Athènes ,

mais plus faible, et occupée par des divisions domestiques, avait cédé aux Lacédémoniens, avec les autres Grecs, la prééminence qu'elle voulut enfin prendre pour elle avec le secours des mécontents. Fixée, après de longues agitations, au gouvernement démocratique, munie des bonnes lois de Solon, délivrée de ses tyrans, elle avait remporté (1) une victoire célèbre sur les Perses,

lorsqu'Amphyction, son troisième roi, l'eût consacrée à Minerve, nommée en grec *Athéné*. — Solon, un des hommes les plus vertueux et les plus sages de son siècle : ses rares qualités, surtout sa grande douceur, lui avaient acquis l'affection et la vénération universelles. Les suffrages unanimes de ses concitoyens l'autorisèrent à régler, comme il l'entendrait, tout ce qui lui paraîtrait propre pour la meilleure constitution de l'état. Ce fut lui qui établit dans Athènes, ou plutôt qui fixa et régla le gouvernement démocratique. — *Délivrée de ses tyrans*, des Pisistratides ou descendans de Pisistrate. Pisistrate était parent de Solon : il usurpa le pouvoir souverain, du vivant même de ce législateur. Détrôné deux fois, deux fois il remonta sur le trône. Il transmit la souveraineté à ses enfans, qui, à son exemple, gouvernèrent avec beaucoup de justice et de douceur, firent observer les lois, protégèrent les sciences et les lettres, enfin se conduisirent de façon qu'ils auraient fait goûter aux Athéniens la puissance souveraine, si ce peuple n'eût pas été jaloux à l'excès de la liberté, et incapable de supporter aucune domination monarchique. Ils furent chassés d'Athènes, et n'y purent jamais rentrer malgré tous leurs efforts.

(1) C'est près de Marathon, bourg de l'Attique, que les Grecs remportèrent cette victoire. Les Perses avaient cent

qui voulaient rétablir chez elle la tyrannie. Elle avait eu la plus grande part aux victoires de Salamine et de Platée, remportées sur les mêmes ennemis, quoique les Lacédémoniens eussent commandé en chef dans les deux combats. Fièrre de ces avantages, elle prétendit aller de pair avec Lacédémone, l'emporter même sur elle, et tenir le premier rang. Elle met la plupart des alliés dans son parti, tranche et décide sur tout ce qui concerne le bien général, se rend l'arbitre de la Grèce, et domine à son tour près de cinquante années (1), pendant lesquelles elle traite fort durement les peuples soumis à son empire. Lacédémone, lassée par les plaintes de plusieurs villes, sur le gouvernement tyrannique des Athéniens, com-

mille hommes de pied, et dix mille chevaux ; les Athéniens n'avaient en tout que dix mille hommes. — Salamine, île de la mer Egée ; Platée, ville de Béotie. Les Grecs remportèrent sur les Perses deux victoires célèbres, l'une près de Salamine, dans un combat naval ; les Lacédémoniens y commandaient, quoique les Athéniens y eussent envoyé le plus grand nombre de vaisseaux : l'autre près de Platée, dans un combat sur terre ; Aristide, général d'Athènes y recevait l'ordre de Pausanias, roi de Lacédémone.

(1) Voyez, sur l'espace de temps que dura l'empire des Athéniens dans la Grèce, ce que nous avons dit tome 2, page 54. — *Guerre du Péloponèse*. Le Péloponèse, pays de la Grèce, qui s'appelait *Apie*, avant que Pélops lui eût donné son nom. La révolte des Corcyréens contre Corinthe, fut l'occasion et le prétexte de la guerre du Péloponèse, entre

mença la guerre si célèbre, sous le nom de guerre du Péloponèse. Durant cette guerre, Athènes, tantôt vaincue, tantôt victorieuse, affaiblie par une perte considérable qu'elle fit au siège de Syracuse, fut enfin assiégée et prise par les Lacédémoniens fortifiés par l'alliance du roi de Perse. Lacédémone reprit donc sur les Athéniens et sur les autres Grecs une supériorité dont elle avait joui long-temps.

Ce nouvel empire de Sparte dura fort peu; elle en abusa. Au lieu de maintenir les peuples, selon ses anciennes maximes, dans la possession de se gouverner par leurs propres lois, elle voulut détruire leur forme de gouvernement, et établir la sienne. Elle abolit donc la démocratie partout, et

Athènes et Lacédémone; la trop grande puissance et la domination odieuse d'Athènes, en furent la véritable cause. Tous les peuples de la Grèce prirent parti dans cette guerre. — Syracuse, colonie de Corinthe, très-puissante par terre et par mer. Les Athéniens entreprirent témérairement le siège de cette ville, et furent punis de leur témérité par la perte de tous les hommes et de tous les vaisseaux qu'ils y avaient envoyés. Ce fut quelque temps après cet échec considérable, qu'Athènes accepta d'abord la domination des Quatre-Cents, qui dura fort peu; et qu'ensuite, vaincue sur terre et sur mer par les Lacédémoniens, elle fut obligée de recevoir la loi, et de subir le joug de trente tyrans (de trente hommes pris chez elle, et dévoués à Lacédémone). Elle s'en délivra enfin avec courage; et, grâce à la sagesse qu'elle montra dans ces circonstances, elle reprit de nouvelles forces.

institua un certain nombre d'hommes qui lui étaient dévoués, et en qui résidait tout le pouvoir : son autorité, par-là, devint plus absolue et plus odieuse ; elle révolta et souleva tous les Grecs. Athènes se mit à leur tête, et, malgré sa faiblesse, elle osa attaquer sa puissante rivale, avec le secours de ces mêmes Perses qui avaient aidé les Lacédémoniens à triompher d'elle (les Lacédémoniens les avaient irrités fort mal-à-propos, en envoyant contre eux leur roi Agésilas) : elle l'attaqua avec succès, vainquit, et obligea les vaincus, par un traité solennel, à remettre en liberté les villes grecques. Les Lacédémoniens reprirent les armes peu de temps après, et opprimèrent les Thébains compris dans le traité. Cette infraction ralluma le zèle des Athéniens unis avec tout le reste de la Grèce qu'ils animèrent contre Lacédémone ; ils l'attaquèrent de nouveau, remportèrent sur elle plusieurs victoires, et la réduisirent à renouveler le traité qui rétablissait toutes les villes grecques dans leur pleine indépendance. L'égalité parfaite des deux grandes puissances procurait à la Grèce un repos qui fut troublé par Thèbes : cette république nouvellement tirée de l'oppression, osa prétendre à l'empire de la Grèce.

Thèbes (1), fameuse par son ancienneté, par les exploits et les disgrâces de ses premiers héros,

(1) Thèbes, ville de Béotie, ainsi nommée de Thébée, fille de Prométhée.

ne sut jamais faire valoir ses forces plutôt par stupidité que par modération : elle eut la lâcheté de trahir la Grèce, et de se joindre au roi de Perse qui venait attaquer les Grecs avec des armées formidables. Cette action, qui ne fut point justifiée par le succès, la décria : les barbares, contre toute vraisemblance, furent entièrement défaits. Les Thébains, unis tantôt avec les Athéniens, tantôt avec les Lacédémoniens, par lesquels ils étaient secourus, ou qu'ils secouraient les uns contre les autres, s'étaient contentés jusqu'alors du second rang sans aspirer au premier. Extrêmement aguerris, ayant toujours eu les armes à la main depuis la guerre du Péloponèse, pleins de force et de courage, remplis d'une ambition toute nouvelle, ils conçoivent le désir de tenir le premier rang dans la Grèce. Ils commencent par ne vouloir pas signer la paix ménagée par Athènes, à moins qu'on ne les reconnaisse chefs de la Béotie (1). On les attaque, ils se défendent avec vigueur; et ayant à leur tête Épaminondas, grand philosophe, grand général, grand politique, ils battent à Leuctres les Lacédémoniens. Sous la conduite du même chef, ils traver-

(1) Béotie, contrée de la Grèce; Thèbes en était la ville principale, et non la souveraine.— Leuctres, ville de Béotie. Les Thébains y gagnèrent contre les Lacédémoniens, une bataille qui anéantit la puissance de Lacédémone.— Mantinée, ville d'Arcadie. Épaminondas, à la tête des Thébains, y vainquit les Lacédémoniens, et y fut tué.

sent l'Attique, vont porter le siège devant Lacédémone, font trembler ses habitans jusque dans leurs murs, et se contentent d'avoir montré qu'ils pouvaient la détruire. Un seul homme opéra toutes ces révolutions étonnantes : il mourut à Mantinée entre les bras de la victoire. Les Thébains, quoique privés de ce héros, l'âme de leurs conseils et de leurs entreprises, voulurent se maintenir dans la supériorité qu'il leur avait acquise. Trois factions principales divisèrent alors la Grèce : Thèbes tâchait de s'élever sur les débris de Sparte; Sparte songeait à se relever de ses pertes; Athènes, quoiqu'elle eût pris ouvertement le parti de Sparte pour humilier Thèbes, était bien aise de voir aux prises ces deux puissances, et aurait bien voulu les accabler l'une et l'autre. Tel était l'état de la Grèce, lorsque tout-à-coup on vit paraître un prince, guerrier infatigable et politique habile, qui entreprit d'opprimer tous les Grecs, et d'usurper sur eux une primauté qu'ils se disputaient avec tant d'acharnement. Je dois donner une histoire abrégée de Philippe, de ce monarque qui joue un si grand rôle dans les discours de Démosthène et d'Eschine; mais il faut auparavant dire un mot de l'assemblée des amphictyons, faire connaître les jeux solennels de la Grèce, et tracer une esquisse du gouvernement d'Athènes.

Assemblée des amphictyons.

L'assemblée des amphictyons était comme la tenue des états de la Grèce : on en attribue l'établissement à Amphictyon , roi d'Athènes, et fils de Deucalion, qui leur donna son nom. Sa première vue, en établissant cette compagnie, fut de lier par les nœuds sacrés de l'amitié les différens peuples de la Grèce qui y étaient admis. Les amphictyons furent aussi créés pour être les protecteurs de l'oracle de Delphes (1) et les gardiens des richesses prodigieuses de ce temple, et pour juger les différends qui pouvaient survenir entre les Delphiens et ceux qui venaient consulter l'oracle. Ce conseil se tenait aux Thermopyles, quelquefois à Delphes même; il s'assemblait régulièrement deux fois l'année, au printemps et en automne, et plus souvent quand les affaires l'exigeaient. On ne sait point précisément le nombre des peuples ni des villes qui avaient droit de séance dans cette assemblée : il varia sans doute selon les temps.

Chaque ville envoyait deux députés, et avait par

(1) Delphes était une ancienne ville de la Phocide, en Achaïe. Elle était sur la pente et vers le milieu de la montagne du Parnasse. Apollon y avait un temple magnifique; il y rendait des oracles par le ministère d'une prêtresse qui était appelée *la Pythie*. L'oracle de Delphes était le plus fameux de tous. — Pyles, ou Thermopyles, passage important entre la Phocide et la Thessalie : Philippè l'appelait la clef de la Grèce.

conséquent, dans les délibérations, deux voix, et cela sans distinction, sans que les plus puissantes eussent aucune prérogative d'honneur, ni aucune prééminence sur les plus petites; par rapport aux suffrages. Des deux députés, l'un s'appelait *Hiéronnémon*, c'est-à-dire greffier sacré, garde des saints registres, et il était chargé de tout ce qui concernait les intérêts de la religion; l'autre se nommait *Pytagore*, c'est-à-dire, orateur député à Pyles, ou, ce qui est la même chose, aux Thermopyles, et c'était lui qui portait la parole. Quoique, à la rigueur, les villes ne dussent envoyer que deux députés, elles en envoyaient quelquefois jusqu'à trois ou quatre; mais ces trois ou quatre n'étaient comptés que comme deux voix. Il faut remarquer de plus, qu'encore que *putaia* ne signifîât proprement que l'assemblée des Thermopyles, et *putagorai*, que des orateurs députés aux Thermopyles, l'usage voulut néanmoins qu'on donnât aussi le premier de ces deux noms aux assemblées de Delphes, et le second, aux orateurs députés à Delphes.

Les amphictyons avaient deux sortes d'assemblées, des *assemblées particulières*, *sunedrion*, où les seuls députés de la Grèce assistaient, et, dans les cas extraordinaires, des *assemblées générales*, *ekklésia*, où se trouvaient non-seulement les députés de la Grèce, mais encore tous ceux des Grecs que quelque motif de religion avait alors attirés à Delphes. Ces derniers ne jouissaient point

du droit de suffrage , ils avaient seulement l'honneur d'assister aux délibérations , et d'être témoins des résolutions qu'on prenait.

Les amphictyons avaient plein pouvoir de discuter et de juger , en dernier ressort , les différens qui survenaient entre les villes amphictyoniques , de condamner à de grosses amendes celles qu'ils trouvaient coupables , d'employer non-seulement toute la rigueur des lois pour l'exécution de leurs arrêts , mais encore de lever , s'il le fallait , des troupes pour forcer les rebelles à obéir : les guerres sacrées , entreprises par leur ordre , en sont une preuve éclatante. C'était sans doute une belle chose que l'établissement d'un tribunal fait pour maintenir la religion , pour arrêter ou pour punir les injustices dans toute la Grèce : mais comme la perversité humaine rend tout inutile et abuse de tout , il n'arrivait que trop ordinairement , que la présence des plus puissans gênait les suffrages , qu'ils effrayaient ou corrompaient les membres du conseil amphictyonique , que l'intérêt ou la crainte entraînait dans leur parti , et faisait prononcer en leur faveur.

Avant que d'entrer dans Athènes , et de considérer son gouvernement , je vais faire connaître en peu de mots , ainsi que je l'ai annoncé , les jeux solennels de la Grèce , dont il est si souvent question dans les orateurs que je traduis.

Jeux solennels de la Grèce.

Il y avait quatre jeux solennels dans la Grèce : les olympiques , ainsi appelés d'Olympie , autrement dite Pise, auprès de laquelle ils se célébraient, après quatre ans pleins et révolus , en l'honneur de Jupiter olympien ; les pythiques , consacrés à Apollon surnommé Pythien , à cause du serpent Python qu'il avait tué, et célébrés de quatre ans en quatre ans auprès du fameux temple de Delphes ; les Néméens, qui tiraient leur nom de Némée, ville et forêt dans le Péloponèse, et qui furent établis ou renouvelés par Hercule , après qu'il eut tué le lion de la forêt de Némée , auprès de laquelle les jeux néméens se célébraient tous les deux ans ; les isthmiques , qui se célébraient dans l'isthme de Corinthe , tous les quatre ans, en l'honneur de Neptune, dont Thésée fut le restaurateur , et qui continuèrent même après la ruine de Corinthe.

Afin qu'on pût assister à ces spectacles avec plus de tranquillité et de sûreté , il y avait, pendant tout le temps qu'ils duraient, une suspension d'armes dans la Grèce. Dans ces jeux qu'on célébrait avec une magnificence incroyable, et qui attiraient de tous côtés une prodigieuse multitude de spectateurs et de combattans , on ne donnait pour toute récompense qu'une simple couronne, d'olivier sauvage , aux jeux olympiques ; de laurier , aux jeux pythiques ; d'ache verd , aux jeux néméens, et d'ache sec , aux jeux isthmiques. Les fondateurs de

ces jeux avaient voulu par-là faire entendre que l'honneur seul en devait être le but, et non un bas et vil intérêt : et de quoi n'étaient point capables des hommes accoutumés à n'agir que par ce principe !

Entre tous les jeux de la Grèce, les olympiques tenaient, sans contredit, le premier rang, et cela pour trois raisons. Ils étaient consacrés à Jupiter, le plus grand des dieux ; ils avaient été institués par Hercule, le plus grand des héros : enfin, on les célébrait avec plus de pompe et de magnificence que tous les autres, et ils attiraient un plus grand nombre de spectateurs. Ils étaient si fameux, que les Grecs s'en servaient, comme personne n'ignore, pour dater tous les événemens de leur histoire : on comptait par olympiades ; *telle année, disait-on, de telle olympiade.*

Gouvernement d'Athènes. — Constitution de l'état. — Division du peuple.

Athènes fut d'abord gouvernée par des rois, ensuite par des archontes perpétuels, puis par des archontes décennaux, enfin par des archontes annuels. Ce n'est pas Solon qui, le premier, y établit le gouvernement populaire : Thésée (1), bien avant

(1) Thésée, dixième roi d'Athènes, qui réunit tous les bourgs de l'Attique, auparavant indépendans les uns des autres, et en forma un seul corps de république. — *Les*

lui, en avait déjà tracé le plan, et commencé le projet. Après avoir réuni en une seule ville les douze bourgs qui composaient originairement l'Attique, il en partagea les habitans en trois corps : celui des nobles et des riches, à qui il confia le soin des choses de la religion, et toutes les charges ; celui des laboureurs, et celui des artisans. Athènes, à proprement parler, ne devint un état populaire, que lorsqu'on y nomma neuf archontes, dont l'autorité n'était que pour un an, au lieu qu'auparavant, elle en durait dix ; et ce ne fut encore que plusieurs années après, que Solon, par la sagesse de ses lois, fixa et régla la forme de ce gouvernement.

Le grand principe de ce législateur fut d'établir entre les citoyens, autant qu'il était possible, une sorte d'égalité qu'il regardait, avec raison, comme le fondement et la base de la liberté. Il résolut donc de laisser les charges et dignités entre les mains des riches, comme elles y avaient été jusques-là, mais de donner aussi aux pauvres quelque part au gouvernement dont ils étaient exclus.

Il fit une estimation des biens de chaque parti-

douze bourgs.... Ainsi, ce qui était des bourgs proprement dits avant qu'Athènes formât une seule ville, devint, après la réunion, ce que nous appelons *quartiers*, qui conservèrent toujours le nom de bourgs. Il y eut par la suite un grand nombre de bourgs hors d'Athènes, dont le territoire s'étendit considérablement : les citoyens étaient du bourg où ils avaient des fonds de terre. On verra ci-après la conjecture que nous avons hasardée au sujet des bourgs.

culier : il forma de ceux qui avaient des revenus plus ou moins considérables , trois classes (1), dans lesquelles seules on choisissait les magistrats et les commandans. Tous les autres , qui étaient au-dessous de ces trois classes , qui ne possédaient rien , ou fort peu de chose , étaient compris sous le nom d'artisans , d'ouvriers travaillant de leurs mains : Solon ne leur permit d'avoir aucune charge , et leur accorda , seulement le droit d'opiner dans les assemblées , et de juger dans les tribunaux ; avantage beaucoup plus important qu'il ne parut d'abord , et qui donnait au simple peuple une grande autorité. Comme la mesure des revenus réglait l'ordre des classes , quand les revenus augmentaient , on pouvait passer dans une classe supérieure.

On était du nombre des citoyens , par la naissance ou par l'adoption : pour être citoyen na-

(1) Ceux qui avaient de revenu annuel cinq cents mesures , tant en grains qu'en choses liquides , furent mis dans la première classe , et appelés *oi pentakosiomedimnoi* , c'est-à-dire , ceux qui avaient cinq cents mesures de revenu. La seconde classe fut de ceux qui en avaient trois cents , et qui pouvaient nourrir un cheval de guerre : on les appela les chevaliers , *oi ippeis*. Ceux qui n'en avaient que deux cents , firent la troisième , et on les nomma *oi zugitai* , sans doute parce qu'ils tenaient le milieu entre les chevaliers et les thètes , comme dans les vaisseaux les rameurs du milieu étaient appelés *oi zugitai*. Tous les autres citoyens qui étaient au-dessous de ces trois classes , furent compris sous le nom de thètes , *oi thétai* , c'est-à-dire , de mercenaires , ou plutôt d'ouvriers travaillant de leurs mains.

turel d'Athènes, il fallait être né de père et de mère libres et Athéniens. Le peuple pouvait donner aux étrangers le droit de cité; et ceux qui l'avaient obtenu, jouissaient des mêmes privilèges que les citoyens naturels, à peu de chose près. Lorsque les jeunes gens avaient atteint l'âge de vingt ans, ils étaient inscrits sur la liste des citoyens, après avoir prêté serment; et ce n'était qu'en vertu de cet acte public et solennel, qu'ils devenaient membres de l'état.

Tout le peuple d'abord avait été divisé en quatre tribus : il le fut dans la suite en dix : chaque tribu était divisée en trois parties, appelées *tiers de tribu*. Elles occupaient chacune une partie d'Athènes, et de plus, contenaient au-dehors quelques autres villes ou bourgs; les bourgs, renfermés dans les tribus, et partagés entre elles, montaient au nombre de cent soixante-quatorze. Un Athénien, en signant dans les actes, mettait, après son nom, celui de son père et celui de son bourg; par exemple, *Eschine, fils d'Atromète, de Cothoce* (1). Les dix tribus empruntaient leurs noms de dix héros du pays. J'en donnerai une liste à la fin de

(1) Voici ce que je pense par rapport aux bourgs; c'est une conjecture que je hasarde. Comme tous les citoyens, ceux qui avaient des fonds de terre, ainsi que ceux qui n'en avaient pas, étaient inscrits dans un bourg, il y a toute apparence qu'originellement on était du bourg où l'on avait des fonds de terre, et que ceux qui n'en avaient pas, qui n'avaient qu'un simple domicile à Athènes, étaient

ce précis historique , avec celle des bourgs qui dépendaient de chaque tribu.

Autorité du peuple.

En conséquence des établissemens de Solon, le peuple, à Athènes, avait une grande part et une grande autorité dans le gouvernement : on pouvait appeler, de tous les jugemens, à son tribunal; il avait le droit d'abolir les lois anciennes, et d'en établir de nouvelles; en un mot, toutes les affaires importantes, concernant la paix ou la guerre, se décidaient dans les assemblées du peuple. Or, afin que les décisions s'y fissent avec plus de sagesse et de maturité, Solon avait établi un conseil composé de quatre cents sénateurs, cent de chacune des tribus, qui étaient pour lors au nombre de quatre : ce conseil préparait, et, pour ainsi dire, digérait les affaires qui devaient être portées devant le peuple. Un nommé Clisthène, environ cent années après Solon, ayant porté le nombre des tribus jusqu'à dix, augmenta aussi celui des sénateurs, et le fit monter à cinq cents, chaque tribu en fournissant cinquante : c'est ce qui s'appelait *le Conseil* ou *le Sénat des Cinq-Cents*.

du bourg qui occupait une partie du sol de la ville avant qu'elle fût bâtie ; mais que par la suite les fils furent du bourg de leurs pères, soit qu'ils vendissent les fonds qui leur avaient été laissés, soit qu'ils en acquissent n'en ayant jamais eu, soit qu'ils en possédassent de nouveaux, ou d'autres que ceux qui étaient dans leur famille.

Sénat des Cinq-Cents.

Ce sénat s'assemblait tous les jours, excepté les jours de fête. Chaque tribu fournissait, à son rang, ceux qui devaient y présider (ils étaient appelés *prytanes*), et le sort décidait de ce rang. Le temps de cette présidence, ou *prytanie*, durait trente-cinq jours, lesquels, étant répétés dix fois, égalaient, à quatre jours moins, le nombre des jours de l'année lunaire suivie à Athènes. On partageait ce temps de la présidence, ou *prytanie*, en cinq semaines, eu égard aux cinq dizaines de *prytanes* qui devaient y présider, et chaque semaine, sept de ces dix *prytanes*, tirés au sort, présidaient, chacun leur jour, sous le nom de *proëdres*. Celui qui était de jour, présidait à l'assemblée des sénateurs et à celle du peuple, sous le nom d'*épistate*.

Les sénateurs, avant que de s'assembler, offraient un sacrifice à Jupiter et à Minerve. Le *proëdre* proposait l'affaire qui faisait le sujet de l'assemblée : après qu'on avait formé un avis, il était mis par écrit, et lu à haute voix. Pour lors, chacun donnait son suffrage par scrutin, en jetant dans l'urne une fève blanche ou noire : si le nombre des blanches l'emportait, l'avis passait ; autrement il était rejeté. Ce décret du sénat s'appelait *pséphisma*, ou *probouleuma*, comme qui dirait ordonnance préparatoire. On le portait ensuite à l'assemblée

du peuple : s'il y était reçu et approuvé , pour lors il avait force de loi; sinon , il n'avait d'autorité que pour un an.

Assemblées du peuple.

On distinguait deux sortes d'assemblées du peuple, les unes ordinaires, *kuriar ekhlésiai*, et fixées à certains jours (il y en avait trois (1) dans chaque prytanie, à quelque distance l'une de l'autre): les autres, extraordinaires, *sughléticoi ekhlésiai*, selon les différens besoins qui survenaient. Le lieu de l'assemblée n'était point fixe : tantôt c'était la place publique, tantôt un endroit de la ville, près de la citadelle, appelé *Pnyce*, quelquefois le temple de Bacchus. Les seuls prytanes convoquaient les assemblées ordinaires; les extraordinaires étaient convoquées quelquefois par les généraux. Tous les citoyens avaient droit de suffrage, les pauvres comme les riches.

L'assemblée commençait toujours par des sacrifices et par des prières, et l'on ne manquait pas d'y joindre des vœux pour le bonheur du peuple, et des imprécations terribles contre ceux qui con-

(1) Quelques-uns, entre autres Samuel Petit, prétendent qu'il y en avait quatre. — *Pnyce*, qui veut dire *lieu plein*. Il se nommait ainsi, à cause du grand nombre de sièges qu'il contenait, ou des hommes qui s'empressaient de les remplir.

seilleraient quelque chose de contraire au bien public. Les proëdres, ou présidens, proposaient l'affaire sur laquelle on devait délibérer : si elle avait été examinée dans le sénat, et qu'on y eût porté un décret, ils en faisaient la lecture, et demandoient qu'il fût approuvé ou rejeté. Si le peuple ne l'approuvait pas sur l'heure, un héros commis par l'épistate, ou chef des proëdres, invitait ceux qui voulaient parler, à monter à la tribune pour se mieux faire entendre du peuple, et pour l'instruire sur l'affaire proposée. Quand les orateurs avaient parlé et conclu, savoir, par exemple, qu'il fallait approuver le décret du sénat, ou le rejeter, alors le peuple donnait son suffrage : la manière la plus ordinaire de le donner, était de lever les mains, pour marque d'approbation ; ce qui s'appelait *cheirotonein*. Après que l'avis avait été ainsi formé, on le rédigeait par écrit ; un officier en faisait lecture à haute voix au peuple, qui le confirmait de nouveau, en levant les mains comme auparavant ; et pour lors ce décret avait force de loi : on l'appelait *psèphisma*, du mot grec *psèphos*, qui signifie caillou, petite pierre, parce qu'on s'en servait quelquefois pour donner son suffrage par scrutin. On intitulait le décret du nom de l'orateur ou du sénateur dont l'opinion avait prévalu : on mettait, avant tout, la date dans laquelle on faisait entrer le nom de l'archonte, le jour du mois et le nom de la tribu en tour de présider. Voici le début d'un décret ; on jugera

par celui-ci de tous les autres : *Sous l'archonte Mnésiphyle , le dernier jour du mois de Septembre , pendant la prytanie ou présidence de la tribu pandionide , Démosthène , fils de Démosthène de Péanée , a dit... etc.*

Magistrats. — Archontes.

On avait établi à Athènes un grand nombre de magistrats pour différens emplois ; je ne parlerai ici que des archontes. Les archontes succédèrent aux rois , et d'abord leur autorité durait autant que leur vie : elle fut ensuite bornée à dix ans , et enfin réduite à une année seule. Quand Solon fut chargé de travailler à la réforme du gouvernement , il les trouva en cet état , et au nombre de neuf ; il les laissa en place , mais diminua beaucoup leur pouvoir. Le premier de ces neuf magistrats s'appelait proprement l'archonte , et l'année était désignée par son nom , *sous tel archonte , telle bataille a été donnée.* Le second était nommé le roi : c'était un reste et un vestige de l'autorité à laquelle ils avaient succédé. Le troisième était le polémarque , qui d'abord avait eu le commandement des armées , et avait toujours retenu ce nom. Quoiqu'il n'eût plus la même autorité , il en avait pourtant conservé encore quelque partie ; car on voit que , dans la bataille de Marathon , le polémarque avait droit de suffrage dans le conseil de guerre , aussi bien que les dix généraux qui com-

mandaient pour lors. Les six autres archontes étaient appelés, d'un nom commun, *thesmothètes*. On les appelait de la sorte, parce qu'ils étaient les gardiens et les conservateurs des lois; ils avaient soin de les revoir, et d'empêcher qu'il ne s'y glissât des abus. Ces neuf archontes avaient chacun un département propre, et ils jugeaient de certaines affaires dont la connaissance leur était attribuée.

Il ne faut pas confondre les *thesmothètes* avec les *nomothètes*, lesquels formaient un tribunal composé de mille et un juges, élus par le peuple pour l'abrogation des lois anciennes, ou pour l'établissement des lois nouvelles.

Des jugemens.

Il y avait différens tribunaux, selon la différence des affaires; mais, en général, on pouvait appeler de toutes les ordonnances des autres juges au peuple, et c'est ce qui rendait son pouvoir considérable. Les parties plaidaient elles-mêmes leurs causes, et il fallait la permission du magistrat pour faire parler quelqu'un à sa place. On fixait ordinairement le temps que devait durer le plaidoyer; on se réglait sur une horloge d'eau, appelée *clepsydre*. L'arrêt se formait à la pluralité: quand les suffrages étaient égaux, les juges penchaient du côté de la douceur, et renvoyaient l'accusé absous. Les citoyens les plus pauvres, ceux même qui

étaient sans revenu , pouvaient être reçus au nombre des juges , pourvu qu'ils eussent atteint l'âge de trente ans , et qu'ils fussent reconnus de bonnes mœurs. Pendant qu'ils jugeaient , ils avaient en main une espèce de sceptre ou bâton , *Baktèria* , qui était la marque de leur dignité , et ils le déposaient en sortant (1).

Aréopage.

Parmi les tribunaux d'Athènes , il en est un si fameux dans l'antiquité , qu'il n'est pas permis de le passer sous silence ; c'est celui de l'aréopage. Le tribunal , ou sénat de l'aréopage , était ainsi appelé du lieu où il tenait ses assemblées , nommé le bourg , ou la colline de Mars , *Areospagos* parce que Mars , a-t-on dit , y avait été appelé en jugement pour un meurtre qu'il avait commis. On appelait aussi l'aréopage le conseil d'en haut , *è anó boulè* , soit par rapport à son autorité , parce qu'il était supérieur à tous les autres , soit par rapport à la situation du lieu où il s'assemblait. On le croit presque aussi ancien que la nation. Cicéron et Plutarque en attribuent l'établissement à Solon : mais il ne fit que le rétablir , en lui donnant plus de lustre et d'autorité qu'il n'en avait eu jusque-là , et pour cette

(1) J'ai parlé plus au long des magistrats et des juges dans le traité sur la juridiction d'Athènes , qui est à la suite de ce précis : on peut lire ce traité , si on veut avoir des connaissances plus étendues sur ces deux articles.

raison, il en fut regardé comme le fondateur. Le nombre des sénateurs de l'aréopage n'était point fixe : on voit que, dans certains temps, il montait jusqu'à deux et trois cents : Solon jugea à propos qu'il n'y eût que les archontes sortis de charge qui fussent honorés de cette dignité. Ce sénat était chargé du soin de faire observer les lois, de l'inspection des mœurs, du jugement surtout des causes criminelles. Devant les juges de l'aréopage, l'orateur ne pouvait employer ni exorde, ni péroraison ; il était obligé de se renfermer uniquement dans la cause. Ils jugeaient la nuit et dans les ténèbres, pour être plus recueillis, et pour ne rien voir qui pût les distraire ou surprendre leur religion. Ils jouissaient d'une grande réputation de probité, d'équité, de prudence ; ils étaient généralement respectés. Cicéron prétend qu'ils avaient une grande part au gouvernement ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étaient consultés dans les affaires importantes de l'état, et qu'ils s'y intéressaient beaucoup.

De la guerre. — Valeur des Athéniens ; leurs armées ; leur marine.

La gloire ancienne d'Athènes, qui s'était toujours distinguée par la bravoure militaire, était, pour les Athéniens, un puissant motif pour ne pas dégénérer de la vertu de leurs ancêtres. La vive et noble jalousie qu'excitait en eux le désir de sur-

passer , ou du moins d'égaliser en mérite les Lacédémoniens , leurs rivaux , et qui , pendant la guerre de Perse , se tint dans de justes bornes , était encore un aiguillon pressant , qui leur faisait faire tous les jours de nouveaux efforts pour soutenir et pour augmenter leur réputation.

Des récompenses et des marques d'honneur accordées à ceux qui s'étaient distingués dans les combats ; des tombeaux érigés aux citoyens qui étaient morts pour la défense de la patrie ; des oraisons funèbres prononcées publiquement au milieu des cérémonies les plus augustes de la religion , pour rendre leur nom immortel ; les particuliers estropiés à la guerre , nourris aux dépens du public , la même grâce accordée aux pères et mères , aussi bien qu'aux enfans des guerriers qui , étant morts au service de l'état , laissaient une famille pauvre , et hors d'état de subsister : voilà ce qui remplissait de courage les Athéniens , et ce qui rendait leurs troupes invincibles , quoique d'ailleurs elles fussent peu nombreuses.

Les armées , à Athènes , étaient composées de trois sortes de troupes , citoyens , alliés et mercenaires. Les citoyens servaient chacun à leur tour : les philosophes eux-mêmes n'étaient pas dispensés du service ; Platon vante le courage de Socrate son maître , et lui-même se distingua par sa valeur. On punissait comme déserteur , celui qui , le jour marqué , ne se rangeait pas sous le drapeau , ou qui l'abandonnait avant le temps prescrit , Les alliés

faisaient le grand nombre des troupes ; ils étaient stipendiés par ceux qui les envoyaient. On appelait mercenaires, les étrangers qui étaient soudoyés par la république, au secours de laquelle ils étaient appelés.

L'infanterie était composée de deux sortes de soldats ; les uns étaient armés pesamment, et portaient de grands boucliers, des lances, des demi-piques, des épées tranchantes ; ils faisaient la principale force de l'armée : les autres étaient armés à la légère, c'est-à-dire, d'arcs et de frondes.

La cavalerie était fort rare chez les Athéniens ; la situation de l'Attique, coupée par beaucoup de montagnes, en était la cause : elle ne montait, après la guerre contre les Perses, qui était le beau temps de la Grèce, qu'à trois cents chevaux ; elle s'accrut depuis jusqu'à douze cents.

Chacune des dix tribus élisait tous les ans un nouveau général : Athènes avait donc tous les ans dix nouveaux généraux (1). Le commandement roulait entre eux tous, et chacun exerçait, son jour, la charge de généralissime. Le général, entre tous les autres droits de sa charge, avait celui de lever, d'assembler et de congédier les troupes.

(1) Philippe plaisantait sur la multiplicité des généraux d'Athènes : « Je n'ai pu trouver, disait-il, pendant toute ma vie, qu'un seul général (c'était Parménion) ; les Athéniens en retrouvent dix tous les ans. »

Il pouvait être continué : Phocion le fut quatre fois. Un seul ordinairement était envoyé à la tête de l'armée; les autres, qui restaient dans la ville, étaient, comme chez nous, les ministres de la guerre.

La marine des Athéniens était fort considérable; elle était du double plus forte que celle de tous les autres Grecs, et chaque vaisseau pouvait se battre contre deux vaisseaux ennemis. De trois cents vaisseaux qui composaient la flotte grecque à Salamine, il y en avait deux cents athéniens : il sortit trois cents voiles du port d'Athènes pour l'expédition de Sicile. Cette puissance navale, quoique fort grande dans son origine, s'accrut encore avec le temps : l'orateur Lycurgue augmenta la flotte, depuis trois cents vaisseaux jusqu'à quatre cents, de sorte que chaque année on élisait pareil nombre de capitaines. Les soldats qui combattaient dans les vaisseaux, étaient à-peu-près armés comme ceux des troupes de terre. L'officier qui commandait ces soldats, s'appelait *triérarque* ou commandant de galère; et celui qui commandait la flotte, *navarque* ou *stratège*.

Il y avait à Athènes des triérarques qui n'étaient pas toujours des officiers commandant les vaisseaux, mais des citoyens aisés, obligés, comme tels, d'armer des galères à leurs dépens, pour le service de la république, et de les équiper de toutes les choses nécessaires. Le nombre des triérarques variait selon les besoins de l'état, et la né-

cessité des conjonctures : à la fin, on fixa le nombre des triérarques à douze cents hommes. Avant Démosthène, il y avait une loi qui partageait ces douze cents hommes en diverses compagnies, dont chacune était composée de seize citoyens qui s'unissaient pour équiper un navire. Cette loi était fort onéreuse aux citoyens peu riches, et dans le fond très-injuste, en ce qu'elle voulait qu'on choisît ce nombre de seize, suivant l'âge, et non sur la quantité des biens : car elle ordonnait que tout citoyen parmi les douze cents, depuis vingt-cinq ans jusqu'à quarante, serait compris dans une des compagnies, et contribuerait d'un seizième. Par cette loi, les citoyens peu riches ne contribuèrent pas moins que les plus opulens, et souvent même ils se trouvaient dans l'impossibilité de fournir à une dépense qui excédait leurs forces; d'où il arrivait que les vaisseaux n'étaient pas armés à temps, ou qu'ils étaient fort mal équipés, et que, par cette raison, Athènes perdait les occasions favorables pour agir. Démosthène, dans la vue de remédier à de tels inconvéniens, proposâ une loi qui abrogeait celle dont nous venons de parler, et qui portait que les triérarques seraient choisis sur l'évaluation des biens, et non d'après le nombre des années; que tout citoyen qui aurait dix talens de revenu, serait tenu d'équiper, à ses frais, une galère; que celui qui en aurait vingt, en équiperait deux, et ainsi du reste; que ceux dont le bien serait au-dessous de dix talens, s'uniraient

plusieurs ensemble jusqu'à la concurrence de dix talens. On appelait triérarques ou commandans de galères, les citoyens qui fournissaient et équipaient des galères à leurs dépens, parce que c'étaient eux ordinairement qui commandaient le vaisseau, et qui donnaient l'ordre à tout l'équipage. Lorsqu'ils sortaient d'exercice, ils étaient obligés de rendre compte de leur administration. Comme la charge de triérarque engageait à une grande dépense, il était permis à quiconque était nommé, d'indiquer quelqu'un qui fût plus riche que lui, et de demander qu'on le mît à sa place. Si la personne indiquée refusait la charge, et prétendait être moins riche, il pouvait exiger d'elle un échange de tous leurs biens, il fallait qu'elle subît l'échange, ou qu'elle remplît elle-même la charge. Cette loi était de Solon; elle s'appelait *la loi des échanges*, et avait lieu dans toutes les autres charges onéreuses.

Pour bien faire connaître l'intérieur d'Athènes, il faudrait donner une idée des exercices du corps et de l'esprit en usage dans cette ville, de la religion et de ses ministres, des fêtes, des jeux et des spectacles dont les Athéniens étaient grands amateurs, et de plusieurs autres objets dont je n'ai pas parlé; mais ces détails nous mèneraient trop loin. J'ai voulu seulement réunir, dans un court espace, et présenter sous un même point de vue, ce qu'il y a de plus essentiel dans le gouvernement d'Athènes, pour mieux instruire le lecteur, et ména-

ger les notes dans le cours de ma traduction. Ce que je n'aurai pu mettre dans ce précis historique, je l'expliquerai par les notes les plus courtes et les plus claires qu'il me sera possible. Il est cependant à propos de dire ici quelque chose des principales fêtes d'Athènes, et de l'année attique.

Fêtes principales d'Athènes.

Il se célébrait à Athènes un nombre infini de fêtes ; je n'en rapporterai que trois qui sont les plus célèbres ; savoir, les panathénées, les fêtes de Bacchus ou bacchanales, et les fêtes éleusiennes ou d'Eleusis.

Panathénées.

Les panathénées se célébraient à Athènes, en l'honneur de Minerve, déesse tutélaire de cette ville, à qui elle donna son nom, *Athéné* ; aussi bien qu'à la fête dont il s'agit. L'institution en était ancienne : elle s'appelait d'abord simplement les *athénées* ; mais depuis que Thésée eut réuni dans une seule ville les différens bourgs de l'Attique, elle prit le nom de *panathénées*. Il y en avait de deux sortes, les grandes et les petites, qui se célébraient à-peu-près avec les mêmes cérémonies ; les petites, chaque année ; les grandes, après quatre ans révolus. On représentait dans ces fêtes trois sortes de combats, ceux de la course, les

gymniques ; ceux de musique ; et l'on comprend , dans ces derniers , les combats de poésie. Dix commissaires , choisis dans les dix tribus , présidaient à ces combats , en réglant la forme , et en distribuèrent les récompenses. La fête durait plusieurs jours. Ce fut Périclès qui , le premier , institua les combats de musique : on y chantait les louanges d'Harmodius et d'Aristogiton , qui sacrifièrent leur vie pour délivrer Athènes de la tyrannie des Pisistratides ; et l'on y joignit dans la suite l'éloge de Thrasibule , qui chassa les trente tyrans. Les disputes étaient fort vives , non-seulement entre les musiciens , mais encore plus entre les poètes ; et c'était une grande gloire que d'y être déclaré vainqueur : on sait qu'Eschyle mourut de regret d'avoir vu la palme adjudgée à Sophocle qui était beaucoup plus jeune que lui. Les combats étaient suivis d'une procession générale , faite avec la plus grande pompe , dans laquelle , entre autres choses , il était ordonné de faire chanter des vers d'Homère , par ceux qu'on appelait *rapsodoi* ; preuve éclatante de l'estime qu'on faisait des ouvrages de ce poëte.

Fêtes de Bacchus ou Bacchanales.

Le culte de Bacchus avait été apporté d'Égypte à Athènes. On y avait établi plusieurs fêtes en l'honneur de ce dieu : deux surtout , qui étaient plus connues que toutes les autres , appelées les gran-

des et les petites fêtes de Bacchus. Celles-ci étaient comme une préparation aux premières; elles se célébraient en pleine campagne, vers le temps de l'automne, et s'appelaient *tenæa*, d'un mot grec *ténos*, qui signifie pressoir: les grandes étaient nommées ordinairement *dionysia*, d'un des noms de ce dieu, et se célébraient dans la ville, vers le printemps. Dans les unes et dans les autres, on donnait au peuple des jeux, des spectacles, des représentations de théâtre: ce qui se faisait avec un grand concours et une grande magnificence. Les poètes y disputaient entre eux le prix de la poésie, en soumettant au jugement des arbitres nommés pour cet effet, les pièces, soit tragiques, soit comiques, qu'ils avaient composées, et que l'on représentait devant le peuple.

Fêtes Eleusiennes ou d'Eleusis.

Il n'y a rien dans toute l'antiquité païenne de plus célèbre que la fête de Cérés Eleusis. Les cérémonies de cette fête étaient appelées, par excellence, *les mystères*, comme étant, dit Pausanias, autant au-dessus de tous les autres, que les dieux sont au-dessus des hommes. On en rapporte l'origine et l'établissement à Cérés même, laquelle, sous le règne d'Erethée, étant venue à Eleusis, petite ville de l'Attique, pour chercher sa fille Proserpine, que Pluton avait enlevée, et ayant trouvé le pays affligé d'une grande famine, y apporta un

prompt remède , par l'invention du blé dont elle gratifia les habitans. Elle ne leur enseigna pas seulement à faire usage du blé , mais elle leur donna des principes de probité , de bonté , de douceur , d'humanité, ce qui a fait appeler ses mystères *thesmophoria* , en latin , *legum illatio* ; et c'est à ces premières et heureuses leçons que l'antiquité fabuleuse attribuait le caractère de douceur , de politesse et d'urbanité , qui régnait singulièrement à Athènes. Les mystères étaient divisés en grands et petits ; les premiers servaient de préparation aux autres. Les petits se célébraient au mois Anthestériorion , qui répond à notre mois d'avril , les grands , au mois Boëdromion , qui répond à celui de novembre. Les Athéniens seuls étaient admis à l'initiation des mystères ; tout sexe , tout âge , toute condition y avaient droit ; les étrangers en étaient absolument exclus. On faisait initier de bonne heure ses enfans de l'un et l'autre sexe , et on se serait regardé comme criminel , si on les avait laissé mourir sans leur procurer cet avantage. Suivant l'opinion commune , cette cérémonie était un engagement à mener une vie plus pure et plus réglée ; elle attirait une protection particulière des déesses au service desquelles on s'était dévoué ; enfin , elle procurait , même pour l'autre vie , un bonheur plus complet et plus assuré. La fête d'Eleusis , la plus fameuse de l'antiquité profane , se célébrait pendant neuf jours , tous les cinq ans. L'histoire ne marque point qu'elle ait jamais été interrompue , si

ce n'est lors de la prise de Thèbes par Alexandre : les Athéniens , tout prêts alors de célébrer les grands mystères , furent tellement affligés de la ruine de cette ville , qu'ils ne purent se résoudre , dans un si grand deuil , à solenniser une fête qui ne respirait que la joie et l'allégresse.

Année attique.

L'année attique était lunaire , et par conséquent les mois de cette année ne peuvent répondre précisément à ceux de la nôtre , qui est solaire : voici néanmoins de quelle façon les mois attiques s'arrangent à-peu-près avec les nôtres , suivant le P. Pétaut. J'avertis que ce savant n'est point d'accord avec les autres chronologistes ; mais , comme je n'ai fait aucune recherche dans cette partie , et que , ne pouvant prendre par moi-même de système , il faut que je m'en rapporte à quelqu'un , j'ai cru pouvoir suivre , avec Turreil , habile homme lui-même , un chronologiste habile , qui , dit-il , est venu après les autres , et qui , pour ne rien dire de plus , ne le cède à aucun de ceux qui l'ont précédé , ni en habileté , ni en exactitude. Je commence par le mois qui répondait , suivant Pétaut , à notre mois de janvier ; il est certain cependant que les Athéniens ne commençaient pas leur année à ce mois : je croirais , d'après Corsinus , et quelques passages de Démosthène qui confirment son opinion , qu'ils la commençaient au mois d'Hécatombéon ou de

Septembre. Quoi qu'il en soit , voici comment le P. Pétaut fait répondre les mois attiques aux mois français.

MOIS ATTIQUES.	MOIS FRANÇAIS.
Pyanepsion (1).	<i>Janvier.</i>
Poséidon (2).	<i>Février.</i>
Gamélion (3).	<i>Mars.</i>
Anthestérion (4).	<i>Avril.</i>
Elaphébolion (5).	<i>Mai.</i>
Munychion (6).	<i>Juin.</i>
Thargélion (7).	<i>Juillet.</i>

(1) On l'appelait ainsi , parce que , pendant ce mois , on célébrait les fêtes d'Apollon , nommées *Pyanepsia*.

(2) Il était consacré à Neptune , nommé en grec *Poséidon*.

(3) Pendant ce mois on célébrait les fêtes de Junon , nommées *Gamelia*.

(4) Pendant ce mois on célébrait les fêtes de Bacchus , nommées *Anthesteria*.

(5) On célébrait , pendant ce mois , les fêtes de Diane , nommées *Elaphebolia*.

(6) Pendant ce mois on célébrait , en l'honneur de Diane , les fêtes nommées *Munychia*.

(7) Pendant ce mois on célébrait les fêtes du Soleil , nommées *Thargelia*.

Scirrophorion (1).	<i>Août.</i>
Hécatombéon (2).	<i>Septembre.</i>
Métagéitnion (5).	<i>Octobre.</i>
Boëdromion (4).	<i>Novembre.</i>
Mémactériion (5).	<i>Décembre.</i>

Les Athéniens ne comptaient pas comme nous les jours du mois ; ils divisaient les mois en trois décades ou dixaines. La première était du mois commençant , *ménos istamenou* ; la seconde , du milieu du mois , ou du mois au-dessus de dix , *ménos mesountos* ou *epideka* ; la troisième , du mois finissant , *ménos phthinontos* ou *té-gontos*. Ils appelaient le premier jour de chaque mois , *nouménia* , la nouvelle lune ; le quinzième , *é panselénos* , la pleine lune ; et le dernier jour

(1) Pendant ce mois on célébrait les fêtes de Minerve , nommées *Scirrophoria*.

(2) Pendant ce mois on célébrait les fêtes des grands sacrifices , nommées *Hecatomba*.

(3) Pendant ce mois on célébrait , en l'honneur d'Apolon , les fêtes nommées *Metageitnia*.

(4) On célébrait , durant ce mois , les fêtes nommées *Boedromia*.

(5) Jupiter nommé *Maimactos* , le turbulent , l'orageux , avait donné son nom à ce mois , parce qu'en effet Jupiter assez souvent trouble l'air et excite des tempêtes dans le mois de décembre.

enē kai nea, la lune vieille et nouvelle, parce que ce jour finissait un mois et en commençait un autre. Pour dire le second, le troisième, le quatrième du mois, ils disaient, le second, le troisième, le quatrième du mois commençant, et ainsi du reste jusqu'à dix. Pour dire, le onze, le douze, le treize du mois, ils disaient, le premier, le second, le troisième du milieu du mois, ou du mois au-dessus de dix, et ainsi jusqu'à vingt. Après quoi, ils comptaient en rétrogradant; et pour dire le vingt-neuf, le vingt-huit, le vingt-sept du mois, ils disaient, le second, le trois, le quatre du mois finissant, et ainsi du reste jusqu'à vingt-un, qui était le dix du mois tirant à sa fin.

Portrait des Athéniens.

Un des principaux talens de l'orateur est de s'accommoder au génie et au caractère de ceux auxquels il parle, pour parvenir plus aisément à son but; il est donc à propos de savoir quels étaient les Athéniens dans les temps où Eschine et Démosthène ont fleuri : ce sera un moyen de connaître l'art de ces deux orateurs, qui, par la beauté et la force de leur éloquence, ont charmé et entraîné leurs compatriotes. Dans le discours préliminaire mis à la tête de ce volume, j'ai fait un parallèle assez étendu de Démosthène et de Cicéron : on ne sera peut-être pas fâché de voir ici un portrait des Romains opposé à celui des Athéniens. Je

vais donc tracer ces deux portraits , après quoi je passerai à l'histoire abrégée de Philippe. Je commence par le plus ancien peuple.

Plutarque (1) nous a laissé , des Athéniens , un portrait que M. Rollin a inséré dans son histoire ancienne. On sait, dit ce littérateur célèbre , combien Plutarque , dans ses portraits , réussit à peindre d'après nature , et combien , après l'étude profonde qu'il avait faite du génie et des mœurs de ce peuple , il était propre à en tracer le caractère.

« Le peuple d'Athènes , dit Plutarque , se laisse emporter aisément à la colère , et on le fait revenir avec la même facilité à des sentimens de bonté et de compassion. Il aime mieux saisir vivement une affaire par lui-même , et presque la deviner , que de se laisser instruire à fond et avec étendue. Son inclination le porte à secourir les personnes d'une condition basse et qui sont sans considération. Il aime les discours assaisonnés de plaisanteries et propres à le faire rire ; il prend plaisir à s'entendre louer , et souffre sans peine qu'on le raille et qu'on le critique : se rendant redoutable même à ceux qui gouvernent , il se montre humain même à l'égard de ses ennemis. »

(1) Plutarque , écrivain célèbre , natif de Chéronée , ville de Béotie. Il nous est resté de lui , entre autres ouvrages , les vies des plus grands hommes grecs et romains , toutes parfaitement bien écrites , et remplies de réflexions judicieuses.

« Il ne faut pas juger, dit M. Rollin, du peuple d'Athènes comme du peuple dans les autres états : dans ceux-ci, des laboureurs, des artisans, des soldats, des matelots, sont gens grossiers pour l'ordinaire, ignorans et d'une conception pesante. Il n'en était pas ainsi du peuple d'Athènes : il avait naturellement une pénétration, une vivacité, une délicatesse d'esprit même surprenantes; il n'y avait pas d'Athénien qui ne sût par cœur les beaux endroits des poèmes d'Homère, les tragédies de Sophocle et d'Euripide; c'était, en un mot, le peuple le plus poli qui fût jamais, le plus spirituel, le plus difficile à contenter en matière d'éloquence. Il était si sensible aux beautés et aux grâces du discours, à la pureté du langage, que ses orateurs n'osaient hasarder devant lui aucune expression douteuse, extraordinaire, ou qui pût blesser tant soit peu ses oreilles fines et délicates. »

Ajoutons, d'après l'histoire et d'après Démosthène, que les Athéniens étaient devenus amateurs de jeux et de spectacles; que le goût de la frivolité avait beaucoup affaibli en eux cette vigueur d'âme, ce vif amour de la patrie, qui avait fait remporter à leurs ancêtres de si éclatantes victoires : renfermés dans leur ville, occupés de nouvelles et de plaisirs, ils se dispensaient volontiers du service, et n'envoyaient presque plus contre leurs ennemis que des troupes soudoyées. En général, ils étaient aussi paresseux et négligens que vains et spirituels. Démosthène est occupé, dans tous ses discours, à

réveiller leur indolence en piquant leur vanité , à leur rendre le courage , à les déterminer à l'action , en leur élevant l'âme par les sentimens les plus nobles , les plus conformes à cet orgueil dont leurs exploits passés les avaient remplis.

Portrait des Romains.

Les Romains , du temps de Cicéron , avaient beaucoup dégénéré de leur antique vertu : le goût du luxe et des richesses avait pris la place de cet amour de la pauvreté et de la simplicité , qui avait été si long-temps en honneur chez eux , et qui avait produit les plus grands hommes. Les ornemens de la Grèce , les richesses de l'Asie , excitaient et enflammaient leur cupidité : ils étaient devenus avides de ce qu'ils avaient méprisé jusqu'alors. Cependant , le commerce des Grecs , qu'ils avaient vaincus , avait adouci leurs mœurs sans avoir encore amolli leur courage ; ils commençaient à goûter les beautés de la poésie et de l'éloquence. Ils étaient pour lors au plus haut point de la grandeur : presque toute la terre connue leur était soumise ; tout tremblait à leur nom ; ils voyaient les rois et les souverains venir à Rome humilier leur orgueil , briguer en personne la protection de leur république , et attendre leur sort de la décision du sénat et du peuple. L'habitude de voir des rois , ou trainés devant le char des vainqueurs , ou marcher au milieu d'eux comme de simples particu-

liers , leur avait inspiré du mépris pour cette puissance qui étonne les autres hommes, et une haute idée d'eux-mêmes qui leur faisait regarder un citoyen romain comme au-dessus de ces monarques, dont plusieurs s'honoraient du titre de citoyen romain. Les richesses immenses transportées dans leur ville de toutes les villes du monde; ces dépouilles des peuples et des nations, qu'on exposait à leurs regards dans les triomphes , dans les jeux et dans les spectacles ; l'opulence énorme de quelques citoyens , supérieure à celle des plus riches potentats ; la splendeur de l'état et des particuliers, nourrissaient leur fierté, agrandissaient leur âme, exaltaient leur imagination. Si on n'aimait plus la patrie par vertu , on l'aimait par vanité, parce que la gloire dont elle brillait , rejaillissait sur tous ses enfans ; l'amour de la liberté, la haine de la tyrannie , l'horreur de la servitude , n'avaient rien perdu de leur force. Il y avait encore du mérite, et un mérite éclatant, parmi plusieurs des principaux citoyens, quoiqu'en général il n'y eût plus, à beaucoup près, le même zèle pour le bien commun , et que la passion de dominer leur fît sacrifier trop souvent l'intérêt public à leurs intérêts particuliers.

De ce que je viens de dire des Athéniens et des Romains, et qui est prouvé par leur histoire, on peut conclure que les Athéniens étaient un peuple plus poli, plus aimable, d'un esprit plus fin et plus délicat que les Romains, et que ceux-ci avaient

plus de grandeur et d'élévation. Il fallait , pour les premiers , plus de raisonnement , de précision et de finesse , et , pour les seconds , plus de pompe et de magnificence , un style mesuré , pour ainsi dire , sur l'étendue de leur empire ; et c'est en cela précisément que diffèrent surtout l'éloquence de Démosthène et celle de Cicéron.

Histoire abrégée de Philippe.

Philippe était troisième fils d'Amintas II , seizième roi de Macédoine , depuis Caranus qui avait fondé ce royaume (1). Amintas , en mourant , laissa trois fils , Alexandre , Perdicas et Philippe : Alexandre ne régna qu'un an ; Perdicas lui succéda après bien des traverses ; Philippe fut envoyé par Eurydice , sa mère , à Thèbes où il fut élevé par Épaminondas , cet illustre Thébain , aussi grand philosophe que guerrier habile. La nouvelle d'une

(1) L'histoire des rois de Macédoine , depuis Caranus , est assez obscure , et ne renferme presque que quelques guerres avec les Illyriens , les Thraces et d'autres peuples voisins. Les rois de Macédoine se prétendaient descendus d'Hercule par Caranus , et par conséquent Grecs d'origine. Démosthène néanmoins les traite souvent de *Barbares* , surtout en parlant de Philippe. Les Grecs , en effet , donnaient ce nom à tous les peuples , sans en excepter les Macédoniens. Leurs rois étaient fort peu puissans ; ils ne dédaignaient pas de vivre sous la protection , tantôt d'Athènes , tantôt de Thèbes , tantôt de Sparte.

révolution arrivée en Macédoine , fit prendre au jeune prince le parti de sortir de Thèbes. Il trouva les peuples de ce royaume consternés d'avoir perdu leur roi Perdiccas , tué dans un combat contre les (1) Illyriens , et plus encore de se voir autant d'ennemis que de voisins. Perdiccas avait laissé un fils qui n'était encore qu'un enfant ; la Macédoine , qui avait besoin d'un homme , déposa le neveu pour se donner l'oncle ; et , à la place de l'héritier que la nature appelait , couronna celui que demandait la conjoncture. Philippe monta donc sur le trône , âgé de vingt-quatre ans ; et , sans être effrayé de tous les obstacles qu'il avait à vaincre , et hors de ses états et dans son propre royaume , il se hâta de remplir l'attente publique.

Il défait ses ennemis ou s'accorde avec eux , se ménage adroitement une paix avec les Athéniens , triomphe , par sa valeur et par son habileté , de tous ses concurrens , et bientôt il conçoit le projet hardi de dominer dans la Grèce , en profitant de ses divisions. Il s'empare d'Amphipolis (2).

(1) Illyriens , peuples voisins de la Macédoine , avec lesquels elle eut de fréquens démêlés.

(2) Amphipolis , ville située sur les confins de la Macédoine. Philippe la trouvant sans résistance , s'en était emparé d'abord ; mais ne pouvant la garder , non-seulement sans trop affaiblir son armée , mais encore sans irriter les Athéniens , qu'il avait intérêt de ménager , et qui la revendiquaient comme leur colonie ; d'un autre côté , ne voulant

Il promet aux Athéniens de la leur remettre, et les amuse par cette promesse; mais, loin de leur rendre la place promise, il envahit encore Pydna et Potidée : il cède cette dernière aux Olynthiens pour se les attacher. De là il vient occuper Crénides, qu'il appela dès lors de son nom, Philippe. Survint la guerre qu'on nomma sacrée (1), comme

pas céder à ses ennemis une clef de ses états, il avait pris le parti de la déclarer libre, lui avait permis de se gouverner en république, et par-là l'avait mise aux mains avec ses anciens maîtres. — Pydna et Potidée, deux villes en Macédoine, qui appartenaient aux Athéniens. — Olynthiens, habitans d'Olynthe, puissante ville de Thrace. — Crénides, ville qui avait été bâtie depuis deux ans par les Thasiens. C'est près de cette ville, célèbre depuis par la défaite de Brutus et de Cassius, que Philippe ouvrit et fouilla des mines, qui, chaque année, lui rapportaient plus de mille talens, c'est-à-dire, plus de trois millions, somme très-considérable pour ces temps-là. La supériorité de finances donne de grands avantages; personne ne les connut mieux que lui, et ne les négligea moins. Il entretint avec ce fonds un puissant corps de troupes étrangères, et s'acquittait des créatures presque dans toutes les villes de la Grèce. Il se vantait d'avoir emporté plus de places par les largesses que par les armes. Il avait des pensionnaires dans toutes les républiques de la Grèce, et tenait à ses gages ceux qui avaient le plus de part aux affaires.

(1) Voici à quelle occasion s'alluma cette guerre. Les Phocéens habitaient les environs du temple de Delphes : ils s'étaient avisés de labourer des terres consacrées à Apollon, ce qui était les profaner. Aussitôt les peuples d'alen-

entreprise par un motif de religion, et qui dura dix ans. Presque tous les peuples de la Grèce prirent parti pour ou contre les Phocéens, auteurs et objet de cette guerre : Philippe demeura neutre, et laissa les républiques grecques se consumer elles-mêmes, pour les attaquer ensuite avec plus d'avantage. Il se fortifiait, tandis qu'elles s'aff-

tour avaient crié au sacrilège, les uns de bonne foi, les autres pour couvrir d'un pieux prétexte leur vengeance particulière. On dénonça les profanateurs aux amphictyons : l'affaire bien discutée, les Phocéens furent déclarés sacrilèges, et condamnés à une grosse amende. Philomèle, un de leurs principaux citoyens, homme audacieux et fort accrédité, ayant prouvé, par des vers d'Homère, que la souveraineté du temple de Delphes appartenait aux Phocéens, les révolta contre ce décret, les détermina à prendre les armes, et se fit nommer général. L'affaire devint sérieuse. Presque tous les peuples de la Grèce entrèrent dans cette querelle. Les Thébains, les Locriens, les Thesaliens, et plusieurs autres peuples voisins, se déclarèrent pour le dieu. Sparte, Athènes, et quelques autres villes du Péloponèse, se joignirent aux Phocéens. Ceux-ci ne se firent aucun scrupule, pendant le cours de la guerre, de piller à plusieurs reprises le temple de Delphes; ils en tirèrent des sommes très-considérables.

Il y eut deux guerres sacrées, moins importantes que celle de Phocide : l'une plus ancienne, du temps de Solon, occasionée par les sacrilèges des Cirrhéens et des Acragalides; l'autre, plus récente, du temps de Démosthène, causée par les profanations des Locriens d'Amphisse.

faiblissaient : il prenait et rasait Méthone (1), qui était un obstacle à ses vues sur la Thrace qu'il voulait s'assujettir : il marchait en Thessalie, et, par les services essentiels qu'il rendait aux Thessaliens, il se conciliait l'affection d'un peuple dont l'excellente cavalerie contribua beaucoup à ses victoires.

Il voulut enfin mettre un pied dans la Grèce, entrer dans les affaires générales des Grecs, dont les rois de Macédoine avaient toujours été exclus : en conséquence, sous prétexte de passer en Phocide, et d'y aller punir les Phocéens sacrilèges, il marcha vers les Thermopyles pour s'emparer d'un passage qui lui donnait une entrée libre dans la Grèce, et surtout dans l'Attique; mais les Athéniens, au bruit de cette marche qui pouvait avoir d'étranges suites et pour eux et pour toute la Grèce, accoururent aux Thermopyles, et se saisirent à pro-

(1) Méthone, ville de Thrace, au siège de laquelle Philippe eut un œil crevé par un nommé Aster, qui lui décocha une flèche, avec cette inscription : *A l'œil droit de Philippe.* — La Thrace, vaste contrée de l'Europe, habitée par une multitude infinie de différens peuples. — Thessalie, contrée de Grèce, séparée de la Phocide par des montagnes, était abondante en bons chevaux. Alexandre de Phérès, ville de Thessalie, dont il avait été le tyran, était mort : les frères de Thébé, sa femme, fortifiés de la protection des Phocéens, avaient fait revivre la tyrannie, et accablaient les Thessaliens d'un nouveau joug : Philippe marcha à leur secours, et les délivra.

pos de ce passage important, que Philippe n'osa même entreprendre de forcer.

C'est ici que l'histoire nous le montre aux prises avec Athènes, dont les habitans, par les vives exhortations et par les sages conseils de Démosthène, deviennent ses plus grands ennemis, et les plus puissans obstacles à ses projets de grandeur. Athènes et Lacédémone ne songeaient alors qu'à humilier Thèbes leur rivale. Les Thessaliens, pour se délivrer de leurs tyrans; les Thébains, pour se conserver la supériorité que la bataille de Leuctres leur avait acquise, se dévouaient entièrement au roi de Macédoine, et sans le vouloir, l'aidaient à forger leurs chaînes : Philippe, en politique habile, sut bien profiter de toutes ces dissensions.

Il n'avait rien de plus à cœur que de s'étendre vers la Thrace. Olynthe, ville considérable de ce pays, était une des colonies d'Athènes : il attaque cette ville et la prend, quoique défendue par les Athéniens, de qui seuls elle obtint du secours, dans un danger pressant où toute la Grèce était intéressée.

Les Thébains, hors d'état de terminer par eux-mêmes la guerre qu'ils soutenaient depuis longtemps contre les Phocéens, ont recours à lui : il saisit cette occasion de prendre part à une guerre dans laquelle il avait gardé jusqu'à ce jour la neutralité par des vues politiques.

Cependant les Athéniens, ennuyés de combattre seuls Philippe à leurs dépens et sans aucun

fruit, lui proposent la paix dont il ne se montre pas éloigné. On lui envoie des députés, au nombre desquels étaient Eschine et Démosthène, et, sur la réponse qu'ils en rapportent, on les envoie avec un plein pouvoir de conclure la paix, et de la cimenter par la religion des sermens. Démosthène conseille à ses collègues, suivant l'ordre qu'il leur en avait fait donner par la république, d'aller incessamment chercher Philippe partout où il serait : ceux-ci, loin de faire la diligence qu'on leur a commandée, vont tranquillement par terre en Macédoine, s'y arrêtent trois mois entiers, et donnent le temps à Philippe de prendre encore plusieurs places aux Athéniens dans la Thrace. S'étant enfin abouchés avec le roi de Macédoine, ils conviennent avec lui des conditions de la paix. Philippe, après les avoir endormis par un projet de traité, en diffère de jour en jour la ratification : il avait trouvé moyen de les corrompre tous à force de présens, à l'exception de Démosthène, qui, se trouvant seul, s'opposait inutilement à ses collègues. Cependant les troupes du prince avançaient toujours. Arrivé à Phères en Thessalie, il ratifie enfin le traité, où il refuse de comprendre les Phocéens. La nouvelle de la paix conclue répandit beaucoup de joie parmi les Athéniens, dont la plupart avaient de l'éloignement pour la guerre, et en redoutaient les suites. Ce fut en vain que Démosthène, à son retour, voulut leur inspirer de la défiance contre Philippe; Eschine, entièrement gagné, parla en

sa faveur, fit de belles promesses de sa part, et fut écouté.

Pendant qu'on délibère à Athènes, qu'on débite et qu'on écoute des discours, le prince actif s'empare des Thermopyles, entre dans la Phocide, et force, aussitôt qu'il paraît, les Phocéens à demander la paix. Il assemble les amphictyons, et les établit, pour la forme, souverains juges de la peine encourue par les Phocéens. Sous le nom de ces juges, dévoués à sa volonté, il ordonne qu'on ruinerà les villes de Phocide : il obtient d'eux ensuite le droit de séance au conseil amphictyonique, dont les Phocéens étaient déclarés déchus.

Quand les Athéniens apprirent la manière dont les Phocéens avaient été traités, que Philippe, maître de la Phocide, l'était devenu des Thermopyles, ils comprirent, mais trop tard, le tort qu'on avait eu de ne pas déférer au conseil de Démosthène. Justement alarmés pour eux-mêmes, ils ordonnèrent qu'on retirerait les femmes et les enfans de la campagne dans la ville, qu'on rétablirait les murs, et qu'on fortifierait le Pirée, pour se mettre en état de défense, en cas d'invasion : ils ne crurent pas néanmoins devoir rompre la paix conclue avec le roi de Macédoine.

Philippe, content de s'être ouvert une entrée dans la Grèce, par la prise des Thermopyles, d'avoir soumis la Phocide, et de s'être rendu un des juges de la Grèce, par sa nouvelle qualité d'amphictyon, s'arrêta sagement, pour ne pas soulever

contre lui tous les peuples de la Grèce , en découvrant trop tôt les vues d'ambition qu'il avait sur elle : mais , afin de ne pas laisser ses troupes s'énerver dans le repos , il tourna ses armes du côté de l'Illyrie. Le même motif le fit passer dans la Thrace , où il avait déjà fait plusieurs conquêtes. Il en fit de nouvelles : il dépouilla Chersoblepte de son royaume , et dressa ses batteries pour s'emparer de la Chersonèse (1). Il prend sous sa protection Cardie , une des principales villes de cette contrée qui ne voulait pas se soumettre aux Athéniens , et qui implorait son appui.

Il aurait bien voulu entrer dans le Péloponèse ; Argos et Messène (2) réclamaient son secours contre les Lacédémoniens qui cherchaient à les opprimer ; mais , comme Athènes était disposée à se liguier avec Lacédémone qui sollicitait son alliance , Philippe ne voulant point avoir sur les bras deux ennemis si redoutables , continua ses conquêtes dans la Thrace , poursuivit quelque temps ses entreprises

(1) La Chersonèse était , dans la Thrace , une presqu'île fort riche. Cotys , roi de Thrace , l'avait conquise sur les Athéniens , à qui elle appartenait : ceux-ci y rentrèrent par la cession de Chersoblepte , fils de Cotys , qui la leur abandonna , se trouvant trop faible pour la défendre contre Philippe. Les Athéniens , ingrats , ou plutôt négligens , le laissèrent à la merci de Philippe , par qui il fut dépossédé.

(2) Argos et Messène , deux puissantes villes du Péloponèse.

sur la Chersonèse , et tourna ensuite ses vues d'un autre côté.

Il regardait l'Eubée (1) comme fort propre à ses projets ambitieux : il l'appelait les *entraves de la Grèce*, parce que, dans sa longueur, elle répond aux côtes de l'Attique, de la Phocide et de la Thessalie, et qu'elle n'en est séparée que par un petit trajet de mer. Il avait fait, pour s'emparer de cette île importante, plusieurs démarches qui lui avaient plus ou moins réussi, suivant que les Athéniens avaient envoyé des généraux plus ou moins habiles. Phocion avait remporté sur lui un grand avantage : il avait chassé de l'Eubée le perfide Plutarque, qui, se tournant contre les Athéniens qu'il avait appelés à son secours, favorisait la faction Macédonienne, à laquelle il avait d'abord été opposé. Molossus, successeur de Phocion, avait été entièrement vaincu par le parti des Macédoniens, soutenu des forces du prince. Le parti d'Athènes était extrêmement affaibli, sans être entièrement détruit. Philippe fait de nouvelles tentatives pour s'assurer de l'Eubée, et s'en rendre absolument le maître; il avait déjà fort avancé ses affaires. Les Athéniens, animés par les harangues de Démosthène, envoient des troupes contre le monarque. Phocion, chef de l'armée Athénienne, bat Clitar-

(1) Eubée, île de la mer Egée, que l'Euripe séparait de la Béotie et de l'Attique. — Plutarque, citoyen d'Erétrie, une des principales villes d'Eubée.

que et Philistide , chasse l'un de l'Érétrie, et l'autre d'Orée, deux villes d'Eubée où ils s'étaient établis tyrans; oblige les Macédoniens à vider le pays, et, toute l'île se trouvant libre, il engage les Eubéens à conclure, avec Athènes, un traité d'alliance.

Le roi de Macédoine , vaincu de ce côté , ne changea pas son dessein général : il ne fit que changer d'attaque ; il en voulait surtout aux Athéniens, les plus capables de réprimer son ambition : il marche vers la Thrace , d'où ils tiraient la meilleure partie de leurs blés, pour leur couper les vivres , et les affamer s'il le pouvait ; il assiége Périnthe et Byzance (1) : mais il ne réussit pas encore dans cette entreprise. Les Athéniens, éclairés et animés par le même Démosthène , envoyèrent contre lui de bonnes troupes et un bon général , qui lui firent lever les deux sièges. Les Byzantins et les Périnthiens marquèrent leur reconnaissance au peuple d'Athènes par un décret fort honorable, aussi bien que les peuples de la Chersonèse, que les Athéniens avaient , par occasion , affranchis du joug de Philippe.

L'attaque de Byzance avait été, à Athènes, comme une rupture absolue, et une déclaration de guerre ouverte : le roi de Macédoine, qui redoutait extrêmement la puissance des Athéniens, leur fit parler de paix. Démosthène, convaincu, par

(1) Périnthe et Byzance, deux des principales villes de la Thrace.

l'étude qu'il avait faite de son caractère, qu'il ne songeait qu'à les amuser et à les tromper, les empêcha de prêter l'oreille à ses propositions. Philippe, ne pouvant les gagner par la douceur, voulut les dompter par la force, en soulevant contre eux les Thessaliens et les Thébains. Il fallait s'y prendre habilement, et sous prétexte d'épouser la querelle commune, se faire élire leur chef. Par le moyen des créatures qu'il avait dans toutes les villes, il fait susciter une querelle aux Locriens-Ozoles, appelés autrement Locriens d'Amphisse (1). On les accusa d'avoir profané une terre sacrée, en labourant une campagne, nommée *Cirrhée*, qui était voisine du temple de Delphes. Eschine servit utilement Philippe par son éloquence. Il avait été député à l'assemblée des amphictyons; il anima contre les Locriens tous ceux qui composaient cette assemblée. Il fut délibéré qu'on visiterait la campagne litigieuse, et, sur les attentats que les habitans d'Amphisse commirent contre les amphictyons, on décida qu'on marcherait contre eux les armes à la main. On leva une armée, mais cette armée s'étant trouvée trop faible, parce que plusieurs peuples avaient manqué au rendez-vous, les am-

(1) Ils étaient ainsi appelés du nom de la ville d'Amphisse leur capitale : leur pays était entre l'Étolie et la Phocide. — *Et sur les attentats....* Les habitans d'Amphisse étaient tombés tout-à-coup sur les amphictyons, les avaient accablés d'une grêle de traits, et obligés de prendre la fuite.

phietyons tinrent une assemblée , dans laquelle des orateurs , gagnés par Philippe , prouvèrent qu'ils devaient élire ce prince pour leur général , et avec son secours , venger Apollon , se venger eux-mêmes. Il est élu en conséquence : il ne perd point de temps ; il assemble ses troupes , et au lieu d'attaquer les Locriens , il s'empare d'Élathée , la plus grande ville de toute la Phocide , sur le fleuve Céphise , et la mieux située pour tenir en respect les Thébains.

Cette nouvelle répandit l'alarme dans Athènes ; on s'y assembla tumultuairement ; on ne savait quel parti prendre : Démosthène fut le seul des orateurs qui osa monter à la tribune dans cette conjoncture critique. Il donna un conseil excellent , qu'il appuya des meilleures raisons ; c'était d'engager les Thébains à se liguier avec les Athéniens contre Philippe.

Ce conseil fut suivi : Démosthène partit pour Thèbes à la tête d'une ambassade , et là , par la force de son éloquence , il détermina les Thébains à former une ligue avec Athènes , malgré les efforts que fit le prince pour les en détourner , malgré les grands services qu'ils en avaient reçus pendant la guerre de Phocide , malgré l'antipathie ancienne et déclarée entre les deux républiques. Leur alliance néanmoins eut un mauvais succès : Philippe vainquit à Chéronée les deux armées réunies , et devint , par cette victoire , maître de la Grèce. Il

se fit aussitôt déclarer dans l'assemblée des Grecs leur général contre les Perses : c'était le but qu'il se proposait depuis long-temps , et qu'il n'avait jamais perdu de vue.

Quoique Démosthène parût être la principale cause du terrible échec qu'Athènes venait de recevoir , et qui porta à sa puissance un coup dont elle ne se releva jamais , le peuple , toutefois , loin de lui témoigner aucun mécontentement , se livra de nouveau à ses conseils. On le chargea du soin de pourvoir aux vivres et de réparer les murs : il s'acquitta de cette dernière commission avec une générosité qui lui fit beaucoup d'honneur , et pour laquelle Ctésiphon demanda qu'il lui fût décerné une couronne d'or. Il fut accusé plusieurs fois , et toujours renvoyé absous. On le choisit préférablement à tout autre , pour faire l'éloge des vaillans hommes qui étaient morts à Chéronée.

Pour Philippe, il se préparait à marcher contre les Perses , lorsqu'il fut assassiné par Pausanias , jeune seigneur de sa cour, qui s'était plaint à lui d'une insulte dont il ne lui avait pas fait justice. Eschine reproche avec raison à Démosthène la joie indécente à laquelle il se livra lorsqu'il eut appris cette mort : les Athéniens s'en réjouirent beaucoup ; et se déshonorant eux-mêmes , ils honorèrent le prince dont la mort soudaine leur causait tant de joie.

Personne n'ignore que son fils Alexandre , héritier de sa couronne et de sa valeur, après avoir

soumis les nations barbares voisines de son royaume, qui voulaient se remettre en liberté ; après avoir effrayé, par des actes de rigueur, les villes de la Grèce qui cherchaient à secouer le joug, se fit nommer, à la place de son père, généralissime des Grecs contre les Perses, sur lesquels il remporta plusieurs victoires célèbres.

Portrait de Philippe.

On a dû remarquer dans le prince dont nous venons de donner l'histoire abrégée, une activité infatigable qui ne lui permettait pas de goûter le repos, et une politique supérieure qui le faisait profiter de tout, et prendre les moyens les plus sûrs pour parvenir à son but. Il faut le faire connaître un peu plus particulièrement par une courte exposition de ses bonnes et mauvaises qualités.

C'était un prince de beaucoup d'esprit, aimant les sciences et ceux qui les cultivaient : il avait une éloquence naturelle, et les orateurs d'Athènes, qu'on envoya en députation, admiraient eux-mêmes son talent pour la parole. Il savait écrire, et maniait la plume aussi habilement que l'épée ; les lettres qui nous sont restées de lui, en sont une preuve. Il donnait libéralement, et accompagnait ses dons de manières nobles, aimables et gracieuses, auxquelles ne purent résister des citoyens puissans qui lui étaient contraires. Quoiqu'il aimât les

flatteurs, et qu'il les recompensât avec une libéralité excessive, il n'était pas ennemi de la vérité : il souffrait qu'Aristote lui fît des leçons sur l'art de régner, et disait qu'il avait obligation aux orateurs d'Athènes de l'avoir corrigé de ses défauts à force de les lui reprocher. On sait qu'il gageait un homme pour lui dire tous les jours avant qu'il donnât audience : *Philippe, souviens-toi que tu es mortel*. Généreux, et sachant pardonner les injures, il fit éprouver plus d'une fois sa clémence aux peuples de la Grèce, et surtout aux Athéniens. Il avait une modération qui le rendait maître de lui-même lorsqu'on lui parlait avec une dureté choquante et injurieuse, et, ce qui n'est pas moins admirable, lorsqu'on lui disait ses vérités : plusieurs traits de sa vie le prouvent. Il entendait la plaisanterie, aimait les bons mots et en disait; l'histoire nous en a conservé quelques-uns.

Mais considérons ce prince comme guerrier et comme politique; c'est sous ce double titre qu'il est surtout connu. Il est difficile de décider s'il fut plus grand homme de guerre, que grand homme d'état. Environné, dès le commencement de son règne, et au-dedans et au-dehors, d'ennemis puissans et redoutables, il emploie tantôt l'adresse, tantôt la force, pour les surmonter. Il s'applique et réussit à désunir ses envieux : pour frapper plus sûrement, il élude et détourne, les coups qui le menacent : aussi sage dans la bonne que dans la mauvaise fortune, il n'abuse pas de la victoire, éga-

lement prêt à la chercher ou à l'attendre, il se hâte ou se modère selon que le point de maturité l'exige; il laisse uniquement aux bizarreries du hasard ce que ne peut leur ôter la prudence : enfin, il demeure toujours inébranlable, toujours fixe dans les justes bornes qui séparent la hardiesse d'avec la témérité. On voit dans la personne de Philippe un roi presque aussi maître de ses alliés que de ses sujets, et non moins redoutable dans les traités, que dans les combats; un prince vigilant, actif, lui-même son surintendant, son ministre, son général. On le voit avide et insatiable de gloire, la chercher où elle se vend à plus haut prix, faire ses plus chères délices de la fatigue et du péril, former sans relâche ce juste, ce prompt accord de soins et de mouvemens que les expéditions militaires demandent; et avec tant d'avantages, attaquer des républiques épuisées par de longues guerres, déchirées par des divisions domestiques, vendues par leurs propres citoyens, servies par une milice étrangère, rebelles aux sages conseils, et comme résolues à se perdre. Il joignait en lui deux qualités ordinairement inalliables et incompatibles : un flegme, un sang-froid, qui le rendait attentif à se prévaloir de toutes les conjonctures, et à saisir le moment favorable, sans que jamais aucun contre-temps ne le déconcertât; il joignait, dis-je, ce flegme avec une activité et une ardeur qui ne connaissaient ni moment de repos, ni différence de saison, ni grandeur de péril. Jamais capitaine ne fut plus

hardi , ni plus intrépide dans les combats. Il n'était pas seulement brave pour lui-même , il avait inspiré le même courage à toute son armée : instruit par d'habiles maîtres dans le métier des armes , il était venu à bout d'aguerrir ses troupes , de les dresser à sa manière , et de se former des hommes capables de le seconder , dans ses grandes entreprises. Il savait , sans rien perdre de son autorité , se familiariser avec le soldat , et commandait plutôt en père de famille qu'en général d'armée , quand la discipline le permettait : aussi , par cette affabilité qui mérite d'autant plus de soumission et de respect , qu'elle en exige moins , et qu'elle semble en dispenser , il tirait de ses troupes des services sans fin , et une obéissance sans bornes.

Jamais personne ne fit plus d'usage des ruses de guerre que Philippe : les périls où il s'était vu exposé dès sa jeunesse , lui avaient appris la nécessité des précautions et l'art des ressources. Une sage défiance qui sert à mettre le danger dans son véritable point de vue , le rendait , non timide et indécis , mais circonspect et prudent : quelque raison qu'il eût de présumer de son bonheur , il ne se comptait en sûreté , et ne se croyait supérieur à l'ennemi , que par la vigilance. Toujours juste dans ses projets , et fécond dans les expédiens , il avait des vues immenses , le génie admirable pour placer à propos l'exécution de ses desseins , et toute l'adresse pour agir sans se laisser apercevoir. Impénétrable à ses meilleurs amis , il était capable

de tout entreprendre et de tout cacher. Toute son attention fut d'amuser les Athéniens par des apparences de paix, et de jeter sourdement les fondemens de sa grandeur sur leur crédule sécurité et sur leur aveugle indolence.

De si grandes qualités n'étaient point en lui sans défauts. Outre l'intempérance et la crapule, auxquelles il s'abandonnait sans réserve et sans ménagement, on lui a reproché des mœurs corrompues et absolument déréglées : on en peut juger par ses liaisons les plus intimes, et par les compagnies qui formaient le plus ordinairement sa cour. Une troupe de débauchés et de libertins, de bouffons et de pantomimes, de vils flatteurs, que l'avarice et l'ambition amassent en foule, autour du dispensateur des grâces, eut la principale part à sa confiance et à ses bienfaits. Ce n'est pas seulement Démosthène qui fait ces reproches à Philippe (ils pourraient être suspects dans la bouche d'un ennemi); Théopompe, historien célèbre, en parle d'une manière pour le moins aussi désavantageuse.

Mais ce qui, à mon jugement, doit le plus déshonorer ce prince, c'est l'endroit même par lequel il paraît le plus estimable à bien des personnes, je veux dire, sa politique. Il passe, dans ce genre, pour un des plus habiles princes qui aient jamais été. En effet, on a pu remarquer dans le récit de ses actions, que, dès le commencement de son règne, il s'était proposé un but et formé un plan dont jamais il ne s'écarta; c'était de se rendre maî-

tre de la Grèce. Mal affermi encore sur le trône, et environné de toutes parts d'ennemis puissans, quelle apparence y avait-il qu'il pût former, ou du moins exécuter un tel projet? Il ne le perdit jamais de vue : guerres, combats, traités de paix, alliance, confédération, tout tendait à cette fin unique; il prodiguait l'or et l'argent pour se faire des créatures; il avait des intelligences secrètes dans toutes les villes de la Grèce, et par le moyen des traîtres qu'il tenait à ses gages, et qu'il payait largement, il était informé de toutes les résolutions qui s'y prenaient, et venait presque toujours à bout de faire tourner les délibérations à son gré. Par-là, il sut tromper la prudence, éluder les efforts, et endormir la vigilance des peuples qui, jusque-là, avaient passé pour les plus actifs, les plus sageés et les plus clairvoyans de la Grèce. En suivant toutes ses démarches, pendant vingt ans, on le voit cheminer à pas réglés, et s'avancer régulièrement vers son but, mais toujours par des détours et des souterrains obscurs, dont l'issue seule découvre le dessein. Tout cela est un chef-d'œuvre et une merveille en fait de politique : mais quels ressorts fait-il jouer, et quels moyens emploie-t-il pour réussir? la finesse, la ruse, la fraude, le mensonge, la perfidie, le parjure : sont-ce là les armes de la vertu! On voit dans ce prince une ambition démesurée, conduite par un esprit adroit, insinuant, fourbe et artificieux; mais on n'y voit point les qualités d'un homme véritablement grand. Philippe

était sans foi et sans honneur ; tout ce qui pouvait servir à augmenter sa puissance, lui paraissait juste et légitime : il donnait des paroles qu'il était bien résolu de ne point garder, faisait des promesses qu'il aurait été bien fâché de tenir ; se croyant habile à proportion de ce qu'il était perfide, il mettait sa gloire à tromper tous ceux avec qui il traitait ; en un mot, il ne rougissait pas de dire *qu'on amuse les enfans avec des jouets, et les hommes avec des sermens.*



NOMS DES DIX TRIBUS

ET

DES BOURGS D'ATHÈNES ET DE L'ATTIQUE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TRIBUS D'ATHÈNES.

1. L'ACAMANTIDE, ainsi nommée d'Acamas, fils de Thésée.
2. L'Aiantide, d'Ajax, fils de Télamon.
3. L'Antiochide, d'Antiochus, fils d'Hercule.
4. La Cécropide, de Cécrops, fondateur et premier roi d'Athènes.
5. L'Égéide, d'Égée, neuvième roi d'Athènes, père de Thésée.
6. L'Érechthéide, d'Érechthée, sixième roi d'Athènes.
7. L'Hippothonide, d'Hippothon, fils de Neptune.
8. La Léontide, de Léon, qui voua ses filles pour le salut de la patrie.
9. L'OEnéide, d'OEnéus, fils de Pandion.
10. La Pandionide, de Pandion, cinquième roi d'Athènes.

BOURGS

D'ATHÈNES ET DE L'ATTIQUE.



J'AI suivi , pour la liste des bourgs d'Athènes et de l'Attique, le savant éditeur des orateurs grecs, Reiske , qui a suivi lui-même Corsinus , lequel a traité particulièrement cet objet dans ses *fastes attiques*. A l'exemple de tous les deux, j'ai préféré l'ordre alphabétique; j'ai mis, après le nom de chaque bourg un chiffre, suivant la tribu d'où il dépendait; par exemple, j'ai mis le chiffre 2 après le nom des bourgs qui dépendaient de la tribu Aiantide, et ainsi des autres. Je n'ai marqué d'aucun chiffre les bourgs dont on ne sait pas à quelle tribu ils appartenaient. Depuis Démosthène, on ajouta en différens temps quelques tribus-aux anciennes : n'ayant point parlé de ces tribus, je ne parlerai point des bourgs qui en dépendaient. J'ai cru devoir ajouter les noms grecs des bourgs aux noms français , pour ceux qui liront les orateurs grecs dans leur langue. Il y avait des bourgs qui portaient le même nom , et qui étaient distingués , suivant leur position , par les mots de *supérieur* et d'*inférieur* , *kathuperthen* , *upenerthen*.

A.

Acharne , *Acharna* : d'Acharne , *Acharneus* ,
Acharnéthen. 9.

Acherduse , *Acherdous* : d'Acherduse , *Acherdou-*
sios , *Acherdoutothen*. 7.

Achradis , *Achrâdeis*, d'Achradis , *Achradousias*.

Ægilie ou Ægile , *Aigilia* ou *Aigilos* : d'Ægilie
ou d'Ægile , *Aigileus* , *Aigiliathen*. 4.

Æthalides ou Æthalie , *Aithalidai* ou *Aithalia* :
un des Ætalides , ou d'Æthalie , *Aithalidès*. 8.

Æxoné , *Aixonè* : d'Æxoné , *Aixôneus* , *Aixônè-*
then. 5.

Aggelé , *Aggetè* : d'Aggelè , *Aggelèthen*. 10.

Agraulé ou Agrulé , *Agraulè* ou *Agrulé* : d'A-
graulé ou d'Agrulé , *Agraulèthen* ou *Agrulé-*
then. 6.

Alopèque , *Alôpekai* : d'Alopèque , *Alopekeus*
Alôpekèthen. 4.

Amphitrope , *Amphitropè* : d'Amphitrope , *Am-*
phitropaieus , *Amphitropèthen*. 4.

Anacée , *Anakaia* : d'Anacée , *Anakaieus* , *Ana-*
kaiathen. 7.

Anagyrase , *Anagurous* : d'Anagyrase , *Anagu-*
rasios , *Anagurountothen*. 6.

Anaphlyste , *Anaphlustos* : d'Anaphlyste , *Ana-*
phlustios , *Anaphlustothen*. 4.

Aphidne, *Aphidna* : d'Aphidne, *Aphidnaios*,
Aphidnêthen. 8.

Araphêne, *Araphên* : d'Araphêne, *Araphênios*,
Araphénothen. 5.

Aténé, *Atênè* : d'Aténé, *Atêneus*. 4.

Athmone ou Athmonie, *Atmonon* ou *Athmonia* :
d'Athmone ou d'Athmonie, *Athmoneus*. 5.

Azenie, *Azénia* : d'Azenie, *Azéneius*. 7.

B.

Baté, *Batè* : de Baté, *Batêthen*. 5.

Bèse, *Bésa* : de Bèse, *Bésaios*, *Bésaieus*. 4.

Brauron, *Braurôn* : de Brauron, *Braurônios*,
Braurónothen.

Buteie, *Bouteia* : de Buteie, *Boutadès*, *Eteobou-*
tadès. 9.

C.

Cédé, *Kédè* ou *Kédai* : de Cédé, *ek Kédôn*. 6.

Céphale, *Képhalè* : de Céphale, *Kephalêthen*. 1.

Céphésie ou Céphisie, *Képhèsia* ou *Képhisia* : de
Céphésie ou Céphisie, *Képhèsieus*. 6.

Céramique, *Kerameikos* : du Céramique, *Kera-*
meus, *ek Kerameôn*. 1.

Cetti, *Kéttoi* : de Cetti, *Kéttios*. 8.

Chitone, *Chitonè* : de Chitone, *Chitonios*. 6.

Cholarge, *Cholargos* ou *Cholargia* : de Cholarge,
Cholargeus. 1.

Chollides, citoyens du bourg de Chollé, *Cholli-*
dai. 8.

- Cicynne, *Kikuna* : de Cicynne, *Kikunneus*, *Kikunnothen*. 1.
- Ciriades, citoyens du bourg de Cirie, *Kairiadaï*. 7.
- Cœlé, *Koilè* : de Cœlé, *ek Koilès*. 7.
- Colône, *Kolônos* : de Colône, *Kolôneus*, *Kolônèthen*.
- Colytte, *Koluttos* : de Colytte, *Kollutteus*. 5.
- Contyle, *Kontulè* : de Contyle, *Kontuleus*. 10.
- Corydalle, *Korudallos* : de Corydalle, *Korudal-teus*, *Korudallothen*. 7.
- Cothocides, les citoyens du bourg de Cothoce, dont était l'orateur Eschine, *Kothôkidaï*.
- Crioa, *Kriôa* : de Crioa, *Kriôeus*, *Kriôthen*. 4.
- Cropie, *Krôpia* : de Cropie, *Krôpidès*, *ek Krôpidon*. 8.
- Cycale, *Kukala*. 2.
- Cydantides, les citoyens du bourg de Cydante, *Kudantidaï*. 5.
- Cydathénée, *Kudathênaïon* : de Cydathénée, *Kudathênaïeus*, *ek Kudathênaïeôn*. 10.
- Cynosarge, *Kunosarges* : du Cynosarge, *ek Kunosargous*. 5.
- Cyrtiades, les citoyens du bourg de Cyrtie, *Kur-tiadaï*. 1.
- Cythère, *Kuthéros* ou *Kuthéron* : de Cythère. *Kuthérios*, *Kuthérothen*. 10.

D.

- Dædalidès, *Daidalidès* : de Dædalidès, *ek Daidalidôn*. 5.

Décélée, *Dekeleia* : de Décélée, *Dekeleus*, *Dekeleiathe*n. 7.

Diomée, *Diomeia* : de Diomée, *Diomeus*. 5.

Diradès, *Deiradès* : de Diradès, *Deiradiôtès*. 8.

E.

Echelides, les citoyens du bourg d'Échèle, *Echeleidai*.

Elée, *Elaieus* : d'Elée, *Elaiousios*, *Eleountothen*, *ek Elaieôn*. 7.

Eleusis, *Eleusis* : d'Eleusis, *Eleusinos*, *Eleusinothen*. 7.

Epicéphisie, *Epiképhisia* : d'Epicéphisie, *Epiképhisios*, *Epiképhisiathe*n. 9.

Epicides, *Epeikidai* : un des Epicides, *ex Epieikidôn*. 5.

Erchie, *Ercheia* : d'Erchie, *Erchieus*, *Ercheiathe*n. 5.

Erechthie, *Erechthia* : d'Erechthie, *Erechthieus*, *Erechthiathe*n. 5.

Érésides, *Eiresidai* : un des Érésides, *ex Eiresidôn*. 1.

Érétrie, *Eretria* : d'Érétrie, *Eretricus*, *Eretrios*, *Eretriacos*.

Erici, *Erikeia* : d'Ericie, *Erikeus*, *Erikiathe*n. 5.

Éréades, les citoyens du bourg d'Érée, *Eroiadai*. 7.

Eupyrides, les citoyens du bourg d'Eupyre, *Eupuridai*. 8.

Evonymie ou Evonyme, *Euónumia* ou *Euónu-*

mos : d'Evonymie ou d'Evonyme, *Euonumeus*. 6.

II.

Hagnus, *Agnous* : d'Agnuse, *Agnousios*. 1.

Hales *Æxonides*, et Hales *Araphénides*, *Alai Aixônides* et *Alai Araphénides* : de l'un et l'autre Hales, *Alaieus*, *Aléthen*. 3.

Halimuse, *Alimous* : d'Halimuse, *Alimousios*, *Alimountothen*.

Hamaxantée, *Amaxanteia*, d'Amaxantée, *Amaxanteus*, *Amaxanteiathen*. 7.

Hécale, *Ekalè* : d'Hécale, *Ekalaios*, *Ekaléthén*. 8.

Héphestie, *Ephaistia* : d'Héphestie, *Ephaistia-dès*. 1.

Herme, *Ermos* : d'Hermès, *Ermeios*, *ek Ermei*. 1.

Hippotamades, *Ippotamadai* : citoyens du bourg d'Hippotame : un des Hippotamades, *ex Ippotamadôn*. 9.

Histiée, *Istiaia* : d'Histiée, *Istiaieus*.

Hyba, *Uba* : d'Hyba, *Ubadai*. 8.

Hysie ou Hysies, *Usia* ou *Usiai* : d'Hysie ou d'Hysies, *Usieus*.

I.

Icarie, *Iharia* : d'Icarie, *Iharieus*, *Iharioten*. 5.

Itée, *Itea* : d'Itée, *Itaios*. 1 ou 4.

Ionides, les citoyens du bourg d'Ion, *Iônidai* : un des Ionides, *ex Iônidôn*. 3.

L.

- Lacie, *Lakia* : de Lacie, *Lakieus*, *Lakiadès*. 6.
 Lampra supérieur et Lampra inférieur, *Lampra kathiuperthen* et *Lampra upenerthen* : de l'un et l'autre Lampra, *Lampreus*. 6.
 Lecce, *Lekkon*. 4.
 Lénée, *Lénaion* : de Lénée, *Lénaios*, *Lénaieus*.
 Leuconie, *Leukonion* : de Leuconie, *Leukonièus*. 8.
 Leucòpire, *Leukopora*. 4.
 Limnes ou les Marais, *Limnai*.
 Lusie, *Lousia* : de Lusie, *Lousieus*, *Lousios*. 9.

M.

- Marathon, *Marathon* : de Marathon, *Marathônios*, *Marathônôthen*. 8.
 Mélènes, *Melainai* ou *Melaineis* : de Mélènes, *Melaineus*. 4.
 Mélite, *Melitè* : de Mélite, *Meliteus*, *ek Melitès*. 9.
 Milète, *Miléton* : de Milète, *Milésios*.
 Myrrhinuse, *Murrhinous* : de Myrrhinuse, *Murrinousios*, *Murrinounthothen*. 10.

O.

- Oa ou Oïs, *Oa* ou *Oeis* : d'Oa ou d'Oïs, *Oathen*. 10.
 Oë, *Oè* : d'Oë, *Oèthen*. 9.

OEnoë, un autre OEnoë, *Oinoë* : de l'un et l'autre OEnoë, *Oinaios*. 7 et 8.

Oion, un autre Oion, *Oion* : de l'un et l'autre Oion, *ex Oiou*. 7 et 8.

Otryne, citoyens du bourg d'Otryne, *Otruneis*.

P.

Pallène, *Pallênê* : de Pallène, *Pallêneus*. 4.

Pambotades, les citoyens du bourg de Pambote, *Pambotadai*. 6.

Peanée supérieur et inférieur, *Paiania kathuperthien* et *upenertien* : de l'un et l'autre Péanée, *Paianieus*. 10.

Pélé, citoyens du bourg de Pélé, *Pélèkes* : un des citoyens de ce bourg, *Pélèx*, *ek Pélèkhôn*. 8.

Pentèle, *Pentelê* : de Pentèle, *Pentelèteus*. 4.

Péonides, citoyens du bourg de Péon, *Paionidai*. 8.

Pergase, *Pergasê* : de Pergase, *Pergaseus*, *Pergasêthen*. 6.

Périthoïdes, les citoyens du bourg de Périthoë, *Perithoidai* : un des Périthoïdes, *ek Perithoidôn*. 9.

Perrhides, les citoyens du bourg de Perrha, *Perrhidai*. 4.

Phalère, *Phalêron* : de Phalère, *Phalêreus*, *Phalêraios*. 4.

Phégée, *Phêgaia* : de Phégée, *Phêgaieus*, *ek Phêgaicôn*. 3.

Un autre Phégée. 10.

Phéguse , *Phègous* : de Phéguse , *Phègousios* ,
Phègounthothen. 6.

Philaides, citoyens du bourg de Philaie, *Philai-*
dai. 5.

Phlye, *Phlua* : de Phlye, *Phluetus*, *Phluèthien*. 5.

Phormisiens , citoyens du bourg de Phormise ,
Phormisioi.

Phréariens, citoyens du bourg de Phréare, *Phrear-*
roi : de Phréare , *Phrearrothen*. 8.

Phrittiens, citoyens du bourg de Phritte, *Phrittioi*.

Phyle, *Phulè* : de Phyle , *Phulasios*. 9.

Phyrne, *Phurnè*. 4.

Pirée, *Peiraieus* : du Pirée, *ek Peiraiôs*. 7.

Pithe , *Pithos* : de Pithe, *Pitheus* ou *Pittheus*. 5.

Plotheie , *Plôtheiai* : de Plotheie , *Plôtheius* ,
Plôtheus , *Plôtheiathen*. 5.

Pore, *Poros* : du Pore , *Porieus* , *Porios*. 1.

Potame ou le Fleuve, *Potamos* : du Potame ou du
Fleuve , *Potamios*. 8.

Prasies , *Prasiai* : de Prasies , *Prasieus* , *Prasia-*
then. 10.

Probalinthe, *Probalinthos* : de Probalinthe, *Pro-*
balinthios, *Probatisios*, *Probalinthothen*. 10.

Prospalte , *Prospalta* : de Prospalte , *Prospal-*
tios , *Prospaltothen*. 1.

Psaphides , citoyens du bourg de Phsapha , *Psa-*
phidai. 2.

Ptéléc , *Ptelia* : de Ptéléc , *Pteleasios* , *Ptelea-*
then. 9.

R.

Rhamnuse , *Ramnous* : de Rhamnuse , *Ramnousios* , *Ramnountothien*. 2.

S.

Salamine , *Salamis* : de Salamine , *Salaminios*. 2.

Scambonides , citoyens du bourg de Scambos , *Scambônidai*. 8.

Sémachides , citoyens du bourg de Sémaque , *Sémachidai*. 4.

Sphendale , *Sphendatè* : de Sphendale , *Sphendateus* , *Sphendalèthien*. 7.

Sphette , *Sphèttos* : de Sphette , *Sphettios* , *Sphietothien*. 1.

Sporgile , *Sporgilos* : de Sporgile , *Sporgilos*.

Stirie , *Steiria* : de Stirie , *Steiricus* , *Steiria-thien*. 10.

Subrides¹ , citoyens du bourg de Subrie , *Subridai*. 6.

Sunium , *Sounion* : du Sunium , *Sounieus* , *Souniothien*. 8.

Supalette , *Supalettos* : de Supalette , *Supalettios* , *Supalettthien*. 5.

T.

Thémaque , *Thémakos* ou *Thémakoi* : de Thémaque , *Thémakeus*. 6.

- Thores, *Thorai* : de Thores, *Thoreus*, *Thorathen*. 4.
- Thorique, *Thorikos* : de Thorique, *Thorikios*, *Thorikeus*, *ek Thorikou*. 1.
- Thrie, Thries ou Thrion, *Thria*, *Thriai*, *Thrion* : de Thrie, Thries ou de Thrion, *Thriasios*, *Thriaios*. 9.
- Thymœthades, citoyens du bourg de Thymœte, *Thumoitadai* : un des Thymœtades, *ek Thumoitadôn*. 7.
- Thyrgonides, citoyens du bourg de Thyrgon, *Thurgônidai*. 2.
- Titacides, citoyens du bourg de Titace, *Titakidai*. 4.
- Titrade, *Titras* : de Titrade, *Titrasios*, *Titran-toïhen*. 5.
- Tricorythe, *Trikoruthon* : de Tricorythe, *Trikorusios*. 2.
- Trinèmes, citoyens du bourg de Trinème, *Trinemeis* : de Trinème, *Trinemeus*, *Trinemeathen*. 5.
- Tyrmides, citoyens du bourg de Tyrme, *Turmidai*. 9.

X.

- Xypeté, *Xupetê* : de Xypeté, *Xupeteôn*, *ek Xupeteônôn*. 9.

Z.

Zoster, Zôstèr : de Zoster, Zôstèrios.

Nota. Les auteurs disent qu'il y avait dans Athènes et dans l'Attique 174 bourgs : il en est plusieurs sans doute dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

TRAITÉ
DE LA JURISDICTION
ET DES LOIS D'ATHÈNES,

POUR SERVIR A L'INTELLIGENCE DES HARANGUES D'ESCHINE
ET DE DÉMOSTHÈNE. (1)

J'AI donné une idée générale du gouvernement d'Athènes dans le précis historique qui précède; je vais présenter ici quelques détails particuliers sur la juridiction et sur les lois de cette même ville. Il n'est point aisé, sans doute, dans de pareilles matières, de bien établir et de fixer ses idées. Les auteurs du temps, qui en ont parlé par occasion, ou qui en ont traité à dessein, doivent offrir, et offrent en effet des difficultés qu'il n'est pas aisé de résoudre. D'abord leurs écrits ne sont point

(1) J'ai travaillé ce traité avec soin. Je ne m'en suis pas tenu à mes seules lumières, ni aux recherches des écrivains que j'ai consultés; j'ai remis mon ouvrage à M. le Beau, lorsqu'il vivait encore; ce savant respectable et distingué, dont j'avais eu le bonheur d'être le disciple, et qui avait toujours conservé pour moi de l'amitié. Il l'a revu avec attention, et m'a fait part de ses observations, dont j'ai profité.

parvenus jusqu'à nous en entier, ou s'ils nous ont été conservés, le texte en est altéré dans beaucoup d'endroits. D'ailleurs, comme ils parlaient à des hommes de leur pays, ils ont supposé bien des choses alors connues de tout le monde et ignorées aujourd'hui. Les connaissances qu'ils ont supposées, avec raison, dans ceux pour lesquels ils parlaient, ou pour lesquels ils écrivaient, éclairaient d'une lumière vive, et faisaient comprendre sur-le-champ, et sans peine, des discours et des écrits que l'ignorance des faits et des temps enveloppe pour nous de ténèbres, et nous rend presque intelligibles. Enfin, ils expliquaient les usages de leur siècle, et les orateurs ou écrivains qui sont venus depuis eux, les ont plus ou moins contredits dans quelques articles, parce que ces usages avaient éprouvé des changemens plus ou moins considérables. Nos écrivains modernes, qui m'ont semblé avoir lu plus attentivement les anciens originaux, avoir puisé dans les meilleures sources, et en avoir tiré les idées les plus nettes et les plus précises, sont Samuel Petit, dans son traité des lois attiques, et Potter, dans son *Archæologia Græca*; je les suis tous deux, lorsqu'ils confirment les idées que j'ai prises dans la lecture des orateurs d'Athènes: je m'attache surtout à Samuel Petit, qu'a suivi Potter lui-même, parce qu'il m'a paru avoir saisi les principales difficultés, et les avoir résolues avec sagacité et intelligence.

Le traité que j'annonce se trouve naturellement

divisé en deux parties ou traités : traité de la juridiction d'Athènes , c'est-à-dire , traité où l'on parle des différentes espèces de magistrats , de juges et de tribunaux , de formes à observer pour obtenir justice , etc. ; et traité des lois de cette même ville. Je commence par le traité de la juridiction.

Traité de la juridiction d'Athènes.

Solon , législateur d'Athènes , eut pour but , en donnant ses lois , d'établir la plus grande égalité possible entre tous les citoyens ; cette égalité était le fondement et la base de ses lois. Pour parvenir aux fins qu'il se proposait , il établit une balance entre les riches et les pauvres ; il voulut que les riches seuls pussent obtenir les charges et les magistratures , et posséder les premières places de l'état ; mais il donna aux pauvres , comme aux riches , le droit de décider les affaires publiques dans les assemblées , et de prononcer sur celles des particuliers dans les tribunaux.

Différence du magistrat et du juge.

Il ne faut pas confondre , chez les Athéniens , le magistrat avec le juge : le magistrat faisait quelquefois les fonctions de juge , le juge ne remplissait jamais celles du magistrat. Les magistrats étaient les chefs de la république , les chefs de la

judicature ; c'était à eux qu'on s'adressait pour avoir justice : ils donnaient action aux parties, et leur marquant les tribunaux devant lesquels elles devaient discuter leurs droits, ils leur nommaient des juges. Ils veillaient à la police et au bon ordre de la ville, et dénonçaient aux juges ceux qu'ils trouvaient en faute. S'ils prononçaient quelquefois eux-mêmes, ce n'était que préalablement ; ils ne pouvaient infliger qu'une peine légère aux coupables, encore pouvait-on appeler de leurs sentences. Les magistrats n'étaient qu'un certain temps en charge ; ce temps expiré, ils en sortaient et rendaient compte de leur administration : en général, on ne pouvait posséder deux magistratures dans la même année, ni deux fois dans sa vie la même magistrature. Les juges formaient des compagnies toujours subsistantes : dans quelque tribunal qu'ils siégeassent, en quelque nombre qu'ils fussent, quelque affaire qu'ils eussent à juger, ils prononçaient en dernier ressort, sans qu'on pût appeler de leur jugement.

Après avoir montré la différence des magistrats et des juges, il faut parler en particulier des uns et des autres ; et d'abord occupons-nous des magistrats.

Des Magistrats.

Le souverain à Athènes était le peuple ; c'était lui qui nommait ou qui désignait ses magistrats. Il y en avait un grand nombre de différentes espèces,

pour divers emplois ; on peut , d'après Eschine , réduire ces espèces à trois , qui , toutes trois , suivant lui , étaient obligées à rendre des comptes. La première espèce , *airetoi* , étaient les magistrats choisis , ou par une tribu d'Athènes , ou par un bourg de l'Attique , à qui la république enjoignait , dans certaines occasions , de les choisir , pour les charger de quelque emploi : ils composaient la classe inférieure de la magistrature. La seconde espèce , *klérôtoi* , étaient les magistrats tirés au sort par les thesmothètes , dans le temple de Thésée ; le peuple désignait les candidats entre lesquels le sort devait décider. La troisième espèce enfin , *cheirotônètoi* , étaient les magistrats que , sur la proposition des thesmothètes , le peuple assemblé élisait à la pluralité des voix , dans le Pnyce , lieu destiné pour cette élection , près de la citadelle.

Il serait trop long et inutile de traiter en détail de tous les magistrats d'Athènes ; je me borne au sénat des Cinq-Cents et aux archontes. L'un était comme le premier magistrat dans les affaires publiques : les autres , qui avaient quelque part dans celles-ci , étaient les magistrats principaux dans les affaires des particuliers.

Sénat des Cinq-Cents.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit du sénat des Cinq-Cents dans le précis historique qui précède ; j'ajouterai seulement que les citoyens portaient di-

rectement à son tribunal plusieurs affaires qui intéressaient la république, affaires qu'il examinait, et pour lesquelles, après un examen suffisant, il renvoyait les parties devant le peuple ou devant les tribunaux : il prononçait quelquefois ; mais il ne pouvait infliger aucune peine afflictive ; et même pour les peines pécuniaires, on pouvait appeler de sa sentence au peuple, qui était, comme nous avons déjà dit, dans la république, le seul souverain qui pouvait communiquer une partie de son autorité, mais qui ne s'en dépouillait jamais, qui s'en réservait toujours la plénitude, et auquel, sans doute, dans le cas d'une injustice criante, on pouvait appeler des décisions de tous les tribunaux, de ceux même qui jugeaient en dernier ressort. On élisait au sort ceux qui devaient composer le sénat des Cinq-Cents : avant qu'ils entrassent en charge, ils subissaient un examen rigoureux sur toute leur vie passée *dokimasian*. Ils prêtaient un serment solennel ; ils s'engageaient à ne jamais agir contre le bien public, contre les lois ; à ne faire enfermer aucun Athénien de leur propre autorité. Lorsqu'il en mourait quelques-uns, ou qu'on en excluait du sénat, pour des raisons particulières (exclusion qui ne diffamait pas toujours), on en nommait d'autres à leur place ; ce qui s'appelait en grec *epitanchanein* ; *oi epitanchontes* se disaient de ceux qui étaient ainsi nommés.

Archontes.

Dans le précis historique que je viens de citer, j'ai parlé des archontes appelés en grec *oi ennea archontès*, *novem præfecti*, les neuf archontes, parce qu'ils étaient au nombre de neuf. J'ai dit que le premier de ces magistrats s'appelait proprement l'archonte, et que l'année était désignée par son nom : voilà pourquoi il était quelquefois nommé eponyme, *eponymos*. Son autorité s'étendait sur plusieurs affaires civiles. Il connaissait des querelles survenues entre mari et femme ; on déférait à son tribunal, ce qui concernait les testamens, les dots, les legs ; il prenait soin des femmes qui s'étaient trouvées enceintes à la mort de leurs maris ; des orphelins, auxquels il faisait donner des tuteurs ; voilà quelles étaient ses principales fonctions : il y en avait encore quelques autres dont parlent les écrivains, et qu'il n'est pas nécessaire de rapporter. Il siégeait dans l'Odée, un des grands édifices d'Athènes. Le second des neuf archontes, s'appelait le roi, *basileus*. Il siégeait dans le portique royal : il jugeait principalement les causes des prêtres et des familles sacerdotales ; on lui dénonçait ceux qui étaient accusés d'impiété et de sacrilège. Sa femme s'appelait reine, *basilissa* ; il devait l'avoir épousée vierge, et d'une réputation intacte : elle était chargée de quelques sacrifices secrets et respectables ; elle recevait le serment des prêtresses de Bacchus. Son mari se nommait roi,

parce qu'il avait l'intendance des sacrifices, qu'ils avaient eue les rois, auxquels les archontes avaient succédé. Le troisième des neuf archontes était nommé polémarque: le nom qu'il portait, annonce qu'il était chargé de ce qui concernait la guerre, et que les causes militaires ressortissaient à son tribunal; il paraît néanmoins, par ce qu'en disent les auteurs, qu'il n'avait, en général, conservé que le nom de ses premières fonctions, et que c'étaient les stratèges ou dix généraux qu'on élisait tous les ans, qui étaient dans la ville comme ministres de la guerre.

Son autorité s'étendait principalement sur les étrangers; et son ressort, dans cette partie, était à-peu-près le même que celui de l'archonte, dans ce qui concernait les citoyens. On donnait ordinairement à l'archonte, au roi et au polémarque, des assesseurs, *paredroi*, pour les éclairer et les aider dans l'exercice de leur charge.

Les six autres archontes étaient appelés du nom commun de thesmothètes; leur nom marque qu'ils avaient la manutention des lois; car *thesmos* voulait dire anciennement loi, et on appelait *thesmoi* les lois de Dracon: c'était en effet une de leurs fonctions. Ils étaient gardiens et conservateurs des lois; ils avaient soin de les revoir, et d'empêcher qu'il ne s'y glissât des abus. On leur dénonçait ceux qu'on voulait accuser de calomnie, de fausse délation, de corruption et d'impiété. Le crime d'impiété appartenait aussi au roi; mais avec cette

différence, qu'on lui dénonçait les coupables de vive voix, au lieu qu'ils étaient dénoncés aux thesmothètes par écrit, ce qui s'exprimait par le mot *graphèin*, et la dénonciation par *graphè*. Les affaires entre les citoyens et les étrangers ou esclaves, les causes des commerçans, étaient portées à leur tribunal.

Les neuf archontes avaient des fonctions communes; par exemple, ils pouvaient faire punir de mort les malfaiteurs; ils étaient chargés de présider à l'élection de plusieurs magistrats, d'examiner la vie et les mœurs de ceux qui avaient été nommés par le peuple, et de dépouiller de leurs charges, ceux qui s'en rendraient indignes. Ils portaient sur la tête une couronne de myrte, lorsqu'ils étaient en fonction. Ils étaient élus par le sort, et avant que d'entrer en charge, ils subissaient deux examens, l'un dans le sénat, nommé *anacrisis*, l'autre devant le peuple, appelé *dokimasia*. Le premier s'appelait *anacrisis*, interrogation, parce qu'on les interrogeait sur plusieurs articles: on leur demandait s'ils étaient citoyens d'Athènes depuis la troisième génération, quels étaient leur tribu et leur bourg, s'ils avaient toujours respecté leurs père et mère, s'ils n'avaient pas fui le service, s'ils avaient un revenu suffisant. Par rapport à ces magistrats et aux autres, rappelons une remarque que nous avons déjà faite, qu'ils donnaient action devant les juges, mais qu'ils ne jugeaient pas ordinairement; ou que s'ils jugeaient, ils ne pronon-

çaient pas en dernier ressort; on pouvait appeler de leur sentence. Il y avait encore à Athènes, comme nous l'avons déjà dit, beaucoup d'autres magistrats, mais nous n'en parlerons pas ici : il faut cependant dire un mot des logistes, des questeurs ou trésoriers, et des ondécemvirs.

Logistes ou juges des comptes.

Les logistes ou juges des comptes, *logistai* ou *euthunoi*, étaient au nombre de dix; ils examinaient les comptes des magistrats; ils pouvaient imposer une amende à ceux qui étaient convaincus d'avoir diverti les deniers publics, et d'avoir causé quelque tort à la ville.

Questeurs ou trésoriers.

Les questeurs ou trésoriers, *tamiai*, étaient nommés par le peuple, pris entre les plus riches citoyens; ils étaient chargés de veiller à la garde de la citadelle, de la statue de Minerve, des ornemens de cette déesse, du trésor public. Ils étaient au nombre de dix, et avaient chacun leur fonction marquée. Quelques-uns, *practores*, recueillaient les amendes qui devaient revenir au trésor; d'autres, *tamiai tès theou kai tôn thóan*, recueillaient la partie de ces amendes qui était adjudgée à la déesse Minerve et aux autres dieux; un autre avait la caisse militaire, *tamias tôn stratiotikhôn*; un autre avait l'administration des deniers pour

les jeux et les fêtes , *tamias tôn theorikon* ; il fournissait aux dépenses pour les spectacles , et faisait distribuer au pauvre peuple les deux oboles que tout spectateur était obligé de donner pour l'entretien du théâtre ; un autre, *tamias tès dioikèseôs*, avait l'intendance des revenus publics. On pouvait être continué dans la charge de questeur ou trésorier pendant cinq ans. Ces magistrats avaient beaucoup d'autorité dans Athènes : ils pouvaient remettre ou diminuer les amendes imposées par les autres magistrats , si elles leur paraissaient évidemment injustes ; mais non pas celles qui avaient été imposées par les tribunaux , lesquelles ne pouvaient être remises par le peuple lui-même : ils avaient le droit de terminer les contestations qui s'élevaient au sujet des impôts et des tributs , quand elles n'étaient pas de la plus grande importance.

Ondécemvirs.

Les ondécemvirs , *oi endeka* , étaient au nombre de onze , comme le porte leur nom ; ils étaient choisis parmi le peuple : chacune des dix tribus en fournissait un ; on y en ajoutait un onzième qui faisait la fonction de greffier. On leur livrait les malfaiteurs , et , en général , les coupables condamnés à la mort ou à quelque peine afflictive ; ils leur faisaient subir le supplice qui leur était destiné. Ils avaient l'intendance des prisons ; ils pouvaient

faire arrêter les brigands, les voleurs et les filoux, leur faire subir la mort, s'ils la méritaient et s'ils avouaient leur crime; sinon, ils les dénonçaient aux juges.

Des juges. — Ephètes. — Héliastes.

Il y avait dix tribunaux à Athènes, outre celui de l'aréopage dont nous avons parlé dans le précis historique: chacun de ces dix tribunaux était marqué d'une des premières lettres de l'alphabet grec. Il y en avait quatre dans ces dix qui jugeaient les causes criminelles, les causes pour meurtre; ils sont nommés avec l'aréopage dans la harangue de Démosthène, contre Aristocrate: on appelait ephètes, *ephetai*, les juges qui siégeaient dans ces quatre tribunaux; les six autres, sous différens noms, jugeaient les causes civiles.

Le premier et le plus important des dix tribunaux, était l'héliée, ainsi appelé, parce que ceux qui le composaient jugeaient en plein air, dans un lieu exposé au soleil, *tô héliô*; il était composé de cinq cents juges. Il paraît que d'autres tribunaux encore renfermaient un pareil nombre de juges; car on voit, dans les auteurs, qu'on réunissait quelquefois deux ou trois des principaux tribunaux, et qu'alors on avait un tribunal composé de mille ou quinze cents juges. Les juges prêtaient serment avant de juger; Démosthène nous a con-

servé le serment des héliastes (1) : Samuel Petit observe, avec raison, qu'il y avait dans ce serment des clauses qui étaient communes avec celui des autres juges, et des clauses propres à l'héliée; il distingue très-bien les unes et les autres. Tout citoyen, de quelque état, de quelque condition qu'il fût, pouvait se présenter pour être juge; on exigeait seulement qu'il eût au moins trente ans, qu'il fût de bonnes mœurs, qu'il ne fût point débiteur du trésor, et sans doute qu'il eût quelque connaissance des lois. Chacun des juges recevait, pour chaque jugement, une rétribution qui était prise sur les amendes; ils reçurent d'abord une

(1) Le voici tel qu'il est rapporté dans cet orateur. J'ai fait mettre en italique les clauses qui étaient propres aux héliastes.

SERMENT DES HÉLIASTES.

« Je prononcerai suivant les lois et les décrets du peuple
 » d'Athènes et du sénat des Cinq-Cents; je n'approuverai;
 » par mes suffrages, ni la tyrannie, ni l'oligarchie; si quel-
 » qu'un veut détruire la liberté des Athéniens, s'il l'attaque
 » dans ses discours ou par ses décrets, je ne me laisserai
 » pas gagner; je n'admettrai ni extinction de dettes, ni par-
 » tage des terres et des maisons des Athéniens; je ne rap-
 » pellerai ni les exilés, ni ceux qui ont été condamnés à mort;
 » ceux qui sont dans la ville, je ne les chasserai pas contre
 » les lois reçues, contre les décrets du peuple d'Athènes et
 » du sénat des Cinq-Cents; je ne le ferai ni ne permettrai
 » à aucun de le faire. *Je ne nommerai point magistrat, je ne*

obole; ensuite trois; quelques-uns même prétendent que la rétribution fut portée jusqu'à six oboles ou une drachme: c'était le sort qui décidait des tribunaux dans lesquels ils devaient siéger.

Diverses sortes de causes. — Formes à observer pour obtenir justice.

Les causes étaient criminelles ou civiles; les civiles étaient publiques ou particulières: nous avons déjà parlé des tribunaux qui jugeaient les causes criminelles, les causes pour meurtre, ou pour crimes tendant au meurtre. Les causes publiques étaient celles auxquelles tout l'état et tous les ci-

« point en exercice celui qui sera comptable d'une autre ma-
 « gistrature, soit un des neuf archontes, ou un hiéromnémon, ou un
 « des neuf magistrats subalternes choisis le même jour avec les neuf
 « archontes, pas même l'huissier d'un député ou d'un assesseur; je
 « ne souffrirai point que, dans la même année, le même homme po-
 « sède deux fois la même charge, ou deux charges en même temps;
 « je ne recevrai de présent, pour rendre la justice, ni par
 « moi-même, ni par l'entremise de personne; d'autres n'en
 « recevront point à ma connaissance par des voies obliques
 « et détournées; je n'ai pas moins de trente ans; j'écou-
 « terai également l'accusateur et l'accusé, et je pronon-
 « cerai sur l'objet même du procès. J'en jure par Jupiter,
 « Neptune et Cérès; je prie ces dieux de me perdre, moi
 « et ma famille, si j'enfreins ces règles; si j'y suis fidèle,
 « qu'ils me comblent de biens et de prospérités ».

Nota. Ce qui est en italique est propre aux héliastes, parce que c'était à leur tribunal que les magistrats étaient examinés avant que d'entrer en charge.

gens étaient intéressés ; les particulières, celles qui n'intéressaient que quelques particuliers. On appelait causes capitales, les causes où l'on poursuivait un homme à mort, où il s'agissait de le faire mourir ou exiler : l'exil était une mort civile. Il y avait des tribunaux, tels que l'héliée, auxquels on portait les affaires les plus importantes ; et d'autres qui ne jugeaient que les procès de moindre conséquence.

Nous voyons dans la harangue de Démosthène contre Androtion, qu'il y avait plusieurs voies pour obtenir justice dans la même affaire, et que l'on pouvait choisir celle que l'on voulait : on pouvait, par exemple, saisir celui dont on se plaignait, et le traîner soi-même en prison, ou devant les magistrats, *apugen*, *apagé* ; cette façon de procéder ressemble à notre *haro* de Normandie. Mais la façon la plus ordinaire était de prendre un huissier public, nommé en grec *klétèr*, ou bien un ou plusieurs témoins, nommés pareillement *klétèr* ou *klétères*, de se présenter avec cet huissier ou ces témoins, devant tel ou tel magistrat, suivant la nature de son affaire, et de lui demander action contre tel ou tel homme : on faisait inscrire le nom de l'huissier ou des témoins.

Le magistrat donnait action, s'il croyait devoir la donner ; il tirait au sort, et marquait les juges devant qui les parties devaient paraître (ces juges étaient pris sans doute dans les tribunaux qui devaient connaître des affaires pour lesquelles on lui

demandait action), cela s'appelait *eisagen eis dikastérion*. Si, après ces formalités, la partie citée en justice ne s'y présentait pas, elle était condamnée par défaut, condamnation appelée *è erekmè dikè*, ou simplement *è erémè* : on trouve dans Démosthène *è erèmos dikè*, comme nom commun, *o kai è erèmos*. Celui qui était ainsi condamné, pouvait revenir par opposition, *anti-lanchanein tèn mè ousan*, sous-entendu *dikèn*, donner les raisons de son absence, et demander que la cause fût examinée sans égard à la condamnation par défaut : s'il ne le faisait pas dans l'espace de deux mois, il restait condamné, obligé d'exécuter la sentence, et de plus il était diffamé. Celui qui prétendait faussement avoir cité quelqu'un en justice, ou avoir été présent lorsqu'on le citait, pouvait être attaqué par une action appelée en grec *tès pseudoklèteias graphè*.

Je n'expliquerai pas toutes les différentes actions publiques ou particulières qu'on pouvait obtenir; il suffit de dire que les actions publiques étaient nommées *graphè*, et les actions particulières *dikè*, nom commun des unes et des autres, qui étaient désignées et spécifiées par d'autres noms, *phonos*, *pharmakon*, *ierosulia*, *eisangelia*, etc., *kakègorias dikè*, *blabès dikè*, *klopès dikè*, etc. La raison, sans doute, pour laquelle on donnait le nom de *dikè* aux actions particulières, et celui de *graphè* aux publiques, c'est que dans les premières on procédait pour citer en justice, comme

nous venons de le dire, et que, dans les autres, on présentait un écrit aux magistrats, *graphè, libellus accusatorius*, en vertu duquel le magistrat obligeait l'accusé de répondre et de se justifier devant les tribunaux. On peut établir comme un principe général qui souffrait peu d'exceptions, qu'on ne pouvait faire paraître qui que ce soit, devant un tribunal quelconque, sans y être autorisé par un magistrat : Démosthène, dans sa harangue sur la couronne, prétend qu'un peuple même ne pouvait citer un autre peuple devant les amphictyons, sans être autorisé.

Avant de faire comparaître les parties devant les juges, les magistrats avaient droit de les interroger, *anacrinein*, et de décider, d'après cette interrogation nommée *anacrisis*, ceux qui devaient être admis ou non à plaider. Il y avait deux sortes d'*anacrisis*, celle dont nous venons de parler dans les causes civiles; il y avait une autre sorte d'*anacrisis* dans les causes criminelles et capitales, qui se faisait, non comme la première, avant qu'on eût tiré les juges au sort, mais après. Dans la première, le magistrat demandait à l'accusateur s'il s'en tenait à son accusation, s'il voulait la poursuivre, et si l'on nommerait des juges; il lui demandait dans la seconde, lorsque les juges étaient nommés, s'il était tout préparé, si ses témoins étaient prêts, ou s'il demandait encore du temps pour se disposer. Dans la première, il jurait qu'il persistait dans son accusation, supposé qu'il y per-

sistât ; dans la seconde , il protestait quelquefois par un nouveau serment , qu'il n'attaquait pas encore l'accusé , parce qu'il avait besoin de temps pour se préparer , mais qu'il l'attaquerait ensuite , *upômnuein*. Dans la première , s'il ne jurait pas , l'accusation ne subsistait plus ; dans la seconde , s'il demandait du temps , l'accusation subsistait toujours ; elle restait en *upômosia*.

Lorsque le magistrat avait donné action et qu'il avait tiré les juges au sort (je parle des causes publiques, criminelles ou capitales), l'accusé, *ô pheugôn* , opposait à l'écrit de l'accusateur , *tè graphè tou diokontos* , qui contenait les principaux chefs d'accusation, un autre écrit, *antigraphè* (1), où lui accusé prétendait que l'accusation était mal fondée. On nommait plus ou moins de juges , suivant que la cause était plus ou moins importante. Lorsqu'on était devant les juges , l'accusateur , avant de parler , avant d'entrer dans le détail des griefs , faisait lire son acte d'accusation.

Tout le monde était admis à plaider soi-même

(1) Voici un modèle de cet écrit , tiré du plaidoyer de Démosthène contre le témoin Etienne.

« Apollodore , fils de Pasion , d'Acharne , accuse de faux » témoignage Etienne , fils de Ménoclès , d'Acharne. Con- » clusions , un talent. — Etienne a attesté le faux contre » moi , en attestant ce qui est porté dans sa déposition » écrite. — J'ai attesté le vrai , en attestant ce qui est porté » dans ma déposition écrite. »

sa cause, de quelque nature qu'elle fût; mais on pouvait la faire plaider par un autre, si on n'avait ni assez de talens, ni assez de connaissances pour la plaider soi-même. Lorsqu'on avait parlé, on demandait quelquefois aux juges la permission de faire parler après soi quelqu'un qui appuyait et confirmait ce qu'on venait de dire; parler ainsi dans une cause s'appelait en grec, *sunègorein*, et celui qui parlait, *sunègoros*. Le temps que pouvait durer chaque plaidoyer était déterminé par une horloge d'eau nommée *clepsydre*: de là viennent ces façons de s'exprimer, *je n'aurais pas assez d'eau pour tout détailler*; *je tui permets de prendre sur l'eau qui m'est accordée*, etc., c'est-à-dire, je n'aurais pas assez de temps pour détailler; qu'il prenne sur le temps qui m'est accordé. Ni les femmes, ni les enfans, ni les esclaves, ne pouvaient plaider, ni même citer personne en justice, de leur chef et en leur nom: c'était leur mari, père, tuteur, ou maître, *o kurios*, qui attaquait juridiquement et qui plaidait pour eux.

Quand la cause était plaidée et suffisamment instruite, l'huissier apportait deux urnes, *kadoi* ou *kadiscoi*, l'une d'airain, et l'autre de bois. Il remettait à chacun des juges deux cailloux plats, *phèphous*, l'un blanc et l'autre noir; le blanc était plein, et le noir percé. Ils jetaient dans l'urne d'airain, ou le caillou blanc qui était pour absoudre, ou le noir qui condamnait: ils jetaient leurs cailloux (le blanc et le noir) dans l'urne de bois,

quand ils ne voulaient ni absoudre ni condamner.

Lorsque le nombre des cailloux blancs et noirs jetés dans l'urne d'airain, était égal, le tribunal, favorable à l'accusé, le renvoyait absous. Dans les causes criminelles, les juges prononçaient deux fois : d'abord ils jugeaient le fond de la cause, et ensuite ils établissaient la peine. Par le premier jugement, ils ne faisaient que déclarer s'ils condamnaient l'accusé, ou s'ils le renvoyaient absous. Que si la pluralité des voix était pour la condamnation, alors, supposé qu'il ne s'agit point d'un crime d'état, on obligeait le coupable à marquer lui-même la peine qu'il avait méritée : après quoi suivait un second jugement du tribunal, qui proportionnait la peine au crime.

Il faut remarquer que certaines causes étaient portées directement au peuple, qui s'assemblait, non pour les juger, mais pour nommer des juges : on choisissait quelquefois, parmi tout le peuple, six mille Athéniens qui donnaient leurs suffrages par scrutin. Remarquons encore que dans les causes publiques, nommées *eisaggetiai*, où il s'agissait de crimes d'état, l'accusé courait tous les risques, et l'accusateur n'en courait aucun, à moins qu'il n'obtint pas la cinquième partie des suffrages; car alors il était condamné à une amende de mille drachmes, et il ne pouvait plus accuser personne : il paraît même que, quand la calomnie était révoltante, l'accusateur subissait l'exil, comme nous voyons qu'il est arrivé à Eschine dans la

cause sur la couronne. Dans les causes civiles, on pouvait opposer une fin de non-récevoir, *paragraphè*, ou parce que l'affaire avait déjà été jugée; ou parce que celui qui attaquait, s'était accommodé et avait donné une décharge; ou parce que les juges devant lesquels on était cité, n'étaient pas compétens : *euthudikein*, c'était se défendre au fond; *euthudikia*, était une défense au fond.

Avant de parler des peines en usage chez les Athéniens, par où je finirai ce premier traité, il faut dire un mot des Quarante, des citoyens du bourg, des arbitres, et des moyens divers qu'employaient les parties. Dans ce petit traité de la juridiction d'Athènes, je n'ai pas prétendu, je le répète, faire connaître toutes les espèces de magistrats et de juges de cette ville, mais seulement donner une connaissance des principaux, suffisante pour l'intelligence des discours dont je publie la traduction.

Les Quarante. — Citoyens du bourg.

Les Quarante étaient des juges subalternes qui, répandus dans les bourgs, terminaient les moindres procès, pour querelles de peu de conséquence, et pour les sommes qui ne passaient pas dix drachmes : c'étaient des espèces de commissaires-juges de quartier. Nous parlerons, dans le sommaire du plaidoyer contre Eubulide, du jugement que portaient les bourgs, sur l'état des membres qui les

composaient; on pouvait appeler de leur jugement à un tribunal supérieur.

Arbitres.

Il y avait deux sortes d'arbitres : des arbitres choisis par les parties , auxquels elles consentaient de s'en rapporter pour finir leurs querelles, *oi cat' epitropèn diaitétai* : on ne pouvait appeler de la sentence de ces arbitres, il fallait s'en tenir à ce qu'ils avaient prononcé : il existait là-dessus une loi expresse citée dans Démosthène : les parties en pouvaient prendre un seul ou plusieurs à leur volonté. L'autre espèce d'arbitres était une compagnie de juges proprement dits, et choisis par le sort, *oi klèrotoi diaitétai* ; chaque tribu en fournissait quarante-quatre, ce qui faisait en tout, y ayant dix tribus, quatre cent quarante juges ; ces arbitres ne devaient pas avoir moins de soixante ans ; il fallait que leurs mœurs et leur conduite fussent irréprochables. Il y a toute apparence que, dans chaque cause, un de ces quatre cent quarante arbitres jugeait seul. On tirait au sort les causes sur lesquelles ils devaient prononcer, et ils ne pouvaient, sous peine de diffamation, refuser celle qui leur était échue par le sort ; il leur était enjoint par la loi de prêter serment avant de juger. Ils ne tenaient séance que jusqu'au coucher du soleil ; si l'accusé ou défendeur n'avait point paru dans ce temps, ils pouvaient le condamner par défaut. Il

paraît qu'ils avaient un lieu marqué pour tenir leur séance, suivant la tribu dont ils étaient. On pouvait appeler de leur sentence à des tribunaux supérieurs; ils renvoyaient souvent eux-mêmes les parties à ces tribunaux, et livraient aux magistrats toutes les pièces du procès, dans une espèce de vase nommé *echinos*, qui était fermé et scellé. On leur faisait rendre compte de leurs décisions à la fin de chaque année, dans le courant de l'avant-dernier mois : ils étaient diffamés, s'ils étaient convaincus d'avoir prononcé par faveur ou par intérêt, ou s'ils ne se présentaient point tous les jours du mois qu'ils devaient rendre compte.

Tous les réglemens que nous venons d'exposer au sujet des arbitres élus par le sort, avaient-ils lieu pour les arbitres choisis librement par les parties? je n'ai rien trouvé sur cet objet qui fixât mes idées; je vais hasarder quelques conjectures d'après ce que j'ai lu dans Démosthène.

Je crois qu'en général les arbitres qu'on choisissait simplement parmi ses amis, parmi ceux que l'on connaissait, ou enfin parmi des hommes qui passaient pour être judicieux, justes et éclairés, n'étaient pas astreints à toutes les formalités gênantes des autres arbitres; qu'on ne pouvait pas les poursuivre juridiquement, ni les obliger à rendre compte de leurs décisions : on les avait choisis soi-même, on leur avait donné sa confiance, pensant qu'ils la méritaient; il fallait s'en tenir à ce qu'ils avaient décidé, quel que fût leur jugement;

on ne pouvait s'en prendre qu'à soi-même, s'ils avaient mal jugé faute de lumières, ou par méchanceté de cœur, par corruption ou par séduction quelconque. Mais si l'on était envoyé devant quelqu'un des arbitres désignés par l'état (car je crois que c'était comme un premier tribunal devant lequel les magistrats envoyaient souvent les parties); ou si, conjointement avec sa partie adverse, on choisissait librement pour juge quelqu'un de ces mêmes arbitres (car je pense que cela se pouvait faire, et que, dans ce cas, on ne jouissait plus du privilège d'appeler de la sentence arbitrale; il fallait s'en tenir à ce qui avait été prononcé) : alors, sans doute, l'arbitre devant lequel on avait été envoyé, ou qu'on avait choisi librement, était soumis aux réglemens que nous avons détaillés. C'est le cas, à ce qu'il me semble, où était Straton, dont il est parlé dans la harangue de Démosthène contre Midias. Il était un des arbitres publics; Démosthène et Midias l'avaient choisi de concert pour prononcer entre eux; il avait condamné Midias par défaut, parce que, le soir venu, il ne s'était point présenté : Midias devait s'en tenir à ce qui avait été jugé, ou revenir par opposition, ayant été condamné par défaut; car on pouvait revenir par opposition, lorsqu'on avait été condamné par défaut, quel que fût le tribunal où l'on eût été condamné. Midias attaque son arbitre, et, usant d'artifice, le fait condamner et diffamer comme n'ayant point paru dans l'avant-dernier mois pour rendre

compte de sa conduite ; « Midias (dit Démosthène) a » attendu le dernier jour de ce mois , qui appar- » tenait en même temps au mois actuel et au » mois suivant , étant le jour de l'ancienne et de la » nouvelle lune , jour que négligent la plupart des » arbitres, auquel ils ne croient pas qu'on leur fera » rendre compte de leurs décisions. » Je finis cet article en disant que même les arbitres dont nous avons parlé d'abord , étaient obligés de rendre leur jugement devant tout le monde , dans un temple , dans une place , enfin dans quelque lieu public.

Moyens divers employés par les parties.

Les moyens qu'employaient les parties pour faire valoir leurs droits , pour accuser ou pour se justifier , étaient des écrits , des aveux , des dépositions de témoins , des présomptions , des inductions , des propositions faites de mettre un esclave à la torture , de se transporter dans un pays , de prêter serment , de jurer sur la tête de ses enfans et des personnes les plus chères. Dans les causes pour meurtre , le serment était forcé : on obligeait l'accusateur et l'accusé de jurer sur eux-mêmes avec imprécation , l'un qu'il n'accusait pas sans sujet , l'autre qu'il n'était pas coupable du meurtre.

On faisait surtout beaucoup d'usage de témoins dans le barreau d'Athènes. Comme les Athéniens n'avaient pas de notaires , de personnes qui vivent

de la confiance publique , et dont toute la fortune dépend de cette confiance; dans leurs affaires, dans les engagements qu'ils contractaient ensemble, ils avaient recours à des témoins; ils déposaient leurs billets et contrats chez des particuliers à qui on les dérobaient, ou qui feignaient de les avoir perdus, qui par négligence ou parce qu'ils étaient séduits, les falsifiaient ou les laissaient falsifier. Il est certains avantages dont nous jouissons sans y faire assez d'attention; nous ne pensons pas assez combien il est commode de trouver des officiers publics, devenus, par état ou pour leur intérêt propre, les gardiens sûrs et les dépositaires fidèles des actes qui constatent nos droits et qui garantissent nos possessions.

Mais si le défaut de notaires était pour les Athéniens une source de procès, les procès se jugeaient bien plus promptement que chez nous : on n'embarrassait point la justice d'une multitude de formes qui les rendent éternels; les causes les plus importantes se plaidaient et se décidaient le même jour : le crédit ou le nom des personnes ne rendait pas les affaires interminables (1). Les chicaneurs trou-

(1) Qu'on me permette ici de faire une remarque, que d'autres ont sans doute faite avant moi. Qu'il survienne chez nous une affaire entre gens qui n'ont aucune considération, elle est bientôt terminée, et, pour l'ordinaire, justement décidée par les principes invariables de l'équité naturelle, ou par les dispositions claires des lois positives : que

vaient des moyens pour reculer la plaidoirie ; mais dès qu'on les avait tirés de leurs retranchemens , qu'on avait levé les obstacles (ce qui n'était pas difficile) , et que la plaidoirie était ouverte , tout était bientôt terminé.

Au reste , les témoins étaient obligés de mettre par écrit l'objet de leurs dépositions , et de prêter serment avant de déposer. On pouvait forcer quelqu'un de rendre témoignage sur un fait dont il était instruit , ou de protester avec serment devant les juges , qu'il n'en avait nulle connaissance (*marturein è exomosasthai*) , sous peine de payer mille drachmes au trésor , s'il se refusait à l'un ou à l'autre. On ne pouvait déposer d'un ouï-dire que quand la personne à qui on avait entendu dire la chose , était morte , et non lorsqu'elle était vivante. La déposition d'un homme vivant , était *marturia* ; celle qui était faite sur le rapport d'un absent , s'appelait *ekmarturia* ; mais on ne pouvait déposer sur le rapport d'un absent , que des faits passés hors du territoire de l'Attique , auxquels on n'avait pu être présent. Si , après avoir perdu sa cause , on était persuadé que les témoins

la même affaire soit entre des hommes puissans ou riches , ou même qu'une des parties seulement ait un grand nom ou une grande fortune , on voit naître aussitôt mille difficultés et mille embarras , qui rejettent bien loin la décision. La justice n'est-elle donc pas une ? Ne doit-elle pas être la même pour tout le monde ? La nature des règles change-t-elle par la qualité des personnes ?

avaient déposé le faux , si on avait des moyens de les convaincre , on pouvait les attaquer en justice , comme ayant rendu un faux témoignage , *tôn pseudomarturiôn* ; on pouvait attaquer celui qui avait fourni les témoins , comme ayant eu recours à des voies illicites, *tôn kakotechniôn*.

Peines en usage chez les Athéniens.

J'ai annoncé que je parlerais des peines qui étaient en usage chez les Athéniens; je finirai par là mon traité sur la juridiction d'Athènes. On ne pouvait imposer plus d'une peine dans un tribunal, quel que fût le délit. Les principales peines étaient :

Atimia, l'infamie ou diffamation , qui consistait à être dépouillé de tous les droits de citoyen , ou d'une partie de ces droits. Celui qui subissait une diffamation entière , était *kathapax* ou *oloklêrôs atimos*.

Douleia, la servitude à laquelle était réduit un homme. Il y avait certains délits pour lesquels la loi ordonnait de vendre le coupable.

Stigmata, des marques qu'on imprimait avec un fer rouge sur le front ou les mains des esclaves qui s'étaient enfuis, ou qui avaient commis quelque autre délit grave. *Trochos*, la roue à laquelle on les attachait pour les battre de verges, ou pour leur faire subir la torture.

Stèle; on dressait une colonne, et on y gravait en gros caractères le délit du criminel : le criminel dont le délit était ainsi gravé, se nommait *stélitès* ; il était diffamé, lui et toute sa race.

Desmos, les chaînes. Il y en avait de plusieurs espèces. 1.° *Kuphôn*, c'était un lien de bois avec lequel on courbait le cou des criminels; il était nommé autrement *kloios*, *kloos*. 2.° *Choinix*, nommé aussi chez les Athéniens *xulon*, *podohakè*, *podostrabè* ; c'étaient des entraves dans lesquelles on serrait les pieds des criminels. La prison était perpétuelle ou passagère; le lieu même de la prison était appelé *desmotèrion*, ou simplement *oikhèma*, la maison.

Ophlèma, amende envers le trésor. Celui qui était ainsi débiteur du trésor, *o opheilôn tô demosiô*, et qui ne s'était pas acquitté au terme marqué, était diffamé jusqu'à ce qu'il eût payé sa dette, sans qu'il lui fût même permis de supplier le peuple pour que sa dette lui fût remise : s'il mourait débiteur, ses enfans, jusqu'à ce qu'ils eussent payé ce que devait leur père, héritaient de sa dette et de sa diffamation.

Pflugè, l'exil, le bannissement d'un citoyen de sa patrie, sans espérance de retour, ou du moins sans qu'il y eût un terme marqué pour son retour. Les biens des exilés étaient confisqués et vendus.

Ostrakismos, l'ostracisme. C'était moins une punition, qu'une précaution prise contre des citoyens dont on craignait la puissance : cette espèce d'exil était fixée à dix ans ; les biens des ostracisés n'étaient pas confisqués et vendus à l'encan comme ceux des autres exilés.

Les supplices de mort chez les Athéniens étaient
 1.° *xiphios*, le glaive ; 2.° *lithobolia*, la lapidation ;
 3.° *katacremnismos*, être précipité du haut d'une
 roche ; 4.° *katapontismos*, être noyé dans la mer ;
 5.° *pharmackon*, le poison, être condamné à
 boire un breuvage de ciguë ; 6.° *barathron*, être
 jeté dans un gouffre ; 7.° *tumpanismos*, être bat-
 tu à coups de bâton, jusqu'à ce que mort s'en
 suivit ; 8.° *brochos*, la corde, être pendu ; 9.° *pur*,
 être brûlé.

TRAITÉ
DES LOIS D'ATHÈNES.

APRÈS avoir parlé de la juridiction d'Athènes, je vais passer aux lois de cette même ville : je ne me propose pas de donner un traité complet de la jurisprudence attique, je me bornerai aux lois principales qui ont rapport aux discours que je traduis.

Nous avons déjà observé qu'Athènes fut d'abord gouvernée par des rois, ensuite par des archontes perpétuels, puis par des archontes décennaux, enfin par des archontes annuels. Cette ville, jalouse à l'excès de la liberté et de l'indépendance, redoutait toute domination, et prenait ombrage de tout ce qui avait quelque air de supériorité : incapable de souffrir aucun joug, elle fut long-temps dans une espèce d'anarchie funeste, troublée par des factions et des querelles sans cesse renaissantes, et déchirée par de fréquentes dissensions. Les malheurs instruisent; elle apprit enfin que la véritable liberté consiste à dépendre de la justice et des lois. Cet heureux assujétissement ne pouvait s'établir que par un législateur ; elle choisit Dracon, personnage d'une sagesse et d'une probité reconnues : on ne voit point qu'avant lui la Grèce ait

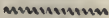
eu de lois écrites. Il en publia , dont l'extrême sévérité , favorable par avance à la doctrine des Stoiciens , punissait de mort la plus légère faute , comme le plus énorme forfait. Les lois de Dracon , écrites , selon Démade , non avec de l'encre , mais avec du sang , eurent le sort des choses violentes. Elles furent abrogées peu à peu par le non-usage , et leur excessive rigueur conduisit à l'impunité.

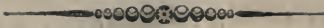
La crainte de retomber dans les premiers désordres , fit recourir à de nouvelles précautions : on voulait relâcher le frein de la loi , et non pas le rompre. On jeta les yeux sur un des plus sages et des plus vertueux personnages de son siècle ; je veux dire Solon , à qui ses rares qualités , et particulièrement sa grande douceur , avaient acquis l'amour et la vénération de tous ses compatriotes. Il avait donné sa principale application à l'étude de la philosophie , et surtout à la partie de cette science qu'on appelle politique , et qui s'occupe de l'art de gouverner. Il accepta la commission pénible de régler sa ville par de bonnes lois ; mais , n'osant pas toucher à de certains maux qui lui paraissaient plus forts que les remèdes , ni heurter de front d'anciens préjugés qu'il eût été impossible de détruire , il ne proposa que les changemens qu'il crut pouvoir persuader à ses concitoyens par la voie de la raison , ou leur faire accepter par le poids de l'autorité , en mêlant sagement , comme il le disait lui-même , la force avec la justice. Aussi , quelqu'un lui ayant demandé si les lois

qu'il avait données aux Athéniens étaient les meilleures : *Oui*, dit-il, *les meilleures qu'ils soient capables de recevoir*. Il abolit toutes les lois de Dracon, excepté celles qui étaient contre les meurtriers.

Il fit graver ses lois sur des pièces de bois quadrangulaires, qui tournaient sur un axe, et qui, pour cela, furent appelées *axones*. *Charbeis* étaient d'autres pièces de bois triangulaires, sur lesquelles étaient écrites les lois touchant les sacrifices publics et d'autres objets pareils; elles étaient placées dans le portique royal. Les *axones* étaient placées dans le Prytanée, et contenaient les lois civiles et politiques.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit des lois de Solon touchant le gouvernement; mais, avant que d'entrer dans quelques détails nécessaires pour la parfaite intelligence des harangues et plaidoyers que je donne au public, je vais faire connaître l'esprit de ce législateur, en citant plusieurs de ses lois, telles qu'elles sont rapportées dans l'histoire ancienne de M. Rollin, dont j'ai déjà copié quelques articles.




DE SOLON.

DIFFÉRENTES LOIS QUI FONT CONNAÎTRE L'ESPRIT DE CE LÉGISLATEUR.

SOLON permit à tout le monde d'épouser la querelle de quiconque aurait été outragé , de sorte que le premier venu pouvait poursuivre et mettre en justice celui qui avait commis l'excès. Par cette ordonnance , il voulait accoutumer les citoyens à sentir les maux les uns des autres , comme membres d'un seul et même corps.

Par une autre loi , ceux qui , dans les différends publics , ne prenaient aucun parti , et attendaient le succès pour se déterminer , étaient déclarés infâmes , condamnés à un bannissement perpétuel , et à la confiscation de tous leurs biens. Solon avait appris par une longue expérience et par de profondes réflexions , que les riches , les puissans , et même les hommes les plus sages et les plus honnêtes , sont , pour l'ordinaire , les plus réservés à s'exposer aux inconvéniens qui résultent nécessairement des dissensions et des troubles , et que le zèle du bien public les rend beaucoup moins vifs pour le défendre , que la passion des factieux ne les rend ardens pour le détruire ; que le bon parti , se trouvant ainsi abandonné par ceux dont la réu-

nion pourrait lui donner plus de poids, d'autorité et de force, devient faible contre l'audace et la violence d'un petit nombre de méchans.

Le même législateur ordonna que les mariées, qui n'étaient pas filles uniques, héritières des biens paternels, ne porteraient à leurs maris, outre la dot qui leur était donnée ou qui devait leur revenir (1), que trois robes et des meubles de peu de valeur : car il ne voulait pas, dit Plutarque, que le mariage devînt un trafic et un commerce d'intérêt; mais qu'il fût regardé comme une société honorable pour donner des sujets à l'état, pour vivre ensemble agréablement, pour se témoigner une confiance et une tendresse réciproques.

Avant Solon, il n'était point libre de tester; les biens du mourant allaient toujours aux personnes de la famille : il permit de donner tout son bien à qui l'on voudrait, quand on était sans enfans, préférant ainsi l'amitié à la parenté, le choix à la nécessité et à la contrainte, et rendant chacun véritablement maître de ses biens, par la liberté qu'il lui laissait d'en disposer à son gré. Il n'autorisa pourtant pas indifféremment toutes sortes de donations; il n'approuva que celles qu'on avait faites librement, sans aucune violence, sans avoir l'esprit aliéné et corrompu par des breuvages, par des

(1) Nous avons ajouté ces mots : *outre la dot qui leur était donnée, ou qui devait leur revenir*; on en verra la raison par la suite, lorsque nous parlerons des dots et des mariages.

charmes , ou par les attraits et les caresses d'une femme. Persuadé , avec justice , qu'il n'y a aucune différence d'être séduit et d'être forcé , il mettait au même rang la surprise et la force , la volupté et la douleur , comme des moyens qui peuvent également en imposer à la raison , et captiver la liberté.

Il diminua la récompense de ceux qui remportaient la victoire dans les jeux isthmiques et dans les olympiques , en la fixant pour les premiers , à cent drachmes (50 livres) , et pour les seconds , à cinq cents drachmes (250 livres) : il trouvait que c'était une chose honteuse de donner à des athlètes et à des lutteurs , gens non-seulement inutiles , mais souvent dangereux à leur patrie , des récompenses considérables , qu'il fallait réserver pour ceux qui mouraient à la guerre , au service de leur pays , et dont il était juste de nourrir et d'élever les enfans , dans l'espérance qu'ils suivraient un jour l'exemple de leurs pères.

Afin de mettre en vigueur les arts , les métiers et les manufactures , il chargea l'aréopage du soin de s'informer des moyens dont chacun se servait pour subsister , et de punir ceux qui menaient une vie oisive. Outre cette première vue de faire fleurir les arts et les métiers , l'établissement de cette loi était fondée sur deux autres raisons encore plus importantes. Premièrement , Solon considérait que ceux qui n'ont rien , et qui ne travaillent pas pour gagner de quoi vivre , sont prêts à

employer toutes sortes de voies injustes pour subsister, que le manque du nécessaire les dispose aux malversations, aux rapines, aux artifices, aux fraudes ; ce qui forme, dans le sein de la république, une école de vices, et y entretient un levain qui ne manque pas de s'étendre et de corrompre peu à peu les mœurs publiques. En second lieu, les plus habiles dans l'art de gouverner ont toujours regardé ces hommes ennemis du travail, comme une troupe dangereuse d'esprits inquiets, avides de nouveautés, toujours prêts aux séditions et aux troubles, intéressés aux révolutions de l'état qui peuvent seules changer leur situation. Ce sont toutes ces vues qui portèrent Solon à déclarer, par la loi dont nous parlons, qu'un fils ne serait pas tenu de nourrir son père, s'il ne lui avait fait apprendre aucun métier.

Il dispensait du même devoir les enfans nés d'une courtisane : car il est évident, disait-il, que celui qui méprise ainsi l'honnêteté et la sainteté du mariage, n'a point eu en vue la fin légitime qu'on s'y doit proposer, mais n'a songé qu'à assouvir sa passion ; s'étant donc satisfait lui-même, il ne s'est réservé aucun droit sur ceux qui sont venus de ce commerce, et dont il a rendu la vie, aussi bien que la naissance, un opprobre éternel.

Il était encore défendu par les lois de Solon, de dire du mal des morts, parce que la religion porte à tenir les morts pour sacrés ; la justice, à épargner ceux qui ne sont plus ; la politique, à

ne pas souffrir que les haines soient éternelles. Il était aussi défendu de dire aucune injure à personne dans les temples , dans les lieux où se rendait la justice , dans les assemblées publiques , et aux théâtres pendant les jeux ; car , de ne pouvoir être nulle part maître de sa colère , c'est l'effet d'un naturel trop indocile et trop effréné ; comme de la retenir en tout temps et en toute occasion , c'est une vertu au-dessus des forces humaines , et une perfection réservée à la loi évangélique,

Cicéron observe que le législateur d'Athènes , dont les réglemens étaient encore en vigueur de son temps , n'avait fait aucune loi contre le parricide. Comme on lui en demandait la raison , il répondit qu'il lui semblait que faire des lois et statuer des peines contre un crime inconnu et inoui jusque-là , c'eût été l'enseigner plutôt que le défendre.

Il faut maintenant entrer dans quelques détails, comme je l'ai annoncé ; je parlerai d'abord des formes à observer pour abolir une loi ancienne , ou pour en établir une nouvelle , ensuite des lois pour les mariages , des lois concernant les filles , les femmes , et les enfans mâles ; jusqu'à ce qu'ils fussent inscrits sur le registre des citoyens , des lois pour les tutelles , pour l'adoption , pour les testamens , pour les successions et pour le commerce.



Formes à observer pour abolir une loi ancienne, ou pour en établir une nouvelle.

Nous avons parlé suffisamment dans ce qui précède, et surtout dans le précis historique, du sénat des Cinq-Cents : nous avons dit que, dans le cours de chaque prytanie, qui durait trente-cinq jours, il y avait régulièrement trois assemblées du peuple, à quelque distance l'une de l'autre. Dans la première assemblée de la première prytanie, qui se tenait le onze d'Hécatoμβέον, ou de Septembre, on s'occupait de la révision des lois. Si le peuple, sur la proposition qui lui en était faite, voulait abolir quelque une des lois existantes, les prytanes assignaient la troisième assemblée dans laquelle le peuple examinait de nouveau si la loi devait être rejetée : les prytanes lui demandaient, dans cette troisième assemblée, s'il voulait élire les nomothètes, ou législateurs, qui étaient au nombre de mille et un, et ne pouvaient être pris que parmi les juges qui avaient prêté le serment héliastique. C'étaient eux qui décidaient en dernier ressort et sans appel, si la loi devait être rejetée ; c'était devant eux qu'on plaidait pour cet objet. La loi était attaquée par un ou plusieurs citoyens ; elle était défendue par cinq personnes qu'on élisait dans la première assemblée, sous le

nom de *syndics*, et dont la charge consistait proprement à être les avocats de la loi qu'on voulait abroger. Lorsqu'on voulait établir une loi nouvelle, celui qui la portait, devait la proposer au sénat avant la première assemblée : si le sénat l'approuvait, on la faisait lire par un greffier dans la première assemblée. Dans l'intervalle entre cette première assemblée et la troisième, l'auteur de la loi devait la faire afficher devant les statues des dix héros qui avaient donné leurs noms aux dix tribus d'Athènes, et en remettre une copie au greffier qui en faisait de nouveau la lecture dans l'assemblée du peuple. Le jour de la troisième assemblée, le peuple, sur le rapport des prytanes, élisait, s'il le jugeait à propos, les nomothètes, qui décidaient souverainement si la loi nouvelle serait établie. La première attention que devait avoir celui qui portait une loi nouvelle, était d'examiner si elle n'était point contraire à quelque une des lois existantes ; car, dans ce cas, il fallait, avant tout, demander l'abrogation de la loi ancienne à laquelle on substituait l'autre. On courait des risques en proposant une loi nouvelle ; on pouvait être cité et accusé devant le peuple, comme ayant porté une loi nuisible à la république, ou contraire aux lois reçues : si on était condamné, la loi nouvelle était abrogée, et on subissait une peine. On ne pouvait néanmoins être condamné que dans le terme d'un an, à compter du jour où l'on avait porté la loi ; après l'an révolu, la loi pouvait en-

core être attaquée , mais son auteur ne pouvait être recherché.

De tout ce que nous venons de dire, on peut conclure que le peuple seul était souverain législateur, puisqu'il dépendait de lui de nommer ou de ne pas nommer des nomothètes pour abolir ou pour établir des lois; qu'une loi nouvelle devait être proposée d'abord au sénat, et ensuite au peuple qui élisait des nomothètes, pour qu'elle fût reçue ou rejetée. Nous avons déjà observé, dans le précis historique, qu'il fallait distinguer les nomothètes des thesmothètes. Les thesmothètes étaient six des neuf archontes, qui étaient proprement les gardiens et les conservateurs des lois: leur principale fonction était de les examiner avec soin chaque année; s'ils en trouvaient plusieurs sur le même objet, s'ils en trouvaient qui fussent opposées entre elles, ou qui eussent été mises au nombre des lois, sans en être réellement, ils devaient travailler à corriger ce désordre. Ils faisaient afficher les lois dans lesquelles ils avaient remarqué quelqu'un de ces défauts: les prytanes convoquaient l'assemblée du peuple, les proëdres ou présidens en exposaient le sujet, l'épistate ou chef des présidens faisait décider, à la pluralité des suffrages, quelles étaient les lois qu'on soumettrait au jugement des nomothètes, pour les abroger ou pour les ratifier. Il était défendu de porter une loi pour un homme seul, une loi qui ne s'étendît pas à tous les Athéniens, à moins que

six mille citoyens , choisis parmi tout le peuple , n'en eussent décidé autrement , en donnant leurs suffrages par scrutin.

Il est beaucoup parlé dans Démosthène des lois portées avant et depuis Euclide ; cet Euclide fut archonte immédiatement après l'expulsion des trente tyrans. Il faut savoir que Solon n'avait porté ses lois que pour cent ans. Une année environ après l'archontat d'Euclide , un nommé Dioclès porta une loi par laquelle toutes les lois portées avant Euclide , lorsque la république était libre , lorsqu'elle n'était dominée par aucune puissance illégitime , devaient être ratifiées pour toujours. Par rapport à celles qui avaient été ou qui seraient portées depuis Euclide , il voulut qu'elles eussent force , du jour qu'elles avaient été ou seraient portées ; excepté celles qui avaient déjà été portées , et pour lesquelles leurs auteurs avaient fait marquer qu'elles n'auraient force que depuis tel temps. Quant à tous les actes des trente tyrans qui avaient précédé Euclide , il avait été ordonné par le peuple , qu'ils seraient infirmés , regardés comme nuls et non-avenus.

Tout ce que nous venons de dire des formes à observer pour abolir une loi ancienne , ou pour en établir une nouvelle , regarde les lois en général : nous allons nous occuper de quelques lois en particulier. Parlons d'abord des lois pour le mariage.

Lois pour les mariages. — Lois concernant les filles et les femmes.

Cécrops, roi d'Athènes, fut le premier qui soumit le mariage à des lois, et qui ordonna que chaque citoyen eût sa femme : dans la suite, il ne fut pas même permis à un citoyen d'épouser une étrangère, ni à une citoyenne d'épouser un étranger. La polygamie était défendue, excepté dans des cas urgens, ou à cause de la rareté des citoyens, ou parce que la république se trouvait épuisée après quelque défaite considérable. Le mariage était permis entre les enfans du même père, mais non entre les enfans de la même mère. C'était un grand déshonneur pour les deux époux de se séparer, à moins qu'ils n'eussent les raisons les plus fortes. Si c'était le mari qui renvoyait sa femme (et dans ce cas, il était obligé de lui rendre sa dot, ou de lui en payer la rente), cela s'appelait *apopompè*, *apopempein*, *ekballein*; si c'était la femme qui abandonnait son mari (ce qu'elle ne pouvait faire sans en avertir l'archonte, et sans lui présenter une requête où étaient détaillés tous ses griefs), on se servait des mots *apoteipsis*, *apoteipein*.

Je n'ai vu nulle part qu'il fallût le consentement des parens pour que les enfans mâles se mariassent, et, supposé que ce consentement fût requis, à quel âge ils pouvaient s'en passer. Une fille ne

pouvait jamais se marier de son chef, il fallait qu'elle eût le consentement, ou de son père ou de son frère; ou si elle n'avait ni père ni frère, un des parens lui servait de tuteur, et elle ne pouvait se marier sans son consentement. Une femme même qui n'était plus sous la puissance de son mari, ou parce que ce mari était mort, ou parce qu'il l'avait répudiée, ou parce qu'elle l'avait abandonné, ne devenait pas maîtresse d'elle-même; elle tombait dans une espèce de tutelle, comme si elle eût été encore fille : son mari quelquefois la léguait, en mourant, avec une dot. Lorsqu'un père laissait une ou plusieurs filles avec ou sans succession, dans le premier cas, le plus proche parent pouvait revendiquer (1) la pupille ou une des pupilles avec sa succession; mais il ne pouvait revendiquer l'une et l'autre. Dans le second cas, le même plus proche parent était obligé d'épouser la pupille ou une des pupilles; ou, s'il ne l'épousait pas, il était tenu de la marier et de lui fournir une dot suivant ses revenus : s'il y avait plusieurs parens au même degré, et qu'aucun ne

(1) J'appelle *revendiquer une pupille*, demander en justice qu'on nous adjuge une pupille sur laquelle nous prétendons avoir droit, comme sur un effet de succession qui nous appartient et qui doit nous revenir. L'expression pourra paraître extraordinaire, mais la chose n'est pas ordinaire dans nos mœurs. La jurisprudence d'Athènes se trouve ici conforme à celle des Hébreux chez lesquels une pupille appartenait de même au plus proche parent.

voulût épouser la pupille, ils contribuèrent, chacun pour leur part, à sa dot. On appelait *è epiclèros* (1) la pupille, soit qu'elle fût riche ou pauvre, soit qu'elle eût des biens ou qu'elle n'en eût pas : *clèros kai epiclèros*, c'était la pupille et ses biens. Si un mari pouvait léguer sa femme en mourant, à plus forte raison un père pouvait léguer ou sa fille ou ses filles avec une dot, ou avec leur succession. Un article bien extraordinaire dans la jurisprudence d'Athènes (c'est Isée qui le dit formellement dans un de ses plaidoyers), c'est que si un père avait marié sa fille pendant sa vie, le plus proche parent, si le père mourait sans laisser de fils légitimes, pouvait la revendiquer et l'arracher des bras de son époux.

Nous avons dit plus haut, d'après Plutarque, que Solon ordonna que les mariées ne porteraient à leurs maris que trois robes et quelques meubles de peu de valeur ; mais cette loi a besoin d'explication. Il est certain, surtout d'après les plaidoyers de Démosthène, qu'on donnait même aux filles qui n'étaient pas uniques, une dot qui s'appelait *proiax* ; mais outre cette dot, on y ajoutait des robes et quelques meubles, laquelle addition à la dot se nommait *phernè* ou *phernai*. Or,

(1) J'avais toujours cru que *è epiclèros* signifiait une héritière, et supposait un héritage ; mais plusieurs passages de Démosthène m'ont appris que *è epiclèros* était en général une pupille, soit qu'elle eût des biens, soit qu'elle n'en eût pas.

Solon voulant réprimer le luxe, ordonna qu'on ne pourrait ajouter à la dot que trois robes et quelques meubles de peu de valeur. C'est là, je crois, et Samuel Petit pense de même, le vrai sens de la loi de Solon citée par Plutarque, et ce qu'il faut entendre par le mot *phernai* qu'emploie ce judicieux écrivain. On ne pouvait toucher à la dot d'une femme; et si le mari avait contracté des dettes, le créancier ne pouvait saisir la dot de la femme, qui avait droit de la retirer ou de la mettre à couvert.

Les adultères étaient fréquens chez les Grecs, quoiqu'ils n'y fussent pas sans punition. Une loi de Solon permettait de tuer un adultère pris en flagrant délit : les adultères riches pouvaient se racheter de la peine qu'ils méritaient, moyennant une somme d'argent; les pauvres subissaient une peine infamante. Celui qui gardait sa femme surprise en adultère, se déshonorait. Il était défendu aux femmes adultères d'entrer dans les temples publics; si elles le faisaient, on pouvait les insulter impunément, arracher leur parure, les maltraiter de paroles et même d'actions, pourvu qu'on ne les blessât point. On ne regardait comme fils légitimes, que ceux qui étaient nés d'un père citoyen et d'une mère citoyenne : les autres étaient bâtards, n'ayant aucun droit à la succession, et ne pouvant participer ni aux titres ni aux privilèges de citoyens. Ils s'assemblaient dans un lieu d'Athènes, nommé le Cynosarge; c'était là qu'on examinait

s'ils étaient vraiment fils de ceux qu'ils disaient leurs pères. On nommait l'enfant, dix jours après sa naissance; on faisait un sacrifice suivi d'un festin, ce qui s'appelait *decatèn poièsai*, *thuein*, *apothuein*, *estiasai*. Avant de parler des différens registres sur lesquels étaient inscrits les jeunes Athéniens, il faut dire un mot de toutes les divisions du peuple d'Athènes.

Lois concernant les enfans mâles, jusqu'à ce qu'ils fussent inscrits sur les registres des citoyens.

Le peuple d'Athènes était divisé, 1.^o en tribus ou tiers de tribus, *phulai*, *ai trittues*; les citoyens qui composaient une tribu, se nommaient *phuletai*: 2.^o en bourgs *dèmoi*; *dèmotai* est le nom qu'on donnait aux citoyens qui formaient un bourg (1): 3.^o en curies ou paroisses, *phratriai*; on appelait *phratores*, les citoyens des curies: suivant Harpocracion, il devait y avoir trente curies, puisqu'il y avait dix tribus, et que chaque tribu renfermait trois curies: 4.^o enfin les curies se subdivisaient en trente familles *genè*; les citoyens de ces familles se nommaient *genètai* ou *genètai*. Les trente familles qui compo-

(1) Nous avons parlé suffisamment, dans le précis historique, des tribus et des bourgs: nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs.

saient les curies, avaient des sacrifices communs qu'elles faisaient à certains dieux.

Il faut distinguer dans les vingt premières années des jeunes Athéniens, plusieurs époques qu'il n'est pas facile de marquer. Après avoir comparé les divers sentimens des auteurs, et m'être rappelé plusieurs passages de Démosthène, voici l'opinion qui m'a paru la plus probable. Depuis un an jusqu'à sept, c'était ordinairement le temps où l'on présentait ses enfans aux citoyens de sa curie, *eis-agein eis tous phratoras*; on les faisait inscrire sur un registre : on immolait une victime dont on partageait les chairs à ceux qui étaient présens : cette cérémonie se faisait le troisième jour des fêtes apaturiennes (1). Si les citoyens de la curie croyaient que l'enfant n'était pas légitime, ils ne s'en rapportaient pas au serment du père; mais ils décidaient entre eux, et prononçaient que l'enfant ne devait pas être reçu dans la curie. On pouvait les attaquer en justice sur leur refus de rece-

(1) On appelait *fêtes apaturiennes* ou *apaturics*, des fêtes qui se célébraient à Athènes dans le mois Pyanepsion (Janvier), pendant quatre jours. J'ignore, au reste, si un père ne présentait pas une seconde fois ses fils à la curie dans un âge plus avancé, ou si, par la suite des temps, il les présenta plus tard; il paraît certain qu'il y présentait ses filles lorsqu'elles étaient en âge d'être mariées, et que le jour de cette présentation, il donnait un repas nommé *gamèlia*, qui était aussi le nom du repas de noce que donnait l'époux le jour de son mariage.

voir l'enfant, et montrer qu'ils avaient eu tort de ne le pas recevoir. Si quelqu'un disputait à l'enfant d'être de la curie où on le présentait, il pouvait retirer la victime de l'autel, et alors il courait les risques d'un procès qu'on était en droit de lui intenter. A quatorze ans commençait l'âge de puberté, ce qui s'appelait *ébésai* ; on était pour lors au nombre des *ephièboi*. Deux ans après l'âge de puberté, *epidiètes ébésai*, était une époque intéressante : je ne sais pas si tous les jeunes Athéniens étaient majeurs à cet âge, et censés hommes ; mais on peut l'assurer de ceux qui étaient pupilles, de ceux qui, n'ayant pas de père, étaient sous la puissance de tuteurs. Démosthène perdit son père à sept ans (1) ; il fut dix ans en tutèle, et après ces dix ans, prenant la robe virile, il attaqua ses tuteurs pour malversation dans la tutèle. Il est probable que ceux qui avaient leur père, n'étaient majeurs, n'étaient leurs maîtres, *kurioi eautôn*, sui

(1) *A sept ans*, non pas accomplis, car alors Démosthène n'aurait été majeur qu'à dix-sept ans ; or, il est certain que les pupilles étaient majeurs à seize. Suivant le calcul de Denys d'Halicarnasse, Démosthène plaida contre ses tuteurs sous le dix-huitième archonte depuis sa naissance ; d'où l'on pourrait conclure qu'il aurait été alors dans sa dix-huitième année. Mais, sans doute, Démosthène était né à la fin de l'archontat de Démophile, et au commencement de celui de Timocrate ; de façon qu'il n'avait réellement que seize ans accomplis, et qu'il commençait sa dix-septième année lorsqu'il intenta procès à ses tuteurs.

juris, avec pouvoir de disposer de leurs biens, qu'à vingt ans ; car c'était alors qu'ils étaient inscrits sur le registre des hommes, sur le registre des citoyens, sur le registre du bourg de leur père, *eis to lexiarchicon grammateion* (1) : on leur faisait prêter serment ; et c'était en vertu de cet acte public et solennel qu'ils devenaient citoyens et membres de l'état. Lorsqu'un éphèbe prenait la robe virile, et était mis au nombre des hommes, il subissait une épreuve ou examen (2) *dokimasia*, et l'on disait de lui *dokimasteis anèr*. Nous avons passé une époque qui n'est pas à négliger, c'est l'âge de dix-huit ans, auquel âge les éphèbes étaient inscrits sur le registre des jeunes Athéniens constitués à la garde des frontières, *tôn peripolôn* : ils remplissaient cette fonction pendant deux ans jusqu'à la vingtième année. En leur mettant les armes à la main, leur faisait-on prêter un serment cité dans quelques auteurs sous le nom de serment des éphèbes, ou bien ce serment était-il celui qu'on prêtait à vingt ans ? c'est ce que je ne puis décider. Voilà ce que j'ai trouvé de plus

(1) Quoique les pupilles fussent majeurs et censés hommes à seize ans accomplis, je ne crois pourtant pas que cette majorité fût entière ; il y avait sans doute des restrictions que je ne puis marquer.

(2) Cet examen consistait *in pudendorum inspectione*, selon Samuel Petit, d'après Aristote ; et les Romains imitèrent long-temps en ceci les Athéniens.

satisfaisant dans des questions difficiles , qui ne sont peut-être si embarrassantes , que parce que les usages ont changé , et que les auteurs n'ont point parlé des mêmes temps.

Lois pour les tutèles.

Nous venons de dire que les enfans mâles qui avaient perdu leur père , étaient en tutèle jusqu'à l'âge de seize ans , qu'à cet âge ils faisaient rendre compte à leurs tuteurs. Les lois et les juges étaient toujours favorables aux pupilles , et cela devait être , puisque la justice doit surtout protéger la faiblesse : ils étaient mis sous la protection de l'archonte , qui leur nommait des tuteurs , quand leur père n'en avait point nommé dans son testament. On faisait rendre un compte exact des tutèles ; il y avait cependant des règles pour que les tuteurs ne fussent pas trop inquiétés. Lorsque , les comptes étant débattus , on avait fait avec eux un accommodement , on ne pouvait guère revenir et les poursuivre en justice : on ne pouvait plus les attaquer , lorsqu'on avait laissé couler cinq ans après les comptes rendus.

Lois pour l'adoption.

Si la nature n'avait point donné d'enfans à un citoyen , il pouvait adopter celui qu'il jugeait à propos , et le rendre par l'adoption héritier de tous

ses biens; mais il fallait qu'il n'eût pas d'enfans légitimes, soit mâles ou femelles; ceux-ci, appelés *oi paides gnésioi*, avaient seuls droit à la succession de leur père; les adoptifs *oi poiètoi* ou *oi eispoiètoi*, n'avaient droit à la succession qu'au défaut des enfans légitimes, et ne partageaient également avec eux, que dans le cas où les enfans légitimes étaient nés après l'adoption. On ne pouvait adopter qu'un vrai citoyen; on ne pouvait pas adopter son bâtard, à moins qu'il n'eût obtenu le droit de cité. Je ne sais s'il y avait un âge au-delà duquel un citoyen ne pût être adopté; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on pouvait l'être avant et après vingt ans. Un père avait droit de renoncer un fils légitime, sans doute, pour des causes graves; à plus forte raison pouvait-il renoncer un adoptif. Il paraît qu'il n'était pas nécessaire qu'on fût marié, ou qu'on eût été marié pour adopter. Dans le plaidoyer de Démosthène contre Léocharès, un nommé Léocrate prétend avoir été adopté par un certain Archiade qui était resté garçon, et celui qui plaide, n'attaque pas l'adoption dans cette partie, supposé que Léocrate ait été réellement adopté par Archiade vivant. Lorsqu'on avait adopté quelqu'un, on le présentait à sa curie, qui le recevait s'il était vraiment citoyen: on le faisait aussi inscrire sur les registres de son bourg, car l'adoptif changeait de curie et de bourg. Un adoptif pouvait retourner dans sa famille naturelle; mais il fallait qu'il laissât un fils légitime dans la

maison dans laquelle il avait été adopté, et qu'il abandonnait. Selon Démosthène, dans le même plaidoyer contre Léocharès, un adoptif ne pouvait pas en adopter un autre, ni même disposer par testament, des biens dont il était devenu l'héritier par adoption. Est-ce une prétention d'avocat? ou parlait-il d'après une loi reçue et un usage constant? Si l'adoptif mourait sans enfans, les biens retournaient à la famille de celui qui l'avait adopté. On donnait quelquefois un fils adoptif à un homme mort, pour faire revivre le nom du défunt (car l'adoptif prenait le nom de celui par lequel il était adopté); et pour rendre l'enfant héritier de tous ses biens; mais dans ce cas, l'enfant devait être de la branche du mort: on pouvait attaquer l'adoption et la faire casser s'il n'en était pas. Si les parens négligeaient de faire revivre le nom d'un citoyen mort, l'archonte, premier magistrat de la ville, se chargeait de ce soin, et adoptait pour le défunt quelqu'un de sa branche, ou du moins, sans doute, quelqu'un de ses plus proches, qui prenait son nom.

Lois pour les successions.

Nous avons parlé plus haut, d'après Plutarque, de la liberté qu'avait accordée Solon de donner tout son bien à qui l'on voudrait, quand on était sans enfans; et des restrictions qu'il avait mises à cette liberté; il est une restriction dont Plutarque ne parle pas, mais qui existait sans doute: je ne

puis penser qu'il fût permis de léguer son bien à des étrangers qu'il n'était point permis d'adopter. Ni les femmes, ni les enfans, ni les esclaves, ne pouvaient tester : on ne pouvait disposer de sa fortune, par testament, qu'à l'âge de vingt ans. Un père léguait ordinairement une dot à sa fille, lorsqu'il laissait des fils : s'il n'en léguait pas, il est certain qu'il lui en était dû une suivant l'étendue de la fortune laissée. Je croirais avec Samuel Petit, d'après un passage du plaidoyer d'Isée sur la succession de Pyrrhus, que la dot devait être au moins la dixième partie des biens laissés par le père.

La matière des successions n'est pas facile à éclaircir : voici cependant ce qui m'a semblé le plus probable, après avoir bien examiné et conféré les passages des orateurs qui en ont parlé. Lorsqu'un citoyen mourait laissant des enfans mâles, ils partageaient tous également sa succession ; s'il laissait des enfans mâles et femelles, les mâles partageaient de même, seulement ils étaient obligés de remettre à leurs sœurs une certaine dot pour leur mariage : s'il ne laissait que des filles, les plus proches parens pouvaient revendiquer la succession, mais il fallait qu'ils revendiquassent les filles avec la succession ; ils ne pouvaient revendiquer l'une sans les autres : s'il ne laissait ni filles, ni garçons, ses frères ou sœurs, les enfans ou petits-enfans de ses frères ou sœurs, héritaient de ses biens, sans que les mâles eussent l'avan-

tage : s'il ne lui restait ni frère, ni sœur, ni neveu, ni nièce dans aucune génération, ses cousins et enfans de ses cousins héritaient de lui, les mâles ayant alors la préférence : s'il n'existait ni cousins, ni enfans de cousins, ni du côté de son père, ni du côté de sa mère, alors les seuls plus proches parens du côté de son père héritaient de sa fortune ; ceux du côté de la mère étaient exclus.

Un héritier par testament et un adoptif ne pouvaient posséder la succession du défunt sans la revendiquer, c'est-à-dire, sans se présenter au juge, et sans lui déclarer le droit qu'ils avaient à la succession. Il n'y avait que les enfans légitimes qui ne fussent pas tenus à remplir cette formalité, et qui pussent entrer en possession de leur patrimoine sans aucune forme préalable.

Il y avait, pour revendiquer une succession, une forme particulière dont il est parlé dans plusieurs plaidoyers d'Isée, et qui, suivant Démosthène, était regardée comme odieuse. Cette forme s'appelait en grec *diamarturia*. C'était une opposition qu'on faisait en venant affirmer que ceux ou celles qui possédaient ou qui revendiquaient la succession, n'y avaient aucun droit. Cette opposition arrêtait toutes les autres poursuites judiciaires. Il fallait attaquer l'opposant, qui avait déposé une somme entre les mains du juge, et qui perdait cette somme, s'il était décidé que son opposition et son affirmation portaient à faux.

Lois pour le commerce.

Le commerce est un échange d'effets pour d'autres effets, ou d'effets quelconques pour des pièces de métal auxquelles on a attaché un certain prix. Les principales productions de l'Attique étaient l'argent, les figes et les olives. Les Athéniens avaient sur le mont Laurium des mines d'argent très-fécondes; un grand nombre de particuliers faisaient valoir ces mines au nom de l'état dont ils les tenaient à ferme : il y avait des lois particulières pour cet objet, dont il est parlé dans Démosthène. Le territoire d'Athènes n'était point très-fertile en blés; mais outre le miel du mont Hymette qui était renommé, il produisait beaucoup d'olives et de figes. On ne pouvait pas disposer à sa volonté des productions de ses terres, ni les transporter où l'on voulait : il y avait, par exemple, des lois qui défendaient, sous les peines les plus rigoureuses, de transporter hors de l'Attique les olives et les figes.

Ce serait une erreur, pour le dire en passant, de croire que les particuliers ont un droit absolu sur leurs propriétés. En nous réunissant avec d'autres hommes, nous avons fait avec la société une espèce de pacte tacite par lequel nous nous engageons à lui rendre des avantages pour ceux que nous en retirons. Tous les membres d'un état ne

sont pas cultivateurs ; les uns sont marchands, les autres commerçans , d'autres artisans , d'autres soldats , d'autres laboureurs et cultivateurs. Les particuliers qui servent dans les troupes , ceux qui vendent , qui commercent , ceux qui vivent de quelque art ou métier , ont un droit réel sur le produit du travail ou des fonds de ceux qui labourent et qui cultivent ; ils ont droit d'exiger d'eux leur subsistance , puisqu'ils les défendent au péril de leur vie , puisqu'ils leur fournissent des vêtemens et les autres choses nécessaires , utiles ou commodes. N'ayant aucune autorité sur eux , ils ne peuvent pas leur aller demander eux-mêmes de quoi se nourrir , ni leur faire rendre compte de leurs productions ; mais le gouvernement , qui s'occupe de l'intérêt de tous , doit veiller à ce que tous les membres de la société se prêtent de mutuels secours , et se procurent des avantages réciproques ; il doit obliger , par exemple , les laboureurs et les cultivateurs , non à échanger avec tels ou tels le produit de leur travail ou de leurs fonds , mais à en vivifier le corps de la société partielle dont ils sont membres , et dont l'état prend en main les intérêts.

Mais je reviens à mon sujet. Quoique le territoire d'Athènes , comme je l'ai dit , ne fût pas fertile en grains , ayant de bons ports et une excellente marine , elle y suppléait par le commerce sur mer ; elle tirait

beaucoup de blé de l'Hellespont et surtout du Bosphore. Il y avait des lois pour ce commerce : on infligeait les dernières peines à quiconque faisait le commerce de blés pour un autre port que celui d'Athènes, et afin d'encourager les dénonciations, on adjugeait au dénonciateur la moitié des objets dénoncés. On ne croyait pas devoir abandonner la subsistance des peuples à l'incertitude des événemens, au caprice et à l'avidité des commerçans. Persuadés, pour tout le reste, que la liberté est l'âme du commerce, les Athéniens pensaient qu'ils devaient la restreindre et l'asservir à de certaines règles pour une denrée de première nécessité. Il y avait peine de mort contre tout homme qui achèterait plus de cinquante *phormes* ou mesures de blé (1), tant on redoutait le monopole, tant on était attentif à l'empêcher, et sévère à le punir.

Les lois étaient favorables aux commerçans fidèles : quiconque dénonçait, accusait, inquiétait sans raison des commerçans, pouvait être poursuivi au criminel, cité devant les thesmothètes et traîné en prison : si l'accusateur n'obtenait pas la cinquième partie des suffrages, ou s'il ne se désistait pas de son accusation, il était condamné à payer mille drachmes au trésor. On donnait six mois de

(1) Les savans ignorent à quoi répond chez nous la mesure qui était appelée *phormos* chez les Athéniens.

l'année aux commerçans pour leurs procès depuis la fin de novembre jusqu'au commencement de juin ; et on leur faisait prompte justice avant ce terme : on avait attention qu'ils ne fussent point arrêtés pour leur départ.

La façon la plus ordinaire de faire valoir son argent , était de le placer sur des vaisseaux , de le prêter à des commerçans , à certains intérêts et à certaines conditions : on faisait , en présence de témoins , un acte qui marquait cet intérêt avec les conditions , et on le déposait entre les mains d'un tiers. Non-seulement il n'était pas permis à un commerçant d'Athènes de transporter ni blé ni autres marchandises dans un autre port que celui d'Athènes, *eis allo ti emporion è to Athènaion*, mais même il lui était défendu de prêter son argent à un commerçant infracteur de la loi ; si on le lui prêtait , on se rendait complice de son infraction , on s'exposait à une punition , et l'on ne pouvait obtenir action du magistrat contre son débiteur.

Dans le commerce sur mer , on pouvait prêter , selon les règles , de deux façons : pour voyages depuis Athènes jusqu'à une ville désignée , et depuis cette ville jusqu'à Athènes , ce qui s'appelait *daneisma amphoteroploun* ; ou seulement pour voyages depuis Athènes jusqu'à une ville marquée , jusqu'à Rhodes , par exemple , ce qui se nommait *daneisma eteroploun*. En prêtant sur un vais-

seau, on entraît dans toutes les pertes qu'il faisait, et dans tous les risques qu'il courait. L'emprunteur était obligé de mettre sur le vaisseau, en marchandises, le double de la valeur de l'argent qu'il avait emprunté. Ces marchandises, qu'il devait échanger pour d'autres, étaient le gage de la créance, aussi bien que celles qu'il rapportait en échange, et que le prêteur pouvait saisir, si on ne lui rendait pas son argent avec les intérêts convenus.

Il y avait des intérêts défendus par la loi : il y en avait qu'elle permettait et qu'elle autorisait (1). Tous les intérêts s'exigeaient par mois, *tokos emmènos*. On en distinguait deux principaux, celui de l'argent prêté sur terre, *tokos eggeios*, et celui que produisait l'argent prêté sur un vaisseau, *tokos nautikos*. Ce dernier n'était pas fixé; il était plus ou moins considérable, suivant que la navigation était plus ou moins longue, plus ou moins périlleuse; suivant qu'on l'avait stipulée, ou d'Athènes

(1) L'orateur Lysias cite une loi de Solon, qui abandonnait les intérêts à la volonté du prêteur; mais les intérêts marqués dans Démosthène, comme usités de son temps, et une loi rapportée par le scholiaste Ulpien, qui défendait d'en prendre de trop considérables, annoncent qu'on avait réformé cette loi, et qu'on avait cru devoir mettre des bornes à l'avidité des prêteurs.

jusqu'à telle ville seulement, ou d'Athènes jusqu'à telle ville, avec le retour de cette ville au Pirée.

Il est parlé dans les auteurs de quatre autres sortes d'intérêts : *Tokos ephektos*, c'était une obole chaque mois par drachme, ou le sixième denier; car six oboles font une drachme. Cet intérêt se nomme encore *epôbelia* : c'est le nom donné à l'amende imposée à quiconque, accusant quelqu'un de lui avoir fait tort, concluait contre lui à une certaine somme; s'il succombait, il était condamné à lui payer le sixième de cette somme. *Tokos epitritos*, c'était le troisième denier, ou deux oboles par drachme chaque mois. *Tokos epi drachmé*, c'était chaque mois une drachme par mine, ou par cent drachmes (la mine valait cent drachmes), c'est-à-dire douze drachmes par cent drachmes chaque année : c'était l'intérêt le plus usité du temps de Démosthène. *Tokos epogdoos*, c'était l'intérêt par année de quatre-vingt-seize pour six cents, ou de seize pour cent, huit oboles par mine chaque mois. Les deux premiers intérêts paraissent exorbitans, et n'ont aucune proportion avec les deux autres; je doute qu'ils fussent autorisés par la loi.

Voilà tout ce que j'avais à dire sur les lois d'Athènes : je n'ai point prétendu, je le répète, en donner un traité complet, mais seulement parler des lois principales, le plus souvent citées dans Démosthène. Je n'ai rien dit des lois concernant les meurtres et les vols; Démosthène les expose et les

développe assez clairement dans ses harangues contre Aristocrate et Timocrate : il suffira, pour s'instruire de ces lois, de lire les discours avec quelque attention.



DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE

Des royaumes, provinces, villes, places et ports dont il est parlé dans les harangues de Démosthène et d'Eschine (1).

A

ABDÈRE, ville maritime de la Thrace, près et à l'orient du fleuve Nessus : c'était la patrie du philosophe Démocrite.

ABYDOS, ville de l'Asie mineure, sur l'Hellespont, vis-à-vis de Sestos, où Xerxès fit faire un pont pour passer son armée; elle s'appelle aujourd'hui *Aïdo*.

ACANTHE, ancienne ville de Macédoine selon Pline, et de Thrace selon Etienne, sur le golfe Strymonien, dans la partie septentrionale de l'isthme où est le mont Athos : c'était anciennement un port de mer. Elle fut d'abord de Thrace, et ensuite de Macédoine, depuis les conquêtes de Philippe, ainsi que plusieurs autres villes dont on parlera dans la suite.

ACARNANIE, province d'Epire, en Grèce, séparée de l'Étolie au levant par le fleuve Acheloüs. C'est aujourd'hui une partie de la basse Albanie, et on la nomme *la Car-nia*.

ACHAÏE proprement dite, contrée de Grèce dans le Péloponèse, s'étendait le long du golfe de Corinthe, depuis

(1) Ce dictionnaire géographique a été revu par feu M. Barbeau de la Bruyère, qui avait fait une étude approfondie de la Géographie ancienne et moderne, et dont il reste plusieurs ouvrages sur cet objet.

la mer d'Ionic qui la baignait à l'ouest, jusqu'à la Sicyonie qui la bornait à l'est; elle avait au sud l'Arcadie et l'Elide. Les peuples de cette contrée s'appelaient *Achéens*.

ÆGÉE, voyez EGÉE.

AGORA ou FORUM, PTELÉE, LEUQUE ou LEUCA-ACTA ou ALBACTE, places de la Chersonèse, dont il est fait mention dans la septième philippique ou harangue sur l'Halonèse. Il n'en est parlé ni dans Etienne ni dans Strabon. M. Delisle met *Agora* ou *Forum* au milieu de la Chersonèse.

AINE, ville de Macédoine sur le golfe Thermaïque; on l'appelle aujourd'hui *Moncastro*.

ALE ou HALE, ville de Thessalie, voisine de Pharsale:

ALOPÉCONÈSE, ville de la Chersonèse, à l'entrée du golfe Mélane.

ALPONE, THRONIUM, NICÉE, trois villes appartenant aux Locriens-Epicnémides, et voisines du passage des Thermopyles; on les appelait, pour cette raison, villes de la Pylée. Cette Nicée est différente de Nicée dans la Bythinie, célèbre par le concile qui s'y tint contre Arius en 325.

AMBRACIE, ville d'Épire, près du golfe de même nom; elle s'appelle aujourd'hui *Arta*.

AMPHIPOLIS, ville d'abord de Thrace et ensuite de Macédoine, qui s'était appelée anciennement *Les-neuf-chemins*.

AMPHISSE, capitale des Locriens-Ozoles, à l'ouest de la Phocide.

ANDROS, une des îles Cyclades, dépendante des Athéniens.

ANTHEMONTE, ville de Macédoine.

ANTISSE, ville dépendante de l'île de Lesbos. Il y en avait encore ailleurs deux autres de ce nom, suivant Etienne.

ANTRONE ou **ANTRONIA**, ville de Thessalie, sur le détroit de l'Eubée, renommée par ses ânes d'une grandeur extraordinaire. *Ane d'Antrone* était passé en proverbe, pour dire un homme de grande stature et de peu d'esprit.

APOLLONIE, ville de Thrace, colonie des Milésiens. Il y avait un grand nombre de villes qui portaient ce même nom.

ARCADIE, contrée du Péloponèse, renommée par ses ânes et par ses pâturages. Elle répond au milieu de la Morée, qui est le nom moderne de la grande presqu'île du Péloponèse.

ARGINUSES, trois îles entre les villes de Mitylène et de Méthymne, villes de l'île de Lesbos. Elles sont connues par la victoire navale que les Athéniens y remportèrent sur les Lacédémoniens commandés par Callicratidas.

ARGOS, puissante ville du Péloponèse, capitale de l'Argie ou Argolide. Ce pays s'appelle aujourd'hui *la Sacanie*.

ARGURA, ville d'Eubée, dans le territoire de Chalcide.

ARTEMISE, promontoire de l'île d'Eubée, célèbre par la victoire navale remportée par les Grecs sur les Perses.

ASCRA, petite ville de Grèce dans la Béotie, patrie du poëte Hésiode.

ASIE, la plus grande partie du monde, des trois que les anciens ont connues, était séparée de l'Europe par le Tanaïs, et de l'Afrique par la mer Rouge et l'isthme de Suez. Les anciens distinguaient dans l'Asie plusieurs parties, qui avaient chacune leurs divisions particulières et un nom particulier.

ASIE MINEURE était ce pays presque carré, qui a le Pont-Euxin au nord, la Propontide et la mer Egée à l'ouest, l'extrémité de la mer Méditerranée au sud, la Syrie et

la Grande-Arménie à l'est : on appelle aujourd'hui l'Asie mineure , *la Natolie*.

ASIE SUPÉRIEURE était à l'est de l'Asie mineure , et comprenait la Mésopotamie , la Perse , les Indes , etc.

ASOPE, rivière de Grèce , dans la Béotie. Elle avait sa source auprès de la ville de Platée , en Phocide , passait par la campagne de Thèbes , et allait se jeter dans l'Euripe , à l'orient d'Orope , entre la ville d'Aulide et le promontoire Delphinium. On la nomme encore aujourd'hui *Asopo*. Il y avait dans la Grèce deux autres rivières de ce même nom.

ATHÈNES, capitale de l'Attique , une des plus puissantes villes de la Grèce , s'appela d'abord *Cécropie* , de Cécrops son premier roi , et prit ensuite le nom d'Athènes , lorsqu'Amphictyon , son troisième roi , l'eut consacrée à Minerve nommée en grec *Athenè*. C'est aujourd'hui *Athines* , ville de la Livadie.

ATHOS , montagne fort célèbre , d'abord de Thrace et ensuite de Macédoine , que la fable dit avoir pris son nom du géant Atho. On a prétendu que Xerxès l'avait percée pour faire passer sa flotte à travers. Elle s'appelle aujourd'hui *Agios-Oros* , c'est-à-dire , le Mont-Sacré , à cause du grand nombre de monastères grecs qui y sont construits.

ATHRONE. Eschine parle d'une ville de ce nom , dans sa première lettre. Elle ne devait pas être éloignée de l'île de Crète et de la ville de Rhodes : il n'en est fait mention ni dans Strabon ni dans Etienne.

ATTIQUE , pays d'Athènes , à l'est de la Grèce , entre la mer Egée , la Béotie et le pays de Mégare. L'Attique contenait beaucoup de villes et de bourgs ; c'est aujourd'hui un canton de la Turquie européenne , dans la Livadie.

B

BÉOTIE, contrée de Grèce, qui confinait à l'Attique et au pays de Mégare du côté du sud; à la Phocide et aux Locriens-Epicnémides du côté du nord: c'est aujourd'hui une partie de la Livadie, connue sous le nom de *Stramalite*.

BERRHÉE ou **BERRHOÉ**, en grec *Eërroia*, ville de Macédoine. C'est probablement la même qu'Étienne appelle *Eeroè* ou *Beroia*, et qui, selon Pline, était une des principales villes de Macédoine, la première après Pella.

BITHYNIE, pays d'Asie, dans la partie septentrionale de l'Asie Mineure, qui avait au nord le Pont-Euxin, à l'ouest le Bosphore de Thrace et la Propontide, au sud la Mysie et la Phrygie, et à l'est la Paphlagonie. Ses villes principales étaient Chalcédoine, Nicée, Nicomédie, Héraclée, Apamée et Pruse, maintenant *Burse*.

BORISTHÈNE, ville et fleuve au nord-ouest du Pont-Euxin. La ville a aussi été appelée *Miletopolis*, *Olbie* ou *Olbiopolis*. Le fleuve est beaucoup plus célèbre que la ville, et est connu aujourd'hui sous le nom de *Nieper*.

BOSPHORE, c'est le nom que l'on donnait au détroit de Byzance, depuis appelé *Constantinople*. Il y avait deux Bosphores très-connus dans la géographie, le *Bosphore de Thrace* dont on vient de parler, et le *Bosphore Cimmérien* à l'est de la Chersonèse-Taurique, habitée par les Cimmériens, et que l'on appelle aujourd'hui la *Crimée* ou *Petite-Tartarie*. Démosthène nomme aussi Bosphore une ville ou fameux marché dans le Pont, où les Athéniens faisaient un grand commerce de blé: elle était au nord du Bosphore Cimmérien.

BUCHETTE, **PANDOSIE** et **ÉLATÉE**, étaient trois villes en Epire, dans la Cassiopée, du temps de Démosthène, et selon Strabon : d'autres les mettent dans la Thesprotie, les Cassiopéens ayant été rejetés vers les montagnes.

BYSANCE, fameuse ville de la Thrace, appelée aujourd'hui *Constantinople*.

C

CABYLE, petite ville de Thrace, vers le nord, et près du mont *Hemus*.

CALAURIE, île voisine de Trézène, à l'extrémité de l'Argolide, peu connue avant qu'elle eût servi de tombeau à Démosthène. Ce fut dans cette île que se réfugia cet illustre orateur, et qu'il prit du poison pour ne pas tomber entre les mains d'Antipater, ennemi de sa patrie.

CARDIE, ville considérable de la Chersonèse.

CARIE, contrée de l'Asie Mineure, au sud-ouest. Elle était bordée au nord par l'Ionie, à l'est par la Grande-Phrygie, au sud et à l'ouest par la mer Icarienne. Ses principales villes étaient Halicarnasse, Cnide et Mynde. Il ne reste que la dernière sous le nom de *Mendese* ou *Mentese*.

CARYSTE, ville d'Eubée.

CASSIOPÉE, contrée d'Epire.

CÉBRÈNE, **SCEPSIS** et **ILIUM**, trois villes de Phrygie dont il est parlé dans la harangue de Démosthène contre Aristocrate. Cet *Ilium* n'était pas la même que la fameuse ville de Troie.

CÉE ou **CÉOS**, île de la mer Egée, patrie du poëte Simonide.

CÉPHALÉNIE, grande île au nord-ouest du Péloponèse.

CÉPHISE, fleuve de la Phocide, sur lequel était bâtie Elaté.

CHALCÉDOINE, ville de l'Asie Mineure, à l'entrée du Bosphore de Thrace, dans la Bithynie. Cette ville n'est plus aujourd'hui qu'un village, après avoir été fameuse dans l'antiquité.

CHALCIS ou CHALCIDE, capitale de l'Eubée. *Négrepont* est le nom moderne de l'une et de l'autre.

CHÉLIDONIENNES (les) et les CYANÉES, îles au-delà desquelles, selon le traité fait par les Athéniens avec Artaxerxès, ses vaisseaux de haut bord ne pouvaient voguer pour venir dans les mers de Grèce. Les *Chélidoniennes* étaient au midi sur les côtes de Lycie ou de Pamphylie (dans l'Asie Mineure); et les *Cyanées* étaient au nord, dans le Pont-Euxin, des deux côtés du Bosphore de Thrace.

CHÉRONÉE, ville de Béotie, près de laquelle Philippe remporta sur les Athéniens une victoire qui le rendit maître de la Grèce.

CHERSONÈSE, voyez QUERSONÈSE.

CHIO, île de la mer Egée, sur la côte de l'Asie Mineure, entre les îles de Lesbos et de Samos : elle était autrefois renommée pour ses excellens vins, et l'est encore.

CHYPRE, voyez CYPRE.

CILICIE, province de l'Asie Mineure, bornée au sud par la Méditerranée, à l'ouest par la Pamphylie, à l'est par la Syrie, et au nord par le mont Taurus.

CIRRHÉE, plaine aux environs de Cirrhe ou Cyrtha, ville de Phocide, près le mont Parnasse.

- CITHÉRON, montagne de Béotie, consacrée à Bacchus.
- CITTIE ou CITTIUM ou CITIUM, ville de Cypre. Il est parlé dans le plaidoyer de Démosthène d'un Antipater, Cittien d'origine, *kittia*, Suidas dit *kities* avec un seul *t*. Au reste, Suidas est le seul qui parle de cette ville.
- CLÉONE, ville de l'Argolide, dans le Péloponèse, était située entre les villes d'Argos et de Corinthe.
- COLIADE, petit promontoire de l'Attique, près de Phalère.
- CORCYRE, île de la mer Ionienne, se nomme aujourd'hui *Corfou* : la capitale se nommait aussi *Corcyre*.
- CORESSE, ville des Céciens, ou habitans de l'île de Céc ou Cia, près du promontoire Sunium de l'Attique.
- CORINTHE, l'une des plus célèbres villes de la Grèce, dans le Péloponèse : c'est aujourd'hui *Coranto*, dans la Sacanie en Morée. Elle est sur l'isthme qui porte son nom; entre le golfe de Lépante et celui d'Engia. Le premier se nommait autrefois le golfe de Corinthe, et le second, golfe *Saronique*.
- CORONÉE, ville de Béotie, fondée par Corone, fils de Thersandre.
- CORSIES, petite ville de Béotie, dont on ignore la position. Il en est parlé dans la harangue de Démosthène sur les prévarications dans l'ambassade.
- COS ou CÔ, grande île de la mer Egée, sur la côte de la Doride, dans l'Asie Mineure : c'est aujourd'hui l'île de *Stanchio* ou de *Langio*.
- COTYLÉE, montagne de l'Eubée, près d'Erétrie.
- CRÈTE, aujourd'hui *Candie*, île très-considérable de la Grèce, située entre les deux mers, que les anciens appelaient *Egée* et de *Lybie*. Elle était extrêmement peuplée, et l'on dit qu'elle avait jusqu'à cent villes.

CRITHOTE et ÉLÉONTE, petites villes de la Chersonèse de Thrace.

CROBYLE. Aucun auteur ne parle de cette ville, dont il est seulement fait mention dans la lettre de Philippe aux Athéniens.

CUMES, la plus belle et la plus grande ville de l'Eolide, province d'Asie.

CYANÉES, voyez CHÉLIDONIENNES.

CYCLADES, îles de la mer Egée ou de l'Archipel, ainsi nommées à cause de leur situation en forme de cercle; on en compte jusqu'à seize.

CYPRE ou CHYPRE, grande île d'Asie, à l'extrémité orientale de la Méditerranée. Elle renfermait trois royaumes, et était fort célèbre dans l'antiquité.

CYRÈNE, ville de Lybie, bâtie par le Lacédémonien Battus. Ça été la patrie de plusieurs philosophes fameux.

CYTHNE et SYPHNE, villes de Grèce, obscures et peu connues. Etienne fait mention de Cythne comme d'une des îles Cyclades. Si c'est des habitans de cette île que Démosthène parle lorsqu'il nomme les Cythniens dans sa harangue *sur le gouvernement de la république*, sans doute qu'ils étaient peu estimés. SYPHNE n'est citée que dans Démosthène, et l'on ignore absolument sa position.

CYTINIE, une des trois villes des Doriens près du mont *Æta*, qui séparait ces peuples de la Thessalie.

CYZIQUE, ville célèbre de la Propontide, ou mer de Marmara, encore aujourd'hui connue sous le nom de *Cyzico*.

D

DÉCÉLIE était un fort de l'Attique, au nord d'Athènes; les

Lacédémoniens s'en emparèrent pendant la guerre du Péloponèse , et il devint si fameux, qu'il donna son nom à la dernière partie de cette guerre qui fut nommée *guerre décélifique*.

DÉLOS, petite île de la mer Egée , et l'une des Cyclades , célèbre chez les poètes par la naissance d'Apollon et de Diane.

DELPHES , ville de Grèce dans la Phocide , fameuse par le temple et l'oracle d'Apollon : ce n'est plus qu'un amas de ruines sur lesquelles on a bâti un petit village nommé *Castri*, entre Salone et Livadia.

DODONE, ville d'Épire , auprès de laquelle il y avait une forêt consacrée à Jupiter , et dont on disait que les chênes rendaient des oracles. Au milieu de cette forêt était un temple bâti en l'honneur de Jupiter Dodonéen.

DORIE ou **DORIDE**, contrée de l'ancienne Grèce , bornée au nord par la Thessalie , au sud par l'Étolie et les Locriens-Ozoles , à l'est par la Phocide , et à l'ouest par l'Acarnanie Il y avait une autre **DORIDE** dans l'Asie Mineure , en Carie , où étaient des colonies doriennes qui y avaient bâti Halicarnasse , etc.

DORISQUE, ville et plaine de Thrace , où Xerxès fit la revue de son armée.

DRONGYLE, petite ville ou village de Thrace , dont on ignore la position.

DRYME, ville de Phocide : il paraît qu'elle était voisine du mont Parnasse , puisque Pline joint son territoire avec celui de Daulia ou Daulis.

DRYS, ville de Thrace , proche Byzance , dont on ne sait pas la situation.

E

- ECBATANE, grande ville de Médie; et SUZE, capitale de la Susiane. Les rois de Perse passaient l'été à Ecbatane, et l'hiver à Suze.
- ECHINE, ville d'Acarnanie, bâtie par Echinus. Il y en avait une autre du même nom dans la Phtiotide, contrée orientale de la Thessalie.
- ETIONÉE, l'un des promontoires du Pirée, dans l'Attique.
- EGÉE ou ÆGÉE, mer, aujourd'hui l'*Archipel*, partie de la Méditerranée.
- EGINE, île de la mer Egée, entre l'Argolide et l'Attique, aujourd'hui *Engia*.
- EGOS-POTAMOS, c'est-à-dire, *la rivière de la Chèvre*, dans la Chersonèse de Thrace, au nord de Sestos : les Athéniens y furent entièrement défaits par les Lacédémoniens.
- EGYPTE, pays d'Afrique, fort connu, au sud de l'île de Crète, et qui tient à l'Asie par l'isthme de Suez.
- EIONE, ville d'abord de Thrace et ensuite de Macédoine; sur la rive gauche du Strymon, à mille pas au-dessous d'Amphipolis. Le fleuve et la ville se nomment aujourd'hui *Stramona*.
- ELATÉE, grande ville de Grèce, dans la Phocide, sur le fleuve Céphise.
- ELÉE ou ELÆA, ville de l'Eolide, dans l'Asie Mineure. Il ne faut pas la confondre avec Elis ou Elide.
- ELÉONTE, petite ville de la Chersonèse de Thrace.
- ELEUSIS, ville de l'Attique, où il y avait un fameux temple de Cérés.

- ELIS** ou **ELIDE**, ville et pays du Péloponèse, à l'ouest. Cette contrée s'appelle aujourd'hui le *Belvédère* : on y voyait autrefois à Olympie ou Pise, un fameux temple de Jupiter Olympien, près duquel les Grecs célébraient des jeux tous les quatre ans.
- ENIE**, petit pays de Grèce en Thessalie, vers la source du Sperchius : Eniens, habitans de ce pays.
- EOLIE** ou **EOLIDE**, petite contrée de l'Asie Mineure, au bord de la mer Egée où elle se terminait à l'ouest, bornée au nord par la grande Nysie, à l'est par la Lydie, et au sud par l'Ionie : c'est aujourd'hui une partie de la *Natolie* propre.
- EPHÈSE**, ville de l'Ionie, contrée de l'Asie Mineure. Les Turcs appellent aujourd'hui cette ville *Ajasalouc*, et les Italiens *Efeso* : elle est dans la Natolie propre, sur l'Archipel, à l'embouchure de la rivière de Chiaï (appelée autrefois le Caystre), et vis-à-vis de l'île de Samos. Ephèse était célèbre dans l'antiquité païenne par son temple de Diane, qui passait pour une des merveilles du monde.
- EPIDAMNE**, ville d'abord d'Illyrie et ensuite de Macédoine, aujourd'hui *Durazzo*, dans l'Albanie.
- EPIRE**, grande contrée de la Grèce, près la mer Ionienne, à l'ouest de la Thessalie.
- ERESSE**, ville de l'île de Lesbos, patrie de Théophraste.
- ERÉTRIE**, l'une des principales villes de l'Eubée.
- ERGISQUE**, petite ville de Thrace, dont on ignore la position.
- ÉRYTHRÉE**, ville d'Ionie, dans la presqu'île de Clazomène : les voyageurs modernes nomment ce lieu *Gesmé* ; c'est aujourd'hui un village.

ETOLIE, contrée de la Grèce, entre l'Acarnanie à l'ouest, les Locriens-Ozoles à l'est, et la Doride au nord.

EUBÉE, grande île de la mer Egée, s'étendait en longueur le long de la Béotie et de l'Attique.

EURIPE, petit détroit qui séparait l'Eubée de la terre-ferme; aujourd'hui *détroit de Négrepont*.

F

FORUM, voyez AGORA.

G

GANOS, petite ville de Thrace, sur le bord de la Propontide.

GANIDE, les environs de Ganos.

GÉRESTE, promontoire de l'Eubée.

GOLFE ARGOLIQUE, golfe de la mer Egée, au royaume d'Argos, dont il prenait son nom. Il s'appelle aujourd'hui *Golfe de Napoli, de Romanie*.

GRÈCE, grand pays au sud-est de l'Europe. On peut dire aussi qu'il y avait une Grèce en Asie, puisque les côtes occidentales de l'Asie Mineure étaient remplies de colonies grecques, dans ce qu'on appelait l'Eolide, l'Ionic, la Doride.

H

HALE, voyez ALE.

HALIARTE, ville de Béotie, ainsi nommée d'Haliarte son fondateur: elle était sur le lac Copais.

HALICARNASSE, ville d'Asie dans la Carie, dont elle était la capitale. Ses ruines s'appellent aussi *Tabia* suivant les

uns, et *Boudron* suivant d'autres ; elles sont au nord de l'île de Cos , appelée aujourd'hui *Stanchio* ou *Lango*.

HALONÈSE, île de la mer Égée , à l'ouest de l'île de Lemnos ; elle était voisine de Péparhète et de Sciathe , et formait avec ces deux îles une espèce de triangle.

HÉDYLÈÈ , montagne entre la Phocide et la Béotie.

HELLESPONT , mer ou long détroit qui sépare l'Europe d'avec l'Asie du côté de la mer Egée , s'appelle aujourd'hui *bras de Saint-George* ou *détroit de Gallipoli*. Les anciens entendaient quelquefois par l'*Hellespont* , non-seulement le détroit , mais encore le pays et les villes d'Asie que baignait cette partie de la mer.

HÉRACLÉE, ville de la partie d'Italie appelée *la grande Grèce*, dans le golfe de Tarente. Il y avait beaucoup de villes de ce nom dans la Grèce.

HÉRÉE , place forte dans la Thrace ou dans la Macédoine : elle avait été bâtie par les Samiens : on ignore sa position.

I

ILIUM , voyez plus haut **CÉBRÈNE** , et plus bas **TROIE**.

ILLYRIE, grande contrée d'Europe , à l'ouest et au nord de la Macédoine : elle a eu différentes bornes en divers temps : la partie qui était à l'ouest de la Macédoine, depuis le fleuve Drilon jusqu'à la mer, fut jointe par Philippe à la Macédoine.

IMBROS, île de la mer Egée , à l'ouest de la Chersonèse de Thrace : c'est aujourd'hui l'île de *Lembro*.

IONIE était une contrée de l'Asie Mineure, le long de la côte de la mer Egée, ayant l'Éolide au nord, et la Carie au sud.

ISMARIDE, lac de Thrace , entre Maronée et Stryme.

ISTHME de la Chersonèse , langue de terre qui unissait la Chersonèse à la Thrace , et par le moyen de laquelle les peuples de cette contrée faisaient des incursions sur les possessions des Athéniens dans la Chersonèse.

L

LACÉDÉMONE ou **SPARTE** , fameuse ville de Grèce dans le Pélôponèse , sur les bords de l'Eurotas : elle fut appelée originairement *Lélegie*, de Lélex, son fondateur et son premier roi : on la nomma depuis indifféremment *Lacédémone* ou *Sparte*, du nom de Lacédémon , successeur de Lélex , ou de Sparte , fille de Lacédémon. C'est aujourd'hui une ville archiépiscopale , qui porte le nom de *Misitira d'Ebada* , dans la Sacanie en Morée.

LACONIE , pays de Lacédémone , entre l'Argolide au nord, le golfe Laconique au sud , la mer Egée à l'est , la Messénie à l'ouest , et l'Arcadie au nord-ouest. L'Eurotas la partageait en deux parties inégales , dont la plus grande était à l'est : ce pays est appelé aujourd'hui *Maina* ou *pays des Magnotes*.

LAMIA , ville de Thessalie , connue par la guerre que les Grecs firent contre les Macédoniens après la mort d'Alexandre , et qui fut appelée *guerre lamiaque*.

LAMPSAQUE , ville de l'Asie Mineure dans la Mysie , à l'entrée de la Propontide , n'est plus aujourd'hui qu'un misérable bourg.

LARISSE , ville de Thessalie , sur la rive droite du fleuve Pénée : il y en avait plusieurs autres de ce nom dans la Grèce.

LAURIUM , montagne de l'Attique , féconde en mines d'argent : on croit qu'elle était près du promontoire Sunium , c'est à-dire , vers la pointe de l'Attique.

LEMNOS, île au nord de la mer Egée, entre le mont Athos et la Chersonèse de Thrace.

LESBOS, île considérable de la mer Egée, sur la côte de l'Eolide, dans l'Asie Mineure. Elle est renommée par ses excellens vins : elle appartient aux Turcs, qui l'appellent *Mételin*, du nom de l'ancienne Mitylène sa capitale.

LEUCADE, presque île de la mer Ionienne, était autrefois attachée à l'Acarnanie par un isthme qui a été enlevé : c'est aujourd'hui une île connue sous le nom de *Sainte-Maure*.

LEUCTRES, ville de Béotie, fameuse par la bataille qu'Epaminondas, général de Thèbes, gagna sur les Lacédémoniens.

LEUQUE, voyez AGORA.

LIBYE, contrée de l'Afrique, à l'ouest de l'Egypte, qui s'étendait jusqu'à Cyrène, et aux Syrtes, écueils fameux. Les Grecs ont donné même le nom de *Lybie* à toute l'Afrique.

LOCRES, ville de la grande Grèce en Italie, près du promontoire Zéphyrium.

LOCRIDE ou pays des Locriens, contrée de la Grèce, au sud-est de la Thessalie : le Parnasse la divisait en deux parties ; celle qui était en-deçà de ce mont, était habitée par les Locriens-Ozoles, et bornée par l'Étolie et par la Phocide ; la partie au-delà s'étendait vers le détroit des Thermopyles, le long de la côte de l'Europe, vis-à-vis de l'Eubée : deux sortes de Locriens l'habitaient, les Locriens-Epicnémides et les Locriens-Opontiens.

LYDIAS, fleuve de Macédoine, communément nommé en grec *Ludias* ; quelques auteurs, entre autres Harpocras

tion, le nomment *Loidias*. Il sépare la province de Bot-tiée de la Piérie ; c'est le même que l'on appelle aussi *Astrée*.

LYDIE, province de l'Asie Mineure, nommée d'abord *Méonie* : elle était bornée au nord et à l'est par la Phrygie, au sud par la Carie, et à l'ouest par la Mysie ; c'est aujourd'hui le pays de Sarcan.

M

MACÉDOINE, royaume au nord de la Grèce, et limitrophe de la Thessalie. Les Turcs l'appellent *Macdonia* ou *Filia-Vilaieti*.

MADYTE, ville de la Chersonèse de Thrace.

MAGNÉSIE, ville de Thessalie, au bord de la mer Egée, à l'entrée du golfe Thermaïque ou de Thessalonique. Il y avait encore dans la Grèce plusieurs autres villes de ce nom.

MALÉE, cap de l'île de Lesbos, au sud de Mitylène, aujourd'hui *Capo Malio San Angelo*.

MANTINÉE, ville d'Arcadie, fameuse par la victoire que les Thébains remportèrent sur les Lacédémoniens, mais qui les priva de leur général Epaminondas.

MARATHON, bourg de l'Attique, célèbre par la bataille que les Athéniens y gagnèrent contre les Perses, sous la conduite de Miltiade. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit amas de quinze ou vingt *zeugaria* ou métairies, où il y a encore cent cinquante Albanais.

MARONÉE, ville de Thrace entre le Nessus et l'Hèbre : il y avait aussi dans l'Attique un endroit qui portait ce même nom, dans lequel on avait établi des forges.

MARSEILLE, ville maritime de la Gaule, dans ce qu'on ap-

pelle aujourd'hui *Provence*, fondée 500 ans avant J. C. ; par une colonie des habitans de Phocée dans l'Ionie. Ces Phocéens, fatigués du joug cruel d'Harpagus, gouverneur pour Cyrus, roi des Perses, abandonnèrent la Grèce asiatique, et se réfugièrent dans les Gaules.

MASTIRE, petite ville de Thrace : Harpocracion croit qu'il faut lire *Bastire*. On ignore sa position.

MÉANDRE, rivière d'Asie dans l'Ionie et la Lydie, fameuse par la quantité de tours et de détours qu'elle fait avant que d'arriver à son embouchure. Son nom moderne est *Madré*.

MÉDIE, contrée d'Asie fort opulente, que les Perses avaient réunie à leur empire.

MÉGALOPOLIS, ville du Péloponèse, dans l'Arcadie.

MÉGARES, ville de Grèce, à une distance presque égale de Corinthe et d'Athènes : elle a conservé son ancien nom, et on y voit encore de beaux restes d'antiquité.

MENDE, ville d'abord de Thrace et ensuite de Macédoine, dépendante de Pallène, dont le vin était estimé.

MESSÈNE, puissante ville du Péloponèse, dans la Messénie, à l'ouest de la Laconie.

MÉTHONE. Il y avait trois villes de ce nom, Méthone du Péloponèse, dans la Messénie ; Méthone de Thessalie, et Méthone de Thrace. Strabon dit que ce fut Méthone de Thrace qui fut assiégée et prise par Philippe.

MITYLÈNE, ville de l'île de Lesbos, très-puissante et fort peuplée. Castro, aujourd'hui capitale de l'île, a été bâtie sur ses ruines.

MÆSIE, grande région au nord de la Macédoine et de la Thrace ; elle s'étendait depuis le confluent de la Save dans le Danube, jusqu'au Pont-Euxin.

MONT-SACRÉ, forteresse de la Thrace, voisine de la mer, au nord et assez près de la Chersonèse de Thrace.

MUNYCHIE, port d'Athènes, entre ceux du Pyrée et de Phalère. Diane y avait un temple célèbre où se réfugiaient ceux que l'on poursuivait pour dettes.

MYCALE, promontoire du continent d'Asie, célèbre par la victoire que les Grecs remportèrent sur les Perses.

MYONÈSE, petite ville proche d'Ephèse, qui servait d'asile aux pirates.

MYRGISQUE et **MYRTIUM**, deux petites villes de Thrace ou de Macédoine, dont la position n'est pas connue.

MYSIE, contrée de l'Asie Mineure, qui se divisait en grande et en petite. On ignore dans quelle Mysie il faut mettre les Mysiens dont parle Démosthène.

N

NAUCRATIS, ville d'Egypte dans le Delta, à main gauche, en remontant le Nil. Cette ville était ancienne, et Strabon dit qu'elle fut bâtie par les Milésiens qui faisaient un grand commerce en Egypte.

NAUPACTE, ville maritime de l'Étolie, près de l'entrée du golfe de Corinthe : c'est aujourd'hui *Lépante*, ville de la Livadie, et elle donne actuellement son nom au golfe.

NAXE, île de la mer Egée, près de laquelle les Athéniens battirent les Lacédémoniens.

NÉMÉE, ville et forêt de l'Argolide, dans le Péloponèse. Ce fut dans cette forêt qu'Hercule tua un lion qui désolait tout le pays : c'était auprès de cette même forêt que se célébraient, tous les deux ans, les jeux néméens. Ce pays était placé entre Cléones et Phlionte : il y avait un fossé

alors connu et appelé *le fossé Némée*, près duquel les Athéniens firent une expédition.

NÉONES, ville de Phocide, près du mont Parnasse.

NESSUS, fleuve de Thrace, nommé *Charason* par les Turcs, et *Mestro* par les Grecs. Philippe joignit à son royaume de Macédoine la partie occidentale de la Thrace qui s'étendait depuis le Strymon jusqu'au Nessus.

NICÉE, voyez **ALPONE**.

NYPHÉE, ville du Pont, qui chaque année payait pour tribut un talent aux Athéniens. Ce pourrait bien être la même qu'une ville de ce nom qui était dans la Chersonèse-Taurique et sur le bord septentrional du Pont-Euxin.

O

Océan Atlantique, mer qui, suivant les anciens, était remplie de merveilles et de choses extraordinaires.

ODRYSIE, pays de la Thrace, dont les peuples étaient fort puissans.

OËTÈS ou **OËTA**, montagne entre la Thessalie et la Doride. Les habitans se nommaient **OËtéens** et avaient droit de présence à l'assemblée des amphictyons, qui se tenait aux Thermopyles : c'était là que finissait cette montagne, à l'est, près de la mer, où il n'y avait qu'un passage fort étroit.

OLYMPIE ou autrement **PISE**, et aujourd'hui *Longanico*, ville d'Elide dans le Péloponèse, fameuse par les jeux qui s'y célébraient tous les quatre ans, appelés de son nom *olympiques*.

OLYNTHE, puissante ville d'abord de Thrace, et ensuite de Macédoine : elle était sous la protection des Athéniens, et fut prise par Philippe.

OPHRYNIUM, ville de la Chersonèse de Thrace, qui, du temps de Démosthène, éprouva un tremblement de terre considérable. On ignore sa position.

OPONTE ou **OPUS**, ville des Locriens-Opontiens.

ORCHOMÈNE, l'une des plus belles et des plus agréables villes de Béotie, renommée par son temple des trois grâces. Il y avait une ville du même nom en Arcadie.

ORÉE, ville considérable de l'Eubée sur la mer Egée, se nomme encore aujourd'hui *Oreo*.

OROPE, ville de Béotie, à l'est, sur les confins de l'Attique, peu éloignée de la mer.

P

PAGASE, ville maritime de Thessalie : Philippe l'avait conquise sur les Athéniens auxquels elle avait appartenu.

PALLÈNE, une des trois presqu'îles de la Macédoine, au sud-est.

PANACTE, suivant Harpocraton, était une ville entre l'Attique et la Béotie; suivant d'autres, ce n'était qu'une forteresse de l'Attique. Sa position n'est pas connue.

PANDOSIE, voyez **BUCHETTE**.

PANDICAPÉE, ville capitale du Bosphore Cimmérien.

PAPHLAGONIE, contrée de l'Asie Mineure, au nord et sur le Pont-Euxin. Elle avait au sud la Galatie, à l'est la Cappadoce, à l'ouest la Bithynie.

PARALLE (le), endroit de l'Attique ainsi appelé parce qu'il était voisin de la mer.

PELLA, capitale de Macédoine, célèbre par la naissance d'Alexandre.

PELLÈNE, ville de l'Argolide dans le Péloponèse : on ignore sa situation. Il y en avait une autre du même nom dans l'Achaïe : il ne faut pas confondre *Pellène* avec *Pallène* qui est nommée plus haut.

PÉLOPONÈSE, grande presque île faisant la partie méridionale de la Grèce, et jointe à la partie septentrionale par l'isthme de Corinthe : elle s'appelait *Apie* avant que Pélopos lui eût donné son nom. On la partageait en six contrées : l'Argolide, la Laconie, la Messénie, l'Elide, l'Achaïe et l'Arcadie. Le Péloponèse se nomme aujourd'hui *la Morée*.

PÉLUSE, ville d'Égypte, à l'embouchure du bras le plus oriental du Nil.

PÉONIE, contrée au nord de la Macédoine, et dont les habitants avaient la réputation d'hommes forts et laborieux.

PÉPARRHÈTE, petite ville de la mer Egée, près de celle de l'Halonèse, sur la côte de Macédoine.

PERGAME, voyez **TROIE**.

PÉRINTHE, une des principales villes de Thrace, qui, par la suite, prit le nom d'*Héraclée*.

PERRHÉBIE, contrée de Thessalie, le long du fleuve Pénée, vers la mer.

PERSE, royaume d'Asie très-considérable ; il s'étendait depuis l'Asie Mineure jusqu'à l'Inde.

PHALÈRE, port et bourg de l'Attique, où était né le fameux Démétrius, connu sous le nom de *Démétrius de Phalère*.

PHARSALE, ville de Thessalie, depuis fameuse par la bataille qui décida de l'empire du monde entre César et Pompée.

PHASÉLIS, ville de l'Asie Mineure, située sur les confins de la Lycie et de la Pamphylie ; ce qui fait que les auteurs

varient à son sujet, quoiqu'on l'attribue ordinairement à la Lycie : c'était une ville considérable qui avait trois ports.

PHÉNICIE, une des trois parties de la Syrie, dont les bornes ont varié. Elle s'étend aujourd'hui de l'ouest à l'est, depuis l'Arabie déserte jusqu'à la mer Méditerranée, ayant au nord la Syrie propre, et au sud la Judée, qui sont les deux autres parties de la Syrie.

PHÈRES, ville de Thessalie.

PHLIONTE, ville maritime du Péloponèse, dans l'Argolide : les habitans se nomment en français *Phliasiens*.

PHOCIDE, pays de Grèce, situé entre la Béotie et l'Étolie : c'est maintenant une partie de la *Livadie*.

PHORUS, port voisin du Pirée.

PHRYGIE, contrée de l'Asie Mineure, qui avait la Bithynie au nord, la Galatie à l'est, la Pisidie, la Carie et la Lydie au sud, et la Mysie avec la petite Phrysie à l'ouest.

PHTIE, ville de la Phtiotide en Thessalie, sur le golfe Maliaque.

PHYLE, forteresse de l'Attique, au nord d'Athènes. Thrasibule s'y retira avec plusieurs de ses amis, pour y former un parti contre les trente tyrans établis dans Athènes par les Lacédémoniens.

PHYSQUE, un des ports de l'île de Rhodes : on en ignore la position. Il y avait deux villes grecques de ce nom.

PIRÉE, port et faubourg d'Athènes, situé à l'embouchure du Céphise.

PISE, voyez OLYMPIE.

PLATÉE, ville de Béotie, au sud de Thèbes, sur les confins de l'Attique et de la Mégaride, proche le fleuve Asope; fameuse par la bataille que les Grecs y gagnèrent contre les Perses.

PONT (le) doit se prendre dans Démosthène pour le Pont-Euxin, qu'on appelle aujourd'hui la *Mer Noire*; ainsi quand cet orateur parle du commerce dans le Pont, il veut dire le commerce dans les villes et dans les pays qui étaient sur les bords du Pont-Euxin: quant au Pont, province et royaume au sud-est de cette mer, il n'a été connu que plus tard, sous Mithridate, fameux par ses guerres avec les Romains.

PORTHOS, place importante de l'Eubée, sur la mer Egée, vis-à-vis de l'île de Scyros.

POTIDÉE, ville bâtie sur l'isthme qui joignait Pallène à la Macédoine; elle s'appela par la suite *Cassandrie*.

PRIÈNE (aujourd'hui *Palatio*), ville d'Ionie ou de Carie, patrie de Bias, un des sept sages de la Grèce.

PROCONÈSE, île de la Propontide, vis-à-vis de Cyzique.

PROPONTIDE, petite mer entre l'Hellespont et le Bosphore de Thrace: on l'appelle aujourd'hui la *Mer de Marmara*.

PSAMATHONTE, ville de Laconie, dans le Péloponèse, au sud-est.

PTELÉE, voyez AGORA.

PYDNA, ville de Macédoine, située sur le golfe appelé anciennement *Sinus Thermaicus*, et maintenant *Golfo di Salonichi*.

PYLES, voyez THERMOPYLES.

PYLOS ou **PYLUS**, l'une des villes de Messénie dans le Péloponèse, où il y en avait encore deux autres de ce nom.

Q

QUERSONÈSE ou **CHERSONÈSE**. Ce mot grec signifie *presqu'île*. Il y en avait plusieurs dans la Grèce, et le Péloponèse en est une; mais il s'agit dans les harangues de Démosthène et d'Eschine, de la Chersonèse de Thrace.

R

RHODES, île et ville de l'Asie Mineure, au sud-ouest : c'était autrefois et c'est encore aujourd'hui une ville considérable.

S

SALAMINE, île de la mer Egée, dans le golfe Saronique; près d'Athènes : elle est célèbre par la victoire que les Grecs y remportèrent sur les Perses. Il y avait une ville de l'île de Cypre qui portait le nom de *Salamine*.

SAMOS, île de la mer Egée, sur la côte d'Ionie, près du golfe d'Ephèse : on la nomme encore aujourd'hui *Samo*.

SCAMANDRE, fleuve de l'Asie Mineure dans la Troade. Ce fleuve, qu'on nomme encore aujourd'hui *Scamandro*, est fameux dans l'histoire du siège de Troie.

SCEPSIS, voyez **CÉBRÈNE**.

SCIATHE, île de la mer Egée, nommée aujourd'hui *Sciatti* :

SCIONE, petite ville d'abord de Thrace, ensuite de Macédoine, dépendante de Pallène.

SCYROS ou **SIROS**, île de la mer Egée, et l'une des Cyclades, à quinze mille pas de Délos. Il y avait une autre île de *Scyros*, près de l'Eubée.

SCYTHIE, grande région de l'Europe et de l'Asie septentrionale. La Scythie asiatique est ce qu'on nomme aujourd'hui *Grande Tartarie*; et celle d'Europe, qui se nommait aussi autrefois *Samarite*, répond à ce qu'on appelle aujourd'hui *Pologne*, *Russie d'Europe* et *Petite Tartarie*.

SÉLYMBRIE ou **SÉLYBRIE**, ville de Thrace, sur les côtes de la Propontide.

SERRIE, forteresse de Thrace, près du Mont-Sacré.

SESTOS, ville de Thrace, sur l'Hellespont, vis-à-vis d'Abydos. Sestos est en Europe, Abydos en Asie.

SICILE, grande île de la mer Méditerranée, à l'extrémité de l'Italie dont elle n'est séparée que par un détroit auquel elle donnait son nom, et qu'on appelle aujourd'hui le *Fare de Messine*.

SICYONE, ancienne ville de la partie septentrionale du Péloponèse, près de l'Asope, autrefois puissante : c'est aujourd'hui *Basilica*, et elle était encore considérable lorsque les Vénitiens étaient maîtres de la Morée.

SIGÉE, ville et promontoire à l'entrée de l'Hellespont, où Achille, suivant l'opinion commune, avait son tombeau.

SPARTE, voyez **LACÉDÉMONE**.

SPHACTERIE, île du Péloponèse , sur la côte de la Messénie, vis-à-vis de Pylos.

STAGIRE, ville de Macédoine, peu éloignée du Mont Athos, sur le golfe Strymonique : c'était la patrie du philosophe Aristote.

STREPSA, ville dont la position est incertaine. Étienne la met en Macédoine , et Harpocracion en Thrace. Ortélius a soupçonné qu'elle pouvait être dans le voisinage de Therma ou Thessalonique en Macédoine.

STRYME, ville d'abord de Thrace , ensuite de Macédoine, près du fleuve Lissus.

STRYMON, fleuve de Thrace d'abord, et ensuite de Macédoine , sur les bords duquel les Athéniens battirent les Perses.

STYRE, ville d'Eubée. Etienne écrit *Stura* au singulier, et non *Sturai* comme Démosthène.

SUZE, voyez ECBATANE.

SYPHNE, voyez CYTHNE.

SYRACUSE, ville principale de l'île de Sicile, en Italie. Cette ville, fondée par les Corinthiens, était riche et puissante. La Syracuse d'aujourd'hui n'est qu'une partie de l'ancienne ; tout le reste est en ruines.

T

TAMYNES, ville d'Eubée , près Erétrie.

TANAGRE, ville de Béotie, de difficile accès , et sur un lieu élevé ; se nomme aujourd'hui *Anatoria*.

TAURIDE ou **TAURIQUE**, presque île de la Scythie ; on l'appelle maintenant *Petite - Tartarie*. Les anciens habitans immolaient à Diane les étrangers qui y abordaient.

TÉNÉDOS, île près de l'Hellespont, vis-à-vis du promontoire Sigée : c'était, suivant Etienne, une des îles Sporades de la mer Egée, et on l'appelait anciennement *Leucophrys*.

TÉNOS, l'une des îles Cyclades, dans la mer Egée, au sud-ouest de l'île d'Andros, dont elle n'est séparée que par un petit détroit de mille pas.

THASE, île de la mer Egée, sur la côte de Thrace, vis-à-vis l'embouchure du Nessus.

THÈBES, l'une des principales villes de Grèce, capitale de la Béotie ; Alexandre-le-Grand la ruina, mais elle fut ensuite rétablie et devint le siège d'un archevêché ; on la nomme *Tiva* ou *Stives*.

THERME ou **THERMA**, ville de Macédoine, au fond du golfe Thermaïque, auquel elle a donné le nom. Cette ville, appelée dans la suite *Thessalonique*, est encore aujourd'hui considérable sous le nom de *Salonichi*.

THERMOPYLES ou **PYLES** (*Pyles* signifie portes ou passage, et *thermes* marque qu'il y avait dans ce lieu des eaux chaudes), était un passage important et fameux, entre la Phocide et la Thessalie ; on l'appelle aujourd'hui *Bocca di Lupo*.

THESPIE, ville de Béotie, au pied du Mont-Hélicon.

THESSALIE, grande contrée de la Grèce, environnée de hautes montagnes qui la séparaient de la Macédoine au

nord, et de la Phocide au sud; elle était bornée à l'est par la mer Egée, et à l'ouest par l'Épire; on la nomme aujourd'hui *Janna*.

THEUDOSIE ou **THÉODOSIE**, ville du Pont dans la Chersonèse-Taurique, qui avait un fort-beau port.

THRACE, région considérable de l'Europe, dont les limites ont varié selon les temps. Ses bornes les plus communes sont le Mont-Hæmus, la mer Egée, la Propontide et le Pont-Euxin; elle comprenait un grand nombre de peuples.

THRONIUM, voyez **ALPONE**.

TILPHOSSÉE ou **TILPHOSIUM**, en Béotie, à cinquante stades d'Haliarte. Il y avait auprès une fontaine fameuse où mourut Tirésias.

TIRISTASE, ville de la Chersonèse de Thrace, suivant Pline.

TRÉZÈNE, petite ville située sur le bord de la mer, dans la partie du Péloponèse appelée l'*Argolide*. Lorsque Xerxès vint fondre sur la Grèce, les Athéniens envoyèrent leurs femmes et leurs enfans à Trézène, où ils furent reçus avec beaucoup de générosité et d'humanité.

TRIBALLIE, partie de la Mœsie, au nord de la Thrace et de la Macédoine. Plusieurs des anciens mettent les Triballés dans la Thrace, et d'autres dans la Grande Illyrie, dont la Mœsie en effet faisait partie.

TRICARANE et **TRIPHYLIE**, toutes deux en Elide, dans le Péloponèse. Tricarane était de la dépendance de la ville de Phlionte, laquelle était au nord, à cinq milles de Cylène, selon Pline. Triphylie était une petite contrée dans la partie méridionale de l'Elide.

TROIE, capitale de la Troade et du royaume de Priam, dans

L'Asie Mineure, au pied du mont Ida, fameuse par le siège de dix ans qu'elle soutint contre les Grecs. Ilium et Pergame étaient deux autres noms de cette même ville.

Z

ZÉLIE, ville de la Mysie dans l'Asie Mineure, peu éloignée de Cyzique.



TABLE

Des différentes pièces contenues dans ce volume,
jusqu'à la présente page.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

EXORDE où l'on montre que les orateurs d'Athènes, qu'Eschine et Démosthène eux-mêmes, quoique fort célèbres, sont peu connus par leurs ouvrages. — Difficulté de la traduction de toutes leurs harangues; avantage que le lecteur peut tirer de cette traduction. Courage avec lequel elle a été entreprise et achevée. — Division de tout le discours en deux parties. La première renferme des observations sur l'éloquence, et en particulier sur l'éloquence chez les Français, chez les Athéniens et chez les Romains; sur celle d'Eschine, de Démosthène et de Cicéron, avec un précis de leur vie; un parallèle de ces deux derniers orateurs, qu'on étend sur toute leur personne; la ressemblance, plus ou moins grande de quelques-uns de nos orateurs et écrivains, avec Cicéron, Démosthène et Eschine son rival; les moyens d'acquiescer la véritable éloquence, et des conseils adressés à la

jeunesse qui désire de se former au grand art de la parole.

Dans la seconde partie, on donne quelques idées sur la traduction, et spécialement sur la traduction des orateurs; sur les différentes espèces de style, et principalement sur le style oratoire; sur les langues grecque, latine et française: le traducteur rend compte de son travail dans la traduction de Démosthène et d'Eschine.

P R E M I È R E P A R T I E.

Observations sur l'éloquence en général.

ON définit l'éloquence : on examine sa véritable nature : on distingue son but , des moyens qu'elle emploie pour y parvenir , et on conclut que l'éloquence est l'*art de persuader par le discours , de déterminer sur-le-champ les volontés*. Cette définition ne resserre pas l'éloquence dans des bornes trop étroites , mais en donne une idée plus précise et moins vague. — (Note où l'on démontre qu'un orateur habile est un homme dangereux , s'il n'a une grande probité). D'après cette définition , on n'admet , dans l'éloquence proprement dite , que les genres délibératif et judiciaire ; on rejette le démonstratif. Note à ce sujet , où l'on explique les trois genres d'éloquence distingués par les rhéteurs , et où l'on prétend que Cicéron n'a pas admis la division de ces trois genres , dans ses ouvrages sur la rhétorique. — Des discours ou traités magnifiques qui roulent sur différens sujets , les oraisons funèbres , les sermons même , excepté dans quelques cas , n'appartiennent pas à l'éloquence proprement dite , et pourquoi. — On s'arrête aux sermons ; on dit , dans une note , que lorsqu'ils

appartiennent à l'éloquence proprement dite , ils sont dans le genre délibératif ; qu'ils demandent un style grave et solide , et non une diction fleurie et apprêtée. — Le peu d'action extérieure de nos prédicateurs les plus célèbres n'aurait pas convenu dans les orateurs de Rome et d'Athènes. — Exemple qui prouve invinciblement les principes qu'on a établis ; il est tiré de Saint-Augustin , dans une circonstance où il parla à Hippone. — L'usage des Athéniens , de n'appeler orateurs que ceux qui entreprenaient de déterminer le peuple sur-le-champ dans des occasions importantes , et de donner aux autres les noms de philosophes ou de sophistes , prouve ces mêmes principes. — Note sur le nom de *sophiste* ; acceptions différentes qu'il a eues en différens temps. — Quelques-uns objecteront , peut-être , que nous restreignons l'empire de l'éloquence , que nous renversons toutes les idées reçues , que nous rejetons le genre démonstratif , qui est admis par tous les rhéteurs ; nous répondons à ces objections , et nous montrons que , dans les conversations ordinaires , on parle quelquefois plus exactement de l'éloquence que dans les conversations savantes. — Longue note où nous établissons nos principes d'après l'autorité de Cicéron , qui , dans son livre intitulé *Orator* , explique et détermine ce qu'il appelle éloquence , et ce qui constitue , selon lui , le vrai et parfait orateur.

Éloquence chez les Français.

DÉFINITION du discours , d'après l'idée qu'on s'est formée de la véritable éloquence. — Dans quel sens on dit que le discours est une conversation. Note qui développe cette idée, et où l'on montre que le discours , pour faire impression , doit s'adresser aux personnes. — De la définition qu'on a donnée du discours , on infère et on prouve que le Français trouve dans son génie et dans sa langue de quoi atteindre à la perfection de l'éloquence. — Les Français ont excellé dans plusieurs genres qui tiennent à l'éloquence. Raisons pourquoi ils sont restés au-dessous des anciens orateurs dans les genres délibératif et judiciaire. — Note sur la tragédie et la comédie : on prétend qu'elles appartiennent plus à l'éloquence qu'à la poésie.

Éloquence chez les Athéniens.

OCCASIONS qu'avaient les orateurs d'Athènes de briller surtout dans le genre délibératif. Le gouvernement de leur ville , purement démocratique , ouvrait un champ libre à toute sorte d'éloquence ; honneurs distingués et considération flatteuse que cette éloquence procurait aux citoyens qui étaient doués du talent de la parole. — Note

sur le genre délibératif, comparé au genre judiciaire ; autre note sur la subtilité d'esprit et sur la délicatesse de l'oreille du simple peuple d'Athènes.

Éloquence chez les Romains.

LES Romains furent long-temps insensibles aux charmes de l'éloquence ; pourquoi. Ce qui leur fit enfin goûter le talent de la parole. — Éloquence des premiers orateurs de Rome : elle fut toujours fort imparfaite jusqu'à Cicéron. — Il était plus difficile à la jeunesse romaine de se distinguer dans le genre délibératif, qu'à la jeunesse athénienne ; mais aussi les grandes causes étaient bien plus multipliées à Rome qu'à Athènes ; raisons de cette différence.

ESCHINE.

DE son éloquence ; un précis de sa vie ; son talent décidé pour la parole ; le cas qu'on faisait de ses ouvrages ; portrait de ce digne rival de Démosthène. — Note sur Platon.

DÉMOSTHÈNE.

DE son éloquence ; un précis de sa vie ; inaction dans laquelle il passa les premières années de sa jeunesse ; à quelle occasion il se réveilla de cette espèce de sommeil.

Il étudie l'éloquence sous Isée. Il essaie ses forces contre ses tuteurs. Il monte à la tribune, mais est mal reçu. Ses défauts naturels, qui semblaient incorrigibles : sa patience et son courage pour les corriger. Il excelle dans l'art de déclamer un discours ; ce qu'il pensait de la déclamation. Avec quel soin il s'appliquait à perfectionner son style. Position favorable où il se trouva pour déployer ses talens. Adversaire redoutable de Philippe, il lui suscite des ennemis dans toute la Grèce, par l'impétuosité de ses discours. Caractères particuliers de son éloquence. Qualités qui paraissent incompatibles, et qu'il réunit. — Idée de l'atticisme. — Quelques notes dans tout cet article sur Isée et Isocrate ; — sur le mot d'Eschine, lorsque réfugié à Rhodes, où il ouvrit une école d'éloquence, il lut à ses disciples les deux harangues pour et contre Ctésiphon ; — sur les figures en général, et sur celles que Démosthène emploie ; — sur ce que pensaient de l'atticisme certaines personnes à Rome, que Cicéron réfute ; — sur notre La Fontaine, au sujet de la finesse attique qu'il a parfaitement bien saisie.

CICÉRON.

DE son éloquence ; un précis de sa vie ; ses premières années ; excellente éducation qu'il reçoit. Il s'applique aux sciences et aux lettres avec une ardeur avide et infatigable. Sa façon de penser sur le travail nécessaire

pour devenir orateur. Ses succès brillans dès qu'il parut au barreau. Il fait un voyage à Athènes, se perfectionne sous les plus habiles maîtres, et reparaît tout autre à Rome, où il trouve, dans Hortensius, un rival dont il ne cessa jamais d'être l'ami. Le caractère propre de son éloquence est de prendre tous les caractères et d'exceller dans tous. Circonstances favorables qui lui fournirent les occasions de faire valoir ses talens. Étendue prodigieuse de son esprit; on peut dire qu'il réunissait plusieurs grands hommes. — Idée de l'urbanité romaine. — Note sur la ville d'Athènes, où le goût de la bonne éloquence se conserva long-temps, et où les plus riches Romains envoyèrent leurs enfans pour y achever leurs études. — Autre note sur le talent de Cicéron pour la poésie.

Parallèle de Cicéron et de Démosthène, étendu sur toute leur personne.

LEURS premières années et leurs dispositions naturelles comparées. Tous deux d'une complexion faible qu'ils surent fortifier par une sobriété exacte. Ils ne se piquaient ni l'un ni l'autre de la science et de la bravoure militaire, mais ils étaient tous deux excellens politiques. Leur fermeté et leur courage à la tête du gouvernement. Leur zèle constant et invariable pour la liberté; Démosthène plus ferme, plus intrépide, et ayant moins be-

soin d'appui que Cicéron. — Cicéron d'un caractère plus droit, plus honnête, plus aimable, plus intègre et plus désintéressé que Démosthène. Circonstances de leur exil et de leur retour. Comparaison de leur éloquence; en quoi ils différeraient. — Préférence donnée à l'orateur grec, pour lequel M. de Fénelon se déclare hardiment dans le beau parallèle qu'il nous a laissé de ces deux hommes célèbres, et qu'on rapporte en propres termes. Réflexions sur les invectives et injures qu'ils se sont permises l'un et l'autre dans leurs discours, aussi bien qu'Eschine. — Quelques notes sur la fermeté courageuse avec laquelle Cicéron et Démosthène subirent la mort; — sur le talent de narrer, dans lequel les grands orateurs n'ont jamais été médiocres, et qu'Eschine possédait souverainement; — sur les avocats français au sujet des invectives et des injures.

On avertit qu'on a rejeté à la fin du discours préliminaire, les jugemens de Cicéron sur Démosthène, de Longin, de Denys d'Halicarnasse, de Quintilien, sur le même Démosthène, sur Eschine et sur Cicéron. Après quoi l'on cite quelques orateurs et écrivains français que l'on compare avec ces trois hommes les plus éloquens de l'antiquité. — Ressemblance de Massillon avec Cicéron. — L'auteur des Lettres provinciales a toute la finesse d'Eschine dans ses premières lettres, et toute la force de Démosthène dans ses dernières. — Bossuet ne doit pas

être comparé à Démosthène, mais plutôt à Platon. Bourdaloue lui ressemble bien plus que Bossuet ; Rousseau de Genève lui ressemble encore davantage.

Moyens d'acquérir la véritable éloquence.

LA lecture des orateurs doit précéder celle des rhéteurs ; ce qu'on doit observer en lisant les orateurs les plus célèbres. — Note où l'on montre qu'il faut étudier ceux qui ont bien opéré d'après les règles, avant de s'instruire des règles. — Défauts qu'on a cru remarquer dans l'éloquence de nos jours, et desquels on doit se prémunir par la lecture des anciens. — Manière d'imiter les anciens orateurs ; ce qu'on doit prendre et laisser chez eux.

Conseils adressés à la jeunesse qui désire se former à l'éloquence.

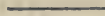
DIFFÉRENS états dans lesquels on peut se distinguer chez nous par le talent de la parole, et qui doivent être pour les jeunes gens un motif de travailler à l'acquérir. L'ardeur infatigable de Cicéron et de Démosthène doit leur servir de modèle. La lecture des historiens, des poètes, et principalement les compositions diverses qu'on leur fait faire dans le cours de leurs études, sont fort propres

pour les disposer à l'éloquence. Les différentes parties de la philosophie qu'on leur fait étudier, sont aussi une excellente préparation. Avec quel soin ils doivent former leurs voix, exercer leur mémoire, régler leurs gestes et tous les mouvemens de leurs corps ! Ce qui doit les occuper au sortir de leurs classes ; il faut qu'ils repassent alors sur tout ce qu'ils ont appris de leurs maîtres ; qu'ils étudient le cœur humain, pour connaître tous les ressorts par lesquels il peut être remué ; qu'ils approfondissent les objets dont ils auront à parler, suivant l'état où la providence les appelle ; qu'ils essaient de bonne heure leurs forces, sans cependant trop se hâter de paraître au grand jour. — En formant leur esprit, ils doivent avoir attention d'épurer leur cœur, afin de n'employer leurs talens que pour l'utilité publique et le bien des particuliers ; ils doivent, en un mot, n'écouter que les sentimens de la raison et de la religion, et jamais les conseils de la haine ou de la cupidité.



S E C O N D E P A R T I E

DU DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

*Réflexions sur la traduction en général.*

QUALITÉS d'un bon traducteur : 1.^o Il doit bien connaître la langue de laquelle il traduit ; autrement pourrait-il faire passer dans la sienne toutes les beautés de son auteur ? 2.^o Il doit connaître encore mieux la langue dans laquelle il traduit ; il faut qu'il en ait fait encore une plus grande étude que celui qui compose, qu'il en épuise toutes les ressources, afin de rendre fidèlement telle idée avec le style qui l'accompagne. — Une traduction parfaite est celle qui joint la plus exacte fidélité à la facilité du style. 3.^o Il doit avoir, sinon la même étendue, du moins la même trempe de génie que l'auteur qu'il traduit : il faut qu'il se transforme en lui, pour ainsi dire, afin de le présenter avec les traits qui lui sont propres, et de lui faire parler une nouvelle langue comme il a parlé la sienne. — Différence du copiste en peinture et du traducteur. — Note ; on pourrait conclure de là qu'un traducteur ne peut traduire qu'un auteur seul, le plus ana-

logue à son génie. 4.^o Il doit se donner toute la peine nécessaire pour bien traduire. — On expose quelle est la tâche d'un traducteur, surtout d'auteurs anciens.

Réflexions sur la traduction des orateurs.

ON dit un mot en passant de la traduction des poètes ; on renvoie au discours préliminaire que M. l'abbé Delisle a mis à la tête de sa traduction des Géorgiques, où il prouve fort bien que les poètes doivent être traduits en vers. — Une harangue ne doit pas être traduite comme une histoire ou une dissertation savante. Pourquoi cela. C'est surtout le style qui intéresse dans la traduction d'un orateur : cette idée est développée et prouvée principalement par l'exemple de Démosthène et de Cicéron, à qui on ôterait plus de la moitié d'eux-mêmes, si on les dépouillait du style qui leur est propre. — Note, au sujet de la vie que donne à un discours l'action de celui qui le débite. — On avertit le lecteur de se mettre à la place de l'orateur, s'il veut que les beautés de la harangue la plus éloquente ne lui échappent pas.

Réflexions sur les différentes espèces de style, et principalement sur le style oratoire.

ON donne quelques idées en passant sur les styles sublime, simple et tempéré : on dit que ce n'est ni de ces trois

styles, ni du style propre à chaque écrivain, qu'on veut parler, mais du style dont nous devons faire usage suivant les positions différentes où nous pouvons nous trouver; du style de la conversation, du style épistolaire, du style de la dissertation, du style historique, enfin du style oratoire. — On explique en peu de mots les qualités de ces différentes sortes de style; on s'arrête au style oratoire qui est l'objet principal. — On prouve qu'après le style épistolaire, le style oratoire est celui qui doit approcher davantage du style de la conversation. Il est impossible de régler le ton qui lui est convenable. Les circonstances du sujet, des personnes devant qui, contre qui, ou pour qui l'on parle, etc., circonstances qui varient à l'infini, doivent produire des variétés infinies dans le style. — Style des orateurs de Rome et d'Athènes; cette harmonie musicale surtout dont ils étaient si curieux, et qu'il est possible de faire passer dans la langue française. — Plusieurs notes sur le sublime simple et le sublime pompeux; — sur cette sentence connue, *il faut écrire comme on parle*; dans quel sens il faut l'entendre; — sur les bienséances et convenances oratoires; — sur la possibilité de traduire en français les orateurs grecs et latins; — sur les longues périodes; elles sont essentielles à l'éloquence; c'est une erreur de soutenir que notre langue ne comporte pas des phrases aussi longues que les langues grecque et latine. — Harmonie propre à Démosthène.

Réflexions sur les langues grecque , latine et française.

On commence par la langue française , que l'on ne considère , ainsi que les deux autres , que par rapport à l'éloquence. — On montre toutes les ressources de notre langue ; on examine pourquoi elle l'emporte sur les autres langues vivantes de l'aveu même des étrangers qui l'apprennent et la parlent avec plaisir. — En exposant ses avantages on convient de ses défauts , de la monotonie de ses phrases , des embarras qui résultent du *son* , *sa* , *ses* ; de la rareté de ses conjonctions et particules , etc. On la compare à la langue latine , on fait voir en quoi le latin est supérieur au français , et le français supérieur au latin ; on croit devoir donner la supériorité au français , dans lequel on trouve plus de douceur et de simplicité que dans le latin , plus de conformité avec le Grec , qui réunit lui seul , à ce que l'on pense , les avantages des deux autres. — Analogie entre la langue grecque et la française ; ressemblance de ces deux idiomes en plusieurs points. Le grec varie ses terminaisons ainsi que le latin ; multiplicité de ses conjonctions et de ses particules ; abondance et douceur merveilleuse de ses mots simples et composés ; avec quelle facilité il en pouvait toujours créer de nouveaux. Sa règle la plus générale est le plaisir de l'oreille ;

il fait céder à cette règle toutes les autres. Combien ses particules explétives étaient commodes; combien la structure de ses verbes est admirable; facilités qu'ils offraient aux écrivains dans la composition. — Plusieurs notes essentielles dans tout l'article qui précède; sur la clarté dont se pique notre langue; sur nos terminaisons harmonieuses, et à ce sujet on dit un mot de nos rimes, de notre prosodie, de notre *e* muet; sur l'avantage de nos articles; sur notre *son*, *sa*, *ses*; on regrette certains pronoms qui anraient sauvé de l'embarras à l'écrivain, et certains termes expressifs que nous retrouvons dans nos vieux auteurs; sur l'*oti* des Grecs; sur les pronoms des Latins, sur certaines inversions extraordinaires en français, que l'on croit propres à l'éloquence, et qui sont autorisées par des exemples; sur la ressemblance qui se trouve entre le grec et le français; raisons de cette ressemblance; sur la simplicité du langage oratoire dans les beaux siècles de la Grèce, simplicité que n'avaient ni les premiers orateurs et sophistes, ni les Grecs asiatiques (à cette occasion on parle du langage de la poésie, qui, chez les Grecs, était distingué du langage de la prose, et faisait un langage à part); sur les conjonctions et particules grecques; sur la facilité qu'avaient les Grecs de créer de nouveaux termes, par la réunion de plusieurs mots en un seul; sur la prononciation de notre *n*, lorsqu'elle est devant une voyelle.



DE LA TRADUCTION DE DÉMOSTHÈNE ET D'ESCHINE.

(*Le Traducteur rend compte de son travail dans la
traduction d'Eschine et de Démosthène.*)

TRADUCTIONS précédentes de quelques parties de ces deux orateurs. — Jugemens, 1.^o sur Turreil. Mérite et réputation de cet écrivain. Les notes et les préfaces dont il a accompagné sa traduction, sont très-estimées et méritent de l'être; mais sa traduction est faite dans un mauvais goût : il défigure ses originaux. — Mot de Racine au sujet de ce traducteur. — 2.^o Sur M. l'abbé Millot. Justice rendue à ce littérateur estimable. Défauts qu'on a cru remarquer dans sa traduction des deux harangues sur la couronne. — 3.^o Sur M. de Maucroix. On a cru voir dans sa traduction les mêmes défauts à-peu-près que dans M. l'abbé Millot. — 4.^o Sur M. l'abbé d'Olivet. Sa traduction des Philippiques de Démosthène, et même des Catilinaires de Cicéron, a paru faible et bien inférieure à celle des ouvrages philosophiques de l'orateur romain.

Le peu de succès avec lequel d'habiles écrivains ont traduit quelques discours de Démosthène, a dû effrayer

le traducteur de toutes ses harangues ; il n'a rien négligé pour réussir dans son entreprise.

Il avait commencé à étudier la langue grecque sous d'habiles maîtres ; il l'a étudiée plus particulièrement dans les orateurs dont il avait entrepris la traduction. Note où il expose ses idées sur l'étude qu'on fait de cette langue dans l'université de Paris ; comment il pense qu'il faudrait l'étudier. Il s'est instruit dans la langue française en lisant, en composant, et surtout en traduisant. Il ne s'en est pas tenu à ses propres lumières ; il a consulté des personnes habiles, et d'un goût aussi délicat que solide. — Note sur ce qu'on appelle *version* dans les études, et sur la meilleure manière d'apprendre les langues mortes. Il s'est pénétré du génie de ses originaux ; et, se remplissant pour eux d'un noble enthousiasme, il a tâché d'en transporter les idées dans sa langue, et de les montrer sous des traits qui leur fussent propres. — Enfin, il n'a épargné aucune peine pour que sa traduction fût soignée, pour faire passer dans notre langue cette finesse attique si vantée par les anciens, cette harmonie naturelle dont les orateurs d'Athènes étaient si jaloux.

Difficulté de traduire Démosthène, qui vient surtout de ce qu'il joint beaucoup de précision à beaucoup d'harmonie. — Note sur la difficulté de traduire Cicéron, quoique moins précis et plus diffus. — Il se trouve assez souvent dans Démosthène des cadences brusques et rom-

pues qu'on a tâché de rendre : ces espèces de dissonances ont fait reprocher à cet orateur , peut-être avec raison , d'avoir quelquefois de la dureté dans le style. — On s'est étudié à ne point s'écarter de cette simplicité précieuse dont les Grecs nous ont donné de si beaux modèles, à être en même temps simple et noble , ce qui a coûté infiniment. — Idées sur la simplicité propre aux discours qu'on a traduits. On a tâché de vaincre les difficultés que présentent la marche du discours et ces transitions heureuses qui en unissent les différentes parties.

Le traducteur a cru devoir laisser un certain air antique aux orateurs anciens qu'il fait parler français. En conséquence il a tout traduit , il n'a rien omis ; il ne fait jamais apostropher les Athéniens par le mot de *Messieurs* (note curieuse sur l'usage de Démosthène lorsqu'il apostrophe ses auditeurs) ; il a francisé plusieurs noms grecs qui reviennent souvent ; il a essayé partout la traduction littérale , et l'a abandonnée le moins qu'il a pu ; quelquefois même il a voulu forcer la langue à admettre certains mots et certains tours. Méthode qu'il a suivie , et qu'il pense qu'on doit suivre , pour saisir le vrai sens des auteurs anciens dans les endroits les plus difficiles.

Il accompagne sa traduction de notes abrégées ; écrivains qui lui ont le plus servi pour ces notes. Raison pour laquelle il n'a point expliqué , par des notes , les beautés des harangues dont il donne la traduction. A la tête des

discours, il a mis des sommaires qui en renferment le sujet et l'analyse. — La traduction n'est pas accompagnée du texte grec, parce qu'on se propose de donner par la suite une édition grecque de Démosthène, dont le texte, bien épuré, sera éclairci par des notes courtes et substantielles. — Notes où l'on paie un tribut de louanges et de reconnaissance au savant Reiske, éditeur des orateurs grecs, que la mort a enlevé aux lettres, il y a quelques années. — Conclusion du discours préliminaire.

JUGEMENS de Cicéron sur DÉMOSTHÈNE ; de Longin , de Denys d'Halicarnasse , de Quintilien , sur DÉMOSTHÈNE , sur ESCHINE et sur CICÉRON.

APRÈS le discours préliminaire viennent les jugemens qu'on a annoncés plus haut , p. 139. — Jugement de Cicéron sur Démosthène , qu'on a extrait de tous ses livres sur la rhétorique. — Jugement de Quintilien sur Démosthène et sur Eschine. — Jugement de Denys d'Halicarnasse sur ces deux mêmes orateurs. — Parallèle un peu étendu de Cicéron et de Démosthène , tiré de Quintilien. — Parallèle tiré de Longin , de Démosthène et d'Hypéride ; ce dernier était un orateur d'Athènes , qui paraît avoir eu beaucoup de rapport avec Cicéron.

PRÉCIS HISTORIQUE

*Pour l'intelligence des Harangues de Démosthène
et d'Eschine.*

POUR lire avec quelque plaisir les harangues de Démosthène et d'Eschine, il faut être instruit du gouvernement d'Athènes; avant de traiter cet objet, on annonce une idée générale de la constitution de la Grèce. Un tableau fort précis de l'histoire de toute cette contrée, d'après MM. de Condillac et Tourreil, du premier état des Grecs, de leur férocité et de leur barbarie primitives, de la manière dont ils furent policés et civilisés, des trois premiers âges de cette nation intéressante, etc., précède l'idée générale qu'on doit donner de sa constitution. — Exposé succinct de la constitution de la Grèce. — Intérêt commun qui réunissait tous les Grecs; intérêt particulier qui les divisait : trois républiques se disputent la prééminence. — La constitution sage de Lacédémone, dont elle était redevable aux lois de Lycurgue, lui assure la primauté dans la Grèce, qui lui fait perdre son humeur rigide et militaire. — Note sur Lacédémone et sur Lycurgue son législateur. — Comment Athènes parvint à aller de pair avec Lacédémone, et même à tenir le premier rang;

comment elle fut dépouillée de cet avantage dont les Lacédémoniens se ressaisissent. Elle se relève de ses pertes, reprend de nouvelles forces, et se trouve en état de tenir tête à ses rivaux, qui voient s'évanouir leur nouvelle puissance dans la Grèce, parce qu'ils en abusent. — Notes sur Athènes et sur Solon son législateur. — Autres notes sur les victoires de Marathon, de Salamine, de Platée, sur la guerre du Péloponèse, sur le siège de Syracuse entrepris par les Athéniens. — Thèbes, contente du second rang, avait laissé d'abord Athènes et Lacédémone se disputer la prééminence; animée par plusieurs victoires qu'elle remporte sous la conduite d'Epaminondas, elle aspire à dominer parmi les Grecs, et veut se maintenir dans sa supériorité, même après la mort de ce général. — Trois puissances divisaient donc la Grèce et se disputaient la primauté, lorsque Philippe parut. — Notes sur Thèbes, sur la Béotie, sur les victoires de Leuctres et de Mantinée.

On annonce une histoire abrégée de Philippe; mais on se propose auparavant de dire un mot de l'assemblée des amphictyons, de faire connaître les jeux de la Grèce, et de tracer une esquisse du gouvernement d'Athènes.

Assemblée des amphictyons.

Quelle était l'assemblée des amphictyons; à qui on en attribue l'établissement; pourquoi elle fut établie; dans quel lieu elle se tenait; les députés que chaque ville y envoyait; les noms de ces députés. Les amphictyons avaient deux sortes d'assemblées; quel était leur pouvoir; on abusa souvent de cette belle institution. — Note sur la ville de Delphes et sur les Thermopyles.

Jeux solennels de la Grèce.

Il y avait quatre jeux solennels dans la Grèce : les olympiques, les pythiques, les néméens, et les isthmiques. Pourquoi tous quatre ainsi nommés. Récompenses qu'on y donnait aux vainqueurs. Les olympiques étaient, sans contredit, les plus célèbres de ces jeux; raisons de leur célébrité.

Gouvernement d'Athènes.

C'est Thésée qui y établit, le premier, le gouvernement populaire. Comment il réunit en une seule ville les bourgs qui composaient l'Attique; comment il en partagea les habitans. Solon, par la sagesse de ses lois, fixe et

règle la forme de ce gouvernement. — Divisions différentes des Athéniens ; égalité qu'il établit entre eux. — Note sur Thésée, sur les bourgs d'Athènes et de l'Attique, sur la division des Athéniens suivant leur revenu ; seconde note sur les bourgs. — Autorité du peuple. — Sénat des Cinq-Cents : pourquoi ainsi appelé. Quels étaient, dans ce sénat, les prytanes, les proëdres et l'épistate. Règles suivant lesquelles il s'assemblait : nom donné au décret qu'il rendait, et qui, pour avoir force de loi, devait être approuvé par le peuple. — Assemblée du peuple. On en distinguait de deux sortes. Le lieu n'en était point fixe. Principales règles de ces assemblées. Manière dont le peuple y donnait son suffrage ; forme des décrets qu'on y faisait passer. — Note sur le Pnyce.

Des Magistrats ; des Archontes ; au nombre de neuf. — Archonte proprement dit ; le roi, le polémarque ; les Nomothètes, qu'il ne faut pas confondre avec les Thesmothètes. — Des jugemens. Ce qui se pratiquait dans le barreau d'Athènes pour les plaideurs et pour les juges. — Note où l'on avertit qu'on a parlé plus au long des magistrats et des juges dans le traité sur la juridiction d'Athènes, mis à la suite de ce précis historique. — De l'aréopage. D'où lui venait son nom d'aréopage : à qui on en attribuait l'établissement. Solon en fut le restaurateur, s'il n'en était pas le fondateur. Le nombre des membres de ce sénat n'était point fixé. Ceux qui y étaient admis.

Quelles étaient ses fonctions, son district, sa manière de juger, la réputation dont il jouissait, la part qu'il avait au gouvernement.

De la guerre. — Valeur des Athéniens. — Récompenses accordées aux gens braves pendant leur vie et après leur mort. Ce que l'état faisait pour eux, pour leurs pères et mères, pour leurs enfans. — Armées d'Athènes. De quelles troupes elles étaient composées. — Les citoyens servaient chacun à leur tour. — On punissait celui qui ne se rangeait pas sous le drapeau, ou qui l'abandonnait avant le temps marqué. — L'infanterie légère, ou armée pesamment, faisait la principale force des Athéniens; ils avaient peu de cavalerie. — On élisait tous les ans dix nouveaux généraux qui commandaient chacun leur jour. — Plaisanterie de Philippe sur la multiplicité des généraux d'Athènes. District et pouvoir des généraux, soit dans la ville, soit hors de la ville. — Marine des Athéniens. Elle était fort considérable. Quel nombre de vaisseaux ils pouvaient équiper. — Quels étaient à Athènes les triérarques. Ils formaient différentes compagnies. Comment ces compagnies étaient distribuées avant Démosthène. Comment elles le furent par ce ministre. — Ce qu'on appelait la loi des échanges.

Le traducteur annonce qu'il n'a pas prétendu donner une connaissance parfaite de tout le gouvernement d'Athènes, mais seulement présenter sous un même point de

vue ce qu'il y a de plus essentiel ; qu'il suppléera par des notes, dans le cours de sa traduction, à ce qu'il n'aura pu mettre dans ce précis ; qu'il croit cependant à propos de dire quelque chose des principales fêtes d'Athènes et de l'année attique.

Les Panathénées étaient des fêtes en l'honneur de Minerve. D'où elles prenaient leur nom. Il y en avait de deux sortes. Les combats représentés dans ces fêtes, les vers et hymnes qu'on y chantait, etc. — Fêtes de Bacchus ou bacchanales. Il y en avait de deux sortes. On y donnait au peuple des jeux et des spectacles, etc. — Fêtes Eleusiennes ou d'Eleusis, appelées, par excellence, les mystères ; on en rapporte l'origine et l'établissement à Cérès même. En quel temps et pendant combien de jours elles se célébraient ; heureux effets qu'elles produisaient, etc. — Année attique. Elle était lunaire. — A quel mois il est probable que les Athéniens commençaient leur année. On a suivi le P. Pétant pour la manière dont il fait répondre les mois attiques aux mois français. — On explique comment à Athènes on comptait les jours du mois. — On termine tout ce qui regarde les Athéniens, par un portrait un peu détaillé de ce peuple, auquel on oppose un portrait des Romains, comme on a opposé, dans un long parallèle, Cicéron à Démosthène ; après quoi on passe à l'histoire abrégée de Philippe.

Histoire abrégée de Philippe.

De qui Philippe était fils. Envoyé à Thèbes. Il est élevé par Epaminondas. Il repasse en Macédoine, où le roi venait de mourir. Les Macédoniens lui donnent la couronne au préjudice de son neveu, qui n'était encore qu'un enfant. Il monte sur le trône, âgé de vingt-quatre ans. Sa politique dans les premières années de son règne, surtout vis-à-vis des Athéniens. Ses premières conquêtes. Sa conduite dans la guerre nommée *sacrée*, où presque tous les peuples de la Grèce prirent parti. Il prend Méthone, se concilie les Thessaliens, marche vers les Thermopyles, sous le prétexte d'aller punir les Phocéens sacrilèges : les Athéniens lui ferment ce passage, et l'arrêtent dans sa course. — État de la Grèce dans ce temps, où l'histoire commence à nous le montrer aux prises avec Athènes. Il attaque Olynthe et l'emporte d'assaut. Les Thébains implorent son secours contre les Phocéens : il prend part à la guerre de Phocide, dans laquelle il avait jusqu'alors gardé la neutralité. Les Athéniens lui proposent la paix ; il la conclut à son avantage. Il s'empare des Thermopyles, réduit les Phocéens, les fait juger par les amphictyons, qui décident qu'on ruinera leur ville, et que lui, Philippe, sera nommé amphictyon à leur place. — Consternation des Athéniens à cette nouvelle. Il tourne ses armes du côté de

l'Illyrie. Ses tentatives dans la Thrace, sur le Péloponèse et sur l'Eubée ne lui réussissent pas, ou ne lui réussissent qu'en partie. La paix est rompue, et la guerre ouverte entre lui et les Athéniens. Ses intrigues pour se faire nommer chef des amphictyons dans la guerre d'Amphisse; comment il parvient à son but. Au lieu d'attaquer les Amphissiens, il s'empare d'Elatée. Alarme que la prise de cette ville répand dans Athènes. Démosthène donne aux Athéniens alarmés un conseil qui est suivi et exécuté. Leur alliance avec les Thébains est conclue, mais n'a pas d'heureuses suites.—Philippe vainqueur à Chéronée. — Justice rendue par les Athéniens au zèle intègre de Démosthène, même après leur défaite.— Le roi de Macédoine nommé généralissime des Grecs contre les Perses. Assassiné lorsqu'il se préparait à marcher contre ceux-ci. Joie indécente des Athéniens lorsqu'ils apprennent sa mort.—Alexandre son fils prend sa place. — Portrait un peu étendu de Philippe; ses bonnes et ses mauvaises qualités. — Notes diverses dans le cours de l'histoire abrégée de ce prince, sur les premiers rois de Macédoine, sur les mines d'or qu'il ouvrit près de Crénides, et sur l'usage qu'il fit de cet or, sur la guerre de Phocide qu'il termina, sur Amphipolis, sur la Chersonèse, etc.

TRAITÉ

DE LA JURISDICTION ET DES LOIS D'ATHÈNE.

COMBIEN il est difficile, dans ces sortes de matières, de bien établir et de fixer ses idées ; dans quelles sources on a puisé. Division naturelle du traité qu'on annonce, en deux parties ou traités : traité de la Jurisdiction d'Athènes, et traité des lois de cette même ville.

Jurisdiction d'Athènes.

Différence du magistrat et du juge. — Des magistrats. Différentes espèces de magistrats, réduites à trois, d'après Eschine : on ne parle que des principaux. — Sénat des Cinq-Cents : son pouvoir et son autorité. Membres de ce sénat élus au sort, n'étaient reçus qu'après un examen, etc. — Des archontes. Archonte proprement dit ; le roi, le polémarque ; les thesmothètes, leurs fonctions et leurs districts : examen qu'ils subissaient avant que d'entrer en charge. — Logistes ou juges des comptes. — Questeurs ou trésoriers : leurs espèces différentes et leurs fonctions diverses. — Ondécemvirs.

Des juges — Il y avait dix tribunaux à Athènes, indépendamment du tribunal de l'aréopage dont on a parlé dans le précis historique. — Quatre jugeaient les causes criminelles et les causes pour meurtre; les six autres, sous différens noms, jugeaient les causes civiles. Héliée; pourquoi ainsi nommé; nombre des juges que renfermait ce tribunal. — On cite dans une note le serment des héliastes; on marque ce qu'il avait de commun avec le serment des autres juges. — Tout citoyen pouvait se présenter pour être juge: conditions qu'on exigeait. — Rétribution des juges.

Diverses sortes de causes. — Formes à observer pour obtenir justice. — Il y avait plusieurs voies pour obtenir justice. Voie la plus ordinaire. — Il fallait avoir action du magistrat. — Différentes espèces d'actions. — Le magistrat avait droit d'interroger les parties avant que de les envoyer devant les juges; cette interrogation se nommait *anacrisis*; deux sortes d'*anacrisis*. Ce qui se pratiquait dans les causes publiques, criminelles ou capitales, lorsque le magistrat avait donné action. — Tout le monde, excepté les femmes, les enfans et les esclaves, admis à plaider soi-même sa cause; on pouvait la faire plaider par un autre. — Temps que pouvait durer le plaidoyer, déterminé par une horloge d'eau, nommée *clepsydre*. — Les femmes, les enfans et les esclaves ne pouvaient citer personne en justice de leur chef et en leur nom. — Ma-

nière de rendre le jugement. — Remarques sur les causes publiques pour crimes d'état, et sur celles qui étaient portées directement au peuple.

Un mot sur les Quarante et sur les citoyens du bourg. — Arbitres. Il y en avait de deux sortes : choisis par les parties ou par le sort : quel âge devaient avoir les arbitres choisis par le sort ; règles qui leur étaient prescrites ; conjectures sur les arbitres choisis par les parties, d'après quelques passages de Démosthène.

Moyens divers employés par les parties ; écrits, aveux, dépositions de témoins, etc. On faisait beaucoup usage de témoins dans le barreau d'Athènes. — Pourquoi les Athéniens n'avaient pas ce que nous appelons *notaires* ; c'est un avantage dont nous ne sentons pas assez le prix, et dont ils étaient privés. — Promptitude avec laquelle on rendait chez eux la justice. — Différentes lois pour les témoins.

Peines usitées chez les Athéniens. — L'infamie, la servitude, etc. On rapporte les principales.

TRAITÉ DES LOIS D'ATHÈNES.



DRACON, premier législateur d'Athènes. Solon vient après lui et réforme ses lois, excepté celles contre les meurtriers. — Comment il procède dans cette opération. Ce qu'il répondit à quelqu'un qui lui demandait si les lois qu'il avait données aux Athéniens, étaient les meilleures. — Noms des tables sur lesquelles il fit graver ses lois.

Différentes lois de Solon, qui font connaître l'esprit de ce législateur. — Loi qui permettait à tout le monde d'épouser la querelle de celui qui était outragé. — Autre loi qui déclarait infâmes ceux qui ne prenaient aucun parti dans les dissensions civiles. — Lois sur les additions aux dots, sur les donations par testament, sur les récompenses des vainqueurs aux jeux isthmiques et olympiques, sur les arts et métiers, sur les enfans nés d'une courtisane, sur la défense de dire du mal des morts. — Pourquoi Solon n'avait fait aucune loi contre le parricide.

Formes à observer pour abolir une loi ancienne ou pour en établir une nouvelle. — Dans quelle assemblée on proposait la chose; dans quelle assemblée on faisait

passer ce qu'on avait proposé ; ce qu'on devait faire dans l'intervalle d'une assemblée à l'autre ; risque que l'on courait en voulant abolir ou établir des lois , etc.—Lois portées avant Euclide et depuis Euclide.

Lois pour les mariages : lois concernant les filles et les femmes.—Cécrops, roi d'Athènes, est le premier qui soumit le mariage à des lois. Il n'était point permis à un citoyen d'épouser une étrangère, ni à une citoyenne d'épouser un étranger.—Polygamie défendue, excepté dans des cas urgens.—Séparations et divorces.—Mariages des fils mineurs, des filles et des femmes. — Réglemens pour des filles pupilles. — Droit qu'avait le plus proche parent de revendiquer une pupille avec sa succession. — Note sur cette façon de parler *revendiquer une pupille*, et sur le terme grec *epiklèros*. — Explication d'une loi de Solon au sujet des dots et additions à la dot. — Adultères ; comment punis. — Fils légitimes et bâtards.

Lois concernant les enfans mâles jusqu'à ce qu'ils fussent inscrits sur les registres des citoyens. — Différentes divisions du peuple d'Athènes.—Plusieurs époques à remarquer dans les vingt premières années des jeunes Athéniens. Depuis un an jusqu'à sept, était le temps où l'on présentait ses enfans aux citoyens de sa curie, qui pouvaient les refuser s'ils ne les croyaient pas légitimes : on pouvait les attaquer sur leur refus.—Note sur les fêtes apa-

turiennes ou les apaturies ; d'où ces fêtes avaient pris leur nom : conjecture, dans cette même note, sur la présentation des enfans mâles et femelles à la curie. — A quatorze ans, âge de puberté : on était pour lors au nombre des éphèbes. — Deux ans après l'âge de puberté, les pupilles étaient majeurs et censés hommes, ce qu'on ne peut pas assurer des jeunes Athéniens. — Note sur la majorité de Démosthène et sur celle des pupiles en général. A dix-huit ans, les éphèbes étaient inscrits sur le registre des jeunes Athéniens constitués à la garde des frontières. On ignore le temps où on leur faisait prêter ce qu'on appelait le serment des éphèbes. A vingt ans ils étaient inscrits sur le registre des citoyens, après avoir prêté serment. — Lois pour les tutèles, favorables aux pupilles, sans être trop contraaires aux tuteurs. — Lois pour l'adoption. — Ceux qui pouvaient adopter : ceux qui pouvaient être adoptés ; ce que devenaient les adoptifs, etc. — Lois pour les successions. — Restrictions mises à la liberté de disposer de son bien par testament. — A qui il n'était pas permis de tester, à quel âge on pouvait tester, etc. — Matière des successions fort embrouillée : ce qui a semblé le plus probable après avoir examiné tous les passages. — Lois pour le commerce. — Lois particulières pour les mines, pour les olives et les figues, production de l'Attique, qu'il était défendu de transporter hors du pays. Quelques réflexions, à ce sujet, sur le droit de propriété.

— Lois pour le commerce des blés. Dernières peines infligées à quiconque faisait ce commerce pour un autre port que celui d'Athènes. Pour quelle raison la liberté du commerce était gênée dans cette partie. — Monopoleurs punis de mort. — Les lois favorisaient les commerçans fidèles; comment cela. — Façon de faire valoir son argent : la plus commune était de prêter sur des vaisseaux à certain intérêt et à certaines conditions. Défendu de prêter à un commerçant prévaricateur. — Ce qu'on appelait prêter pour voyages depuis Athènes jusqu'à une ville désignée, et depuis cette ville jusqu'à Athènes, ou seulement depuis Athènes jusqu'à une certaine ville. Le prêteur entraînait dans toutes les pertes que faisait le vaisseau : quantité de marchandises que l'emprunteur était obligé de mettre sur le vaisseau comme gage de l'argent prêté. — Intérêts; il y en avait d'illicites; il y en avait de permis. — Intérêt de l'argent; se marquait par mois. — Deux sortes d'intérêts; celui qu'on tirait de l'argent prêté sur terre, et celui que produisait l'argent prêté sur un vaisseau. — Quatre autres sortes d'intérêts, dont deux paraissent exorbitans.

Conclusions des deux traités. — On n'a rien dit des lois concernant les meurtres et les vols, parce que Démosthène les expose et les développe assez clairement dans ses harangues contre Aristocrate et contre Timocrate.

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

J'AI suivi Denys d'Halicarnasse pour l'ordre chronologique des Harangues de Démosthène contre Philippe. A l'exemple de ce critique judicieux, j'appelle PHILIPPIQUES, toutes les harangues faites contre Philippe, quoique la plupart d'entre elles soient connues sous d'autres noms, que j'ai eu soin de marquer au bas de la page.

Les exordes de Démosthène, dont la traduction suit celle des Philippiques, et des autres harangues politiques, sont suivis, dans l'édition de Vollius, de deux discours, dont l'un est l'éloge des guerriers morts à Chéronée; et l'autre, intitulé : *Ἐρωτικὸς λόγος*, est fait à la louange d'un jeune homme nommé Épicrate. Comme les anciens critiques prétendent (1) que ces deux discours ne sont pas

(1) Ces critiques allèguent pour raison, que ces deux discours ne sont pas dignes de Démosthène. Ce raisonnement est très-peu concluant. Il faudrait donc retrancher aussi des éditions d'Euripide certaines tragédies très-inférieures à son Iphigénie en Aulide. Il est plus naturel de penser que Démosthène, ainsi que tous les grands génies, a payé son tribut à l'humanité. Fontenelle disait, en parlant de la tragédie d'Agésilas, laquelle toute mauvaise qu'elle est, n'en est pas moins l'ouvrage de l'auteur de Cinna : « Il faut croire qu'Agésilas est de P. Corneille, puisque son nom y est. »

Nous dirons de même : il faut croire que l'éloge des guerriers morts à Chéronée est de Démosthène, puisque son nom y a toujours été.

Nous l'avons donc rétabli dans cette édition. Quant au discours intitulé *Ἐρωτικὸς λόγος*, nous avons approuvé les scrupules de monsieur l'abbé Auger; et nous nous contenterons d'imprimer le texte grec.

(Note de l'éditeur.)

de Démosthène , comme d'ailleurs ils sont dans le genre démonstratif , dans un genre différent de tous ceux dont nous publions aujourd'hui la traduction , nous ne les donnons pas ici. L'un (l'éloge des guerriers morts à Chéronée) , a été publié avec les discours d'Isocrate dans le même genre : quant à l'autre , nous avons cru qu'il ne devait pas être traduit , parce qu'il serait trop peu agréable dans nos mœurs.

Il paraît , au reste , qu'on a à-peu-près tous les discours que Démosthène avait laissés par écrit , excepté trois ; une harangue sur les moyens de défendre les insulaires et les villes de l'Hellespont , un plaidoyer où il se justifiait d'avoir reçu des présens d'Harpalus ; Denys d'Halicarnasse parle de cette harangue et de ce plaidoyer à Ammæus : il est parlé , dans la bibliothèque grecque de Photius , d'un plaidoyer pour la tutèle d'un certain Satyrus contre un nommé Charidème.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

SUR LES HARANGUES POLITIQUES DE DÉMOSTHÈNE.

LES sujets des harangues politiques sont plus bornés et plus uniformes que ceux des grandes causes. Il faut beaucoup plus d'art pour celles-ci. L'expérience confirme cette idée. — L'histoire de France nous offre de belles harangues politiques, dans un temps qui ne produisait pas sans doute de plaidoyers, dont la lecture fût aujourd'hui supportable. Raison de cette différence. — Catilinaires et philippiques de Cicéron opposées à ses autres discours. — Parallèle abrégé de Cicéron et de Démosthène pour les harangues politiques, d'après Fénelon. — En quoi surtout les harangues politiques de l'orateur grec diffèrent des plaidoyers publics du même orateur. — Avantages qu'on peut retirer de ces harangues. — Justification de Démosthène, comme ministre, contre les reproches de quelques écrivains.

DANS le discours préliminaire, à la tête de ce volume, où nous faisons des réflexions sur l'éloquence, nous parlons des discours dans le genre délibératif et de ceux qui sont dans le genre judiciaire: nous disons, qu'en général les premiers demandent plus de gravité et de noblesse que les autres, plus de force, de précision et de rapidité, qu'ils intéressent surtout dans les momens où on les prononce, mais que les sujets pour l'ordinaire, en sont plus bornés et plus uniformes que dans les grandes causes, dans ces causes qui tiennent aux intérêts de l'état; que, dans ces dernières, l'orateur a bien plus d'occasion de déployer toutes

les richesses du style, d'employer toutes les beautés de l'art, de montrer toutes les ressources de son génie. Je crois ces idées vraies et je les crois confirmées par l'expérience. Bien avant que nos Français eussent le goût de la bonne éloquence, nous voyons que différentes occasions ont produit chez nous des discours fort éloquens dans le genre délibératif. M. l'abbé Garnier a enrichi le dix-neuvième tome de notre histoire de très-belles harangues prononcées dans les assemblées des états convoqués sous Charles VIII. Ces harangues m'ont paru dignes des beaux siècles d'Athènes et de Rome, du moins pour le fond des choses, pour la précision, la gravité et la noblesse qui règnent dans ces discours. Si les plus beaux plaidoyers de ce temps-là nous eussent été transmis, probablement nous ne les trouverions pas supportables. — Quelle est la raison de cette différence? sans doute les grands intérêts, les intérêts pressans qui occupent tout entiers ceux qui parlent, joints à la présence d'une grande et auguste assemblée, élèvent et agrandissent leur esprit, les montent naturellement au ton qu'ils doivent prendre, les retiennent dans de justes bornes, et les empêchent de se répandre en dissertations inutiles. Quant à ceux qui écoutent, occupés des mêmes intérêts, remplis des mêmes sentimens, ils attendent de l'orateur des discours graves, nobles, précis, dignes des objets importans qui les rassemblent. Le

sujet et les différentes parties de ces discours sont déterminés par les circonstances ; il n'est pas besoin d'un grand art pour les régler ; au lieu qu'il en faut beaucoup pour distribuer la multitude des objets que renferme une grande cause, qui, toute intéressante qu'elle est, n'offre jamais des intérêts aussi personnels, aussi pressans, pour les orateurs et pour les auditeurs.

Dans les catilinaires et dans les philippiques de Cicéron, on remarque plus de force et de véhémence, plus de simplicité et de naturel, plus de rapidité et moins de prolixité que dans ses autres discours. Les intérêts essentiels de l'état et les siens propres qui l'occupaient et le pressaient, ne lui permettant pas de s'étendre et de s'abandonner à la fécondité de son génie, prescrivait des bornes à l'abondance de son style. Mais aussi dans ces mêmes philippiques et catilinaires, il n'y a pas autant d'art, à beaucoup près, ni autant de richesse de diction, que dans les verrines du même orateur, et dans la plupart de ses plaidoyers publics. On peut faire la même remarque sur les harangues politiques et sur les plaidoyers publics de Démosthène. Que de dignité en même temps et de simplicité, que de rapidité et de chaleur dans les premières ! Une noble franchise, un zèle vraiment patriotique les distinguent. « Démosthène, » dit M. de Fénelon, paraît sortir de soi, et ne voir » que la patrie Il se sert de la parole comme

» un homme modeste de son habit pour se cou-
 » vrir. Il tonne , il foudroie ; c'est un torrent qui
 » entraîne tout. . . . On pense aux choses qu'il dit,
 » et non à ses paroles : on le perd de vue , on n'est
 » occupé que de Philippe qui envahit tout. . . . Ci-
 » céron , dit le même auteur , a je ne sais combien
 » de sortes d'esprit. Il est même court et véhément,
 » toutes les fois qu'il veut l'être , contre Catilina ,
 » contre Antoine ; mais on remarque quelque pa-
 » rure dans son discours. L'art y est merveilleux ,
 » mais on l'entrevoit ; l'orateur , en pensant au sa-
 » lut de la république , ne s'oublie pas et ne se
 » laisse pas oublier ». J'adopte le sentiment de
 M. de Fénelon , et je pense que même dans les
 discours où Cicéron est plus vif , plus simple et
 plus naturel , il y a toujours un peu d'affec-
 tion et de recherche , que l'on ne trouve pas
 dans les harangues de Démosthène , qui sont du
 même genre. Quoi qu'il en soit du mérite com-
 paré de ces deux orateurs, Démosthène lui-même,
 dont le caractère est la simplicité , nous offre
 bien plus de richesse , de pompe et de magnifi-
 cence de style , une bien plus grande variété d'ob-
 jets , un art bien plus admirable , une adresse bien
 plus subtile , par exemple , dans ses harangues
 sur la couronne et sur les prévarications dans
 l'ambassade , que dans ses discours politiques ,
 dont les objets sont plus bornés et moins variés.

Nous avons mis à la tête du troisième tome , des

réflexions un peu plus étendues sur les plaidoyers publics, et principalement sur l'art de Démosthène dans ceux qui sont restés de lui. Le grand avantage que l'on peut tirer de ses harangues politiques, c'est d'y recueillir les belles maximes qu'il y a répandues sur le gouvernement des états et sur la conduite de la vie ; c'est d'apprendre à connaître le peuple d'Athènes par les moyens divers qu'il y emploie pour l'animer contre Philippe, et le déterminer au bien de la patrie. Nous avons tracé, à la fin du précis historique, un portrait de ce peuple, qui a dominé long-temps dans la Grèce ; mais dont le goût et les lumières lui ont procuré un empire bien plus vaste et bien plus durable, un empire qui a toujours subsisté lors même que les Athéniens ont été asservis par les Romains, qui subsiste encore à présent qu'ils n'existent plus que dans la mémoire des hommes.

Qu'on me permette de justifier ici Démosthène contre les reproches d'un écrivain dont j'estime fort d'ailleurs le jugement. M. l'abbé de Mably, qui me paraît n'avoir point assez étudié notre orateur, ni avoir assez approfondi son génie et son caractère, semble avoir pris à tâche, dans ses observations sur l'histoire de la Grèce, de l'abaisser pour élever son cher Phocion. Polybe, dit-il, lui reproche *de n'avoir su lire dans l'avenir, et de n'avoir eu pour politique qu'un emportement téméraire*. Je n'ai point lu Polybe ;

sans doute , M. l'abbé de Mably le cite fidèlement, mais je pense qu'il adopte trop facilement une imputation que je ne crois pas fondée , et dont il tire avantage pour soutenir son opinion. Démosthène n'était ni général , ni soldat , mais il avait une autre sorte de mérite , sur lequel Philippe vainqueur et les Athéniens lui ont rendu justice. Philippe disait de cet ardent républicain qui lui suscitait partout des obstacles , et qui plus d'une fois avait rompu ses projets , qu'il valait à la Grèce plusieurs armées. Après avoir lu une de ses harangues , où il fut frappé de la sagacité avec laquelle cet habile politique devinait ses desseins : « J'aurais donné, » dit-il , ma voix à Démosthène pour me faire déclarer la guerre , et je l'aurais nommé général. » Vainqueur à Chéronée , au sortir d'un repas qu'il donna pour célébrer son triomphe , il vint sur le champ de bataille ; et insultant aux vaincus , il chantait les premières paroles du décret de Démosthène : mais lorsque l'ivresse du vin et de la victoire fut dissipée , et qu'il envisagea de sang-froid le péril qu'il avait couru , il admira la politique adroite et profonde de cet illustre Athénien , qui l'avait forcé de risquer en un seul jour les succès de vingt années. Le peuple d'Athènes , ce peuple que l'histoire nous représente si léger , si injuste à l'égard des hommes qui l'avaient servi avec le plus de zèle et de bonheur , le peuple d'Athènes , plus juste qu'il ne l'était pour l'ordinaire , se livre

encore, après la défaite de Chéronée, à un ministre par les conseils duquel il pouvait croire qu'il était malheureux; il se jette entre ses bras, lui abandonne et lui confie le soin de la ville, condamne à l'exil un rival dont la malignité profite de l'événement pour tâcher d'exciter la haine publique contre celui auquel il l'impute. Je cite les faits sans les accompagner de réflexions. *Démosthène ne savait point lire dans l'avenir, il n'avait pour politique qu'un emportement téméraire!* Mais qu'on lise donc tous ses discours contre Philippe, et ses autres harangues politiques: n'y voit-on qu'un emporté qui cherche à enflammer les esprits par des déclamations violentes? n'y voit-on pas un ministre habile, qui sait se prêter aux circonstances, qui raisonne avec subtilité, qui démêle avec une sagacité admirable les projets d'un monarque ambitieux, qui donne avec franchise à ses concitoyens les avis les plus sages, et qui n'anime sa diction de cette véhémence qui lui était naturelle, que pour réveiller leur ardeur, pour les faire sortir de cet assoupissement léthargique où il les voyait plongés, pour les animer enfin contre un prince qui voulait les asservir eux et tous les Grecs? Prévoyant les desseins de Philippe, que devait-il faire, que devait-il conseiller à ses compatriotes? devait-il leur conseiller de se joindre à lui, de l'aider à forger les chaînes de la Grèce, ou de rester neutres, spectateurs oisifs de

ses progrès et de ses conquêtes ? Que prétendait Phocion, dont j'admire les talens et les vertus (je m'en suis expliqué dans le cours de ma traduction) ? Si les Athéniens fussent restés tranquilles, n'auraient-ils pas été méprisés et accablés en conséquence ? au lieu qu'ils furent toujours ménagés par Philippe et par son fils Alexandre, parce qu'ils avaient montré du courage, parce qu'ils s'étaient rendus redoutables, grâce aux conseils vigoureux de Démosthène. Jugera-t-on toujours les hommes d'après l'événement ? Que Philippe eût succombé à Chéronée sous les efforts des Athéniens et des Thébains réunis, tout le monde aurait regardé avec raison l'alliance d'Athènes et de Thèbes comme le chef-d'œuvre de la politique du ministre qui l'avait conseillée et conclue ; tout le monde en aurait jugé comme en jugèrent et Philippe vainqueur et les Athéniens vaincus, qui, témoins et acteurs dans l'événement, et, pour ainsi dire, encore sur le champ de bataille, lui ont rendu une justice que des dissertateurs lui refusent après plusieurs siècles. La statue qui lui fut érigée après sa mort, dans un temps où le mérite des hommes est apprécié à sa juste valeur ; cette statue, avec l'inscription de la base (1), n'est-elle pas

(1) Les Athéniens, après la mort de Démosthène, lui érigèrent une statue, avec cette inscription : *Si tu avais eu, Démosthène, autant de bravoure que tu avais d'intelligence, les armes de Macédoine n'eussent jamais triomphé de la Grèce.*

une nouvelle preuve de la haute idée qu'on avait de la sagesse et de la profondeur de sa politique?

J'espère qu'on me pardonnera d'avoir mis quelque chaleur à justifier un grand homme, qui se justifie beaucoup mieux lui-même dans sa harangue sur la couronne, à laquelle je renvoie.



S O M M A I R E

DE LA PREMIÈRE PHILIPPIQUE.

PHILIPPE était monté sur le trône de Macédoine ; il s'y était affermi par ses armes et par sa politique, en soumettant tous les peuples voisins ennemis de son royaume, en amusant par des promesses et par des protestations d'amitié les Athéniens, qu'il craignait plus qu'aucuns des autres Grecs, et avec lesquels, en conséquence, il négocia une paix captieuse, et conclut un traité dont il sut faire tout l'usage qu'il s'était proposé. Possesseur tranquille de la couronne, il avait formé en lui-même le hardi projet de dominer sur une nation libre. Il s'était emparé d'Amphipolis, qu'il avait promis de rendre aux Athéniens ; mais loin de leur tenir parole, il avait encore enlevé Pydna, Potidée et Méthone. Il avait commis contre eux plusieurs autres hostilités, dont il est dit quelque chose dans le cours de cette harangue. Après avoir délivré la Thessalie de ses tyrans, il voulut mettre le pied dans la Grèce, passer dans la Phocide, sous prétexte d'y punir les Phocéens sacrilèges ; il essaya de s'emparer des Thermopyles, passage important qui lui ouvrait une entrée facile dans l'Attique. Il n'avait pu réussir. Les Athéniens étaient accourus à propos et lui avaient fermé le passage. Mais ce succès n'avait pas entièrement dissipé leurs alarmes : ils ne voyaient pas sans terreur un prince actif, à la tête de troupes aguerries, chercher et saisir toutes les occasions de leur nuire ; ils désespéraient de pouvoir le vaincre.

Démosthène profite de cette disposition des esprits pour

monter à la tribune ; il harangue ses concitoyens, tâche de relever leur couragé abattu , leur montre que Philippe est un prince redoutable , mais non pas invincible , qu'il ne doit ses succès qu'à leur négligence. Il entre ensuite dans le détail de tout ce qu'ils doivent faire , des sommes et des troupes qu'ils doivent lever pour tenir tête à leur ennemi et le réduire. Après quoi il emploie les traits les plus forts , les plus vifs et les plus piquans , pour réveiller leur paresse et les exciter à l'action.

Ce discours fut prononcé la première année de la CVII^e Olympiade , sous l'archonte Aristodème. Démosthène n'avait alors que trente ans. Il s'excuse dans son exorde de monter le premier à la tribune , et il annonce qu'il va traiter un sujet rebattu. Avant qu'il parlât , on avait sans doute délibéré plus d'une fois sur les moyens d'arrêter Philippe ; mais il peut donner son avis sur un point déjà discuté par les anciens orateurs.

Il faut remarquer qu'une loi de Solon ordonnait aux orateurs de monter à la tribune en suivant l'ordre de l'ancienneté , de laisser parler d'abord les plus âgés. Eschine , dans sa harangue contre Ctésiphon , forme des vœux pour le rétablissement de cette loi qu'on avait abolie. Mais , quoique révoquée , elle se maintenait encore par le crédit de la raison , qui d'elle-même impose aux jeunes gens des devoirs de bienséance envers les anciens.

ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ

ΑΠΑΝΤΑ ΤΑ ΣΩΖΟΜΕΝΑ.



ΚΑΤΑ ΦΙΛΙΠΠΟΥ ΛΟΓΟΣ ΠΡΩΤΟΣ.

ΕΙ μὲν περὶ καινοῦ τινὸς πράγματις προυτίθετο (*), ὧ ἀνδρες Ἀθηναῖοι, λέγειν, ἐπισχῶν ἂν ἕως οἱ πλείστοι τῶν εἰωθότων γνώμῃ ἀπεφῆναντο, εἰ μὲν ἤρεσκε τί μοι τῶν ὑπὸ τούτων ῥηθέντων, ἡσυχίαν ἂν ἦγον· εἰ δὲ μὴ, τότε ἂν καὶ αὐτὸς ἐπειρώμην, ἃ γιγνώσκω, λέγειν· ἔπει δὴ δέ, περὶ ὧν πολλάκις εἰρήκασιν οὔτοι πρότερον, συμβαίνει καὶ νυνὶ σκοπεῖν, ἡγοῦμαι, καὶ πρῶτος ἀναστὰς, εἰκότως ἂν συγγνώμης τυγχάνειν· εἰ γὰρ ἐκ τοῦ παρεληλυθότος χρόνου τὰ δέοντα αὐτοὶ συνεβούλευσαν, οὐδὲν ἂν ὑμᾶς νῦν εἶδει βουλευέσθαι.

Πρῶτον μὲν οὖν, οὐκ ἀθυμητέον, ὧ ἀνδρες Ἀθηναῖοι, τοῖς παροῦσι πράγμασιν, οὐδ' εἰ πάνυ φαύλως ἔχειν δοκεῖ· ὃ γὰρ ἔστι χειρίστον αὐτῶν ἐκ τοῦ παρεληλυθότος χρόνου, τοῦτο πρὸς τὰ μέλλοντα βέλτιστον

(*) προυτίθετο. Quelques jours avant l'assemblée, on affichait un programme ou placard, pour avertir le peuple du sujet de la délibération. (Note de Turreil.)

ŒUVRES

DE DÉMOSTHÈNE.



PREMIÈRE PHILIPPIQUE. *

ATHÉNIENS, si vous aviez à délibérer sur quelque affaire nouvelle, j'aurais laissé parler avant moi la plupart des orateurs qui sont dans l'usage de monter à la tribune; et, si j'eusse approuvé quelque une de leurs opinions, j'aurais gardé le silence; sinon, j'aurais essayé de vous exposer mon propre sentiment: mais puisque la même affaire, sur laquelle ils ont déjà parlé tant de fois, est encore aujourd'hui remise en délibération, on me pardonnera sans doute de prendre la parole avant eux; car s'ils vous eussent donné de bons conseils dans les assemblées précédentes, vous ne seriez pas réduits, dans celle-ci, à délibérer encore sur le même objet.

Je dis d'abord qu'il ne faut pas désespérer des affaires présentes, quoiqu'elles me paraissent dans l'état le plus alarmant; car je trouve, dans la cause même de nos malheurs, le motif des meilleures espérances pour l'avenir. Que veux-je dire par-là? le voici. C'est pour n'avoir rien fait de tout ce

* C'est la première des quatre harangues nommées vulgairement PHILIPPIQUES.

que vous deviez faire, que la république est tombée dans un état si déplorable; car si elle y fût tombée, malgré votre zèle à remplir tous vos devoirs, c'est alors seulement qu'il faudrait désespérer du salut de la patrie. En second lieu, rappelez-vous, soit pour l'avoir ouï dire, soit pour en avoir été vous-mêmes les témoins, quel courage vous avez déployé contre les Lacédémoniens * [1], lorsqu'ils étaient parvenus dans ces derniers temps à un si haut degré de puissance; avec quelle force digne de vous et de vos ancêtres, vous avez soutenu contre eux les droits de la justice et vengé la cause de toute la Grèce. Quel est mon but en vous parlant ainsi? c'est de vous convaincre, c'est de vous faire sentir que vous n'avez rien à craindre, tant que vous serez sur vos gardes; mais aussi rien à espérer, tant que vous resterez dans l'inaction, comme vous en avez la preuve dans les victoires que vous avez remportées sur les Lacédémoniens, du moment où vous avez donné votre attention aux affaires publiques, et dans les alarmes où vous jette l'insolence de votre ennemi, depuis que vous négligez entièrement le soin de l'État.

Si quelqu'un de vous regarde Philippe comme un ennemi redoutable, en le voyant à la tête d'une puissante armée, et maître de toutes nos places, sa crainte est fondée: mais aussi faites réflexion

* Les notes marquées entre deux [] par les chiffres 1, 2, 3, etc., ont été renvoyées à la fin du discours.

ὑπάρχει. Τί οὖν ἐστὶ τοῦτο ; ὅτι οὐδέν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τῶν θεόντων ποιούντων ὑμῶν, κακῶς τὰ πράγματα ἔχει ἐπειτοίγε, εἰ, πάνθ' ἂ προσῆκε πραττόντων, οὕτως εἶχεν, οὐδ' ἂν ἐλπίς ἦν, αὐτὰ βελτίω γενέσθαι. Ἐπειτα ἐνθυμητέον, καὶ παρ' ἄλλων ἀκούουσι, καὶ τοῖς εἰδόσιν αὐτοῖς ἀναμιμησκομένοις, ἡλίκην πότ' ἐχόντων δύναμιν Λακεδαιμονίων, ἐξ οὗ χρόνος οὐ πολὺς, ὡς καλῶς καὶ προσηκόντως οὐδέν ἀνάξιον ὑμεῖς ἐπράξατε τῆς πόλεως, ἀλλ' ὑπεμείνατε ὑπὲρ τῶν Ἑλληνικῶν δικαίων τὸν πρὸς ἐκείνους πόλεμον. Τίνος οὖν ἕνεκα ταῦτα λέγω ; ἵν' εἰδῆτε, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, καὶ θεάσησθε, ὅτι οὐδέν οὔτε φυλαττομένοις ὑμῖν ἐστὶ φοβερὸν, οὐτ', αν ὀλιγορῆτε, τοιοῦτον, οἷον ἂν ὑμεῖς βούλησθε, παραδείγμασι χρώμενοι, τῇ τότε ῥώμῃ τῶν Λακεδαιμονίων, ἧς ἐκρατεῖτε ἐκ τοῦ προσέχειν τοῖς πράγμασι τὸν νοῦν, καὶ τῇ νῦν ὕβρει τούτου, δι' ἣν ταραττόμεθα, ἐκ τοῦ μηδέν φροντίζειν, ὧν ἐχρήν.

Εἰ δέ τις ὑμῶν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, δυσπολέμητον οἶεται τὸν Φίλιππον εἶναι, σκοπῶν τό τε πλῆθος τῆς νῦν ὑπαρχούσης αὐτῷ δυνάμεως, καὶ τό τα' χωρία ταῦτα πάντα ἀπολωλέναι τῇ πόλει, ὀρθῶς μὲν

οίεται λογισάσθω μέντοι τοῦθ', ὅτι εἶχομέν ποτε
 ἡμεῖς, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, Πύδναν, καὶ Ποτίδαιαν,
 καὶ Μεθώνην, καὶ πάντα τὸν τόπον τοῦτον οἰκείον
 κύκλω, καὶ πολλὰ τῶν μετ' ἐκείνου νῦν ὄντων ἐθνῶν
 αὐτονομούμενα καὶ ἐλεύθερα ὑπῆρχε, καὶ μᾶλλον
 ἡμῖν ἐβούλετ' ἔχειν οἰκείως, ἢ ἐκείνω. Εἰ τοίνυν ὁ Φί-
 λιππος τότε ταύτην ἔσχε τὴν γνώμην, ὡς χαλε-
 πὸν πολεμεῖν Ἀθηναίοις ἐστίν, ἔχουσι τοιαῦτα ἐπι-
 λειχίσματα τῆς αὐτοῦ χώρας, ἔρημον ὄντα συμμά-
 χων, οὐδὲν ἂν, ὧν νυνὶ πεποίηκεν, ἔπραξεν, οὐδέ
 τοσαύτην ἐκτήσατ' ἂν δύναμιν· ἀλλ' οἶδεν, ὧ ἄνδρες
 Ἀθηναῖοι, τοῦτο καλῶς ἐκείνος, ὅτι ταῦτα μὲν ἐστὶν
 ἅπαντα τὰ χωρία ἀθλα τοῦ πολέμου κείμενα ἐν
 μέσῳ, φύσει δ' ὑπάρχει τοῖς παροῦσι τὰ τῶν ἀπόν-
 των, καὶ τοῖς ἐθέλουσι πονεῖν καὶ κινδυνεύειν τὰ
 τῶν ἀμελούντων· καὶ γὰρ τοι ταύτη χρησάμενος τῇ
 γνώμῃ, πάντα κατέστραψαι καὶ ἔχει, τὰ μὲν, ὡς ἂν
 ἐλὼν τις ἔχοι πολέμῳ (*), τὰ δέ, σύμμαχα καὶ φίλα
 ποιησάμενος· καὶ γὰρ συμμαχεῖν καὶ προσέχειν τὸν
 νοῦν τούτοις ἐθέλουσιν ἅπαντες, οὓς ἂν ὀρῶσι παρε-
 σκευασμένους καὶ πράττειν ἐθέλοντας ἂ' χρή.

(*) πολέμῳ νόμῳ, dans quelques éditions.

qu'il fut un temps où nous étions les maîtres de Pydne, de Potidée et de Méthone, et de toute cette vaste enceinte de pays adjacens. Rappelez-vous que plusieurs des peuples qui combattent maintenant avec Philippe, se gouvernaient alors par leurs propres lois, jouissaient d'une entière indépendance, et recherchaient beaucoup plus notre amitié que la sienne. Si donc Philippe eût alors raisonné comme vous faites aujourd'hui, s'il eût regardé les Athéniens comme redoutables, en les voyant maîtres de toutes les places fortes qui commandent son pays, et en se voyant lui-même sans alliés, il n'eût jamais rien entrepris de tout ce qu'il a exécuté; jamais il ne se fût élevé à ce haut degré de puissance : mais il savait très-bien que toutes ces places étaient autant de prix exposés aux yeux des combattans et destinés au vainqueur (a); il savait que, selon le cours ordinaire de la nature, les absens sont dépouillés par les présens, et ceux qui fuient les dangers et les travaux, par ceux qui les affrontent. C'est en suivant de telles maximes, qu'il a tout subjugué, tout envahi; qu'il règne partout, ici à titre de conquérant, là sous le titre d'ami et d'allié : car on recherche l'alliance et l'amitié de ceux que l'on voit toujours préparés et résolus à faire ce qu'exigent les circonstances.

(a) Métaphore empruntée des jeux où l'on étalait les prix aux yeux des athlètes pour animer leur ardeur :

Si vous voulez donc , Athéniens , raisonner comme Philippe , et cela dès aujourd'hui , puisque vous ne l'avez pas fait plus tôt ; si chacun de vous , écartant tous les vains prétextes , se montre prêt à rendre à la patrie tous les services qui sont en son pouvoir et que demandent les circonstances ; si tous les citoyens veulent concourir au bien public , les riches en contribuant de leurs fortunes , les jeunes en prenant les armes ; en un mot , si chacun de vous est résolu de ne s'attendre qu'à lui-même et de sortir de son inaction , en cessant de se flatter que , tandis qu'il ne fera rien , son voisin fera tout pour lui ; soyez assurés qu'avec l'aide des Dieux vous recouvrirez tout ce qui vous appartient , que vous réparerez toutes les pertes causées par votre négligence , et que vous tirerez une vengeance éclatante de votre ennemi. Car ne vous figurez pas que cet homme soit un Dieu qui jouisse d'une félicité immuable ; il est haï , craint , envié , par ceux-là même qui paraissent les plus dévoués à ses intérêts ; car ils ne sauraient être exempts des passions qui animent les autres hommes : mais tous ces sentimens restent ensevelis dans le fond des cœurs , faute de l'appui nécessaire pour éclater impunément ; appui qui leur manque par cette inaction où vous languissez maintenant , et dont il faut que vous sortiez enfin.

Voyez en effet , à quel point est montée l'insolence de cet homme : il ne vous laisse plus le choix de l'action ou du repos , mais il vous menace ; il

Ἄν τοίνυν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, καὶ ὑμεῖς ἐπὶ τῆς τοιαύτης ἐβελήσῃτε γενέσθαι γνώμης νῦν, ἐπειδή-
 περ οὐ πρότερον, καὶ ἕκαστος ὑμῶν, οὗ δεῖ καὶ δύ-
 ναιτ' ἂν χρήσιμον τῇ πόλει παρασχεῖν αὐτόν, πᾶ-
 σαν ἀφείς τὴν εἰρωνείαν, ἔτοιμος πρᾶττειν ὑπάρξει,
 ὁ μὲν χρήματ' ἔχων, εἰσφέρειν· ὁ δ' ἐν ἡλικίᾳ,
 στρατεύεσθαι· συνελόντι δ' ἀπλῶς εἰπεῖν, ἢν ὑμῶν
 αὐτῶν ἐβελήσῃτε γενέσθαι, καὶ παύσησθε, αὐτὸς μὲν
 οὐδὲν ἕκαστος ποιήσειν ἐλπίζων, τὸν δὲ πλησίον
 πάνθ' ὑπὲρ αὐτοῦ πράξειν, καὶ τὰ ὑμέτερ' αὐτῶν
 κομιεῖσθε, ἂν θεὸς ἐθέλῃ, καὶ τὰ κατέρραθυμημένα
 πάλιν ἀναλήψεσθε, καὶ κεῖνον τιμωρήσεσθε. Μὴ γὰρ
 ὡς θεῶ νομίζετ' ἐκείνω τὰ παρόντα πεποιημένα πράγ-
 ματα ἀθάνατα· ἀλλὰ καὶ μισεῖ τις ἐκεῖνον,
 καὶ δέδιεν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, καὶ φοβεῖ, καὶ
 τῶν πάνυ νῦν δοκούντων οἰκειῶς ἔχειν αὐτῷ· καὶ
 ἄπανθ', ὅσα περ καὶ ἐν ἄλλοις τισὶν ἀνθρώποις ἐνι,
 ταῦτα καὶ τοῖς μετ' ἐκείνου χρὴ νομίζειν ἐνεῖναι. Κα-
 τέβληχε μέντοι ταῦτα πάντα νῦν, οὐκ ἔχοντ'
 ἀποτροφὴν, διὰ τὴν ὑμέτεραν βραδυτῆτα καὶ ραθυ-
 μίαν, ἢν ἀποθέσθαι φημί δεῖν ἤδη.

Ὅρατε γὰρ, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὸ πρᾶγμα· οἱ
 προελήλυθεν ἀσελγείας ἄνθρωπος, ὃς οὐδ' αἴρεσιν ὑμῖν
 δίδωσι τοῦ πρᾶττειν, ἢ ἀγειν ἡσυχίαν· ἀλλ' ἀπει-
 λεῖ, καὶ λόγους ὑπερηφάνους, ὡς φασι, λέγει, καὶ
 οὐχ οἷός τέ ἐστιν, ἔχων ἂ κατέστραπται, μένειν ἐπὶ

τούτων· ἀλλ' αἰεὶ τι προσπεριβάλλεται, καὶ κύκλω πανταχῆ μέλλοντας ὑμᾶς καὶ καθημένους περιτοχιζέσθαι.

Πό' οὖν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πό'τε, ἀ' χρῆ, πράξετε; ἔπειδ' ἀν' τί γένηται; ἔπειδ' ἀν', νῆ Δία, ἀνάγκη τίς ἦ; νῦν δέ τί χρῆ τὰ γιγνόμενα ἠγεῖσθαι; ἐγὼ μὲν γὰρ οἶομαι τοῖς ἐλευθέροις μεγίστην ἀνάγκην τὴν ὑπὲρ τῶν πραγμάτων αἰσχύνην εἶναι. Ἡ βούλεσθε, εἰπέ μοι, περιϊόντες αὐτῶν (*) πυθάνεσθαι κατὰ τὴν ἀγορὰν λέγεται τι καινόν; γένοιτο γὰρ ἂν τι καινότερον, ἢ Μακεδῶν ἀνὴρ Ἀθηναίου κάταπολεμῶν, καὶ τὰ τῶν Ἑλλήνων Διοικῶν; τέθνηκε Φίλιππος; οὐ, μὰ Δί', ἀλλ' ἀσθενεῖ. Τί δ' ὑμῖν διαφέρει; καὶ γὰρ ἂν οὗτος τι πάθῃ, ταχέως ὑμεῖς ἕτερον Φίλιππον ποιήσετε, ἄνπερ οὕτω προσέχητε τοῖς πράγμασι τὸν νοῦν. Οὐδέ γὰρ οὗτος παρὰ τὴν αὐτοῦ ρώμην τοσοῦτον ἐπηύξηται, ὅσον παρὰ τὴν ἡμετέραν ἀμέλειαν. Καί τοι καὶ τούτων εἴ τι πάθῃ, καὶ τὰ τῆς τύχης ἡμῖν ὑπάρξῃ, (ἢ ἄλλο (**), αἰεὶ βέλτιον, ἢ ἡμεῖς ἡμῶν αὐτῶν, ἐπιμε-

(*) αὐτῶν, dans quelques éditions.

(**) ἢ γὰρ, dans quelques éditions.

parle, à ce qu'on dit, d'un ton plein d'arrogance; il ne peut se contenter de ce qu'il a déjà envahi, mais il s'agrandit tous les jours par de nouvelles conquêtes; et, tandis que vous temporez, que vous ne faites pas le moindre mouvement, il vous enveloppe et vous investit de toutes parts.

Quand est-ce donc, Athéniens, quand est-ce que vous ferez ce que demande le salut de l'État? Attendez-vous quelque nouvel événement? Attendez-vous, grands Dieux, que la nécessité vous y force? Mais, de quel œil regardez-vous donc tout ce qui se passe? Pour moi, je ne connais pas de nécessité plus pressante pour les hommes libres que la honteuse situation de leurs affaires. Ne voulez-vous jamais faire autre chose que vous demander les uns aux autres, en vous promenant sur la place publique: Qu'y a-t-il de nouveau? Et, que peut-il y avoir de plus nouveau que de voir un Macédonien vainqueur d'Athènes, et arbitre souverain de la Grèce? Philippe est-il mort, dit l'un? non, répond un autre; il n'est que malade. Et que vous importe qu'il soit mort ou vivant? puisque, s'il n'existait plus, vous vous feriez bientôt à vous-mêmes un autre Philippe, en gardant toujours la même conduite; car celui-ci doit son agrandissement bien moins à sa valeur qu'à votre indolence.

Mais enfin, s'il éprouvait quelque accident, si la fortune, toujours plus attentive que nous-mêmes à nos intérêts, continuait à nous favoriser, et plutôt aux Dieux qu'elle achevât son ouvrage! sa-

chez qu'étant sur les lieux, prêts à profiter de la confusion des affaires, vous disposeriez de tout à votre gré; mais sachez aussi, que dans la situation où vous êtes maintenant, quand même les conjonctures vous livreraient Amphipolis [2], vous ne pourriez vous mettre en possession de cette ville, n'ayant rien d'arrêté, ni dans vos projets, ni dans vos préparatifs.

Comme je vous crois pleinement instruits et convaincus de la nécessité de faire tout ce que demandent les circonstances et le bien de l'État, je ne m'arrêterai pas davantage sur ce point. Mais quels seront les préparatifs les plus propres à nous tirer de l'embarras où nous sommes? Combien nous faut-il de troupes? Avec quels subsides les entretenir? Quels sont, en un mot, les moyens les plus sûrs et les plus prompts de pourvoir au reste des préparatifs? tels sont les articles sur lesquels je vais donner mon avis. Mais auparavant, je vous demande une seule grâce; c'est de ne pas vous prévenir contre mon opinion, avant que vous ne l'ayez entendue toute entière: jusque-là suspendez votre jugement; et, si je parais d'abord demander de nouveaux préparatifs, n'allez pas croire que par-là je traîne les affaires en longueur: car ceux qui vous proposent de marcher promptement et dès ce jour à l'ennemi, ne sont pas ceux qui vous donnent le conseil le meilleur à suivre dans les circonstances actuelles, puisqu'il

λουμένη, καὶ τοῦτ' ἂν ἐξεργάσαιτο·) ἴσθ' ὅτι, πλησίον μὲν ὄντες, ἅπασιν ἂν τοῖς πράγμασι τέταραγμένοις ἐπιτάντες, ὅπως βούλεσθε διοικήσαισθε ὡς δὲ νῦν ἔχετε, οὐδὲ διδόντων ὑμῖν τῶν καιρῶν Ἀμφίπολιν, δέξασθαι δύναισθ' ἂν, ἀπηρημένοι καὶ ταῖς παρασκευαῖς καὶ ταῖς γνώμας.

Ὡς μὲν οὖν δεῖ τα προσήκοντα ποιεῖν ἐθέλοντας ὑπάρχειν ἅπαντας ἐτοίμως, ὡς ἐγνωκότων ὑμῶν καὶ πεπεισμένων, παύομαι λέγων· τὸν δὲ τρόπον τῆς παρασκευῆς, ἣν ἀπαλλάξαι ἂν τῶν τοιούτων πραγμάτων ὑμᾶς ἠγοῦμαι, καὶ τὸ πλῆθος ὅσον, καὶ φόρους οὐστinas χρημάτων, καὶ τᾶλλα ὡς ἂν μοι βέλτιστα καὶ τάχιστα δοκῆ παρασκευασθῆναι, καὶ δὴ πειράσομαι λέγειν, δεηθεῖς ὑμῶν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοσοῦτον ἐπειδὴν ἅπαντα ἀκούσητε, κρίνατε, καὶ μὴ πρότερον προλαμβάνετε· μηδ' ἂν ἐξ ἀρχῆς δοκῶ τινὶ καινὴν παρασκευὴν λέγειν, ἀναβάλλεσθαι με τὰ πράγματα ἠγείσθαι· οὐ γὰρ οἱ ταχὺ καὶ τήμερον εἰπόντες μάλιστα εἰς δέον λέγουσιν· οὐ γὰρ ἂν τὰ γε ἤδη γεγενημένα τῆ νυνὶ βοηθεῖα κωλύσαι δυναθῆίμεν· ἀλλ' ὅς ἂν δείξῃ τίς πορισθεῖσα παρασκευὴ, καὶ πόσι, καὶ

πόθεν διαμείναι δυνήσεται, ἕως (*) ἀν' ἢ διαλυσώμεθα πεισθέντες τὸν πόλεμον, ἢ περιγενώμεθα τῶν ἐχθρῶν· οὕτω γὰρ οὐκέτι τοῦ λοιποῦ πάσχοιμεν ἀν κακῶς. Οἴομαι τοίνυν ἐγὼ ταῦτα λέγειν ἔχειν, μὴ κωλύων εἴ τις ἄλλος ἐπαγγέλλεταιί τι. Ἡ μὲν οὖν ὑπόσχεσις οὕτω μεγάλη, τὸ δὲ πρᾶγμα ἤδη τὸν ἔλεγχον δώσει· κρίναι δ' ὑμεῖς ἐσεσθε.

Πρῶτον μὲν τοίνυν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τριήρεις πεντήκοντα παρασκευάσασθαι φημί δεῖν· εἴτ' αὐτοὺς οὕτω τὰς γνώμας ἔχειν, ὡς, εἴαν τι δεῖ, πλευστέον εἰς ταύτας αὐτοῖς ἐμβᾶσι· πρὸς δὲ τούτοις, τοῖς ἡμίσεσι τῶν ἰσπέων ἰσπαγωγούς τριήρεις καὶ πλοῖα ἱκανὰ εὐτρεπίσαι κελεύω. Ταῦτα μὲν οἴομαι δεῖν ὑπάρχειν ἐπὶ τὰς ἐξαίφνης ταύτας ἀπὸ τῆς οἰκείας χώρας αὐτοῦ στραλείας, εἰς Πύλας, καὶ Χερρόνησον, καὶ Ὀλυθον, καὶ ὅποιοι βούλεται. Δεῖ γὰρ ἐκείνω τοῦτο ἐν τῇ γνώμῃ παραστῆναι, ὡς ὑμεῖς ἐκ τῆς ἀμελείας ταύτης τῆς ἄγαν, ὥσπερ εἰς Εὐβοίαν, καὶ πρότερόν ποτέ φασιν εἰς Ἀλιάριον, καὶ τὰ τελευταῖα πρῶν εἰς Πύλας, ἴσως ἀν ὀρμήσαιτε. Οὗτοι παντελῶς οὐδ' εἰ μὴ ποιήσαιτ' ἀν

(*) τίως, dans quelques éditions.

nous est impossible de réparer tous les maux passés avec nos forces présentes. Mais l'orateur qui vous donne le meilleur conseil est celui qui vous montre combien il vous faut de troupes, de quelle nature elles doivent être, comment vous fournirez à leur entretien, jusqu'à ce que nous ayons terminé la guerre par une paix avantageuse, ou que nous ayons triomphé de nos ennemis. C'est ainsi que nous nous mettrons désormais à l'abri de toute insulte; tel sera, je l'espère, le fruit des mesures que je vais vous proposer, sans vouloir néanmoins interdire à d'autres la faculté d'ouvrir un avis différent. L'idée que je donne de mon projet est magnifique sans doute; mais après l'avoir entendu, vous reconnaîtrez qu'il tient tout ce qu'il promet; vous en jugerez vous-mêmes.

Je dis donc, Athéniens, qu'il faut d'abord armer cinquante galères, et vous résoudre à les monter vous-mêmes, si les circonstances l'exigent; outre cela, il faut équiper, pour la moitié de la cavalerie, un nombre suffisant de vaisseaux de charge et de transport. C'est l'unique moyen d'arrêter les fréquentes irruptions que le roi de Macédoine fait du côté des Thermopyles [5], dans la Chersonèse, dans le territoire d'Olynthe, partout où l'entraîne son ambition. Il faut une bonne fois lui apprendre que vous êtes sortis de votre profond assoupissement, et que vous allez fondre sur lui, avec la même ardeur avec laquelle vous avez autrefois porté vos armes dans l'Eubée, ensuite

vers Haliarte, et tout récemment encore aux Thermopyles. Quand même vous n'exécuteriez pas de point en point le plan que je vous propose, vous en retirerez toujours un avantage considérable: lorsque Philippe sera instruit de vos préparatifs (et il le sera très-exactement, car vous n'avez ici, Athéniens, oui, vous n'avez ici que trop de gens fidèles à l'avertir de tout ce qui se passe); Philippe, dis-je, étant informé de vos préparatifs, se tiendra par crainte renfermé dans ses Etats; ou, s'il néglige de pareils avis, vous le surprendrez sans défense, puisqu'à la première occasion qui se présentera, rien ne vous empêchera de descendre en Macédoine. Voilà le plan que je propose, et je crois que vous devez l'approuver et le mettre à exécution.

J'ajoute, Athéniens, qu'il vous faut de plus un corps de troupes pour attaquer et harceler continuellement notre ennemi. Et qu'on ne me parle pas ici ni de dix mille, ni de vingt mille étrangers [4], ni de ces forces imaginaires qui n'existent que dans vos lettres [5]. Je veux des troupes composées de citoyens, à qui l'on ait soin de fournir leur subsistance, et qui sachent obéir, soit que vous leur donniez un ou plusieurs généraux, soit que vous choisissiez celui-ci ou celui-là pour les commander. Mais de quels soldats composerez-vous votre armée? quel sera leur nombre? où trouverez-vous des fonds pour les entretenir? comment, enfin, exécuterez-vous ce que je propose? c'est à quoi je vais répondre en traitant chaque point en particulier.

τούτο, ὡς ἔγωγέ φημι δεῖν, εὐκαταφρόνητόν ἐστιν· ἴν', ἢ διὰ τὸν φόβον, εἰδὼς εὐτρεπεῖς ὄντας ὑμᾶς, (εἴσεται γὰρ ἀκριβῶς· εἰσὶ γὰρ, εἰσὶν οἱ πάντ' ἐξαγγέλλοντες ἐκείνω παρ' ὑμῶν αὐτῶν, πλείους τοῦ δέοντος·) ἡσυχίαν ἔχη, ἢ, παρισθάν ταῦτα, ἀφύλακτος ληφθῆ, μηδενὸς ὄντος ἐμποδῶν πλεῖν ἐπὶ τὴν ἐκείνου χώραν ὑμῖν, ἀν' ἐνδῶ καιρός.

Ταῦτα μὲν ἐστὶν ἃ πᾶσι δεδόχθαι φημι δεῖν, καὶ παρασκευάσασθαι προσήκειν οἴομαι· πρὸς δὲ τούτοις, δύναμίν τινα, ᾧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, φημι προχειρίσασθαι δεῖν ὑμᾶς, ἢ συνεχῶς πολεμήσει, καὶ κακῶς ἐκείνον ποιήσει. Μὴ μοι μυρίους, μηδὲ δισμυρίους ξένους, μηδὲ τὰς ἐπιτολιμαίους ταύτας δυνάμεις, ἀλλ' ἢ τῆς πόλεως ἔσω· καὶ ὑμεῖς ἓνα, καὶ πλείους, καὶ τὸν δεῖνα, καὶ ὄντινουῦν χειροτονήσετε στρατηγόν, τούτῳ πείσεται καὶ ἀκολουθήσει· καὶ τροφήν ταύτη πορίσαι κελεύω. Ἔσται δ' αὕτη τίς ἡ δύναμις, καὶ πόσις, καὶ πόθεν τὴν τροφήν ἔξει, καὶ πῶς ταῦτ' ἐθελήσετε ποιεῖν; ἐγὼ φράσω, καθ' ἕκαστον τούτων διεξιὼν χωρὶς.

Ξένους μὲν λέγω (ὅπως μὴ ποιήσητε τοῦθ' ὁ πολ-
λάκις ὑμᾶς ἐβλάφεν· ἅπαντ' ἐλάττω νομίζοντες εἶναι
τοῦ δέοντος, καὶ τὰ μέγιστ' ἐν τοῖς ψηφίσμασιν αἰρού-
μενοι, ἐπὶ τῷ πράττειν οὐδὲ τὰ μικρὰ ποιεῖτε· ἀλ-
λά τὰ μικρὰ ποιήσαντες καὶ πορίσαντες, τοῦτοισι προστί-
θετε, ἂν ἐλάττω φαίνηται.) λέγω δὴ τοὺς πάντας
στρατιώτας δισχιλίουσ'· τούτων δὲ Ἀθηναίους φημί
δεῖν εἶναι πεντακοσίους, ἐξ ἧς ἂν τινος ὑμῖν ἡλικίας
καλῶς ἔχειν δοκῆ, χρόνον τακτὸν στρατευομένους, μὴ
μακρὸν τοῦτον, ἀλλ' ὅσον ἂν δοκῆ καλῶς ἔχειν ἐκ δια-
δοχῆς ἀλλήλοισ'· τοὺς δ' ἄλλους, ξένους εἶναι κελεύω·
καὶ μετὰ τούτων ἰσπαρίας διακοσίους, καὶ τούτων εἶναι
πεντήκοντα Ἀθηναίους τοῦλάχιστον, ὥσπερ τοὺς
πεζοὺς τὸν αὐτὸν τρόπον στρατευομένους· καὶ ἰσ-
παγωγὸς τούτοις· εἶεν· τί πρὸς τούτοις ἔτι;
ταχείας τριῆρεις δέκα· δεῖ γάρ, ἔχοντος ἐκείνου
ναυτικόν, καὶ ταχειῶν τριηρῶν ἡμῖν, ὅπως ἀσφαλῶς
ἡ δύναμις πλέῃ. Πόθεν δὴ τούτοις ἡ τροφή γενήσε-
ται; ἐγὼ καὶ τοῦτο φράσω καὶ δείξω, ἐπειδὴν,
διότι τηλικαύτην ἀποχρῆν οἴομαι τὴν δύναμιν καὶ
πολίτας τοὺς στρατευομένους εἶναι κελεύω, διδάξω.

Et d'abord, à l'égard des troupes étrangères, ne retombez pas dans une faute qui vous a souvent causé de grands malheurs. Vous imaginant d'abord que vous ne pouvez faire trop, vous annoncez les plus grandes choses dans vos décrets, et, au moment d'agir, vous n'exécutez pas même les plus petites; tandis que vous devriez faire peu d'abord, ensuite davantage, à mesure que le besoin l'exige. Je dis donc, qu'il ne faut pas lever plus de deux mille hommes d'infanterie; de ces deux mille hommes, cinq cents devront être pris parmi les Athéniens, à l'âge que vous jugerez à propos. Ils serviront pendant un temps marqué. Ce temps ne doit pas être long, mais réglé sur le nombre des citoyens qui doivent les remplacer dans le service. Le reste de ce corps sera composé d'étrangers: à ces troupes, on joindra deux cents cavaliers [6], dont cinquante au moins devront être Athéniens et serviront aux mêmes conditions que les fantasins. Vous fournirez les bâtimens nécessaires pour le transport de cette cavalerie. Soit, direz-vous: que faut-il encore? dix galères légèrement armées; car, Philippe ayant une flotte, nous avons besoin de ces galères pour assurer le trajet de nos troupes. Mais ces troupes, comment les ferons-nous subsister? c'est ce que je vais vous apprendre, après vous avoir dit pourquoi je me borne à une si petite armée, et pourquoi j'impose à nos citoyens l'obligation d'aller servir en personne.

Je me borne à une si petite armée, parce qu'il nous est impossible de mettre actuellement sur pied des forces assez considérables pour attaquer l'ennemi en bataille rangée. Nous devons nous réduire à des incursions et à faire le dégât dans son pays; notre situation présente ne nous permet pas de lui faire autrement la guerre dans le commencement. Il ne faut donc pas que nos troupes soient trop considérables; car nous ne pourrions assurer ni leur solde, ni leur subsistance. Il ne faut pas non plus qu'elles soient méprisables par leur petit nombre. Je demande ensuite que des citoyens aillent servir en personne, et s'embarquent avec les troupes de l'expédition, parce que j'entends dire qu'autrefois la République entretenait à Corinthe [7] des troupes étrangères commandées par Polystrate, par Iphicrate, par Chabrias et par d'autres généraux, plusieurs Athéniens allèrent joindre l'armée, et qu'alors, ces étrangers combattant avec vous, et vous avec eux, vous triomphâtes des Lacédémoniens. Mais, depuis que les étrangers seuls font la guerre pour vous, ils ne triomphent que de vos alliés et de vos amis, tandis que vos ennemis deviennent plus puissans qu'il ne faudrait; et, ces étrangers, après avoir jeté en passant un coup d'œil sur la guerre que nous avons à soutenir, s'en vont prendre parti chez Artabaze [8] et partout ailleurs, plutôt que de rester à votre service: le général les suit, et il ne saurait faire autrement; car les soldats cessent d'obéir au général qui cesse de les payer.

Τοσαύτην μὲν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, διὰ ταῦτα, ὅτι οὐκ ἐνὶ νῦν ἡμῖν πορίσασθαι δύναμιν τὴν ἐκείνω παραταξομένην, ἀλλὰ ληστεύειν ἀνάγκη, καὶ τούτῳ τῷ τρόπῳ τοῦ πολέμου χρῆσθαι τὴν πρώτην· οὐ τοίνυν οὐθ' ὑπέρογκον αὐτὴν· οὐ γάρ ἐστι μισθός, οὐδὲ τροφή· οὐδὲ παντελῶς ταπεινὴν εἶναι δεῖ πολίτας δὲ παρεῖναι καὶ συμπλεῖν διὰ ταῦτα κελεύω, ὅτι καὶ πρότερόν ποτ' ἀκούω ξενικὸν τρέφειν ἐν Κορίνθῳ τὴν πόλιν, οὗ Πολύστρατος ἠγάγειτο, καὶ Ἰφικράτης, καὶ Χαβρίας, καὶ ἄλλοι τινές, καὶ ὑμᾶς αὐτοὺς συστρατεύεσθαι. Καὶ οἶδα ἀκούων, ὅτι Λακεδαιμονίους, παραταττόμενοι μεθ' ὑμῶν, ἐνίκων οὔλοισι οἱ ξένοι, καὶ ὑμεῖς μετ' ἐκείνων· ἐξ οὗ δ' αὐτὰ καθ' αὐτὰ τὰ ξενικὰ ὑμῖν στρατεύεται, τοὺς φίλους νικᾷ καὶ τοὺς συμμάχους, οἱ δ' ἐχθροὶ μείζους τοῦ δέοντος γεγόνασιν· καὶ παρακύψαντα ἐπὶ τὸν τῆς πόλεως πόλεμον, πρὸς Ἀρτάβαζον καὶ πανταχοῦ μάλλον οἴχεται πλέοντα, ὁ δὲ στρατηγὸς ἀκολουθεῖ· ἰκότης· οὐ γάρ ἐστιν ἄρχειν, μὴ διδόντα μισθόν.

Τί οὖν κελεύω; τὰς προφάσεις ἀφελεῖν καὶ τοῦ στρατηγοῦ καὶ τῶν στρατιωτῶν, μισθὸν πορίσαντας, καὶ στρατιώτας οἰκείους, ὥσπερ ἐπόπilas τῶν στρατηγούμενων, παρακαταστήσαντας. Ἐπεὶ νῦν γε γέλωσ ἔσθ' ὡς χρώμεθα τοῖς πράγμασιν· εἰ γὰρ ἔροιτό τις ὑμᾶς εἰρήνην ἄγετε, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι; μὰ Δί' οὐχ ἡμεῖς γε, εἴποιτ' ἂν, ἀλλὰ Φιλίππῳ πολεμοῦμεν. Οὐκ ἐχειροτονεῖτε δὲ ἐξ ὑμῶν αὐτῶν δέκα ταξιάρχους, καὶ στρατηγούς, καὶ φυλάρχους, καὶ ἰσπάρχους δύο; τί οὖν οὗτοι ποιοῦσι; πλὴν ἐνὸς ἀνδρός, ὃν ἂν ἐκπέμψητε ἐπὶ τὸν πόλεμον, οἱ λοιποὶ τὰς πομπὰς πέμψουσιν ὑμῖν μετὰ τῶν ἱεροποιῶν ὥσπερ γὰρ οἱ πλάττοντες (*) τοὺς πηλίνους, εἰς τὴν ἀγορὰν χειροτονεῖτε τοὺς ταξιάρχους καὶ τοὺς φυλάρχους, οὐκ ἐπὶ τὸν πόλεμον. Οὐ γὰρ ἐχρῆν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ταξιάρχους παρ' ὑμῶν, ἰσπάρχους παρ' ὑμῶν, ἄρχοντας οἰκείους εἶναι, ἵν' ἦν αἷς ἀληθῶς τῆς πόλεως ἡ δύναμις; ἀλλ' εἰς μὲν Δῆμον τὸν παρ' ὑμῶν ἰσπαρχοῦ δεῖ πλεῖν, τῶν δ' ὑπὲρ τῶν τῆς πόλεως κτημάτων ἀγωνιζομένων Μενέλαον ἰσπαρχεῖν καὶ οὐ τὸν ἄνδρα μεμφόμενος ταῦτα λέγω· ἀλλ' ὑφ' ὑμῶν ἔδει κεχειροτονημένον εἶναι τοῦτον, ὅστις ἂν ἦ.

(*) Les Sculpteurs étaiaient à leurs portes des statues d'argile.

Qu'est-ce donc que je vous conseille? d'ôter aux chefs comme aux soldats tout prétexte de mécontentement, en assurant le paiement de la solde, et d'envoyer servir avec les étrangers, des citoyens qui aient l'œil sur la conduite des généraux : car notre conduite actuelle est vraiment ridicule. En effet, si l'on vous demandait : Athéniens, êtes-vous en paix? Non, par Jupiter, diriez-vous; nous sommes en guerre avec Philippe. En effet, n'avez-vous pas nommé dix taxiarkes [9], dix phylarkes, deux commandans de la cavalerie? Mais, à l'exception du seul officier que vous envoyez à l'armée, que font tous les autres? Ils marchent ici en pompe avec vos sacrificateurs dans les cérémonies publiques. Car, à l'exemple de ces statuaires qui étalent des figures d'argile et de plâtre, vous faites des taxiarkes et des phylarkes pour la montre, et non pour le service. Eh! quoi, Athéniens, afin que votre armée fût véritablement l'armée d'Athènes, ne faudrait-il pas que vous eussiez des Athéniens pour taxiarkes, des Athéniens pour phylarkes; enfin, que vous ne prissiez vos commandans que parmi vos concitoyens? Cependant vous envoyez au secours de Lemnos [10], le général de votre cavalerie, qui est Athénien, et vous laissez à Ménélas, qui est étranger, le commandement de la cavalerie, destinée à défendre vos possessions. Non que j'attaque le mérite de Ménélas; je dis seulement qu'un emploi de cette importance ne devrait être confié qu'à un citoyen d'Athènes.

Vous reconnaissez peut-être la vérité de tout ce que j'ai dit jusqu'ici; mais vous êtes dans l'impatience de savoir quels fonds exige cet armement, et d'où on peut les tirer. Ecoutez encore là-dessus mon opinion. L'entretien de votre armée, et je ne parle ici que des munitions de bouche, vous coûtera un peu plus de quatre-vingt-dix talens, dont quarante pour les dix galères d'escorte, à raison de vingt mines par mois pour chaque galère; quarante talens pour les deux mille hommes d'infanterie, de manière que chaque soldat reçoive dix drachmes [11] par mois pour sa nourriture; enfin, douze talens pour les deux cents hommes de cavalerie, à raison de trente drachmes par mois pour chaque cavalier.

C'est peu, dira quelqu'un, de pourvoir seulement aux vivres; et moi je dis que c'est beaucoup. Faites seulement que vos troupes ne manquent pas de vivres, je vous réponds que la guerre leur fournira tout le reste, et que, sans faire le moindre tort ni aux Grecs ni à vos alliés, elles se procureront une solde entière. J'en suis tellement persuadé, que si vous assurez la subsistance de vos troupes, je suis prêt à m'embarquer et à répondre sur ma tête du succès de l'expédition.

Mais où prendra-t-on les fonds que je demande? vous allez l'apprendre.

Ἰσῶς δὲ ταῦτα μὲν ὀρθῶς ἠγεῖσθε λέγεσθαι, τὸ δὲ τῶν χρημάτων, πόσα καὶ πόθεν ἔσται, μάλιστα ποθεῖτε ἀκοῦσαι· τοῦτο δὴ καὶ περανῶ. Χρήματα τοῖνυν, ἔστι μὲν ἢ τροφή, σιτηρέσιον τοῖς στρατευομένοις μόνον τῇ δυνάμει ταύτῃ, τάλαντα ἑννεήκοντα, καὶ μικρόν τι πρὸς· δέκα μὲν ναυσὶ ταχείαις, τετραράκοντα τάλαντα, εἴκοσιν εἰς τὴν ναῦν μυαῖ, τοῦ μηνὸς ἑκάστου· στρατιώταις δὲ δισχιλίους, τοσαῦτ' ἕτερα, ἵνα δέκα ἕκαστος τοῦ μηνὸς ὁ στρατιώτης δραχμὰς σιτηρέσιον λαμβάνῃ· τοῖς δ' ἰσπεῦσι διακοσίοις οὖσιν, εἰς τριάκοντα δραχμὰς ἕκαστος λαμβάνῃ τοῦ μηνὸς, δώδεκα τάλαντα.

Εἰ δέ τις οἶεται μικρὰν ἀφορμὴν σιτηρέσιον τοῖς στρατευομένοις ὑπάρχειν, οὐκ ὀρθῶς ἐγνωκεν· ἐγὼ γὰρ οἶδα σαφῶς, ὅτι, εἰ τοῦτ' ἀν γένηται, προσποριεῖ τὰ λοιπὰ αὐτὸ τὸ στρατεύμα ἀπὸ τοῦ πολέμου, οὐδένα τῶν Ἑλλήνων ἀδικούν, οὐδέ τῶν συμμάχων, ὥστ' ἔχειν μισθὸν ἐντελεῖ. Καὶ γὰρ δὲ συμπλέων ἐθελοντῆς, πάσχειν ὀτιοῦν ἔτοιμος, εἰ μὴ ταῦθ' οὕτως ἔχη.

Πόθεν οὖν ὁ πόρος τῶν χρημάτων, ἀπὸ παρ' ὑμῶν κελεύω, γενήσεται; τοῦτ' ἤδη λέξω.

ΠΟΡΟΥ ΑΠΟΔΕΙΞΙΣ.

Ἄ μὲν ἡμεῖς, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, δεδύνημεθα εὐρεῖν, ταῦτά ἐστιν· ἐπειδὴν δ' ἐπιχειροτονηῖτε τὰς γνώμας, ἃ ἂν ὑμῖν ἀρέσκη χειροτονήσατε, ἵνα μὴ μόνον τοῖς ψηφίσμασι καὶ ταῖς ἐπιτολαῖς πολεμῆτε Φιλίππῳ, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἔργοις. Δοκεῖτε δέ μοι πολὺ βέλτιον ἂν περὶ τοῦ πολέμου καὶ ὅλης τῆς παρασκευῆς βουλευσασθαι, εἰ τὸν τόπον, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τῆς χώρας, πρὸς ἣν πολεμήσετε, ἐνθυμηθεῖητε, καὶ λογίσαισθε ὅτι τοῖς πνεύμασι καὶ ταῖς ὥραις τοῦ ἔτους τὰ πολλὰ προλαμβάνων διαχωρᾶται Φίλιππος, καὶ, φυλάξας τοὺς ἔτησίαις ἢ τὸν χειμῶνα, ἐπιχειρεῖ, ἢνίκ' ἂν ἡμεῖς μὴ δυνώμεθα ἐκεῖσε ἀφικέσθαι. Δεῖ τοίνυν ἡμᾶς ταῦτ' ἐνθυμουμένους, μὴ βοηθείαις πολεμεῖν· ὑπεριούμεν γὰρ ἀπάντων· ἀλλὰ παρασκευῇ συνεχεῖ καὶ δυνάμει. Ὑπάρχει δ' ὑμῖν χειμαδίῳ μὲν χρῆσθαι τῇ δυνάμει, Λήμνῳ, καὶ Θάσῳ καὶ Σκιάθῳ, καὶ ταῖς ἄλλαις ταῖς ἐν τούτῳ τῷ τόπῳ νήσοις, ἐν αἷς καὶ λιμένες, καὶ σῖτος, καὶ ἅ' ἕρη στρατεύμασι, πάνθ' ὑπάρχει· τὴν δ' ὥραν τοῦ ἔτους,

Moyens indiqués pour la levée des subsides.

(Ici le greffier lit l'avis de l'orateur ; après quoi l'orateur poursuit.)

Tel est, Athéniens, le meilleur plan que j'aie pu imaginer. Quand vous irez aux opinions, choisissez le parti qui vous paraîtra le plus avantageux ; mais songez qu'il est temps d'en venir aux effets et de combattre Philippe avec d'autres armes que des lettres et des décrets. Or, il me semble que vous délibérerez beaucoup mieux, et sur la guerre, et sur les préparatifs, si vous considérez la situation du pays où vous devez porter vos armes, et si vous remarquez que Philippe profite des vents et des saisons pour exécuter la plupart de ses entreprises, avant que nous puissions les traverser. Il attend la saison de l'hiver ou celle des vents étésiens [12] pour se mettre en campagne, parce qu'alors il nous est impossible de nous transporter sur les lieux qui sont le théâtre de la guerre. Cette observation doit vous faire sentir la nécessité de fonder vos plans de guerre, non sur l'envoi de troupes levées à la hâte (car de cette manière nous arrivons toujours après l'événement), mais sur des préparatifs continuels et des troupes toujours prêtes à marcher. Vous pouvez faire hiverner vos troupes à Lemnos, à Thase, à Sciathe, et dans d'autres îles voisines, où elles trouveront des ports, des vivres et tout ce qui est nécessaire à des armées. Quant à la saison où l'on aborde facilement

à terre et où les vents permettent de longer soit les côtes du pays même, soit les ports des villes marchandes; c'est ce qu'il vous sera facile de connaître. Du reste, et sur la manière et sur le temps de faire agir vos troupes, il faut vous en reposer sur l'habileté de leur général, qui réglera sa conduite sur les circonstances. Pour vous, Athéniens, ce que vous devez faire, c'est ce que je propose dans mon décret. Oui, je le dis avec confiance, si vous fournissez d'abord les fonds que je demande, et qu'après avoir disposé tout le reste, vaisseaux, fantassins, cavaliers, vous assujettissiez, par une loi formelle, l'armée toute entière à demeurer constamment sous les armes; en un mot, si vous faisant vous-mêmes les trésoriers et les dispensateurs de vos fonds, vous demandez au général de vos troupes un compte exact de sa conduite, vous cesserez enfin de remettre toujours les mêmes objets en délibération, et de ne faire autre chose que délibérer.

Ajoutez à cela que vous enlèverez d'abord à Philippe le plus considérable de tous ses revenus. Quel est ce revenu? celui qu'il tire de vos alliés, aux dépens desquels il vous fait la guerre, en s'emparant de leurs vaisseaux, et en infestant la mer par ses pirateries. Quel autre avantage retirerez-vous encore de votre armement? vous ne serez plus vous-mêmes exposés à ses insultes; vous ne le verrez plus descendre dans les îles de Lemnos et d'Imbros [15], et emmener vos citoyens prisonniers.

ὅτε καὶ πρὸς τῇ γῆ γενέσθαι ῥάδιον, καὶ τὸ τῶν
 πνευμάτων ἀσφαλές, πρὸς αὐτῇ τῇ χώρᾳ, καὶ πρὸς
 τοῖς τῶν ἐμπορίων τόμασι, ῥαδίως ἔσται. Ἄ μὲν οὖν
 χρήσεται, καὶ πότε, τῇ δυνάμει, παρὰ τὸν καιρὸν,
 ὁ τούτων κύριος καταστὰς ὑφ' ὑμῶν βουλευέσεται· ἀ
 δ' ὑπάρξαι δεῖ παρ' ὑμῶν, ταῦτ' ἔστιν ἀ ἐγὼ
 γέγραφα. Καὶ ταῦτα, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πορί-
 σητε τὰ χρήματα πρῶτον ἀ λέγω, εἶτα, καὶ τὰλλα
 πάντα παρασκευάσαντες, τοὺς στρατιώτας, τὰς
 τριήρεις, τοὺς ἰππέας, ἐντελῆ πᾶσαν τὴν δύναμιν νόμῳ
 κατακλείσητε ἐπὶ τῷ πολέμῳ μένειν, τῶν μὲν χρη-
 μάτων αὐτοὶ ταμίαι καὶ πορισταὶ γενόμενοι, τῶν
 δὲ πράξεων παρὰ τοῦ στρατηγοῦ τὸν λόγον ζητοῦν-
 τες, παύσεσθ' αἰεὶ περὶ τῶν αὐτῶν βουλευόμενοι,
 καὶ πλέον οὐδὲν ποιοῦντες. Καὶ ἔτι πρὸς τούτοις, πρῶ-
 τον μὲν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὸν μέγιστον τῶν ἐκεί-
 νου πόρων ἀφαιρήσεσθε· ἔστι δ' οὗτος τίς; ἀπὸ
 τῶν ὑμετέρων ὑμῖν πολεμεῖ συμμάχων, ἄγων καὶ
 φέρων τοὺς πλείοντας τὴν θάλατταν. Ἐπειτα τί
 πρὸς τούτῳ; τοῦ πάσχειν αὐτοὶ κακῶς ἔξω γε-
 νήσεσθε· οὐχ, ὥσπερ τὸν παρελθόντα χρόνον, εἰς
 Λῆμνον καὶ Ἴμβρον ἐμβαλὼν, αἰχμαλώτους πολί-

τας ὑμετέρους ᾤχετ' ἄγων, καὶ, πρὸς τῷ Γεραιτῷ
τὰ πλοῖα συλλαβὸν, ἀμύθητα χρήματα ἐξέλεξε,
τὰ τελευταῖα δ' εἰς Μαραθῶνα ἀπέβη, καὶ τὴν ἰε-
ράν ἀπὸ τῆς χώρας ᾤχετ' ἔχων τρίηρι· ὑμεῖς δ'
οὔτε ταῦτα ἠδύνασθε κωλύειν, οὔτ' εἰς τοὺς χρό-
νους, οὓς ἂν προέλισθε, βοηθεῖν.

Καί τοι τί δήποτε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, νομίζετε τὴν
μὲν τῶν Παναθηναίων ἑορτὴν καὶ τὴν τῶν Διονυσίων αἰεὶ τοῦ
καθήκοντος χρόνου γίνεσθαι, ἂν τε δεινοὶ λάχωσιν, ἂν
τε ἰδιῶται, οἱ τούτων ἑκατέρων ἐπιμελησόμενοι, εἰς
ἀ' τοσαῦτ' ἀναλίσκετε χρήματα, ὅσα οὐδ' εἰς ἓνα
τῶν ἀποσόλων, καὶ τοσοῦτον ὄχλον, καὶ τοσαύτην παρα-
σκευὴν ὅσην οὐκ οἶδ' εἴ τις τῶν ἀπάντων ἔχει· τοὺς δ'
ἀποσόλους πάντας ὑμῖν ὑπερίζειν τῶν καιρῶν, τὸν εἰς
Μεθώνην, τὸν εἰς Παγασάς, τὸν εἰς Ποτίδαιαν;
ὅτι ἐκεῖνα μὲν ἅπαντα νόμῳ τέτακται, καὶ προεῖ-
δεν ἕκαστος ὑμῶν ἐκ πολλοῦ τίς χορηγὸς ἢ γυμ-
νασίαρχος τῆς φυλῆς, πότε, καὶ παρὰ τοῦ, καὶ τί λα-
βόντα τί δεῖ ποιεῖν· οὐδὲν ἀνεξέταστον, οὐδ' ἀόριστον
ἐν τούτοις ἡμέληται· ἐν δὲ τοῖς περὶ τοῦ πολέμου
καὶ τῆς τούτου παρασκευῆς, ἄτακτα, ἀόριστα, ἀδιόρθω-
τα ἅπαντα. Τοιγαροῦν ἅμα ἀκηκόαμέν τι, καὶ τριη-

vous ne le verrez plus s'emparer de vos vaisseaux près de Géreste, et s'enrichir par un butin immense : dernièrement encore il descendit à Marathon, et enleva la galère sacrée (a), sans que vous ayez pu réprimer de pareils brigandages, ni faire arriver vos secours à propos.

Savez-vous pourquoi les Panathénées [14] et les fêtes de Bacchus, ces fêtes qui vous coûtent plus qu'aucun armement naval et qui sont célébrées avec une pompe et avec une magnificence dont on ne voit point d'exemple chez les autres peuples, savez-vous pourquoi ces fêtes sont toujours solennisées au temps prescrit, quelle que soit l'habileté de ceux qui en sont chargés, et qu'au contraire toutes vos flottes, comme celles que vous aviez équipées pour Méthone, pour Pagase, pour Potidée, n'arrivent jamais qu'après coup? c'est que la loi a réglé tout ce qui a rapport à la célébration de vos fêtes : chacun de vous sait longtemps d'avance quel est le chorège, quel est le gymnasiarque de sa tribu; ce qu'il doit faire, ce qu'il doit recevoir, de quelle main et en quel temps il le recevra; tout a été prévu, tout a été réglé avec le plus grand soin. Mais dans ce qui concerne la guerre et les préparatifs militaires, tout se fait sans règle, sans dessein, sans ordre. Au premier bruit de quelque mouvement de l'ennemi,

(a) Il y avait deux galères sacrées, la galère Paraliennne et la galère de Salamine. (Voyez le Dictionnaire grec-français de M. Planche, au mot Πάραλος.)

nous nommons des triérarques [15], nous les admettons à proposer des échanges, et nous cherchons les moyens de fournir aux frais de la guerre; ensuite on embarque les étrangers établis à Athènes, les gens de la campagne, et enfin les citoyens eux-mêmes. Pendant tous ces retardemens, on nous enlève ce que nos flottes allaient défendre; car le temps d'agir, nous le perdons en préparatifs: or, les occasions n'attendent pas notre lenteur et notre négligence, et les troupes sur lesquelles nous avons compté dans l'intervalle, se trouvent absolument inutiles dans le moment tardif où nous les employons. Pour Philippe, il porte aujourd'hui l'insolence à un tel point, que dans ses lettres aux Eubéens, il ose s'exprimer en ces termes:

[*On lit les lettres (a) de Philippe aux Eubéens.*]

La plupart des choses qu'on vient de lire ne sont que trop vraies, mais elles ne sont pas également agréables à entendre. S'il suffisait de supprimer les choses fâcheuses, pour faire qu'elles ne fussent point arrivées, vos orateurs ne devraient s'étudier qu'à vous plaire; mais, si les discours dans lesquels on nous flatte mal à propos ne servent en effet qu'à nous perdre (b), il est honteux, Athé-

(a) Nous n'avons pas ces lettres: il paraît qu'elles étaient conçues en termes fort injurieux pour les Athéniens.

(b) Prompts à croire tout ce qui nous perd, pourvu qu'il nous flatte. Boss. Ceux qui cherchent à nous perdre, parce qu'ils ne s'étudient qu'à nous plaire. MASS.

ῥάρχους καθίσταμεν, καὶ τούτοις ἀντιδόσεις ποιού-
 μεθα, καὶ περὶ χρημάτων πόρου σκοποῦμεν· καὶ μετὰ
 ταῦτα, ἐμβαίνειν τοὺς μετοίκους ἔδοξε καὶ τοὺς χωρὶς
 οἰκοῦντας, εἴτ' αὐτοὺς πάλιν ἀντεμβριβάζειν. Εἴτ', ἐν
 ὅσῳ ταῦτα μέλλετε, προαπόλωλεν ἐφ' ἃ ἀν' ἐκπλέω-
 μεν· τὸν γὰρ τοῦ πράττειν χρόνον, εἰς τὸ παρασκευά-
 ζεσθαι ἀναλίσκομεν· οἱ δὲ τῶν πραγμάτων καιροὶ
 οὐ μένουσι τὴν ἡμετέραν βραδυτῆτα καὶ ῥαθυμίαν·
 ἀς δ' εἰς τὸν μεταξύ χρόνον δυνάμεις οἴομεθ' ἡμῖν
 ὑπάρχειν, οὐδὲν οἶαί τε οὔσαι ποιεῖν ἐπ' αὐτῶν
 τῶν καιρῶν ἐξελέγχονται· ὁ δ' εἰς τοῦθ' ὕβρεως
 ἐλήλυθεν, ὅστ' ἐπιτρέλλειν Εὐβοεῦσιν ἤδη τοιαύτας
 ἐπιτρολάς.

ΕΠΙΣΤΟΛΑΙ.

Τούτων οὖν, ᾧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τῶν ἀνεγνω-
 σμένων ἀληθῆ μὲν ἔστι τὰ πολλὰ, ὡς οὐκ ἔδει· οὐ μὴν
 ἀλλ' ἴσως οὐχ ἠδέα ἀκούειν. Ἀλλ' εἰ μὲν, ὅσα ἀν' τις
 ὑπερβῆ τῷ λόγῳ, ἵνα μὴ λυπήσῃ, καὶ τὰ πράγ-
 ματα ὑπερβῆσεται, δεῖ πρὸς ἠδονὴν δημηγορεῖν· εἰ
 δ' ἢ τῶν λόγων χάρις, ἀν' ἣ μὴ προσήκουσα, ἔργῳ
 ζημία γίνεται, αἰσχρὸν ἔστιν, ᾧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι,

φεινακίζειν ἑαυτοὺς , καὶ ἅπαντ' ἀναβαλλομένους , ὅσα ἂν ἦ δυσχερῆ , πάντων ὑπερίζειν τῶν ἔργων , καὶ μηδὲ τοῦτο δύνασθαι μαθεῖν , ὅτι δεῖ τοὺς ὀρθῶς πολέμῳ χρωμένους , οὐκ ἀκολουθεῖν τοῖς πράγμασιν , ἀλλ' αὐτοὺς ἔμπροσθεν εἶναι τῶν πραγμάτων· καὶ τὸν αὐτὸν τρόπον , ὥσπερ τῶν στρατευμάτων ἀξιόσειεν ἂν τις τὸν στρατηγὸν ἡγεῖσθαι , οὕτω καὶ τῶν πραγμάτων τοὺς εὖ βουλευομένους ἡγεῖσθαι χρῆ , ἵν' , ἃ ἂν ἐκείνοις δοκῆ , ταῦτα πράττειν , καὶ μὴ τὰ συμβαίοντα ἀναγκάζονται διώκειν .

Ἑμεῖς δὲ , ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι , πλείστην δύναμιν ἀπάντων ἔχοντες , τριήρεις , ὄπλιτας , ἰστιάδας , χρημάτων πρόσοδον , τούτων μὲν μέχρι τῆς τήμερον ἡμέρας οὐδενὶ πώποτε ἐν δέοντι κέχρησθε , οὐδενὸς δὲ ἀπολείπεσθε (*). Ὡσπερ δὲ οἱ βάρβαροι πυκτεύουσιν , οὕτω πολεμεῖτε Φιλίππῳ· καὶ γὰρ ἐκείνων ὁ πληγεὶς αἰεὶ τῆς πληγῆς ἔχεται , καὶ ἐτέρωσε πατάξῃ τις , ἐκεῖσέ εἰσιν αἱ χεῖρες· προβάλλεσθαι δὲ , ἢ βλέπειν ἐναντίον , οὐτ' οἶδεν , οὐτ' ἐθέλει· καὶ ὑμεῖς , εἰ ἐν Χερρόνησῳ πύθησθε Φίλιππον , ἐκεῖσε βοηθεῖν ψηφίζεσθε· εἰ ἐν Πύλαις , ἐκεῖσε· εἰ ἄλλοθί που,

(*) Voyez les notes à la dernière page de ce volume.

niens, de vous tromper vous-mêmes, et, en différant tout ce qui vous rebute, de ne jamais rien faire qu'après coup, sans vouloir enfin comprendre que la manière de bien conduire une guerre, ce n'est pas de suivre, mais de précéder les événemens : ainsi qu'un général marche à la tête des troupes, de même un bon politique doit marcher à la tête des affaires, afin d'être toujours le maître d'agir suivant sa volonté, sans être jamais obligé de se traîner à la suite des événemens.

Pour vous, Athéniens, quoique supérieurs à tous les autres peuples de la Grèce en infanterie, en cavalerie, en vaisseaux et en revenus, il est certain que, jusqu'à ce jour, vous n'avez employé à propos aucun de tous ces avantages, et que vous n'avez été au devant d'aucun événement. Vous faites la guerre à Philippe de la même manière que les Barbares se battent au pugilat : lorsqu'un de ces grossiers athlètes reçoit un coup, il porte aussitôt la main à l'endroit où il est frappé; le frappe-t-on dans un autre, il y porte la main encore; mais de prévenir son adversaire, ou de parer ses coups, c'est ce qu'il ne sait pas, c'est ce qu'il ne veut pas faire. Vous pareillement, si l'on vous dit que Philippe est dans la Chersonèse, vous décrêtez l'envoi d'un secours dans la Chersonèse; si l'on vous dit qu'il est aux Thermopyles, vous décrêtez l'envoi d'un secours aux Thermopyles; s'il va d'un autre côté, vous suivez tous ses pas à droite et à gauche; vous faites la guerre sous sa conduite;

vous ne savez ni prendre aucune mesure utile au succès de vos armes , ni rien prévoir de ce qui doit arriver , attendant toujours qu'il soit survenu ou qu'il survienne quelque événement , pour sortir de votre inaction. Autrefois peut-être vous pouviez impunément vous conduire ainsi ; mais nous voici arrivés au moment qui va décider du sort de la République, et il nous faut absolument changer de conduite.

Je m'imagine que c'est quelque Dieu , honteux pour Athènes de tout ce qui se passe , qui a mis dans le cœur de Philippe cette ambition insatiable dont il est dévoré ; car , s'il avait assez de modération pour donner des bornes à ses conquêtes , et ne plus former de nouveaux projets , il en est parmi vous , ou je me trompe fort , qui consentiraient à oublier la honte dont nous nous sommes couverts aux yeux de la Grèce , et tout ce qui nous fait regarder comme des hommes sans honneur et sans courage ; mais , comme il tente chaque jour de nouvelles entreprises , et que son ambition n'est jamais satisfaite , peut-être vous arracherait-il enfin à votre inaction , si toutefois vous ne désespérez pas entièrement de vous-mêmes.

Je m'étonne que vous ne fassiez aucune des réflexions qui devraient se présenter à votre esprit , en voyant qu'une guerre commencée par le désir de nous venger , se termine par le besoin de nous défendre : mais il est évident que si l'ennemi ne trouve personne qui l'arrête , il ne s'arrêtera jamais de

συμπαραιθεῖτε ἄνω καὶ κάτω· καὶ στρατηγεῖσθε μὲν ὑπὲρ ἐκείνου, βεβούλευσθε δ' οὐδὲν αὐτοῖ συμφέρον περὶ τοῦ πολέμου, οὐδέ πρό τῶν πραγμάτων προορᾶτε οὐδέν, πρὶν ἂν ἢ γεγενημένον ἢ γιγνόμενόν τι πύθῃσθε. Ταῦτα δ' ἴσως πρότερον μὲν ἐνῆν ποιεῖν· νῦν δὲ ἐπ' αὐτὴν ἔκει τὴν ἀκμὴν, ὥστ' οὐκέτ' ἐγχαρεῖ.

Δοκεῖ δέ μοι θεῶν τις, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοῖς γιγνόμενοις ὑπὲρ τῆς πόλεως αἰσχυρόμενος, τὴν φιλοπραγμοσύνην ταύτην ἐμβαλεῖν Φιλίππῳ· εἰ γάρ, ἔχων ἅ κατέστραπται καὶ προείληφεν, ἡσυχίαν ἔχειν ἠθέλε, καὶ μηδὲν ἔπραττεν ἔτι, ἀποχρῆν ἐπίοις ὑμῶν ἂν μοι δοκεῖ, ἐξ ὧν αἰσχύνην καὶ ἀνάνδριαν, καὶ πάντα τὰ αἰσχίστα ὠφληκότες ἂν ἡμεν δημοσίᾳ· νῦν δ' ἐπιχειρῶν αἰεί τινι, καὶ τοῦ πλείονος ὀρεγόμενος, ἴσως ἂν ἐκκαλέσαιθ' ὑμᾶς, εἴπερ μὴ παντάπασιν ἑαυτῶν ἀπεγνώκατε.

Θαυμάζω δ' ἐγώ γε, εἰ μηδεὶς ὑμῶν μῆτ' ἐνθυμεῖται, μήτε λογίζεται, ὁρῶν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὴν μὲν ἀρχὴν τοῦ πολέμου γεγενημένην περὶ τοῦ τιμωρήσασθαι Φιλίππον, τὴν δὲ τελευταίην οὕσαν ἤδη ὑπὲρ τοῦ μὴ παθεῖν αὐτοὺς κακῶς ὑπὸ τοῦ Φιλίππου. Ἀλλὰ μὴν ὅτι γε οὐ σήσειαι δῆλον, εἰ μὴ

τις αὐτὸν κωλύσει· εἶτα τοῦτ' ἀναμενοῦμεν, καὶ τριήρεις (*) κενὰς, καὶ τὰς παρὰ τοῦ δεῖνος ἐλπίδας εἰάν ἀποστείλιτε, πάντ' ἔχειν οἴεσθε καλῶς; οὐκ ἐμβησόμεθα (**); οὐκ ἔξιμεν αὐτοί, μέρει γέ τινι στρατιωτῶν οἰκείων νῦν, εἰ καὶ μὴ πρότερον; οὐκ ἐπὶ τὴν ἐκείνου πλευσοῦμεθα; ποῖ δὴ προσορμιούμεθα; ἤρετό τις· εὐρήσει τὰ (***) σαθρὰ τῶν ἐκείνου πραγμάτων, ὧ ἀνδρες Ἀθηναῖοι, αὐτὸς ὁ πόλεμος, ἀν' ἐπιχειρῶμεν· ἀν' μέντοι καθώμεθα οἴκοι, λοιδορουμένων ἀκούοντες καὶ αἰτιωμένων ἀλλήλους τῶν λεγόντων, οὐδέποτε· οὐδὲν ἡμῖν οὐ μὴ γένηται τῶν δεόντων.

Ὅσοι μὲν γὰρ ἀν', οἶμαι, μέρος τι τῆς πόλεως συναποσταλῆ, καὶ μὴ πᾶσα παρῆ, καὶ τὸ τῶν θεῶν εὐμενές καὶ τὸ τῆς τύχης ἡμῖν συναγωνίζεσθαι· ὅσοι δ' ἀν' ἐτραληγὸν καὶ ψήφισμα κενὸν καὶ τὰς ἀπὸ τοῦ βήμαλος ἐλπίδας ἐκπέμφητε, οὐδὲν ἡμῖν τῶν δεόν-

(*) τριήρεις πολιτικῆς δυνάμεως κενὰς, dans quelques éditions.

(**) *Non arma expedient, totaque ex urbe sequentur!*

VIRGILE.

Voyez la harangue sur la Chersonèse.

(***) *Multa, quæ nunc ex intervallo non apparent, bellum aperiet. TITE-LIVE. Aperiet et recludet contexta et tumescentia victricium partium vulnera bellum ipsum. ΤΑC.*

lui-même. Est-ce donc là ce que nous voulons attendre? et croyez-vous que, si vous vous contentez d'envoyer des galères vides avec je ne sais quelles espérances conçues follement sur la foi de celui-ci ou de celui-là, croyez-vous que tout ira bien? Ne prendrons-nous pas enfin le parti de monter nous-mêmes sur nos vaisseaux? Ne marcherons-nous pas en personne avec des troupes composées, non plus seulement d'étrangers, mais aussi de soldats Athéniens? Ne tenterons-nous pas une descente en Macédoine? Mais où aborderons-nous? dira quelqu'un. Eh! la guerre elle-même, Athéniens, la guerre vous fera connaître les endroits faibles de votre ennemi, pourvu seulement que vous ayez le courage de l'attaquer; mais, si vous continuez à rester tranquilles dans vos foyers, occupés seulement à écouter les orateurs qui s'accusent et s'injurient les uns les autres, il est impossible, absolument impossible de compter sur aucun succès.

En quelque endroit que vous tentiez une expédition, j'ose assurer que, si une partie seulement des citoyens monte sur la flotte, la bienveillance des Dieux et de la Fortune secondera nos efforts; mais, partout où vous vous contenterez d'envoyer un général sans troupes, un décret sans force, de vaines espérances émanées de la tribune, quel succès pouvez-vous attendre? Autant ces armemens excitent la risée de vos ennemis, autant ils consternent vos alliés; car il est impossible, abso-

lument impossible qu'un homme exécute seul tout ce que vous désirez. Il peut bien faire des promesses, donner de belles paroles, et rejeter ensuite sur celui-ci ou sur celui-là tous les mauvais succès; mais c'est là précisément ce qui a ruiné vos affaires. En effet, lorsque le général de ces malheureux étrangers non payés a été battu, et qu'on vient à cette tribune vous faire mille rapports infidèles de sa conduite, et que vous aussitôt, le jugeant avec la même facilité qu'on l'accuse, vous vous contentez de dénonciations vagues pour le condamner ou l'absoudre au hasard, je vous le demande, que peut-on attendre d'un semblable gouvernement?

Quel est donc le moyen de remédier à de tels abus? c'est que vous alliez vous-mêmes vous joindre à vos troupes pour être les soldats et les inspecteurs de vos généraux pendant la campagne, et leurs juges quand vous serez rentrés dans vos foyers. Car il ne suffit pas de savoir par ouï-dire, il faut voir de vos propres yeux ce qui se passe dans vos armées. Ceux qui les commandent ont tellement perdu tout sentiment d'honneur, qu'ils s'exposent deux ou trois fois à perdre la vie par le jugement de leurs concitoyens, et qu'ils n'osent pas s'exposer une seule fois à la perdre dans un combat contre l'ennemi: ils préfèrent la mort des voleurs et des brigands à celle des guerriers; car un malfauteur doit mourir par la main du bourreau, mais un général, par celle de l'ennemi.

των γίγνεσθαι· ἀλλ' οἱ μὲν ἐχθροὶ καταγελῶσιν, οἱ δὲ σύμμαχοι τεθναῖσι τῷ θέει, διὰ τοὺς τοιούτους ἀποστόλους· οὐ γὰρ ἔστιν, οὐκ ἔστιν ἓνα ἀνὴρα ἀν' οὐκ ἐπιθῆναι ποτε ταῦθ' ὑμῖν παρᾶξαι ἀπανθ', ὅσα βούλεσθε· ὑποσχέσθαι μὲν τοι, καὶ φῆσαι, καὶ τὸν δεῖνα αἰτιάσασθαι καὶ τὸν δεῖνα, ἔστι· τὰ δὲ πράγματα ἐκ τούτων ἀπόλωλεν· ὅταν γὰρ ἠτλήται μὲν ὁ στρατηγὸς ἀθλίων ἀπομισθων ξένων, οἱ δ' ὑπὲρ ὧν ἀν' ἐκεῖνος ἐκεῖ πράξει πρὸς ὑμᾶς ψευδόμενοι ῥαδίως ἐνθάδε ὦσιν, ὑμεῖς δ' ἐξ ὧν ἀν' ἀκούσητε, ὅ, τι ἀν' τύχη ῥαδίως ψηφίσηθε, τί καὶ χρὴ προσδοκᾶν;

Πῶς οὖν ταῦτα παύσεται; ὅταν ὑμεῖς, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοὺς αὐτοὺς ἀποδείξητε στρατιώτας καὶ μάρτυρας τῶν στρατηγουμένων, καὶ δικαστὰς, οἵκαδ' ἐλθόντας, τῶν εὐθυνῶν· ὥστε μὴ ἀκούειν μόνον ὑμᾶς τὰ ὑμέτερον αὐτῶν, ἀλλὰ καὶ παρόντας ὄραν. Νῦν δ' εἰς τοῦθ' ἦκει τὰ πράγματα αἰσχύνης, ὅτε τῶν στρατηγῶν ἕκαστος δὶς καὶ τρίς κρίνεται παρ' ὑμῖν περὶ θανάτου, πρὸς δὲ τοὺς ἐχθροὺς οὐδείς οὐδέ ἀπαξ αὐτῶν ἀγωνίσασθαι περὶ θανάτου τολμᾷ· ἀλλὰ τὸν τῶν ἀνδραποδιστῶν καὶ λωποδυτῶν θάνατον μᾶλλον αἰροῦνται τοῦ προσήκοντος· κακούργου μὲν γὰρ ἔστι

κριθέντ' ἀποθανεῖν, στρατηγοῦ δέ, μαχόμενον τοῖς πολεμίοις.

Ἑμῶν δ' οἱ μὲν, περιϊόντες, μετὰ Λακεδαιμονίων φασὶ Φίλιππον πρᾶττειν τὴν Θηβαίων ἀλάλυσιν, καὶ τὰς πολιτείας διασπᾶν· οἱ δ', ὡς πρέσβεις πέπομφεν ὡς βασιλέα· οἱ δ', ἐν Ἰλλυριοῖς πόλεις τειχίζειν· οἱ δέ, λόγους πλάττοντες ἕκαστος περιερχόμεθα. Ἐγὼ δ' οἶμαι μὲν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, νῆ τοὺς θεοὺς, ἐκεῖνον μεθύειν τῷ μεγέθει τῶν πεπραγμένων, καὶ πολλὰ τοιαῦτα ὀνειροπολεῖν ἐν τῇ γνώμῃ, τὴν τ' ἐρημίαν τῶν κωλύσόντων ὀρῶντα, καὶ τοῖς πεπραγμένοις ἐσηρμένον· οὐ μέντοι γε, οὐ μὰ Δί', οὕτω προαιρεῖσθαι πρᾶττειν, ὥστε τοὺς ἀνοητοτάτους τῶν παρ' ἡμῖν εἰδέναι τι μέλλει ποιεῖν ἐκεῖνος· ἀνοητότατοι γὰρ εἰσιν οἱ λογοποιοῦντες. Ἄλλ' ἐὰν, ἀφέντες ταῦτ', ἐκεῖνα εἰδῶμεν, ὅτι ἐχθρὸς ἄνθρωπος, καὶ τὰ ἡμέτερα ἡμᾶς ἀποστρεῖ, καὶ χρόνον πολὺν ὕβριξε, καὶ ἅπαντα, ὅσα πάποτ' ἠλπίσαμεν τινα πράξειν ὑπὲρ ἡμῶν, καθ' ἡμῶν εὔρηται, καὶ τὰ λοιπὰ ἐν ἡμῖν αὐτοῖς ἐστὶ, καὶ μὴ νῦν ἐθέλωμεν ἐκεῖ πολεμεῖν αὐτῷ, ἐνθάδ' ἴσως ἀναγκασθῶμεθα τοῦτο ποιεῖν·

Quelques-uns de nos novellistes répandent que Philippe trame avec Lacédémone la ruine de Thèbes et la destruction de tous les gouvernemens populaires; d'autres disent qu'il a envoyé des ambassadeurs au Roi de Perse (a); d'autres, qu'il fortifie des placés en Illyrie; en un mot, chacun de nous s'en va débitant de côté et d'autre la nouvelle qu'il a inventée. Pour moi, je suis très-convaincu assurément qu'il est enivré de ses prospérités, et qu'il s'abandonne à ses songes ambitieux avec d'autant plus de confiance, qu'il ne voit personne qui lui résiste, et qu'il a le cœur enflé de ses succès; mais je suis convaincu aussi qu'il ne se conduit pas de manière à laisser pénétrer ses desseins par les plus sottes gens de notre ville; or, les plus sottes gens de notre ville, ce sont les novellistes. Mais si, laissant là toutes ces vaines conjectures, nous regardons comme une chose bien connue, que cet homme est notre ennemi; qu'il nous dépouille de nos possessions; que depuis long-temps il nous outrage; que tous les secours, dont nous nous étions flattés, se sont tournés contre nous; que désormais nous n'avons plus d'espoir et de ressource qu'en nous-mêmes; et qu'en refusant aujourd'hui de porter la guerre dans la Macédoine, un jour, peut-être, nous serons forcés de la soutenir aux portes de notre ville; si tout cela

(a) *Au Roi de Perse*, en grec, *au Roi*. Les Grecs appelaient le Roi de Perse *le grand Roi*, ou simplement *le Roi*.

nous est bien connu, alors nous saurons ce qu'il nous importe véritablement de savoir, et nous cesserons de nous repaître de vains discours : car, de chercher à connaître l'avenir, ce n'est pas là ce qui doit vous occuper ; mais de savoir que cet avenir vous sera funeste, si vous persévérez dans votre inaction et dans votre indifférence sur les affaires publiques, voilà ce qu'il vous importe de bien connaître.

Pour moi, je n'ai jamais cherché à vous plaire aux dépens de vos intérêts (a) ; et aujourd'hui encore je viens de vous exposer mon opinion avec autant de liberté que de franchise et de bonne foi. Je voudrais avoir la certitude qu'il est aussi avantageux à l'orateur de vous donner les meilleurs conseils, qu'à vous de les recevoir. Alors je vous aurais parlé avec beaucoup plus de confiance. Mais, quoique j'ignore de quelle manière vous recevrez mes avis, comme je suis convaincu de l'avantage que vous trouverez à les suivre, je ne balance pas à vous les proposer. Puissiez-vous embrasser le parti qui doit vous être le plus utile à tous !

(a) Quoique Démosthène parlât pour la première fois contre Philippe, il avait déjà prononcé plusieurs harangues pour le bien de la république, et par conséquent il avait eu plus d'une occasion de conseiller ses concitoyens en homme droit et sincère.

ἀν ταῦτα εἰδῶμεν, καὶ τὰ δέοντα ἐσόμεθα ἐγνωκό-
τες, καὶ λόγων ματαίων ἀπηλλαγμένοι· οὐ γὰρ
ἄττα ποτ' ἔσται δεῖ σκοπεῖν, ἀλλ' ὅτι φαῦλ',
ἐὰν μὴ προσέχητε τοῖς πράγμασι τὸν νοῦν, καὶ τὰ
προσήκοντα ποιεῖν ἐθέλητ', εὖ εἰδέναί.

Ἐγὼ μὲν οὖν, οὗτ' ἄλλοτε πώποτε πρὸς χάριν εἰλό-
μην λέγειν, ὅ, τι ἀν μὴ καὶ συνοίσειν ὑμῖν πεπεισμέ-
νος ᾧ, νῦν τε ἀ γινώσκω, πάνθ' ἀπλῶς, οὐδ' ἐν
ὑποσειλάμενος, πεπαρρησίασμαι· ἐβουλόμην δ' ἀν,
ὥσπερ ὅτι ὑμῖν συμφέρει τὸ τὰ βέλτιστα ἀκούειν
οἶδα, οὕτως εἰδέναί συνοῖσον καὶ τῷ τὰ βέλτιστα
εἰπόντι· πολλῶ γὰρ ἀν ἥδιον εἶπον· νῦν δ', ἐπ'
ἀδήλοισι οὔσι τοῖς ἀπὸ τούτων ἑμαυτῶ γενησομένοις,
ὅμως ἐπὶ τῷ συνοίσειν ὑμῖν ἐὰν πράξῃτε ταῦτα
πεπεισθαι, λέγειν αἰροῦμαι. Νικῶν δ' ὅ, τι πᾶσιν
ὑμῖν μέλλει συνοίσειν.

NOTES

SUR LA PREMIÈRE PHILIPPIQUE.



[1] Lacédémone avait entrepris de subjuguier tous les peuples de la Grèce. Elle avait rasé les murs d'Athènes et pris la Cadmée, qui était la citadelle de Thèbes. Elle avait réduit les Argiens et les Corinthiens à se faire honneur d'être ses alliés de nom et ses sujets en effet. Thèbes, pour secouer le joug, excita la guerre appelée *Béotique*, où les Athéniens contribuèrent le plus à la défaite des Lacédémoniens. La Cadmée avait été prise la troisième année de la quatre-vingt-dix-neuvième Olympiade : quatre ans après, elle fut reprise. De là, jusqu'au temps où parle Démosthène, il n'y a donc que vingt-cinq ans, et par conséquent une grande partie de ses auditeurs pouvait avoir vu la guerre béotique. La puissance des Lacédémoniens était presque entièrement tombée, surtout depuis la bataille de Leuctres.

[2] Amphipolis, dans laquelle les Athéniens avaient conduit autrefois une colonie considérable, était fort propre à incommoder Philippe par sa situation sur les confins de la Macédoine et de la Thrace. Aussi, à peine ce prince fut-il monté sur le trône, qu'il s'en empara. Mais hors d'état de la garder, il lui permit de se gouverner en république. Deux ans après, il l'assiégea de nouveau, avec protestation de la rendre aux Athéniens; ce qu'il fut bien éloigné de faire, quand il l'eut reprise. Les Athéniens avaient le plus grand intérêt de recouvrer une ville de cette importance. Démosthène, pour piquer et réveiller leur paresse, leur déclare que, dans leur position actuelle, ils ne pourraient y rentrer, quand même les conjonctures leur en ouvriraient les portes.

[3] Pyles ou Thermopyles, passage important entre la Phocide et la Thessalie. Philippe l'appelait la clef de la Grèce; il avait déjà fait plusieurs tentatives pour s'en saisir. — *Dans la Chersonèse.* La Chersonèse, ou presqu'île de Thrace, avait été cédée depuis un an aux Athéniens par Chersoblepte, trop faible pour la défendre contre Philippe. Cardie, ville

considérable du pays, ne voulut point reconnaître les nouveaux souverains qu'on lui donnait, et se jeta entre les bras de Philippe, qui, pour maintenir la révolte, que probablement il avait suscitée lui-même, porta ses armes dans la Chersonèse. — *Olynthe*. Nous parlerons d'Olynthe plus au long et plus à propos, au sujet des trois Olynthiennes. Philippe pouvait avoir déjà commis quelques actes d'hostilité contre cette ville, mais il n'en avait point formé le siège, ni fait aucune démarche en conséquence : car Démosthène ne passerait pas aussi légèrement sur une entreprise dont il parle ailleurs avec tant de force. Ce qui est une preuve que cette Philippique a été prononcée avant les Olynthiennes. — *En Eubée*. Eubée, île de la mer Egée. Philippe fit plusieurs tentatives sur cette île, lesquelles tantôt réussirent, tantôt échouèrent, suivant que les Athéniens envoyaient des généraux habiles ou mal habiles, au secours de la faction qui se déclarait pour eux. — *Haliarte*, ville de Béotie. Diodore nous apprend que, peu d'années avant cette barangue, les Phocéens, remportèrent divers avantages sur Philippe en Béotie. Les Athéniens, unis avec eux d'intérêt et d'amitié, eurent sans doute part à leurs succès. — *Et tout récemment encore aux Thermopyles*. Philippe, comme nous l'avons dit dans le sommaire, sous prétexte d'aller punir les Phocéens sacrilèges, avait voulu franchir ce passage, qui lui ouvrait une entrée dans l'Attique; les Athéniens étaient accourus à propos, et l'en avaient empêché.

[4] Les Grecs appelaient étrangers tous ceux qui n'étaient pas citoyens de leur république, et barbares tous ceux qui n'étaient pas Grecs. On distinguait encore dans la milice athénienne l'étranger d'avec le mercenaire. Le premier nom se donnait aux soldats que la république empruntait de ses alliés; le second, à ceux dont elle payait les services.

[5] *Forces imaginaires qui n'existent que dans vos lettres*. Les Athéniens, depuis quelque temps, se dispensaient du service; ils écrivirent pour qu'on leur envoyât des troupes étrangères : on leur faisait espérer qu'on leur en enverrait un certain nombre, que souvent on ne leur envoyait pas, parce qu'ils les payaient mal. Le Grec dit : *de toutes les armées épistolaires*, c'est-à-dire, des armées qui n'existent que dans des lettres. — *Je veux des troupes composées de citoyens*. Athènes originairement n'avait point d'autres soldats que ses propres citoyens. Chacun, sans distinction, servait à son tour; et l'on punissait comme déserteur qui-conque, le jour marqué, ne se rangeait pas sous le drapeau. Cela ne s'observait plus du temps de Démosthène. Le général, choisi par la faction la plus puissante, formait son armée d'étrangers et de mercenaires, qui servaient mal. Démosthène s'élève, et avec raison, contre cet abus

qu'il voudrait abolir, et demande le rétablissement de l'ancienne discipline.

[6] L'armée que demande Démosthène paraîtra bien peu de chose, et presque digne de risée; mais, outre que les Grecs étaient dans le système de ne lever que de petites armées, avec lesquelles cependant ils défirent les troupes innombrables du roi de Perse, Démosthène ne demande pour le moment qu'un corps de troupes légères pour harceler et inquiéter Philippe. — *Dix galères légèrement armées*. Par galères légères, ou légèrement armées, les Grecs n'entendaient que les galères armées en guerre, qui escortaient les galères de transport pour la cavalerie ou pour l'infanterie. — *Philippe ayant sa marine*. Philippe disposait des ports et des flottes de Thessalie. D'ailleurs il avait déjà fait bâtir des arsenaux de marine et construire des vaisseaux des bois de son pays.

[7] Corinthe, ville célèbre de la Grèce. La guerre dont parle ici Démosthène, précéda cette harangue de quarante-trois ou quarante-quatre années: elle dura huit ans. Tandis qu'Agésilas, roi de Lacédémone, faisait la guerre en Asie, les émissaires du roi de Perse, pour affaiblir ou pour éloigner ce dangereux ennemi, entreprirent et vinrent à bout de soulever Thèbes contre Lacédémone. Athènes entra dans la confédération avec Corinthe. On choisit cette dernière ville pour le lieu de l'assemblée. Les Athéniens prirent les armes, et leurs troupes allèrent joindre celles des confédérés sur le territoire de Corinthe. — *Polystrate, Iphicrate, Chabrias, et d'autres*. Iphicrate et Chabrias, généraux Athéniens fameux. Ils se distinguèrent surtout dans la guerre de Corinthe. L'histoire ne fait aucune mention d'un Polystrate qui ait eu part à cette guerre. Peut-être faudrait-il lire Callistrate, qui, suivant le témoignage de Xénophon et de Diodore, fut collègue d'Iphicrate et de Chabrias dans la guerre dont il s'agit. Si l'on en croit Démosthène, Athènes employa encore dans cette occasion d'autres généraux, dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous, excepté celui de Callias, fils d'Hipponique, dont il est parlé dans Xénophon.

[8] *Artabaze*, satrape rebelle de l'Asie mineure. Investi par soixante-dix mille hommes, et près de succomber, il appela à son secours Charès, que les Athéniens avaient mis à la tête d'une puissante armée, avec ordre de remettre dans le devoir Byzance, Rhodes, Côs et Chio, révoltées contre eux. Charès abandonna la guerre dont il était chargé par la république, alla secourir Artabaze, le dégagea, et reçut une récompense proportionnée au bienfait. Démosthène rejette la faute de Charès sur la désobéissance des soldats qu'on ne payait point.

[9] *Dix généraux, dix taxiarques, dix phylarques.* Chacune des dix tribus élisait tous les ans un nouveau général. Athènes avait donc tous les ans dix nouveaux généraux. Le commandement roulait entre eux tous, et chacun exerçait son jour la charge de généralissime. Le général, entre tous les autres droits de sa charge, avait celui de lever, d'assembler et de congédier les troupes. Il pouvait, en outre, être continué : Phocion le fut quatre fois. Un seul, ordinairement, était envoyé à la tête de l'armée; les autres, qui restaient dans la ville, étaient comme chez nous les ministres de la guerre. Dans les cérémonies de la religion, ils suivaient les processions dont ils augmentaient la pompe. Le taxiarque commandait l'infanterie de sa tribu; le phylarque commandait la cavalerie de la sienne. Le phylarque obéissait à l'hipparque, qui commandait la moitié de la cavalerie athénienne.

[10] Lemnos, ile de la mer Egée. Byzance, Rhodes, Côs et Chio, soulevées contre Athènes, tâchèrent d'envahir Lemnos, qui était soumise aux Athéniens, avec une flotte de cent voiles. Les Athéniens marchèrent à son secours sous la conduite de leurs meilleurs capitaines. Après l'entreprise de Philippe sur les Thermopyles, qui arriva quatre ans après, ils se contentèrent de poster à l'entrée de l'Attique, pour la défendre contre les tentatives de ce prince, un corps de cavalerie sous les ordres de Ménélas. Turreil prétend que ce Ménélas était frère de Philippe, né d'une autre mère. Mais d'autres ont observé avec raison que c'était un autre Ménélas, inconnu d'ailleurs. Quoique Ménélas et Philippe ne véussent pas en fort bonne amitié, il n'est guère vraisemblable qu'Athènes eût donné une telle confiance au frère de son ennemi. Quoiqu'il en soit, le Ménélas dont il est ici question, était certainement un étranger; et Démosthène se plaint qu'on eût choisi un étranger pour commander un corps de troupes athéniennes.

[11] Dacier évalue la drachme attique à dix sols de notre monnaie. La mine valait cent drachmes, et par conséquent cinquante livres. Le talent valait soixante mines, et par conséquent mille écus. D'après ces évaluations, la somme totale que demande Démosthène pour l'entretien des troupes, se monte à 276,000 livres; il est facile d'évaluer les autres sommes partielles.

[12] Par les vents Etésiens, Démosthène entend ici l'été, temps où ces vents régnaient, et où les Grecs, à cause de la chaleur, se mettaient en quartier de rafraîchissement. Philippe, plein d'activité, choisissait pour ses entreprises les saisons les plus rudes où ses ennemis étaient dans l'inaction. Ajoutez que ces vents, étant du nord, étaient contraires pour aller d'Athènes en Macédoine.

[13] Imbros, île vers la Chersonèse; Lemnos, île de la mer Égée. Les Athéniens avaient des colonies dans ces deux îles. Philippe, avec une flotte considérable, fit une descente à Lemnos, dont il fit la conquête. De là, il passa à Imbros, qu'il conquit également, malgré les secours qu'Athènes y envoya. Il fit prisonnier dans l'une et dans l'autre un grand nombre d'Athéniens. Il s'avança au midi avec sa flotte victorieuse; il prit sous le Cap de Géreste plusieurs vaisseaux richement chargés, et qui portaient sans doute le convoi destiné pour Imbros. Il pénétra jusqu'à la côte de Marathon, bourg de l'Attique. Il enleva la galère sacrée ou paralienne, destinée particulièrement à des usages de religion, et servant aussi à porter aux généraux les ordres de la république. Les Athéniens effrayés envoyèrent contre lui des troupes qui furent battues. Philippe, content d'avoir jeté l'effroi dans Athènes, prit la route de Macédoine, et s'empara, en chemin faisant, de Pagase, ville maritime des Athéniens en Thessalie, où ils envoyèrent une flotte qui arriva trop tard. Démosthène a raison de vouloir que la république ait un corps de troupes réglé, qui jamais ne mette bas les armes, pour être en état d'arrêter les incursions fréquentes de Philippe.

[14] Les Panathénées étaient des fêtes qui se célébraient à Athènes, en l'honneur de Minervè, avec beaucoup d'appareil, aussi bien que les fêtes de Bacchus et d'Éleusis, en l'honneur de Bacchus et de Cérés. — Dans les Panathénées et dans les Bacchanales, différens chœurs de musiciens et de danseurs disputaient le prix de la musique et de la danse. On appelait *chorège* le citoyen chargé de fournir aux frais de ces chœurs. Celui qui fournissait aux dépens des troupes d'athlètes, se nommait *gymnasiarque*.

[15] *Des triérarques*. Ces triérarques étaient des particuliers que la république, dans certains cas, obligeait d'armer une galère à leurs dépens. On jetait pour cela les yeux sur les citoyens estimés les plus riches. Mais ce qu'il y avait de singulier, c'est que le citoyen nommé pour être du nombre des triérarques, pouvait offrir d'échanger ses biens contre ceux d'un autre citoyen qu'il prétendait être plus riche que lui, et plus en état par conséquent de soutenir les frais nécessaires : auquel cas ce dernier se trouvait obligé ou d'accepter l'échange, ou d'armer à ses dépens. Voilà ce qu'entend Démosthène par ces mots : *nous les admettons à proposer des échanges*. Il est vrai que, dans l'intention de Solon, cette loi était sage; car elle mettait les plus riches dans la nécessité de porter les charges publiques. Mais dans la pratique elle tirait à conséquence, parce que les disputes qui naissaient au sujet de ces échanges, retardaient à contre-temps le service de l'état.

SOMMAIRE

DE LA SECONDE PHILIPPIQUE.

ON ne sait pas quel fut le succès de la première Philippique. Il y a toute apparence que les Athéniens, qui n'étaient point attaqués personnellement, s'endormirent, par la nonchalance qui leur était naturelle, sur les progrès de Philippe. Celui-ci cependant, en habile politique, profitait des dissensions des principaux peuples de la Grèce. Il secourait les Thessaliens, et travaillait à les délivrer de leurs tyrans. Il recevait les Thébains dans son amitié, et attaquait en toute occasion les Athéniens, qui, de concert avec les Lacédémoniens, ne songeaient qu'à humilier Thèbes, leur rivale. Pour la sûreté de ses frontières, il n'avait rien de plus à cœur que de s'étendre vers la Thrace; et il ne le pouvait guères qu'aux dépens d'Athènes, qui, depuis la défaite de Xerxès, avait en ce pays plusieurs colonies, outre divers états alliés ou tributaires. Olynthe, ville de Thrace dans la péninsule de Pallène, était une de ces colonies. Elle avait eu de fréquens démêlés, tantôt avec Athènes elle-même, tantôt avec Lacédémone, et enfin avec Amyntas, père de Philippe; elle avait même traversé ce dernier à son avènement à la couronne. Mais comme ce prince était encore mal affermi sur son trône, il usa d'abord de dissimulation, et rechercha l'alliance des Olynthiens, à

qui, quelque temps après, il céda Potidée, qu'il avait conquise avec eux et pour eux sur les Athéniens.

Nous avons vu, dans le discours précédent, qu'il leur avait déjà cherché querelle en faisant des incursions sur leurs terres. Quand il se vit en état de faire éclore le dessein qu'il avait conçu d'assiéger Olynthe, il prit ses mesures pour en former le siège. Les Olynthiens, dès qu'ils eurent démêlé le projet de Philippe et prévu l'orage qui les menaçait, recoururent aux Athéniens, et sollicitèrent l'envoi d'un prompt secours.

Démosthène monte à la tribune, où l'importance de la délibération avait déjà appelé plusieurs orateurs qui avaient parlé avant lui. Dans cette première Olynthienne, regardée ordinairement comme la seconde, l'orateur, après avoir félicité les Athéniens sur l'occasion favorable que les dieux leur offrent, les exhorte à en profiter sans craindre Philippe. Il représente ce prince comme facile à vaincre. C'est un perfide qui ne trouvera plus de confiance dans les peuples qu'il a déjà trompés; c'est un ambitieux entêté de l'amour de la gloire, qui fatigue ses sujets par des expéditions continuelles, qui, par une avidité jalouse, veut tout attirer à soi, qui persécute et indispose ses meilleurs officiers; c'est un homme corrompu, livré aux vices les plus infâmes, qui détruiront enfin sa puissance. Il est heureux, à la vérité; mais les dieux, sur la bienveillance desquels les Athéniens ont plus de raison de compter, l'abandonneront bientôt, pourvu qu'ils les voient sortir de leur inaction. Ici l'orateur oppose l'activité de Philippe à leur indolence, dont il entreprend de les tirer par la vue de leurs propres intérêts qui les sollicitent. Il demande en finissant, comme

l'unique et sûr moyen de réussir, qu'on réforme les abus nouveaux, qu'on rappelle l'ancien ordre, qu'on pacifie les dissensions domestiques, et qu'on étouffe les cabales toujours renaissantes : en sorte que tout se réunisse au seul point de l'intérêt public, et que chacun, suivant ses talens et ses facultés, concoure à la destruction de l'ennemi commun.

Cette Philippique ou Olynthienne, ainsi que les deux suivantes, fut prononcée la quatrième année de la CVII.^e Olympiade, sous l'archonte Callimaque.

ΚΑΤΑ ΦΙΛΙΠΠΟΥ

ΛΟΓΟΣ ΔΕΥΤΕΡΟΣ.

ΕΠΙ πολλῶν μὲν ἂν τις ἰδεῖν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, δοκεῖ μοι τὴν παρὰ τῶν θεῶν εὐνοίαν φανεράν γενομένην τῇ πόλει, οὐχ ἥκιστα δὲ ἐν τοῖς παροῦσι πράγμασι τὸ γὰρ τοὺς πολεμήσοντας Φιλίππου γεγενῆσθαι καὶ χάραν ὄμορον καὶ δύναμιν τινα κεκτημένους, καὶ, τὸ μέγιστον ἀπάντων, τὴν ὑπὲρ τοῦ πολέμου γνώμην τοιαύτην ἔχοντας, ὥστε ἰὰς πρὸς ἐκεῖνον διαλλαγὰς, πρῶτον μὲν ἀπίστους, εἶτα τῆς ἑαυτῶν πατρίδος νομίζειν ἀνάστασιν εἶναι, δαιμονία τινὶ καὶ θεία παντάπασιν ἔοικεν εὐεργεσία. Δεῖ τοίνυν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοῦτ' ἤδη σκοπεῖν αὐτοὺς, ὅπως μὴ χείρους περὶ ἡμᾶς αὐτοὺς εἶναι δόξωμεν τῶν ὑπαρχόντων· ὡς ἔστι τῶν αἰσχυρῶν, μᾶλλον δὲ τῶν αἰσχίτων, μὴ μόνον πόλεων καὶ τόπων, ἃν ἡμὲν ποτε κύριοι, φαίνεσθαι προϊεμένους, ἀλλὰ καὶ τῶν ὑπὸ τῆς τύχης παρασκευασθέντων συμμάχων τε καὶ καιρῶν.

Τὸ μὲν οὖν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὴν Φιλίππου γνώμην διεξιέναι, καὶ διὰ τούτων τῶν λόγων προτρέ-

SECONDE PHILIPPIQUE. *

ATHÉNIENS, si jamais les Dieux nous ont donné des preuves sensibles de leur bienveillance, c'est aujourd'hui surtout qu'elle se manifeste par les signes les plus éclatans. En effet, en voyant Philippe aux prises avec des ennemis voisins de ses états, des ennemis assez puissans pour se faire craindre, et, pour comble de bonheur, des ennemis assez éclairés sur leurs intérêts dans cette guerre, pour regarder toute paix avec lui comme peu sûre, ou plutôt comme la ruine de leur patrie; qui ne reconnaîtrait dans cet événement la protection du ciel et une faveur vraiment divine? Il faut donc, Athéniens, que notre conduite réponde à un pareil bienfait. Quelle honte pour nous, ou plutôt quel comble d'ignominie, si on nous voyait, après avoir abandonné les villes et les pays dont nous étions les maîtres, rejeter encore les alliances et les occasions que nous présente la fortune!

N'attendez pas que je m'étende ici sur les conquêtes de Philippe, et que par-là je cherche à réveiller votre ardeur: pourquoi? c'est qu'autant un semblable récit serait glorieux pour lui, autant il serait humiliant pour vous. En effet, plus il a surpassé par ses exploits l'opinion qu'on avait de son

* Autrement première Olynthienne; c'est la seconde dans l'édition de Leipzig.

courage et de ses forces , plus il a excité l'admiration générale ; et vous, au contraire, plus vous êtes restés au-dessous de ce qu'on attendait de vous, plus vous vous êtes déshonorés aux yeux de toute la Grèce. Je passerai donc sous silence tous les succès de Philippe; car, si l'on veut rechercher les véritables causes de sa grandeur, on reconnaîtra qu'elle est beaucoup plus l'ouvrage de notre conduite que de la sienne. Ainsi donc, tous les avantages dont il est redevable à ceux de vos ministres qui le servent et que vous négligez de punir, je ne crois pas que ce soit le moment d'en parler; mais tout ce qui n'a point de rapport à sa fortune, tout ce qu'il vous importe le plus de savoir, et qui me semblera propre à le couvrir d'infamie aux yeux de tout appréciateur éclairé des hommes et des choses, voilà ce que je vais vous exposer avec toute la force dont je suis capable.

Si j'allais d'abord, sans en apporter aucune preuve, le traiter de parjure, d'homme sans foi, on pourrait me regarder, et avec raison, comme un vain déclamateur; mais pour trouver dans chacune de ses actions, autant de preuves de sa mauvaise foi, il suffit d'une courte énumération de tout ce qu'il a fait, et je crois utile d'entrer dans ce détail pour deux raisons : la première, afin que vous le connaissiez pour ce qu'il est, pour un homme sans foi; la seconde, afin que les esprits faibles qui tremblent au seul nom de Philippe, comme si c'était quelque héros invincible, apprennent qu'il a

πειν τὰ δέοντα ποιεῖν ὑμᾶς, οὐχὶ καλῶς ἔχειν ἡγοῦμαι. Διὰ τί; ὅτι μοι δοκεῖ πάνθ', ὅσ' ἂν εἴπωι τις ὑπὲρ τούτων, ἐκείνῳ μὲν ἔχειν φιλοτιμίαν τινὰ, ἡμῖν δ' οὐχὶ καλῶς θεωρᾶσθαι· ὁ μὲν γάρ, ὅσῳ πλείονα ὑπὲρ τὴν ἀξίαν θεωροῖηκε τὴν αὐτοῦ, τοσοῦτῳ θαυμαστότερος παρὰ πᾶσι νομίζεται· ὑμεῖς δέ, ὅσῳ χειρόν, ἢ προσήκε, κέχρησθε τοῖς πράγμασι, τοσοῦτῳ πλείονα αἰσχύνην ὠφλήκατε. Ταῦτα μὲν οὖν παραλείψω· καὶ γάρ, εἰ μετ' ἀληθείας τις, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, σκοποῖτο, ἐνθένδ' ἂν αὐτὸν ἴδοι μέγαν γεγεννημένον, οὐχὶ παρ' αὐτοῦ. Ἐν οὖν ἐκεῖνος μὲν ὀφείλει τοῖς ὑπὲρ αὐτοῦ θεωπολιτευμένοις χάριν, ὑμῖν δέ δίκην προσήκει λαβεῖν, τούτων οὐχὶ νῦν ὀρῶ τὸν καιρὸν τοῦ λέγειν· ἃ δὲ καὶ χωρὶς τούτων ἔνι, καὶ βέλτιόν ἐστιν ἀκκοῦναι πάντας ὑμᾶς, καὶ μεγάλην, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, κατ' ἐκείνου φαίνοιτ' ἂν ὀνειδὴ βουλομένοις ὀρθῶς δοκιμάζειν, ταῦτ' εἰπείν πειράσομαι.

Τὸ μὲν οὖν ἐπίορκον καὶ ἄπιστον καλεῖν, ἄνευ τοῦ τὰ θεωπραγμένα δεικνύναι, λοιδορίαν εἶναί τις ἂν φήσειε κενὴν δικάϊως· τὸ δὲ πάνθ', ὅσα πάποτε ἔπραξε, διεξιόντα, ἐφ' ἅπασι τούτοις ἐλέγχειν, καὶ βραχέος

λόγου συμβαίνει δειῖσθαι, καὶ δυοῖν ἕνεκα ἡγοῦμαι συμφέρειν εἰρῆσθαι, τοῦ τ' ἐκεῖνον, ὅπερ καὶ ἀληθὲς ὑπάρχει, φαῦλον φαίνεσθαι, καὶ τοῦ τοὺς ὑπερεκπεπληγμένους, ὡς ἄμαχόν τινα, τὸν Φίλιππον, ἰδεῖν, ὅτι πάντα διεξελήλυθεν, οἷς πρότερον παρακρούμενος, μέγας νῦν κῦξήθη, καὶ πρὸς αὐτὴν ἦκει τὴν τελευταίην τὰ πράγματ' αὐτῷ.

Ἐγὼ μὲν γάρ, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, σφόδρ' ἂν ἡγούμην καὶ αὐτὸς φοβερὸν εἶναι καὶ θαυμαστὸν τὸν Φίλιππον, εἰ τὰ δίκαια πράττοντα εἰρῶν αὐτὸν κῦξημένον· νῦν δὲ θεωρῶν καὶ σκοπῶν εὐρίσκω, τὴν μὲν ἡμετέραν εὐήθειαν τοκαταρχὰς, ὅτε Ὀλυθίους ἀπῆλαυνόν τινες ἐνθένδε, βουλομένους ἡμῖν διαλεχθῆναι, τῷ τὴν Ἀμφίπολιν φάσκειν παραδώσειν, καὶ τῷ τὸ θρυλλούμενόν ποτε ἀπόρρητον ἐκεῖνο κατασκευάσαι, τούτῳ προσαγόμενον· τὴν δ' Ὀλυθίων φιλίαν μετὰ ταῦτα, τῷ Ποτίδαιαν, οὔσαν ὑμετέραν, ἐξελεῖν, καὶ τοὺς μὲν πρότερον συμμάχους ἡμᾶς ἀδικῆσαι, παραδοῦναι δὲ ἐκείνοις· Θετταλοὺς δὲ νῦν τὰ τελευταῖα τῷ Μαγνησίαν παραδώσειν ὑποσχέσθαι, καὶ τὸν Φωκικὸν πόλεμον ὑπὲρ αὐτῶν πολεμήσειν ἀναδέξασθαι. Ὅλας δὲ οὐδεὶς ἐστίν, ὄντιν' οὐ

totalemeut épuisé les artifices auxquels il doit l'accroissement de sa puissance, et que ses prospérités touchent à leur terme.

Pour moi, Athéniens, je pourrais admirer ou craindre Philippe, si je l'avais vu s'élever par des voies légitimes; mais quand je me rappelle ce jour où les députés que vous envoyait Olynthe pour conférer avec vous, furent obligés de repartir sans avoir été entendus; je reconnais qu'il a trompé notre bonne foi, en nous flattant de nous rendre maîtres d'Amphipolis, et en paraissant vouloir exécuter ce projet fameux annoncé depuis longtemps avec autant d'appareil que de mystère; je vois qu'après nous avoir joués, il a surpris l'amitié des Olynthiens, en leur donnant la ville de Potidée qu'il nous enlevait malgré notre ancienne alliance avec la Macédoine; je vois qu'il a récemment abusé les Thessaliens [1] par la promesse de leur rendre Magnésie, et de prendre sur lui tout le fardeau de la guerre contre les Phocéens: enfin, de tous ceux qui ont eu affaire à ce prince, il n'en est pas un qu'il n'ait attiré dans ses pièges; il a trompé tous ceux qui, faute de le connaître, ont pu ajouter foi à ses paroles: et voilà l'origine de sa grandeur. Mais, comme il s'est élevé, en persuadant aux autres qu'il ne travaillait que pour eux, par la raison contraire, il doit tomber, aujourd'hui qu'il est convaincu de n'avoir jamais travaillé que pour lui-même. Or, je soutiens que telle est la situation où se trouve le roi de Macédoine. Si

quelqu'un me conteste ce que j'avance, je lui cède ma place : qu'il me prouve à moi ou plutôt à vous-mêmes que je suis dans l'erreur; qu'il vous prouve que des hommes, une fois trompés, voudront toujours l'être, ou qu'enfin les Thessaliens, si indignement asservis, ne soupirent pas après leur liberté [2].

En convenant de ce que je dis, on aurait tort de se figurer que Philippe, maître de tant de places, de tant de ports, en possession de tant d'autres avantages dont il s'est assuré, se soutiendra toujours par la force. Sans doute, quand les alliances sont fondées sur une bienveillance réciproque, quand les confédérés sont animés par le même intérêt, alors aucun travail ne les rebute, aucun revers ne les décourage, rien ne peut les faire changer de parti; mais, aussitôt qu'un d'entre eux, par ambition et par mauvaise foi, s'élève au-dessus des autres, comme Philippe, alors le premier prétexte, le plus léger échec, suffisent pour rompre et dissoudre toute la confédération; car, il est impossible, Athéniens, absolument impossible de fonder sur l'injustice, sur la mauvaise foi, sur le parjure, une puissance durable. Une telle puissance peut bien s'établir une fois, se soutenir quelques années, et même réaliser, avec le secours de la fortune, la plus grande partie de ses espérances; mais le temps découvre bientôt le vice de sa constitution, et elle tombe d'elle-même en ruine. Car, à mon avis, comme les maisons, les vaisseaux et

πεφενάκιεν ἐκεῖνος τῶν αὐτῶ χρησαμένων· τὴν γὰρ ἐκάτων ἀνοιαν αἰεὶ τῶν ἀγνοούντων αὐτὸν ἕξαπατῶν καὶ προσλαμβάνων, οὕτως ἠύξηθη. Ὡσπερ οὖν διὰ τούτων ἦρθη μέγας, ἥνικα ἕκαστοι συμφέρον αὐτὸν ἑαυτοῖς ᾧδόντο τι πράξουσιν· οὕτως ὀφείλει διὰ τῶν αὐτῶν τούτων καὶ καθαιρεθῆναι πάλιν, ἕπειδὴ πάνθ' ἕνεκα ἑαυτοῦ ποιωὶν ἐξηλέγκται. Καιροῦ μὲν δὴ, ᾧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πρὸς τοῦτο παρέστη Φιλίππῳ τὰ πράγματα· ἢ παρελθάν τις ἐμοί, μᾶλλον δὲ ὑμῖν, δειξάτω, ἢ ὡς οὐκ ἀληθῆ ταῦτ' ἐγὼ λέγω, ἢ ὡς οἱ τὰ πρῶτα ἐξηπατημένοι, τὰ λοιπὰ πιστεύουσιν αὐτῶ, ἢ ὡς οἱ παρὰ τῆν αὐτῶν ἀξίαν δεδουλωμένοι Θετταλοὶ νῦν οὐκ ἂν ἐλεύθεροι γένοιτο ἄσμενοι.

Καὶ μὴν εἴ τις ὑμῶν ταῦτα μὲν οὕτως ἔχειν ἠγέεται, οἶεται δὲ βία καθέξειν αὐτὸν τὰ πράγματα, τῶ τὰ χωρία, καὶ λιμένας, καὶ τὰ τοιαῦτα προειληφέναι, οὐκ ὀρθῶς οἶεται. Ὅταν μὲν γὰρ ὑπ' εὐνοίας τὰ πράγματα συστῆ, καὶ πᾶσι ταῦτ' ἀσμενῶς τοῖς μετέχουσι τοῦ πολέμου, καὶ συμπονεῖν, καὶ φέρειν τὰς συμφοράς, καὶ μένειν ἐθέλουσιν οἱ ἄνθρωποι· ὅταν δ' ἐκ πλεονεξίας

καὶ πονηρίας τις, ὥσπερ οὗτος, ἰσχύσει, ἢ πρῶτη πρόφασις καὶ μικρὸν πταῖσμα ἅπαντα ἀνεχάιτισε καὶ διέλυσεν· οὐ γὰρ ἔστιν, οὐκ ἔστιν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ἀδικοῦντα, καὶ ἐπιιορκοῦντα, καὶ φευδόμενον, δύναμιν βεβαίαν κτήσασθαι· ἀλλὰ τὰ τοιαῦτα εἰς μὲν ἅπαξ καὶ βραχὺν χρόνον ἀντέχει, καὶ σφόδρα γε ἠήθησεν ἐπὶ ταῖς ἐλπίσιν, ἀντύχη· τῷ χρόνῳ δὲ φωρᾶται, καὶ περὶ αὐτὰ καταρρεῖ· ὥσπερ γὰρ οἰκίας, οἶμαι, καὶ πλοίου, καὶ τῶν ἄλλων τῶν τοιούτων, τὰ κάτωθεν ἰσχυρότατα εἶναι δεῖ, οὕτω καὶ τῶν πράξεων τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ὑποθέσεις ἀληθεῖς καὶ δικαίας εἶναι προσήκει. Τοῦτο δὲ οὐκ ἔνι νῦν ἐν τοῖς θεωραγμένοις Φιλίππῳ.

Φημὶ δὴ δεῖν ὑμᾶς ἅμα τοῖς μὲν Ὀλυνθίοις βοηθεῖν, καὶ ὅπως τις λέγει, κάλλιστα καὶ τάχιστα, οὕτως ἀρέσκει μοι· πρὸς δὲ Θετταλοῦς πρεσβείαν πέμπειν, ἢ τοὺς μὲν διδάξει ταῦτα, τοὺς δὲ παροξυνεῖ· καὶ γὰρ νῦν εἰσὶν ἐφηφισμένοι Παγασὰς ἀπαιτεῖν, καὶ περὶ Μαγνησίας λόγους ποιεῖσθαι. Σκοπεῖσθε μέντοι τοῦτο, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὅπως μὴ λόγους ἐροῦσι μόνον οἱ παρ' ἡμῶν πρέσβεις, ἀλλὰ καὶ ἔργον τι δεικνύειν ἔξουσιν, ἐξεληλυθότων ἡμῶν ἀξίως τῆς

les autres ouvrages de cette nature doivent être établis sur des fondemens solides, de même les actions doivent avoir pour principe et pour base la justice et la vérité. Or, voilà précisément ce qui manque aux actions de Philippe.

Pour revenir à mon sujet, je dis d'abord que vous devez secourir Olynthe, et les moyens les plus prompts et les plus sûrs que l'on proposera pour la secourir, je les adopte avec empressement. Je dis en second lieu que vous devez envoyer des députés aux Thessaliens, afin d'instruire les uns de votre résolution, et d'animer le courage des autres. Car ils ont résolu de redemander Pagase [5], et de faire valoir leurs droits sur Magnésie. Mais que vos députés ne se présentent pas avec de simples paroles; qu'ils montrent des effets; qu'on sache que vous vous êtes mis en campagne avec un courage digne de vous, et que vous vous occupez fortement des affaires de la république. Songez bien que les paroles, qui ne sont suivies d'aucun effet, sont comptées pour rien, mais surtout les nôtres. Car, plus nous avons la réputation d'habiles discoureurs, plus on se défie de nos discours. Il faut donc prouver que vous êtes entièrement changés, en tenant une conduite absolument opposée à celle que vous avez tenue jusqu'ici, en contribuant de vos biens, en marchant vous-mêmes contre l'ennemi, en vous portant avec ardeur à tout ce qu'exige le bien de l'état : voilà le seul moyen de vous attirer la confiance des Grecs.

Si vous voulez donc remplir tous les devoirs que vous imposent également l'honneur et la nécessité, non-seulement vous vous apercevrez que Philippe ne peut aucunement compter sur le zèle et sur la fidélité de ses alliés, mais vous découvrirez encore les maux intérieurs qui minent sa domination et sa puissance.

Je conviens qu'en général, la puissance et les forces de la Macédoine, jointes à d'autres, ne sont pas d'un médiocre secours. Vous l'avez éprouvé vous-mêmes, quand ces forces s'unirent aux vôtres, sous la conduite de Timothée [4], pour marcher contre les Olynthiens. Les Olynthiens l'éprouvèrent à leur tour, quand ces forces s'unirent aux leurs, pour assiéger Potidée; dernièrement encore, ces mêmes forces, unies à celles des Thesaliens travaillés par des divisions intestines, leur ont été d'un grand secours contre les tyrans [5] qui s'étaient élevés parmi eux. Enfin, partout où l'on ajoute un degré de force, ce poids, quelque léger qu'il soit, suffit pour faire pencher la balance. Mais la Macédoine est faible par elle-même, et porte dans son sein mille principes de destruction. En effet, tout ce qui fait paraître cet homme grand aux yeux des peuples, les guerres, les expéditions, les conquêtes, tout cela n'a servi qu'à rendre sa puissance encore plus fragile qu'elle ne l'était par sa nature : car ne vous figurez pas que ce qui plaît à Philippe, plaise également à ses sujets. Lui ne respire que la gloire; il la cherche à travers tous

πόλεως, καὶ ὄντων ἐπὶ τοῖς πράγμασιν· ὡς ἅπας μὲν λόγος, ἀν' ἀπῆ τὰ πράγματα, μάταιόν τι φαίνεται καὶ κενόν, μάλιστα δὲ ὁ παρά τῆς ἡμετέρας πόλεως· ὅσω γὰρ ἐτοιμότητ' αὐτῷ δοκοῦμεν χρῆσθαι, τοσούτῳ μᾶλλον ἀπιστοῦσι πάντες αὐτῷ. Πολλὴν δὴ τὴν μετάστασιν καὶ μεγάλην δεικτέον τὴν μεταβολὴν, εἰσφέροντας, ἐξισιόντας, ἅπαντα ποιούντας ἐτοιμῶς, εἴπερ τις ὑμῖν προσέξει τὸν νοῦν. Καὶ ταῦτα ἐθελήσητε, ὡς προσήκει καὶ δεῖ, περαίνειν, οὐ μόνον, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὰ συμμαχικὰ ἀσθενῶς καὶ ἀπίστως ἔχοντα φανήσεται Φιλίππῳ, ἀλλὰ καὶ τὰ τῆς οἰκείας ἀρχῆς καὶ δυνάμεως κακῶς ἔχοντα ἐξελεγχθήσεται.

Ὅλος μὲν γὰρ ἡ Μακεδονικὴ δυνάμις καὶ ἀρχὴ ἐν μὲν προσθήκης μέρει ἐστὶ τις οὐ σμικρὰ, οἷον ὑπῆρξέ ποθ' ὑμῖν ἐπὶ Τιμοθέου πρὸς Ὀλυθίους· πάλιν αὖ, πρὸς Ποτίδαιαν Ὀλυθίοις ἐφάνη τι τοῦτο συναμφοτέρων· νυνὶ δὲ Θετταλοῖς νοσοῦσι καὶ τασιάζουσι, καὶ τεταραγμένοις, ἐπὶ τὴν τυραννικὴν οἰκίαν ἐβοήθησε καὶ ὅσοι τις ἀν, οἶμαι, προσῆ καὶ μικρὰν δύναμιν, πάντ' ὠφελεῖ· αὕτη δὲ καθ' αὐτὴν ἀσθενὴς καὶ πολλῶν κακῶν ἐστὶ

μεση· καὶ γὰρ οὗτος ἄπασι τούτοις, οἷς ἂν τις μέγαν αὐτὸν ἠγήσαιτο, τοῖς πολέμοις καὶ ταῖς στρατείαις, ἔτ' ἐπισφαλεστέραν αὐτὴν, ἢ ὑπῆρχε φύσει, κατεσκεύακεν ἑαυτῷ. Μὴ γὰρ οἴεσθε, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοῖς αὐτοῖς Φίλιππὸν τε χαίρειν, καὶ τοὺς ἀρχομένους· ἀλλ' ὁ μὲν δόξης ἐπιθυμεῖ, καὶ τοῦτο ἐζήλωκε καὶ προήρηται, πρᾶτλων καὶ κινδυνεύων, ἂν συμβῆ τι, παθεῖν, τὴν τοῦ Διαπραξασθαι ταῦτα, ἃ μηδεὶς πώποτε ἄλλος Μακεδόνων βασιλεύς, δόξαν ἀντὶ τοῦ ζῆν ἀσφαλῶς ἠρημένος· τοῖς δὲ τῆς μὲν φιλοτιμίας τῆς ἀπὸ τούτων οὐ μέτεστι· κοπωτόμενοι δὲ αἰεὶ ταῖς στρατείαις ταύταις ταῖς ἀνω τε καὶ κάτω, λυποῦνται, καὶ συνεχῶς ταλαιπωροῦσιν, οὔτ' ἐπὶ τοῖς ἔργοις, οὔτ' ἐπὶ τοῖς αὐτῶν ἰδίοις ἑώμενοι διατρίβειν, οὔθ' ὅς' ἂν πορίσωσιν οὕτως, ὅπως ἂν δύνωνται, ταῦτ' ἔχοντες διαθέσθαι, κεκλεισμένων τῶν ἐμπορίων τῶν ἐν τῇ χώρᾳ διὰ τὸν πόλεμον.

Οἱ μὲν οὖν πολλοὶ Μακεδόνων πῶς ἔχουσι Φιλίππῳ, ἐκ τούτων ἂν τις σκέψαιτο οὐ χαλεπῶς· οἱ δὲ δὴ περὶ αὐτὸν ὄντες ξένοι καὶ πεζέταιροι δόξαν μὲν ἔχουσιν ὡς εἰσὶ θαυμαστοὶ καὶ συγκεκροτημένοι τὰ τοῦ πολέμου· ὡς δ' ἐγὼ τῶν ἐν αὐτῇ τῇ

les travaux et tous les périls, préférant aux douceurs d'une vie sûre et paisible, la réputation d'avoir fait ce que n'avait pu faire avant lui aucun roi de Macédoine. Mais pour ses sujets, ils ne partagent pas cette ardente passion pour la gloire. Epuisés par des expéditions toujours renaissantes, dans lesquelles on les traîne de contrée en contrée, ils détestent et maudissent une guerre qui ne leur permet ni de cultiver leurs champs, ni de vaquer à leurs affaires domestiques, ni de pouvoir, dans un pays où la guerre a fermé tous les ports, trafiquer du butin qui leur a coûté tant de travaux.

De là on peut juger sans peine comment la plus grande partie de la Macédoine est disposée à l'égard de Philippe.

A l'égard des étrangers qu'il tient à son service, et des fantassins qui composent sa garde, ils ont la réputation d'excellens soldats ; mais, si j'en crois le rapport que m'a fait un Macédonien digne de foi, leur sort n'est pas plus heureux que celui des autres, puisque, au rapport de ce Macédonien, si quelqu'un d'entre eux se distingue par son habileté dans l'art militaire, le monarque jaloux l'éloigne de sa personne, voulant être regardé comme le seul auteur de tous les heureux succès. Car, sans parler de ses autres vices, il porte la jalousie jusqu'à l'excès. Si quelqu'un, par un sentiment de pudeur ou de sagesse, désapprouve la licence de sa vie journalière, son intempérance, ses danses lascives, le tyran le né-

glige et le laisse sans emploi. Sa cour n'est composée que de brigands, de flatteurs, de débauchés qui, dans la chaleur du vin, se livrent à des danses dont je rougirais ici de prononcer le nom [6]. Ce qui prouve la vérité de ce récit, c'est que les misérables que nous avons chassés d'Athènes, comme des pestes plus nuisibles que les charlatans, ce Callias, cet esclave public (a), et d'autres hommes de cette espèce, des bouffons, des auteurs de chansons infâmes et de couplets satiriques, aux traits desquels Philippe abandonne ses convives, voilà les hommes qu'il chérit, et dont il compose sa société.

Tous ces désordres de sa vie privée paraîtront peu importans à quelques esprits frivoles; mais les esprits sensés en tirent des indices pour connaître le génie de cet homme, et prévoir sa malheureuse destinée. Tous ses vices sont maintenant couverts par l'éclat de ses succès. Car les prospérités sont merveilleusement propres à jeter un voile sur ces honteux dérèglemens; mais au moindre revers qu'il éprouvera, vous verrez paraître

(a) Il y avait des esclaves qui appartenaient à la ville, et qui étaient consacrés à ses plaisirs, à des fonctions publiques, sacrées ou profanes. Tel avait été Callias, qui probablement avait obtenu sa liberté et s'était retiré auprès de Philippe.

Il est parlé de ces esclaves publics dans *Tite-Live* [liv. ix.]. « Ces sortes d'esclaves, dit M. Rollin, n'appartenaient à aucun particulier; c'étaient les esclaves de la république en corps; tels que les *Venerii* en Sicile, et les *Martiales* à Lavimur ».

χώρα γεγενημένων τινός ἤκουον, ἀνδρὸς οὐδαμῶς
 οἴου τε ψεύδεσθαι, οὐδένων εἰσὶ βελτίους. Εἰ μὲν
 γὰρ τις ἀνὴρ ἐστὶν ἐν αὐτοῖς οἷος ἔμπειρος πολέμου
 καὶ ἀγώνων, τούτους μὲν φιλοτιμίᾳ πάντας ἀπω-
 θεῖν αὐτὸν ἔφη, βουλόμενον πάντα αὐτοῦ δοκεῖν εἶ-
 ναι τὰ ἔργα· πρὸς γὰρ αὐτοῖς ἄλλοις, καὶ τὴν φι-
 λοτιμίαν τάνδρὸς ἀνυπερβλήτον εἶναι· εἰ δέ τις
 σάφρων, ἢ δίκαιος ἄλλως, τὴν καθ' ἡμέραν ἀκρα-
 σίαν τοῦ βίου, καὶ μέσην, καὶ κορδακισμούς οὐ δυ-
 νάμενος φέρειν, παρεωρᾶσθαι καὶ ἐν οὐδένομός εἶναι
 μέρει τὸν τοιοῦτον· λοιπὸς δὴ περὶ αὐτὸν εἶναι
 ληξάς, καὶ κόλακας, καὶ τοιούτους ἀνθρώπους,
 οἷους μεθυσθέντας ὀρχεῖσθαι τοιαῦτα, οἷα ἐγὼ νῦν
 ὀκνῶ πρὸς ὑμᾶς ὀνομάσαι. Δῆλον δ' ὅτι ταῦτ'
 ἐστὶν ἀληθῆ· καὶ γὰρ οὐς ἐνθενδε πάντες ἀπήλαυ-
 νον, ὡς πολὺ τῶν θαυματοποιῶν ἀσελγεστέρους ὄν-
 τας, Καλλίαν ἐκεῖνον τὸν δημόσιον, καὶ τοιούτους
 ἀνθρώπους, μίμους γελοίων, καὶ ποιητὰς αἰσχυρῶν
 ἀσμάτων, ὧν εἰς τοὺς συνόντας ποιουσὶν ἕνεκα τοῦ
 γελασθῆναι, τούτους ἀγαπᾷ καὶ περὶ αὐτὸν ἔχει.

Καί τοι ταῦτα, εἰ καὶ μικρὰ τις ἡγεῖται, με-
 γάλα, ὧ ἀνδρες Ἀθηναῖοι, δείγματα τῆς ἐκείνου

γνώμης καὶ κακοδαιμονίας ἐστὶ τοῖς εὖ φρονοῦσιν· ἀλλ', οἶμαι, νῦν μὲν ἐπισκοτεῖ τούτοις τὸ κατ' ἄρθου· αἱ γὰρ εὐπραξίαι δειναὶ συγκρύψαι καὶ συσκιᾶσαι τὰ τοιαῦτα ὀνειδέη· εἰ δέ τι πταίσειε, τότε ἀκριβῶς αὐτοῦ ταῦτα πάντ' ἐξετασθήσεται. Δοκεῖ δ' ἔμοιγε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, δείξειν οὐκ εἰς μακρὰν, ἂν οἷτε θεοὶ θέλωσι, καὶ ὑμεῖς βούλησθε· ὥσπερ γὰρ ἐν τοῖς σώμασιν ἡμῶν, ἕως μὲν ἂν ἐρρωμένος ἦ τις, οὐδὲν ἐπαισθάνεται τῶν καθ' ἕκαστα σαθρῶν, ἐπὶ ἂν δὲ ἀρρώστια τι συμβῇ, πάντα κινεῖται, καὶ ῥήγμα, καὶ σπρέμμα, καὶ ἄλλο τι τῶν ὑπαρχόντων· σαθρὸν ἦ· οὕτω καὶ τῶν πόλεων καὶ τῶν τυράννων, ἕως μὲν ἂν ἔξω πολεμῶσιν, ἀφανῆ τὰ κακὰ τοῖς πολλοῖς ἐστίν· ἐπειδὴ δὲ ὁμόρος πόλεμος συμπλακῆ, πάντα ἐποίησεν ἔκδηλα.

Εἰ δέ τις ὑμῶν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὸν Φίλιππον εὐτυχοῦντα ὄρῳν, ταύτῃ φοβερὸν προσπολεμῆσαι νομίζει, σῶφρονος μὲν ἀνθρώπου λογισμῶ χρηταί· μεγάλη γὰρ ῥοπή, μᾶλλον δὲ τὸ ἔλον, ἢ τύχη παρὰ πάντ' ἐστὶ τὰ τῶν ἀνθρώπων πράγματα· οὐ μὴν ἀλλ' ἔγωγε, εἰ τις αἴρεσίν μοι δοίη, τὴν τῆς ἡμετέρας πόλεως τύχην ἂν ἐλοίμην, ἐβελόντων ἂ

au grand jour toutes ses infamies; et ce moment n'est pas éloigné, si telle est la volonté des dieux, et si telle est aussi la vôtre. De même que dans le corps humain les maux des parties affectées ne se font point sentir tant qu'on jouit d'une bonne santé, mais qu'à la première maladie qui survient, tous les vices intérieurs, fractures, luxations, et autres lésions des organes, tout se réveille, tout se déclare avec une nouvelle force : de même les maux qui couvent dans l'intérieur d'une république ou d'une monarchie, ne paraissent pas, tant que la guerre se fait au-dehors; mais sitôt qu'elle approche des frontières, alors tous les maux cachés se déclarent.

Si quelqu'un de vous, voyant ainsi prospérer Philippe, le regarde comme un ennemi redoutable, il a raison sans doute; car la fortune a une grande influence dans les choses humaines, ou plutôt la fortune est tout. Cependant si l'on me donnait à choisir entre votre fortune et la sienne, et que je vous visse déterminés à exécuter seulement une partie de ce que vous devez faire, je ne balancerais pas à choisir votre fortune préférablement à la sienne; car vous avez plus de raison que lui de compter sur la bienveillance des dieux. Mais nous restons plongés dans l'inaction; or, l'indolent ne peut pas exiger de ses amis, et encore moins des dieux, qu'ils agissent pour lui. Il n'est donc pas étonnant qu'un prince qui fait la guerre en personne, qui affronte tous les travaux, qui

est présent partout, qui ne perd aucune occasion favorable, qui fait servir les saisons à ses desseins, l'emporte sur nous qui temporisons, qui délibérons, qui nous occupons uniquement à demander ce qui se passe. Il faudrait au contraire s'étonner que des hommes qui ne veulent remplir aucun des devoirs militaires, eussent l'avantage sur un homme qui les remplit tous avec une ardeur infatigable. Ce qui m'étonne véritablement, c'est que vous qui avez autrefois entrepris la guerre [7] contre les Lacédémoniens pour maintenir les droits de la Grèce, vous qui avez tant de fois sacrifié vos avantages personnels aux intérêts de la justice, vous qui, pour la défense d'autrui, avez tant de fois prodigué vos finances et abandonné votre vie aux hasards de la guerre; ce qui m'étonne, dis-je, c'est qu'aujourd'hui vous balanciez à vous mettre en campagne, et à fournir des contributions pour votre propre défense; c'est qu'après avoir tant de fois sauvé la Grèce en général, et chacun de ses peuples en particulier, vous restiez dans l'inaction, lorsqu'on vous dépouille de vos propres possessions. Ce qui m'étonne encore, c'est qu'aucun de vous ne se demande depuis combien de temps vous êtes en guerre avec Philippe; comment vous avez employé tout ce temps-là; car vous savez que vous l'avez employé à différer d'agir, à espérer que d'autres agiraient pour vous, à vous accuser les uns les autres, à vous condamner, et à concevoir de nouvelles espérances aussi frivoles que les

προσῆκει ποιεῖν ὑμῶν αὐτῶν καὶ κατὰ μικρόν, ἢ τὴν ἐκείνου· πολὺ γὰρ πλείους ἀφορμὰς εἰς τὸ τὴν παρὰ τῶν θεῶν εὐνοίαν ἔχειν ὁρῶ ἡμῖν ἐνούσας, ἢ ἐκείνα. Ἄλλ', οἶμαι, καθήμεθα, οὐδέν ποιῶντες· οὐκ ἐνὶ δ' αὐτὸν ἀργοῦντα οὐδέ τοῖς φίλοις ἐπιτάττειν ὑπὲρ αὐτοῦ τι ποιεῖν, μή τί γε δὴ τοῖς θεοῖς. Οὐ δὴ θαυμαστὸν ἔστιν, εἰ στρατευόμενος καὶ πονῶν ἐκείνος αὐτός, καὶ παρῶν ἐφ' ἅσασι, καὶ μηδένα καιρὸν μηδ' ὥραν παραλείπων, ἡμῶν μελλόντων, καὶ ψηφίζομένων, καὶ πυνθανομένων περιγίνεται· οὐδέ θαυμάζω τοῦτ' ἐγώ· τούναντίον γὰρ ἂν ἦν θαυμαστὸν, εἰ μηδέν ποιῶντες ἡμεῖς ὦν τοῖς πολεμοῦσι προσῆκει, τοῦ πάντα ποιῶντος ἂν δεῖ περιῆμεν· ἄλλ' ἐκείνο θαυμάζω, εἰ Λακεδαιμονίοις μὲν ποτε, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὑπὲρ τῶν ἐλληνικῶν δικαίων ἀντήρατε, καὶ, πολλὰ ἰσθία πλεονεκτῆσαι πολλάκις ὑμῖν ἐξόν, οὐκ ἠθέλησατε, ἀλλ', ἴν' οἱ ἄλλοι τύχῳσι τῶν δικαίων, τὰ ὑμέτερ' αὐτῶν ἀνηλίσκετε εἰσφέροντες, καὶ προεκινδυνεύετε στρατευόμενοι· νυνὶ δ' ὀκνεῖτε ἐξιέναι, καὶ μέλλετε εἰσφέρειν ὑπὲρ τῶν ὑμετέρων αὐτῶν κτημάτων· καὶ τοὺς μὲν ἄλλους σεσώκατε πολλάκις πάντας, καὶ καθ' ἓνα αὐτῶν ἕκαστον ἐν μέρει, τὰ δ'

ὑμέτερ' αὐτῶν ἀπολωλεκότες κἀθισθε. Ταῦτα θαυμάζω, καὶ ἔτι πρὸς τούτοις, εἰ μὴδὲ εἰς ὑμῶν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, δύναται λογίσασθαι, πόσον πολυεῖτε χρόνον Φιλίππῳ, καὶ τί ποιούντων ὑμῶν ἅπας ὁ χρόνος διελήλυθεν οὗτος· ἴστε γὰρ δήπου τοῦθ' ὅτι μελλόντων ὑμῶν, ἐτέρους τινὰς ἐλπίζόντων πράξειν, αἰτιωμένων ἀλλήλους, κρινόντων, πάλιν ἐλπίζόντων, σχεδὸν ταῦτά, ἅπερ καὶ νυνὶ, ποιούντων, ὁ χρόνος ἅπας διελήλυθεν· εἴθ' οὕτως ἀγνωμόως ἔχετε, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὥστε δι' ἂν ἐκ χρηστῶν φαῦλα τὰ πράγματα γέγονε τῆς πόλεως, διὰ τῶν αὐτῶν τούτων ἐλπίζετε πράξεων ἐκ φαύλων αὐτὰ χρηστὰ γενήσεσθαι; ἀλλ' οὐτ' εὐλογον, οὐτ' ἔχον ἐστὶ φύσιν τοῦτό γε· πολὺ γὰρ ῥᾶον ἔχοντας φυλάττειν, ἢ κτήσασθαι πάντα πέφυκε. Νυνὶ δὲ ὅ, τι μὲν φυλάζομεν, οὐδέν ἐστιν ὑπὸ τοῦ πολέμου λοιπὸν τῶν πρότερον· κτήσασθαι δὲ δεῖ. Αὐτῶν οὖν ὑμῶν ἔργον τοῦτ' ἦδη.

Φημὶ δὴ δεῖν εἰσφέρειν χρήματα, αὐλοῦς ἐξιέναι προθύμως, μὴδὲν αἰλιαῖσθαι, πρὶν ἂν τῶν πραγμάτων κρατήσῃε. Ἰηνικαῦτα δὲ ἀπ' αὐτῶν τῶν ἔργων κρίναντας, τοὺς μὲν ἀξίους ἐπαίνου τιμαῖν, τοὺς δ' ἀδικοῦντας

premières, en un mot, à faire absolument, ou peu s'en faut, ce que vous faites aujourd'hui; et après cela vous avez la folie de croire que la même conduite, qui a changé vos prospérités en disgrâces, changera vos disgrâces en prospérités. Mais c'est ce que les lumières de la raison et le cours naturel des choses vous défendent d'espérer; car la nature a voulu qu'en toute chose il fût plus facile de conserver que d'acquérir. Or, la guerre nous ayant dépouillés de ce que nous possédions, nous n'avons plus rien à conserver; il faut donc acquérir, et cet ouvrage ne regarde que vous.

Je dis donc que vous devez contribuer de vos fortunes aux besoins de l'Etat, que vous devez aller en personne le servir avec ardeur, et ne mettre qui que ce soit en accusation, que vous n'avez repris la supériorité sur l'ennemi; alors, jugeant chacun d'après ses œuvres, récompensez les hommes louables; punissez les prévaricateurs, et ôtez-leur tout sujet de récrimination en vous corrigeant vous-mêmes de vos fautes; car vous n'avez pas le droit d'être sévères envers les autres, si vous ne commencez par vous mettre vous-mêmes à l'abri de tout reproche. En effet, pourquoi pensez-vous que tous vos généraux abandonnent la guerre dont vous les chargez, et qu'ils entreprennent, de leur chef, d'autres expéditions particulières? c'est, puisqu'il faut vous le dire et parler ici de vos généraux, c'est que dans les guerres de la république, le

prix de la victoire vous est réservé tout entier. Par exemple, si on prend Amphipolis, c'est pour vous seuls que cette ville est prise; vos généraux n'ont pour eux que les dangers: c'est là toute leur récompense; au lieu que dans les expéditions qu'ils entreprennent de leur chef, les périls sont moins grands, et le butin se partage entre les commandans et les soldats; ils ont pour récompense les villes de Lampsaque, de Sigée [8], et les vaisseaux qu'ils enlèvent dans leurs courses maritimes; ils courent donc tous avec ardeur où leur intérêt les appelle: pour vous, lorsqu'en jetant les yeux sur vos affaires, vous les trouvez en mauvais état, vous poursuivez vos généraux. Après leur avoir permis de se défendre, et avoir entendu leur apologie fondée sur d'absolues nécessités, vous les renvoyez absous. Il n'en résulte que des divisions et des querelles entre les citoyens; ceux-ci embrassant un parti, ceux-là un autre; et tout va mal.

Autrefois c'était par classe que l'on contribuait; aujourd'hui c'est par classe qu'on délibère [9]: chacun des deux partis a pour chef un orateur soutenu d'un général qui sert sous ses ordres et d'une partie des plus riches citoyens [10]. Pour vous, Athéniens, vous vous partagez entre les chefs et combattez les uns pour celui-ci, les autres pour celui-là; il faut donc mettre fin à de pareils désordres, il faut que dès à présent, résolu à ne dépendre que de vous-mêmes, vous remettiez tout en

κολάζειν· τὰς προφάσεις δ' ἀφελεῖν, καὶ τὰ καθ' ὑμᾶς ἐλλείμματα· οὐ γὰρ ἐστὶ πικρῶς ἐξετάσαι τί πέπρακται τοῖς ἄλλοις, ἂν μὴ παρ' ἡμῶν αὐτῶν πρώτων ὑπάρξῃ τὰ δέοντα. Τίνος γὰρ ἔνεκα, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, νομίζετε, τοῦτον μὲν φεύγειν τὸν πόλεμον πάντας, ὅσους ἂν ἐκπέμψητε, στρατηγούς, ἰδίους δ' εὐρίσκειν πολέμους (εἰ δεῖ τι τῶν ὄντων καὶ περὶ τῶν στρατηγῶν εἰπεῖν); ὅτι ἐνταῦθα μὲν ἐστὶ τὰ ἄλλα, ὑπὲρ ὧν ἐστὶν ὁ πόλεμος, ὑμέτερα· Ἀμφίπολις καὶ ληφθῆ, παραχρῆμα αὐτὴν ὑμεῖς κομιεῖσθε· οἱ δὲ κίνδυνοι τῶν ἐφεστικῶτων ἴδιοι, μισθὸς δ' οὐκ ἐστὶν· ἐκεῖ δέ, κίνδυνοι μὲν ἐλάττους, τὰ δὲ λήμματα τῶν ἐφεστικῶτων καὶ τῶν στρατιωτῶν, Λάμψακος, Σίγειον, τὰ πλοῖα ἂν συλῶσιν· ἐπὶ οὖν τὸ λυσιτελοῦν αὐτοῖς ἕκαστοι χωροῦσιν. Ὑμεῖς δέ, ὅταν μὲν εἰς τὰ πράγματα ἀποβλέψητε φαύλως ἔχοντα, τοὺς ἐφεστικῶτας κρίνετε· ὅταν δέ, δόντες λόγον, τὰς ἀνάγκας ἀκούσῃτε ταύτας, ἀφίετε· περίεστι τοίνυν ἡμῖν ἀλλήλοις ἐρίζειν, καὶ διεσῆναι, τοῖς μὲν ταῦτα πεπεισμένοις, τοῖς δὲ ταῦτα· τὰ κοινὰ δ' ἔχειν φαύλως.

Πρότερον μὲν γὰρ, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, εἰσεφέρετε

κατὰ συμμορίας· νυνὶ δὲ πολιτεύεσθε κατὰ συμμορίας· ῥήτωρ ἡγεμῶν ἑκατέρων, καὶ στρατηγὸς ὑπὸ τούτῳ, καὶ οἱ βοηθησόμενοι, οἱ τριακόσιοι· οἱ δ' ἄλλοι προσνεμέησθε, οἱ μὲν ὡς τούτους, οἱ δὲ ὡς ἐκείνους. Δεῖ δὴ ταῦτα ἐπανέντας, καὶ ὑμῶν αὐτῶν ἔτι καὶ νῦν γενομένους, κοινὸν καὶ τὸ λέγειν, καὶ τὸ βουλευέσθαι, καὶ τὸ πράττειν ποιῆσαι. Εἰ δὲ τοῖς μὲν, ὥσπερ ἐκ τυραννίδος, ὑμῶν ἐπιτάττειν ἀποδώσετε, τοῖς δ' ἀναγκάζεσθαι τριηραρχεῖν, εἰσφέρειν, στρατεύεσθαι, τοῖς δὲ ψιφίζεσθαι κατὰ τούτων μόνον, ἄλλο δὲ μηδοτιοῦν συμπονεῖν· οὐχὶ γενήσεται τῶν δεόντων ὑμῖν οὐδὲν ἐν καιρῷ· τὸ γὰρ ἠδικημένον αἰεὶ μέρος ἐλλείψει· εἴθ' ὑμῖν τούτους κολάζειν ἀπὸ τῶν ἐχθρῶν περιέσται.

Λέγω δὴ κεφάλαιον, πάντας εἰσφέρειν ἀφ' ὧν ἕκαστος ἔχει τὸ ἴσον, πάντας ἐξιέναι κατὰ μέρος ἕως ἂν ἅπαντες στρατεύσησθε, πᾶσι τοῖς παριοῦσι λόγον διδόναι, καὶ τὰ βέλτιστα, ὧν ἂν ἀκούσητε, αἰρεῖσθαι, μὴ ἂν ὁ δεῖνα ἢ ὁ δεῖνα εἴπῃ. Καὶ ἂν ταῦτα ποιῆτε, οὐ τὸν εἰπόντα μόνον παραχρῆμα ἐπαινήσεσθε, ἀλλὰ καὶ ὑμᾶς αὐτοὺς ὕστερον, πολλῶ βέλλιον τῶν ὅλων πραγμάτων ὑμῖν ἐχόντων.

commun , et la parole , et le conseil , et l'action. Car si vous laissez les uns nous commander en maîtres, si vous imposez à d'autres la nécessité d'équiper des vaisseaux, de fournir des contributions, de marcher à la guerre (a), et que d'autres enfin soient uniquement chargés du soin de porter contre ceux-ci des décrets, rien de ce qu'exigent les circonstances ne sera exécuté à propos. Ceux que vous aurez surchargés resteront en arrière, et vous serez occupés à punir vos citoyens, au lieu de punir vos ennemis.

Je finis donc et je conclus que tous les citoyens doivent contribuer, chacun selon ses facultés ; que tous doivent servir chacun à leur tour ; qu'il faut permettre à tout citoyen de monter à la tribune , et, après avoir entendu les différens avis, adopter celui qui paraîtra le meilleur, et non pas celui que tel ou tel aura donné. Si vous prenez ce parti, Athéniens, non-seulement vous applaudirez dans le moment à l'orateur, mais, par la suite, vous vous applaudirez vous-mêmes de l'heureux changement arrivé dans votre situation.

(a) Cicéron, après avoir dit que l'homme d'état doit, en bon tuteur, s'oublier pour son pupille, n'avoir en vue que le bien public, étendre également ses soins sur tout le corps de la république, et se tenir dans un juste équilibre entre le peuple et les puissans, ajoute : *C'est faute d'observer ces règles, que les divisions, autrefois si fréquentes dans Athènes, se perpétuent aujourd'hui dans Rome.* (TOURNEIL.)

NOTES

DE LA SECONDE PHILIPPIQUE.



[1] Thessaliens, peuple de la Grèce, entre la Macédoine et les Thermopyles. Les Thessaliens étaient opprimés par des tyrans établis à Phères. Philippe, appelé par eux en Thessalie, les délivra de leurs tyrans. Mais ce service ne fut pas désintéressé. Il prit, dans le cours de cette expédition, Magnésie, ville de Thessalie, au bord de la mer Egée. Les Thessaliens réclamaient Magnésie; Philippe promettait de la leur rendre, mais la gardait toujours. — *De prendre sur lui tout le fardeau de la guerre de Phocide.* La plupart des peuples de la Grèce, et surtout les Thébains et les Thessaliens, déclarèrent la guerre aux Phocéens qui avaient profané, en les cultivant, des terres consacrées à Apollon. Cette guerre fut fort longue, et fut appelée *la guerre de Phocide, ou la guerre sacrée.*

[2] Quand Philippe délivra la Thessalie de ses tyrans, il se mit insensiblement à leur place. Il se contrefit si bien, se montra si doux, si affable, si aimable même aux vaincus, que les Thessaliens d'abord se livrèrent à lui avec une confiance dont il abusa pour les asservir.

[3] Pagase, ville maritime de Thessalie, qui avait appartenu aux Athéniens, sur lesquels Philippe l'avait conquise cinq ans auparavant. Les Thessaliens lui redemandaient cette ville, qui, dans l'origine, était à eux.

[4] Timothée, fils de ce Conon qui fut le restaurateur d'Athènes opprimée par Lacédémone. Il seconda puissamment son père dans cette entreprise, et depuis il reconquit à sa patrie un grand nombre de places, entre autres Potidée. Philippe la prit aux Athéniens, aidé par les Olyntiens, et la donna à ceux-ci pour se les attacher.

[5] Tisiphonus, Pytholaüs, Lycophon, tyrans de Phères, firent revivre la tyrannie de leur frère Alexandre, qu'ils avaient massacré de couer!

avec sa femme. Les Thessaliens implorèrent le secours de Philippe, qui les délivra de leurs tyrans.

[6] Ce que dit Démosthène de la jalousie, de l'intempérance et des dissolutions de Philippe, paraît bien fort et un peu chargé : plusieurs historiens cependant le confirment, et nous apprennent que ce prince n'aimait point à partager la gloire du combat avec ses soldats et ses capitaines; qu'il maltraitait ceux de ses généraux qui se signalaient davantage; qu'il était intempérant jusqu'à la crapule, et se plaisait à boire jusqu'à perdre la raison; qu'enfin il avait toujours à sa suite une foule de flatteurs et de gens corrompus, dont la bassesse et les infamies révoltaient. Il n'est pas rare de voir des hommes qui allient les qualités les plus brillantes avec les vices les plus honteux. Les dits et gestes, que d'autres historiens nous rapportent de Philippe, annoncent un monarque qui savait estimer et récompenser le mérite dans ses officiers, se contenter d'une vie sobre et frugale, souffrir et même aimer la franchise : mais cela prouve seulement qu'il savait, dans l'occasion, cacher ou réprimer ses défauts, ou que du moins il alliait de grands vices à de grandes qualités.

[7] C'est la même guerre dont il est parlé au commencement de la première Philippique.

[8] Nous avons vu, dans la première Philippique, que Charès, pour gagner de quoi fournir à la paie de ses troupes, alla, sans ordre, secourir Artabaze, satrape rebelle de l'Asie mineure. Artabaze paya les services de Charès de deux villes de son gouvernement, Lampsaque et Sigée. Le même Charès, au lieu d'employer la flotte qu'il commandait à reprendre Amphipolis, comme il avait ordre de le faire, se joignit à des pirates, et s'associa à leurs brigandages. Charès déféré, et poursuivi juridiquement, n'osa comparaître; mais telle était la mauvaise administration d'Athènes, qu'il reparut quelque temps après, et que sa faction eut le crédit de le remettre à la tête des armées.

[9] Le peuple d'Athènes était divisé en dix tribus. Pour fournir aux contributions, on tirait de chaque tribu un certain nombre de citoyens, que l'on partageait en vingt classes. On y taxait chacun à proportion de son bien et des besoins de l'état. Chaque classe, composée d'hommes également riches, avait son chef.

[10] En grec, *τριακοσι*, *les trois cents*. On appelait ainsi les trois cents plus riches citoyens, choisis pour supporter les charges de l'état, et pour avancer des sommes considérables dans les occasions pressantes. S'ils étaient plus chargés que les autres, ils jouissaient dans la ville d'une plus grande distinction.



SOMMAIRE

DE LA TROISIÈME PHILIPPIQUE.

DEMÀDE, corrompu par l'or de Philippe, avait combattu fortement, mais inutilement, l'avis de Démosthène. Le discours de celui-ci fit son effet. On envoya au secours des Olynthiens trente galères et deux mille hommes sous la conduite de Charès. Mais ce général, au lieu d'aller au secours d'Olynthe, s'était contenté de faire une descente du côté de Pallène; il y avait mis en fuite un corps de huit cents volontaires attachés au service de Philippe; et, sans avoir exécuté aucun des articles qui faisaient l'objet de sa commission, il était retourné triomphant à Athènes, où il avait donné un festin magnifique au peuple, qui, jugeant de l'importance de l'exploit par la somptuosité du repas, décerna une couronne d'or à Charès, et crut Philippe perdu.

Les Athéniens ne délibéraient plus que sur la manière de punir leur ennemi, lorsque Démosthène, qui voyait l'inutilité du secours qu'on avait d'abord décrété, la ville d'Olynthe assiégée en forme (a), et sollicitant de nouveaux secours par une seconde ambassade, monta à la tribune et prononça cette seconde Olynthienne, comptée ordinairement pour la troisième. Il commence par combattre la folle confiance des Athéniens, en leur prouvant

(a) Philippe, après s'être emparé de plusieurs places dans la Chalcide, pays de Thrace, proche Olynthe, et avoir jeté l'épouvante dans toute la contrée, s'était avancé vers Olynthe, qu'il serrait de près.

qu'ils doivent songer à secourir leurs alliés, et non à attaquer Philippe; il leur conseille de profiter de l'occasion qui se présente, et qui est la plus favorable qu'ils puissent désirer. Il leur indique les fonds sur lesquels ils pourraient prendre de quoi fournir aux dépenses nécessaires : c'est une matière délicate qu'il traite avec beaucoup d'adresse. Il les anime contre Philippe, les excite par le sentiment de la honte, de la crainte, de la gloire, par l'exemple de leurs ancêtres : il finit par exposer les désordres de leur gouvernement, et les moyens d'y remédier.

J'ai dit que l'article des fonds que Démosthène indique, était une matière délicate : en voici la raison.

Quand les Athéniens, à la fin de la guerre d'Egine, eurent fait une paix de trente ans avec les Lacédémoniens, ils résolurent de mettre en réserve, dans leur trésor, mille talens chaque année, avec défense, sous peine de mort, qu'on parlât jamais d'y toucher, à moins qu'il ne s'agît de repousser les ennemis qui tenteraient d'envahir l'Attique. Cette loi s'observa d'abord avec beaucoup d'exactitude. Périclès ensuite, dans le dessein de faire sa cour au peuple, proposa de distribuer aux citoyens un certain nombre d'oboles les jours qu'on célébrerait des jeux et des sacrifices, et de payer à chacun une certaine rétribution pour le droit de présence, dans les assemblées où l'on agiterait les matières d'état, sauf à reprendre en temps de guerre les fonds sur lesquels on ferait ces distributions en temps de paix; mais le peuple y prit un tel goût, qu'il ne voulut plus qu'on les retranchât en aucun temps. On alla plus loin : on établit qu'on emploierait les mêmes fonds à toutes les dépenses qu'entraîneraient les jeux; il fut même défendu, sous peine de mort, de proposer en forme de les rendre à leur première destination. Cette folle dissipation eut d'étranges suites. On ne pouvait la réparer que par des impositions dont l'inégalité arbitraire perpétuait les querelles

entre les citoyens, et mettait dans les préparatifs une lenteur qui, sans épargner la dépense, en faisait perdre tout le fruit. Comme les artisans et les gens de marine, qui composaient plus des deux tiers du peuple d'Athènes, ne contribuaient pas de leurs biens, et n'avaient qu'à payer de leurs personnes, le poids des taxes tombait uniquement sur les riches. Ceux-ci ne manquaient pas de murmurer et de reprocher aux autres, que les deniers publics se consumaient en fêtes, en comédies et en superfluités semblables. Le peuple, qui se sentait le maître, se mettait peu en peine de leurs plaintes, et n'était pas d'humeur à prendre sur ses plaisirs de quoi soulager des hommes qui possédaient, à son exclusion, les emplois et les dignités. D'ailleurs, il s'agissait de la vie, si on osait seulement lui en faire la proposition dans les formes. Démosthène hasarda, à deux différentes reprises, d'entamer cette matière; mais il le fit avec beaucoup d'art et de circonspection. Après avoir démontré l'indispensable nécessité où l'on était de mettre sur pied une armée pour arrêter les entreprises de Philippe, il laisse entrevoir qu'il n'y a point d'autres fonds pour lever et entretenir des troupes, que celui qui était destiné aux distributions du théâtre. Il demande qu'on nomme des magistrats législateurs, non pour établir de nouvelles lois, il n'y en avait que trop, mais pour examiner et abolir celles qui se trouveraient contraires au bien de la république. Il n'encourait pas la peine capitale portée par la loi, parce qu'il ne proposait point en forme de l'abolir, mais qu'il demandait seulement qu'on nommât des magistrats-législateurs pour en faire l'examen. Il montrait seulement la nécessité qu'il y avait d'abolir une loi qui faisait gémir les plus zélés citoyens, et les réduisait à l'alternative, ou de se perdre eux-mêmes par un conseil courageux, ou de laisser périr leur patrie par un silence timide.

Avant de passer au discours, il faut lever une contra-

diction apparente qui se trouve entre un endroit de cette Philippique , où Démosthène dit que les Athéniens commandèrent quarante-cinq années dans la Grèce , et un autre endroit de la neuvième Philippique , où il prétend qu'ils commandèrent parmi les Grecs soixante-treize années. Toute la Grèce ne formait qu'une nation , composée de plusieurs républiques indépendantes les unes des autres. Un intérêt commun réunissait tous les Grecs : leur liberté , qu'ils avaient à défendre contre les rois de Perse , qui voulaient les asservir ; un intérêt particulier les divisait : la prééminence , empire ou primauté , que les principales villes désiraient avoir sur toutes les autres ; c'est-à-dire , le droit ou de régler les affaires les plus importantes de chaque ville en particulier , et de la nation en général , ou de commander les armées levées pour la défense commune. Les Lacédémoniens possédèrent long-temps dans la Grèce la prééminence ou l'empire ; mais les Grecs , révoltés par la dureté insupportable de Pausanias , général de Lacédémone , et gagnés par la douceur , l'équité et l'humanité de Cimon et d'Aristide , généraux d'Athènes , se détachèrent insensiblement des Lacédémoniens , et conférèrent l'empire d'un commun accord et par un consentement volontaire , aux Athéniens qui s'étaient le plus distingués dans les victoires célèbres remportées sur terre et sur mer contre les Perses. La défaite de Xerxès et le commencement de la guerre du Péloponèse , forment la double époque qui renferme les quarante-cinq ans de domination que les Athéniens exercèrent sur les Grecs volontairement soumis. Car après la guerre du Péloponèse , les Grecs ne recevaient qu'avec peine la loi d'Athènes. Thucydide lui-même , quoiqu'Athénien , avoue que , dans le cours de cette guerre , tous les cœurs penchaient du côté de Lacédémone. Ajoutez les vingt-sept années de la guerre du Péloponèse aux quarante-cinq écoulées entre la défaite de Xerxès et cette

guerre, l'empire des Athéniens aura duré soixante-douze ans révolus, ou soixante-treize commencés. Selon ce dernier calcul, Démosthène dit dans la neuvième Philippique, qu'Athènes a commandé dans la Grèce l'espace de soixante-treize ans. Il est donc facile d'accorder la contradiction apparente de notre orateur, pourvu qu'on distingue les temps de l'obéissance volontaire et de l'obéissance involontaire des Grecs aux Athéniens.

ΚΑΤΑ ΦΙΛΙΠΠΟΥ

Λ Ο Γ Ο Σ Τ Ρ Ι Τ Ο Σ .

ΟΥΧΙ ταῦτ' ἀπαρίσσει μοι γινώσκεις, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὅταν τε εἰς τὰ πράγματα ἀποβλέψω, καὶ ὅταν πρὸς τοὺς λόγους, οὓς ἀκούω. Τοὺς μὲν γὰρ λόγους περὶ τοῦ τιμωρῆσασθαι Φίλιππον ὀρθῶ γινομένους· τὰ δὲ πράγματα εἰς τοῦτο προήκοντα, ὥστε, ὅπως μὴ πεισώμεθα αὐτοὶ πρότερον κακῶς, σκέψασθαι δεόν. Οὐδὲν οὖν ἄλλο μοι δοκοῦσιν οἱ τὰ τοιαῦτα λέγοντες, ἢ τὴν ὑπόθεσιν, περὶ ἧς βουλευέσθε, οὐχὶ τὴν οὖσαν παριστάντες ὑμῖν, ἀμαρτάνειν. Ἐγὼ δ' ὅτι μὲν ποτ' ἐξῆν τῇ πόλει, καὶ τὰ αὐτῆς ἔχειν ἀσφαλῶς, καὶ Φίλιππον τιμωρῆσασθαι, καὶ μάλα ἀκριβῶς οἶδα· ἐπ' ἐμοῦ γάρ, οὐχὶ πάλαι, γέγονε ταῦτα ἀμφοτέρω· νῦν μέντοι πέπεισμαι τοῦθ' ἰκανὸν προλαβεῖν εἶναι ἡμῖν τὴν πρώτην, ὅπως τοὺς συμμάχους σώσωμεν. Ἐὰν γὰρ τοῦτο βεβαίως ὑπάρξῃ, τότε καὶ περὶ τοῦ τίνα τρόπον τιμωρῆσεται τις ἐκεῖνον ἐξέσται σκοπεῖν. Πρὶν δὲ τὴν ἀρχὴν ὀρθῶς ὑποθέσθαι, μάταιον ἡγοῦμαι περὶ τῆς τελευτῆς ὄντινδῶν ποιεῖσθαι λόγον.

TROISIÈME PHILIPPIQUE. *

JE ne puis, Athéniens, concilier ce que je vois avec ce que j'entends, lorsque j'envisage d'un côté l'état de vos affaires, et que de l'autre j'entends les discours qu'on vous tient ; car on vous exhorte, dans tous ces discours, à punir Philippe de toutes ses injustices, et l'état de nos affaires demande que nous songions d'abord à nous garantir de quelque nouvelle insulte. Les orateurs qui vous tiennent de semblables discours, me paraissent donc manquer entièrement le but, en traitant un autre sujet que celui sur lequel vous devez délibérer. Je sais qu'autrefois la république pouvait posséder en paix ses propres États et porter la guerre dans ceux de l'ennemi ; et je ne saurais en douter, puisque j'ai vu moi-même le temps, et ce temps n'est pas éloigné, où elle pouvait l'un et l'autre. Mais aujourd'hui, je suis convaincu qu'il nous suffit de songer d'abord aux moyens de sauver nos alliés. Ce point une fois établi solidement, nous pourrions ensuite délibérer sur les moyens de punir Philippe ; mais je pense, qu'avant d'avoir bien établi ce qui doit précéder, il est inutile de raisonner sur ce qui doit suivre.

* Autrement seconde Olynthienne ; c'est la troisième dans l'édition de Leipzig.

Si jamais vous avez dû apporter de l'attention et de la sagesse dans vos délibérations, c'est surtout dans celle qui vous occupe aujourd'hui. Pour moi, ce qui me paraît le plus difficile, ce n'est pas de trouver le conseil qu'il faut vous donner dans cette conjoncture, mais de trouver la manière dont il faut vous le donner; car je suis convaincu, et par ce que j'ai entendu dire, et par ce que j'ai vu moi-même, que vous avez perdu la plupart des occasions pour avoir négligé de remplir vos devoirs, et non pour les avoir ignorés. Je vous prie donc, si je vous parle avec une entière liberté, de ne pas vous offenser de ma franchise, et d'examiner seulement si je vous dis la vérité, et si je me propose, en vous la disant, d'amener un heureux changement dans notre situation; car vous voyez vous-mêmes, que les harangues flatteuses de quelques-uns de vos orateurs sont la cause de l'état déplorable où vous êtes réduits. Mais il me paraît nécessaire, avant tout, de rappeler quelques faits à votre souvenir.

Vous n'avez pas oublié qu'on vint, il y a trois ou quatre ans, vous annoncer que Philippe assiégeait le fort d'Hérée [1] dans la Thrace : c'était dans le mois de décembre. Après beaucoup de discours et de tumulte, il fut décidé qu'on mettrait en mer quarante galères, qu'on embarquerait tous les citoyens qui n'avaient pas quarante-cinq ans accomplis, et qu'on leverait une contribution de soixante talents. Cependant l'année s'écoula. Vinrent les mois

Ὁ μὲν οὖν παρὼν καιρὸς, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, εἶπερ ποτέ, καὶ νῦν πολλῆς φροντίδος καὶ βουλῆς δεῖται· ἐγὼ δὲ, οὐχ ὅ, τι χρὴ περὶ τῶν παρόντων συμβουλευῆσαι, χαλεπώτατον ἡγοῦμαι, ἀλλ' ἐκεῖν ἀπορῶ, τίνα χρὴ τρόπον, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πρὸς ὑμᾶς περὶ αὐτῶν εἰπεῖν· πέπεισμαι γάρ, ἐξ ὧν παρὼν καὶ ἀκούων σύνοιδα, τὰ πλείω τῶν πραγμάτων ὑμᾶς ἐκπεφευγέναι, τῷ μὴ βούλεσθαι τὰ δέοντα ποιεῖν, οὐ τῷ μὴ συνιέναι. Ἀξιῶ δὲ ὑμᾶς, ἂν μετὰ παρρησίας ποιῶμαι τοὺς λόγους, ὑπομένειν, τοῦτο θεωροῦντας, εἰ τάλιθ' ἔγω, καὶ διὰ τοῦτο, ἵνα τὰ λοιπὰ βελτίω γένηται· ὁρᾶτε γὰρ ὡς, ἐκ τοῦ πρὸς χάριν Δημηγορεῖν ἐνίοις, εἰς πᾶν προελήλυθε μοχθηρίας τὰ παρόντα πράγματα. Ἀναγκαῖον δὲ ὑπολαμβάνω μικρὰ τῶν γεγενημένων πρῶτον ὑμᾶς ὑπομνήσαι.

Μέμνησθε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὅτ' ἀπηγγέλθη Φίλιππος ὑμῖν ἐν Θράκῃ τρίτον ἢ τέταρτον ἔτος τουτί, Ἡραῖον τεῖχος πολιορκῶν, τότε τοίνυν μὴν μὲν ἦν μαιμακτηριάν· πολλῶν δὲ λόγων καὶ θορύβου γιγνομένου παρ' ὑμῖν, ἐψηφίσασθε τετραράκοντα τριήρεις καθέλκειν, καὶ τοὺς μέχρι πέντε καὶ τετραράκοντα ἐτῶν

αὐτοὺς ἐμβαίνειν, καὶ τάλαντα ἐξήκοντα εἰσφέρειν. Καὶ μετὰ ταῦτα διελθόντος τοῦ ἐνιαυτοῦ τούτου, ἑκατομβαιῶν, μεταγειτνιῶν, βοηδρομιῶν· τούτου τοῦ μηνὸς μόγισ, μετὰ τὰ μυστήρια, δέκα ναῦς ἀπετείλατε ἔχοντα Χαρίδημον κενὰς, καὶ πέντε τάλαντα ἀργυρίου· ὡς γὰρ ἠγγέλθη Φίλιππος ἀσθενῶν ἢ τεθνεώς (ἦλθε γὰρ ἀμφοτέρω), οὐκέτι καιρὸν οὐδένα τοῦ βοηθεῖν νομίσαντες, ἀφήκατε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὸν ἀπόφολον. Ἦν δ' οὗτος ὁ καιρὸς αὐτός· εἰ γὰρ τότε ἐκεῖσε ἐβοηθήσαμεν, ὥσπερ ἐψηφισάμεθα, προθύμως, οὐκ ἂν ἠνώχλει νῦν ἡμῖν ὁ Φίλιππος τότε σωθεῖς. Τὰ μὲν δὴ τότε πραχθέντα οὐκ ἂν ἄλλως ἔχοι· νῦν δ' ἐτέρου πολέμου καιρὸς ἦκει. Τίς οὗτος; δι' ὃν καὶ περὶ τούτων ἐμνήσθην, ἵνα μὴ ταυτὰ πάθητε. Τί δὴ χρησόμεθα, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τούτῳ; εἰ γὰρ μὴ βοηθήσετε παντὶ σθένει κατὰ τὸ δυνατόν, θεάσασθε ὃν τρόπον ὑμεῖς ἐστρατηγηκότες ἔσεσθε πάντα ὑπὲρ Φιλίππου.

Ἐπιπλέον Ὀλύμπιοι δυνάμιν τινα κεκτημένοι, καὶ διέκειθ' οὕτω τὰ πράγματα· οὔτε Φίλιππος ἐθάρρει τούτους, οὔθ' οὔτοι Φίλιππον. Ἐπράξαμεν ἡμεῖς

de septembre [2], d'octobre et de novembre. Ce fut dans ce dernier mois que vous vous déterminâtes enfin, après la célébration des mystères, à faire partir Charidême [3], avec dix vaisseaux vides et cinq talens d'argent. En effet, dès qu'on vous eut annoncé que Philippe était malade et mort (car les deux nouvelles arrivèrent à la fois), jugeant alors que tout envoi de secours devenait inutile, vous renonçâtes au projet d'armer une flotte. C'était-là pourtant le moment d'agir; car si nous avions alors secouru la place d'Hérée, avec la même ardeur que nous en avons pris la résolution, Philippe, alors sauvé par notre inaction, ne nous donnerait pas aujourd'hui tant d'inquiétude. On ne peut changer les événemens passés. Mais une nouvelle occasion se présente. Quelle est cette occasion? celle-là même qui m'oblige de vous rappeler vos anciennes fautes, afin que vous n'y retombiez pas une seconde fois. Comment profiterons-nous, Athéniens, de cette conjoncture? car si vous ne secourez Olynthe de toutes vos forces et de tout votre pouvoir, en cela vous servirez Philippe, autant que si vous aviez combattu vous-mêmes sous ses ordres.

Il n'y a pas long-temps que la puissance d'Olynthe était capable de balancer les forces de la Macédoine; en sorte que Philippe n'osait se commettre avec les Olynthiens, ni les Olynthiens avec Philippe. Nous avons d'ailleurs conclu la paix

avec eux, et c'était déjà pour le roi de Macédoine une espèce de frein et d'entrave, d'avoir à ses portes une ville puissante, qui étant réconciliée avec nous n'était plus occupée qu'à chercher l'occasion de l'attaquer avec avantage. Nous pensions qu'il fallait à tout prix armer cette ville contre Philippe. Ce que nous souhaitions avec tant d'ardeur est enfin arrivé, n'importe comment. Que nous reste-t-il donc à faire? sinon d'envoyer un prompt et puissant secours. Oui, c'est le seul parti que nous ayons à prendre. Sans parler de la honte dont nous nous couvrirons si nous ne prenons pas toutes les mesures commandées par les circonstances, je frémis du danger qui menace la république, quand je vois les Thébains [4] aussi mal disposés qu'ils le sont à notre égard, les Phocéens épuisés d'argent, et Philippe pouvant sans aucun obstacle, après s'être emparé d'Olynthe, tomber avec toutes ses forces sur l'Attique. Attendre pour agir qu'il vienne nous attaquer, c'est vouloir contempler de ses yeux la désolation de son pays, au lieu d'apprendre par la renommée la ruine des pays étrangers; c'est vouloir bientôt implorer le secours des autres, quand on pourrait soi-même aujourd'hui leur en donner. Telles sont pourtant les extrémités où nous serons réduits, si nous laissons échapper l'occasion qui se présente. C'est ce que nous savons presque tous avec une égale certitude.

Nous sommes tous convaincus. direz vous, qu'il faut secourir la ville d'Olynthe, et nous sommes

καίκεῖνοι πρὸς ἡμᾶς εἰρήνην· ἦν τοῦτο ὡς περ ἐμψό-
 δισμά τι τῷ Φιλίππῳ, καὶ δυσχερές, πόλιν μεγά-
 λην ἐφορμεῖν τοῖς ἑαυτοῦ καιροῖς, διηλλαγμένην πρὸς
 ἡμᾶς. Ἐκπολεμῶσαι δεῖν ὄψεσθαι τοὺς ἀνθρώπους
 ἐκ παντὸς τρόπου· καὶ ὁ πάντες ἐθρύλλουν τέως,
 τοῦτο πέπρακται νυγί ὅπως δῆποτε. Τί οὖν ὑπόλοι-
 ποι, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πλὴν βοηθεῖν ἐρρωμένως καὶ
 προθύμως; ἐγὼ μὲν οὐχ ὀρῶ· χαρὶς γὰρ τῆς περιστά-
 σης ἂν ἡμᾶς αἰσχύνης, εἰ καθυφείμεσθαι τι τῶν πραγ-
 μάτων, οὐδέ τὸν φόβον, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, μικρὸν
 ὀρῶ τὸν μετὰ ταῦτα, ἐχόντων μὲν ὡς ἔχουσι Θη-
 βαίων ἡμῖν, ἀπειρηκότων δὲ χρήμασι Φωκέων, μη-
 δεινός δ' ἐμψοδῶν ὄντος Φιλίππῳ, τὰ παρόντα κα-
 ταστραφάμενῳ, πρὸς ταῦτα ἐπικλιῖναι τὰ πράγματα.
 Ἄλλὰ μὴν εἴ τις ὑμῶν εἰς τοῦτο ἀναβάλλεται ποιή-
 σειν τὰ δέοντα, ἰδεῖν ἐγγύθεν βούλεται τὰ δευρά,
 ἐξὸν ἀκούειν ἄλλοθι γινόμενα, καὶ βοηθοὺς ἑαυτῷ
 ζητεῖν, ἐξὸν νῦν ἐτέροις αὐτὸν βοηθεῖν. Ὅτι μὲν γὰρ
 εἰς τοῦτο περιτήσεται τὰ πράγματα, εἰάν τὰ
 παρόντα προάμεσθαι, σχεδὸν ἴσμεν ἅπαντες δῆπου.

Ἄλλ' ὅτι μὲν δεῖ βοηθεῖν, εἴ ποί τις ἂν, πάν-
 τες ἐγνώκαμεν, καὶ βοηθήσομεν· τὸ δὲ ὅπως,

τοῦτο λέγε. Μὴ τοίνυν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, θαυμά-
 σητε, ἂν παράδοξον εἶπω τι τοῖς πολλοῖς. Νομοθέ-
 τας καθίστατε· ἐν δὲ τούτοις τοῖς νομοθέταις,
 μὴ θῆσθε νόμον μηδένα· εἰσὶ γὰρ ὑμῖν ἱκανοί· ἀλλὰ
 τοὺς εἰς τὸ παρὸν βλάβωτοντας ὑμᾶς λύσατε· λέγω
 δὲ τοὺς περὶ τῶν θεωρικῶν, σαφῶς οὕτωςι, καὶ τοὺς
 περὶ τῶν σιραλιευομένων ἐπίους, ὧν οἱ μὲν τὰ σιραλιώτικὰ
 οἴκοι τοῖς μένουσι διανέμουσι θεωρικά, οἱ δὲ τοὺς ἀτα-
 κλοῦντας ἀθῶους καθιστᾶσιν, εἶτα καὶ τοὺς τὰ δέοντα
 ποιεῖν βουλομένους ἀθυμοτέρους ποιοῦσιν. Ἐπειδὴ δὲ
 δὲ ταῦτα λύσῃτε, καὶ τὴν τοῦ τὰ βέλτιστα λέγειν
 ὁδὸν παράσχῃτε ἀσφαλῆ, τῆνικαῦτα τὸν γράψοντα,
 ἂ πάντες ἴστε ὅτι συμφέρει, ζητεῖτε. Πρὶν δὲ
 ταῦτα πράξαι, μὴ σκοπεῖτε τίς εἰπὼν τὰ βέλ-
 τιστα ὑπὲρ ὑμῶν, ὑφ' ὑμῶν ἀπολέσθαι βουλήσειαι·
 οὐ γὰρ εὐρήσειε· ἄλλως τε καὶ τούτου μόνου περι-
 γίνεσθαι μέλλοντος, τοῦ παθεῖν ἀδίκως τι κακὸν
 τὸν ταῦτ' εἰπόντα καὶ γράψοντα, μηδὲν δὲ ὠφελῆ-
 σαι τὰ πράγματα, ἀλλὰ καὶ εἰς τὸ λοιπὸν μᾶλ-
 λον ἔτι, ἢ νῦν, τὸ τὰ βέλτιστα λέγειν φοβερώτερον
 ποιῆσαι. Καὶ λύειν γε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοὺς νό-
 μους δεῖ τούτους αὐτοὺς ἀξιοῦν, οἷω καὶ τεθείκα-

résolus à le faire, mais dites-nous quels sont les moyens de la secourir. Ne vous étonnez pas, Athéniens, d'un avis que je vais ouvrir, quelque étrange qu'il puisse paraître à la plupart d'entre vous : nommez des législateurs [5], non pour établir de nouvelles lois (vous n'en avez déjà que trop), mais pour abroger celles qui sont nuisibles dans les conjonctures présentes. Quelles sont ces lois? je vous le dirai sans détour : ce sont certaines lois qui concernent le théâtre et la guerre. Les unes appliquent les fonds militaires aux spectacles, en faveur des citoyens qui restent dans la ville; les autres assurent l'impunité au soldat qui se dispense du service, et découragent ainsi le soldat qui veut faire son devoir. Quand vous aurez aboli ces lois funestes et qu'on pourra sans danger vous donner les meilleurs conseils, cherchez alors un orateur qui propose, dans les formes ordinaires, les mesures qui vous sembleront à tous évidemment utiles au bien de l'État. Mais avant cette réforme, ne comptez pas trouver un orateur qui s'expose, en vous donnant les meilleurs conseils, à être sacrifié par ceux-là même auxquels il les aura donnés. Non, vous ne trouverez point de pareils orateurs; outre qu'ils se perdraient, sans que la république retirât aucun fruit de leurs discours et de leurs décrets, leur exemple redoublerait encore, pour l'avenir, le danger que l'on court aujourd'hui à vous donner les meilleurs avis. Quant aux lois dont je parle, elles doivent

être abolies par ceux-là même qui les ont autrefois proposées. Car il n'est pas juste que les auteurs de ces lois funestes continuent à jouir d'une faveur acquise par les maux qu'ils ont faits à l'État, et que l'auteur des conseils propres à réparer ces maux, soit puni de son zèle par votre haine. Avant d'avoir remédié à tous ces désordres, ne vous attendez pas, Athéniens, à trouver parmi vous un citoyen assez puissant pour attaquer impunément de pareilles lois, ou assez insensé pour se jeter dans un péril manifeste en les attaquant.

Sachez de plus, Athéniens, qu'un décret n'est rien, si vous n'y joignez la volonté d'agir promptement : car si les décrets avaient la vertu de vous obliger à faire ce que vous devez, ou d'effectuer eux-mêmes ce qu'ils prescrivent; vous, qui accumulez décrets sur décrets, vous ne verriez pas vos affaires avancer si peu, ou plutôt ne point avancer du tout, et Philippe ne nous insulterait pas depuis tant d'années : car il y a long-temps que, par la vertu de vos décrets, il eût reçu le châtiment qu'il mérite. Mais il n'en va pas ainsi, Athéniens; car, bien que l'exécution soit, dans l'ordre des temps, postérieure à la délibération et au décret, il est certain que, pour la force et l'efficacité, elle marche avant l'une et l'autre. Il faut donc joindre l'exécution au décret. Car, du reste, rien ne vous manque; vous avez parmi vous des

σιν· οὐ γὰρ ἔστι δίκαιον, τὴν μὲν χάριν, ἢ πᾶσαν ἐβλάψε τὴν πόλιν, τοῖς τότε θεῖσιν ὑπάρχειν· τὴν δ' ἀπέχθειαν, δι' ἧς ἂν ἀπαντες ἀμεινον πράξαιμεν, τῷ νῦν τὰ βέλ्लιστα εἰπὼν ἡ ζημίαν γενέσθαι. Πρὶν δὲ ταῦτα εὐτρεπίσαι, μηδαμῶς, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, μηδένα ἀξιούτε τηλικούτον εἶναι παρ' ὑμῖν, ὥστε τοὺς νόμους τούτους παραβάνα μὴ δεῦναι δίκην, μηδ' οὕτως ἀνόητον, ὥστε εἰς προὔπιον κακὸν αὐτὸν ἐμβαλεῖν.

Οὐ μὴν οὐδ' ἐκεῖνό γ' ὑμᾶς ἀγνοεῖν δεῖ, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὅτι ψήφισμα οὐδενὸς ἀξίον ἔστιν, ἂν μὴ προσγένηται τὸ ποιεῖν ἐθέλειν τὰ γε δεῦξανα προθύμως ὑμᾶς· εἰ γὰρ αὐτάρκη τὰ ψηφίσματα ἦν, ἢ ὑμᾶς ἀναγκάζειν, ἢ προσήκει, πράττειν, ἢ περὶ ὧν γράφει διαπραξασθαι, οὐτ' ἂν ὑμεῖς πολλὰ ψηφίζομενοι, μικρὰ, μᾶλλον δ' οὐδὲν ἐπράττειτε τούτων, οὔτε Φίλιππος τοσοῦτον ὑβρίκει χρόνον· πάλαι γὰρ ἂν, ἐνεκά γε ψηφισμάτων, ἐδεδώκει δίκην. Ἄλλ' οὐχ οὕτω ταῦτ' ἔχει· τὸ γὰρ πράττειν τοῦ λέγειν καὶ χειρολοεῖν ὕστερον ὢν τῇ τάξει, πρότερον τῇ δυνάμει καὶ κρεῖττόν ἐστι. Τοῦτ' οὖν δεῖ προσεῖναι, τὰ δ' ἄλλα ὑπάρχει· καὶ γὰρ εἰπεῖν τα

Δέοντα παρ' ὑμῖν εἶσιν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, Δυνα-
 μενοι, καὶ γινῶναι πάντων ὑμεῖς ὀξύταλοι τὰ ῥηθέντα
 καὶ πράξαι Δὲ Διυήσεσθε νῦν, εἰάν ὀρθῶς ποιῆτε
 τίνα γὰρ χρόνον, ἢ τίνα καιρὸν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι,
 τοῦ παρόντος βελίω ζηλεῖτε; ἢ πότε ἂ Δεῖ πρά-
 ξετε, εἰ μὴ νῦν; οὐχ ἅπαντα μὲν ἡμῶν τὰ χωρία
 προεἴληφεν ἄνθρωπος; εἰ Δὲ καὶ ταύτης κύριος τῆς
 χώρας γενήσεσθαι, πάντων αἰσχυρίσθαι πεισόμεθα. Οὐχ
 οὐς, εἰ πολεμήσαιεν, ἐτοίμως σώσειν ὑπισχογούμεθα,
 οὔτοι νῦν. πολεμοῦνθαι; οὐκ ἐχθρός; οὐκ ἔχων τὰ
 ἡμέτερα; οὐ βάρβαρος; οὐχ ὅ, τι ἂν εἴποι τις; ἀλ-
 λά, πρὸς θεῶν, ἅπαντα ταῦτα ἐάσαντες, καὶ μονο-
 ουχὶ συγκατασκευάσαντες αὐτῷ, τότε τοὺς αἰτίους,
 οἵτινές εἰσι, τούτων ζηλήσομεν; οὐ γὰρ αὐτοὶ γ' αἰ-
 λιοὶ φήσομεν εἶναι· σαφῶς οἶδα τοῦτ' ἐγώ· οὐδὲ γὰρ
 ἐν τοῖς τοῦ πολέμου κινδύνοις τῶν φευγόντων οὐδεὶς
 ἑαυτοῦ κατηγορεῖ, ἀλλὰ καὶ τοῦ στρατηγοῦ, καὶ
 τῶν πλησίον, καὶ πάντων μᾶλλον. Ἡτληθῆναι δ'
 ὅμως Διὰ πάντας τοὺς φεύγοντας δήπου· μένειν γὰρ
 ἐξῆν τῷ κατηγοροῦνθι τῶν ἄλλων, εἰ Δὲ τοῦτ' ἐποίησεν
 ἕκαστος, ἐνίκων ἄν.

hommes capables de vous bien conseiller, et vous excellez sur tous les peuples à bien juger de la nature d'un conseil. Il ne tient qu'à vous d'agir maintenant, si vous êtes sages. Car quel autre temps, quelle occasion plus favorable attendez-vous ? quand est-ce que vous ferez ce que vous devez faire, si vous ne le faites aujourd'hui ? Philippe ne s'est-il pas d'avance emparé de toutes nos places ? S'il parvenait à se rendre maître de l'Attique, ne serait-ce pas pour nous le comble de la honte ? Ceux à qui nous promettons un prompt secours, s'ils étaient attaqués, ne le sont-ils pas en ce moment ? Celui qui les attaque n'est-il pas notre ennemi ? N'est-ce pas un usurpateur de nos possessions ? n'est-ce pas un barbare [6] ? n'est-ce pas un.... Enfin, tout ce que l'on voudra dire. Mais, grands dieux ! après que nous lui aurons tout cédé, après que nous l'aurons presque secondé dans ses entreprises, chercherons-nous à qui nous devons imputer tous nos maux ? car nous nous garderons bien de nous en accuser nous-mêmes : je le sais parfaitement. Nous ferons comme ceux qui fuient dans un combat : aucun d'eux ne se reconnaît coupable ; il accuse son général, son camarade, et tout autre que lui-même : cependant ils n'ont tous été vaincus que parce que chacun d'eux a pris la fuite. Car tel qui accuse les autres, pouvait tenir ferme à son poste ; et si chacun en eût fait autant, on eût remporté la victoire.

S'il arrive donc aujourd'hui, qu'un orateur ne vous donne pas le meilleur conseil, eh bien ! qu'un autre monte à la tribune, sans accuser celui qui vient de parler. Quelque autre ouvre-t-il un avis plus utile ? suivez-le sous d'heureux auspices ; mais si cet avis n'est pas agréable, vous ne devez pas en faire un crime à l'orateur, à moins qu'il ne soit obligé de vous adresser des vœux flatteurs [7], et qu'il ne s'en dispense. Dans ce cas, il est repréhensible ; car il est aisé de former des vœux en ramassant dans une courte formule tous les souhaits les plus flatteurs et les plus avantageux. Mais il n'est pas aussi aisé, quand on délibère sur les affaires publiques, de choisir le meilleur parti ; et quand on ne peut concilier l'utile et l'agréable, il faut rejeter l'agréable et embrasser l'utile.

Mais, dira-t-on, si on pouvait nous laisser les fonds destinés au théâtre, et nous indiquer d'autres fonds pour la guerre, cet avis ne serait-il pas le meilleur ? oui, sans doute, si cela est possible ; mais j'en doute beaucoup ; et ce serait en effet une chose extraordinaire, qu'on ait jamais vu ou qu'on puisse jamais voir un homme qui, après avoir consumé en dépenses inutiles les fonds qu'il avait, puisse fournir à des dépenses nécessaires avec les fonds qu'il n'a pas. Mais je vois que les discours remplis de ces promesses flatteuses trouvent des auditeurs disposés à les écouter favorablement, et cela, par la raison qu'il est très-facile de se tromper soi-même : car chacun croit aisément co

Καὶ νῦν, οὐ λέγει τις τὰ βέλιστα; ἀναστὰς ἄλλος εἰπάτω μὴ τοῦτον αἰτιάσθω. Ἐπεὶ λέγει τις βελίω; ταῦτα ποιεῖτε ἀγαθῆ τύχη. Ἄλλ' οὐχ ἡδέα ταῦτα; οὐκέτι τοῦτ' ὁ λέγων ἀδικεῖ, πλὴν εἰ, δεῖν εὐξασθαι, παραλείπει· εὐξασθαι μὲν γὰρ, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ῥάδιον, εἰς ταῦτό πάνθ', ὅσα βούλειαι τις, ἀτροίσαντα ἐν ὀλίγῳ ἐλέσθαι δεῖ, ὅταν περὶ πραγμάτων προλεθῆ σκοπεῖν, οὐκέτ' ὁμοίως εὐπορον, ἀλλὰ δεῖ τὰ βέλτιστα ἀντὶ τῶν ἡδέων, ἂν μὴ συναμφοτέρα ἐξῆ, λαμβάνειν.

Εἰ δέ τις ἡμῖν ἔχει καὶ τὰ θεωρικά ἑᾶν, καὶ πόρους ἐτέρους λέγειν σιραλιωλικούς, οὐχ οὗτος κρεῖττον; εἴποι τις ἂν. Φήμ' ἔγωγε, εἴπερ ἐσλιν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι· ἀλλὰ θαυμάζω, εἴ τῳ ποτὲ ἀνθρώπων ἢ γέγονεν, ἢ γενήσεται, ἂν τὰ παρόντα ἀναλώσῃ πρὸς ἄμὴ δεῖ, τῶν ἀπόντων εὐπορῆσαι πρὸς ἄδεῖ. Ἄλλ', οἶμαι, μέγα τοῖς τοιούτοις ὑπάρχει λόγοις ἢ παρ' ἐκάστου βούλησις. Διόπερ ῥᾶστον ἀπάντων ἐστὶν αὐτὸν ἐξαπατῆσαι· ὃ γὰρ βούλεται, τοῦτ' ἕκαστος καὶ οἶεται· τὰ δεῖ πράγματα πολλάκις οὐχ οὕτω πέφυκεν.

Ὅρατε νῦν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ταῦθ' οὕτως, ὅπως καὶ τὰ πράγματα ἐνδέχεται, καὶ δευνήσεσθε ἐξιέναι,

καὶ μισθὸν ἔχετε. Οὐ τοὶ σωφρόνων, οὐδὲ γενναίων ἐστὶν ἀνθρώπων, ἑλλείποντάς τι, δι' ἑνδεῖαν χρημάτων, τῶν τοῦ πολέμου, εὐχερῶς τὰ τοιαῦτα ὀνειδῆ φέρειν· οὐδ' ἐπὶ μὲν Κορινθίους, καὶ Μεγαρέας, ἀρπάζοντας τὰ ὄπλα πορρεύεσθαι, Φίλιππον δ' ἄν πόλεις Ἑλληνίδας ἀνδραποδίζεσθαι, δι' ἀπορίαν ἐφοδίων τοῖς στρατευομένοις. Καὶ ταῦτ', οὐχ ἵν' ἀπέχθωμαί τισιν ὑμῶν, τῆνᾶλλως προήρημαι λέγειν· οὐ γὰρ οὕτως ἀφρων, οὐδ' ἀτυχῆς τίς εἰμι ἐγώ, ὥστε ἀπεχθάνεσθαι βούλεσθαι, μηδὲν ὠφελεῖν νομίζων· ἀλλὰ δικαίου πολίτου κρίνω τὴν τῶν πραγμάτων σωτηρίαν ἀντὶ τῆς ἐν τῷ λέγειν χάριτος αἰρεῖσθαι· καὶ γὰρ τοὺς ἐπὶ τῶν προγόνων ἡμῶν λέγοντας ἀκούω, ὥσπερ ἴσως καὶ ὑμεῖς, οὓς ἐπαινοῦσι μὲν οἱ παριόντες ἅπαντες, μιμοῦνται δ' οὐ πᾶν, τούτῳ τῷ ἔθει καὶ τῷ τρόπῳ τῆς πολιτείας χρῆσθαι, τὸν Ἀριστείδην ἐκεῖνον, τὸν Νικίαν, τὸν ὀμώνυμον ἑμαυτῷ, τὸν Περικλέα. Ἐξ οὗ δ' οἱ διερωτῶντες ὑμᾶς οὗτοι πεφίηνασι ῥήτορες, τί βούλεσθε; τί γράψω; τί ὑμῖν χαρίσομαι; προσπέσει τῆς παρὰ τὴν ἡδονῆς καὶ χάριτος τὰ τῆς πόλεως πράγματα, καὶ τοιαυτὴ συμβαίνει. Καὶ τὰ μὲν τούτων πάντα καλῶς ἔχει, τὰ δ' ὑμέτερα αἰσχρῶς.

qu'il désire. Mais les choses ne vont pas toujours au gré de nos souhaits et de nos espérances.

Considérez donc, Athéniens, ce que demande la situation de vos affaires, et dès lors vous pourrez vous mettre en campagne, et avoir des fonds pour la solde des troupes. Car il ne convient pas à des hommes sages et courageux de négliger, faute d'argent, les préparatifs militaires et de s'exposer par cette négligence aux derniers affronts. Il ne convient pas à un peuple, autrefois si prompt à courir aux armes pour s'opposer aux violences des Corinthiens et des Mégariens [8], de livrer aujourd'hui les villes grecques au joug de Philippe, par le défaut d'argent pour solder les troupes. Or, je ne cherche pas, en parlant ainsi, à m'attirer la haine de quelques-uns d'entre vous; car je ne suis ni assez insensé, ni assez ennemi de moi-même pour me faire haïr sans aucun fruit pour la république; mais je pense qu'un vrai citoyen doit plus songer, dans ses discours, à sauver ses concitoyens qu'à leur plaire. Telles étaient du temps de nos ancêtres, comme je l'entends dire, et peut-être comme vous l'entendez dire vous-mêmes, telles étaient les règles et les maximes que les orateurs de ce temps-là, si fort loués et si peu imités par ceux d'aujourd'hui, pratiquaient dans l'administration de la république; ainsi se conduisaient ces grands personnages: un Aristide, un Nicias, un orateur du même nom que moi [9], un Périclès. Mais depuis qu'on a vu paraître à la tribune des

orateurs qui vous demandent : *que voulez-vous que je dise? quel décret faut-il proposer? en quoi puis-je vous être agréable ?* depuis ce temps, on a sacrifié aux douceurs d'un plaisir momentané les intérêts de la république; et les choses en sont venues au point où nous les voyons. Les orateurs complaisans jouissent d'une fortune brillante , tandis que l'État est couvert d'opprobre.

Maintenant , observez les traits principaux qui marquent la différence de notre conduite d'avec celle de nos ancêtres. Je serai court, et ne dirai rien qui ne vous soit connu. Car , sans aller chercher des exemples chez d'autres peuples, il vous suffit, Athéniens , de vos exemples domestiques pour être heureux. Vos ancêtres donc , que leurs orateurs ne flattaient pas et n'aimaient pas comme les vôtres vous aiment, commandèrent, l'espace de quarante-cinq ans, à toute la Grèce [10] soumise volontairement à leur empire; ils amassèrent , dans le trésor public, plus de dix mille talens: ils exercèrent sur le roi de Macédoine la domination qu'il sied aux Grecs d'exercer sur un Barbare [11]; ils dressèrent de nombreux et de magnifiques trophées pour les victoires qu'ils avaient remportées sur terre et sur mer; et, seuls de tous les hommes, ils transmirent à leurs descendans une gloire supérieure aux traits de l'envie: voilà ce qu'ils furent dans la Grèce. Examinez maintenant ce qu'ils étaient dans Athènes, comme hommes publics, et comme simples particuliers.

Καίτοι σκέψασθε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ἄ τις ἀν κεφάλαια εἰπεῖν ἔχοι, τῶν τ' ἐπὶ τῶν προγόνων ἔργων, καὶ τῶν ἐφ' ὑμῶν. Ἔσται δὲ βραχὺς καὶ γνώριμος ὑμῖν ὁ λόγος· οὐ γὰρ ἀλλοτρίοις ὑμῖν χρωμένοις παραδείγμασιν, ἀλλ' οἰκείοις, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, εὐδαίμοσιν ἔξεσσι γενέσθαι. Ἐκεῖνοι τοίνυν, οἷς οὐκ ἐχαρίζονθ' οἱ λέγοντες, οὐδ' ἐφίλουν αὐτούς, ὥσπερ ὑμᾶς οὗτοι νῦν, πέντε μὲν καὶ τετραράκοντα ἔτη τῶν Ἑλλήνων ἤρξαν ἐκόντων· πλείω δ' ἢ μύρια τέλαντα εἰς τὴν ἀκρόπολιν ἀνήγαγον· ὑπήκουε δὲ ὁ ταύτην τὴν χώραν ἔχων αὐτοῖς βασιλεὺς, ὥσπερ ἐστὶ προσῆκον βάρβαρον ἔλλησι· πολλὰ δὲ καὶ καλά καὶ πεζῆ καὶ ναυμαχοῦντες ἔστησαν τροπαια αὐτοὶ στρατευόμενοι· μόνοι δὲ ἀνθρώπων κρείττω τὴν ἐπὶ τοῖς ἔργοις δόξαν τῶν φθονούντων κατέλιπον. Ἐπὶ μὲν δὴ τῶν Ἑλληνικῶν ἦσαν τοιοῦτοι· ἐν δὲ τοῖς κατὰ τὴν πόλιν αὐτὴν θεάσασθε ὁποῖοι, ἐν τε τοῖς κοινοῖς καὶ τοῖς ἰδίοις.

Δημοσίᾳ μὲν τοίνυν οἰκοδομήματα καὶ κάλλη τοιαῦτα καὶ τσαῦτα κατεσκεύασαν ἡμῖν ἱερῶν καὶ τῶν ἐν τούτοις ἀναθημάτων, ὥστε μηδενὶ τῶν ἐπιγιγνομένων ὑπερβολὴν λελεῖφθαι· ἰδίᾳ δ' οὕτω σάφρονες ἦσαν καὶ σφόδρα ἐν τῷ τῆς πολιτείας ἡᾶσε

μένοντες, ὥστε τὴν Ἀριστείδου ; καὶ τὴν Μιλτιάδου ,
καὶ τῶν τότε λαμπρῶν οἰκίαν εἴ τις ἄρα σῖδεν ὑμῶν
ὁποῖα ποτ' ἐστίν, ὅρα τῆς τοῦ γείτονος οὐδὲν σεμ-
νοτέραν οὔσαν· οὐ γὰρ εἰς περιουσίαν αὐτοῖς ἐπράτ-
τετο τὰ τῆς πόλεως, ἀλλὰ τὸ κοινὸν αὐξίνει ἕκαστος
ἄετο δεῖν· ἐκ δὲ τοῦ τὰ μὲν Ἑλληνικὰ πιστῶς, τὰ
δὲ πρὸς τοὺς θεοὺς εὐσεβῶς, τὰ δ' ἐν αὐτοῖς ἴσως
διοικεῖν, μεγάλην εἰκότως ἐκτήσαντο εὐδαιμονίαν.
Τότε μὲν δὴ τοῦτον τὸν τρόπον εἶχε τὰ πράγματα
ἐκείνοις χρωμένοις, οἷς εἶπον, προστάταις· νυνὶ δὲ
πῶς ὑμῖν ὑπὸ τῶν χρηστῶν τῶν νῦν τὰ πράγ-
ματα ἔχει· ἄρα γε ὁμοίως καὶ παραπλησίως ;
Καὶ τὰ μὲν ἄλλα σιωπῶ, πόλλ' ἂν ἔχων εἰπεῖν·
ἀλλ' ὅσης ἅπαντες ὁράτε ἐρημίας ἐππειλημμέ-
νοι, καὶ Λακεδαιμονίων μὲν ἀπολωλότων, Θηβαίων
δ' ἀσχόλων ὄντων, τῶν δ' ἄλλων οὐθενὸς ὄντος
ἀξιοῦμαι περὶ τῶν πρωτείων ὑμῖν ἀντιτάξασθαι,
ἐξὸν ἡμῖν καὶ τὰ ἡμέτερ' αὐτῶν ἀσφαλῶς ἔχειν,
καὶ τὰ τῶν ἄλλων δίκαια βραβεύειν, ἀπειστερήμεθα
μὲν χώρας οἰκείας, πλείω δ' ἢ χίλια καὶ πεντακό-
σια τάλαντα ἀηλώκαμεν εἰς οὐδὲν θεόν· οὓς δ'
ἐν τῷ πολέμῳ συμμαχοὺς ἐκτησάμεθα, εἰρήνης οὐ-
σης ἀπολωλέκασιν οὔτοι· ἐχθρὸν δ' ἐφ' ἡμᾶς αὐτοὺς τη-

Comme hommes publics, ils nous ont construit tant de beaux édifices, ils ont élevé un si grand nombre de temples superbes, et les ont ornés de si riches offrandes, qu'ils n'ont laissé à leurs descendans aucun moyen d'encherir sur leur magnificence. Comme particuliers, ils vivaient si modestement, et si attachés aux anciennes mœurs, que ceux de vous qui connaissent la maison d'Aristide, celle de Miltiade [12], ou de quelque autre grand homme de ce temps-là, ont dû remarquer que rien ne distingue ces maisons des maisons voisines. Ils croyaient que dans l'administration des affaires publiques, ils devaient se proposer, non l'augmentation de leur fortune, mais l'agrandissement de l'État. C'est ainsi que par une fidèle attention au bien général de la Grèce, par leur piété envers les Dieux, par l'esprit d'égalité dans lequel ils vivaient entre eux, ils parvinrent, comme ils le devaient, au comble de la félicité. Voilà quel fut l'état de vos aïeux sous la conduite des personnages dont je viens de parler. Quel est aujourd'hui le vôtre sous les honnêtes citoyens qui vous gouvernent? Est-il semblable à celui de vos ancêtres, ou du moins en approche-t-il? Je ne m'arrêterai pas sur ce parallèle que je pourrais étendre bien davantage; je dirai seulement, qu'en ce temps où nous n'avons plus de rivaux en tête, où les Lacédémoniens sont abattus [13], où les Thébains sont occupés chez eux, où nul autre peuple de la Grèce ne peut nous disputer la prééminence, où nous pourrions

tout à la fois être paisibles possesseurs de nos états et devenir les arbitres des états voisins, dans ce même temps, dis-je, nous avons laissé envahir notre propre territoire, nous avons dépensé, sans aucun fruit, plus de quinze cents talens [14], perdu pendant la paix les alliés que nous nous étions faits pendant la guerre; enfin nous avons formé nous-mêmes contre nous l'ennemi le plus redoutable: je dis, nous-mêmes; et si quelqu'un pensait que ce n'est pas nous qui avons agrandi Philippe, qu'il se lève, et nous apprenne une autre cause de cet agrandissement.

Mais, dira-t-on, si les affaires vont mal au dehors, elles vont beaucoup mieux au-dedans; et quelle preuve peut-on en donner? Des crénaux reblanchis, des chemins réparés, des fontaines, et autres bagatelles semblables? Mais tournez vos regards sur les hommes à qui vous devez ces beaux monumens de leur administration; les uns ont passé de la misère à l'opulence, les autres de l'obscurité à la splendeur; d'autres enfin se sont bâti des maisons particulières plus magnifiques que les édifices publics: car plus la fortune de l'État est diminuée, plus la leur s'est accrue.

Quelle est la cause d'un tel désordre? Pourquoi tout allait-il si bien autrefois, et va-t-il si mal aujourd'hui? Je dirai d'abord que le peuple, ayant autrefois le courage de se mettre lui-même en campagne, tenait les magistrats dans sa dépendance, disposait souverainement de toutes les

λικούτου ἠσκήκαμεν. Ἡ φρασάτω τις ἐμοὶ παρελθὼν, πόθεν ἄλλοθεν ἰσχυρός γέγονεν, ἢ παρ' ἡμῶν αὐτῶν, Φίλιππος.

Ἄλλ', ὦ τᾶν, εἰ ταῦτα φαύλως, τὰ γ' ἐν αὐτῇ τῇ πόλει νῦν ἀμεινον ἔχει; καὶ τί ἂν εἰπεῖν τις ἔχοι; τὰς ἐπάλξεις, ἀς κοιῶμεν; καὶ τὰς ὁδοὺς, ἀς ἐπισκευάζομεν; καὶ κρήνας; καὶ λήρους; Ἀποβλέψατε δὴ πρὸς τοὺς τὰ τοιαῦτα πολιτευομένους, ὧν οἱ μὲν ἐκ πτωχῶν πλούσιοι γέγονασιν, οἱ δ' ἐξ ἀδόξων ἔντιμοι, ἔτιοι δὲ τὰς ἰδίας οἰκίας τῶν δημοσίων οἰκοδομημάτων σεμνοτέρας εἰσὶ κατεσκευασμένοι. Ὅσῳ δὲ τὰ τῆς πόλεως ἐλάττω γέγονε, τοσούτῳ τὰ τούτων κ' ἕξεται.

Τί δὴ τὸ πάντων αἴτιον τούτων; καὶ τί δῆποτε ἅπαντ' εἶχε καλῶς τότε, καὶ νῦν οὐκ ὀρθῶς; ὅτι, τὸ μὲν πρῶτον καὶ στρατεύεσθαι τολμῶν αὐτὸς ὁ δῆμος, δεσπότης τῶν πολιτευομένων ἦν, καὶ κύριος αὐτὸς ἀπάντων τῶν ἀγαθῶν· καὶ ἀγαπητὸν ἦν παρὰ τοῦ δήμου τῶν ἄλλων ἐκάστω καὶ τιμῆς καὶ ἀρχῆς καὶ ἀγαθοῦ τινὸς μεταλαβεῖν· νῦν δὲ τούναντίον· κύριοι μὲν τῶν ἀγαθῶν οἱ πολιτευόμενοι, καὶ διὰ τούτων ἅπαντα πράττεται· ὑμεῖς δ' ὁ δῆμος ἐκνευρισμένοι, καὶ περιηρημένοι χρήματα καὶ συμμάχους, ἐν ὑπερέτῳ καὶ

προσθήκης μέρει γεγένησθε, ἀγαθῶντες εἰάν μετα-
 διδώσι θεωρικῶν ὑμῖν, ἢ βοΐδια (*) πρέμψωσιν οὔτοι
 καὶ τὸ πάντων ἀνανδρότατον, τῶν ὑμετέρων αὐτῶν χάριν
 προσοφείλετε· οἱ δ' ἐν αὐτῇ τῇ πόλει καθείρξαντες
 ὑμᾶς, ἐπάγουσιν ἐπὶ ταῦτα, καὶ τιθασσεύουσι
 χειροῦθεις αὐτοῖς ποιοῦντες. Ἔστι δ' οὐδέποτ', οἶμαι,
 μέγα καὶ νεανικὸν φρόνημα λαβεῖν, μικρὰ καὶ φαῦ-
 λα πράττοντας· ὅσοι' ἄτλα γὰρ ἂν τὰ ἐπιτηδύ-
 ματα τῶν ἀνθρώπων ἦ, τοιοῦτον ἀνάγκη καὶ τὸ
 φρόνημα ἔχειν. Ταῦτα, μὰ τὴν Δήμητρα, οὐκ ἂν
 θαυμάσαιμι εἰ μείζων εἰπόντι ἐμοὶ γένοιτο παρ'
 ὑμῶν βλάβη, τῶν πεποικηότων αὐτὰ γενέσθαι·
 οὐδὲ γὰρ παρρησία περὶ πάντων αἰεὶ παρ' ὑμῖν ἐστίν·
 ἀλλ' ἐγώ γε, ὅτι καὶ νῦν γέγονε, θαυμάζω.

Ἐὰν οὖν, ἀλλὰ νῦν γ' ἐτι ἀπαλλαγέντες τούτων
 τῶν ἐθῶν, ἐθελήσητε στρατεύεσθαι τε καὶ πράττειν
 ἀξίως ὑμῶν αὐτῶν, καὶ ταῖς περιουσίαις ταῖς οἴκοι
 ταύταις ἀφορμαῖς ἐπὶ τὰ ἔξω τῶν ἀγαθῶν χρῆσησθε,
 ἴσως ἂν ἴσως, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τέλειόν τι καὶ μέγα
 κτήσαισθε ἀγαθὸν, καὶ τῶν τοιούτων λημμάτων

(*) Littéralement : On vous envoie des morceaux de bœuf.
 C'était la coutume de distribuer des viandes au peuple,
 dans certaines circonstances.

places, chaque citoyen s'estimait heureux d'obtenir du peuple les honneurs, les dignités et les autres avantages. Aujourd'hui, au contraire, ce sont les magistrats qui dispensent les grâces, ce sont eux qui font tout; tandis que vous, peuple énervé, sans argent et sans alliés, vous êtes regardés comme une troupe de valets, comme une populace destinée seulement à faire nombre; trop contents de votre sort, si les magistrats ne vous retranchent ni les deux oboles pour le théâtre, ni ces distributions [15] qu'on vous fait dans les jours de réjouissance; et, pour comble de lâcheté, vous croyez devoir de l'obligation à ceux qui vous font part de votre bien. Après vous avoir emprisonnés dans vos murailles, ils vous amorcent par des largesses, et vous apprivoisent, afin de vous rendre souples et dociles à leur volonté. Or, je ne crois pas que des hommes qui vivent d'une manière basse et méprisable, puissent avoir une âme grande et élevée. Car le genre de vie influe nécessairement sur les sentimens de l'âme. Au reste, je ne serai nullement surpris, les dieux m'en sont témoins, de m'être exposé, en vous représentant ces désordres, à être traité plus sévèrement que ceux qui en sont les auteurs; car vous n'accordez pas toujours la liberté de tout dire, et je suis surpris qu'en ce moment vous m'avez écouté avec tant de patience.

Si vous voulez donc, après avoir renoncé, du moins aujourd'hui, à une conduite si indigne de vous, prendre la résolution d'aller servir en per-

sonne dans vos armées, de vous montrer dignes de vous-mêmes, et d'employer vos ressources domestiques comme autant de moyens pour acquérir des biens étrangers; peut-être, Athéniens, peut-être alors parviendrez-vous à obtenir quelque grand et insigne avantage; et vous perdrez le goût de ces misérables distributions que l'on peut comparer à certains alimens que les médecins permettent aux malades. Car, ainsi que ces alimens ne rendent pas la force, et suffisent néanmoins au soutien de la vie, de même les distributions que vous recevez ne sont pas assez considérables pour fournir à tous vos besoins, et le sont néanmoins assez pour vous détourner des travaux utiles, et vous entretenir dans votre paresse.

Vous voulez donc, dira quelqu'un, qu'on paie la solde avec les fonds des distributions? Je veux que dès à présent on établisse une règle commune pour tous les citoyens, et que tout homme, qui recevra sa part des deniers de la république, concoure avec ardeur et partout où il faudra au service public. Est-on en paix? ce que vous recevrez de l'État augmentera votre aisance domestique, et vous affranchira des honteuses nécessités où réduit l'indigence. Est-on en guerre, comme dans la conjoncture présente? vous servirez la patrie, ainsi qu'il est juste, en recevant, à titre de solde, ce que vous recevez comme une libéralité. Votre âge vous dispense-t-il du service? ce que vous recevez maintenant, sans le mériter par au-

ἀπαλλαγείητε, ἀ τοῖς ἀσθενούσι παρά τῶν ἰατρῶν σιτίοις διδομένοις ἔοικε· καὶ γὰρ οὐτ' ἰσχὺν ἐκεῖνα ἐντίθησιν, οὐτ' ἀποθνήσκειν ἔα· καὶ ταῦτα, ἀ νέμεσθε νῦν ὑμεῖς, οὐτε τοσαῦτά ἐστίν, ὥστε ὠφέλειαν ἔχειν τινὰ διαρκῆ, οὐτ' ἀπογόνοντας ἄλλο τι πράττειν ἔα· ἀλλ' ἐστὶ ταῦτα τὴν ἐκάστου ραθυμίαν ὑμῶν ἐπαυξάνοντα.

Οὐκοῦν σὺ μισθοφορὰν λέγεις; φήσει τις· καὶ παραχρῆμά γε τὴν αὐτὴν σύνταξιν ἀπάντων, ὧ ἀνδρες Ἀθηναῖοι· ἵνα, τῶν κοινῶν ἕκαστος τὸ μέρος λαμβάνων, ὅτου δέοιτο ἢ πόλις, εἰς τοῦδ' ἐτοιμῶς χρήσιμον ἑαυτὸν παρέχοι. Ἐξεστὶν ἀγειν ἡσυχίαν; οἴκοι μένων εἴ βελτίων, τοῦ δι' ἐνδοῖαν ἀνάγκη τι ποιεῖν αἰσχροὺν ἀπηλλαγμένος. Συμβαίνει τι τοιοῦτον, οἷον καὶ τὰ νῦν; στρατιώτης αὐτὸς ὑπάρχων ἀπὸ τῶν αὐτῶν τούτων λημμάτων, ὥσπερ ἐστὶ δίκαιον, ὑπὲρ τῆς πατρίδος. Ἔστι τις ἔξω τῆς ἡλικίας ὑμῶν; ὅσα οὗτος νῦν ἀτάκτως λαμβάνων οὐκ ὠφελεῖ, ταῦτ' ἐν ἴσῃ τάξει λαμβανέτω, πάντ' ἐφορῶν καὶ διοικῶν ἀ χρεὶ πράττεσθαι. Ὅπως δὲ οὐτ' ἀφελῶν, οὐτε προσθεῖς, πλὴν μικρὸν, τὴν ἀταξίαν ἀνελῶν, εἰς τάξιν ἤγαγον τὴν πόλιν, τὴν αὐτὴν τοῦ λαβεῖν, τοῦ στρατεῦσθαι, τοῦ δικά-

ζειν, τοῦ ποιεῖν τοῦθ' ὅ, τι καθ' ἡλικίαν ἕκαστος ἔχει, καὶ ὅτου καιρὸς εἴη, τάξιν ποιήσας.

Οὐκ ἔστιν ὅπου τοῖς μηδὲν ποιουῖσιν ἐγὼ τὰ τῶν ποιησόντων εἶπον ὡς δεῖ νέμειν· οὐδ' αὐτοὺς μὲν ἀργεῖν καὶ σχολάζειν καὶ ἀπορεῖν, ὅτι δὲ οἱ τοῦ θεῖνος νικῶσι ξένοι, ταῦτα πυνθάνεσθαι· ταῦτα γὰρ νυνὶ γίνεται. Καὶ οὐχὶ μέμφομαι τὸν ποιοῦντά τι τῶν θεόντων ὑπὲρ ὑμῶν· ἀλλὰ καὶ ὑμᾶς αὐτοὺς ὑπὲρ ὑμῶν αὐτῶν ἀξιῶ πράττειν ταῦτα, ἐφ' οἷς ἑτέρουσ τιμᾶτε, καὶ μὴ παραχωρεῖν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τῆς τάξεως, ἣν ὑμῖν οἱ πρόγονοι τῆς ἀρετῆς μετὰ πολλῶν καὶ καλῶν καὶ μεγάλων κινδύνων κτησάμενοι κατέλιπον.

Σχεδὸν εἶρηκα ἂν νομίζω συμφέριν· ὑμεῖς δ' ἐλοίσθε ὅ, τι καὶ τῇ πόλει καὶ ἅπασι συνοίσειν ὑμῖν μέλλει.

un service , vous le recevrez à juste titre en qualité d'inspecteur ou d'administrateur fidèle. En un mot, sans presque rien retrancher ni ajouter, je détruis les abus, je ramène l'ordre dans la république, en établissant des règles uniformes pour tous ceux qui ont part à ses libéralités , pour le soldat, pour le juge, pour tout citoyen qui rend à l'état les services qu'on peut attendre de son âge et que demandent les circonstances.

Je n'ai jamais dit qu'il fallût distribuer à ceux qui ne font rien pour la patrie, le salaire de ceux qui la servent, ni que vous dussiez languir dans l'inaction, dans l'oisiveté, dans une continuelle irrésolution, vous contentant de vous demander les uns aux autres si les troupes étrangères commandées par tel ou tel général, ont remporté quelque avantage. Car, c'est à quoi se réduit tout ce que vous faites aujourd'hui. Si je parle de ces étrangers, ce n'est pas que je veuille blâmer ceux qui font pour vous une partie de ce que vous devez faire ; je voudrais seulement que vous fissiez pour vous-mêmes les actions qui méritent à d'autres votre estime, et que vous n'abandonnassiez pas le rang glorieux que vos ancêtres vous ont acquis par tant de travaux et par tant de périls.

Je vous ai donné à peu près les avis que je crois les meilleurs ; c'est à vous d'embrasser le parti qui vous paraîtra le plus avantageux, et pour la république et pour tous les citoyens.

NOTES

SUR LA TROISIÈME PHILIPPIQUE.



[1] Hérée, forteresse de Thrace, qui était voisine de Méthone, et dépendait des Athéniens. — *Tous les citoyens jusqu'à l'âge de 45 ans.* Un Athénien était dispensé du service à l'âge de 40 ans, par une loi à laquelle on ne dérogeait que dans le cas d'une extrême nécessité. — *Après la célébration des mystères.* On appelait ainsi la fête qu'on célébrait en l'honneur de Cérès, à Eleusis, ville de l'Attique.

[2] L'année athénienne commençait au mois d'hécatombéon ou de septembre.

[3] Charidème, Oritain de naissance, élève d'Iphicrate, et gendre de Chersoblepte, avait mérité, par ses services, le droit de cité dans Athènes. — *Que Philippe était malade et mort.* Philippe eut un œil crevé au siège de Méthone ; il en fut dangereusement malade.

[4] Les Thébains haïssaient mortellement la république d'Athènes, qui, depuis les batailles de Leuctres et de Mantinée, favorisait Lacédémone, et qui, nouvellement encore, avait pris contre eux le parti des Phocéens dans la guerre sacrée. Cette guerre, qui durait depuis sept ans, avait engagé les Phocéens dans de grandes dépenses.

[5] En grec, *nommez des nomothètes.* Les nomothètes étaient à Athènes des magistrats chargés d'examiner et d'abroger les lois qui préjudiciaient à la république. — *Des lois concernant le théâtre et la milice.* Les lois militaires de Solon exigeaient, à la rigueur, que tout Athénien, à son tour, s'enrôlât et servît en personne : autrement elle le notait d'infamie, le bannissait de la place publique et des temples. Mais des lois postérieures à celles-là y dérogeaient, et relâchaient si fort de l'ancienne discipline, que chacun se dispensait impunément du service, sans autre raison que la fainéantise. Démosthène voudrait que l'on fit revivre les lois de Solon. Par rapport aux lois concernant le théâtre, voyez plus haut, le Sommaire de la troisième Philippique.

[6] Les Grecs traitaient de *barbares* toutes les autres nations, sans en excepter les Macédoniens, à qui plusieurs d'entre eux avaient refusé et refusaient encore le titre de Grecs.

[7] Certains orateurs avaient coutume, dans leurs discours, après avoir donné des conseils au peuple, de le flatter, en beaux termes, des plus heureux succès. Démosthène se moque de cet usage, et en parle d'un ton ironique.

[8] L'orateur ne parle pas des Athéniens actuels, mais de leurs pères qu'ils représentaient. Car l'expédition dont il rappelle le souvenir, était arrivée environ un siècle auparavant. Corinthe et Mégares, villes célèbres de la Grèce, en étaient venues à une rupture au sujet de leurs limites. Mégares s'unit avec Athènes, dont elle implora le secours. Les Corinthiens, persuadés que cette république, occupée à d'autres guerres, ne pourrait suffire à celle-ci, firent une irruption sur les terres de Mégares. Les vieillards et les jeunes gens restés dans Athènes, coururent à la défense de leur alliée, cherchèrent l'ennemi et le battirent. Douze ans après, les Mégariens poussèrent l'ingratitude jusqu'à massacrer chez eux la garnison athénienne, jusqu'à s'unir contre Athènes, leur bienfaitrice, avec Lacédémone, et même avec Corinthe, leur mortelle ennemie. Les Athéniens, outrés d'un procédé si affreux, résolurent d'en tirer vengeance, et prirent les armes contre les Mégariens.

[9] Aristide, Nicias, Périclès, un autre Démosthène que l'orateur qui parle, et d'une autre famille, étaient aussi bons généraux qu'excellens ministres. Aristide est connu par son équité et son désintéressement, qui le firent surnommer *le Juste*. Nicias, général athénien, fort riche et fort libéral, fut tué à la guerre de Sicile, dont il avait dissuadé ses concitoyens. Périclès, l'honneur de sa patrie et de son siècle, grand politique, grand capitaine, grand orateur. Ses rares talens le firent régner dans Athènes avec une telle autorité, que ses envieux le traitaient de nouveau Pisistrate. Démosthène, fameux capitaine athénien, se distingua dans la guerre du Péloponèse. Il eut ordre d'aller renforcer l'armée de Nicias en Sicile, où il périt aussi malheureusement que le chef qu'il allait secourir.

[10] Voyez le sommaire. — *Plus de dix mille talens*. Nous avons vu plus haut que le talent valait environ mille écus de notre monnaie. Ainsi, dix mille talens faisaient dix millions d'écus, et par conséquent trente millions de livres. Aristide avait imposé aux alliés d'Athènes une espèce de contribution qui peu à peu se convertit en tribut, et la mit en état d'amasser des sommes considérables.

[11] Tout grec naissait et mourait avec une haute opinion de lui-même. Nous avons déjà remarqué que les Macédoniens étaient regardés comme Barbares (c'est-à-dire, comme n'étant point Grecs) par plusieurs peuples de la Grèce. Remarquons de plus, d'après le témoignage de l'histoire,

que les premiers rois de Macédoine ne dédaignaient pas de vivre sous la protection, tantôt d'Athènes, tantôt de Lacédémone, tantôt de Thèbes, et que les prédécesseurs de Philippe n'osaient désobéir aux ordres des généraux athéniens.

[12] Personne ne porta jamais plus loin le désintéressement qu'Aristide et Miltiade. Toute la succession du premier ne put suffire aux frais de ses funérailles; il ne laissa pour dot à ses deux filles que la reconnaissance publique. Toute la fortune du second ne put payer une amende de cinquante talens à laquelle l'avaient fait condamner ses envieux; et, à la honte de la patrie, on laissa mourir en prison ce grand homme, qui avait amassé plus de gloire que de richesses.

[13] Les batailles de Leuctres et de Mantinée avaient beaucoup affaibli et presque anéanti la puissance de Lacédémone. Les Thébains étaient occupés de la guerre de Phocide.

[14] *Plus de quinze cents talens*, plus de quinze cents mille écus. Charès avait dissipé un pareil nombre de talens destinés à reprendre Amphipolis. — *Perdu pendant la paix*. Ce fut après avoir conclu la paix avec les Athéniens, que Philippe s'empara de Pydna, de Potidée, et d'autres villes de Thrace, qu'Athènes s'était soumises par ses armes, et qu'elle avait rendues ses alliées.

SOMMAIRE

DE LA QUATRIÈME PHILIPPIQUE.

LES Athéniens laissèrent subsister la loi qui affectait les fonds de la caisse militaire à des distributions en temps de paix ; mais ils ne surent pas mauvais gré à Démosthène de la liberté qu'il avait prise. Ils accordèrent aux Olynthiens un secours de quatre mille soldats étrangers , et de cent cinquante chevaux , dont ils donnèrent le commandement à Charidème. Les Olynthiens , encouragés par ce renfort , hasardèrent une seconde bataille , où ils ne furent guère plus heureux que dans la première. Voyant donc que les étrangers à la solde d'Athènes leur avaient été d'un faible secours , ils envoyèrent une troisième députation , avec ordre de demander des troupes composées de vrais Athéniens ; ce qui donna lieu à une troisième Olynthienne , qui se trouve la première dans les éditions de Démosthène.

Dans ce discours , l'orateur expose alternativement les avantages et les désavantages de Philippe , la manière dont ce prince est devenu si puissant par la faute et la négligence des Athéniens qui n'ont point arrêté ses premières démarches. Il les exhorte à profiter du moins de l'occasion présente , qui est telle que , s'ils n'en profitent pas , ils attireront certainement la guerre dans l'Attique , et s'ils en profitent , ils répareront infailliblement leurs fautes passées. Mais ils doivent , pour réussir , servir eux-mêmes , agir comme pour eux. Il leur conseille d'envoyer deux corps de troupes , l'un à Olynthe , pour la secourir efficacement , l'autre en Macédoine , pour ravager les états de Philippe. Il leur parle encore de l'article des distributions , protestant toujours qu'il ne propose pas en forme d'en abroger la loi , mais qu'il les exhorte , soit qu'ils l'abrogent , soit qu'ils la conservent , à remplir tous à l'envi les devoirs de bons citoyens. Il finit par les exciter de nouveau à secourir avec ardeur une ville dont le salut intéresse les pauvres comme les riches , les ministres comme les particuliers.

ΚΑΤΑ ΦΙΛΙΠΠΟΥ

Λ Ο Γ Ο Σ Τ Ε Τ Α Ρ Τ Ο Σ .

ΑΝΤΙ πολλῶν ἀν', ὧ ἀνδρες Ἀθηναῖοι, χρημάτων ὑμᾶς ἐλέσθαι νομίζω, εἰ φανερόν γένοιτο τὸ μέλλον συνείσειν τῇ πόλει, περὶ ᾧ νυνὶ σκοπεῖτε. Ὅτε τοίνυν τοῦθ' οὕτως ἔχει, προσήκει προθύμως ἐθέλειν ἀκούειν τῶν βουλομένων συμβουλευεῖν· οὐ γὰρ μόνον εἴ τι χρήσιμον ἐσκεμμένος ἤκει τις, τοῦτ' ἀν' ἀκούσαντες λάβοιτε· ἀλλὰ καὶ τῆς ὑμετέρας τύχης ὑπολαμβάνω, πολλά τῶν θεόντων ἐκ τοῦ παραχρῆμα ἐνόιοις ἀν' ἐπελθεῖν εἰπεῖν, ὥστ' ἐξ ἀπάντων ραδίαν τὴν τοῦ συμφέροντος ὑμῖν αἴρεσιν γενέσθαι.

Ὁ μὲν οὖν παρὼν καιρὸς, ὧ ἀνδρες Ἀθηναῖοι, μονοουχὶ λέγει φωνὴν ἀφιεῖς, ὅτι τῶν πραγμάτων ὑμῖν ἐκείνων αὐτοῖς ἀντιληπτέον ἐστίν, εἴπερ ὑπὲρ σωτηρίας αὐτῶν φροντίζετε· ἡμεῖς δ' οὐκ οἶδ' ὄντινά μοι δοκοῦμεν ἔχειν τρόπον πρὸς αὐτά· ἐστὶ δὴ τὰ γ' ἐμοὶ δοκοῦντα, ψηφίσασθαι μὲν ἤδη τὴν βοήθειαν καὶ παρασκευάσασθαι τὴν ταχίστην, ὅπως ἐνθένδε βοηθήσετε, καὶ μὴ πάθῃτε ταῦτόν, ὅπερ καὶ πρότερον· πρεσβείαν δὲ πέμψειν, ἥτις ταῦτ' ἐρεῖ, καὶ παρέ-

QUATRIÈME PHILIPPIQUE. *

JE crois, Athéniens, que vous préféreriez à tous les trésors du monde un bon conseil, qui, dans la délibération actuelle, vous éclairerait sur les véritables intérêts de la république. Avec de telles dispositions, vous devez écouter favorablement ceux qui se présentent pour vous donner des avis. C'est ainsi que vous profiterez non-seulement des bons conseils qui pourront se trouver dans les discours préparés qu'on apporte à la tribune, mais encore de ces heureuses inspirations qui viennent tout à coup à quelques-uns de vos orateurs, par un effet de votre bonne fortune; et la réunion de toutes ces lumières, vous met en état de choisir le parti qui convient le mieux à vos intérêts.

L'occasion présente semble élever la voix et vous dire que votre propre salut ne vous permet pas de demeurer simples spectateurs des événements. J'ignore quelle est, à cet égard, votre opinion; mais voici la mienne: je pense qu'il faut, dès ce moment, décréter l'envoi d'un secours à Olynthe, et travailler avec la plus grande diligence aux préparatifs. Il faut que ce secours sorte de la ville même d'Athènes [1], afin d'éviter l'inconvé-

* Autrement troisième olynthienne. C'est la première dans l'édition de Leipzig.

nient où nous sommes déjà tombés. Je voudrais aussi qu'on fit partir, au plus tôt, des députés chargés de faire connaître vos résolutions et de veiller sur les lieux à vos intérêts. Car il est fort à craindre que notre ennemi, aussi rusé qu'il est, aussi habile à profiter des conjonctures, ne parvienne enfin, soit en relâchant de ses prétentions selon l'occurrence, soit en menaçant à propos (et on peut l'en croire quand il menace), soit en nous faisant un crime, auprès de nos alliés, de notre lenteur et de notre inaction; il est à craindre qu'il ne parvienne à opérer quelque révolution dans les affaires de la Grèce.

Heureusement, Athéniens, ce qui fait la plus grande force de Philippe, est en même temps ce qu'il y a de plus avantageux pour vous. Être le seul maître de toutes ses opérations, le seul maître de ce qu'il faut dire et de ce qu'il faut taire, réunir en sa personne le souverain, le général et l'intendant, commander partout en personne, de tels avantages sont d'un grand secours à la vérité pour agir promptement et à propos dans toutes les opérations militaires; mais ce sont aussi de grands obstacles au traité qu'il voudrait conclure avec les Olynthiens. Car les Olynthiens ne sauraient se dissimuler qu'ils combattent, en ce moment, non pour la gloire ou pour une partie de leurs possessions, mais pour empêcher la ruine et la servitude de leur patrie. Il savent comment il a récompensé les traîtres qui lui livrèrent Amphipolis [2], et

σται τοῖς πράγμασιν· ὡς ἔστι μάλιστα τοῦτο θεός, μὴ πανοῦργος ὢν καὶ δεινός ἀνθρώπος πράγμασι χρῆσθαι, τὰ μὲν εἰκων, ἡνίκα ἀν τύχῃ, τὰ δ' ἀπειλῶν (ἀξιόπιστος δ' ἀν εἰκότως φαίνοιτο), τὰ δ' ἡμᾶς διαβάλλον καὶ τὴν ἀπουσίαν τὴν ἡμετέραν, δρέψηται καὶ παρασπάσσηται τι τῶν ὅλων πραγμάτων.

Οὐ μὴν ἀλλ' ἐπεικῶς, ὧ ἀνδρες Ἀθηναῖοι, τοῦθ', ὃ δυσμαχώτατόν ἐστι τῶν Φιλίππου πραγμάτων, καὶ βέλτιστον ὑμῖν· τὸ γὰρ εἶναι πάντων ἐκείνον ἓνα ὄντα κύριον (*) καὶ ῥητῶν καὶ ἀπορρήτων, καὶ ἅμα στρατηγόν, καὶ δεσπότην, καὶ ταμίαν, καὶ πανταχοῦ αὐτὸν παρεῖναι τῷ στρατεύματι, πρὸς μὲν τὸ τὰ τοῦ πολέμου ταχύ καὶ κατὰ καιρὸν πράττεσθαι πολλῶ πρόεχει· πρὸς δὲ τὰς καταλλαγὰς, ἀς ἀν ἐκείνος ποιήσῃται ἄσμενος πρὸς Ὀλυμπίους, ἐναντίως ἔχει· δῆλον γὰρ ἐστὶ τοῖς Ὀλυμπίοις, ὅτι νῦν οὐ περὶ δόξης, οὐδ' ὑπὲρ μέρους χώρας πολεμοῦσιν, ἀλλ' ἀναστάσεως καὶ ἀνδραποδισμού τῆς πατρίδος·

(*) *Reges non liberi solum impedimentis omnibus, sed domini rerum temporumque, trahunt consiliis cuncta, non sequuntur.*

καὶ ἴσασιν ἅ τ' Ἀμφιπολιτῶν ἐποίησε τοὺς παραδόντας αὐτῷ τὴν πόλιν, καὶ Πυθναίων τοὺς ὑποδεξαμένους· καὶ ὅλως ἀπίστον, οἶμαι, ταῖς πολιτείαις ἢ τυραννίς, ἄλλως τε καὶ ὄμορον χώραν ἔχουσι.

Ταῦτ' οὖν ἐγνωκότας ὑμᾶς, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, καὶ τᾶλλ', ἃ προσήκει, πάντα ἐνθυμουμένους, φημί δεῖν ἐξελεῖσθαι, καὶ παροξυνθῆναι, καὶ τῷ πολέμῳ προσέχειν, εἴπερ ποτέ, καὶ νῦν, χρήματα εἰσφέροντας προθύμως, καὶ αὐτοὺς ἐξιόντας, καὶ μηδὲν ἐλλείποντας· οὐδὲ γὰρ λόγος, οὐδὲ σκῆψις ἔθ' ὑμῖν τοῦ μὴ τὰ δεόντα ποιεῖν ἐθέλειν ὑπολείπεται· νυνὶ γάρ, ὃ πάντες ἐθρυλλεῖτε, ὡς Ὀλυνθίους ἐκπολεμῶσαι δεῖ Φιλίππῳ, γέγονεν αὐτόματον, καὶ ταῦτα ὡς ἂν ὑμῖν μάλιστα συμφέροι. Εἰ μὲν γὰρ ὑφ' ἡμῶν πεισθέντες ἀνείλοντο τὸν πόλεμον, σφαλεροὶ σύμμαχοι, καὶ μέχρι τοῦ ταῦτ' ἂν ἐγνωκότες ἦσαν ἴσως· ἐπειδὴ δ' ἐκ τῶν πρὸς αὐτοὺς ἐγκλημάτων μισοῦσι, βεβαίαν εἰκὸς τὴν ἔχθραν αὐτοῦς, ὑπὲρ ὧν φοβοῦνται καὶ πεπόνθασιν, ἔχειν.

Οὐ δεῖ δὴ τοιοῦτον, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, παραπεπτωκότα καιρὸν ἀφεῖναι, οὐδὲ δὴ παθεῖν ταῦτόν, ὅπερ ἤδη πολλὰκις πρότερον πεπόνθατε· εἰ γὰρ,

ceux qui lui ouvrirent les portes de Pydna. En un mot, les républiques doivent toujours se défier des monarques, surtout quand leurs états confinent l'un à l'autre.

Convaincus de ces vérités, et animés de tous les autres sentimens convenables, vous devez, aujourd'hui plus que jamais, concevoir la ferme volonté d'agir, vous y porter avec ardeur, tourner vos pensées du côté de la guerre, en contribuant de vos fortunes avec empressement, en marchant vous-mêmes au combat, et en faisant tout ce qui est nécessaire au salut de la république; car vous n'avez plus ni raison ni prétexte pour vous dispenser de remplir tous vos devoirs. En effet, vous désiriez, et c'était un cri général parmi vous qu'il fallait mettre, à quelque prix que ce fût, les Olynthiens aux prises avec Philippe : cet avantage s'est présenté de lui-même, et avec les circonstances les plus favorables. En effet, si les Olynthiens n'eussent entrepris cette guerre qu'à votre sollicitation, vous pourriez craindre que leur alliance avec vous, et la conformité de leurs sentimens avec les vôtres, ne subsistassent que pour un temps; mais, comme c'est le ressentiment de leurs propres injures qui leur a mis les armes à la main, ne croyez pas qu'ils dépouillent sitôt une haine, qui prend sa source dans les maux qu'ils ont déjà soufferts, et dans ceux qu'ils appréhendent.

Il ne faut donc pas, Athéniens, laisser échapper l'occasion qui se présente, ni retomber dans la

faute que vous avez commise tant de fois. En effet, si nous avions voulu, après que nous eûmes affranchi l'Eubée [5], et lorsque Hiérax et Stratoclés, députés des Amphipolitains, vous exhortaient, du haut de cette tribune, à vous mettre en possession de leur ville, si nous avions voulu dans cette circonstance agir pour nous-mêmes, avec la même ardeur que nous avons agi pour le salut des Eubéens, dès ce moment nous aurions été les maîtres d'Amphipolis, et nous eussions prévenu tous les embarras où nous avons été engagés; et dans la suite, lorsqu'on vous annonça le siège de Pydna, de Potidée, de Méthone, de Pagase et de tant d'autres places qu'il serait trop long de nommer, si nous avions alors secouru avec ardeur, et comme il convenait, la première de ces villes qui fut assiégée, nous trouverions aujourd'hui Philippe beaucoup plus traitable et plus humble. Mais, à force de négliger toujours le présent, et de nous flatter que l'avenir prendra de lui-même le cours le plus avantageux à nos intérêts, nous avons nous-mêmes travaillé à l'agrandissement de Philippe; nous l'avons nous-mêmes élevé à un degré de puissance, où n'était encore parvenu aucun roi de Macédoine.

Mais enfin voici une nouvelle occasion qui se présente. Quelle est cette occasion? celle qui s'offre d'elle-même dans la guerre des Olynthiens, et qui n'est pas la moins précieuse de toutes celles que la fortune nous a présentées jusqu'ici.

ὅθ' ἤκομεν Εὐβοεῦσι βεβοηθηκότες, καὶ παρήσαν Ἀμφιπολιτῶν Ἰέραξ καὶ Στρατοκλῆς ἐπὶ τούτῳ τὸ βῆμα, κελεύοντες ὑμᾶς πλεῖν καὶ παραλαμβάνειν τὴν πόλιν, τὴν αὐτὴν παρειχόμεθ' ἡμεῖς καὶ ὑπὲρ ἡμῶν αὐτῶν προθυμίαν, ἥνπερ ὑπὲρ τῆς Εὐβοέων σωτηρίας, εἶχετ' ἂν Ἀμφίπολιν τότε, καὶ πάντων τῶν μετὰ ταῦτα ἂν ἦτε ἀπηλλαγμένοι πραγμάτων. Καὶ πάλιν, ἠνίκα Πύδνα, Ποτίδαια, Μεθώνη, Παγασαί, τᾶλλα, ἵνα μὴ καθ' ἕκαστα λέγων διατρίβω, πολιορκούμενα ἀπηγγέλλετο, εἰ τότε τούτων ἐνὶ τῷ πρώτῳ προθύμως καὶ ὡς προσῆκεν ἐβοηθήσαμεν αὐτοί, ῥάονι καὶ πολὺ ταπεινότερῳ νῦν ἂν ἐχρῶμεθα τῷ Φιλίππῳ. Νυνὶ δὲ τὸ μὲν παρὸν αἰεὶ προϊέμενοι, τὰ δὲ μέλλοντα αὐτόματ' οἴομενοι σχίσαι καλῶς, νύξήσαμεν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, Φίλιππον ἡμεῖς, καὶ κατεστήσαμεν τηλικούτον, ἡλίκος οὐδεὶς πω βασιλεὺς γέγονε Μακεδονίας.

Νυνὶ δὲ καιρὸς ἤκει· τίς οὗτος; ὁ τῶν Ὀλυθίων, αὐτόματος, τῆ πόλει, ὃς οὐδενός ἐστιν ἐλάττων τῶν προτέρων ἐκείνων. Καὶ ἔμοιγε δοκεῖ τις ἂν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, δίκαιος λογιστὴς τῶν παρὰ τῶν θεῶν ἡμῖν ὑπερηγμένων καταστάς, καίπερ οὐκ ἐχόντων ὡς δεῖ

πολλῶν, ὅμως μεγάλην ἀν' ἔχειν αἰτοῖς χάριν· εἰκοτῶς τὸ μὲν γὰρ πολλὰ ἀπολωλέκεναι κατὰ τὸν πόλεμον, τῆς ἡμετέρας ἀμελείας ἀν' τις θεῖη δίκαιως· τὸ δὲ μήτε πάλαι τοῦτο πεπονθέναι, πεφηνέναι τέ τινα ἡμῖν συμμαχίαν τούτων ἀντίρροπον, ἀν' βουλώμεθα χρῆσθαι, τῆς παρ' ἐκείνων εὐνοίας εὐεργέτημ' ἀν' ἔγωγε θεῖην. Ἄλλ', οἶμαι, παρόμοιόν ἐστιν, ὅπερ καὶ περὶ τῆς τῶν χρημάτων κτήσεως· ἀν' μὲν γὰρ, ὅσα ἀν' τις λάβῃ, καὶ σώσῃ, μεγάλην ἔχει τῇ τύχῃ τὴν χάριν· ἀν' δ' ἀναλώσας λάθῃ, συνανάλωσε καὶ τὸ μεμῆσθαι τῇ τύχῃ τὴν χάριν. Καὶ περὶ τῶν πραγμάτων οὕτως· οἱ μὴ χρυσάμενοι τοῖς καιροῖς ὀρθῶς, οὐδ', εἰ συνέβῃ τι παρατῶν θεῶν χρηστόν, μνημονεύουσι· πρὸς γὰρ τὸ τελευταῖον ἐκβάν, ἕκαστον τῶν προὔπαρξάντων ὡς τὰ πολλὰ κρίνεται.

Διὸ καὶ σφόδρα δεῖ τῶν λοιπῶν ἡμᾶς, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, φροντίσαι, ἵνα, ταῦτ' ἔπανορθωσάμενοι, τὴν ἐπὶ τοῖς πεπραγμένοις ἀδοξίαν ἀποτριψάμεθα. Εἰ δὲ προησόμεθα, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, καὶ τούτους τοὺς ἀνθρώπους, εἴτ' Ὀλυμπον ἐκείνος κα-

Pour moi , Athéniens , quoique beaucoup de choses n'aillent pas comme nous le souhaitons , je suis persuadé néanmoins qu'en faisant le calcul exact de toutes les faveurs que nous avons reçues des dieux , on se sentirait pénétré de la plus vive reconnaissance. En effet , les pertes considérables que nous avons faites à la guerre , ne doivent être imputées qu'à notre négligence. Mais le bonheur de ne les avoir pas éprouvées plus tôt , l'avantage d'une alliance capable de les réparer toutes , si nous voulons en profiter , voilà ce que je regarde comme l'effet d'une protection divine. Mais , à mon avis , il en est de l'usage des conjonctures , comme de l'usage des richesses : tant que l'on conserve les biens qu'on a reçus de la fortune , on conserve aussi beaucoup de reconnaissance pour elle ; mais si l'on vient à les perdre en folles dépenses , on perd en même temps la reconnaissance pour la déesse dont on les avait reçus ; ainsi dans le gouvernement des États , ceux qui n'ont pas su profiter des occasions , oublient les grâces que le ciel leur a faites. Car ce sont les derniers événemens qui règlent d'ordinaire les jugemens que nous portons sur tous les événemens passés.

Vous devez donc , Athéniens , vous occuper fortement du soin de conserver tout ce qui vous reste encore , afin que notre nouvelle conduite efface la honte que les événemens passés ont imprimée au nom Athénien. Car si nous abandonnons encore

aujourd'hui un peuple dont l'alliance nous serait si avantageuse, et si Philippe s'empare une fois de la ville d'Olynthe, dites-moi quel obstacle l'empêchera d'entrer dans tous les pays où il voudra porter ses armes.

Quelqu'un de vous pense-t-il, Athéniens, quelqu'un de vous considère-t-il par quels degrés, Philippe, si faible dans l'origine, est monté au point de grandeur où nous le voyons? Après s'être d'abord emparé d'Amphipolis, ensuite de Pydna, et puis de Potidée et de Méthone, il fondit enfin sur la Thessalie; et après avoir agi en maître dans Phère, dans Pagase, dans Magnésie, et partout où il voulut, il se jeta dans la Thrace [4]. Là, après avoir ôté et donné des couronnes, il tomba malade. A peine fut-il rétabli, qu'au-lieu de se livrer aux douceurs du repos, il attaqua les Olynthiens. Quant à ses expéditions contre les Illyriens (5), contre les Péoniens, contre Arymbas, et bien d'autres (car, qui peut les compter?), je les passe sous silence. Pourquoi, me dira-t-on, nous tenir maintenant tous ces discours? c'est afin que vous sachiez, afin que vous sentiez ces deux vérités: l'une, que votre habitude d'abandonner toujours quelque partie des affaires, vous est entièrement nuisible; l'autre, que cette ambition qui dévore Philippe et lui fait attaquer tous les peuples, ne lui permettra jamais de s'arrêter et de s'en tenir à ses premières conquêtes. Or, s'il est persuadé qu'il doit toujours s'agrandir, et nous, au con-

ταστρέφεται, φρασάτω τις ἐμοί τί τὸ καλύον ἔτ' αὐτὸν ἔσται βαδίζειν ὅσοι βούλεται.

Ἄρά γε λογίζεται τις ὑμῶν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, καὶ θεωρεῖ τὸν τρόπον, δι' οὗ μέγας γέγονεν, ἀσθενὴς ὢν τοκαταρχάς, Φίλιππος; τὸ πρῶτον Ἀμφίπολιν λαβὼν, μετὰ ταῦτα Πύδναν, πάλιν Ποτίδαιαν, Μεθώνην αὐθις, εἴτα Θετταλίας ἐπέβη· μετὰ ταῦτα Φεράς, Παγασάς, Μαγνησίαν, πάνθ', ὃν ἐβούλετο, εὐτρεπίσας, τρόπον, ὅχεται εἰς Θράκην· εἴτ' ἐκεῖ, τοὺς μὲν ἐκβαλὼν, τοὺς δὲ καταστήσας τῶν βασιλέων, ἠσθένησε· πάλιν ραίσας, οὐκ ἐπὶ τὸ ῥαθυμῆν ἀπέκλινεν, ἀλλ' εὐθύς Ὀλυνθίοις ἐπεχείρησε· τὰς δ' ἐπ' Ἰλλυριοὺς καὶ Παίονας αὐτοῦ καὶ πρὸς Ἀρύμβαν, καὶ ὅσοι τις ἂν εἴποι, παραλείπω στρατείας. Τί οὖν, ἂν τις εἴποι, ταῦτα λέγεις ἡμῖν νῦν; ἵνα γνῶτε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, καὶ αἰσθησθε ἀμφοτέρα, καὶ τὸ προΐεσθαι καθ' ἕκαστον αἰεὶ τι τῶν πραγμάτων ὡς ἀλυσιτελές, καὶ τὴν φιλοπραγμοσύνην, ἣ πρὸς ἅπαντας χρῆται καὶ συζῆ Φίλιππος, ὑφ' ἧς οὐκ ἔστιν ὅπως, ἀγαπήσας τοῖς πεπραγμένοις, ἠσυχίαν σχήσει. Εἰ δ' ὁ μὲν, ὡς αἰεὶ τι μείζον τῶν ὑπαρχόντων δεῖ πράττειν, ἐγνωκῶς ἔσται·

ὕμεις δὲ, ὡς οὐδενὸς ἀντιληπτέον ἐρρωμένως τῶν πραγμάτων σκοπεῖτε, εἰς τί ποτ' ἐλπίς ταῦτα τελευτῆσαι. Πρὸς θεῶν, τίς οὕτως εὐήθης ἐστὶν ὑμῶν, ὅστις ἀγνοεῖ τὸν ἐκεῖθεν πόλεμον, δεῦρο ἕξοντα, ἀν ἀμελήσωμεν; Ἀλλὰ μὴν, εἰ τοῦτο γενήσεται, θέδοικα, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, μὴ, τὸν αὐτὸν τρόπον, ὥσπερ οἱ θανειζόμενοι ῥαδίως ἐπὶ τοῖς μεγάλοις τόκοις, μικρὸν εὐπορήσαντες χρόνον, ὕστερον ἢ τῶν ἀρχαίων ἀπέστησαν, οὕτω ἢ ἡμεῖς, ἀν ἐπὶ πολλῶ φανῶμεν ἐρραθυμικότες, ἢ ἅπαντα πρὸς ἡδονὴν ζητοῦντες, πολλὰ ἢ χαλεπὰ, ὧν οὐκ ἠβουλόμεθα, ὕστερον εἰς ἀνάγκην ἔλθωμεν ποιεῖν, καὶ κινδυνεύσωμεν περὶ τῶν ἐν αὐτῇ τῇ χάρα.

Τὸ μὲν οὖν ἐπιτιμῶν ἴσως φῆσαι τις ἀν ῥαδίον καὶ παντὸς εἶναι τὸ δ' ὑπὲρ τῶν παρόντων ὅ, τι δεῖ πράττειν ἀποφαίνεσθαι, τοῦτ' εἶναι συμβούλου. Ἐγὼ δὲ οὐκ ἀγνοῶ μὲν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοῦτ', ὅτι πολλάκις ὑμεῖς, οὐ τοὺς αἰτίους, ἀλλὰ τοὺς ὑστάτους περὶ τῶν πραγμάτων εἰπόντας, ἐν ὀργῇ ποιεῖσθε, ἀν τι μὴ κατὰ γνώμην ἐκβῆ. Οὐ μὴν οἶομαί γε δεῖν τὴν ἰδίαν ἀσφάλειαν σκοποῦνθ' ὑποστειλάσθαι, περὶ ὧν ὑμῶν συμφέρειν ἠγοῦμαι.

traire, que nous ne devons rien entreprendre avec vigueur, à quels fâcheux événemens ne devons-nous pas nous attendre? Au nom des dieux, est-il quelqu'un assez simple pour ignorer que la guerre viendra d'Olynthe à Athènes, si nous persévérons dans notre indolence? et dans ce cas, je crains bien que, semblables à ces emprunteurs qui, après avoir acheté au prix d'énormes intérêts une aisance passagère, se voient à la fin obligés d'abandonner leurs propres fonds; je crains que nous, pareillement, nous ne paraissions avoir acheté bien cher les douceurs du repos, et qu'après avoir tout rapporté à notre plaisir, nous ne soyons réduits à de fâcheuses nécessités, et obligés de défendre notre propre territoire.

Rien de plus facile, dira-t-on, que de s'ériger en censeur, tout le monde en est capable; mais de proposer le parti le plus utile à suivre dans les circonstances présentes, voilà ce qu'on attend d'un conseiller. Je n'ignore pas, Athéniens, qu'il vous arrive souvent, après avoir essuyé quelque disgrâce, de faire tomber votre courroux, non sur les auteurs de vos maux, mais sur les orateurs qui ont parlé les derniers. Je ne crois pas néanmoins que la considération de ma sûreté particulière doive me fermer la bouche sur les intérêts de l'état.

Je dis donc que la conjoncture présente exige deux opérations militaires : la première , d'envoyer un corps de troupes pour sauver les places des Olynthiens , la seconde d'infester le pays de l'ennemi avec vos galères et avec un autre corps de troupes. Si vous ne prenez qu'une de ces deux mesures , je crains que notre expédition n'échoue entièrement. Car si vous vous contentez de ravager son pays , et que lui , souffrant cette invasion , vienne à bout de prendre Olynthe , alors , de retour dans ses états , il repoussera facilement notre attaque. Si vous vous contentez de secourir Olynthe , et que Philippe , voyant son pays en sûreté , s'attache uniquement au siège , attentif à épier et à saisir toutes les occasions favorables , nul doute qu'avec le temps il ne parvienne à réduire les assiégés. Il faut donc un secours puissant et partagé en deux corps d'armée.

Voilà ce que je pense sur le secours qu'on doit envoyer aux Olynthiens. A l'égard des fonds nécessaires pour l'armement , vous avez , Athéniens , oui , vous avez pour la guerre plus de fonds qu'aucun autre peuple ; mais vous en disposez comme il vous plaît. Si vous les appliquez à l'entretien de vos troupes , vous n'avez pas besoin d'autres fonds ; sinon , vous en avez besoin , ou plutôt vous en manquez absolument.

Quoi ! dira quelqu'un , vous proposez d'affecter cet argent aux dépenses de la guerre ! Moi , nullement ; j'en atteste les dieux. Je dis seulement qu'il

Φημί δὴ, διχῆ βοηθητέον εἶναι τοῖς πράγμασιν ὑμῖν, τῷ τε τὰς πόλεις τοῖς Ὀλυθίοις σώζειν, καὶ τοὺς τοῦτο ποιήσοντας στρατιώτας ἐκπέμψειν· καὶ τῷ τὴν ἐκείνου χώραν κακῶς ποιεῖν, καὶ τριήρεσι, καὶ στρατιώταις ἑτέροις· εἰ δὲ Σατέρου τούτων ὀλιγώρησετε, ὁκνῶ μὴ μάταιος ἡμῖν ἡ στρατεία γένηται. Εἴτε γὰρ, ὑμῶν τὴν ἐκείνου κακῶς ποιοούντων, ὑπομείνας τοῦτο, Ὀλυθον παραστήσειαι, ῥαδίως, ἐπὶ τὴν οἰκείαν ἐλθὼν, ἀμυνεῖται· εἴτε, βοηθησάντων μόνον ὑμῶν εἰς Ὀλυθον, ἀκινδύνως ὁρῶν ἔχοντα τὰ οἴκοι, προσκαθεδεῖται καὶ προσεδρεύσει τοῖς πράγμασι, περιέσει τῷ χρόνῳ τῶν πολιορκουμένων. Δεῖ δὴ πολλὴν καὶ διχῆ τὴν βοήθειαν εἶναι. Καὶ περὶ μὲν τῆς βοηθείας ταῦτα γινώσκω· περὶ δὲ χρημάτων πόρου, ἐστίν, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, χρήματα ὑμῖν, ἐστὶν ὅσα οὐδενὶ τῶν ἄλλων ἀνθρώπων, στρατιωτικά· ταῦτα δὲ ὑμεῖς οὕτως ὡς βούλεσθε λαμβάνετε. Εἰ μὲν οὖν ταῦτα τοῖς φραλευομένοις ἀποδώσειε, οὐδενὸς ὑμῖν προσδεῖ πόρου· εἰ δὲ μὴ, προσδεῖ, μᾶλλον δ' ἀπαιτὸς ἐνδεῖ τοῦ πόρου.

Τί οὖν, ἂν τις εἴποι, σὺ γράφεις ταῦτ' εἶναι στρατιωτικά; μὰ Δί', οὐκ ἔγωγε. Ἐγὼ μὲν γὰρ ἠγοῦμαι στρατιώτας δεῖν κάλασκευασθῆναι, καὶ ταῦτ' εἶναι

στρατιωτικά, καὶ μίαν σύνταξιν εἶναι τὴν αὐτὴν, τοῦ τε λαμβάνειν καὶ τοῦ ποιεῖν τὰ θεόντα· ὑμεῖς δὲ οὕτω πως ἄνευ πραγμάτων ταῦτα λαμβάνετε εἰς τὰς ἐορτάς. Ἔστι δὴ λοιπὸν, οἶμαι, πάντας εἰσφέρειν, ἂν πολλῶν δέη, πολλά, ἂν ὀλίγων, ὀλίγα. Δεῖ δὲ χρημάτων, καὶ ἄνευ τούτων οὐδὲν ἔστι γενέσθαι τῶν θεόντων. Λέγουσι δὲ καὶ ἄλλους τινὰς ἄλλοι πόρους, ὧν ἔλεσθε, ὅστις ὑμῖν ἂν συμφέρειν δοκῆ, καί, ἕως ἔστί καιρὸς, ἀντιλάβεσθε τῶν πραγμάτων.

Ἄξιον δὲ ἐνθυμηθῆναι καὶ λογίσασθαι τὰ πράγματα, ἐν ᾗ καθέστηκε νυνὶ τὰ τοῦ Φιλίππου. Οὔτε γὰρ, ὡς δοκεῖ, καὶ φήσειέ τις ἂν μὴ σκοπῶν ἀκριβῶς, εὐπρεπῶς, οὐδ' ὡς ἂν κάλλιστ' αὐτῷ τὰ παρόντ' ἔχη· οὔτ' ἂν ἐξήνεγκε τὸν πόλεμόν ποτε τοῦτον ἐκεῖνος, εἰ πολεμεῖν ᾤθη δειήσειν αὐτόν, ἀλλ', ὡς ἐπιῶν, ἅπαντα τότε ἠλπιζε τὰ πράγματα ἀναιρήσεσθαι, κατὰ διέφυσται. Τοῦτο δὲ πρῶτον αὐτόν ταραττεῖ παρά γνώμην γεγονός, καὶ πολλὴν ἀθυμίαν αὐτῷ παρέχει· εἶτα τὰ τῶν Θετταλῶν. Ταῦτα γὰρ ἄπιστα μὲν ἦν δήπου φύσει, καὶ αἰεὶ πᾶσιν ἀνθρώποις· κομιδῆ δ', ὥσπερ ἦν, καὶ ἔστι νῦν τούτω· καὶ γὰρ Παγασὰς ἀπαιτεῖν αὐτόν εἰσιν ἔφη-

faut lever des troupes, que ces fonds sont militaires, et qu'on ne doit recevoir de l'État aucune libéralité, sans l'avoir méritée par son service; vous, au contraire, vous recevez l'argent de la république sans la servir, et uniquement pour assister à des fêtes. Il ne reste donc que la ressource d'une contribution générale, plus ou moins forte, suivant les besoins de l'État; car enfin il faut de l'argent, et sans argent on ne peut rien entreprendre. Quelques-uns prétendent qu'il y a d'autres moyens de trouver des fonds pour la guerre. Choisissez ceux qui vous paraîtront les meilleurs; et tandis qu'il en est encore temps, hâtez-vous d'agir.

Il est à propos d'examiner et de considérer attentivement quelle est la situation de Philippe; car elle n'est pas aussi brillante, ni aussi avantageuse qu'on le croirait au premier coup d'œil. Ne croyez pas qu'il eût jamais entrepris cette guerre, s'il se fût attendu à trouver de la résistance: il prétendait emporter tout de vive force; mais il a été trompé dans son espoir. Ces obstacles le déconcertent et le découragent entièrement. Ajoutez à cela les inquiétudes que lui donne le caractère des Thessaliens. Ce peuple est naturellement perfide, il le fut toujours [6], et Philippe l'éprouve aujourd'hui plus que personne. Ils ont résolu, par un décret public, de lui redemander Pagase, et l'ont empêché de fortifier Magnésie. J'ai même entendu dire à quelques-uns d'entre eux, qu'ils ne lui permettraient plus de percevoir des droits

dans leurs ports et dans leurs marchés; car ils pensent que la perception de ces droits serait beaucoup mieux employée à subvenir à leurs besoins, qu'à grossir les trésors de Philippe. S'il était une fois privé de ce revenu, il n'aurait plus de quoi fournir à l'entretien des étrangers qu'il soudoye. On doit présumer de plus que les Péoniens, les Illyriens, et tous les autres peuples qu'il a nouvellement asservis, aimeraient mieux vivre indépendans et libres, qu'esclaves. Outre qu'ils ne sont pas accoutumés à obéir, ils ont affaire à un maître qui abuse, dit-on, insolemment de son pouvoir. Et assurément rien n'est plus vraisemblable : car lorsqu'un insensé devient plus heureux qu'il ne mérite, ses prospérités ne sont pour lui qu'une occasion d'exercer la malignité de son caractère; de là vient qu'il paraît souvent plus difficile de conserver que d'acquérir (a).

Pour vous, Athéniens, persuadés que tout ce qui est contraire aux intérêts de votre ennemi, est favorable aux vôtres, agissez vivement et sans délai; envoyez des députés partout où il est nécessaire; animons les autres, et marchons nous-mêmes. Ah! si Philippe trouvait une occasion aussi favorable d'agir contre nous, et que la guerre s'allumât sur nos frontières, avec quelle ardeur ne viendrait-il pas nous attaquer! et un homme qui vous ferait tant de mal, s'il en trouvait l'occa-

(a) *Facilius est quadam vincere quam tueri.* QUINTE-CURCE.

φισμένοι, καὶ Μαγνησίαν κεκωλύκασι τειχίζειν. Ἦκουον δ' ἐγώ γε τινῶν ὡς οὐδὲ τοὺς λιμένας καὶ τὰς ἀγορὰς ἐτι δάσοιεν αὐτῷ καρποῦσθαι· τὰ γὰρ κοινὰ τὰ Θετταλῶν ἀπὸ τούτων δεοὶ διοικεῖν, οὐ Φίλιππον λαμβάνειν. Ἄν δὲ τούτων ἀποσπρηθῇ τῶν χρημάτων, εἰς στενὸν κομιδῇ τὰ τῆς τροφῆς τοῖς ξένοις αὐτῷ καταστήσεται. Ἄλλὰ μὴν τὸν γε Παίονα, καὶ τὸν Ἰλλυριὸν, καὶ ἀπλῶς τούτους ἅπαντας, ἠγεῖσθαι χρὴ αὐτονόμους ἢ διον ἢ καὶ ἐλευθέρους, ἢ δούλους, εἶναι· καὶ γὰρ ἀήθεις τοῦ κατακούειν τινὸς εἰσι, καὶ ἄνθρωπος ὑβριστῆς, ὡς φασὶ καὶ, μὰ Δί', οὐδὲν ἄπιστον ἴσως· τὸ γὰρ εὖ πράττειν παρὰ τὴν ἀξίαν ἀφορμὴ τοῦ κακῶς φρονεῖν τοῖς ἀνοήτοις γίνεσθαι· διόπερ πολλάκις δοκεῖ τὸ φυλάξαι τὰγαθὰ τοῦ κτήσασθαι χαλεπώτερον εἶναι.

Δεῖ τοίνυν ὑμᾶς, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὴν ἀκαιρίαν τὴν ἐκείνου καιρὸν ὑμέτερον νομίσαντας, ἐτοίμως συνάρασθαι τὰ πρᾶγματα, καὶ πρεσβευομένους ἐφ' αὐτοῖς, καὶ στρατευομένους αὐτοῦς, καὶ παροξύνοντας τοὺς ἄλλους ἅπαντας, λογιζομένους, εἰ Φίλιππος λάβοι καθ' ἡμῶν τοιοῦτον καιρὸν, καὶ πόλεμος γένοιτο πρὸς τῇ χώρᾳ, πῶς ἂν αὐτὸν οἴεσθε ἐτοίμως

ἐφ' ὑμᾶς ἐλθεῖν; Εἴτ' οὐκ αἰσχύνεσθε, εἰ μηδ', ἀ-
 πάθοιτ' ἂν, εἰ δύναιτ' ἐκεῖνος, ταῦτα ποιῆσαι, και-
 ρὸν ἔχοντες, οὐ τολμήσετε; Ἔτι τοίνυν, ὧ ἄνδρες
 Ἀθηναῖοι, μηδὲ τοῦθ' ὑμᾶς λανθανέτω, ὅτι νῦν αἰ-
 ρεσίς ἐστιν ὑμῖν, πότερον ὑμᾶς ἐκεῖ χρὴ πολεμεῖν, ἢ
 παρ' ὑμῖν ἐκεῖνον· εἰ μὲν γὰρ ἀντέχη τὰ τῶν Ὀλυμ-
 θίων, ὑμεῖς ἐκεῖ πολεμήσετε, καὶ τὴν ἐκείνου κακῶς
 ποιήσετε, τὴν ὑπάρχουσαν καὶ τὴν οἰκείαν ταύτην
 ἀθεῶς καρπούμενοι· ἂν δ' ἐκεῖνα Φίλιππος λάβῃ,
 τίς αὐτὸν ἔτι κωλύσει δεῦρο βαδίζειν; Θηβαῖοι; μὴ
 λίαν πικρὸν εἰπεῖν ἦ, καὶ συνεισβαλοῦσιν ἐτοίμως.
 ἀλλὰ Φωκεῖς; οἱ τὴν οἰκείαν οὐχ οἴοιτε ὄντες φυλάτ-
 τειν, εἰ μὴ βοηθήσῃ ὑμεῖς ἢ ἄλλος τις; Ἄλλ', ὧ τᾶν,
 οὐχὶ βουλήσειαι; τῶν ἀτοπωτάτων μὲντ' ἂν εἴη, εἰ ἂν
 νῦν, ἀνοίαν ὀφλισκάνων, ὅμως ἐκλαλεῖ, ταῦτα δυ-
 νηθεὶς μὴ πράξει. Ἀλλὰ μὴν ἡλίκα γ' ἔστι τὰ διάφορα
 ἐνθάδε ἢ ἐκεῖ πολεμεῖν, οὐδὲ λόγου προσθεῖν ἡγοῦ-
 μαι· εἰ γὰρ ὑμᾶς δεήσειεν αὐτοὺς τριάκοντα ἡμέρας
 μόνας ἔξω γενέσθαι, καὶ, ὅσα ἀνάγκη στρατοπέδῳ,
 χρωμένους τῶν ἐκ τῆς χῶρας λαμβάνειν, μηδενὸς ὄν-
 τος ἐν αὐτῇ πολέμου λέγω, πλεον ἂν οἴομαι ζημιώ-
 θῆναι τοὺς γεωργοῦντας ὑμῶν, ἢ ὅσα εἰς ἅπαντα τὸν

sion, vous, qui trouvez celle de lui en faire, vous aurez l'indigne faiblesse de l'épargner !

Sachez de plus que vous avez aujourd'hui à choisir de porter la guerre dans le pays ennemi, ou de la recevoir dans le vôtre. Si Olynthe résiste, vous combattrez sur les terres mêmes du roi de Macédoine, que vous ravagerez, tandis que vous cultiverez vos campagnes sans crainte. Si Philippe se rend maître d'Olynthe, qui l'empêchera de marcher sur Athènes? les Thébains? pour ne rien dire de plus [7], ils s'uniraient bientôt à lui pour tomber sur nous. Les Phocéens? eux, qui ne peuvent se défendre sans notre secours ! Quel autre peuple enfin s'opposerait à sa marche? Je n'en vois aucun. Philippe, dira-t-on, ne voudra jamais entreprendre une pareille expédition. Mais il serait le plus inconséquent de tous les hommes, s'il ne tentait pas, quand il en aura le pouvoir, une entreprise qu'il annonce déjà avec une confiance si extravagante. Je ne crois pas d'ailleurs qu'il faille de longs discours pour vous faire sentir combien il est différent de combattre sur nos terres, ou sur les siennes. S'il vous fallait camper hors des murs, seulement un mois, et faire subsister une armée dans votre pays, je dis même, sans qu'il fût d'ailleurs foulé par les troupes ennemies, assurément le dommage qu'éprouveraient vos campagnes, l'emporterait sur toutes les dépenses de la dernière guerre [8]. Mais si l'ennemi vient nous attaquer sur notre propre territoire, à quels dégats ne faut-il

pas s'attendre? Ajoutez l'affront et la honte, plus sensibles que toutes les pertes pour des hommes qui pensent.

Convaincus de ces vérités, que tous les citoyens s'animent à secourir Olynthe, et à porter la guerre en Macédoine : ceux qui sont riches, afin que, sacrifiant une légère portion des biens qu'ils possèdent par la faveur des dieux, ils jouissent paisiblement du reste; ceux qui sont en âge de porter les armes, afin que, s'étant aguerris dans le pays de Philippe, ils reviennent plus capables de défendre leur patrie qui n'aura pas été entamée; ceux qui vous gouvernent par la parole, afin qu'il leur soit facile de rendre compte des conseils qu'ils vous auront donnés. Car vous les jugerez suivant le bon ou le mauvais succès de vos affaires. Puissent-elles prendre un heureux cours, afin que chacun y trouve son avantage !

πρὸ τοῦ πόλεμον δεδωπάνησθε· εἰ δὲ δὴ καὶ πόλεμός τις ἦξει, πόσα χρή νομίσαι ζημιωθήσεσθαι; καὶ πρόσσεθ' ἢ ὕβρις, καὶ ἔτι ἢ τῶν πραγμάτων αἰσχύνη, οὐδεμιᾶς ἐλάτλων ζημίας, τοῖς γε σώφροσι.

Πάντα δὴ ταῦτα δεῖ συνιδόντας ἀπαντίας βοηθεῖν καὶ ἀπαθεῖν ἐκεῖσε τὸν πόλεμον· τοὺς μὲν εὐπόρους, ἵν' ὑπὲρ τῶν πολλῶν, ὧν καλῶς ποιουῦντες ἔχουσι, μικρὰ ἀναλίσκοντες, τὰ λοιπὰ καρπῶνται ἀδεῶς· τοὺς δ' ἐν ἡλικίᾳ, ἵνα, τὴν τοῦ πολεμεῖν ἐμπειρίαν ἐν τῇ τοῦ Φιλίππου χώρα κτησάμενοι, φοβεροὶ φύλακες τῆς οἰκείας ἀκεραίου γένωνται· τοὺς δὲ λέγοντας, ἵν' αἰ τῶν πεπολιτευμένων αὐτοῖς εὐθύται ῥάδιαι γένωνται· ὡς, ὅποι' ἀττ' ἀν' ὑμᾶς περιστῆ τὰ πράγματα, τοιοῦτοι κριταὶ καὶ τῶν πεπραγμένων αὐτοῖς ἔσεσθε· χρυστὰ δ' εἴη, παντὸς εἴνεκα.

NOTES

SUR LA QUATRIÈME PHILIPPIQUE.

[1] Les Athéniens avaient envoyé déjà des troupes au secours d'Olynthe; mais elles étaient composées de soldats mercenaires.

[2] Philippe, devenu maître d'Amphipolis et de Pydna à la faveur des intelligences qu'il avait dans ces deux villes, se défit des traîtres, ou par l'exil, ou par la mort. L'exemple fut inutile pour les deux principaux magistrats d'Olynthe : car l'année qui suivit les Olythiennes, ils imitèrent une trahison si mal payée, et en reçurent la même récompense.

[3] Neuf ans avant cette harangue, l'Eubée s'était divisée en deux factions, dont l'une réclama le secours de Thèbes, et l'autre celui d'Athènes. Les Thébains d'abord ne rencontrèrent point d'obstacle, et firent sans peine triompher leur faction. Mais, à l'arrivée des Athéniens, tout changea de face. Ils repoussèrent les Thébains, les chassèrent de l'île, et y rétablirent le calme. Ils firent cette expédition avec la plus grande promptitude; en moins de cinq jours ils se trouvèrent prêts, et le succès fut aussi prompt que les préparatifs. — *Lorsque Hiérax et Stratoelès....* Les députés étrangers montaient à la tribune pour exposer leur commission et pour se faire mieux entendre du peuple. Hiérax et Stratoelès, au nom d'Amphipolis, menacée d'un nouveau siège par Philippe, offraient de se remettre, eux et leur ville, sous la protection d'Athènes; mais Athènes rejeta l'offre, de peur de rompre la paix conclue avec Philippe l'année d'au paravant.

[4] Thrace, grande contrée d'Europe. Nous voyons dans Justin que Philippe porta ses armes dans la partie de la Thrace, nommée *la Chalcidique*, qu'il y usa de sa perfidie accoutumée, et soumit la province entière, après avoir, par ses artifices, détrôné, pris ou tué les rois d'alentour.

[5] Les Illyriens, peuples voisins de la Macédoine, avaient remporté une grande victoire sur Perdicas, frère de Philippe, l'année que celui-ci parvint à la couronne; ils s'étaient emparés de plusieurs villes de son royaume : Philippe, la seconde année de son règne, passa dans l'Illyrie,

vengea son frère, et reprit ce qu'il avait perdu. — Les Péoniens, peuples de la Thrace, dans les commencemens du règne de Philippe, étaient tombés sur la Macédoine qu'ils avaient ravagée : Philippe tourna ses armes contre eux, les attaqua, les battit et les subjuga. — Arymbas, fils d'Alcétas, roi d'Épire, et frère de Néoptolème, dont Philippe avait épousé la fille, connue sous le nom d'*Olympias*. La mort d'Alcétas mit aux mains les deux frères pour le partage de la succession. Arymbas voulait régner seul ; il alléguait son droit d'aînesse et la coutume du royaume, qui de temps immémorial n'avait eu qu'un roi. Philippe, qui soutenait son beau-père, obligea Arymbas, par la force des-armes, à partager également son royaume avec Néoptolème.

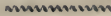
[6] Les Thessaliens, dans la Grèce, étaient fort décriés par leur perfidie. Une trahison s'appelait vulgairement *un tour de Thessaliens*, et pour fausse monnaie, on disait, *monnaie de Thessalie*.

[7] Les Athéniens en voulaient beaucoup aux Thébains pour plusieurs raisons, et surtout parce que Lysandre, général de Lacédémone, s'étant rendu maître d'Athènes, et délibérant avec les alliés sur ce qu'on ferait de cette ville, les Thébains avaient opiné à la détruire. Ainsi l'orateur, pour entrer dans les sentimens de ses concitoyens, quoiqu'il dise beaucoup, annonce qu'il pourrait dire plus. — *Les Phocéens? eux qui.....* Une longue suite de mauvais succès dans la guerre sacrée qui durait encore, avait fort affaibli les Phocéens.

[8] *De la dernière guerre.* La guerre que les Athéniens avaient faite en Thrace, et qui leur coûta quinze cents mille écus.

SUCCÈS DÈS OLYNTHIENNES.

LES Athéniens, sur les vives instances de Démosthène, envoyèrent au secours d'Olynthe le général Charès avec dix-sept galères, deux mille hommes d'infanterie, et trois cents de cavalerie, tous citoyens d'Athènes, comme elle le désirait; mais Philippe s'en empara l'année suivante, malgré le secours et les efforts des Athéniens, qui ne purent la défendre contre ses ennemis domestiques. Deux de ses citoyens, Euthycrate et Lasthène, qui étaient les premiers de la ville, et actuellement en charge, la trahirent. Le vainqueur détruisit de fond en comble cette ville malheureuse, réduisit les habitans en servitude, et n'épargna pas même les traîtres qui la lui avaient livrée. La prise d'Olynthe fit autant de peine aux Athéniens, qu'elle causa de joie à Philippe : ils parurent fort sensibles à son malheur; ils recueillirent ceux qui avaient pu échapper, condamnèrent à mort un de leurs citoyens qui avait traité une Olynthienne en esclave, et ne voulurent pas entendre Charès, qui se préparait à rendre compte du succès de la guerre,



SOMMAIRE

DE LA CINQUIÈME PHILIPPIQUE.

PHILIPPE, maître d'Olynthe et de toutes les villes voisines, voulait absolument passer les Thermopyles, et terminer la guerre de Phocide; il était bien aise, en conséquence, d'écarter les Athéniens qui pourraient être un obstacle à ses projets, et de les amuser par de belles promesses. Il leur fit donc faire des propositions par quelques-uns d'entre eux qui lui étaient dévoués. Athènes se divisa en deux factions : les uns voulaient la paix, et les autres s'y opposaient de toutes leurs forces. Eschine était d'abord un des plus contraires à Philippe, dont il devint ensuite la créature. Le roi de Macédoine ménagea si bien les esprits, et fit tant par sa politique, qu'il amena les Athéniens à désirer la paix, qui fut enfin conclue après plusieurs ambassades de part et d'autre. Les choses furent arrangées à son plus grand avantage. Il s'était emparé de plusieurs villes de Thrace, profitant de la lenteur affectée des députés d'Athènes, envoyés vers lui pour recevoir son serment et conclure la paix. La plupart de ces députés lui étaient dévoués. Il se servit d'Eschine, qui était de ce nombre, pour endormir les Athéniens à son retour, par des promesses qu'il était bien éloigné de vouloir tenir. Cependant il s'empara des Thermopyles, entre dans la Phocide, se déclare le vengeur d'Apollon, jette l'épouvante parmi les Phocéens qui, se croyant vaincus, demandent la paix et se livrent à sa merci. Il assemble à la hâte le conseil des Amphictyons, et les établit, pour la forme, souverains juges de la peine

encourue par les Phocéens sacrilèges. Sous le nom de ces juges , dévoués à ses volontés , il ordonne , entre autres choses , qu'on ruinerà toutes les villes de la Phocide. Il ne s'oublie pas en cette occasion : il se fait transporter le droit de séance au conseil amphictyonique , dont les Phocéens étaient déclarés déchus. Quelques-uns des principaux peuples , entre autres les Athéniens , n'avaient point eu de part au décret qui recevait Philippe au nombre des Amphictyons. Ce prince , en vue d'éloigner les obstacles qu'il pouvait rencontrer dans l'exécution de son dessein , avait rassemblé tumultuairement les seuls Amphictyons qui lui étaient dévoués. Mais on pouvait encore contester cette élection comme clandestine et comme irrégulière : il en demande donc la confirmation aux peuples , qui , en qualité de membres de ce corps , avaient droit , ou de rejeter le nouveau choix , ou de le ratifier.

Athènes reçut l'invitation circulaire. Dans l'assemblée du peuple qui fut convoquée pour délibérer sur la demande de Philippe , plusieurs voulaient qu'on n'y eût aucun égard ; Démosthène ne fut point de leur avis. Il n'approuvait nullement la paix qu'on avait conclue avec Philippe ; mais il ne croyait pas qu'on dût la rompre dans la conjoncture présente. Il monte donc à la tribune ; et après avoir rappelé , sans doute pour donner plus de poids à son avis , plusieurs circonstances dans lesquelles il avait prévu ce qui devait arriver et en avait averti les Athéniens , il leur conseille de condescendre au décret presque unanime des Amphictyons. de ne point s'exposer aux suites dangereuses d'un refus qui ne manquerait pas de susciter contre Athènes le nouvel Amphictyon , et ceux qui l'avaient nommé ; enfin , de céder au temps , crainte de pis , et de consentir à ce qu'ils ne pouvaient empêcher.

Il y a beaucoup d'apparence que l'avis de Démosthène fut suivi. Comme dans un de ses discours il reproche à Es-

chine d'avoir été le seul qui ait osé parler pour Philippe et appuyer sa demande, Libanius, persuadé qu'autrement l'orateur serait tombé en contradiction avec lui-même, croit qu'il composa, sans la prononcer, cette harangue, qu'on ne peut nier être son ouvrage. Mais, outre qu'on ne voit pas la raison qui aurait déterminé Démosthène à composer un discours qu'il n'eût point eu dessein de prononcer, il y a une grande différence entre parler en faveur de quelqu'un pour appuyer sa demande, et conseiller seulement de ne pas la refuser, de peur que ce refus n'ait des suites dangereuses.

Ce discours fut prononcé la troisième année de la CVIII^e olympiade, sous l'archonte Archias.

ΚΑΤΑ ΦΙΛΙΠΠΟΥ

ΛΟΓΟΣ ΠΕΜΠΤΟΣ.

ΟΡΩ μὲν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὰ παρόντα πράγματα πολλὴν δυσκολίαν ἔχοντα καὶ ταραχὴν, οὐ μόνον τῷ πολλὰ προεῖσθαι, καὶ μηδὲν εἶναι προὔργου περὶ αὐτῶν εὖ λέγειν, ἀλλὰ καὶ τῷ περὶ τῶν ὑπολοίπων κατὰ ταῦτά μηδὲ κατ' ἐν τὸ συμφέρον πάντας ἡγεῖσθαι, ἀλλὰ τοῖς μὲν ὁδὸν, τοῖς δὲ ἑτέρως δοκεῖν. Δυσκόλου δ' ὄντος φύσει καὶ χαλεποῦ τοῦ βουλευέσθαι, ἔτι πολλῷ χαλεπώτερον ὑμεῖς αὐτὸ πεποιθήκατε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι· οἱ μὲν γὰρ ἄλλοι πάντες ἄνθρωποι πρὸ τῶν πραγμάτων εἰώθασιν χρῆσθαι τῷ βουλευέσθαι· ὑμεῖς δὲ μετὰ τὰ πράγματα. Ἐκ δὲ τούτου συμβαίνει παρὰ πάντα τὸν χρόνον, ὃν οἶδ' ἐγώ, τὸν μὲν οἷς ἂν ἀμάρτυτε ἐπιτιμῶντα εὐδοκιμεῖν, καὶ δοκεῖν εὖ λέγειν τὰ δὲ πράγματα, καὶ περὶ ὧν βουλευέσθε, ἐκφεύγειν ὑμᾶς. Οὐ μὴν ἀλλὰ, καί περ τούτων οὕτως ἔχόντων, οἶομαι, καὶ πεπεικῶς ἑμαυτὸν ἀνέστηκα, ἂν ἐδελήσσετε, τοῦ θορυβεῖν καὶ φιλονεικεῖν ἀποστάντες, ἀκούειν, ὡς ὑπὲρ πόλεως βουλευομένοις καὶ τηλικούτων

CINQUIÈME PHILIPPIQUE.*

CE qu'il y a d'embarrassant et de difficile dans la délibération actuelle, ô Athéniens! c'est que, d'un côté, nous avons fait par notre négligence bien des pertes sur lesquelles il serait superflu de raisonner longuement, et que, de l'autre, ne pouvant nous accorder sur les moyens de conserver ce qui nous reste, nous sommes toujours divisés sur nos vrais intérêts. Mais ce qui augmente encore l'embarras, c'est que, par un défaut qui vous est propre, au lieu de songer à prévenir le mal, vous ne délibérez que quand le mal est fait. De là vient que, tout en applaudissant à l'orateur qui vous reproche vos fautes, vous laissez les affaires vous échapper au moment même où il semble qu'elles vous occupent. Malgré ces obstacles de votre part, je me flatte (et c'est ce qui me fait monter à la tribune) que si, renonçant à tout esprit de contention, vous voulez m'entendre avec la tranquillité d'un peuple qui délibère sur les intérêts de la patrie, et sur les affaires de la plus grande importance; je me flatte que mes avis et mes discours vous mettront

* Autrement, harangue sur la paix.

en état d'améliorer votre situation, et de réparer vos pertes.

Je sais que, quand on le peut prendre sur soi, il est un moyen facile de réussir auprès de vous, c'est de vous parler de soi-même, et de vous rappeler les avis qu'on a ouverts dans l'occasion. Mais ce moyen me déplait si fort, que je me fais une peine d'y avoir recours, quoique j'en voie la nécessité. Je m'y résous néanmoins, persuadé que vous jugerez mieux des conseils que je vous donne, si je vous rappelle quelques-uns de ceux que je vous donnai par le passé.

Et d'abord, lorsque, pendant les troubles de l'Eubée, on vous conseillait de secourir [1] Plutarque, et de vous charger d'une guerre aussi dispendieuse que peu honorable, je fus le premier et le seul qui montai à la tribune pour m'y opposer. Peu s'en fallut que je ne fusse mis en pièces par ces perfides qui, pour un vil intérêt, vous engagèrent dans mille fautes énormes. Le déshonneur dont cette guerre vous couvrit, et les insultes que vous essayâtes, telles que jamais peuple n'en éprouva de la part de ceux qu'il voulait secourir, vous firent bientôt reconnaître la bonté de mes avis, et la perversité des citoyens qui vous avaient donné de mauvais conseils.

Dans une autre occasion, voyant le comédien Néoptolème [2] obtenir de vous toute licence, grâce à son talent, porter à la république des coups mortels, abuser de son crédit pour employer toutes

πραγμάτων προσήκει, ἔξιν καὶ λέγειν καὶ συμβουλεύειν, δι' ὧν καὶ τὰ παρόντα ἔσται βελτίω, καὶ τὰ προειμμένα σωθήσεται.

Ἀκριβῶς δὲ εἰδώς, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὸ λέγειν περὶ ὧν αὐτὸς εἶπέ τις, καὶ περὶ αὐτοῦ παρ' ὑμῖν, αἰεὶ τῶν πάντων λυσιτελούντων τοῖς τολμῶσιν ὄν, οὕτως ἡγοῦμαι φορτικὸν καὶ ἐπαχθῆς, ὥστε ἀνάγκην οὕσαν ὄρων, ὅπως ἀποκνῶ. Νομίζω δ' ἄμεινον ἂν ὑμᾶς περὶ ὧν νῦν ἐρῶ κρίναι, μικρὰ τῶν πρότερόν ποτε ρηθέντων ὑπ' ἐμοῦ μνημονεύσαντας.

Ἐγὼ γάρ, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πρῶτον μὲν, ἡνίκ' ἐπειθόν τινες ὑμᾶς, τῶν ἐν Εὐβοίᾳ πραγμάτων ταραττομένων, βοηθεῖν Πλουτάρχῳ, καὶ πόλεμον ἀδόξον καὶ θαυανηρὸν ἄρασθαι, πρῶτος καὶ μόνος παρελθὼν, ἀντιῆπρον καὶ μονοῦ διεσπᾶσθην ὑπὸ τῶν ἐπὶ μικροῖς λήμμασι πολλὰ καὶ μεγάλα ὑμᾶς ἀμαρτάνειν πεισάντων· καὶ χρόνου βραχέος διελθόντος, μετὰ τοῦ προσόφλειν αἰσχύνην, καὶ παθεῖν οἷα τῶν ὄντων ἀνθρώπων οὐδένας πώποτε πεπόνθασιν ὑπὸ τούτων οἷς ἐβοήθησαν, πάντες ὑμεῖς ἔγνωτε τὴν τε τῶν ταῦτα πεισάντων κακίαν καὶ τὸν τὰ βέλτιστα εἰρηκότα ἐμέ.

Πάλιν τοίνυν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, κατιδὼν Νεοπτό-
 λεμον τὸν ὑποκριτὴν, τῷ μὲν τῆς τέχνης προσχῆματι
 τυγχάνοντ' ἀδείας, κακὰ δ' ἔργαζόμενον τὰ μέ-
 γιστα τὴν πόλιν, καὶ τὰ παρ' ὑμῖν διοικοῦντα Φιλίπ-
 πω καὶ Πρυτανεύοντα, παρελθὼν εἶπον εἰς ὑμᾶς,
 οὐδεμιάς ἕνεκα οὐτ' ἔχθρας, οὔτε συκοφαντίας ἰδίας,
 ὡς ἐκ τῶν μετὰ ταῦτα ἔργων γέγονε δῆλον. Καὶ
 οὐκέτ' ἐν τούτοις αἰτιάσομαι τοὺς ὑπὲρ Νεοπτολέ-
 μου λέγοντας (οὐδὲ εἰς γὰρ ἦν), ἀλλ' ὑμᾶς αὐτούς· εἰ
 γὰρ ἐν Διονύσου τραγωδοῦς ἐθεᾶσθε, ἀλλὰ μὴ περὶ
 σωτηρίας καὶ κοινῶν πραγμάτων ἦν ὁ λόγος, οὐκ
 ἀν' οὕτως οὐτ' ἐκείνου πρὸς χάριν, οὐτ' ἐμοῦ πρὸς
 ἀπέχθειαν ἠκούσατε. Καίτοι τοῦτό γε ὑμᾶς οἶομαι
 νῦν ἀπάντας ἠσθῆσθαι, ὅτι τὴν τότε ἀφίξιν εἰς τοὺς
 πολεμίους ἐποίησατο ὑπὲρ τοῦ, τάκει χρήματ' ὀφει-
 λόμενα, ὡς ἔφη, κομίσας, δεῦρο λείλουργεῖν καὶ τούτω
 τῷ λόγῳ πλείστω χρησάμενος, ὡς δεινὸν εἴ τις ἐγκα-
 λεῖ τοῖς ἐκεῖθεν ἐνθάδε τὰς εὐπορίας ἀγούσιν, ἐπειδὴ,
 διὰ τὴν εἰρήνην ἀδείας ἔτυχεν, ἢν ἐνθάδ' ἐκέκτητο
 οὐσίαν φανεράν, ταύτην ἐξαργυρίσας, πρὸς ἐκείνον
 ἀπάγων ἄχελο. Δύο μὲν δὴ ταῦτα, ὧν προεῖπον
 ἐγὼ, μαρτυρεῖ τοῖς τότε γεγενημένοις λόγοις, ὁρ-

vos forces et toutes vos ressources en faveur de Philippe, je parus encore, et je dénonçai le traître sans aucun esprit de haine ni de malignité, comme l'événement le fit voir. Je ne m'en prendrai pas aux défenseurs de Néoptolème, puisque personne n'osa le défendre, mais à vous-mêmes, Athéniens. Quand vous eussiez assisté à de vains spectacles, et que vous n'eussiez pas eu à délibérer sur des affaires publiques et sur le salut de l'État, vous n'auriez pu nous écouter, lui avec plus d'intérêt, moi avec plus de répugnance. Aucun de vous néanmoins n'ignore maintenant que cet homme qui fit alors un voyage chez nos ennemis, sous prétexte d'aller recueillir en Macédoine l'argent qui lui était dû pour revenir ici s'acquitter des charges [5]; que cet homme qui se plaignait sans cesse, qui trouvait affreux qu'on fît un crime à quelqu'un d'aller recevoir ses dettes (a), que ce même homme, dis-je, réalisa les fonds qu'il possédait chez nous, et alla s'établir auprès de Philippe avec toute sa fortune. Ces deux premiers faits, justifiés par l'événement, sont une preuve de la droiture et de la sincérité des discours que je voustins alors.

Je vais vous rappeler une troisième circonstance, après quoi j'entre en matière. Au retour de l'ambassade [4] où mes collègues et moi nous avions reçu les sermens pour la paix, on vous promettait, de la part de Philippe, qu'il rétablirait

(a) Il serait mieux de dire : *le montant de ses créanciers.*

Thespies et Platée, qu'il conserverait les Phocéens quand il les aurait soumis, ruinerait la ville des Thébains, vous ferait rendre Orope, et vous donnerait l'Eubée en dédommagement d'Amphipolis; on vous flattait d'espérances frivoles et chimériques, qui vous firent abandonner les Phocéens contre tout honneur et toute justice, contre vos propres intérêts [5] : pour moi, sans rien dissimuler, sans vous rien cacher de ce que je prévoyais, je vous annonçai nettement que j'ignorais toutes ces promesses du monarque, que je ne les croyais pas même, qu'enfin on vous amusait de vaines paroles.

Si, sur tous ces points, j'ai mieux vu que les autres, je n'en tirerai pas vanité, et ne l'attribuerai pas à une rare prudence. Deux causes ont pu me rendre plus éclairé et plus prévoyant. La première, c'est la faveur de la fortune [6], dont le pouvoir est supérieur à toute la sagesse humaine, à tous les efforts du génie. La seconde, c'est cette incorruptibilité avec laquelle je juge et je parle de tout. Non; on ne pourrait montrer qu'un seul présent ait jamais influé sur mes discours et sur mes démarches dans l'administration. Ce qu'il y a dans les affaires d'avantageux pour l'État, s'offre donc aussitôt à moi. Mais si l'orateur qui pèse les intérêts publics a reçu quelque argent, cet argent agit sur son esprit comme un poids dans la balance; il le précipite et l'entraîne, de sorte qu'il ne peut plus juger sainement des choses.

Au reste, voici mon avis dans la conjoncture

θῶς καὶ δικαίως, οἷά περ ἦν, ἀποφανθέντα ὑπ' ἐμοῦ· τρίτον δ', ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι· καὶ μόνον ἐν τούτ' εἰπὼν ἔτι, καὶ οὐ καὶ περὶ ὧν παρελήλυθα ἐρῶ· ἠνίκα τοὺς ὄρκους τοὺς περὶ τῆς εἰρήνης ἀπειληφότες ἤκομεν οἱ πρέσβεις, τότε Θεσπιάς τινῶν καὶ Πλαταιῶν ὑπισχνουμένων οἰκισθῆσθαι, καὶ τοὺς μὲν Φωκέας τὸν Φίλιππον, ἀν γένηται κύριος, σώσειν, τὴν δὲ Θεβαίων πόλιν διοικεῖν, καὶ τὸν Ὠρωπὸν ὑμῖν ὑπάρξειν, καὶ τὴν Εὐβοίαν ἀντ' Ἀμφιπόλεως ἀποδοθῆσθαι, καὶ τοιαύτας ἐλπίδας καὶ φανακισμούς, οἷς ὑπαχθέντες ὑμεῖς, οὔτε συμφερόντως, οὔτ' ἴσως οὐδὲ καλῶς, προεῖσθε Φωκέας· οὐδὲν τούτων οὔτ' ἐξαπατήσας, οὔτε σιγήσας ἐγὼ φανήσομαι, ἀλλὰ προειπὼν ὑμῖν (ὡς εὖ οἶδ', ὅτι μνημονεύετε) ὅτι ταῦτα οὔτε οἶδα, οὔτε προσδοκῶ, νομίζω δὲ τὸν λέγοντα ληρεῖν.

Ταῦτα τοίνυν ἀπανθ', ὅσα φαίνομαι βέλτιον τῶν ἄλλων προσρῶν, οὐδ' εἰς μίαν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, οὔτε δεινότητα, οὔτε ἀλαζονείαν ἐπανοίσω, οὐδὲ προσποιήσομαι δι' οὐδὲν ἄλλο γιγνώσκειν καὶ πράσσειν, πλὴν δι' ἃ ἀν ὑμῖν εἶπω, οὐδ' ἐν μὲν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, δι' εὐτυχίαν, ἢν συμπάσης ἐγὼ τῆς ἐν ἀνθρώποις οὐσης δεινότητος καὶ σοφίας ὀρῶ κρατοῦσαν· ἕτερον δὲ, ὅτι προῖκα τὰ πράγματα κρίνω καὶ λογίζομαι, καὶ οὐδὲν λῆμμα οὐδεὶς ἀν ἔχοι, πρὸς οἷς ἐγὼ πεπολίτευμαι καὶ λέγω, δεῖξαι προσηρητη-

μένοι. Ὄρθόν οὖν ὅ, τι ἂν ποτε ἀπ' αὐτῶν ὑπάρχει τῶν πραγμάτων, τὸ συμφέρον φαίνεται μοι. Ὅταν δ' ἐπὶ θάτερα, ὥσπερ εἰς τρυλιάνην, ἀργύριον προσενέγκης, οἴχεται φέρον, καὶ καθείλκυσε τὸν λογισμὸν ἐφ' αὐτό, καὶ οὐκέτ' ἂν ὀρθῶς, οὐδ' ὑγιῶς ὁ τοῦτο ποιήσας περὶ οὐδενὸς ἂν λογίσαιτο.

Ἐν μὲν οὖν ἔγωγε πρῶτον ὑπάρχειν φημί θεῖν, ὅπως εἴτε σύνταξιν, εἴτε συμμαχούς, εἴτ' ἄλλο τι βούλεται τις κάλασχευάζειν τῇ πόλει, τὴν ὑπάρχουσαν εἰρήνην μὴ λύων τοῦτο ποιήσῃ, οὐχ ὡς θαυμαστήν, οὐδ' ὡς ἀξίαν οὔσαν ὑμῶν ἀλλ' ὅσοια ποτ' ἐστὶν αὕτη, μὴ γενέσθαι μᾶλλον εἶχε τοῖς πράγμασι καιρὸν, ἢ γεγεννημένην νῦν δι' ὑμᾶς λυθῆναι· πολλά γὰρ προείμεθα, ὧν ὑπαρχόντων, τότε ἂν, ἢ νῦν, ἀσφαλέστερος καὶ ῥᾶων ἦν ἡμῖν ὁ πόλεμος· δεύτερον δὲ, ὀρᾶν, ὅπως μὴ προαξώμεθα, ὧ ἂν δρες Ἀθηναῖοι, τοὺς συνεληλυθότας τούτους, καὶ φάσκοντας Ἀμφικτύονας νῦν εἶναι, εἰς ἀνάγκην καὶ πρόφασιν κοινοῦ πολέμου πρὸς ὑμᾶς. Ἐγὼ γάρ, εἰ γένοιθ' ὑμῖν πρὸς Φίλιππον πάλιν πόλεμος δι' Ἀμφίπολιν, ἢ τι τοιοῦτον ἔγκλημα ἴδιον, οὐ μὴ μετέχουσι Θετταλοὶ, μηδ' Ἀργεῖοι, μηδὲ Θηβαῖοι, οὐκ ἂν ἡμῖν οἴομαι τούτων οὐδένα πολεμῆσαι, καὶ πάντων ἡκίστα (καὶ μοι μὴ θορυβήσῃ μηδεὶς, πρὶν ἂν ἀκούσῃ) Θηβαίους· οὐχ ὡς ἰδέως ἔχουσιν ἡμῖν, οὐδ' ὡς οὐκ ἂν χαρίζοιτο Φιλίππῳ, ἀλλ' ἴσασιν ἀκρι-

présente. Soit qu'on veuille procurer à la république des fonds, des alliés ou d'autres ressources, le premier soin qu'on doit avoir, c'est de ne pas rompre la paix actuelle : non que je la croie fert avantageuse et digne de vous; mais quelle qu'elle soit, s'il ne fallait point la faire, il ne faut point la rompre aujourd'hui qu'elle est faite. Car nous avons laissé échapper bien des objets, qui, étant alors entre nos mains, nous donnaient, pour la guerre, plus de sûretés et de facilités que nous n'en aurions à présent.

Nous devons prendre garde, en second lieu, de jeter les peuples qui composaient l'assemblée, et qui se parent du titre d'Amphictyons [7], dans la nécessité de nous attaquer tous de concert; il ne faut pas au moins leur en fournir le prétexte. Si nous étions de nouveau en différent avec Philippe pour recouvrer Amphipolis, ou pour quelque autre raison particulière, dans laquelle n'entreraient ni les Thessaliens, ni les Argiens, ni les Thébains, je crois qu'aucun d'eux n'épouserait la querelle du monarque, moins encore que tout autre (qu'on me permette de le dire), les Thébains [8] eux-mêmes. Ce n'est pas qu'ils soient bien intentionnés pour Athènes, ou peu jaloux de plaire à Philippe; mais ils savent, quelque stupides qu'on les suppose, que, s'ils ont la guerre avec les Athéniens, ils en supporteront tous les maux, tandis qu'un tiers [9] épiera et saisira le moment d'en recueillir le fruit. Ils ne s'exposeront donc pas, eux et les

autres, à prendre les armes contre nous, à moins qu'ils n'aient tous des raisons pour partager la querelle. Si nous nous trouvions aux prises avec les Thébains pour la ville d'Orope, ou pour quelque autre objet semblable, nous n'aurions pareillement rien à craindre des autres Grecs. Ils nous secourraient même, nous ou les Thébains, si on nous attaquait injustement, mais non pas si nous voulions attaquer. On verra, pour peu qu'on y réfléchisse, que c'est-là l'esprit des confédérations, et qu'elles sont nécessairement telles par leur nature. Nul peuple ne porte la bienveillance pour nous et pour les Thébains, jusqu'à vouloir qu'une des deux puissances, non contente de se maintenir, opprime sa rivale. Tous veulent pour eux-mêmes que nous ne soyons opprimés ni les uns ni les autres; mais aucun ne voudrait que nous fussions les maîtres, et que nous dominassions dans la Grèce.

Qu'y a-t-il donc à craindre, et que doit-on éviter, selon moi? de fournir aux peuples des sujets de plainte, et un prétexte commun pour marcher contre nous. Car si les Argiens, les Messéniens, les Mégalopolitains [10], tous les habitans du Péloponèse qui sont du même parti, sont mal disposés pour notre république, parce que nous avons recherché l'alliance de Lacédémone, et que nous paraissons nous prêter à ses entreprises; si les Thébains, qui, comme on dit, nous haïssent naturellement, nous haïssent encore davantage parce que nous recueillons ceux qu'ils ont bannis [11], et

βῶς, εἰ καὶ πάνυ φήσεί τις αὐτοὺς ἀναισθητοὺς εἶ-
 ναι, ὅτι, εἰ γενήσεται πόλεμος πρὸς ὑμᾶς αὐτοῖς,
 τὰ μὲν κακὰ πάνθ' ἔξουσιν αὐτοί, τοῖς δ' ἀγαθοῖς
 ἐφεδρεύων ἕτερος καθεδεῖται. Οὐκ οὖν πρόειντ' ἂν ἑαυ-
 τοὺς εἰς τοῦτο, μὴ κοινῆς τῆς ἀρχῆς καὶ τῆς αἰτίας
 οὐσίας τοῦ πολέμου. Οὐδέ γε εἰ πάλιν πρὸς τοὺς Θη-
 βαίους πολεμήσαιμεν δι' Ὠρωπὸν, ἢ τι τῶν ἰδίων, οὐ-
 δὲν ἂν ἡμᾶς παθεῖν ἠγοῦμαι· καὶ γὰρ ἡμῖν κακείνοις τοὺς
 βοηθήσοντας ἂν οἴομαι, εἰς τὴν οἰκείαν εἰ τις ἐμβάλοι,
 βοηθεῖν, οὐ συνεπιστρατεύσειν οὐδέλλοις· καὶ γὰρ αἱ
 συμμαχίαι τοῦτον ἔχουσι τὸν τρόπον, ὧν καὶ φρον-
 τίσειεν ἂν τις, καὶ τὸ πρᾶγμα φύσει τοιοῦτόν ἐστιν.
 Οὐκ ἄχρι τῆς ἴσης ἕκαστός ἐστιν εὐνους, οὐθ' ἡμῖν,
 οὔτε Θηβαίοις, σῶς τε εἶναι καὶ κρατεῖν τῶν ἄλλων·
 ἀλλὰ σῶς μὲν εἶναι ἅπαντες ἂν βούλοιντο ἕνεκά γε
 ἑαυτῶν· κρατήσονται δὲ τοὺς ἐλλείρους δεσπότητας ὑπάρ-
 χειν αὐτῶν, οὐδὲ εἶς.

Τί οὖν ἠγοῦμαι φοβερόν, καὶ τί φυλάξασθαι φημί δεῖν
 ἡμᾶς; ὅπως μὴ κοινὴν πρόφασιν καὶ κοινὸν ἔγκλημα ὁ
 μέλλων πόλεμος πρὸς ἅπαντας λάβῃ· εἰ γὰρ Ἀργεῖοι
 μὲν, καὶ Μεσσηνιοὶ, καὶ Μεγαλοπολιταί, καὶ τινες τῶν λοι-
 πῶν Πελοποννησίων, ὅσοι γε δὴ τὰ αὐτὰ τούτοις φρο-
 νοῦσι, διὰ τὴν πρὸς Λακεδαιμονίους ἡμῖν ἐπικηρυκείαν,
 ἐχθρῶς σχήσουσι, καὶ τὸ δοκεῖν ἐκδέχασθαι τι τῶν
 ἐκείνοις πεπραγμένων· Θηβαῖοι δὲ ἔχουσι μὲν, ὡς λέ-
 γουσιν, ἀπεχθῶς, ἔτι δὲ ἐχθροτέρως σχήσουσιν, ὅτι

τοὺς παρ' ἐκείνων φεύγοντας σώζομεν, καὶ πάντα τρόπον ἴην δυσμένεια ἐνδείκνυμεθ' αὐτοῖς· Θετταλοὶ δ', ὅτι τοὺς Φωκέων φυγάδας σώζομεν· Φίλιππος δὲ, ὅτι κωλύομεν αὐτὸν κλιωνεῖν τῆς ἀμφικτυονίας· φοβούμαι, μὴ πάντες, περὶ τῶν ἰδίων ἕκαστος, ὀργιζόμενοι, κοινὸν ἐφ' ἡμᾶς ἀγάγωσι τὸν πόλεμον, τὰ τῶν Ἀμφικτυόνων δόγματα προσήσάμενοι, εἴτ' ἐπισωσθῶσιν ἕκαστοι, πέρα τοῦ συμφέροντος ἑαυτοῖς, ἡμῖν πολεμῆσαι, ὥσπερ καὶ περὶ Φωκέας. Ἴσθε γὰρ δῆπου τοῦθ', ὅτι νῦν Θηβαῖοι, καὶ Φίλιππος, καὶ Θετταλοὶ, οὐχὶ ταῦτά μάλιστ' ἕκαστοι ἐσπουδακότες, ταῦτά πάντες ἔπραξαν, οἷον Θηβαῖοι, τὸν μὲν Φίλιππον παρελθεῖν, καὶ λαβεῖν τὰς παρόδους, οὐκ ἠδυναίτο κωλύσαι, οὐδὲ γε τῶν αὐτοῖς πεπονημένων, ὕστατον ἐλθόντα, τὴν ὁδὸν ἔχειν· νυνὶ γὰρ Θηβαίοις, πρὸς μὲν τὸ τὴν χώραν κεκομισθαι, κάλλιστα ἔπρακται· πρὸς δὲ τιμὴν καὶ ὁδὸν, αἰσχιστα· εἰ γὰρ μὴ παρῆλθε Φίλιππος, οὐδὲν ἂν αὐτοῖς εἴοικε εἶναι. Ταῦτα δ' οὐκ ἠβούλοιο· ἀλλὰ τῶν τὸν Ὀρχομενὸν καὶ τὴν Κορώνειαν λαβεῖν ἐπιθυμεῖν, μὴ δύνασθαι δὲ, ταῦτα πάνθ' ὑπέμειναν. Φίλιππον τοίνυν τινὲς μὲν δῆπου τολμῶσι λέγειν, ὡς οὐκ ἠβούλετο Θηβαίοις Ὀρχομενὸν καὶ Κορώνειαν παραδοῦναι, ἀλλ' ἠναγκάσθη· ἐγὼ δὲ τούτοις μὲν ἐρῶσθαι λέγω· ἐκεῖνο δὲ οἶδ', ὅτι οὐ μᾶλλον γε ταῦτ' ἔμελεν αὐτῷ, ἢ τὰς παρόδους λαβεῖν ἠβούλετο, καὶ τὴν ὁδὸν τοῦ

qu'en toute manière nous manifestons à leur égard des dispositions peu favorables; si les Thessaliens en veulent à notre ville, parce qu'elle reçoit les fugitifs de la Phocide, et Philippe, parce qu'elle lui dispute le titre d'Amphictyon; je crains que toutes ces puissances, animées par un ressentiment particulier, ne se liguent contre Athènes, sous prétexte de défendre les décrets amphictyoniques, et qu'ainsi chaque peuple ne se porte légèrement à nous faire la guerre contre son propre intérêt; ce qui est arrivé dans les troubles de la Phocide [12]. Vous n'ignorez pas, je crois; que les Thébains, les Thessaliens et Philippe, sans avoir chacun le même but principal, ont tous concouru à la même fin. Ainsi les Thébains n'ont pu empêcher que Philippe, pénétrant jusqu'aux Thermopyles, ne s'emparât de ce passage, et que, venu le dernier, il ne leur dérobât la gloire de leurs travaux: ils ont acquis des possessions [15] et perdu l'honneur. Comme ils ne pouvaient obtenir ce qu'ils désiraient, qu'autant que ce prince serait maître des Thermopyles, quoique mécontents qu'il s'en emparât, ils l'ont souffert, parce qu'ils voulaient acquérir Orchomène et Coronée, et qu'ils ne le pouvaient par eux-mêmes. Il en est qui prétendent que le roi de Macédoine a livré ces deux villes aux Thébains de force et non de gré. Pour moi je ne le puis croire, et je sais qu'en tout cela il n'avait rien de plus à cœur que de s'emparer des Thermopyles, de présider aux jeux pythiques [14],

et de passer dans la Grèce après avoir terminé la guerre de Phocide, et réglé le sort des Phocéens; c'est-là ce qu'il ambitionnait surtout. Quant aux Thessaliens, ils ne voulaient l'agrandissement ni des Thébains, ni de Philippe, qu'ils jugeaient nuisibles à leurs affaires; mais ils désiraient de recouvrer le droit de séance et de suffrage à l'assemblée des Amphictyons [15], et pour parvenir à ce but, ils ont secondé ce monarque dans ses projets. Ainsi, entraînés chacun par des intérêts particuliers, ils ont tous agi contre leur gré. D'après ces réflexions, il est constant que nous ne pouvons trop nous observer.

Mais devons-nous, par une lâche politique, souffrir qu'on nous fasse la loi? est-ce là, me dira-t-on, votre conseil? Non, certes, Athéniens. Mais je pense avoir assez prouvé que je ne dis rien de déraisonnable, et qu'en suivant mon avis, vous ne ferez rien d'indigne de vous, vous éviterez la guerre, et donnerez à tous les peuples une grande opinion de votre sagesse.

Quant à ceux qui, peu inquiets des suites d'une guerre nouvelle, ne craignent point d'avancer que nous devons en braver les hasards, qu'ils écoutent ce raisonnement. Nous laissons Orope aux Thébains: si on nous demandait quel est notre vrai motif, c'est, dirions-nous, pour nous épargner les embarras de la guerre. Nous venons de céder par le traité de paix Amphipolis au roi de Macédoine; nous souffrons que les Cardiens [16] se séparent

πολέμου τοῦ δοκεῖν δι' αὐτὸν κρίσιν εἰληφέναι, καὶ τὰ Πύθια θεῖναι δι' ἑαυτοῦ. Καὶ ταῦτ' ἦν, ὧν μάλιστα ἐγλίχετο· Θετταλοὶ δέ γε οὐδέτερ' ἠβούλοντο τούτων, οὔτε Θηβαίους, οὔτε τὸν Φίλιππον μέγαν γενέσθαι· πάντα γὰρ ταῦτα ἐφ' ἑαυτοὺς ἠγοῦντο εἶναι. Τῆς πυλαίας δ' ἐπεθύμουν, καὶ τῶν ἐν Δελφοῖς πλεονεκτιμάτων δυοῖν κύριοι γενέσθαι· τῷ δὲ τούτων γλίχεσθαι, τὰδε συγκατέπραξαν. Τῶν τοίνυν ἰδίων ἕνεκα ἕκαστον εὐρήσειε εἰς τὰ πολλὰ προηγμένον, ὧν οὐδὲν ἠβούλετο πράξαι. Τοῦτο μὲν τοίνυν, ὅτι τοιοῦτόν ἐστι, φυλακτέον ἡμῖν.

Τὰ κελευόμενα ἡμᾶς ἄρα δεῖ ποιεῖν, ταῦτα φοβουμένους; καὶ σὺ ταῦτα κελεύεις; πολλοῦ γε καὶ δέω. Ἄλλ' ὡς οὔτε πράζομεν οὐδὲν ἀναξίον ἡμῶν αὐτῶν, οὔτ' ἔσται πόλεμος, νῦν τε δόξομεν πᾶσιν ἔχειν, καὶ τὰ δίκαια λέγειν, τοῦτ' οἶομαι δείξειν.

Πρὸς δὲ τοὺς θρασέως ὀτιοῦν οἰομένους ὑπομένειν δεῖν, καὶ μὴ προορωμένους τὸν πόλεμον, ἐκεῖνα βούλομαι λογίσασθαι. Ἡμεῖς Θηβαίους ἐῶμεν ἔχειν Ὀρωπόν. Καὶ εἴ τις ἔροίλο ἡμᾶς, κελεύσας εἰπεῖν τάλιθῃ, διὰ τί; ἵνα μὴ πολεμῶμεν, φαίημεν ἂν. Καὶ Φιλίππῳ νυνὶ, κατὰ τὰς συνθήκας, Ἀμφιπόλεως παραχωρήκαμεν, καὶ Καρδιανούς ἐῶμεν ἔξω Χερρόνησιτῶν τῶν ἄλλων τελέαχθαι, καὶ τὸν Κᾶρα τὰς νήσους καταλαμβάνειν, Χίον, καὶ Κῶν, καὶ Ῥόδον, καὶ Βυζαντίους κατάγειν τὰ πλοῖα· δηλονότι, τὴν ἀπὸ

τῆς εἰρήνης ἡσυχίαν πλείονων ἀγαθῶν αἰτίαν εἶναι νομίζοντες, ἢ τὸ προσκρούειν καὶ φιλονεικεῖν περὶ τούτων οὐκοῦν εὐήθες καὶ κομιδῆ σχέτλιον, πρὸς ἑκάστους καθ' ἓνα οὕτως ἢ ὅτι προσενηνεγμένους περὶ τῶν οἰκείων καὶ ἀναγκαιοτάτων, πρὸς ἅπαντας περὶ τῆς ἐν Δελφοῖς σκιᾶς νυγὶ πολεμῆσαι.

des autres peuples de la Chersonèse; que le roi de Carie occupe les îles de Chio, de Cos et de Rhodes; que les Byzantins enlèvent sur mer nos bâtimens; et pourquoi cela? sans doute parce que nous pensons qu'il nous est plus avantageux de jouir de la paix et du repos, que de nous susciter des ennemis et d'exciter des querelles pour de semblables sujets. Ne serait-ce donc pas le comble de la déraison que, pour un titre vain et chimérique [17], on vous vît braver en même temps toutes ces puissances, vous qui, dans la crainte de les offenser chacune séparément, sacrifiez des intérêts chers et essentiels?

NOTES

SUR LA CINQUIÈME PHILIPPIQUE.



[1] Philippe pratiquait des intelligences dans l'Eubée : il était près de la soumettre. Plutarque d'Érétrie députa vers les Athéniens, et les conjura de venir délivrer cette île qui allait se rendre aux Macédoniens. Les Athéniens se portèrent avec la plus grande ardeur à secourir Plutarque, malgré l'avis de Démosthène qui ne voulait pas qu'on écoutât sa proposition. Son avis fut justifié par l'événement. Plutarque trahit ceux dont il avait imploré le secours. Cette trahison inattendue n'empêcha pas Phocion, chef des troupes athéniennes, d'attaquer Philippe, de remporter sur lui un avantage considérable, et de chasser d'Érétrie le perfide Plutarque. Mais Molossus, son successeur dans le commandement de l'armée, fut vaincu par Philippe, et fait prisonnier avec ses soldats.

[2] Néoptolème était en même temps bon poète tragique et bon acteur. Démosthène le traite de simple comédien. Quoique les comédiens ne fussent point déshonorés chez les Grecs, et qu'ils n'y fussent pas exclus des premiers emplois, cependant, comme on sent toujours en soi-même quelque répugnance à se donner en spectacle, et à faire métier d'amuser les autres, par un sentiment naturel on n'estimait pas beaucoup les comédiens de profession, même dans la Grèce, où leur état n'était point diffamant. Les comédiens et les poètes avaient beaucoup de crédit auprès des Athéniens. Ce peuple, grand amateur de spectacles, pardonnait sans peine à quiconque savait le divertir. Le Néoptolème, dont il est ici question, avait été nommé, l'année précédente, l'un des dix ambassadeurs de la république pour conclure la paix. Après avoir fait plusieurs voyages en Macédoine pour y exercer ses talens, il s'y établit enfin pour toujours.

[3] *S'acquitter des charges.* Il est ici question des charges onéreuses, surtout de l'armement d'une ou de plusieurs galères à ses dépens, et de l'intendance des jeux. Il fallait être riche pour fournir aux dépenses de ces deux objets. Mais aussi les citoyens qui portaient ces charges, étaient plus distingués que les autres dans l'état. Les dignités et les premiers emplois étaient pour eux.

[4] Il y eut deux ambassades pour la paix, dont furent Eschine et Démosthène. L'une, pour savoir quelles étaient les intentions de Phi-

lippe, s'il était vraiment déterminé à la paix; l'autre, pour conclure la paix et la cimenter par la religion des sermens. C'est au retour de cette seconde ambassade, qu'Eschine amusa le peuple des fausses promesses de Philippe, dont Démosthène fait ici le détail. — *Rétablirait Thespies et Platée.* Thespies et Platée, villes de Béotie, protégées par les Athéniens, et que les Thébains, ennemis mortels d'Athènes, avaient entièrement ruinées. — *Qu'il conserverait les Phocéens.* Philippe subjuga les Phocéens l'année même de cette harangue, et les traita avec la plus grande rigueur. Il ordonna qu'on ruinerait les villes de la Phocide, qu'on les réduirait toutes en bourgs de soixante feux au plus, que ces bourgs seraient placés à une certaine distance l'un de l'autre, et que les habitans paieraient un tribut annuel. — *Vous ferait rendre Orope.* Orope, ville sur les confins de la Béotie et de l'Attique. Elle avait appartenu aux Athéniens : ceux-ci la voyaient avec peine entre les mains des Thébains, qui s'en étaient emparés. Philippe promettait de la leur faire rendre. — *Vous donnerait l'Eubée en dédommagement d'Amphipolis.* Amphipolis paraissait aux Athéniens d'une telle importance, qu'ils n'avaient point voulu jusqu'alors renoncer au droit et à l'assurance de la recouvrer quelque jour. La cession d'Amphipolis était un des articles du nouveau traité. Pour adoucir cette perte, à laquelle le peuple était sensible, on publia que Philippe lui céderait l'île d'Eubée en dédommagement.

[5] Les Phocéens étaient alliés d'Athènes : d'ailleurs Philippe, maître de la Phocide, le devenait des Thermopyles, ce qui lui donnait les clefs de la Grèce. Les Athéniens devaient donc, par honneur et par intérêt, s'opposer à la ruine des Phocéens.

[6] Les anciens donnaient beaucoup à la Fortune; ils croyaient qu'elle influait sur tout ce qu'ils faisaient, disaient et pensaient.

[7] Nous avons dit, dans le sommaire, que Philippe, après avoir soumis les Phocéens, avait assemblé à la hâte les seuls Amphictyons qui lui étaient dévoués, et qu'il leur avait fait décider, entre autres choses, qu'il jouirait du droit de séance au conseil amphictyonique, dont les Phocéens étaient déclarés déchus. Démosthène conseille aux Athéniens de ne pas irriter des peuples qui auraient fait valoir leur titre d'Amphictyons pour se liguier contre Athènes, sous prétexte de soutenir leurs décrets.

[8] Les Thébains étaient aussi opposés aux Athéniens que dévoués à Philippe : on pouvait donc être révolté de la proposition avancée par Démosthène. — *Quelque stupides qu'on les suppose.* Les habitans de la Béotie, dont Thèbes était la ville principale, passaient dans la Grèce pour des hommes épais et stupides. Pindare et Plutarque, tous deux de Béotie,

sans être vrais Béotiens, convenaient eux-mêmes de la stupidité de leurs compatriotes.

[9] Ce tiers était Lacédémone qui, abattue par les batailles de Leuctres et de Mantinée, que les Thébains avaient gagnées contre elle, n'attendait qu'une occasion favorable pour se relever. Elle aurait sans doute profité d'une guerre entre Athènes et Thèbes, pour remettre sous le joug les peuples du Péloponèse, que les Thébains en avaient affranchis.

[10] Argiens, Messéniens, Mégalopolitains, tous peuples du Péloponèse que les Thébains avaient affranchis de la domination des Lacédémoniens, sous laquelle ceux-ci voulaient les faire rentrer, en profitant de l'embarras que causait aux Thébains la guerre de Phocide. Ils avaient proposé à la ville d'Athènes une alliance dont elle ne paraissait pas éloignée. Les Athéniens inclinaient fort à favoriser, ils favorisaient même secrètement, sans oser le faire ouvertement, Lacédémone extrêmement affaiblie par les victoires d'Epaminondas, pour humilier Thèbes énor-gueillie par ces mêmes victoires.

[11] Plusieurs villes de la Béotie, dans le cours de la guerre sacrée, avaient soutenu les Phocéens contre les Thébains. Ceux-ci, devenus maîtres de ces villes à la fin de la guerre, en maltrahaient les habitans, dont la plupart se réfugiaient chez les Athéniens, leurs alliés. — *Si les Thessaliens en veulent à notre ville....* Les Thessaliens avaient eu beaucoup de part à la guerre de Phocide. Ils devaient donc trouver mauvais qu'Athènes tint un asile ouvert aux Phocéens, leurs ennemis.

[12] La guerre de Phocide partageait la Grèce et durait depuis dix ans. Les deux partis étaient épuisés d'hommes et d'argent. Philippe, auquel les Thébains eurent recours, n'eut qu'à paraître pour terminer cette guerre longue et sanglante, dont le succès lui fut aussi honorable qu'avantageux. Il lui valut le passage important des Thermopyles, le titre d'Amphictyon, et le droit de présider aux jeux pythiques.

[13] Les Phocéens s'étaient emparés, dans la Béotie, de plusieurs villes que Philippe abandonna aux Thébains, après qu'il eut subjugué la Phocide. Orchomène et Coronée, dont il est parlé quelques lignes plus bas, étaient de ce nombre.

[14] Les jeux pythiques étaient des jeux qu'on célébrait tous les cinq ans en l'honneur d'Apollon Pythien, ainsi nommé parce qu'il avait tué le serpent Python. Les Amphictyons avaient dans ces jeux le titre de juges et d'arbitres. Philippe, comme nouvel Amphictyon, se fit adjudger le droit d'y présider, droit dont les Corinthiens, qui l'avaient eu jusqu'alors étaient dépossédés.

[15] En grec, ils désiraient d'être possesseurs de ces deux choses, de l'assemblée des Thermopyles, et des prérogatives de Delphes. Les Amphictyons s'assemblaient deux fois l'année, le printemps à Delphes, et l'automne aux Thermopyles. Les Thessaliens, on ne sait pour quelle raison, avaient perdu le droit de séance à l'assemblée des Amphictyons ; ils obtinrent ou ils recouvrèrent ce droit par le crédit de Philippe, leur protecteur.

[16] Chersoblepte, hors d'état de se maintenir contre Philippe dans la Chersonèse de Thrace, l'abandonna aux Athéniens, qui, pour mieux s'en assurer la possession, y fondèrent des colonies. Cardie, ville considérable du pays, quoique comprise dans le traité, refusa de s'y soumettre, et se jeta entre les bras de Philippe. Les Athéniens qui redoutaient ce prince, souffrirent, quoiqu'avec peine, que cette ville s'exceptât de la loi commune au reste de la Chersonèse. — *Que le roi de Carie.....* Chio, Cos et Rhodes, dépendantes des Athéniens, se soulevèrent contre eux, et firent pendant trois ans la guerre appelée *la guerre des Alliés*. Athènes employa, pour les réduire, ses meilleurs capitaines, mais ce fut en vain ; il fallut consentir que les peuples alliés demeurassent tous libres et indépendans. Ils ne firent que changer de maître. Mausole, roi de Carie, qui les avait aidés à secouer le joug d'Athènes, leur imposa le sien. Hidriée, son frère, succéda à son royaume et à tous ses droits. Il régna en Carie, lorsque Démosthène prononça son discours sur la paix. — *Que les Byzantins enlèvent nos vaisseaux.* Les Byzantins s'étaient ligués avec les insulaires de Chio, de Cos et de Rhodes dans la guerre des Alliés. Ils étaient grands pirates : les Athéniens avaient déjà souffert et souffraient encore de leur goût pour la piraterie.

[17] *Pour un titre vain et chimérique.* En grec, *pour une ombre dans Delphes.* Pour une ombre, c'est le nom que Démosthène donne par mépris au titre d'Amphictyon, qu'il regardait comme n'étant plus qu'une ombre, un titre vain et chimérique. Il ajoute *dans Delphes*, parce que les Amphictyons s'assemblaient à Delphes une fois l'année.



NOTE qui se rapporte à la page 404.

Οὐδενὸς δὲ ἀπολείπεισθε. J'ai traduit comme s'il y avait πάντος, au lieu d'οὐδενός.

M. Auger pense, d'après Reiske, qu'il faut lire, οὐδενὸς δὲ οὐκ ἀπολείπεισθε.

Cette correction serait bonne, si οὐδενὸς οὐκ équivalait à πάντος, de même qu'en latin *nullius non* équivalait à *omnis* ; mais on sait qu'en grec deux négations se fortifient, au lieu de se détruire.

J'aimerais mieux appliquer à cette phrase le principe de solution que M. Burnouf donne, dans sa grammaire, pour d'autres phrases à peu près semblables dans Démosthène.



TABLE

DES DISCOURS DE DÉMOSTHÈNE,

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Page 372. I^{re}. PHILIPPIQUE. Trad. par M. PLANCHE.

Page 424. II^e. — *Ibid.* — Trad. par le même.

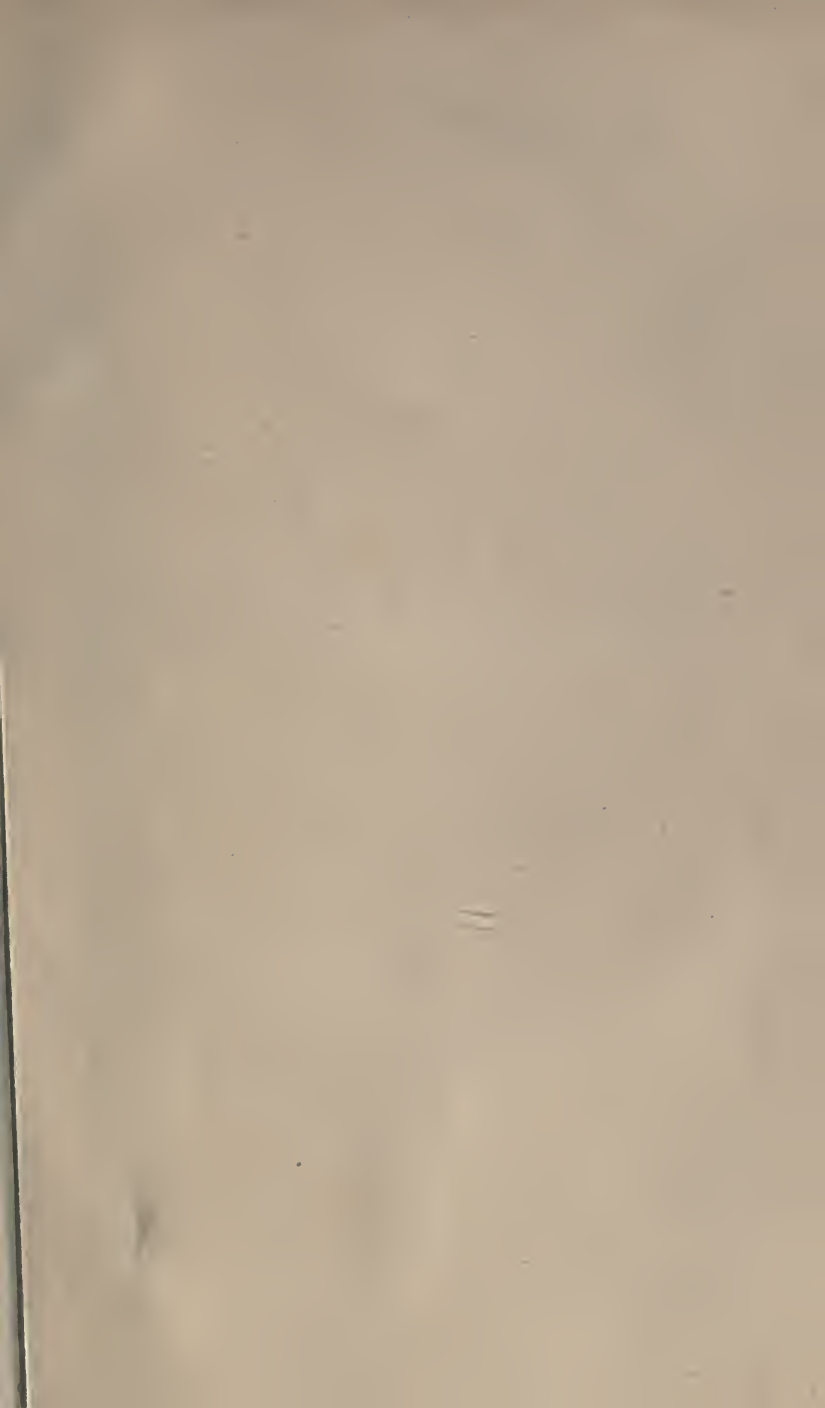
Page 458. III^e. — *Ibid.* — Trad. par le même.

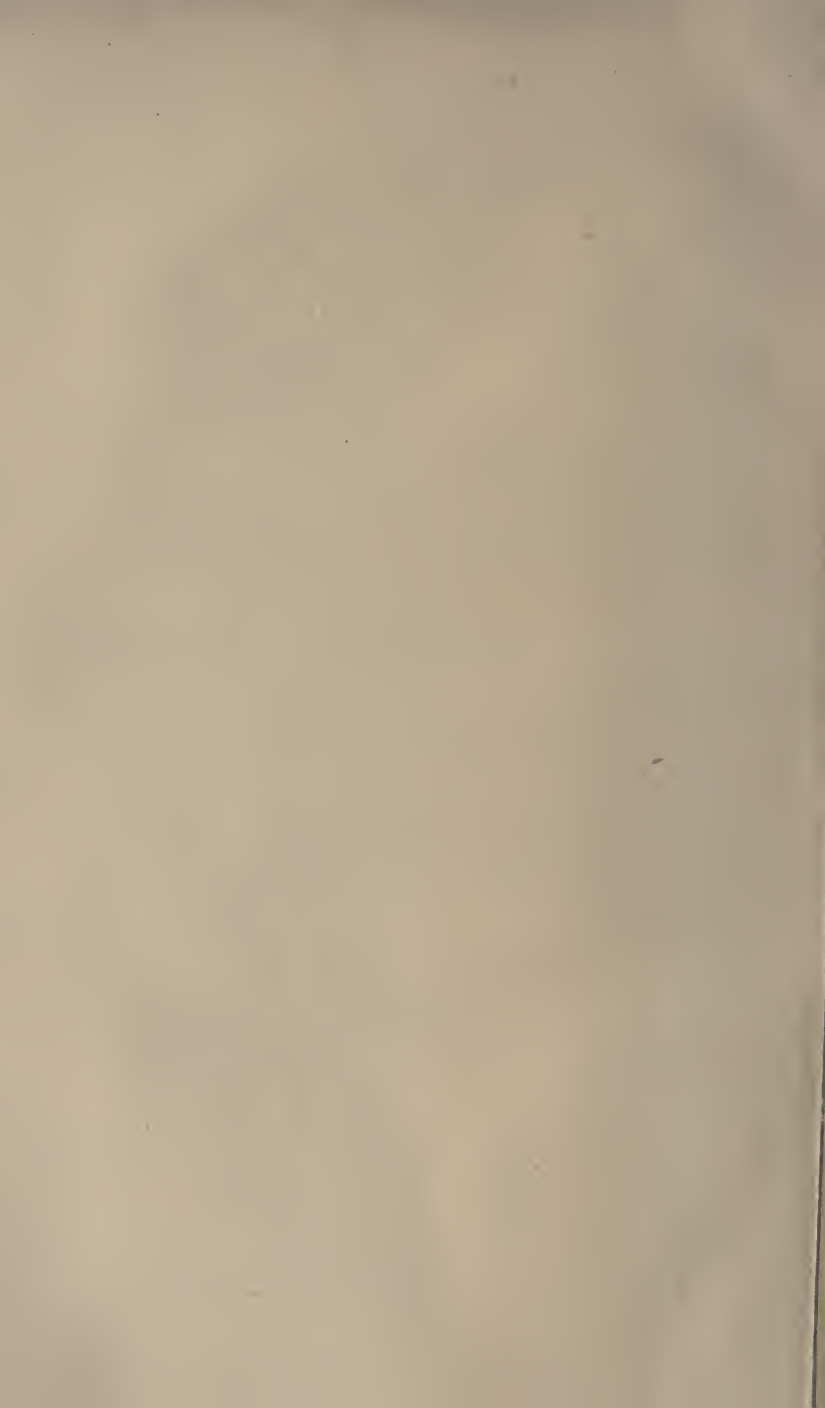
Page 492. IV^e. — *Ibid.* — Trad. par le même.

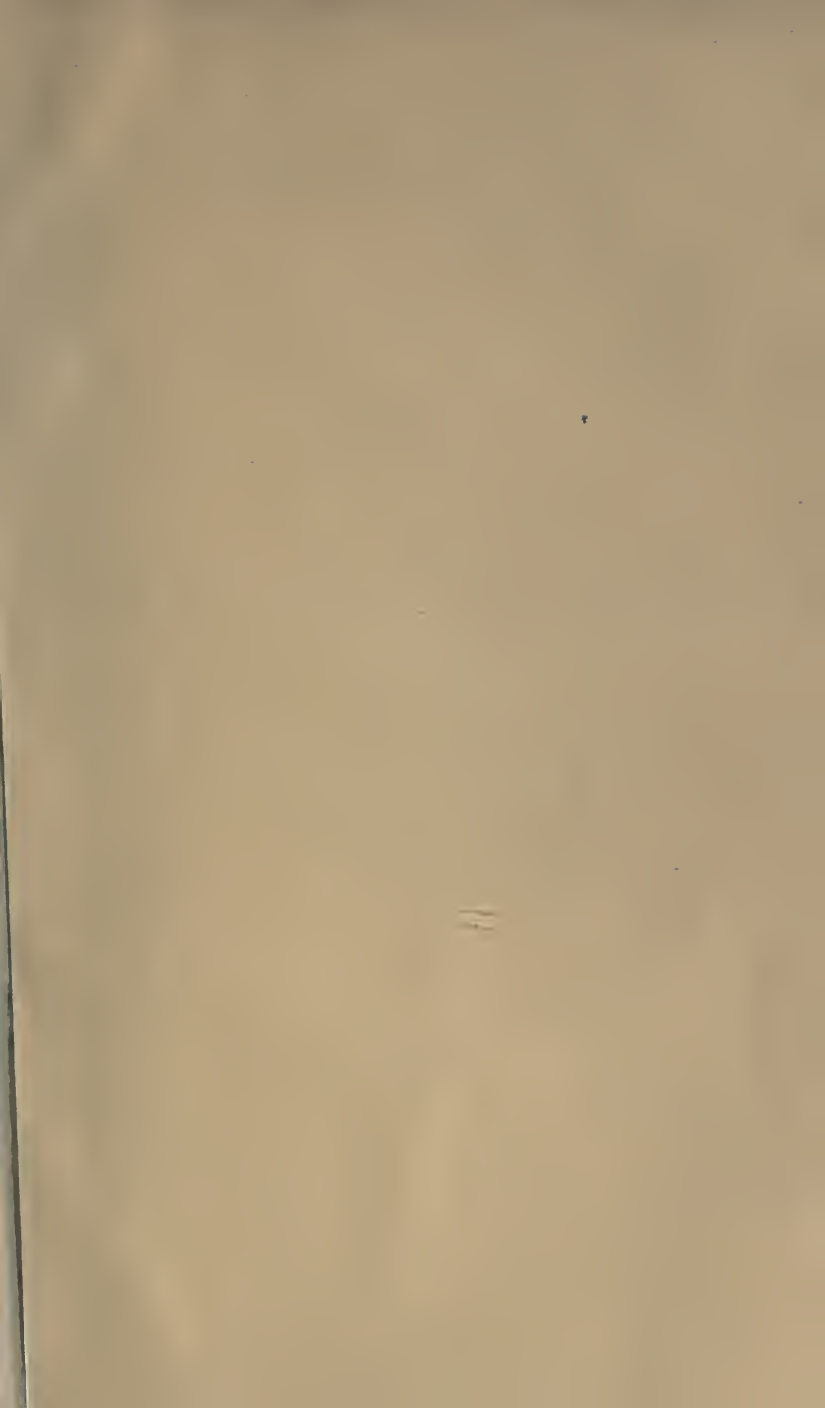
Page 522. V^e. — *Ibid.* — Trad. par M. AUGER.

NOTA. Page 495 ἀρέψεται, lisez τρέψεται. Néanmoins, quelques éditions estimées portent ἀρέψεται.

FIN DU TOME PREMIER.









**PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET**

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
